Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd15jull

60

I

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Quatrième Année.)

TOME XV.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23,
LONDRES.—TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET Cie.

JUILLET 1822.

AP
20
R53
t. 15

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions. . . . . A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE *sur l'École militaire de Westpoint* (États-Unis d'Amérique).

PEU avant mon départ de New-Yorck, au mois d'avril 1820, je fis un voyage à Westpoint, vers la rivière d'Hudson (État de New-Yorck), pour visiter l'école militaire qui y avait été établie, dans la session du dernier congrès. Cette institution n'avait pas obtenu tous les suffrages : quelques membres des états intérieurs avaient prétendu que les mœurs n'y étaient pas assez sévèrement surveillées d'une part, et, de l'autre, que l'instruction des élèves ne répondait nullement aux dépenses qu'elle nécessitait. Je voulus voir par moi-même jusqu'à quel point ces reproches étaient fondés, et j'ai la satisfaction de pou-

voir assurer que c'est tout à fait sans motifs qu'on a présenté sous un jour défavorable cet utile établissement. Il m'a paru mériter la bienveillance du congrès et l'attention des voyageurs éclairés. Ceux-ci ne verront certainement pas sans étonnement une institution de ce genre aussi florissante, vers ce point reculé du nouvel hémisphère.

Le nombre actuel des élèves est de 215. Ils sont reçus gratuitement, sur la nomination du président des États-Unis, ou du secrétaire-d'état de la guerre. L'âge de l'admission est 16 ou 17 ans. Ils doivent alors avoir une belle écriture, savoir la langue maternelle, et posséder les élémens de l'arithmétique.

Le cours d'études est de quatre ans. Les élèves apprennent, pendant ces quatre années, les mathématiques, l'astronomie, la physique expérimentale, les sciences militaires, l'histoire naturelle, la géographie, la langue française, l'histoire, le dessin, la philosophie morale et les lois des États-Unis. On leur enseigne aussi le maniement des armes, l'exercice de campagne et la pratique de l'art militaire en général. Dans ce but aussi, deux mois de l'année sont consacrés à faire, dans les contrées voisines, des excursions où les élèves lèvent des plans, prennent des positions, et s'endurcissent à toutes les fatigues de la guerre.

Les sciences mathématiques sont celles dont on s'occupe le plus activement. On exige des élèves des connaissances assez étendues sur ce point, et supérieures sans doute à celles qui sont requises en Europe pour faire un bon officier d'infanterie ou de cavalerie. On attache en général beaucoup d'importance aux mathématiques, dans

les États-Unis; et la raison en est qu'il reste encore une quantité considérable de terrains à explorer et à féconder par des travaux dont les connaissances mathématiques sont le fondement.

L'état-major de l'école se compose d'un chef commandant de l'institution, qui doit être un officier d'artillerie ou du génie; d'un professeur d'histoire naturelle et de physique, avec un adjoint; d'un professeur de mathématiques, avec un adjoint; d'un professeur dans l'art du génie militaire, avec un adjoint; d'un ecclésiastique, professeur d'éloquence et de littérature; d'un maître de dessin; d'un professeur de langue française; d'un maître d'armes; d'un médecin.

La bibliothèque n'est pas considérable; mais elle est bien choisie. Elle se compose d'ouvrages de statistique, d'histoire naturelle, et d'histoire civile et militaire. On trouve, parmi ces derniers, le tableau de toutes les campagnes françaises, enrichies de superbes cartes et d'estampes; les campagnes de Frédéric-le-Grand, et les traités de fortification de Vauban. La collection des cartes en renferme de précieuses, entre autres celles des ports de la Baltique et de la mer du nord, par Beautemps-Beaupré.

L'école militaire de Westpoint est assise sur une vaste plate-forme qui appartient à une branche des Alleghanis, au pied de laquelle coule la majestueuse rivière d'Hudson. L'emplacement est élevé, et l'air excellent; aussi, les élèves offrent-ils les apparences d'une santé parfaite. L'état même d'isolement de cet institut les met à l'abri de la corruption des villes, en même tems qu'il les livre sans distraction au cours de leurs études : l'instruction et les mœurs y gagnent donc à la fois.

Westpoint fut, pendant la guerre de la révolution, un point important, et les Anglais essayèrent plusieurs fois de s'en emparer. On y voit encore quelques restes de fortifications qui datent de cette époque. On y montre avec respect, aux étrangers, la demeure de Washington, et le jardin que Kosciuzsko cultivait de ses propres mains ; il était, comme on voit, impossible de choisir un lieu plus riche en souvenirs, plus propre à faire naître dans le cœur de ces jeunes gens l'amour des vertus patriotiques, et une noble ardeur pour les études qui contribuent à maintenir la gloire et l'indépendance nationales.

L'ordre et la décence régnent partout dans cet établissement, et l'instruction m'a paru y être avancée. J'eus le plaisir, dans le cours de mes visites à Westpoint, d'entendre un jeune Indien, de la tribu des Criks, nommé Moniac, démontrer avec une facilité fort remarquable diverses questions de géométrie et d'analyse. Ce trait et plusieurs autres que j'ai recueillis, semblent démentir cette assertion de Buffon et de Raynal, que les naturels de l'Amérique septentrionale ne peuvent arriver au même degré d'intelligence que les habitans de l'ancien monde.

C'est pour moi un devoir doux à remplir, que de rappeler ici l'accueil plein d'affabilité que j'ai reçu de M. le major Shaer, commandant de l'école ; de M. le professeur Mansfield, et généralement de toutes les personnes employées dans cette intéressante institution. Je désire bien vivement que ce témoignage public de ma reconnaissance puisse arriver jusqu'à eux.

KLINCKOWSTROEM,

Officier d'état-major de S. M. le roi de Suède et de Norwége.

N. B. — Un jeune élève sorti de cet établissement, et qui se trouve maintenant à Paris, nous fournit quelques faits particuliers qui com-

plètent l'intéressante notice qu'on vient de lire. Le nombre des élèves est borné à 210. Chaque année, les élèves sortans sont remplacés en même nombre par d'autres, qui sont choisis parmi des candidats désignés par le gouvernement, et âgés de 14 ans au moins, et de 21 ans au plus. Les élèves de cette institution sont divisés par compagnie, et font le service militaire, sous la direction d'un officier de l'armée, qui leur donne des leçons de tactique. Chaque élève obtient, dans l'école, un grade en raison de son mérite et de ses succès dans ses études, et d'après les règles particulières de chaque classe. Les cadets sont campés pendant deux mois, chaque année, et ne se livrent alors qu'aux exercices militaires. Ils reçoivent deux rations par jour, et 16 dollars par mois, ce qui porte leur solde à 28 dollars, ou 154 fr. par mois. En sortant de l'académie, chaque élève reçoit une commission d'emploi pour un corps militaire, selon son degré de mérite. — Le jeune Américain, M. Williams, de Philadelphie, auquel nous devons ces détails, a obtenu l'autorisation de faire un séjour de plusieurs mois à Paris, pour continuer et compléter son cours d'instruction. Il jouit, quoiqu'absent, du traitement ordinaire des élèves. Cette disposition de faire voyager, aux frais du gouvernement, quelques jeunes gens amis de l'étude et observateurs, est bonne et utile, et digne d'être imitée. C'est ainsi que le gouvernement français envoie de jeunes naturalistes dans les pays éloignés, de jeunes artistes à Rome, et pourrait faire également voyager, à la fin de leurs études, quelques élèves choisis de l'école polytechnique et des autres écoles spéciales.

M. le baron de *Klinckowstroem*, major au service de Suède, auteur de la *Notice* qui précède, s'est arrêté quelque tems à Paris, en revenant d'un voyage qu'il avait fait, par ordre de son gouvernement, aux États-Unis d'Amérique, où il avait passé deux années, et où il avait visité avec soin les principaux établissemens d'utilité publique. Une autre *Notice* du même genre, dont le même voyageur a bien voulu nous faire part, trouvera aussi place dans ce recueil. Nous aimons à remercier ici publiquement M. de Klinckowstroem de ses premières communications, et à lui rappeler qu'il s'est engagé à devenir un des correspondans actifs de la *Revue Encyclopédique*, et à lui procurer des renseignemens sur l'état et les progrès des sciences, des arts industriels, de la littérature et des beaux-arts, sur les sociétés savantes, sur les institutions utiles, non seulement en Suède, mais dans les autres pays du Nord où il peut avoir des relations.

L'exécution de notre plan s'améliorera et se complétera peu à peu, à

mesure que, sur les différens points du globe, des hommes instruits et amis du bien, nous tiendront au courant des publications nouvelles, des productions scientifiques et littéraires les plus remarquables, et des principales découvertes. C'est ainsi que notre ouvrage périodique, véritable *journal de la civilisation*, par la nature, l'universalité et la variété des matières qu'il comprend dans ses publications mensuelles, présentera une sorte de *statistique progressive et comparée des nations civilisées et des connaissances humaines*. Habituellement étranger aux discussions et aux questions politiques et spéciales du moment; placé en dehors de la sphère orageuse des passions contemporaines, ce recueil doit embrasser des pensées d'avenir et des vues de bien public; il doit rapprocher et lier entre eux, par des communications paisibles, régulières, publiques, les peuples trop long-tems étrangers les uns aux autres, ou même ennemis, les hommes éclairés, philantropes et cosmopolites, les esprits élevés, les cœurs généreux, qui sont en quelque sorte les représentans du caractère et du génie national dans chaque pays.

Il entre beaucoup plus qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, dans la haute politique des gouvernemens, de favoriser une direction littéraire, scientifique et industrielle, qu'il convient d'imprimer au mouvement naturel et nécessaire de l'esprit humain. L'activité, l'agitation même des esprits en Europe, tiennent à un principe de vie, aux progrès de la civilisation, à la réaction des longues et violentes secousses militaires et politiques qui ont ébranlé l'édifice social dans les différens états, mais qui ont eu, sous plusieurs rapports, des effets salutaires, comme les inondations du Nil répandent la fécondité sur les terres qu'elles ont couvertes.

Cette activité, qui ne peut paraître dangereuse qu'à ceux qui auraient des vues d'oppression et de tyrannie, qui voudraient étouffer, comme on l'a fait trop souvent, les hommes de bien, les hommes à caractère, les hommes capables de concevoir des pensées et des plans d'un intérêt général, deviendra utile et productive, si elle est bien dirigée, et tournera au profit de la morale publique, du libre développement des facultés de l'espèce humaine, de la stabilité des institutions, de la prospérité des peuples et de la gloire des princes, qui, comprenant la civilisation dans son véritable sens, sauront en favoriser les progrès.

M. A. Jullien, *de Paris*.

NOTICE *sur l'état des Nègres affranchis, dans les colonies de Sierra-Leone.*

AVANT que le trafic des esclaves ait entièrement cessé, c'est en vain qu'on se flatterait d'avancer la civilisation des peuples nombreux qui sont répartis sur la vaste côte de l'Afrique, depuis les rives du Sénégal jusqu'à l'embouchure du Zayr. Ce fait est trop évident pour être même discuté. Je rappellerai, toutefois, que non-seulement la continuation de la traite met un obstacle invincible à la prospérité des colonies naissantes en Afrique, mais encore qu'elle entretient dans l'intérieur une guerre permanente parmi une foule de petits rois, qui entrent en campagne exprès pour faire des prisonniers; même, on les a vus assez souvent, dans un moment d'urgence, aller à la chasse de leurs sujets. Ainsi, rien ne peut être entrepris pour l'amélioration intellectuelle et physique des Noirs, tant que la traite ne sera pas universellement abolie, et même aussi long-tems qu'il y aura à cet égard la moindre inquiétude. Comment les Noirs se réuniraient-ils dans des villages et formeraient-ils une patrie, s'ils doivent craindre d'être enlevés à chaque instant par les entrepreneurs de ce trafic homicide? Plusieurs membres de la société des Amis, en Angleterre, à la tête desquels on remarque le respectable ami de l'humanité William Allen, ont pensé qu'il était urgent d'établir une société spéciale pour l'*instruction africaine*. Ce n'est pas assez en effet d'empêcher le brigandage commercial de la traite; il faut aussi instruire les Noirs dont on a brisé les fers, et leur fournir les moyens de développer ces précieuses facultés de l'intelligence qui sont accordées à tous les hommes, malgré la différence de l'épiderme.

La première idée d'une association pour l'instruction des

Nègres délivrés, fut suggérée, en 1819, par une dame de la société des Amis ou *Quakers*, *Hannah Kilkam*, du comté de Sheffield. Elle conçut le projet de former une institution sur un plan assez vaste pour faire exécuter des traductions d'ouvrages élémentaires sur les arts et la religion, dans les langues du littoral de la Guinée. Il était surtout important qu'on publiât des grammaires de ces différens dialectes. Son premier soin fut de prendre sous sa surveillance deux jeunes Africains, l'un né sur les bords du Sénégal, et l'autre venu de l'île de Gorée. On espérait que ces jeunes Noirs se rendraient utiles, en répandant chez leurs compatriotes les lumières qu'une éducation européenne leur aurait fournies. Ils parlaient tous deux la langue yoloff, et, par leur secours, Hannah Kilkam fit des progrès assez rapides pour entreprendre de rédiger une grammaire yoloff et anglaise. Elle se mit à l'ouvrage avec cette ardeur et ce courage qu'inspire une aussi pure philantropie ; mais elle rencontra des obstacles qui l'empêchèrent d'achever son projet. Ces obstacles provenaient surtout de l'ignorance des jeunes Noirs. Cependant, les hommes qui avaient commencé cette œuvre de bienfaisance, n'étaient pas disposés à l'abandonner; ils songèrent qu'une fois que cette société nouvelle aurait formé des instituteurs Noirs possédant à la fois la langue anglaise et la langue yoloff, il ne s'agirait plus que de les diriger sur les points de la côte africaine où ils auraient le plus de chances de succès. L'entreprise n'était pas facile. Il fallait connaître les localités ; il fallait savoir d'avance les obstacles qu'on rencontrerait, afin d'être prêt à les vaincre ; il fallait surtout déterminer les endroits de ces vastes contrées où il serait le plus avantageux d'ouvrir des écoles et de jeter la première semence de l'instruction et des lumières. Un point plus important encore, c'était d'établir des communications directes avec les chefs de la

nation yoloff, afin de pouvoir rédiger les grammaires sur des données certaines. Dans cet état de choses, la société reçut de William Singleton, de Locksley, membre de la société des Quakers, l'offre inattendue d'entreprendre un voyage à la côte d'Afrique, si la Société pensait que cette expédition pût être avantageuse à « *la cause de l'instruction des Noirs.* » Cette proposition fut accueillie avec empressement. William Singleton partit pour Sierra Leone, où il fit un séjour de sept mois. Il avait été chargé d'entamer des négociations d'une nature toute philantropique avec le chef de la nation yoloff : sa mission ne fut pas suivie de tout le succès qu'on en espérait ; il ne tarda pas à s'apercevoir, bientôt après son arrivée, que la nation yoloff est en très-petite minorité au milieu des autres peuples noirs qui habitent les plaines à l'est des colonies européennes. Dès lors, ce ne devait plus être cette langue dont la Société devait s'occuper spécialement (1) ; toutefois, il ne jugea pas à propos d'outrepasser ses pouvoirs en faisant des démarches dans un autre sens, et après avoir fait des observations nombreuses sur l'état de la civilisation dans les contrées qu'il visita, il revint en Angleterre. Il nous donne quelques détails, pleins d'un touchant intérêt, sur ces villes peuplées de Noirs, nouvellement délivrés des vaisseaux négriers, et jouissant des droits de citoyens libres de tout esclavage. Je me propose d'indiquer les remarques les plus curieuses du Quaker anglais (2).

Il partit de Londres, au commencement de décembre 1820, et, après une navigation périlleuse dans des parages

---

(1) Nous aurons bientôt l'occasion de faire connaître les importans travaux relatifs à la langue yoloff, qui s'exécutent à présent en France.

(2) *Report of the committee managing a fund raised by some friends, for the purpose of promoting African Instruction, with an account of a visit to the Gambia* and Sierra Leone. *London*, 1822.

où règnent de très-violens ouragans, il débarqua, vers la fin de janvier 1821, à l'embouchure du fleuve de la Gambie, ou *Badiman*. C'est un îlot de sable formé par les atterrissemens du fleuve, qui éprouve chaque année une crue considérable. Ce phénomène est constant pour toutes les rivières qui versent leurs eaux dans l'Océan qui baigne la côte d'Afrique; et son existence dans le Zayr a servi de fondement à cette bizarre hypothèse, qui consiste à regarder le Zayr comme la suite du Niger, qui se replie vers le sud et l'ouest, après s'être dirigé vers l'orient. M. Bowditch a fait voir récemment, d'une manière presque démonstrative, que le Niger se jette dans le Nil par la *Rivière Bleue*, malgré l cartes imaginaires du chevalier Badia et les arrêts du *Quaterly Review*.

La petite colonie de Bathurst a été récemment fondée, à l'extrémité orientale de l'île Sainte-Marie. Quelques maisons d'une construction simple, mais solide, sont construites sur un sol qui s'est élevé lentement au-dessus des eaux. M. Singleton fut frappé, en descendant sur la plage, de la grande variété des physionomies, chez ces hommes de la race noire. Il remarquait le Yoloff d'une structure élevée, d'une constitution musculaire et forte, mais les épaules légèrement équarries, et trop fortement pris dans sa taille; sa peau, du plus beau noir d'ébène, se couvre au soleil de ce vernis huileux qui a été donné par la nature aux nègres, suivant M. de Rumford, pour modérer une insupportable absorption des rayons solaires. Il fut frappé, chez les nègres *Mandingues*, de leur apparence frêle et de leurs cheveux aplatis; chez les *Cravmans*, de leur air actif et de la fierté de leur maintien. Il observa, non sans un sentiment pénible, le dégoûtant aspect des *Foulis* ou *Foolahs*, qui appartiennent à une horde qui se fait gloire de sa malpropreté, et dont les cheveux divisés en tresses

pendantes sont toujours inondés d'une graisse fétide (1).

Les Noirs qui peuplent Bathurst, laissent volontiers leurs cabanes sans couverture dans la saison de la sécheresse. Ils préfèrent l'incommodité de la chaleur au danger du feu, qui se communique avec une effrayante rapidité aux tiges desséchées des bambous qui leur servent de toiture. Trois jours après son arrivée, notre voyageur se fit bâtir une cabane sur la plage, et commença de s'occuper de la mission dont il avait été chargé. Il fit la connaissance d'un *Negre savant* (*serinno*), qui tenait école ouverte. Il enseignait à ses élèves à copier les caractères arabes avec une plume de roseau, et une encre fabriquée avec le carbone des cendres du gazon brûlé. Il s'adressa ensuite à un français, nommé Jean Billiaud, que le gouverneur lui indiqua comme la seule personne qui pourrait lui fournir le moyen de corriger le vocabulaire yoloff. Il en reçut quelques renseignemens sur la contrée que ce peuple habite, et qui paraît être située à une hauteur au-dessus du niveau de la mer, beaucoup plus considérable que celle du Sénégal, d'après la profondeur des puits qui va toujours croissant à mesure qu'on avance vers l'intérieur. Dans ces contrées arides, c'est une affaire de la première importance, et fort difficile en même tems, de creuser un puits. Il périt ordinairement plusieurs ouvriers dans les travaux. Les Africains ignorent complétement l'usage de la poulie ou du treuil, ce qui rend très-pénible l'action de puiser l'eau. Ces observations font voir combien il serait important pour l'avancement intellectuel de ces peuples, de leur faire connaître nos arts élémentaires, ces procédés si simples et si longs à trouver.

---

(1) Ces traits caractéristiques des principales nations de la Cote Africaine, avaient déja été signalés par un voyageur français, M. Mollien, dans son intéressant ouvrage sur l'Afrique.

L'île Sainte-Marie est le principal entrepôt commercial du fleuve de la Gambie. Des ouvriers noirs (*orpailleurs*), qui passent leur tems à trier le sable des rivières, pour en retirer quelques paillettes d'or natif, viennent dans l'île les échanger contre des grains de verre. Des navires remontent le fleuve, et font le commerce avec les villages situés sur les rives. Dans chacun de ces villages, on trouve une sorte d'hôtellerie dont le maître remplit le rôle d'interprète et d'aubergiste. Les Noirs sont extrêmement scrupuleux en affaires. Quelquefois, ils passent une journée entière en méditation sur un marché, avant de le conclure. Il est consolant toutefois de savoir que les Nègres traitent maintenant d'égal à égal avec les Européens sur les bords d'un fleuve où se tenaient naguère les plus grands marchés d'esclaves.

M. Singleton profita de l'offre qui lui fut faite par le capitaine d'un navire commerçant, de remonter la Gambie. A *Tauhrowall*, il vit avec intérêt une femme de la race noire filant à la quenouille; elle plongeait ses doigts humides dans une poudre d'os calcinés. Il visita un cimetière, où chaque tombe présente une ouverture creusée par les hyènes qui infestent ces contrées. En parcourant un village africain, il fut étonné de voir un Nègre qui avait monté, sans secours étranger, un établissement complet de serrurerie. Ses marteaux et son enclume d'une très-petite dimension; ses soufflets de peau de chèvre non dépouillée de ses poils; son foyer qui n'était qu'une excavation pratiquée dans le sol; la cheminée de sa forge qui était faite de gazon desséché : tout annonçait le commencement des arts dans des contrées que la vile cupidité des marchands d'esclaves a retenues dans la barbarie.

On peut juger du chagrin de notre voyageur, lorsqu'il rencontra plusieurs bâtimens qui allaient à la recherche des

esclaves, et qui suivaient la même direction que lui. A *Dumasansa*, il apprit que deux rois du pays se disputaient vivement le titre de chef, et le droit de porter une espèce de bonnet de mauvaise toile grise. On avait déjà livré plusieurs batailles sanglantes, et les marchands d'esclaves, attirés comme des vautours par le bruit de guerre, s'étaient rassemblés sur le rivage et attendaient les prisonniers.

En remontant toujours la Gambie, le lit du fleuve se resserre de plus en plus. Les troncs serrés des mangliers (*Rhizophora mangle*) garnissent le bord de l'eau, et empêchent l'action de la brise. Il fallut avancer à force de rames. Il serait possible que les troncs de ces arbres, exposés à une température fort élevée et fort humide, fussent la cause de l'insalubrité qui règne dans ces parages, et dont un quart des Européens nouvellement débarqués est victime tous les ans. Dans quelques endroits, près de la bouche de ce fleuve, un mollusque attache sa coquille bivalve aux tiges de ces arbres aquatiques. M. Singleton ne put faire qu'un petit nombre d'observations d'histoire naturelle et de physique (1); cependant il mesura les dimensions de plusieurs *tumulus*, ouvrage des fourmis *termites*, dont les habitations souterraines s'élèvent d'une dizaine de pieds au-dessus de la surface du sol. Ce fait est important; car il

(1) Il est à regretter qu'il n'ait pas suivi avec plus de persévérance la marche du thermomètre. La moyenne de six observations, faites à Bathurst, durant le mois de mars, qui, dans nos climats du moins est très-favorable pour la détermination de la température de l'année, eut donné une moyenne de 25° cent. La saison des pluies commence à Bathurst en juillet, et finit en octobre; à Sierra Leone, en juin, et continue jusqu'en novembre. Il ressentit à Bathurst, le 15 mai 1821, une secousse de tremblement de terre. Les oscillations du sol paraissaient être verticales. Je ne consigne ce fait que parce que ces phénomènes se sont manifestés en Europe d'une manière effrayante sur plusieurs points, à peu près à la même époque.

existe dans l'Amérique méridionale, et presque sous la même latitude, des districts immenses où toute civilisation est rendue impossible par les ravages effrayans de ces insectes, qui détruisent en peu d'heures les bois les plus durs.

Toutes les hordes africaines que M. Singleton visita, ou sur lesquelles il put recueillir des renseignemens, ont chacune des mœurs nationales, qui les distinguent très-nettement les unes des autres. Les Yalofs sont divisés en castes héréditaires. On remarque chez ce peuple *la tribu impure des Gaewells*, qui exerce le métier infâme de baladins ou de chanteurs. Ces hommes sont l'objet du mépris général : il leur est défendu de se désaltérer avec du lait, et de vivre dans l'enceinte des villes ; on leur refuse les honneurs de la sépulture. Les corps de ces réprouvés sont jetés dans le fleuve ; et s'il n'y a pas d'eau courante dans le voisinage, on enferme le cadavre dans le tronc creusé d'un énorme *carica ;* car l'odeur d'un *Gaewell* rend stérile la terre où il repose. Quelquefois, *un bon Yalof* (c'est - à - dire *qui ne travaille pas*, un *Yalof privilégié*) les invite, lorsqu'il donne une fête, à célébrer, durant le festin, les louanges de ses ancêtres. Les chants du poète font oublier alors l'impureté du *Gaewell.* Ces hommes méprisés sont cependant les *bardes*, les *scaldes* de l'Afrique. Dans les combats, leur fonction est d'inspirer le courage militaire : s'ils ne réussissent pas à rallier les fuyards dans une déroute, c'est une preuve de l'impuissance de leurs chants, et on les envoie à la mort. Tous ces traits de mœurs sont fort curieux ; ils établissent une ressemblance remarquable entre les usages de ces tribus africaines, et les coutumes des peuples indous, et des nations de la grande branche germanique, qui paraît être aussi d'origine asiatique. Ces rapports surprennent à la première vue, mais ne sont pas très éton-

nans. L'histoire générale des hommes se réduit presque tout entière à des recherches d'analogie.

Je passe sous silence plusieurs détails intéressans, pour arriver à la description des villes peuplées de nègres affranchis. En visitant ces villes noires, l'attention de M. Singleton fut dirigée principalement sur les écoles, qu'il trouva partout dans l'état le plus florissant. A *Gloucester Town*, les Africains affranchis ont enfin consenti à travailler pour leur propre compte. On eut d'abord la plus grande peine à leur faire comprendre qu'ils toucheraient le montant de leur salaire. Tout-à-fait incrédules quant à la générosité des blancs, ils répétaient en mauvais anglais : « *Pourquoi travailler*; *roi prendra tout* » Mais bientôt, désabusés d'une erreur qui atteste leur longue oppression, ils se sont appliqués au travail avec cette ardeur et cette intelligence qui sied à des hommes libres.

Les cabanes qu'ils ont bâties sont d'une construction légère, mais assez solide. Un enclos de quatre arpens entoure leurs demeures. Comme les colons américains, ils éprouvent les plus grandes difficultés à se débarrasser des vieux arbres, ces végétaux qui prennent un accroissement gigantesque dans des climats si chauds et si humides. Ils cultivent principalement le cocotier, le maïs et la canne à sucre. Leurs portions de terre sont divisées par des plants alignés d'une grande espèce d'ananas, dont les feuilles herbacées s'entrelacent et forment une haie. Tous ces fruits se vendent très-bien à *Regent's Town* les jours de marché. On peut voir dès le lever du soleil les Noirs descendre des collines qui bornent l'horizon, la tête chargée d'un immense panier de fruits qu'ils ont eux-mêmes récoltés. On remarque déjà dans *Regent's Town* deux édifices assez beaux, la maison de l'intendant et l'église. La population s'élève à treize cent cinquante habitans. Dans ce nombre,

il y a sept cents Noirs qui vivent dans l'aisance, du produit de leurs fermes. Leur goût pour l'industrie se manifeste d'une manière remarquable. Les maisons sont bien alignées, spacieuses et commodes. Elles ont un air de propreté qui surprend au premier abord chez une race d'hommes qui ne sont pas très-soigneux de leur personne. On remarque déjà chez ces ménages africains quelque chose de *confortable*, qui rappelle les mœurs anglaises. Dans plusieurs des maisons, on trouve des meubles et des fauteuils d'une forme élégante, couverts des étoffes du pays. Déjà quelques Noirs ont ajouté un étage à leurs habitations. C'est un tres-grand pas pour arriver à une civilisation plus avancée.

Les procès sont rares à *Regent's Town*. L'avis de l'intendant est une loi pour les Noirs. Son caractère doux et bienveillant est apprécié par les Africains, les plus aimans des hommes quand on leur fait du bien. Il exerce un empire absolu, une sorte de gouvernement patriarchal. Rien n'est plus intéressant que de voir nos institutions civiles et judiciaires, résultat d'une si longue civilisation, s'établir chez des hommes qui viennent tout récemment d'être arrachés à l'esclavage. M. Singleton assista à un jugement de la cour d'assises de Bathurst. Il s'agissait d'un Nègre qui avait voulu tout simplement vendre un de ses voisins à un marchand d'esclaves. Le voisin trouva fort mauvais qu'on essayât ainsi de disposer de lui, et rendit plainte devant les tribunaux d'une atteinte à la liberté individuelle. Le jury noir présenta son verdict, *coupable;* et l'accusé fut condamné à la peine de cent coups de fouet, et à quatre ans de travail au profit de l'état. La population de la ville noire de Bathurst s'élève à deux mille habitans. Cette population varie sans cesse en nombre. En général, le seul obstacle aux progrès rapides de ces centres de civilisation, c'est la

raite des Noirs, et toujours la traite des Noirs. Des Africains, attirés par la tranquillité et la paix dont jouissent leurs compatriotes dans ces villes de refuge, s'y rendraient en foule de contrées fort éloignées, si la crainte d'être enlevés dans le chemin, soit par les marchands d'esclaves, soit par leurs rois, ne venait arrêter leur voyage.

Un assez grand nombre d'arts utiles et même d'agrément fleurissent dans ces villes à peine formées. Un Nègre établit, vers le commencement de 1821, une manufacture de briques faites par le procédé du moulage. Chaque cuite est de mille carreaux, dans un four pratiqué sous terre dans un nid de *termites* abandonné. Il livre à 60 francs le millier. Il paraît que dans l'intérieur les arts sont bien plus avancés encore. Les Nègres y ont établi des fonderies de cuivre, qui confectionnent un très-grand nombre d'ustensiles de ménage. Aucune de ces nations ne sait travailler les mines de fer. L'exploitation de ce métal, le plus utile de tous, et en même tems le plus difficile à extraire de ses mines par sa facile oxidation et l'excessive température nécessaire pour le fondre, est toujours la preuve d'une civilisation fort avancée. Chez tous les peuples sauvages où on a trouvé des instrumens de ce métal, ils provenaient de ces masses malléables de fer natif, qui gissent sur la surface du sol, et ne sont probablement autre chose que d'énormes aérolithes. Dans les villes que M. Singleton visita, les Noirs fabriquent du vin de palmier, et tressent des cordes assez solides, avec les stipules des jeunes pousses. Ils ont imaginé un procédé très-simple pour atteindre le sommet des troncs élancés des palmiers, qui s'élèvent en colonne à une hauteur considérable. Ils cultivent aussi l'indigo, et cette branche d'exploitation pourra devenir très-importante un jour.

Un obstacle assez grand à la civilisation de ces peuples,

ce sont leurs idées enracinées de *fétichisme*, qui ont frappé tous les voyageurs, sans qu'on ait expliqué bien clairement l'origine de ce singulier système, qui ne paraît appartenir qu'à la seule race éthiopienne. Il vaut mieux cependant que le polythéisme sacerdotal qui règne en Asie. Le *fétichisme* permet à chaque Nègre de se faire des dieux à sa manière ; il y a là une sorte de liberté d'examen. De plus, il paraît remplacer chez ces tribus sauvages un culte extérieur et une religion positive. Les Nègres sont libres d'attacher une propriété surnaturelle à la première chose venue. Les uns adorent le soleil et le tonnerre, les autres tremblent à l'aspect d'un petit papier qu'un voyageur européen aura barbouillé de caractères noirs. Ils ont tant de confiance dans ces amulettes, qu'un jour l'un d'eux défia l'officier qui commandait un bâtiment anglais de lui faire le moindre mal en déchargeant sur lui un fusil à bout portant. On peut bien penser que l'officier refusa de faire l'expérience ; mais il dirigea son arme sur le *fétiche* qui rendait invulnérable, et qui était un morceau de bois sculpté. L'explosion le mit en pièces. Le Nègre ne fut pas pour cela réduit au silence. Il se consola, en disant que le *fétiche* d'un noir *perd sa vertu quand on le fait agir sur un blanc.* Quelquefois deux Nègres qui sont ennemis, et persuadés chacun de la vertu de leurs fétiches, se proposent un défi et se battent jusqu'à la mort. C'est précisément le *jugement de Dieu* de notre moyen âge, qui se reproduit sous une autre forme.

Avant de quitter l'Afrique, M. Singleton visita *Mandinari* : c'est un établissement fondé par des missionnaires protestans, qui suivent les idées austères de Jean Wesley. Ce ne fut pas sans peine qu'ils obtinrent la permission d'y élever quelques cabanes. Les Noirs disaient sans cesse que l'approche des missionnaires annonce l'arrivée des

hommes blancs qui viennent emporter des esclaves. Ils ne se doutaient pas que le voyageur qui les visitait alors avait quitté sa patrie dans l'unique dessein de leur procurer les bienfaits de la civilisation, et de leur faire chérir davantage cette liberté qui vient de leur être rendue. Dans une plaine fertile couverte d'un épais gazon de graminées, ombragée de palmiers chargés de fruit, qui, répandant quelque ombre, permettent à des liliacées de croître à leur pied, un tisserand nègre avait établi son atelier. C'était simplement quatre tiges de bambou fichées en terre, et supportant un toit de bois non encore équarri. Le métier, réduit à son expression la plus élémentaire, était à la fois simple et ingénieux. Un des gros fruits ligneux du palmier servait d'attache commune aux fils réunis. Le Noir maniait la navette avec adresse, mais l'ouvrage avançait lentement. Il travaillait avec l'air de loisir et de sécurité d'un homme qui sait que son travail ne lui sera pas ravi. Notre voyageur voulut faire un petit tableau de cet essai des arts dans les déserts africains. Les noirs, qui sont bien payés pour craindre les blancs, examinent toutes leurs démarches avec une grande défiance. Celui-ci se persuada qu'on faisait son signalement pour le vendre comme esclave. Sur-le-champ il quitta son métier et s'enfuit. Il ne fut pas difficile de lui faire reconnaître son erreur. M. Singleton lui montra l'esquisse qu'il avait commencée. Il reconnut en lui un de ces amis de l'humanité, dont l'active bienveillance a consolé son pays de ses longs malheurs, et que les Noirs se représentent comme des hommes « *qui ne font pas la guerre, et qui sont les pères des Africains.* » Le Noir rassuré reprit son ouvrage, et le bon quaker acheva son dessin.

Avant de terminer cette notice, j'éprouve le besoin de dire un seul mot sur un genre d'argumens sans cesse employé par le très petit nombre de personnes qui n'envisagent

pas la traite des Noirs avec l'indignation qu'elle doit inspirer à tous les cœurs honnêtes. On parle beaucoup d'*infériorité intellectuelle*, de *facultés plus rétrécies*, d'une *prépondérance des sens sur la pensée*. Ces considérations sont très-graves. Renfermées dans les traités de physiologie, elles seront simplement regardées comme des vues plus ou moins hypothétiques sur l'organisation de l'homme ; mais, reproduites dans certains ouvrages de politique et d'un faux intérêt colonial, elles seront mises en avant pour justifier les procédés les plus barbares et les plus sacriléges. D'abord, tout ceci n'est rien moins que prouvé. Où est la grande nation noire qui permette d'établir ces conclusions ? Les Nègres ont-ils jamais eu l'occasion de laisser prendre un essor tranquille à leur esprit? Dans quel tems ont-ils joui du repos nécessaire aux travaux intellectuels ? Cependant, toutes les fois que les malheureux esclaves ont eu de la liberté, les qualités de l'intelligence leur sont venues avec elle (1). Partout où on les a affranchis, ils ont montré un goût très-prononcé pour une ingénieuse industrie. Ils ont cultivé avec un succès non douteux les arts et la littérature ; surtout ils ont déployé la sensibilité la plus pure et la plus vive. Enfin, leur cœur s'est ouvert tout comme le nôtre aux sublimes impressions du beau et du juste. Voilà les faits. Mais, quand il n'en serait rien, quand tout ceci serait faux, la traite en serait-elle moins un brigandage épouvantable ? Ravager les côtes d'un immense continent, arracher des hommes à leur patrie, les enchaîner comme des bêtes féroces, les jeter à la mer quand ils sont malades, n'est-ce pas là des forfaits sans excuse, sans prétexte, sans mesure ? Quel rapport ces attentats ont-ils avec la question physio-

(1) On connaît le curieux ouvrage de M. Grégoire, *sur la Littérature des Noirs*.

logique? Avant de savoir si nous avons le droit d'acheter, de vendre des Noirs, nos frères, nos égaux, irons-nous mesurer l'angle facial? Respectons assez les sciences pour croire qu'elles ne fourniront jamais l'ombre d'un motif pour pallier l'horreur de l'esclavage, et nous ne serons pas tentés d'abandonner l'étude des lois admirables de la nature, à cause des conséquences que des interprètes perfides pourront en tirer. *Charles* COQUEREL.

NOTICE *nécrologique sur C. L.* CADET-GASSICOURT, *pharmacien, membre de l'Académie de médecine et de plusieurs sociétés savantes, l'un des collaborateurs de la* Revue Encyclopédique.

LA publication de cette NOTICE est une double dette que nous éprouvons le besoin d'acquitter : d'abord, au nom des rédacteurs de la *Revue*, envers un de nos collaborateurs les plus estimables, qui, ainsi que le savant et respectable VOLNEY, avait apprécié l'importance et le but de notre philantropique entreprise ; puis, au nom de la patrie et de l'humanité, envers un homme de bien, également distingué par l'étendue et la variété de ses connaissances, et par le noble usage qu'il n'a cessé d'en faire. C'est dans une *Notice sur la vie et les ouvrages de Cadet-Gassicourt* (1), écrite et publiée par M. Eusèbe SALVERTE, qui a dignement célébré la mémoire de son ami, et qui est aussi associé à nos travaux, que nous avons puisé les détails qui vont suivre.

(2) Paris, 1822; *in*-8° de 40 pages, avec cette épigraphe : *Amicum perdere est damnorum maximum.* (P. SYRI SENTENT.) — Perdre un ami, est le plus affreux des malheurs. — Baudouin, frères, rue Vaugirard, n° 36.

Charles-Louis CADET-GASSICOURT était né à Paris, le 23 janvier 1769, d'un père à qui d'importans travaux dans la chimie et la pharmacie avaient acquis une juste célébrité, et que faisaient adorer de sa famille et de tous les infortunés qu'il pouvait découvrir, sa bonté, sa douceur et sa bienfaisance. Le jeune Cadet-Gassicourt profita de bonne heure, dans la maison paternelle, de la conversation de Condorcet, de Buffon, de Bailly, de Lalande, qui ne tardèrent pas à remarquer ses heureuses dispositions. Il fut auteur, à quinze ans, d'un mémoire *sur l'histoire naturelle*, auquel Buffon accorda des éloges. Son penchant prononcé l'entraînait vers l'étude des sciences physiques, et surtout de leurs applications utiles. Mais M. Cadet, père, désirait que son fils suivît la carrière du barreau : il y entra donc, et s'y distingua principalement par de bonnes actions. Le jeune avocat termina des procès, soulagea des infortunés, arracha des innocens à d'injustes condamnations qu'ils avaient subies.

« Cependant, dit M. Salverte, elle éclata cette révolution, dont le tableau, esquissé et défiguré tour-à-tour par toutes les passions, attend, pour être placé dans la galerie de l'histoire, le pinceau d'une postérité impartiale. Nous étions jeunes alors : aucune expérience raisonnée, aucune réflexion égoïste ne tempérait notre amour ardent de la patrie, notre enthousiaste espoir d'un bel avenir..... L'émigration et les cris de vengeance qui l'avaient annoncée, les menaces, les insultes, et l'invasion de l'étranger, en exaltant au plus haut degré l'indignation et le besoin de la défense commune, avaient jeté la révolution hors de la route que le patriotisme lui avait d'abord tracée. Résister en face, disputer aux bourreaux leurs victimes, sans s'émouvoir du danger présent, sans s'inquiéter si, quelque jour, un parti ingrat ne vous confondrait pas avec

les bourreaux, parce que vous vous seriez trouvé avec eux sur les mêmes champs de bataille..... Tel fut le parti qu'embrassa Cadet-Gassicourt. En 1792, il parvint à arracher des prisons un frère aîné de son père (M. *Cadet de Chambine*), la veille même des massacres de septembre. L'année suivante, il fit casser le jugement inique qui condamnait un brave militaire à une peine infamante. »

Il éprouva bientôt le même sort que d'autres amis sincères de la patrie, dont la conscience et le caractère, toujours solitaires, libres et indépendans, les rendaient victimes des sectes politiques et des fureurs aveugles des partis, dont ils refusaient d'épouser les passions et de servir les vengeances. Cadet-Gassicourt, forcé de fuir la proscription, se réfugia dans une vaste usine du Berry, où, appliquant à la pratique les connaissances qu'il tenait de la théorie, il cherchait à diminuer la fatigue des ouvriers et à perfectionner les procédés de l'industrie. Rendu à ses foyers et devenu électeur, en 1797, il rassembla dans un petit écrit : *la Théorie des élections* (1), les principales idées qui doivent diriger l'homme appelé à élire les mandataires de la nation dans un gouvernement représentatif.

Après la fatale journée du 18 brumaire, la nation, séduite et abusée, commençant à échanger, contre une gloire fausse et trompeuse, la liberté qui était le but de ses recherches et de ses sacrifices, et qu'elle n'avait pu encore

(1) On peut trouver le complément des mêmes vues, dans un autre écrit, publié d'abord en 1817, et réimprimé en 1818, sous ce titre : *Manuel électoral* à l'usage de MM. les électeurs des départemens de la France, contenant une *instruction familière*, en cent articles, *pour tous les Français appelés à exercer le droit électoral*, et un *projet d'instruction* pour un député qui veut justifier la confiance de ses commettans. — Un petit volume *in*-18, de 129 pages. Eymery, rue Mazarine, n° 30; et au Bureau central de la *Revue Encyclopédique*, rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18. Prix, 1 fr.

atteindre, s'enfonça, avec une confiance noble, mais imprudente, sous une longue avenue de lauriers, à l'issue de laquelle un très-petit nombre d'hommes, animés d'un instinct prophétique, voyaient dès-lors s'ouvrir, dans un avenir plus ou moins éloigné, un gouffre ensanglanté où serait précipitée la patrie. Cadet-Gassicourt, jeune encore, partagea l'illusion excusable de la plupart des Français, et de beaucoup d'excellens citoyens; mais, comme s'il eût pressenti la funeste direction dont nous allions subir l'influence, il énonça, dans un *cahier de réformes*, ce que tous les bons Français auraient voulu voir succéder au régime du directoire. (1)

Le tombeau de Jacques Molay, le plus piquant des écrits politiques de Cadet-Gassicourt, publié en 1797, avait pour but de déterminer l'influence que les sociétés maçoniques ont exercée sur les événemens de notre révolution. L'auteur fut conduit à tracer une *Histoire des sociétés secrètes*; mais il ne l'a point mise au jour, craignant de n'avoir pas saisi dans son entier ce vaste et important sujet.

Des occupations littéraires étaient les délassemens de ses travaux politiques : et l'on vit paraître successivement *le Souper de Molière*, l'un des premiers ouvrages dramatiques

---

(1) A la même époque (frimaire an VIII), parut une brochure assez remarquable, et inspirée par les mêmes sentimens que le *Cahier de réformes*, qui avait pour titre : *Entretien politique sur la situation actuelle de la France, et sur les plans du nouveau gouvernement.* L'auteur de cet écrit, tout en ménageant le caractère ombrageux et despotique de Bonaparte, qui venait de saisir un pouvoir militaire presque absolu, espérait le rattacher encore, par un sentiment profond des véritables intérêts de sa puissance et de sa gloire, à la cause de la liberté publique, à laquelle, en sa qualite de *consul*, il promettait de rester fidèle, même après avoir dissous les conseils nationaux par la force des baïonnettes.

où l'on ait mis en scène les hommes célèbres des siècles de Louis XIV et de Louis XV ; un *Voyage en Normandie*, non moins agréable, et plus instructif que celui de Chapelle et de Bachaumont ; un *Essai sur la vie privée de Mirabeau*, qu'on retrouve avec plaisir à la tête des œuvres complètes de cet éloquent publiciste ; *Saint-Géran*, critique ingénieuse du néologisme, qui menaçait alors d'envahir la langue et la philosophie.

Cadet-Gassicourt a publié, depuis, plusieurs écrits politiques, dont les applications appartiennent aux circonstances, et dont les principes sont de tous les tems. Nous citerons *les quatre âges de la garde nationale*, où, traçant l'histoire de cette précieuse institution, renouvelée en 1789, après une interruption de moins de 150 ans, « il indique les moyens de concilier, dans son organisation, la plus grande utilité publique, et le plus grand respect pour la liberté des particuliers. »

Il fut jeté dans une carrière très-différente, par la mort de son père. Décidé à prendre dans la pharmacie la place que cet homme respectable y avait occupée, il se livra désormais, par devoir et par état, aux sciences qu'il n'avait jusqu'alors cultivées que par goût. Il donna plusieurs éditions perfectionnées de la *pharmacie domestique* de son père, et rédigea un *formulaire magistral*, dont quatre éditions successives attestent l'utilité. Il fut un des rédacteurs du *Bulletin de pharmacie*, recueil périodique commencé en 1809, et qui est continué avec succès, depuis 1815, sous le titre de *Journal de pharmacie*. Dès 1803, il avait publié un ouvrage d'une plus haute importance, un *Nouveau Dictionnaire de chimie*, qu'un *ordre de lecture*, indiqué en tête du premier volume, transforme en un cours élémentaire, et qui a généralement facilité aux jeunes chimistes l'étude de la science. L'auteur sentait le besoin d'en préparer une nou-

velle édition, depuis que des découvertes immenses ont une fois encore changé la face de la chimie.

Dans l'*Introduction*, qui sert de frontispice à son *Dictionnaire*, Cadet-Gassicourt se montre, comme écrivain, comme savant, comme philosophe, un digne disciple des grands maîtres dont s'honore la France. On retrouve la même élévation de vues dans sa *Thèse sur l'étude simultanée des sciences.* Il établit que l'on ne possède vraiment une des sciences physiques, que l'on ne peut travailler utilement à la perfectionner, qu'autant qu'on a rapproché de ses principes et de ses applications, la *philosophie* de toutes les autres sciences, ou « la série des principes que l'on peut déduire des faits bien observés, des phénomènes qui se reproduisent constamment et identiquement dans les mêmes circonstances (1). » M. Salverte, en rappelant les succès de l'*instruction simultanée* dans l'école polytechnique et dans l'école normale, ajoute que Cadet-Gassicourt tenait de son expérience personnelle, le droit de croire à la possibilité de cette instruction simultanée, et d'en faire apprécier les brillans résultats.

Outre les productions que nous avons citées, on doit au même auteur des *Lettres sur Londres et les Anglais*, remarquables par une grande impartialité; et un *Voyage en Autriche, pendant la campagne de* 1809, où l'on reconnaît un observateur exercé, « dont les regards se fixent avec la même netteté sur les détails qui intéressent la statistique, les

---

(1) Des vues analogues sur les rapports intimes et nécessaires qui unissent les différentes branches de nos connaissances, appelées à faire entre elles de continuels échanges, à s'améliorer et à se compléter les unes par les autres, sont exposées et développées dans l'*Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences*, imprimé à Paris, en décembre 1818, et dont la seconde édition, qui est sous presse depuis plusieurs mois, sera publiée, à la fin de cette année.

sciences et les arts, sur les mœurs et les usages, sur les grands événemens historiques, et sur les anecdotes qui donnent quelquefois la clef de l'histoire. »

Notre savant voyageur, tout en faisant ses observations, aidait lui-même à panser les blessés sur le champ de bataille, et inventait des *baguettes* pour remplacer les lances à feu de l'artillerie. Ses idées ayant pris une nouvelle direction, il écrivit *sur les moyens de destruction et de résistance que les sciences physiques pourraient offrir dans une guerre nationale.* Il concourut à plusieurs autres travaux importans, par la rédaction de mémoires nombreux et variés, qui sont épars dans les *Annales de physique et de chimie*, dans le *Cours complet d'agriculture*, dans le *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation*, dans la *Revue Encyclopédique*, etc. Depuis quinze ans, il amassait et disposait, dans un ordre méthodique, les matériaux d'un *Manuel pratique des arts chimiques.* Impatient de rendre populaires les applications des sciences aux arts et à l'industrie, il crut trouver un moyen d'atteindre ce but dans la formation d'un *Institut nomade*, dont le projet avait été inséré dans notre recueil (Tom. VI, pag. 246 à 280). Les membres de cette société ambulante devaient parcourir la France, à des époques sagement combinées, pour observer partout les progrès et les besoins de l'industrie locale, les produits et les procédés perfectionnés que chaque département, chaque canton peut emprunter à un autre, et pour appeler l'attention du gouvernement sur les résultats de leurs recherches et de leurs observations.

Au milieu de ces occupations multipliées, les devoirs de citoyen n'étaient point négligés. En 1802, Cadet-Gassicourt avait eu le bonheur de faire adopter par M. Dubois, préfet de police, le plan qu'il avait tracé pour la création

et l'organisation d'un *Conseil de salubrité*; il en fut nommé *secrétaire-rapporteur*, et il a rempli, pendant dix-neuf ans, ces fonctions avec le zèle et l'activité philantropiques qui formaient l'un des traits distinctifs de son caractère. Nous avons publié, en août 1821 (Tom. XI, pag. 252 à 279), une *Notice* de M. Salverte sur ce *conseil de salubrité*, dont la sage prévoyance et les utiles travaux influent si puissamment sur le bien-être des habitans de notre capitale.

« Cadet-Gassicourt, continue son biographe, n'avait pu suivre, dans ses nombreuses ramifications, la police sanitaire d'une grande ville, sans éprouver le besoin de transformer en principes raisonnés, et de léguer à l'avenir l'expérience du présent..... Les connaissances acquises par de fréquentes visites dans les manufactures, les fabriques et les ateliers (les hopitaux et les prisons), lui suggérèrent l'idée d'une *Statistique physiologique et morale*, où seraient indiquées les maladies propres à chaque profession, et aussi les vices, les défauts, les qualités, les vertus, qui semblent s'y rencontrer plus spécialement.... Ce n'était là qu'un chapitre du *Traité de salubrité publique et de police administrative*, où notre savant collègue se proposait..... de présenter, classés méthodiquement, les principes, les détails et les résultats de la police de la santé publique. Il s'est livré à ce travail avec une activité que la maladie même n'a suspendue que quand l'excès de la souffrance lui a fait tomber la plume des mains. Nous l'avons vu, lorsqu'une amélioration momentanée dans son état fit renaître nos espérances, se flatter que le lendemain il pourrait reprendre ses travaux, et hâter la publication de ce Traité, l'objet de toutes ses affections (1). Hélas! dès le lendemain,

(1) Le fils aîné de M. Cadet-Gassicourt, qui lui succède dans la pharmacie, et qui lui succédera également dans la noble mission de servir

des souffrances plus cruelles et une faiblesse toujours croissante vinrent détruire notre espoir et ses projets!... Le 21 novembre 1821, il a cessé de vivre. »

Toujours guidés par M. Salverte, si digne d'apprécier le mérite et de célébrer la mémoire de son ami, nous avons parcouru rapidement la vie et les ouvrages de Cadet-Gassicourt. Nous n'avons pu faire connaître qu'une partie de ses titres à l'estime des hommes de bien. Il avait été, en 1785, l'un des fondateurs du *Lycée de Paris*, qui, sous ce nom et sous celui d'*Athénée*, n'a cessé, depuis 37 ans, d'offrir un brillant asile aux amis des sciences, de la philosophie et de la littérature. Dans sa première jeunesse, « il était devenu membre de la *Société de bienfaisance judiciaire*, qui avait pour objet de soustraire les pauvres au fléau de la chicane, en soutenant gratuitement leurs réclamations, quand elles étaient fondées, et en les éclairant sur le danger de poursuivre des contestations injustes ». Il avait appartenu, depuis, à presque toutes les réunions d'utilité publique, qui se sont formées, dans ces derniers tems, pour multiplier les moyens de faire le bien.

« La société, les sciences, les lettres, l'ont perdu dans l'âge où les facultés intellectuelles ont acquis leur plus grande énergie;..... où la bonté, éclairée par la raison, opère plus de bien véritable; où les affections, et même les qualités aimables et les agrémens de société, acquièrent plus de prix, parce qu'ils ne naissent plus du charme ou de l'entraînement de la jeunesse, mais de la volonté, du jugement et de la réflexion. »

« L'amabilité, qui a sa source dans le cœur, le charme de

---

les sciences et l'humanité, se propose de mettre en ordre et de publier le *Traité de la salubrité publique*. C'est le plus digne monument qu'il puisse consacrer à l'honorable mémoire de son père.

la conversation qui tient à la bienveillance et à la franchise, autant qu'à la grâce de l'esprit, les affections vraies, qui deviennent une partie de l'existence, la bonté profonde, qui ne permet de vivre que pour servir ses semblables, la noblesse du caractère, la lucidité du jugement, l'étendue, le brillant et la facile activité de la pensée; en retraçant ces dons heureux, j'ai tracé le portrait de Cadet-Gassicourt. »

Il était digne d'avoir des amis véritables, celui qui avait concouru avec tant de zèle aux progrès des arts, des lumières, des bonnes institutions, et à la prospérité de sa patrie, et dont la vie domestique était encore une suite continuelle de bienfaits. Il avait eu le rare bonheur de ne perdre aucun des amis qui s'étaient attachés à lui, dès son enfance, et d'en acquérir de nouveaux, qui ne lui furent pas moins fidèles : j'aime à citer, dans le nombre, un de nos amis communs, cet intrépide et généreux MONTÈGRE, que la passion de l'humanité avait conduit au-delà des mers, pour appliquer ses observations et prodiguer les fruits de son instruction et de son expérience à cette nation Haïtienne, si digne d'intérêt par ses malheurs, à peine entrée dans la carrière de la civilisation, et qui commence à la parcourir avec sagesse et avec gloire. Montègre a péri, victime de son dévouement. La reconnaissance nationale des Haïtiens, dont leur président, le général Boyer, s'est montré le digne interprète, a consacré, par un monument, le nom de ce martyr de l'humanité.

M. Salverte rappelle et reproduit, à la fin de sa Notice, les discours prononcés, le 23 novembre 1821, aux funérailles de Cadet-Gassicourt, par son oncle, M. Cadet-Devaux, vieillard octogénaire, chez lequel une philantropie ardente, ingénieuse, éclairée, conserve la jeunesse de l'imagination et de l'âme, et l'activité de l'âge mûr; par M. Hyppolite Cloquet, interprète de la société de mede-

cine de Paris ; par M. Boullay, pharmacien, au nom de la Société libre de pharmacie ; et celui que M. Salverte a prononcé lui-même. Il écrira ces mots sur la tombe de son ami : *Tout à l'humanité, à la patrie, à l'amitié.*

Puissent le caractère, les actions et les travaux dont nous venons de retracer une esquisse bien imparfaite, exciter une émulation généreuse parmi ces jeunes citoyens qui sont aussi dévorés de l'amour des sciences et de l'amour de la patrie ! Puissent d'aussi nobles et utiles exemples trouver dans la génération qui s'élève, de nombreux imitateurs ! Les enfans doivent être la continuation perfectionnée de leurs pères, au lieu d'en être seulement la répétition monotone.

M. A. Jullien, *de Paris.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, *Tom.* xix. (1)

La *Société d'encouragement*, animée d'un zèle infatigable pour le perfectionnement de l'industrie, continue à porter le flambeau de la vérité dans toutes les branches de nos manufactures. C'est à ses soins et à ses sacrifices que nous devons la prospérité des arts industriels en France. Elle ne néglige rien pour provoquer dans nos fabriques une supériorité sur celles de nos voisins, qui nous dispense de payer un tribut à l'étranger pour une infinité d'objets que nous tirions à grands frais de leurs manufactures. Une nouvelle machine, un procédé nouveau, inventés soit en France, soit chez nos voisins, ne sont pas plutôt parvenus à la connaissance de quelqu'un de ses membres, que le conseil d'administration le fait examiner avec soin, et le plus souvent le fait exécuter à ses frais, pour s'assurer de la vérité des faits. Aussitôt que l'utilité en est reconnue, l'invention est insérée dans son *Bulletin*, et rendue publique par la voie de l'impression.

Ce précieux recueil ne renferme rien qui n'ait reçu la

(1) Paris, 1821; un volume in-4° de 380 pages, avec 16 planches bien gravées; publié avec l'approbation du ministre de l'intérieur. Chez Mme Huzard (née Vallat-la-Chapelle), rue de l'Éperon-Saint-André-des-Arcs, n° 7. Prix, 9 fr.

sanction de l'expérience, et ne donne au lecteur la certitude de l'exactitude des procédés et de la bonté des machines dont il renferme la description. C'est, sans contredit, l'ouvrage le plus utile pour des manufacturiers intelligens, jaloux de se tenir au courant de tout ce qui peut les intéresser, et désireux de porter le perfectionnement dans la fabrication dont ils s'occupent.

Depuis long-tems, ce recueil est justement estimé, tant par la quantité de choses qu'il renferme, que par l'esprit dans lequel il est rédigé, et le bas prix auquel il est livré. La Société d'encouragement ne fait pas un objet de spéculation de cet ouvrage ; elle ne cherche qu'à se couvrir de ses frais. Elle a bien senti que, pour arriver au perfectionnement des arts, il faut donner, à tous ceux qui les exercent, les moyens d'acquérir facilement l'instruction, et avec le moins de frais possible. Pour atteindre ce but, aucun sacrifice ne l'arrête ; elle ne compte jamais le nombre des planches, ni la perfection avec laquelle elle les fait exécuter pour rendre l'intelligence des machines plus sensible. Dans le Tome XIX, dont nous parlons, on trouve seize planches, dont trois sont quadruples, deux triples, six doubles et cinq simples ; ce qui équivaut à 35 planches ordinaires.

Le texte contient aussi beaucoup de matière, et autant que peut le permettre le caractère *cicero* et la grande justification qui ont été adoptés : toutes les pages sont scrupuleusement remplies, et les articles se succèdent sans aucun blanc.

Nous voudrions pouvoir en dire autant d'un autre ouvrage à peu près du même genre, qui a paru en même tems que le Tome XIX du *Bulletin de la Société d'encouragement* ; nous voulons parler du tome IV des brevets d'invention expirés, et dont le titre suit :

DESCRIPTION *des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*; publiée d'après les ordres du ministre de l'intérieur, par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des arts et métiers. (1)

Cet ouvrage, imprimé par ordre et aux frais du gouvernement, en vertu des articles 15 et 16 de la loi du 7 janvier 1791, n'a d'autre but que de répandre les inventions nouvelles pour en enrichir nos manufactures, afin de perfectionner l'industrie. Ce sont, nous n'en doutons pas, les intentions du gouvernement, qui n'a pas pu avoir celle de faire, de la publication de cet ouvrage, un objet de spéculation; aussi, nous sommes loin de vouloir accuser le ministre de l'intérieur, dont le zèle pour le perfectionnement de l'industrie est généralement connu, d'avoir, avec connaissance de cause, prêté l'oreille à des idées aussi retrécies. Ce sont les agens qu'il emploie qui, faute d'avoir bien réfléchi, ont écarté le ministre du but qu'il a dû nécessairement avoir en vue dans la publication de cet ouvrage.

La marche qu'on a prise conduit à un résultat tout-à-fait contraire à celui que se proposait le législateur, dans les deux articles de la loi précitée; c'est faute de l'avoir bien entendue que les agens chargés de ce travail par le ministre, sont tombés dans de graves inconvéniens, qui ne tendent à rien moins qu'à retarder les progrès de l'industrie. Nos observations porteront sur trois points principaux: 1° sur la manière dont l'ouvrage est rédigé; 2° sur la manière dont il est imprimé; 3° sur le prix auquel il est vendu.

1° L'article 15 de la loi du 7 janvier 1791, s'exprime en ces termes: « A l'expiration de chaque patente, la décou-

(1) Paris 1821, tome IV; un volume de 548 pages de texte, et 32 planches au trait. Chez madame Huzard. Prix, 25 fr.

verte ou invention devant appartenir à la société, la description en sera rendue publique, et l'usage en deviendra permis dans tout le royaume, afin que tout citoyen puisse librement l'exercer et en jouir, à moins qu'un décret du corps législatif n'ait prorogé l'exercice de la patente, ou n'en ait ordonné le secret, dans le cas prévu par l'article 11.»

L'article 16 est ainsi conçu : « La description de la découverte énoncée dans une patente, sera de même rendue publique, et l'usage des moyens et procédés relatifs à cette découverte sera aussi déclaré libre dans tout le royaume, lorsque le propriétaire de la patente en sera déchu. »

La loi veut impérieusement que tous les brevets, sans exception, soient publiés, immédiatement après leur expiration, excepté dans les cas prévus ; mais, jusqu'à ce jour, aucune exception n'ayant été prononcée, il ne peut pas exister une raison valable pour justifier la suppression d'aucun brevet de la collection. M. *Molard*, ancien directeur du Conservatoire des arts et métiers, en faisant imprimer le premier volume de ce recueil, s'est strictement conformé à l'ordre formel de la loi ; cependant, on ne peut pas disconvenir qu'il n'y ait dans ce volume beaucoup de brevets insignifians, et quelques-uns de peu d'importance. Ces motifs ne l'ont pas empêché de les publier, parce que M. Molard n'ignore pas que, dans les arts, la chose qui paraît d'abord la plus insignifiante, peut provoquer dans l'esprit d'un artiste, dont l'imagination est féconde, des idées qu'il n'aurait pas eues, sans ce germe qui les a fait naître ; et il enrichit ainsi sa patrie de nouvelles découvertes, précieuses pour l'industrie.

M. Molard ne manquait jamais d'ajouter des notes très-instructives à la suite des brevets, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion : aussi, ce premier volume a-t-il été recherché avec beaucoup d'empressement. M. Christian, au

contraire, dès le second volume, qui a été imprimé sous sa direction, annonce, dans l'avertissement, qu'indépendamment de quelques suppressions qu'il a jugées nécessaires, et dont nous parlerons plus bas, *il ne fera qu'indiquer les titres des brevets dont l'objet est une conception chimérique, que l'expérience a jugée, ou une chose que tout le monde connaît, ou que personne aujourd'hui n'aurait envie de connaître.* La loi n'a-t-elle pas absolument interdit une suppression de cette nature? n'a-t-elle pas prescrit que tous les brevets, sans exception, seraient imprimés? Les brévetés n'ont-ils pas payé largement, d'avance, les frais de cette impression? Nous ne répéterons pas ici les raisons que nous avons données plus haut, pour prouver que la moindre suppression peut faire beaucoup de tort à l'industrie. Dans le cas même où jusqu'ici elle n'aurait pas porté un préjudice notable, ne serait-il pas plus avantageux de faire imprimer, afin de se conformer à la loi, des choses même inutiles, plutôt que de s'exposer à en retrancher quelques-unes qui pourraient fournir matière à de nouvelles inventions?

Pour justifier cette suppression, M. Christian dit que « s'il arrivait que quelques personnes voulussent prendre connaissance des brevets dont il n'a donné que les titres, elles pourraient en avoir communication au Conservatoire, où ils restent déposés. » Cette observation n'est point admissible; car elle supposerait qu'on doit prendre la partie pour le tout, et voir toute la France dans les murs de Paris. Qui est-ce qui ignore que, même dans cette capitale, il faut des formalités sans nombre pour obtenir la communication de ce qu'on a besoin de voir, soit au Conservatoire, soit dans d'autres établissemens publics ou particuliers. D'ailleurs, celui qui paie pour avoir une collection, a dû s'attendre à la trouver complète, c'est-à-dire, contenant tout ce que la loi a voulu qu'on y renfermât.

2° Pour justifier le mode que l'on a employé dans l'impression de l'ouvrage, M. Christian annonce, dans l'avertissement du Tome II, qu'indépendamment des suppressions que nous venons de relever, il a écarté du contenu de chaque brevet, *des préambules inutiles*, *des digressions entièrement étrangères au sujet*. En élaguant ces choses qu'il a trouvées inutiles, et que beaucoup d'autres voudraient y voir, parce que la plupart du tems elles donnent des détails sur les manipulations des arts, ou des tentatives infructueuses qui ont été faites, il a eu pour motif, dit-il, de faire entrer un plus grand nombre de brevets dans un volume. Voyons comment son but a été atteint.

L'ouvrage a été imprimé, nous ne dirons pas avec luxe, il serait déplacé dans un livre de cette nature, destiné à enrichir nos manufactures de procédés nouveaux; mais avec une étonnante prodigalité. La justification est aussi étroite qu'il a été possible de la faire, et l'on a cherché à mettre dans chaque page le moins de matière qu'on a pu. Beaucoup de pages ne contiennent que quelques lignes d'impression; les titres de chaque brevet occupent le tiers de la page, de sorte qu'en terme de librairie, *on a couru après les pages*. On avait cependant un modèle frappant sous les yeux, le *Bulletin de la Société d'encouragement*; la justification de ce dernier ouvrage est de deux onzièmes plus grande que celle des *brevets expirés*. Chaque page de ces derniers ne contient que 32 lignes, tandis que chaque page du *Bulletin* en contient 39; ajoutons à cela que ce dernier ouvrage a 32 pages de plus que l'autre. Il résulte de cette première comparaison, et par un calcul très-exact, qu'en supposant toutes les pages pleines dans les deux volumes, celui des *brevets* est à celui du Bulletin dans le rapport de 2 à 3. Si l'on évalue ensuite tous les blancs inutiles, dont une sévère économie et l'intérêt de l'industrie réclamaient la suppres-

sion, on sera bientôt convaincu qu'ils sont encore dans le même rapport de 2 à 3. Multipliant ces deux rapports l'un par l'autre, on trouve pour dernier rapport comme 4 est à 9, c'est-à-dire, que le Tome IV des *brevets* ne contient pas tout à fait la moitié de la matière que contient le Tome XIX du *Bulletin*.

Quant aux planches de ce volume, elles ne peuvent pas entrer en comparaison avec celles du Bulletin ; elles ne peuvent pas même être comparées avec celles des trois premiers volumes; car, en les mettant les unes à côté des autres, on sera bientôt convaincu qu'elles ont toujours perdu de leur première perfection, et que les dernières ne sont certainement pas sorties du burin de M. Leblanc, qui fait infiniment mieux.

3° Si l'on eût soumis au ministre de l'intérieur les observations que nous venons de faire, Son Excellence, qui désire ardemment que les arts s'élèvent en France au plus haut degré de prospérité, aurait bien senti que c'est porter un grand obstacle à leurs progrès que de fixer le prix de cet ouvrage à 25 fr., tandis que le Bulletin de la société, qui contient plus du double de matière, et un plus grand nombre de planches beaucoup mieux exécutées et plus chères, ne se vend que 9 francs. Le ministre n'aurait pu se dissimuler que les frais d'impression ne coûtent rien au trésor, puisque chaque brévété a payé beaucoup au-delà de sa quote-part, et que l'intérêt de l'industrie exige que cet ouvrage, en contenant au moins autant de matière que le *Bulletin* auquel nous l'avons comparé, soit livré au plus bas prix possible, prix qui devait être plutôt au-dessous de celui du Bulletin qu'au dessus, afin qu'il pût se trouver dans toutes les mains. Si le prix en était ainsi modéré, la vente en couvrirait facilement les frais, et ce serait tout au plus ce que le gouvernement devrait exiger.

Le premier volume contenait 594 pages ; il se vendait 17 francs. Le second n'en a que 292 ; le troisième, 284 ; et le quatrième, 348. Ces trois derniers se vendent cependant 25 francs chacun. On ne conçoit pas d'où vient cette augmentation prodigieuse, lorsqu'il y a moitié moins de matière : c'est peut-être parce que les trois derniers ont un plus grand nombre de planches ; mais aussi quelle différence dans l'exécution !

De ce que, pour le premier volume, on avait adopté une justification trop petite, et un genre d'impression trop prodigue, faudrait-il en conclure qu'il y ait obligation de perpétuer les mêmes erreurs ? Assurément, tout homme sensé se décidera pour la négative. La Société d'encouragement, que nous prendrons encore pour exemple, avait adopté, pour les deux premières années de son existence, une forme d'impression dont elle reconnut les défauts ; elle n'hésita pas d'en changer, dès la troisième année ; elle en donna les motifs dans une notice.

Indépendamment de toutes les raisons que nous avons données pour prouver que ce changement est indispensable, et que nous croyons hors de réplique, en voici une autre qui n'est pas la moins importante. A la fin du trimestre de janvier 1821, le nombre des brevets délivrés s'élevait à 1506. Les quatre volumes déjà imprimés n'en contiennent que 326 ; par conséquent, en suivant la même marche que l'on a adoptée, il faudra encore onze à douze volumes pour contenir les 1180 brevets qui restent à publier dans le moment présent : et, si l'on n'en publie qu'un par an, comme on l'a fait pour les trois derniers, nous ne connaîtrons que dans douze ans des découvertes dont nous avons le droit de jouir dans un tems bien plus rapproché.

Pour obéir à la loi, et pour faire jouir l'industrie des richesses qui lui appartiennent, il est urgent de hâter la pu-

blication de tous les brevets expirés, *sans exception*, en prenant les moyens économiques que nous avons proposés ; il convient également, à commencer de 1822, de donner tous les trois mois un cahier qui renferme tous les brevets expirés dans les trois mois précédens. Les quatre cahiers formeraient un volume ou une année.

Il faudrait ensuite ordonner impérieusement que, chaque année, il fût livré au public deux volumes des brevets arriérés. Ce travail n'est ni difficile, ni pénible : il s'agit seulement de corriger, en copiant, les fautes contre la langue, et il ne faut aucun effort d'imagination. Les planches seraient la partie qui exigerait le plus de tems ; mais, en supposant que chaque volume contînt 50 planches, serait-il donc si difficile, à Paris, de faire graver au trait, et par les meilleurs artistes, cent planches dans un an? En suivant cette marche, et en adoptant la justification et les moyens économiques adoptés par la Société d'encouragement, dans quatre ans au plus on aurait mis entre les mains des artistes, les découvertes récentes, et l'on ouvrirait une nouvelle carrière à l'industrie ; tandis que de la manière dont on s'y prend actuellement, ce n'est qu'après 10 à 12 ans d'attente que nous serons appelés à jouir d'une propriété qui nous était déjà acquise depuis 12 ans. Il serait important aussi qu'à la fin du premier volume à émettre, on rétablît le texte des brevets dont nous ne connaissons que le titre.

En adoptant ce plan, on se conformerait à la voix impérieuse de la loi ; on agirait dans l'intérêt de nos manufactures et de la prospérité publique, qui réclament avec instance tout ce que la loi a voulu leur accorder.

L'esprit de critique n'a nullement guidé notre plume : nous n'avons eu en vue que le perfectionnement des arts et de l'industrie, et l'exécution entière d'une loi qui a pour objet de favoriser leurs progrès. LE NORMAND.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

OBSERVATIONS DES RÉDACTEURS. — Deux nouveaux ouvrages sur la Suisse ont paru depuis peu : les auteurs ont considéré leur objet commun sous un point de vue tout à fait différent ; en sorte que l'on pourrait dire qu'ils se complètent l'un l'autre, et qu'il est indispensable de les lire tous les deux pour bien connaître le pays et la nation qu'ils décrivent. Ce motif nous a déterminés à réunir dans un seul article les analyses des deux ouvrages.

Nous croyons d'abord devoir placer ici quelques réflexions sur la prodigieuse multitude d'écrits que les voyages en Suisse ont fait naître. Avant l'apparition de ceux dont nous allons parler, nous n'avions pas moins de trois cents volumes sur les cantons helvétiques, sans compter les cartes et les gravures. N'est-il pas à craindre que le sujet ne s'épuise, et que la curiosité publique ne se fatigue ? A l'avenir, il conviendra peut-être de diriger notre attention vers d'autres objets, d'autres mœurs, d'autres nations ; et même, pour l'intérêt des descriptions pittoresques, il sera utile d'étendre les observations hors des limites qu'on a trop respectées jusqu'à présent, et de varier les tableaux. Déjà quelques excursions en Savoie ont été fort utiles aux voyageurs en Suisse, ainsi qu'à leurs écrits. La vallée de Chamouni et le Mont-Blanc sont devenus pour eux une terre classique, et font un peu négliger l'Oberland, ses pics et ses glaciers. Les lacs du Milanez, surtout le lac de Côme et les sites enchantés qui l'environnent, font presque déserter les ligues grises, et par les voyageurs, et par les lecteurs de voyages. Saussure a répandu tant d'intérêt sur les environs du *Mont-Rose*, ce dominateur de toutes les Alpes,

et même du Mont-Blanc, que la curiosité publique ne les laissera pas long-tems dans leur ancienne solitude. Le Tyrol, avec ses glaciers, ses vallées, ses braves habitans, si dignes d'être connus, recevra sans doute aussi bientôt de fréquentes visites, et deviendra le sujet de nouveaux écrits. Il est même étonnant que les auteurs qui voyagent exprès pour recueillir les matériaux d'un livre, n'aient trouvé rien à dire sur les contrées qui touchent aux cantons suisses : ils auraient certainement rencontré dans la forêt Noire, par exemple, des sites, des mœurs, et même des institutions comparables à ce qu'on loue dans l'Helvétie. Quant à l'histoire naturelle, un très-bon juge en cette matière (M. *Ramond*) conseille à ceux qui ont vu les Alpes, de visiter encore les Pyrénées. Ceux qui ne voyagent que pour leur agrément, ont raison de choisir la Suisse, où tout est disposé pour la commodité des voyageurs : mais, si l'on veut ajouter quelque chose à nos connaissances, ou prévenir la satiété du public, en offrant de nouveaux objets à sa curiosité, il faudrait s'écarter des routes trop fréquentées, au risque d'éprouver un peu plus de fatigue. Nous dirons volontiers aux écrivains sur la Suisse : *Claudite jam rivos*, etc.

Parmi les cent quarante auteurs déjà connus par des écrits sur la Suisse, M. Ramond devrait occuper le premier rang. Quoiqu'il ne s'annonce que comme traducteur de Coxe, il a véritablement refait l'ouvrage de l'auteur anglais ; il l'a considérablement enrichi par ses propres observations, et l'a perfectionné en l'abrégeant. M. Ramond a parcouru la Suisse, en vivant avec les indigènes et à leur manière, parlant leur langue, admis dans l'intérieur des familles, aux cérémonies publiques, aux fêtes nationales : c'est ainsi qu'on parvient à connaître un pays. Coxe ne savait pas l'allemand, et vivait dans les auberges. De plus, quoi qu'il ait inséré dans son ouvrage quelque peu d'histoire naturelle,

on s'aperçoit aisément qu'il ne savait pas la minéralogie. Son premier traducteur, encore moins instruit, avait ajouté ses propres méprises à celles de l'auteur. Entre les mains de M. Ramond, tous ces défauts ont disparu.

A côté de cet ouvrage, et sur la même ligne, on placerait les *Voyages de Saussure dans les Alpes*, s'ils appartenaient moins spécialement aux sciences, et si l'auteur ne sortait pas aussi souvent de la Suisse. Quant aux observations philosophiques, politiques et morales, aucun voyage n'en offre de plus intéressantes. Mais, que les ciseaux des compilateurs n'aillent pas les détacher de leur place : qu'elles restent là où la pensée de l'auteur les a mises, où leur association à des matières de sciences montre les heureux effets de la réunion de connaissances diverses, où tout est disposé, et tout est nécessaire pour que l'on puisse apercevoir l'influence qu'exercent sur le moral de l'homme, les progrès de l'instruction et la présence des grandes merveilles de la nature. Venons maintenant à l'analyse des ouvrages que nous avons annoncés.

LA SUISSE, ou TABLEAU HISTORIQUE, PITTORESQUE ET MORAL DES CANTONS HELVÉTIQUES : *mœurs, usages, costumes, curiosités naturelles*, etc. : par M. DEPPING, membre de plusieurs sociétés littéraires : avec 16 gravures de costumes, paysages, etc. (1)

APRÈS une exposition rapide des beautés diverses qui étonnent les voyageurs en Suisse, et qui leur font éprou-

(1) Paris, 1822 ; 5 volumes in 8°. Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30. rix, 10 fr.

ver des impressions si fortes et si durables, l'auteur rend compte des motifs qui l'ont déterminé à publier un nouvel ouvrage sur ce pays, et du but qu'il s'est proposé.

« Si j'entreprends un nouvel ouvrage sur la Suisse, après tant de descriptions excellentes que nous possédons, je crois pouvoir me justifier par la nature du sujet. Indépendamment de ce que j'ai observé moi-même, j'ai voulu présenter un aperçu des renseignemens les plus récens et les plus authentiques que les Suisses eux-mêmes ont recueillis, et peindre la Suisse telle qu'on la connaît aujourd'hui. En me préservant de l'enthousiasme qui anime les nationaux et quelquefois les étrangers, et de l'esprit de dénigrement qui guide la plume des voyageurs remplis de préjugés, j'ai voulu être vrai, et exposer mes sentimens avec franchise; je crois que la flatterie envers les nations est aussi dangereuse que celle que l'on prodigue aux individus, et aussi coupable que l'injustice à l'égard de leurs actions louables. En semant cette description de traits historiques, je les ai toujours jugés par rapport aux principes de la justice générale, et au bonheur de la société, tel que le conçoit et que le souhaite la génération actuelle. »

Tel est le but du nouvel ouvrage de M. Depping, qui sait nous intéresser vivement, quoique la contrée dont il trace le tableau, soit celle dont on possède le plus de descriptions. Les Allemands en ont publié 60, et les Suisses, 31; 18 écrivains français, 8 anglais, un italien, un espagnol, deux polonais, deux hollandais et quatre danois, ont parcouru la même carrière, sans compter ceux qui n'ont publié que des mémoires sur quelques parties de la Suisse, ou sur des questions relatives à ce pays. (1)

---

(1) On trouve en tête de l'ouvrage de M. Ebel, *le Guide du voyageur en Suisse*, une nomenclature détaillée et complète de tous les ouvrages

L'Helvétie paraît avoir été originairement occupée par les Celtes, et successivement par des tribus du nord de l'Europe ; sa langue offre beaucoup de rapports avec l'ancien teuton ; ses montagnes étaient comme une forteresse pour les peuples qui voulaient occuper les pays conquis par les Romains. Les Cimbres et les Teutons, voulant dévaster l'Italie, prirent avec eux les Ambrons, qui étaient renommés par leur bravoure, et qui s'étendaient de la Suisse jusqu'aux bords de la Durance. Lorsque César vint combattre les Helvétiens, il eut en tête les habitans des montagnes qui font maintenant partie de la Savoie et du Haut-Dauphiné : ils avaient donc une origine commune, ou du moins d'étroites alliances entre eux. C'est ici le cas d'observer, avec l'auteur de l'*Histoire des Hautes-Alpes* (1), une singulière similitude de noms entre des lieux suisses et dauphinois. Mais voyons rapidement les événemens qui se sont succédés dans la Suisse. Elle avait, du tems de César, 60 lieues de long, 55 de large. Ses limites étaient à peu près les mêmes que celles d'aujourd'hui. On la regardait comme divisée en quatre cantons, dont l'un était le *Pagus Tigurinus*, qui avait fait passer sous le joug les soldats de Cassius ; ce *Pagus* est Zurick, à qui, dans le moyen âge, la reconnaissance publique donna le premier rang entre les treize cantons; cependant, cette ville a été injustement traitée, il y a deux ans, par un voyageur français.

La population helvétique se trouvant trop resserrée, sa jeunesse résolut d'aller s'établir près de Toulouse et de Saintes. Les habitans d'Autun, alliés des Romains, solli-

---

écrits sur la Suisse. — A Paris, chez Paschoud, libraire, rue de Seine, n° 48.

(1) *Topographie, histoire, antiquités, usages, dialectes des Hautes-Alpes.* Paris, juillet 1820. Chez Fantin, libraire, rue de Seine, n° 12.

citèrent le secours de César, qui battit les Helvétiens, les subjugua, et établit chez eux des colonies. Quelques siècles après, ils firent partie du royaume de Bourgogne; puis, de celui de France, sous les Carlovingiens. Ils passèrent enfin sous le sceptre de l'Autriche. On connaît la manière héroïque dont ils brisèrent leurs chaînes, au commencement du XIVe siècle. On conserve, à Schwitz, l'arc de Guillaume Tell, sur le modèle duquel j'en ai fait fabriquer un; il faut une manivelle pour le monter : ce qui ne doit pas faire conclure que les Suisses de cette époque étaient d'une force supérieure à celle des Suisses d'aujourd'hui. Ils formèrent peu à peu treize cantons, et se mirent à la solde des princes étrangers, comme les anciens *Gœsates* furent à la solde de Carthage et de plusieurs rois ennemis de Rome. Une guerre civile les désola, lors de la réforme de Luther; on n'était pas « aussi raisonnable que le pasteur Tschudy, qui, disant le matin la messe aux catholiques, et prêchant le soir aux protestans, répondit au reproche d'exercer ce double office, qu'il était chrétien toute la journée. » Charles-le-Téméraire porta ses armes chez les Suisses : il fut battu par eux à Granson, à Morat, et sous les murs de Nancy, où ils formaient la principale force du duc René. A la fin du XVIIIe siècle, la Suisse fut envahie par les Français, et devint le théâtre des victoires signalées que nos armées remportèrent sur les Russes. En 1802, ce pays goûta quelque repos à l'abri de l'acte de médiation du premier consul Bonaparte, et fut divisé en seize cantons. En 1813, les Suisses laissèrent violer leur territoire par les alliés qui marchaient sur Paris, où ils avaient envoyé leur landamann pour protester de leur neutralité : les contemporains de Guillaume Tell auraient su périr pour la défendre. La Suisse est maintenant répartie en 22 cantons. « L'aristocratie ressaisit une partie de ce qu'elle avait perdu dans les

révolutions, et la Suisse, forcée de renoncer aux principes libéraux qui avaient fait la base de ses constitutions antérieures, n'a pu acquérir ni force morale, ni force politique par ces derniers événemens.....» Malgré ce changement affligeant dans la situation de la Suisse, c'est encore un des pays où l'ami de la nature et de l'humanité aime le mieux à voyager et à séjourner. » M. Depping fait parcourir tous les cantons à ses lecteurs; il entremêle avec art des descriptions pittoresques, des principes d'économie politique, des notions sur les mœurs, les usages, les costumes, les dialectes, etc. Son style est simple, facile et correct, qualités d'autant plus remarquables qu'il n'est pas né en France. Des citations prises au hasard vont justifier nos éloges.

Voulons-nous connaître le plaisir que procure, au lever du jour, la vue dont on jouit sur la cîme du Righi : « Peu à peu le voile de la nuit, qui avait couvert la contrée, disparaît, et le voyageur a sous ses pieds un tableau immense, dont sa faible vue ne saurait embrasser tous les détails, ni distinguer toutes les beautés. La nappe brillante de treize lacs, grands et petits, d'immenses tapis de verdure traversés par des cours d'eau qui ressemblent à des fils d'argent; des forêts qui, de loin, ne paraissent être que de sombres taches, jetées sur ce vaste tableau; des villages et des hameaux dont les maisons ne sont plus que des points, sont suspendus sur les pentes des montagnes et des collines, ou disséminés le long des filets d'eau qui serpentent à travers les prairies. »

L'auteur fait sur Locarno, ville ou village du canton de Tésin, une singulière observation, dont l'orgueil peut profiter. « Les nobles ont formé une corporation à part; les bourgeois en ont formé une autre, et les paysans, la troisième. Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que chacune de

ces classes prie Dieu dans une église particulière. La vanité ne s'était encore avisée de cette séparation que dans le village de Locarno. »

Près du lac des Quatre-Cantons, c'est à un abbé de bénédictins, nommé Léodegard, « qu'est due l'introduction des filatures de coton et de soie, et en général de l'industrie manufacturière. Ce bienfaiteur des paysans établit dans l'abbaye un entrepôt pour le débit de leurs marchandises, et des ateliers pour l'apprêt de la soie ; il fonda une école. Le nom d'un autre abbé de ce couvent, Udelrich, mérite une mention dans l'histoire. En 1488, les paysans s'étaient soulevés contre son autorité : les troupes des cantons voisins vinrent les subjuguer et livrer leurs chefs aux juges, qui les condamnèrent à mort. Quand on soumit la sentence à la sanction de l'abbé, il dit en se tournant vers un crucifix : Je ne serais pas le serviteur du maître que je sers et qui me pardonne tous les jours, si je n'avais appris à pardonner ; qu'on les délie, et qu'ils s'en aillent en paix. Pourquoi le crucifix n'inspire-t-il pas des sentimens aussi doux à tous les juges ?..... L'auteur ajoute aussitôt après : « Une chapelle fut bâtie sur le champ de bataille ; elle couronne une éminence entre Gaiss et Alstœtten ; les Appenzellois y font un pélérinage le 14 mai de chaque année ; c'est une fête nationale, comme la plupart des anniversaires des batailles par lesquelles les Suisses ont conquis leur liberté. Les femmes, pour avoir contribué à la victoire, obtinrent la distinction honorable de précéder les hommes à la communion de leurs paroisses. »

Je ne sais si l'auteur a joui d'un point de vue charmant sur la montagne qui domine Herizau, chef-lieu des Rhodes, protestans du canton d'Appenzel. Les regards s'y portent sur une foule de petites éminences, offrant chacune une maison, un jardin, des arbres et un pré couvert de mous-

selines. Plus près de soi, on remarque comme les débris d'une planète qui se serait brisée en éclats. Si l'on se retourne, on découvre les belles plaines de la Thurgovie (1), séparées par le Rhin et par le lac de Constance, des Alpes allemandes, qui forment le fond de ce panorama. M. Depping donne des détails intéressans sur les eaux minérales de Pfeffers, que connaissent peu de voyageurs. Lors de mon séjour en Suisse, j'allai y visiter l'abbé, qui m'accueillit parfaitement. Après une courte prière et un long dîner, on me conduisit à la source que l'auteur ne paraît pas avoir visitée. Nous suivions une planche sous une longue voûte de rochers : l'eau froide qui s'en échappe de tems en tems avait pourri la planche en plusieurs endroits, et il ne restait que les barreaux de fer dont elle était soutenue de distance en distance, et sur lesquels nous posions les pieds, afin de ne pas tomber dans le précipice. La description que M. Depping fait des *Délices*, ainsi que de *Coppet* et de *Ferney*, est remplie de détails charmans, inspirés par un pareil sujet; dans le second de ces lieux, je me suis entretenu avec M. Necker, dont toutes les pensées étaient dirigées vers le gouvernement, et particulièrement vers les finances de cette France, où il a laissé tant de souvenirs divers. Aux Délices, M. et Mme Tronchin m'ont fait voir une galerie curieuse de tableaux, la chambre de Voltaire, encore disposée comme de son tems; le salon où l'on joua *Mérope* et *Zaïre*. A Ferney, je parcourus religieusement tous les lieux où ce grand homme avait porté ses pas. Le portrait de Mme du Chatelet est près du lit de Voltaire, en face duquel on a sculpté un petit monument, et au bas, ce vers

Son esprit est partout, et son cœur est ici.

---

(1) La Thurgovie est arrosée par la Thurr. Une rivière de ce nom coule à Thann, département du Haut-Rhin.

Au milieu de la chaîne des Alpes, M. Depping ne pouvait oublier le ranz-des-vaches, qu'on a quelquefois défiguré en France; il le publie exactement noté. Cet air paraît remonter à une haute antiquité, ainsi que celui de la danse du Bacchu-ber, près de Briançon, et la musique qu'on a mise sur les paroles : *il était une fille*, musique originaire du Bugey, et comprise dans l'opéra d'*Annette et Lubin* (1). Près du Saint-Gothard, est la Levantine, district hérissé de montagnes escarpées et couvertes de neiges. Les montagnards de la Levantine montrent plus de vivacité, d'énergie, et d'esprit militaire que les autres habitans du canton; quelquefois leur courage devient même de l'audace. Airolo, Faido et Giornico sont des communes assez considérables; la seconde a un couvent de capucins. Le village de Poleggio a un très-petit séminaire. Des établissemens d'un autre genre paraissent avoir existé anciennement dans ce district. On croit y reconnaître les traces d'une ligne de signaux antiques. L'église de Saint-Nicolas, à Giornico, passe pour avoir été un temple païen. Dans le même bourg, on montre les restes d'un arc-de-triomphe romain; et sur une colline, à peu de distance de Giornico, une église appelée Santa-Maria di Castello, a remplacé, à ce que l'on croit, un fort des Gaulois; de même, une tour délabrée, qui existe dans la commune de Chiggiogna, provient, dit-on, d'un ancien prétoire; enfin, entre Airolo et Quinto, on voit les ruines de deux forts lombards. Ainsi, divers peuples auraient laissé sur le revers du Saint-Gothard des marques de leur domination. »

Ce nouvel ouvrage de M. Depping ne peut qu'ajouter à la réputation déjà bien établie de son auteur. L*. D*.

---

(1) Voyez l'*Histoire des Alpes*, précédemment citée, et l'*Archéologie du Bugey*, par M. Brillat de Savarin, Tome second des *Mémoires de la Société royale des antiquaires de France*.

VOYAGE EN SUISSE, *fait pendant les années* 1817, 1818 *et* 1819; par L. SIMOND (1).

On ne doit point classer l'ouvrage de M. Simond parmi la foule des descriptions de la Suisse tracées par des observateurs vulgaires. Cet auteur a déjà publié un *Voyage en Angleterre*, qui a obtenu un succès mérité, et son nouvel ouvrage ne pourra qu'accroître sa renommée, malgré quelques opinions singulières et quelques inexactitudes qu'on peut lui reprocher.

M. Simond est entré en Suisse par Pontarlier et le Val-Traver; il a suivi ensuite différentes directions qu'il nous serait difficile de mettre sous les yeux du lecteur, quoique nous connaissions nous-mêmes la plupart des lieux qu'il a parcourus. Mais il nous semble qu'il n'y a pas beaucoup d'ordre dans sa marche; ce qui, du reste, est le meilleur moyen de bien étudier un pays; car, si vous suivez seulement les grandes routes, sans pénétrer dans l'intérieur, comment pourrez-vous véritablement connaître l'état physique et moral de la contrée que vous traversez à la hâte?

Mais la Suisse n'est pas seule l'objet des remarques de M. Simond; il se livre à des considérations intéressantes sur la partie de la France qu'il a traversée pour se rendre de Paris à la frontière. Arrivé à Sens, lors de la malheureuse famine de 1817, il y fut témoin de plusieurs excès populaires causés par la cherté des grains, et par la cupidité apparente de quelques accapareurs, qui semblaient spéculer sur la misère publique, pour vendre au poids de l'or les

(1) Paris, 1822; 2 volumes in-8°. — Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17.

subsistances qu'ils avaient concentrées de toutes parts dans leurs greniers. A ce propos, M. Simond présente des remarques savantes sur la théorie des accaparemens. Il pense que, loin d'être défavorable à l'intérêt général, ce système, au contraire, lui est fort avantageux, et doit faire cesser le préjugé grossier qui existe contre ceux qui se livrent au commerce des grains. Nous laissons aux économistes l'examen de cette doctrine, qui est exposée avec art, et digne de fixer leur attention. Nous dirons toutefois qu'elle est professée par Adam Smith et par M. Say.

En général, le voyage de M. Simond renferme des aperçus sages sur les mœurs et l'histoire de la Suisse. Il s'est moins appliqué, ce me semble, que les autres voyageurs à dépeindre les glaciers et les sites pittoresques de l'Helvétie. Mais il donne plus de détails sur l'état actuel de la société dans cette contrée. Genève surtout a fixé son attention. Cette cité industrieuse était bien digne d'arrêter les yeux d'un pareil voyageur ; et en cela M. Simond n'a pas suivi l'exemple de l'auteur des nouvelles *Lettres sur la Suisse*, qui, dit-on, n'ayant passé que quelques heures à Genève, a cru connaître assez bien l'esprit et les usages des habitans de cette ville pour nous en offrir un tableau complet et détaillé. M. Simond, au contraire, qui a vécu avec eux pendant plusieurs mois, les apprécie avec impartialité. Un trait de caractère suffira pour prouver le goût des Genevois pour les sciences et les arts. Le célèbre professeur de botanique, M. De Candolles, se servait pour ses leçons d'un recueil considérable de dessins représentant des plantes de l'Amérique espagnole, lequel lui avait été confié par un savant botaniste espagnol, M. Mosino. Il fut obligé de le rendre inopinément, et en témoigna ses regrets à son auditoire : quelques dames qui en faisaient partie lui offrirent de le copier, ou de le faire copier par leurs amies

presque entièrement en huit jours. Le travail fut achevé dans le tems convenu, et contient treize volumes in-folio. L'empressement fut général, huit cent soixante dessins sortirent du pinceau de cent quatorze dames, qui se firent un plaisir de contribuer ainsi à leur instruction, et de témoigner leur reconnaissance à leur savant professeur. Il n'existe probablement aucune autre ville de vingt-trois mille âmes, dit M. Simond, où cela fût possible.

La constitution politique de Genève mérite aussi de fixer l'attention des personnes qui aiment à étudier les institutions sociales des peuples même les plus petits. M. Simond s'y arrête et en fait connaître quelques ressorts. La nouvelle constitution de Genève offre le singulier spectacle d'une démocratie tempérée par une aristocratie assez forte, sans un pouvoir supérieur qui puisse servir d'équilibre entre ces deux élémens hétérogènes, et protéger le parti le plus faible contre le plus fort. Il semblerait qu'avec un pareil système politique on devrait voir, comme dans la république romaine, une lutte active et continuelle entre les patriciens et les plébéiens. Cet état de choses semble pourtant préférable à l'ancienne constitution, dont l'un des principaux ressorts était un conseil général, dont l'autorité était souvent tyrannique. Aujourd'hui, la publicité de la procédure criminelle, la liberté individuelle protégée par une sorte d'*habeas corpus*, le budjet annuel rendu public, et la liberté de la presse, procurent aux Genevois les principaux avantages d'un bon système constitutionnel. Mais plusieurs d'entre eux réclament encore avec raison l'élection directe et la publicité des débats des conseils.

M. Simond aperçoit un vice radical dans le pouvoir judiciaire tel qu'il est établi à Genève. Les juges sont pris dans les conseils, et y rentrent après un certain tems d'exercice. Ils sont soumis à une espèce d'élimination appe-

lée *grabeau*, qui leur ôte le caractère d'inamovibilité, si nécessaire pour leur parfaite indépendance. Les tribunaux ne sont donc, à proprement parler, que des comités du gouvernement, ou commissions temporaires, qui ne peuvent offrir une garantie suffisante à la confiance publique et aux droits des accusés.

Quant à la procédure criminelle, l'auteur du nouveau voyage nous en fait une peinture qui porte le cachet de la vérité. Il a assisté à un jugement où deux petits voleurs faisaient le sujet de l'accusation. Après la lecture de l'acte de renvoi et du premier interrogatoire des prévenus, on entendit les témoins de l'affaire, qui furent questionnés tour-à-tour par le président, le procureur-général, et les prévenus ou leurs défenseurs. Cet examen dura trois heures, après lequel la partie publique donna ses conclusions, et les avocats nommés d'office présentèrent la défense. Il paraît que la délibération des juges, qui dura deux heures, parut longue à M. Simond, puisqu'il suppose qu'ils les employèrent sans doute à dîner. A la vérité, il ajoute dans une note, qu'il a su depuis qu'il s'était trompé. Quoi qu'il en soit, les deux prévenus furent condamnés, l'un à six ans, et l'autre à cinq ans d'emprisonnement. Leur sentence, dit notre auteur, a de plus été accompagnée d'une admonition qui revenait à peu près à ceci : *Mes enfans, vous êtes deux petits scélérats; et afin de vous corriger, nous allons vous enfermer, pendant cinq et six ans, dans un lieu où vous n'aurez d'autre société que celle de gens aussi mauvais sujets que vous, et rien à faire du matin au soir que d'écouter leurs discours. Nous nous flattons, mes enfans, que profitant de la leçon qui vous sera ainsi donnée, vous sortirez de prison bien sages et bien industrieux.* Sauf l'admonition, dont nos présidens de cour d'assises font peu d'usage, cette instruction criminelle diffère peu de celle qui se pratique en France.

On voit, par ce simple récit d'une séance du tribunal criminel de Genève, que le jury n'est pas établi dans cette république. Il y avait été introduit lors de la domination française, et c'est en haine de cette origine que les Genevois l'ont aboli; c'est du moins ce que quelques-uns d'entre eux avouèrent à M. Simond. Tout a été dit en faveur de cette noble institution, et l'auteur de l'ouvrage dont nous parlons trouve, avec raison, que rien ne saurait remplacer le jugement par jurés. Nous sommes assurés que toutes les personnes qui se livrent à l'étude des lois, liront avec intérêt les réflexions de M. Simond sur cette matière: elles reconnaîtront la justesse des observations qu'il fait en rapportant ce dont il fut témoin à une séance de la cour d'assises de Rouen.

Malgré l'absence du jury, on trouve, dans la manière de procéder aux affaires criminelles à Genève, un grand progrès comparativement à ce qui existe encore à Zurich. On ne saurait rien voir de plus cruel, et en même tems de plus absurde, que l'instruction criminelle dans ce canton de la Suisse. M. Simond rapporte des détails qui lui furent fournis sur cette procédure. « Le procès criminel est encore traité dans ce canton d'une manière très-arbitraire; il n'offre aucune garantie à l'accusé contre la mauvaise volonté ou l'ignorance de son juge, qui peut le tenir tant que bon lui semble, dans les prisons, sans se presser de l'interroger. L'interrogatoire se fait en secret, sans autre témoin que l'huissier du tribunal, le secrétaire, et en cas de l'interrogation inquisitoire, du bourreau qui applique les coups de verges. La manière de battre les gens est différente : debout devant une colonne, les bras libres, ou *pendus des mains*, le corps en l'air. Dès les premiers coups, le sang ruissèle sur le corps : et, en cas extraordinaire, on prend, au lieu de verges, des baguettes ou le nerf de bœuf. Le

nombre des coups n'est pas limité. Il est aussi en usage de mettre pendant cinq, huit, dix jours, un prévenu dans un cachot humide, froid, petit, où il ne peut ni être étendu dans la longueur de son corps, ni se tenir debout, ni voir un rayon du jour; car la loi exige absolument, pour la *condamnation*, l'aveu du prévenu; c'est le même cas quand même le juge aurait la certitude que le délit aurait été commis par lui. »

Depuis que cet ouvrage est composé, quelques dispositions ont modifié la procédure criminelle dans le canton de Zurich : la torture n'est pas abolie, les coups de nerf de bœuf ne sont pas supprimés; mais le nombre n'en est plus laissé à l'arbitraire du bourreau : il est fixé par un ordre spécial du juge. Voilà, jusqu'à présent, tout ce que le bon sens et l'humanité ont pu arracher à l'esprit de routine et à la barbarie. Les juges des tribunaux russes sont plus humains envers leurs serfs que les magistrats de Zurich envers leurs concitoyens.

Nous nous sommes étendus un peu longuement peut-être sur les institutions politiques et judiciaires d'une partie de la Suisse. Mais nous croyons que le meilleur moyen de faire apprécier l'état moral d'une nation, est de rechercher à quel point sa législation est parvenue. D'ailleurs, cette partie nous a paru la plus remarquable du voyage de M. Simond, ainsi que tout ce qui concerne l'économie publique. L'institut agronomique de M. de Fellenberg, à Hofwyl, a surtout fixé l'attention de ce voyageur; il entre dans de grands détails sur les études des jeunes gens confiés aux soins de ce maître habile et judicieux, et sur les découvertes du savant agriculteur. Nous croyons que M. Simond avait déjà publié cette partie de son voyage dans la *Revue d'Édimbourg*.

Quant à l'histoire de la Suisse, M. Simond lui consacre

son second volume. On approuvera sans doute cette division, qui empêche la confusion des matières, et qui ajoute au mérite de l'ouvrage. Le premier volume n'est pas cependant dépourvu de tout intérêt historique ; il contient des anecdotes curieuses sur des faits qui se rattachent directement au sujet. On y voit deux habiles généraux, Sowarrof et Masséna, employant toutes les combinaisons de la guerre pour profiter des avantages que leur offrait leur position dans les montagnes, ou pour éviter les dangers que présentaient à de nombreuses armées des chemins à peine praticables pour les chasseurs de chamois. M. Simond rapporte encore, d'après M. Ebel, un trait qui caractérise la valeur française. Lors du fameux passage du Simplon, au mois de mars 1800, on envoya le général Béthencourt à la tête d'une colonne de mille hommes, avec ordre de se rendre en avant pour éclairer la marche de l'armée. Ils arrivèrent au bord d'un précipice de soixante pieds de largeur, dont le pont qui servait à le traverser avait été détruit par des chutes de neige et de rochers. Un volontaire s'offrit de tenter de pénétrer de l'autre côté, à l'aide des trous de la paroi, qui servaient auparavant à recevoir les poutres du pont. Effectivement, en passant ainsi ses pieds d'un trou dans l'autre, il arriva heureusement sur l'autre bord de cet affreux abîme. Une corde, dont il avait apporté le bout, fut fixée à hauteur d'appui des deux côtés du rocher : le général Béthencourt passa le second après lui, suspendu à la corde au-dessus du précipice, et cherchant à appuyer ses pieds dans les trous de la paroi. Bientôt après, les mille soldats le suivirent tous, chargés de leurs armes et de leurs havresacs. Cinq chiens, qui étaient à la tête de la colonne, se précipitèrent à la fois dans l'abîme ; trois d'entre eux furent entraînés à l'instant par les eaux impétueuses du torrent du Glacier ; les deux autres eurent

assez de force pour lutter avec succès contre le courant, et, parvenus à la rive opposée, ils grimpèrent avec peine jusqu'au haut de la paroi, où ils arrivèrent tout écorchés aux pieds de leurs maîtres.

L'ouvrage de M. Simond renferme beaucoup d'anecdotes aussi intéressantes sur différens sujets. Ce qui le distingue surtout des autres productions publiées de nos jours, c'est qu'il est presque entièrement dépourvu d'esprit de parti. Nous n'ajouterions même aucune restriction à cet éloge, si l'auteur ne nous semblait conserver trop de préjugés relativement à la révolution française. Sans doute elle a fait beaucoup de mal, les plaies qu'elle a causées sont encore saignantes, et M. Simond plus qu'un autre paraît avoir droit de déplorer ses excès. Mais on ne peut douter aussi qu'elle n'ait procuré un grand nombre de réformes utiles et d'améliorations bienfaisantes. Oublions ses maux passagers, et n'ayons présent à la mémoire que le bien qu'elle a pu faire. M. Simond a quitté la France il y a trente ans; ce n'est que depuis peu qu'il a revu le sol de sa patrie. Ce long espace de tems a été employé par lui à visiter les peuples de l'Amérique septentrionale et ceux de l'Angleterre, c'est-à-dire, les nations qui possèdent les meilleures institutions sociales. Il est donc à portée de bien juger la France ancienne et la France nouvelle; et un homme aussi éclairé que lui doit bénir la grande réformation politique, même en versant des larmes sur les malheurs qui l'ont accompagnée. Riche d'expérience, M. Simond a vu l'industrie débarrassée d'entraves parvenir au plus haut degré de perfection; les sciences morales et politiques étudiées avec ardeur pour être appliquées au bien être de l'humanité; la patrie, enfin, reprendre une nouvelle vie à l'ombre d'institutions constitutionnelles, et nous promettre de longues années de bonheur, si nous savons nous dépouiller de nos

vieilles haines, et suivre d'un pas assuré la marche du tems qui ne rétrogradera pas.

Un autre sujet de critique que peut fournir le voyage dont nous parlons, ce sont les expressions hasardées et même les fautes de langue qui y sont assez fréquentes. En général, on voit que l'auteur est peu versé dans la littérature française. C'est ainsi qu'il se trompe, lorsqu'il suppose que Rousseau, dans sa *Nouvelle Héloïse*, faisait voir à Saint-Preux, retiré sur les rochers de Meillerie, ce qui se passait à Clarens. Rousseau connaissait trop bien ces lieux qu'il a dépeints avec tant chaleur et de vérité, pour commettre une semblable erreur. Ce n'est pas Clarens, mais Vevey, que l'amant de Julie observait sans cesse lorsqu'il était à Meillerie. Or, ces deux endroits sont absolument en face l'un de l'autre, séparés seulement par la largeur du lac. Nous ne pensons pas non plus que le jugement de M. Simond sur le style de madame de Staël soit partagé par les gens de goût. Du reste, son voyage mérite d'être lu; on y puisera beaucoup d'instruction, en même tems qu'on y trouvera de l'intérêt et de l'amusement; car l'auteur a su mettre à profit ce célèbre précepte : *utile dulci.*

A. Taillandier, *avocat.*

The Herald of peace. — Le Hérault de la paix (1).

Le recueil des Mémoires de la *Société des amis de la paix*, de Londres, se compose actuellement de trois volumes : chaque année fournira un volume de plus ; le premier cahier, pour les trois premiers mois, nous est parvenu, et les autres paraîtront régulièrement.

Nous aurions voulu donner à nos lecteurs une notice un peu détaillée sur ces Mémoires; mais le nombre et la diversité des articles ainsi que l'uniformité de leur objet ne nous l'ont point permis. Presque tous ces articles sont trop courts pour pouvoir supporter une analyse ; et comment faire un choix entre plus de trois cents pièces, en prose ou en vers, contre la guerre et contre la profession des armes ? Les recueils de ce genre sont très-précieux pour les hommes qui veulent méditer; ils aident et soutiennent la pensée, lui montrent sans cesse le but et la route, l'espace déjà parcouru et suffisamment exploré; mais ils conviennent moins à une lecture, dans laquelle on ne cherche point à traiter à fond un sujet spécial. Ce n'est pas que les rédacteurs n'aient mis dans ces trois volumes autant de variété qu'on pouvait en espérer : leur correspondance avec les sociétés des amis de la paix répandues en Europe et en Amérique, avec des hommes instruits ou revêtus de hautes fonctions, les ouvrages de tous les bons auteurs, et les recher-

(1) Ce recueil est publié à Londres, par trimestre, par Hamilton, Paternoster-row; et se vend chez Hatchard, père et fils, Piccadilly; Darton et Harvey, Gracechurch-Street. A Glasgow, chez Chalmers et Collins. Prix, un shelling par numéro.

ches faites par les membres de la société, ont fourni plus de matériaux qu'il n'en fallait, et tous les goûts pouvaient être satisfaits. Mais cette abondance et cette diversité, qui sont un des mérites de ce recueil, disparaîtraient dans l'extrait que nous en ferions. Il vaut mieux engager nos lecteurs à consulter l'ouvrage même, si la langue anglaise leur est assez familière, et exprimer nos vœux pour qu'une traduction le fasse passer dans notre idiome, ou que l'on en donne une imitation. Ce dernier parti serait peut-être le plus convenable : l'esprit et les mœurs de notre nation diffèrent, par quelques nuances, de l'esprit et des mœurs des Anglais; les sommes de vérités et d'erreurs qui composent nos croyances peuvent être égales sur les deux rives de la Manche, mais elles ne sont pas semblables en tout. Il y a donc certains objets si bien connus en France, certains points de doctrine y sont si généralement admis, qu'il est tout-à-fait inutile de chercher à les appuyer par de nouveaux raisonnemens. D'un autre côté, quelques préjugés plus tenaces veulent être attaqués avec des armes d'une plus forte trempe, plus fréquemment et avec plus de constance. Il est bien à désirer qu'il se forme aussi en France des *Sociétés d'amis de la paix*, qu'elles entretiennent des relations suivies avec celle de Londres, point central de correspondance entre les philantropes qui sont épars sur toute la surface du globe, et qui voudront coopérer à la belle entreprise d'une pacification universelle et durable. En 1820, quelques personnes essayèrent de constituer une société à Paris; un comité provisoire fut nommé; un prospectus fut rédigé et soumis à l'approbation du gouvernement; mais des obstacles qui nous sont inconnus empêchèrent l'exécution de ce projet. La publication des Mémoires de la Société de Londres fera voir clairement dans quelles vues ces sociétés se forment, et quelles relations s'établissent entre elles. Il faut espérer

qu'elles n'exciteront plus aucune défiance, et qu'elles obtiendront la bienveillance et la protection des gouvernemens, puisque tous leurs efforts tendent à rendre l'action de l'administration publique plus facile, et sa durée mieux garantie.

Dans les combats à outrance que la Société de Londres soutient contre le démon de la guerre, l'arme qu'elle manie avec le plus de succès est l'autorité de l'évangile. La morale profane, l'opinion des philosophes, des historiens et des orateurs les plus renommés, toutes les forces dont notre nature est la source, auraient bien peu de pouvoir contre les passions qui veulent la guerre : c'est au nom de la divinité qu'il faut leur imposer silence, et les soumettre à l'empire de la raison. Mais il faut l'avouer, cette première victoire, pour user encore de l'expression ordinaire, était la plus facile à remporter : tant qu'il n'a été question que de convaincre les esprits, on n'a rencontré que peu d'obstacles; dès qu'il s'agira de déterminer les volontés, on aura la juste mesure des résistances à vaincre et des difficultés de l'entreprise. Tout le monde sera d'accord sur les principes, mais les avis se partageront sur les moyens de les appliquer ; l'unité d'action cessera dans le tems même qu'elle deviendra plus nécessaire. Ne faudrait-il pas préparer, dès à présent, entre tous les promoteurs de la paix universelle, une communication de leurs recherches sur l'état actuel des esprits, des mœurs et de la législation, relativement a la guerre ; sur l'influence, les progrès, ou l'affaiblissement de ces causes diverses ; sur les voies qu'il faudrait suivre dans chaque contrée pour amener l'heureuse époque du règne non interrompu de la justice ?

Si nos méditations se bornaient à des objets de philosophie spéculative, s'il ne s'agissait que de la recherche de la vérité, il faudrait y procéder avec toute la rigueur du rai-

sonnement. La vérité *n'est pas, si elle n'est toute entière.* La Société de Londres a commencé par suivre cette direction rectiligne sans aucune déviation; elle le devait. Depuis, elle s'est écartée quelque peu de cette sévérité; elle n'a pas repoussé des sociétés d'amis de la paix qui ne condamnaient pas une guerre défensive; elle a eu raison. Il s'agit maintenant de ce qui est praticable, de l'homme tel qu'on le trouvera; c'est un art dont il faut rédiger les procédés dans la latitude que comportent l'imperfection de nos mesures et la maladresse de nos ouvriers.

Ayant obtenu le premier article de la capitulation, les autres seront réglés à l'amiable. C'est bien assez qu'une guerre *défensive* ne soit point imputée à crime, qu'un peuple puisse défendre ses droits, son existence, sans se rendre coupable envers la religion et la société universelle. La profession des armes se trouve réhabilitée, nos institutions militaires ne seront point abandonnées comme anti-sociales; l'art de la guerre sera cultivé autant et même plus qu'auparavant, et l'on trouvera peut-être une solution de ce fameux problème : *mettre la défense au niveau de l'attaque.* Une guerre défensive prend son caractère, non de la nature des opérations ou du pays qui en est le théâtre, mais d'après les motifs qui la font entreprendre, d'après la légitimité des droits qu'il s'agit de soutenir ou de recouvrer. Une guerre juste est essentiellement défensive. Quant à la manière de la faire, c'est l'art de la guerre : cet art est un, il embrasse également l'attaque et la défense; il enseigne les moyens de profiter de la victoire ou de réparer un échec, d'exécuter ou de repousser une invasion, etc. Ses préceptes, considérés comme procédés d'un art, ne peuvent être mauvais que dans le cas où ils seraient faux et ne conduiraient point à l'effet qu'ils sont destinés à produire. La guerre peut être encore inévitable, necessaire; sachons

donc la faire de la manière la plus propre à diminuer les maux dont elle est la source, et à nous assurer le peu de bien qu'elle aura mis plus à notre portée.

En parcourant par la pensée toute la surface de la terre, où trouverons-nous l'accomplissement des préceptes de l'évangile ? en quels lieux les *hommes de bonne volonté* jouissent-ils de cette paix que les messagers célestes leur ont annoncée ? Presque partout les droits de l'humanité sont méconnus ; si quelques nations ont eu le bonheur de rompre leurs chaînes, les ténébreux ateliers du despotisme, semblables à l'antre des Cyclopes, leur en préparent de nouvelles, plus honteuses et plus pesantes encore que les premières. Si l'honneur et la liberté sont des biens réels, ils appartiennent à tous les hommes, et le crime seul peut les faire perdre ; cependant, plus de la moitié de la race humaine est flétrie par la servitude. Que l'homme soit enfin rendu à sa dignité ! Quant à nous, nous voulons la paix, et nous avons quelques droits de nous croire plus généreux que nos ennemis. Nous savons quelles conditions ils voudraient nous imposer, et le seul traité auquel nous puissions souscrire est celui même que nous dicterions en vainqueurs : *Que tous les membres de la grande famille jouissent des mêmes droits et s'acquittent des mêmes devoirs.*

Si l'on nous montre qu'il est possible d'arriver à ce résultat sans répandre une seule goutte de sang et sans brûler une amorce, à la bonne heure ; nos esprits et nos cœurs iront au-devant de ces espérances, nous écouterons avec avidité les preuves de ce qu'il nous serait si doux de croire. Mais il faut nous convaincre, non-seulement par l'autorité de l'évangile dont on abuse quelquefois, et dont les préceptes sont destinés plus spécialement à nous diriger vers le bonheur céleste, mais aussi par la raison. Après tout, la paix annoncée aux hommes de bonne volonté ne peut être en

profit de ceux dont la volonté n'est rien moins que bonne. L'évangile ne protége pas le méchant; et puisque c'est du bonheur dans ce monde qu'il est question, le divin législateur n'a pas voulu en faire le privilége du crime. Lorsque le sens de l'évangile a besoin d'être interprété, le commentaire le plus raisonnable est le seul admissible. C'est donc au tribunal de la raison que les questions de cette nature seront jugées en dernier ressort.

Ainsi, la recherche et la discussion des moyens *praticables* d'amener une *bonne et solide* pacification générale, est une des occupations les plus utiles que les amis de la paix aient à s'imposer. On trouve déjà, dans les Mémoires de la Société de Londres, page 98, une discussion de cette espèce, entre un Français, partisan d'une guerre juste, et M. Clarkson, qui refuse à toute espèce de guerre le droit de se présenter encore sur la terre. Cette discussion peut servir de modèle; la bonne foi, la sincérité, l'amour de la paix, sont égales de part et d'autre ; c'est à l'intelligence seule que les interlocuteurs s'adressent ; et, loin d'appeler les passions à leur aide, ils apportent le même soin à les calmer. D'ailleurs, en considérant ces Mémoires sous le point de vue littéraire, la diversité des avis, des vues et des styles, répandra un nouvel agrément sur l'importante matière soumise à la discussion ; et, plus cette lecture serait recherchée, plus l'œuvre de la paix universelle ferait de progrès, si ce grand événement ne dépendait que de la disposition des esprits.

Sachons gré aux rédacteurs des Mémoires de la Société de Londres de l'accueil qu'ils ont fait à l'un des ouvrages adoptés par la Société d'éducation de Paris, pour la bibliothèque des écoles. Quelques ressources qu'ils trouvent dans leurs propres écrivains, les philantropes anglais ne dédaignent aucune production estimable, de quelque part qu'elle

vienne ; ils suivent à la rigueur la maxime : *Humani nihil à me alienum puto.* Le roman de *Gumal et Lina* est traduit en anglais, et les Mémoires dont nous nous occupons en contiennent une analyse assez étendue, accompagnée d'une légère critique, parce que, selon eux, l'auteur n'a pas traité avec assez de sévérité ce qui est relatif à la guerre et aux guerriers.

Nous sommes conduits naturellement à faire mention d'une autre *Société* formée à Londres *pour la publication d'écrits religieux et moraux*, à l'usage des classes laborieuses. Les amis de l'humanité, dont elle est composée, ne recherchent, pour eux-mêmes, aucun éclat, aucune réputation. Contens d'opérer le bien, la conscience de ce qu'ils ont fait est la seule récompense qui puisse les toucher. Leurs statuts sont très-simples : les ouvrages approuvés par un comité sont imprimés et distribués, non pas gratuitement, mais à un prix très-modique ; on a soin que ces ouvrages, quoique dirigés vers un but déterminé, soient cependant assez variés pour pouvoir en former une collection agréable et instructive, une véritable bibliothèque populaire. Cette société, établie en 1809, a déjà publié quarantre-trois ouvrages.

FERRY.

CHOIX DE RAPPORTS, OPINIONS ET DISCOURS *prononcés à la tribune nationale, depuis* 1789 *jusqu'à ce jour*, recueillis dans un ordre chronologique et historique, avec cette épigraphe :

Vox populi, vox Dei (1).

Second article. Voy. ci-dessus, Tom. VIII, *pag.* 276. (2).

JE crois avoir prouvé, dans mon premier article, que notre révolution n'a point été le résultat des menées de tel individu, ni de tel parti, mais qu'elle est due à la nouvelle direction que les idées avaient prise depuis cinquante ans; que le spectacle de la liberté anglaise a concouru à donner cette direction, et que l'émancipation des États-Unis est devenue comme un signal, autour duquel se sont ralliés, en France, tous ceux qui sentaient la nécessité d'un changement dans la marche de l'administration publique.

Je crois avoir également prouvé que la faiblesse et les ter-

---

(1) Paris, 1819, 1820 et 1821. Eymery, rue Mazarine, n° 30. — L'ouvrage entier se composera de 20 volumes, qui comprendront jusqu'à l'année 1815; il en a déjà paru *dix-sept*. Prix, par volume, 5 fr., et 7 fr. avec 6 portraits. Les années postérieures à 1815, sont publiées séparément.

(2) Le long espace de tems que nous avons mis entre notre premier article et celui-ci, ne doit être attribué à aucune sorte de négligence ou d'indifférence : comme il s'agissait d'une entreprise considerable, nous avons cru devoir attendre qu'on eût la certitude qu'elle serait continuée avec activité; aussi, le premier article n'a-t-il paru (novembre 1820) qu'après le onzième volume. Aujourd'hui, que cette collection est fort avancée, nous fixons de nouveau sur elle l'attention de nos lecteurs, et nous donnerons un dernier article lorsqu'elle sera entièrement terminée. Le compte que nous aurons rendu de cet ouvrage, aura suivi les progrès de l'entreprise elle-même. (N. d. R.)

giversations continuelles du monarque, dont les intentions étaient d'ailleurs pures et bienveillantes, avaient puissamment contribué à donner à l'Assemblée nationale le sentiment de sa propre force, et à diminuer la majesté du trône.

En examinant ensuite la marche et l'influence des principaux événemens qui ont accompagné la convocation et l'ouverture des États généraux, j'ai rappelé que les trois Ordres, auxquels le Roi ordonna, dans la séance royale du 23 juin, de délibérer en particulier, s'étaient réunis le 27, également par son ordre. Mais ici je m'arrête dans le récit des événemens, et c'est dans le livre même dont je vais rendre compte que le lecteur doit en chercher la suite et les résultats. Toutefois, pour qu'il puisse apprécier l'opportunité ou la nécessité des changemens opérés par l'Assemblée constituante, je vais mettre sous ses yeux un tableau propre à lui faire connaître la force de l'impulsion qu'elle avait reçue, et la ligne de conduite qui lui était tracée.

L'Assemblée constituante a eu et devait avoir le sort des réformateurs. Portée aux nues pendant long-tems ; considérée comme une réunion d'hommes pour la plupart très-remarquables ; honorée de ses concitoyens, elle offrait des souvenirs honorables d'illustration et de gloire aux députés qui en avaient fait partie, et qui avaient concouru à ses actes. Les événemens ont fait renaître des questions qu'elle avait jugées, des prétentions qu'elle avait détruites ; et, dès lors, on a cru utile à des intérêts particuliers de l'attaquer, je pourrais même dire, de la diffamer. Qu'importe après tout ; les choses restent, et la postérité jugera l'Assemblée constituante et ses détracteurs.

On a vu que les événemens qui avaient précédé la réunion des trois Ordres, avaient été de nature à humilier et à exaspérer le Tiers-état ou les communes, c'est-à-dire le corps même de la nation. Il ne faudra point perdre de vue cette

circonstance ; car les assemblées, comme les individus, sont susceptibles de se laisser entraîner, par la résistance, au-delà même du but qu'elles s'étaient proposé d'atteindre. Au reste, ce serait juger la marche de l'Assemblée constituante d'une manière peu éclairée, que de ne pas tenir compte de la disposition des esprits au dehors. Cette assemblée a certainement exercé une grande influence sur l'opinion publique, mais ce n'était qu'une réaction ; et l'opinion publique avait d'abord imprimé son mouvement à l'Assemblée constituante elle-même.

Pour bien juger sa conduite, il est donc indispensable d'établir exactement quelle était la disposition des esprits. Deux faits que je puiserai dans l'histoire des élections de Paris me suffiront, parce qu'ils expliquent, à eux seuls, comment l'autorité exécutive et royale a été si promptement paralysée, et presque anéantie.

Les députés du Tiers furent nommés par des électeurs désignés dans des espèces d'assemblées primaires. Le Roi avait nommé des présidens pour chacune de ces assemblées. Dans plusieurs d'entre elles, on ne voulut pas reconnaître ces présidens ; quelques-uns furent obligés de sortir de la réunion qu'ils avaient été destinés à présider ; dans le plus grand nombre, ils furent conservés comme présidens adjoints ; et ce ne fut que dans quelques-unes seulement qu'ils purent remplir les fonctions qui leur avaient été déléguées.

Les élections du premier degré ainsi terminées à Paris, les électeurs nommés se réunirent à l'archevêché. Les trois Ordres se retirèrent chacun dans une pièce particulière pour y choisir leurs députés. M. le lieutenant civil fut nommé président du Tiers par acclamation universelle et réitérée ; puis, quand on s'occupa de la nomination du secrétaire, M. le lieutenant civil fit entendre que le greffier

du Châtelet devait être secrétaire de droit. Cette prétention ayant dû faire croire à l'Assemblée que M. le lieutenant civil se croyait aussi le droit de la présider, non pas en vertu de son élection, mais en vertu de sa charge, et ce magistrat ayant soutenu cette opinion, l'Assemblée, sans se laisser imposer, délibéra qu'elle avait le droit de nommer ses propres officiers; et alors, M. le lieutenant civil se retira, suivi de tous les officiers du Châtelet. (1)

Recherchons maintenant quels étaient les vœux et les besoins de l'universalité de la France, manifestés par les cahiers remis aux députés; et, comme il n'est pas sans intérêt de voir quelle avait pu être la marche des idées depuis les derniers États généraux, tenus en 1614, je vais, ainsi que je l'avais annoncé dans mon premier article, exposer, en premier lieu, les résumés des cahiers présentés au Roi à cette époque par les trois Ordres. On voit d'abord qu'il existe une différence importante entre les cahiers de ces deux assemblées. En 1614, les cahiers furent dressés *par les États* eux-mêmes; c'est ce que l'on pourrait appeler un résumé de doléances, rédigé par les trois Ordres séparément, ce qui rendait l'unanimité, pour ainsi dire impossible, tandis que les cahiers de 1789 avaient été remis aux députés par les électeurs, comme l'expression des besoins et des vœux de leurs commettans, et comme devant leur servir de règle de conduite.

Les États de 1614 divisèrent leurs demandes en deux parties. Ils considérèrent les propositions suivantes comme devant faire l'objet d'une loi fondamentale (2).

---

(1) *Procès-verbal des séances et délibérations de l'Assemblée générale des électeurs de Paris*, rédigé par MM. Bailly et Duveyrier, T. I, p. 5.

(2) *Comices de Rome*, *États généraux de France* et *Parlement d'Angleterre*, Tom. II, pag. 148 et suivantes.

« Que dorénavant, de dix en dix ans, il soit fait assemblée générale de votre royaume.—Que nul, de quelque condition qu'il soit, ne puisse se liguer avec l'étranger.—Que tout gentilhomme ou autre, pensionné par princes étrangers, soit tenu pour criminel de lèse-majesté.—Que ceux qui feront levées d'hommes ou d'armes, ou assemblées sans permission, soient tenus pour criminels de lèse-majesté. » (1)

Ils crurent qu'il suffisait d'une ordonnance pour régler l'objet de plusieurs autres réclamations, dont je ne rappellerai que les plus importantes, et celles qui peignent l'état des mœurs à cette époque. Elles sont prises dans les cahiers des trois Ordres.

« Qu'aucun ne soit pourvu d'archevêché ou d'évêché, qu'il n'ait trente ans accomplis et qu'il ne soit originaire de France.—Que les archevêques, évêques et abbés fassent résidence ; que tous curés, à peine de saisie de leur temporel, soient, par chacun an, tenus, le dernier jour de janvier, de porter au greffe de vos juridictions ordinaires, les registres de baptêmes, morts et mariages, signés en chaque page, et les feuillets cotés (2).—Qu'aucun enfant au-dessous de

---

(1) Il est inutile de faire remarquer, sans doute, que cette dernière demande, qui doit être attribuée au Tiers, était provoquée par les souvenirs récens de la ligue, et par les prétentions des princes qui, cette même année 1614, se retirèrent de la cour, le prince de Condé à leur tête, et ne se soumirent, le duc de Vendôme excepté, qu'après le traité de Sainte-Ménéhould, par lequel on accéda à toutes leurs prétentions.

(2) Cet article est très-remarquable. On se rappelle que, dans la Chambre des députés, il s'est élevé, en 1816 et 1817, quelques voix pour demander que l'on rendit aux curés les registres de l'état civil. Les honorables députés qui faisaient cette demande, ne se rappelaient peut-être pas que, depuis plus de deux cents ans, les trois Ordres réunis avaient exprimé le vœu que les curés ne pussent pas conserver ces registres entre leurs mains, au-delà d'une année. On n'avait pas en vue été jusqu'à leur en enlever la tenue ; mais c'était déjà beaucoup que de vouloir qu'ils les

vingt-cinq ans ne puisse être admis aux maisons religieuses sans permission des père, mère ou tuteur. — Que tous devins, magiciens, pronostiqueurs et faiseurs d'horoscope, soient punis corporellement, et que nul ne puisse faire almanach sans permission de l'évêque et des juges du lieu, à peine du fouet.— Plaise à Votre Majesté vouloir conserver et maintenir la noblesse en ses honneurs, droits, franchises et immunités, et néanmoins ne lui attribuer autres nouveaux droits, d'autant que ce ne pourrait être qu'à la charge et oppression de vos autres sujets. — Que tous ennoblissemens faits depuis Henri II, par argent et sans cause valable, soient révoqués, d'autant qu'ils ne sont donnés que pour exemptions des taille. — Et d'autant que plusieurs n'osent se plaindre des violences et exactions faites par les gouverneurs et lieutenans, qu'il soit permis à ceux qui s'en voudront plaindre d'envoyer leurs plaintes, avec le nom de leurs témoins, clos et scellés à vos juges ordinaires des lieux. —Que tous gentilshommes et autres ne puissent faire faire aucune corvée, garde ou guet, aux laboureurs et autres personnes, s'ils n'ont titre valable. —Que les seigneurs qui ont droit de tailles et aides sur leurs vassaux et tenanciers, ne les puissent exiger, sinon en cas de mariage, de leurs filles, chevalerie du Saint-Esprit, service de Votre Majesté et voyages d'outremer.....; qu'il vous plaise retrancher tous les autres cas.—Qu'il soit défendu aux seigneurs et gentilshommes de s'entremettre aucunement du mariage des filles de leurs vassaux et tenanciers, sous peine d'être privés de leurs droits de justice.—Qu'aucune lettre ne puisse être expédiée en votre chancellerie, ni arrêt donné en votre conseil, pour distraire vos sujets de leur juridiction ordi-

---

remissent, à la fin de chaque année, aux mains des greffiers de juridiction.

naire.—Plaise à Votre Majesté faire cesser la vénalité des offices de judicature. — Que les droits tant de la traite foraine, domaniale, que d'entrée, soient levés aux extrémités du royaume, et qu'à cet effet les bureaux desdites tailles et droits d'entrée soient établis aux villes frontières et limites du royaume (1).—Plaise à Votre Majesté de décharger vos pauvres sujets de toutes tailles, taillons, crues, aides, gabelles, subventions et autres impositions généralement quelconques mises sur vos sujets ; pour à quoi mieux parvenir, plaise à Votre Majesté décharger vos finances des grands excessifs états, dons, pensions et appointemens, lesquels se paient tant aux princes, seigneurs, gouverneurs de provinces et places, gentilshommes, qu'à vos officiers de judicature et finances, ensemble de votre maison, écurie, vénerie, fauconnerie, artillerie et marine, gendarmerie et infanterie (2). — Qu'ès provinces où les taillessont réelles, elles soient imposées indifféremment sur tous. »

Maintenant, je vais rapporter séparément les demandes les plus remarquables contenues dans les cahiers de chaque Ordre, en 89, et pour lesquelles il y avait *unanimité* entre tous les bailliages ou sénéchaussées; ce sera, tout à-la-fois, évoquer l'ancienne administration publique et la comparer avec l'état actuel des choses ; faire connaître les prétentions réciproques des trois Ordres, et signaler celles sur

---

(1) C'est la liberté du commerce intérieur que l'on demande. On retrouvera ce même vœu dans les cahiers des trois Ordres en 1789.

(2) Dans ce paragraphe, on demande, entre autres choses, de supprimer les tailles ; et dans le paragraphe suivant, on se borne à demander qu'elles soient imposées sur tous ; ce qui prouve que le Tiers, à qui l'on doit nécessairement attribuer cette longue énumération des impositions qu'il payait et des dépenses qu'elles servaient à acquitter, n'avait guère d'espérance que cette liste de ses charges lui procurerait quelque adoucissement

lesquelles ils étaient d'accord ou dissidens; rappeler d'une manière positive les vœux et les besoins de cette époque; enfin, fournir les moyens de reconnaître jusqu'à quel point l'Assemblée constituante a rempli ces vœux et satisfait à ces besoins, par les changemens qu'elle a introduits, soit dans l'administration publique, soit dans la législation.

Clergé (1).

« Restreindre (*et non supprimer de fait ou de droit*) les appels comme d'abus. — Qu'il soit accordé un conseil à l'accusé (N T) (2); et que les causes soient plaidées et jugées publiquement (T). — Énoncer les motifs de la condamnation dans les arrêts de mort (N T). — Retour périodique des assemblées nationales tous les trois ans (T), et au plus tard tous les cinq ans en tems de paix. — Supprimer les lieux d'asile (N T). — Supprimer les douanes intérieures et les péages; *abolir la pluralité des bénéfices* (N T). — Établir des bureaux dans les provinces, pour écouter les plaintes et préparer les matériaux dans l'intervalle des États-Généraux. — Supprimer les capitaineries (N), et faire des réglemens sur la chasse (3). — Pohiber les mariages mixtes des non-catholiques. —

---

(1) Résumé général des cahiers remis par les divers bailiages, etc., à leurs députés à l'assemblée des États généraux, publié par Prudhomme. Paris, 1789.

(2) Pour ne pas répéter ce qui est commun aux trois Ordres, j'ai indiqué par un N et par un T les demandes que l'on retrouve, soit en entier, soit partiellement, dans les cahiers de la Noblesse ou dans ceux du Tiers. Ici, par exemple, l'on voit que les trois Ordres ont demandé qu'il fût accordé un conseil à l'accusé; mais qu'il n'y a que le Clergé et le Tiers qui aient demandé que les causes fussent plaidées et jugées publiquement.

(3) C'était un des abus les plus odieux et les plus insupportables. Un pauvre cultivateur voyait sa récolte détruite par le gibier, et n'osait pas même le pourchasser.

exclure les non-catholiques des offices de judicature.—Conserver les droits et propriétés du clergé.—Abandon des priviléges pécuniaires du clergé en matières d'impôt (N). — Proscrire l'aliénon des biens du clergé.— Réformer le Code civil et le Code criminel (T) ; abolir la question ; instruire publiquement les affaires criminelles, (N) (1).—Appeler des députés de Saint-Domingue aux États-Généraux.—Supprimer les évocations et commissions (N).— Utilité des Conciles.—Abolir le concordat (N T) (2), et rétablir la liberté des élections (T). —Augmenter les portions congrues (3).— *Maintenir la délibération par ordre, et s'opposer à ce qu'on introduise le mode d'opiner par tête.*—Autoriser le rachat des corvées seigneuriales et servitudes personnelles fondées sur des titres.—Abolir la corvée (N).—Établir une cour souveraine par chaque province.—Unité de coutumes (N).—Abolir le préjugé d'infamie contre la famille des criminels (N). — Que le Roi renonce à la confiscation des biens du criminel (NT).— Obliger les propres à défricher ou à laisser défricher demander un tableau comprenant en détail toutes les dépenses de chaque département (N).—Les députés seront inviolables (N) , et ne devront répondre qu'à l'Assemblée elle-même de ce qu'ils auront dit ou proposé dans son sein. —Que les dignités ecclésiastiques, militaires et de magistra-

---

(1) Résumé général des cahiers, etc., Tome I, page 161, § VI du code criminel. J'invite le lecteur à prendre connaissance de ce paragraphe, remarquable par les lumières et la véritable philantropie qui y règnent.

(2) Il s'agit du concordat de François Ier, publié et reçu en France, malgré les oppositions du clergé, de l'université et du parlement ; aboli, en ce qui concernait les élections, par l'ordonnance rendue à Orléans par Charles IX, en 1560, et rétabli par la déclaration donnée à Chartres en 1562.

(3) Les cahiers du clergé contiennent une grande quantité de dispositions en faveur des curés : j'ai dû me borner à en citer une seule.

tures, soient accordées au vrai mérite, sans distinction de naissance (T).—Supprimer le régime des eaux-et-forêts (T). —S'occuper de l'éducation publique, et adopter un plan uniforme.—Qu'aucun emprunt ne puisse être fait que du consentement de la nation (N).—Établir des états provinciaux chargés de la répartition et du recouvrement de l'impôt et de surveiller tout ce qui intéresse les provinces (T). — Supprimer la gabelle (N T). — Égalité d'impositions pour les trois Ordres (N).—Que la durée des impôts ne soit jamais indéfinie.—Établir un juge de paix par chaque paroisse (N T).—Supprimer les maîtrises et jurandes (N T).—Supprimer la multiplicité des degrés de juridiction et les justices seigneuriales (T). — Supprimer les lettres de cachet (T).—Interdire la violation du secret des lettres (N T).—Que tout citoyen, privé de sa liberté, soit remis entre les mains des juges, et interrogé dans les 24 heures. — Fixer irrévocablement et rendre publiques les lois constitutionnelles de la monarchie, les droits du Roi et ceux de la Nation (N).—Qu'aucune loi constitutionnelle ne puisse être établie et promulguée qu'après avoir été consentie et acceptée par les États-Généraux, et sanctionnée par le souverain. — Supprimer les loteries. — Que l'inamovibilité des juges soit rappelée et confirmée de nouveau par une loi.—Rechercher les moyens propres à détruire la mendicité, abolir les enrôlemens forcés (N T). — Établir dans tout le royaume l'uniformité des poids et mesures (2). — Que les communes soient réintégrées dans le droit de choisir librement leurs préposés mu-

(1) Le cahier du clergé d'Autun, qui nomma M. de Talleyrand à l'Assemblée constituante, contient le passage suivant, qui m'a paru présenter plusieurs rapprochemens assez piquans : « Travailler à *une charte* qui renferme *invariablement* les droits de tous ; par là, raffermir à jamais l'autorité du Roi et celle de la Nation.

(2) Cette uniformité, demandée en France en 1789, avait été établie, en Angleterre, par la *grande Charte*, en 1215, art. 13.

nicipaux (N).—Proclamer que la nation a le droit de s'assembler pour l'exercice et la conservation de ses droits, et de se choisir des députés qui, réunis en États-Généraux, la représentent, et puissent délibérer sur les lois, les subsides, et tous les autres objets concernant l'administration générale du royaume.—Abolir la traite des Nègres (1).—Que la noblesse ne puisse plus s'acquérir à prix d'argent, et qu'il soit reconnu qu'aucune profession ne déroge à la noblesse (N T). — Faire disparaître la différence des supplices entre les citoyens, et abolir ceux qui révoltent l'humanité (N T). — Réviser et réduire les pensions, et publier chaque année le tableau de celles accordées par le Roi (N T).— Supprimer les prisons d'état (N T). — Abolir les priviléges qui gênent le commerce et contrarient l'ordre et la liberté publique (N).— Faire observer les lois qui exigent la résidence des évêques et autres pasteurs (N). — Mettre l'entretien des routes à la charge des trois Ordres. — Préparer l'extinction totale de la vénalité des charges.— Supprimer les insinuations, les vingtièmes, le droit de succession collatérale, etc.

Noblesse.

Supprimer et remplacer les aides (T); jusques-là, la Noblesse en consentant à les payer, n'entend pas souffrir l'inquisition des commis. — Supprimer les dispenses (T) et les

(1) Ce vœu ne fut exprimé que par 93 cahiers; mais comme ce nombre formait plus que la majorité, j'ai cru pouvoir rapporter cette demande, avec d'autant plus de raison qu'elle me fournit l'occasion de rappeler qu'à cette époque il existait déja en France une *Société des amis des Noirs*, dans le même tems où la traite devint l'objet d'une discussion publique dans le parlement anglais. On se rappelle que M. Wilberforce embrassa cette cause avec chaleur, et qu'il la soutint avec autant de zèle que de talent jusqu'à ce qu'il l'eut fait triompher. Les votes des deux autres Ordres ne demandent que l'amélioration des Noirs; mais ils sont unanimes.

arrêts de surséance. — Établir des assemblées de district formées sur les mêmes principes que les États provinciaux. —Qu'au Roi seul appartient le droit de faire la paix ou la guerre, et la disposition ainsi que la discipline de l'armée. — Que la profession des armes est l'apanage de la noblesse. —Que le Roi est seul revêtu du pouvoir législatif, limité néanmoins par les lois constitutionnelles et fondamentales du royaume; qu'il est pareillement seul revêtu du pouvoir exécutif qu'il tient des mains de la nation. — Établir une caisse d'amortissement. — Répartir également la capitation. — Abroger tous édits et déclarations pour ou contre les non catholiques ; que l'édit de 1787 soit déclaré loi du royaume; qu'il soit prononcé promptement sur leurs mariages mixtes. — Supprimer les charges inutiles, même celles de la maison du Roi. —Abus de la multiplicité des charges militaires. — La chasse réservée aux seigneurs dans leurs fiefs. — Rédiger une *charte*, l'égide des droits de la nation, et qui, après avoir reçu le consentement des États-généraux et le sceau de l'autorité royale, sera solennellement proclamée dans tout le royaume ; les cours souveraines veilleront à l'exécution de cette charte, et en seront responsables envers la nation. — Réforme à établir dans le clergé. — Que le clergé supporte les impositions, comme les deux autres Ordres. —Les colonies françaises, réputées provinces de France, députeront aux États-généraux. — Supprimer les coadjutoreries. — Réformer le code de commerce. — Améliorer le sort des curés et vicaires. — Séparer la justice civile de la justice criminelle. — Vendre les domaines du Roi, à l'exception des forêts.—Que la noblesse et les officiers au service du Roi ont seuls le droit de porter l'épée. — Retour périodique des États-généraux, fixé à tous les cinq ans, au moins, et déterminé par une loi, sans que dorénavant il soit besoin de lettres de convocation. —

Que la nation réunie en États-généraux ait le droit de se convoquer et de s'assembler elle-même, lorsque les besoins de l'état l'exigeront (1), par exemple à chaque vacance du trône. — Qu'il soit établi, dans les provinces qui n'ont pas d'États particuliers, des États provinciaux élus à tems. — Que les États provinciaux soient uniformes par tout le royaume. — Abolir les survivances. — Supprimer les receveurs généraux et particuliers des finances (T). — Id. les lieux de franchise. — Id. les droits sur tous les grains. — que la police de la liberté du commerce des grains soit confiée aux États provinciaux. — Le droit de consentir l'impôt et les emprunts appartient exclusivement aux États-généraux. — Que les impôts ne puissent pas être exigés au-delà du tems fixé par les États-généraux. — Que les jugemens soient toujours motivés et les juges nommés par le Roi (T), sur la présentation du peuple. — Supprimer la vénalité des places de judicature (T). — Que la justice soit gratuite, surtout pour le pauvre. — Signaler les abus des innombrables formalités de la justice. — Supprimer les lettres d'état, de surséance, de sauf-conduit, etc. (T). — *Voter par Ordre.* — Que tout citoyen soit admissible aux charges de magistrature. — Le tirage des milices réparti également. — Que les promotions aux grades militaires ne soient plus arbitraires. — Que les emplois militaires ne soient plus considérés comme charges de la cour. — Que la responsabilité des ministres soit établie par une loi (T). — Que le titre des monnaies ne puisse être changé que du consentement des États-généraux. — Améliorer le sort des Noirs. — Qu'il ne soit plus permis de prendre des titres de noblesse qu'après en avoir obtenu les lettres, et que celles accordées par le Roi soient enregistrées aux États provinciaux. — Que la

(1) La noblesse, dans cette occasion, a été plus loin que les deux autres Ordres.

Noblesse continue à être exempte des charges personnelles. — Supprimer les charges qui confèrent la noblesse au premier degré. —Que les moyens de devenir noble soient plus rares.—Nécessité du concours des trois Ordres pour sanctionner une loi.—Établir des barrières dont le produit servira à entretenir les routes. — Abus des survivances ; ne plus en accorder.—Permettre la libre culture du tabac.— Ne pas multiplier les tribunaux. — Qu'il soit interdit aux tribunaux d'usurper le pouvoir législatif. — Que le tribunal de cassation et les parlemens soient jugés par les États-généraux ; *supprimer les tribunaux d'attribution et d'exception* (T).— Que les troupes étrangères ne puissent être employées qu'à la garde des frontières, et ne portent jamais les armes contre les citoyens, *même en cas d'émeute ou de révolte.* — Etablir, *par province*, l'unité de coutumes, de poids et mesures. »

TIERS-ÉTAT.

Réviser les lois et les ordonnances d'administration.— Accorder des récompenses honorables aux agriculteurs (1). —Autoriser la vente des biens ecclésiastiques.—*Que l'armée ne soit composée que de troupes nationales.* — Qu'il soit permis à tout le monde d'avoir des armes pour sa sûreté (2) et dans sa maison ; que ce droit soit également accordé aux gens de la campagne.— Que les bagages des troupes ne puissent être transportés qu'à prix d'argent. — Former de nouveaux arrondissemens de bailliages. — Que les banqueroutiers puissent être arrêtés partout.— Réduire certains bénéfices trop considérables.— Établir l'égalité dans le partage des

(1) Henri IV fit présent d'un épi d'or à un agriculteur de l'Orléanais, pour le récompenser des soins qu'il donnait à la culture du froment. (*Histoire de l'agriculture française*, par DE LA BERGERIE, page 17.)

(2) Les votes des deux autres Ordres, sur cet article, sont entièrement opposés à celui du Tiers.

biens entre les enfans, sans distinction du droit d'aînesse. Abolir les cachots. — Rédiger en *charte* les lois fondamentales.—Que la chasse soit permise à tout le monde. — Que les commandans des provinces ne puissent plus désarmer les citoyens dans leurs maisons. — Que la corvée soit répartie sur les trois Ordres.—Modérer les dépenses dans la maison du Roi, et des Princes.—Que toutes les dépenses, sans exception, soient fixées et assignées par les États-généraux. —Députés : seront tous devant le Roi dans la même posture (1); ne pourront accepter aucunes places ni grâces pendant le tems de leur députation; sont inviolables (2). — Que la dette publique soit vérifiée par les Etats-généraux et acquittée sur la masse des impôts. — Vendre les domaines de la couronne pour payer la dette publique. — Que la nation rentre dans les domaines engagés, vendus ou inféodés depuis 1566.— Vérifier les échanges faits avec le domaine du Roi.—Qu'à l'éducation ordinaire il soit ajouté des élémens de droit public et civil, afin que les hommes s'accoutument à connaître leurs droits et ne soient plus effrayés lorsqu'on prononce devant eux ces mots : *droits des hommes* (3). — Que les premiers livres de l'éducation publique soient les résolutions de la nation, arrêtées aux États-généraux.—Supprimer les étapes.—Que les États-généraux soient réunis, à chaque renouvellement de règne, dans les deux mois. —Que toutes les lois soient consenties par les États-généraux.—Qu'aucune cour, ni commission intermédiaire, ne puisse représenter les États-généraux. — Ordonner le

(1) Le Tiers n'avait pas oublié ce qui s'était passé en 1614.

(2) Les cahiers du Tiers, relativement à l'élection des députés, à leur nombre, à leur conduite, à leurs devoirs, à leurs pouvoirs, etc., contiennent un grand nombre de dispositions que je n'ai point rapportées; je me suis borné à citer les plus importantes.

(3) Cette dernière phrase ne se trouve que dans un seul cahier, et je ne l'ai rapportée qu'à cause de sa singularité.

rachat des droits féodaux.—Supprimer les droits de francs-fiefs qui réduisent l'homme au-dessous de sa terre.— Dispenser les vassaux de la prestation de foi et hommage. — Que les particuliers, et le Roi lui-même, soient tenus de réparer les délits causés par le gibier. — Établir des greniers publics. — Supprimer le logement des gens de guerre. — Consacrer ce principe : que la nation a seule le droit de concéder les impôts, d'en déterminer la quotité et d'en fixer la durée.— Que tout impôt et droit soit intitulé : De par le Roi, impôt ou droit consenti par les États-généraux jusqu'à telle époque. — Que l'impôt soit perçu également; qu'il n'y ait qu'un seul rôle pour les trois Ordres; et que tous les contribuables soient poursuivis devant les mêmes tribunaux. — Que l'impôt sur les consommations ne frappe point sur les denrées de première nécessité.—Que la taille et la capitation soient remplacées.—Que les juges soient électifs.— Signaler l'abus des justices seigneuriales.— Établir la liberté individuelle, celle de parler et celle d'écrire.—Supprimer les lods et ventes. — Signaler l'abus et le danger des loteries. — Qu'aucune charge de magistrature ne puisse donner la noblesse transmissible.—Abolir la main-morte servile. — Que la différence de religion ne puisse être un obstacle à la liberté des mariages. — Abroger l'ordonnance qui exclut le Tiers-état des emplois militaires.—Que les officiers ne puissent être destitués sans un jugement préalable, et que la punition du coup de plat de sabre, et toute punition ignominieuse, soient à jamais bannies.—Que la valeur et le poids des monnaies soient invariablement fixés. — Prendre en considération l'état des Noirs, et chercher les moyens les plus prompts de les rendre à la liberté.— Que les lettres de noblesse ne soient plus données que pour de longs et utiles services, constatés par les États provinciaux.— Réduire les officiers généraux; que les places de lieutenans-colonels et

de majors soient rendues aux anciens officiers des régimens. —Signaler l'abus qui existe dans la distribution des croix de Saint-Louis.—Supprimer les ordres mendians (N), et les réunir aux ordres rentés.—Qu'il ne puisse être établi de papier-monnaie, même pour l'acquit de la dette nationale.— Modifier les lois pénales.—Qu'il n'y ait plus à la cour, pour les évêques, de places d'aumôniers et de précepteurs. — Fixer les portions congrues, et les mettre à la charge des gros décimateurs.—Que le pouvoir législatif soit réservé à la nation, et le pouvoir exécutif au Roi.—Autoriser le prêt d'argent à intérêt, et qu'il soit permis d'en stipuler le taux dans les contrats publics et privés. — Séparer les prisonniers pour dettes, des criminels. — Démolir la bastille et les prisons d'état. — Que les prisons civiles et criminelles ne soient plus réunies. — Supprimer tous les priviléges exclusifs. — Abolir tous priviléges et exemptions pécuniaires et distinctifs, et que les impôts qui auront été consentis par les États généraux, soient supportés également par tous les ordres de citoyens.— Que les propriétés soient inviolables (C. N.), même dans le cas d'utilité publique, à moins d'indemnité. — Supprimer les droits féodaux. —Les États-généraux devront s'occuper des moyens d'abolir, ou du moins de diminuer le scandale de la prostitution, et les députés réclameront, au nom de la nation et des mœurs outragées, contre tout ce qui pourrait favoriser ce désordre. — Rendre aux protestans l'existence civile qu'ils avaient avant la révocation de l'édit de Nantes. — Supprimer toutes les quêtes, excepté celles pour les pauvres. — Que la servitude soit abolie dans les domaines des seigneurs, comme elle l'est déjà dans les domaines du Roi.—Supprimer toute torture préalable à l'exécution, et tout supplice qui ajoute à la perte de la vie des souffrances cruelles et prolongées. — Si le Clergé et la Noblesse refusaient d'*opiner en*

commun et par tête (1), les députés du Tiers qui représentent vingt-quatre millions d'hommes, pouvant et devant se dire *Assemblée nationale*, malgré la scission des représentans de quatre cents mille individus, tant nobles qu'ecclésiastiques, offriront au Roi leur secours à l'effet de subvenir aux besoins de l'État, après la promulgation de la loi qui aura fixé la Constitution; et les impôts, ainsi consentis, seront répartis entre tous les sujets du Roi indistinctement(2). —Les enfans du Tiers pourront être admis dans les écoles militaires avec la Noblesse. — Établir la tolérance religieuse et restituer les biens des religionnaires fugitifs.—Améliorer le sort des vicaires.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que si, pour tout lecteur attentif et judicieux, la comparaison des demandes de 1614 et de 1789, prouve qu'à cette dernière époque l'état de la nation s'était amélioré à plusieurs égards, l'examen du résumé des cahiers de 89 explique clairement la marche de l'Assemblée constituante.

Le dirai-je? quoique frappé de la grandeur des événemens et des changemens que la révolution de 89 a opérés, je n'avais pas assez étudié l'esprit qui a présidé à la rédaction des cahiers remis aux députés à l'Assemblée constituante; je n'avais pas assez cherché à rapprocher les effets des causes; mais, maintenant, je comprends que les députés du Tiers, réduits à errer dans les rues de Versailles le 20 juin, jour où la majorité du Clergé devait se réunir à eux, aient juré dans la salle du jeu de paume de ne se dissoudre qu'après

(1) On a vu que les cahiers des deux autres Ordres défendaient effectivement à leurs députés de voter par tête. Cette circonstance explique suffisamment la conduite différente des trois Ordres à l'ouverture des États-généraux de 1789.

(2) Il y a unanimité dans les cahiers pour la demande du vote par tête; mais cette demande est diversement exprimée; j'ai cité ici les propres expressions du cahier de Dijon.

avoir donné une Constitution à la France ; je comprends que l'idée d'établir un gouvernement représentatif en France ait subjugué tant de cœurs généreux, et que la nation tout entière l'ait adoptée avec des transports d'allégresse, que l'on ne peut nier sans trahir ses souvenirs, et sans se refuser à l'évidence ; je comprends que la majorité de l'Assemblée, encore irritée du souvenir des obstacles que la Noblesse avait mis à se réunir aux deux autres Ordres, ait refusé d'établir deux Chambres avant les réformes nécessaires ; je comprends que l'Assemblée ait fait disparaître les douanes intérieures, sources de tant de vexations pour les individus et d'entraves pour le commerce ; qu'elle ait aboli la vénalité et l'hérédité des offices publics, les jurandes et les corporations, les priviléges et toutes les exceptions au droit commun; qu'elle ait, enfin, établi une Constitution sur des bases avouées par la raison et par la justice; et surtout, je comprends très-bien que, dans une semblable entreprise, traversée par tous les intérêts et les amours-propres blessés, elle se soit plusieurs fois trompée. Quelquefois, elle s'est laissée entraîner par des mouvemens que faisaient naître les circonstances présentes; dans d'autres occasions, elle a méconnu les véritables bases du gouvernement représentatif; ainsi, je lui reproche, particulièrement, d'avoir trop affaibli le pouvoir royal; mais n'a-t-elle donc rien fait pour amener son ouvrage au point de perfection que l'expérience pouvait indiquer? n'a-t-elle pas fixé des moyens de révision très-sages?

Au reste, de tous les faits reprochés à l'Assemblée nationale, celui sur lequel on insiste le plus, contre lequel on dirige le plus de traits, c'est la déclaration des droits de l'homme.

Un écrivain moderne, historien de nos tems de troubles, qui, dans un ouvrage récent écrit *ab irato*, a deversé le

blâme le plus continu sur les travaux de l'Assemblée constituante, croit ne pouvoir s'armer de trop de sévérité contre cette même déclaration des droits. « Les questions théologiques, dit-il à cette occasion, qui se traitaient dans le siècle précédent *sur la grâce suffisante qui ne suffit pas*, sont-elles plus obscures que le dogme abstrait de cette souveraineté qui réside dans le peuple, sans qu'il puisse jamais l'exercer? Que de discussions oiseuses et ridicules, pour savoir si les hommes naissent, ou vivent, ou demeurent égaux en droits. (1) »

Ce n'est pas à moi qu'il appartient de relever l'inconvenance de la comparaison; je me bornerai à la faire remarquer. D'ailleurs, j'aurais trop à faire si je voulais critiquer tous les passages où l'auteur a méconnu la majesté de l'histoire et sa propre dignité d'écrivain. Je dirai seulement, en écartant la forme et en m'attachant au fond, que les discussions sur la déclaration des droits de l'homme purent être intempestives, mais qu'au moins elles ne furent point ridicules. Je n'en veux pour preuve que le passage suivant: certainement, l'auteur que je combats ne le récusera point, puisqu'il est d'un orateur qui, dans cette discussion, se déclara pour la négative.

Dans un discours fort de raison, pressant de dialectique, revêtu des formes les plus heureuses, M. Malouet, après avoir rappelé et combattu plusieurs des raisons avancées en faveur de la déclaration des droits, continuait ainsi (2): « Opprimée depuis long-tems et vraiment malheureuse, la

---

(1) M. Ch. Lacretelle, *Histoire de France pendant le 18e siècle*, Tome VII, page 154.

(2) Choix des opinions et rapports, etc., Tome I, page 215. C'est dans ce même discours que M. Malouet a dit que *la liberté devait être comme l'astre du jour qui luit pour tout le monde.*

partie la plus considérable de la nation est hors d'état de s'unir aux combinaisons morales et politiques qui doivent nous élever à la meilleure constitution. Hâtons-nous de lui restituer tous ses droits, et faisons l'en jouir plus sûrement que par une dissertation. Que de sages institutions rapprochent d'abord les classes heureuses et les classes malheureuses de la société ; attaquons dans sa source, et combattons avec énergie *ce luxe immodéré, toujours avide et toujours indigent*, qui porte une si cruelle atteinte à tous les droits naturels ; que l'esprit de famille qui les rappèle tous, l'amour de la patrie qui les consacre, soient substitués parmi nous à l'esprit de corps, à l'amour des prérogatives, à toutes les vanités inconciliables avec une liberté durable, avec l'élévation du vrai patriotisme. Opérons tous ces biens, Messieurs, ou commençons du moins à les opérer, avant de prononcer d'une manière absolue aux hommes souffrans, aux hommes dépourvus de lumières et de moyens, qu'ils sont égaux en droits aux plus puissans, aux plus fortunés. »

C'est ainsi que s'exprimait un des orateurs les plus opposés au mouvement qui entraînait l'Assemblée; et si M. Lacretelle avait montré une semblable modération dans la manifestation de son opinion, son talent ne l'aurait probablement pas abandonné, comme cela lui est arrivé dans presque tout le cours de son ouvrage.

Je crois qu'il n'y a pas de témérité à dire que l'*Histoire de l'Assemblée constituante est encore à faire.* Celle de Rabaut Saint-Étienne, écrite avec le ton d'exaltation propre au moment où elle fut composée, sort de la couleur historique, et prend celle des mémoires; celle de M. Lacretelle, dictée par une prévention avouée, ne peut pas inspirer de confiance et n'en mérite pas; celle de madame de Staël est très-supérieure aux deux autres, et le principal défaut

que j'y trouve, c'est que l'auteur n'ait pas assez oublié que M. Necker était son père ; il occupe évidemment une trop grande place dans le tableau qu'elle a mis sous les yeux du lecteur. (1)

Mais, si l'on veut particulièrement étudier la marche et les travaux de l'Assemblée constituante, et certes, c'est un grand et magnifique sujet de méditations, aucun ouvrage n'est plus propre à ce genre d'études que le recueil que j'annonce; je puis en dire autant pour toutes les assemblées qui ont suivi, au moins pour les volumes déjà publiés. Or, comme ils forment plus des quatre cinquièmes de la collection, on peut regarder comme certain que l'éditeur ne se montrera pas moins soigneux dans le peu qui lui reste à faire paraître pour compléter son entreprise. (2)

Je terminerai cet article par les réflexions suivantes qui en sont des corollaires, pour ainsi dire, inséparables.—Les hommes qui composaient l'Assemblée constituante, étaient, en général, l'élite de la nation. L'immense majorité voulait le bien et elle l'a fait; si elle s'est trompée à quelques égards, bien loin d'en être étonné, il y aurait plutôt lieu d'être sur-

---

(1) Un des ouvrages les plus intéressans et les plus authentiques que l'on puisse lire sur les premiers événemens de la révolution est, sans contredit, le *Procès-verbal des séances et délibérations de l'assemblée générale des électeurs de Paris*, rédigé successivement par MM. Bailly et Duveyrier. C'est là qu'on peut suivre la marche de ces événemens, je ne dirai pas seulement jour par jour, mais heure par heure, minute par minute. Le Tome III, page 65, contient le cahier donné, à leurs députés, par les membres du Tiers-état de Paris; on y trouve une *déclaration des droits* et une *constitution* toutes faites.

(2) Le Tome XVII, le dernier qui ait paru, contient deux pièces qui ne peuvent manquer d'intéresser vivement le lecteur. Ce sont deux *Notices historiques* sur le *treize vendémiaire* et *le retour d'Italie*, écrites par le comte de Las Cases, sous la dictée de Napoléon, dont les corrections ont été imprimées en italique.

pris qu'au milieu des circonstances de toute nature qui l'agitaient, des événemens inouis qui se succédaient avec une rapidité incroyable, des obstacles qui se renouvelaient incessamment, elle ait pu, cependant, mettre à terme tant de beaux travaux, qui font encore aujourd'hui la base de notre droit public et civil; car, c'est à cette assemblée, que chaque jour l'on insulte avec mauvaise foi et avec injustice, que nous devons la liberté des cultes, l'établissement du jury, l'égalité des droits, l'abolition des priviléges pécuniaires, de la féodalité, des jurandes, etc., etc.

Au reste, si les membres de l'Assemblée constituante se sont trompés, sont-ils donc les seuls? Ne se sont-ils donc jamais trompés, les principaux conseillers de l'infortuné Louis XVI, MM. de Maurepas, de Calonne et de Loménie? Ne s'est-il pas trompé, le parlement de Paris, qui, après avoir refusé d'enregistrer les édits bursaux, et provoqué, lui-même, la réunion des États-généraux, voulut ensuite qu'ils fussent assemblés selon la forme observée pour les États de 1614, et rétracta ensuite cette volonté (1)? Qui osera affirmer qu'ils ne se soient pas trompés, ces notables qui, méconnaissant l'état de l'esprit public, persistèrent obstinément dans la prétention du vote par Ordre?

Et si je passe des faits généraux aux faits particuliers, peut-on dire qu'ils furent sans reproche, les ministres des autels, qui refusèrent au malheureux Louis XVI la consolation d'approcher de la sainte table, aux pâques de 91, parce qu'il avait signé la constitution civile du clergé (2)?

---

(1) *Voyez* ce que j'ai rapporté à cette occasion, dans mon premier article. (*Revue Encyclopédique*, Tome VIII, page 282.)

(2) *Histoire du 18e siècle*, par Ch. Lacretelle, Tome II de l'Assemblée constituante, pages 220 à 226. La lecture de la lettre du Roi, et de celle de M. l'évêque de Clermont, m'a fait beaucoup d'impression. Le Roi

Enfin, est-il bien sûr de ne pas se tromper, l'écrivain qui traite avec tant d'aigreur une assemblée de plus de douze cents membres, dont le plus grand nombre était certainement des gens très-éclairés, dont un grand nombre était vraiment religieux ?

Après avoir retracé, dans mon premier article, la marche et la tendance des événemens qui ont précédé et rendu inévitable notre révolution, j'ai annoncé que je mettrais sous les yeux des lecteurs le résumé des cahiers de 89; que je les rapprocherais des demandes faites par les États de 1614, et que je rappellerais quelques-uns des principaux discours prononcés à la tribune nationale, pendant la période de tems comprise dans la collection dont je rends compte. Je viens de remplir l'une de ces deux promesses; mon troisième et dernier article, consacré particulièrement à faire connaître l'ordre suivi par les éditeurs dans leur travail, me fournira l'occasion de remplir la seconde.

Ainsi, le lecteur a eu sous les yeux le tableau des événemens antérieurs à 1789; il connaît maintenant l'ensemble des vœux le plus généralement exprimés, à cette époque, par toutes les classes de la société (1); il peut donc ouvrir le livre que j'annonce, et juger à quel point les opinions

---

dit, dans cette lettre, *qu'il est formellement résolu*, s'il venait à recouvrer sa puissance, à rétablir pleinement le culte catholique. Si j'avais été possesseur de ces deux lettres, je me serais imposé le devoir de ne jamais les publier, et j'aurais cru, par cette conduite, honorer la mémoire de l'infortuné Louis XVI, et donner une preuve des égards que tout homme sensé conserve pour les ministres de la religion, alors même qu'il les voit dans l'erreur.

(1) Les électeurs de Rennes, dans le cahier des instructions pour leurs députés, avaient demandé formellement, outre une constitution, l'abolition de la noblesse et du régime féodal.

émises, les changemens opérés par l'Assemblée constituante, étaient d'accord avec la tendance des événemens et les besoins de la nation. P. A.

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE EN 1821; par M. DE PRADT, *ancien archevêque de Malines* (1).

Personne ne conteste plus aujourd'hui le double talent de M. de Pradt, comme écrivain et comme publiciste ; il est donc inutile d'en montrer de nouvelles preuves dans l'ouvrage que nous examinons. Il suffit de dire qu'il ne le cède en rien aux autres écrits sortis de la plume de l'auteur. Si, dans ces pages pleines de feu, on retrouve de tems en tems quelques traces de la rapidité avec laquelle elles ont dû nécessairement être composées, combien ces légères taches sont-elles rachetées par cette vivacité de coloris, par ces expressions originales et presque toujours heureuses, qu'il est bien plus facile de critiquer que d'imiter. Le seul reproche fondé qu'on puisse adresser ici à M. de Pradt, c'est d'avoir abusé de cette admirable facilité à reproduire les mêmes idées sous des formes qui, bien que toujours variées et toujours neuves, ne sont cependant que des répétitions.

Cet ouvrage est annoncé comme la continuation de celui qui a paru sous le même titre, en 1821. Il faut remarquer, toutefois, qu'il peut très-bien présenter à lui seul un tableau complet des événemens qui ont influé sur l'état de l'Europe, depuis le congrès de Vienne. Le but de cet écrit est d'offrir une revue de l'année, si fertile en événemens, qui vient d'expirer. Mais comme l'auteur ne présente jamais les faits

---

(1) Paris, 1822; 2 vol. in-8°. Chez Béchet, aîné, quai des Augustins, n° 57.

qu'après avoir développé les causes qui les ont amenés, il a dû, avant tout, consacrer les premiers chapitres de son ouvrage à retracer les diverses alliances contractées par les puissances européennes, à faire sentir leurs résultats nécessaires, à bien déterminer la statistique des pouvoirs européens, etc. Ces chapitres forment donc, pour ainsi dire, une introduction à tout l'ouvrage et peuvent dispenser le lecteur de recourir à un livre étranger. C'est de ce point que part ensuite M. de Pradt pour bien fixer l'état politique et moral actuel de l'Europe; pour faire ressortir l'agent général qui donne l'impulsion à tout, qui est la *civilisation;* pour dissiper des notions fausses et passer enfin à l'analyse des événemens qui ont eu lieu dans chaque état en particulier, pendant l'année 1821. L'auteur n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de notre âge; c'est une tâche qui ne peut être bien remplie par un contemporain. Il a voulu seulement renfermer dans un cadre resserré, et qui pouvait l'être beaucoup plus encore, tout ce qu'a produit de remarquable une année entière, débarrasser l'esprit d'une masse de faits sans importance, et le fixer sur la partie substantielle de l'histoire, qui est la connaissance véritable de l'esprit du tems, connaissance hors de laquelle on ne peut que s'égarer. Telle est la disposition générale de tout l'ouvrage. On sent que les bornes qui nous sont prescrites ne peuvent nous permettre d'en analyser toutes les parties avec détail; après avoir fait connaître le plan général, nous allons indiquer rapidement tout ce qui peut se rattacher à l'état moral du monde et surtout de l'Europe. Nous chercherons à bien caractériser avec l'auteur, en empruntant le plus souvent ses propres expressions, la tendance générale des esprits et la marche de la civilisation. Cette partie de l'ouvrage est surtout traitée de main de maître: depuis six ans, j'y regarde de près, dit M. de Pradt; et l'on sait que ses regards sont perçans.

Depuis le congrès de Vienne, l'esprit de la politique des principaux cabinets de l'Europe, a toujours eu pour objet le maintien de la paix entre les différentes puissances; la nature des choses le voulait ainsi; d'ailleurs, les esprits sont à présent tournés d'un autre côté. Chaque tems a son esprit particulier qui fait la direction principale de cette époque; l'esprit qui s'est fait remarquer en 1821, est l'esprit constitutionnel, c'est-à-dire, la tendance vers un gouvernement régulier.

On ne peut guère parler de la tendance constitutionnelle, sans parler en même tems de la civilisation qui en fait la base essentielle. Et d'abord, qu'est la civilisation? Dans l'usage général, on entend par peuple civilisé celui chez lequel la culture morale suit les degrés de la douceur des mœurs et des lois; car un peuple civilisé n'admettra jamais de lois barbares: l'effet naturel de la civilisation est de les faire disparaître. La civilisation exige l'harmonie entre les lumières, les mœurs et les lois. Maintenant, si on réfléchit que l'homme est l'être doué des moyens et du désir de perfectionner ses facultés et de les employer pour son propre avantage, on trouvera là le germe de la civilisation. Si l'on réfléchit encore que l'homme est l'être éminemment social, qu'il peut appliquer au perfectionnement de la société la faculté de perfectibilité qui lui appartient, comme il peut le faire à l'égard de tous les objets qui l'intéressent; que la société est, de tous les intérêts, celui qui le presse le plus vivement, on verra que de là à l'ordre constitutionnel il n'y a qu'un pas. Qu'on examine l'histoire, elle confirmera tout ceci. « Une révolution immense, complète, s'est ouverte et a pris son cours à l'aurore du seizième siècle. Des flots d'innovations dans les arts, dans la manière de vivre; d'autres flots de richesses; des flots encore plus abondans de lumière, accourant de mille côtés, comme les eaux destinées à former les

torrens, sous le nom de *révolution française*, ont renversé l'ancien édifice social et donné au monde une face nouvelle. Des cris de douleur se font entendre de dessous les débris; mais le torrent a passé et poursuit sa course. » Voyez l'état du monde; en Europe, voyez l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la Grèce; en Amérique, le Brésil et le Mexique. La perte du régime constitutionnel en Italie ne prouve rien contre l'existence de cette disposition générale dans cette contrée; car cette perte est l'effet de la force armée et l'œuvre de l'étranger. Cette tendance est dans l'ordre de la nature; car on peut bien tolérer un ordre irrégulier, mais jamais on ne le désirera. Les peuples ont toléré le despotisme, par ignorance du mieux, ou par l'impuissance de s'en affranchir; mais ils ne l'auraient ni fait, ni appelé. On subit le mal, on choisit le bien. Un esprit constitutionnel vit donc au milieu du monde; il se manifeste partout où il ne rencontre pas les soldats de ses ennemis. Le mouvement, commencé en 1789, ne s'est pas arrêté un instant, et ne cessera qu'avec le manque de nouveaux alimens, c'est-à-dire, au bout du monde; et c'est en présence d'un pareil spectacle qu'on met en doute la tendance du monde, qu'on cherche de petites querelles pour s'y soustraire. Oh! que tout cela est futile, vide et impuissant! quelles armes pour combattre la pensée de l'univers! quelle digue pour arrêter le torrent qui l'entraîne!

Le régime constitutionnel est aujourd'hui à l'abri de toute attaque, appuyé sur un auxiliaire aussi puissant que la civilisation, qui, « entrée à la fois dans les mœurs publiques et privées, donnant le prix aux hommes et aux choses, dirigeant tout, vivifiant tout, est devenue l'âme véritable de l'univers renouvelé et fécondé à sa lumière. » Voyez ses moyens, et calculez ses effets : aujourd'hui, tout dans le monde lui appartient et travaille pour elle, les princes comme les particuliers : ils la propagent sans le vouloir et

sans s'en apercevoir. Les princes appellent les arts; ils ajoutent à la richesse, ils favorisent l'industrie et le commerce; ils attirent dans leurs états les méthodes améliorations: tous les ornemens d'une civilisation avancée décorent les lieux naguère encore infestés par la barbarie; partout se creusent des canaux, s'ouvrent de nouveaux moyens de communication; les voies publiques se couvrent de l'élite des habitans de l'Europe, curieux de connaître tout ce qu'elle renferme d'important à voir comme à savoir; chaque jour ajoute à l'intensité et à la rapidité de ce mouvement; mais qu'est tout cela? *civilisation et moyens de civilisation.* Mais quel est le but de cette civilisation et de ses progrès? *la société.* Elle est donc, en dernière analyse, le résultat et le but inévitable de tous les efforts et de tous les travaux de l'humanité; c'est vers elle qu'ils retombent par leur propre nature. Les sociétés modernes sont donc, par leur constitution actuelle, sous une loi inévitable d'amélioration croissante, qui n'est qu'un développement de la civilisation. Mais comme le gouvernement des sociétés est l'objet le plus naturel de toute amélioration, c'est donc à lui que reviennent, par une pente invincible, les fruits que ces sociétés recueillent de toutes parts. Il n'y a donc pas de milieu; il faut que le gouvernement ou la civilisation cède; marcher sur deux lignes parallèles et contradictoires leur est impossible: mais comme la civilisation ne peut pas rétrograder, la civilisation doit l'emporter et amener nécessairement des perfectionnemens dans l'ordre social: elle doit tendre à s'améliorer, à se perfectionner sans cesse: par conséquent c'est l'ordre constitutionnel, c'est-à-dire légal, régulier, dépendant uniquement des lois régulières, que l'on retrouve toujours au fond de la civilisation, suivant ses progrès et se conformant à sa marche.

« C'est ici que se manifeste une grande illusion, tant de

la part des gouvernans, que de celle des particuliers ennemis de l'ordre constitutionnel. On veut des arts, du commerce, de la richesse, des plaisirs : dans le fait, tout cela est fort bon à avoir, mais tout cela se traduit dans un seul mot, *civilisation*. Mais les agens de tous ces moyens de jouissance ou de pouvoir, quels sont-ils? qu'ont-ils fait? que feront-ils? que ferez-vous? Pour procurer tout cela, il a fallu de la science et du travail; ceux-ci ont fait de la richesse; voilà donc des hommes savans et riches, c'est-à-dire civilisés; des hommes sur le même rang que ceux auxquels ils viennent de fournir les objets de leurs désirs, qui eux-mêmes ne sont point parvenus à la civilisation et au rang qu'ils occupent par une autre voie. » Eh bien! arrivés à ce point, que feront-ils, et que ferez-vous? se borneront-ils à la jouissance de la seule partie matérielle de leurs facultés? s'interdiront-ils la partie morale de leur avancement dans la civilisation? auront-ils avancé dans la science pour rester stationnaires dans l'ordre social? En vérité cela serait inconcevable, et renverserait l'histoire tout entière. Tout partage dans la civilisation est donc contre sa nature même : c'est folie que de la vouloir dans ses effets, d'en adopter les profits, et de rejeter ce qui en elle contrarie; il faut l'avoir tout entière, ou point du tout. Avec elle *tout est à prendre ou à laisser*; la scinder surpasse la force des mortels. Que doit-on donc penser des gouvernemens qui, d'un côté, dressent une partie de leurs forces contre les résultats de cette civilisation, qu'avec l'autre partie et le zèle le plus louable ils s'attachent à propager : que penser des particuliers qui font de même? qu'ils réunissent tous leurs efforts, rien n'arrêtera un mouvement qui entraîne le monde. « Pour moi, loin d'effrayer les puissans du monde par des exposés sinistres des résultats de la civilisation, loin de les engager à tenter dans elle un partage difficile à effectuer;

je leur dirai : acceptez-la tout entière et avec toutes ses conséquences, cette civilisation indivisible; ne balancez pas un instant, vos intérêts les plus chers vous y convient. Vous n'avez que le choix de marcher avec elle, en vainqueurs alliés, vers l'amélioration de la société, ou de vous y faire traîner par elle..... Au point où les choses sont venues, tenter de l'arrêter, de s'y soustraire, de la combattre, n'est que lui demander un ajournement très-bref, et se ménager une défaite plus sensible de la part d'un ennemi irrité. Les exemples sont là; voyez la révolution française, voyez la chute de Napoléon : *Ce n'est point la coalition qui m'a détrôné, ce sont les idées libérales, c'est-à-dire la civilisation par la main de la coalition, forte des moyens de cette civilisation.* »

Nous pourrions ajouter beaucoup de choses à cette analyse rapide; mais l'espace nous oblige à nous arrêter. Nous avons extrait de l'ouvrage de M. de Pradt tout ce qui se rattache plus particulièrement au sujet que nous nous proposions de présenter à nos lecteurs, et qui appartient spécialement à ce recueil, qui peut être considéré comme le *Journal de la civilisation*, signalée dans sa marche progressive et comparée chez les différentes nations. Pour avoir une idée complète de l'état de l'Europe et de l'Amérique, il faut lire M. de Pradt lui-même, personne ne peut le suppléer.

J. Guadet.

LITTÉRATURE.

JULIA SEVERA, *ou* L'AN QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DOUZE; *par* J.-C. SIMONDE DE SISMONDI, *auteur de l'Histoire des Français, de l'Histoire des républiques italiennes du moyen âge, de la Littérature du midi de l'Europe*, etc., etc. (1)

IL existe un trop grand nombre d'histoires qui ne sont, à vrai dire, que des contes et des romans: en effet, qui retrancherait d'Hérodote et de Tite-Live tout ce qui n'est pas mêlé de fables, conserverait peu de vérités. (2)

Les bons romans, ceux qui méritent leur célébrité, sont peut-être plus vrais que beaucoup d'histoires vénérables par leur antiquité, et qu'on n'ose toucher, tant elles sont sacrées. Ces romans, en effet, tracés par d'habiles peintres de mœurs, peignent, sous des noms supposés, des passions réelles, et qui revivent et règnent avec la même puissance, mais sous des formes différentes, dans tous les siècles et dans tous les pays.

Je soutiens donc, sans croire avancer un paradoxe, que le philosophe, allant à la chasse des vérités, en trouvera plus dans *Richardson*, dans *Fielding*, dans *Auguste Lafontaine*, et surtout dans *Walter Scott*, que dans les histoires orientales d'où sont nées toutes les autres. Mais, ce qu'on

---

(1) Paris, 1822; 5 volumes in-12. Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; à Strasbourg, rue des Serruriers, et à Londres, 30 Soho-Square. Prix, 12 fr.

(2) Comme la véracité et l'exactitude d'Hérodote se vérifient de plus en plus, à mesure que les monumens et les régions de l'antiquité sont mieux connus, ce jugement, un peu sévère dans sa généralité, nous semble sujet à beaucoup de restrictions. (N. d. R.)

voit le plus rarement, c'est l'histoire et le roman sortir d'une même plume. Ces deux genres semblent si opposés et appartenir à des esprits si différens, que *Voltaire*, en les réunissant, a été justement cité comme un phénomène.

Ordinairement, la raison sévère qui tient avec orgueil le burin, dédaigne la plume brillante de l'imagination romanesque. Aussi, ce n'est pas sans surprise et même sans quelques préventions défavorables, que j'ai lu récemment un roman nouveau, *Julia Severa*, composé par l'un de nos plus profonds historiens, M. de SISMONDI; mais l'auteur a su promptement se venger de cette prévention par l'intérêt très-soutenu et par le plaisir très-vif que m'a fait éprouver la lecture de son ouvrage.

Je ne lui ai même encore pu reprocher qu'un défaut, celui d'être trop court; et il faut convenir que, dans le cadre très-resserré de trois petits volumes, il a trouvé le moyen de placer tant d'actions intéressantes, une peinture si vraie des mœurs du tems, des caractères si variés, tracés d'une main ferme et marqués d'une empreinte si originale, que ce drame attachant est un tableau complet des mœurs du cinquième siècle : tableau digne de Walter-Scott, quoi qu'on n'y rencontre pas une verve aussi mordante.

Le lecteur connaîtra certainement encore mieux par ce roman que par l'histoire même, les mœurs des Francs, des Gaulois, des Romains de ces tems anciens; la cour sauvage de Clovis; l'ambition et la politique du clergé de cette époque; la vanité, la bassesse, le luxe des patriciens de Rome, subjugués par les barbares; les infortunes des Gaulois braves, mais trahis et opprimés; et les débris de l'ancien fanatisme des Druides, jetant encore quelques lueurs au fond des sombres forêts de la Gaule.

« Le roman que je présente aujourd'hui au public dit

M. de Sismondi, est destiné à peindre l'état des Gaules, à l'époque de l'invasion de Clovis; il est le fruit des recherches et des travaux que j'avais consacrés à écrire les premiers volumes de l'*Histoire des Français.*

« L'historien est forcé de vivre, en quelque sorte, dans le siècle qu'il se propose de faire connaître : on ne saurait exiger des travaux aussi soutenus du romancier. Si je n'avais eu d'autre but que d'écrire l'an 492, je n'aurais sans doute pas lu trois fois de suite *Grégoire de Tours*, ou pâli sur toutes les chroniques, sur tous les codes de lois, sur toutes les vies des Saints de cette époque. Un historien seul a l'occasion d'acquérir cette connaissance des tems anciens qui lui permet de placer un roman, à une époque reculée, avec une observation sévère des mœurs du tems. Ces mœurs, ces opinions, telles que je les ai représentées, sont celles qu'un antiquaire de bonne foi doit reconnaître avoir appartenu à cette époque. »

Le cadre dans lequel nous sommes obligés de nous resserrer, ne permet pas de donner ici, par des citations nombreuses et variées, une juste idée d'une foule de tableaux piquans par leur originalité et leur diversité, tels que celui du patrimoine d'un sénateur gaulois, à la fin du 5e siècle : d'un camp de vétérans, et de ces *cachots*, nommés *ergastules*, dans lesquels les riches patriciens renfermaient leurs nombreux esclaves, Wisigoths, Vandales, Francs, Allemands et Bourguignons; enfin, toutes ces riches peintures de l'orgueil du *peuple roi*, se berçant encore, dans la mollesse et dans le luxe, des rêves de sa grandeur passée, et se livrant, au milieu des ruines et sur le bord du précipice, à toutes les illusions de la domination et de la volupté.

Deux exemples suffiront pour prouver que l'auteur n'est point inférieur aux plus célèbres romanciers dans l'art de peindre les caractères.

Après avoir mis en scène un Romain digne encore de ce nom, Felix *Florentius*, parent, élève et compagnon d'armes du fameux empereur Majorien, il le suit dans un voyage entrepris pour sauver les Armoriques et les préserver, par une prudente négociation, des vengeances des Francs, et d'une destruction inévitable. Il arrive chez Numerianus, comte d'Orléans, l'un de ces hommes dont la sotte vanité remplit tout l'étroit horizon, et qui ne croient à aucun changement dans le monde, tant qu'il leur reste de l'argent, des flatteurs et des esclaves : tout un siècle marche autour d'eux sans qu'ils s'en aperçoivent. Chartres venait d'être pillée par les Francs, et le comte d'Orléans l'ignorait encore.

« Dès qu'il vit le sénateur Florentius : ce jour, lui dit-il, était déjà destiné à être un jour prospère pour la ville d'Orléans ; mais il le sera doublement, puisque nous recevons aujourd'hui dans nos murs un hôte d'une aussi grande considération. Vous arrivez à propos, Felix Florentius, pour participer aux fêtes par lesquelles le peuple doit célébrer le jour de ma naissance. Sachez que cette ville entière est dans la joie. J'ai ordonné qu'on fît ce soir au peuple des distributions de pain et de vin, sur la place publique : de mon propre patrimoine, je fournirai à la moitié de ces largesses. Je sais bien que je n'y suis pas obligé, et que la *Curie*, qui fournit l'autre moitié, aurait pu tout aussi bien fournir le tout ; mais vous savez, Florentius, que les hommes comme nous doivent se distinguer par une certaine magnificence. Le cirque est préparé pour un combat de bêtes féroces, et vous verrez ce soir aux prises un ours des Pyrénées avec des dogues mollosses de la plus forte race. Après les combats, une troupe d'histrions récitera une petite comédie ; c'est un ouvrage de circonstance, écrit par le fameux poète Prudentius, que

j'ai engagé pour être mon grammairien. J'aurais voulu, selon l'antique usage, donner aussi au public un combat de gladiateurs; mais vous savez que les scrupules de nos évêques ne nous le permettent plus. Du moins, j'ai pensé que le peuple verrait avec plaisir, dans un jour comme celui-ci, le supplice de quelques-uns de ces paysans révoltés, de ces *bagaudes* qui dévastent nos campagnes. Il faut des impressions fortes aux âmes vulgaires; et nous autres hommes d'état, nous sommes obligés de nous prêter au goût de la multitude. »

Cette sottise si calme, à l'approche de si grands périls, rappelait tristement à Florentius, que, peu de tems avant, les habitans de Trèves, capitale des Gaules, avaient été surpris et massacrés par les Francs, tandis qu'ils assistaient paisiblement aux jeux du cirque. Vainement il voulut apprendre au comte que Chartres venait d'être saccagée, le 8 des ides de ce mois, par les Francs ripuaires. « Je me suis fait la règle, répond Numérianus, de ne jamais parler d'affaires que les deux premiers jours de chaque semaine : croyez-en l'expérience d'un vieil homme d'état. Jamais je n'ai trouvé d'affaire qui ne pût attendre. Ah! voici justement le chef des Curiales. Approchez, Licinius : ne laissez entrer personne dans la ville, venant de Chartres; si quelqu'un sème des bruits alarmans, faites-le arrêter. — Mais, répond le Curiale, il y a déjà plusieurs centaines de Carnutes arrivés depuis leur désastre : personne n'ignore la prise de Chartres. — Et qu'en dit-on? — On plaint cette ville; on attribue son malheur à quelque imprudence. — *Le comte.* « Les ouvrages du cirque sont-ils terminés? » — *Le Curiale.* « On attend votre présence. » — *Le comte.* « Avez-vous eu assez de branches de lauriers pour les arcs de triomphe? — *Le Curiale.* Il en est déjà arrivé six charriots : je pense qu'ils pourront suffire. Mais,

pour la marche triomphale de Votre Excellence, il aurait été convenable d'avoir des soldats, et le dernier *manipule* que nous avions ici s'est enfui, cette nuit, sur la nouvelle de la prise de Chartres. » — *Le comte.* « Les misérables! ils manquent toujours au moment du besoin! Il faudra faire revêtir leurs armures aux valets de ville; car vous sentez que je ne puis me passer de soldats. »

Après cette scène, j'aurais été bien tenté d'en montrer d'autres aux lecteurs. Ils m'auraient suivi avec plaisir dans l'antre sauvage de *Lamia*, prêtresse de Pan, célébrant, la nuit, au milieu d'un désert, les antiques sacrifices. Leur curiosité n'aurait pas été moins satisfaite, en se transportant avec moi dans le palais épiscopal de Volusianus, évêque de Tours. La magnificence, l'ambition, la politique, tantôt hardie, tantôt astucieuse, d'un clergé qui préférait la protection du païen Clovis à la domination des princes Ariens; les intrigues des moines, les faux miracles, les enlévemens, les scènes comiques de ces ecclésiastiques subalternes, tels qu'un certain *Martin*; le mélange de leur érudition pédante, de leur puérile superstition, de leurs serviles flatteries, servant de masque à une conduite perfide et tortueuse, m'auraient mené trop loin; et sans y penser, j'aurais copié l'ouvrage, au lieu d'en citer des fragmens.

Je me bornerai seulement à une courte description de la cour du jeune et sauvage conquérant de la Gaule. On y verra le contraste piquant de la rusticité et de l'indépendance des Francs vainqueurs, de la bassesse orgueilleuse des Romains vaincus, et de l'habileté de Clovis dans sa conduite avec ses anciens compagnons d'armes et ses nouveaux sujets.

« La veille des calendes d'octobre, Félix Florentius fut conduit à Soissons en grande cérémonie, à l'audience de

Clovis. Le palais qu'habitait le roi des Francs, avait toute l'élégance, toute la grandeur de l'architecture romaine dans son meilleur âge; mais le luxe et la délicatesse des anciens maîtres du monde s'y alliaient étrangement avec la grossièreté et le désordre des nouveaux vainqueurs. Des lits couverts de tapis de perse, où les plus riches couleurs étaient mélangées, remplaçaient les siéges et garnissaient le pourtour des appartemens; mais comme ils n'avaient point suffi pour la couche des gardes dans l'antichambre qui leur était destinée, plusieurs bottes de paille avaient été étendues sur le parquet, et plusieurs soldats y demeuraient nonchalamment assis, ou même couchés, tandis que les plus grands personnages de l'état traversaient leur salle pour se rendre à celle du trône. Les plafonds étaient ornés de magnifiques peintures à fresque, ouvrages des meilleurs maîtres; mais, comme pour disputer avec eux d'habileté, les Francs avaient dessiné au charbon, sur les murs, l'image d'Hermansul. Des rideaux d'étoffes précieuses, suspendus aux fenêtres, étaient destinés à modérer l'éclat du jour; mais l'un d'eux, ayant été arraché, était remplacé par un manteau de soldat.

» Dans la salle du trône, où Clovis était attendu, on aurait cru voir une députation du sénat de Rome, tant était grand le nombre des seigneurs gaulois revêtus de la toge, qui se donnaient les titres de sénateurs, de patrices et de comtes; car ce dernier titre, depuis le règne de Constantin, était attribué dans l'empire romain aux gouverneurs des cités et de leurs districts. Les patriciens de l'empire asservi venaient s'humilier devant le roi des Francs, en même tems qu'en son absence ils cherchaient à se relever de cet abaissement par le ton de hauteur qu'ils affectaient avec leurs inférieurs, et par l'étiquette rigoureuse d'après laquelle ils mesuraient entre eux leurs civilités réciproques.

» Clovis parut : il était âgé de vingt-six ans ; sa figure était noble et fière, sa taille haute, ses traits étaient ceux de sa nation ; car, dans les races barbares, le caractère des physionomies est national, bien plus qu'individuel ; mais il était distingué du reste des Francs par les longs cheveux flottans qui tombaient sur ses épaules : c'était la distinction de la race royale. Clovis la portait en commun avec un grand nombre de chefs, tous descendus comme lui de l'antique Mérovée. Les soldats pouvaient choisir entre eux le capitaine qu'ils voulaient suivre : celui qu'ils abandonnaient ne manquait guère d'être poignardé par son heureux concurrent. »

Ces citations, que nous abrégeons à regret, suffiront sans doute pour faire apprécier le talent de l'auteur, comme peintre de mœurs et de caractères. Cependant, s'il n'avait que ce mérite, il ne satisferait que la curiosité, sans exciter l'intérêt. Il faut, dans tout ouvrage, une action, un but, un dénouement ; l'amour de Florentius pour Julia Severa est le sujet du roman. Tous deux sont dignes d'intérêt par leurs brillantes et nobles qualités ; mais le père de Severa tient encore secrétement au culte païen : l'évêque de Tours qui le sait, veut rompre toute liaison entre le sénateur Severus et Clovis, et empêcher le mariage de Severa avec Florentius, déjà trop puissant à ses yeux par son ascendant sur les Gaulois ; et le bonheur des amans, désiré par le lecteur, est retardé long-tems par la politique de l'archevêque, par les intrigues hardies des moines, et par l'enlévement de Severa, qu'on enferme dans un couvent.

Florentius ne parvient qu'après de longs efforts et de pénibles recherches, à retrouver et à délivrer Severa. Tous les prestiges sont employés par la haine pour armer contre Florentius la crédulité superstitieuse du peuple, et même celle des barbares. Nouvel Asmodée, l'auteur nous fait

pénétrer dans les dortoirs secrets et dans les cachots mystérieux des monastères ; ce qui fait naître de son pinceau une grande variété de tableaux et de portraits, où l'on voit réunis avec autant de plaisir que de surprise, la touche délicate d'un romancier et le burin ferme d'un historien.

Le comte DE SÉGUR.

BIOGRAPHIE.

MANUEL DU LIBRAIRE ET DE L'AMATEUR DE LIVRES, contenant, 1° un nouveau *Dictionnaire bibliographique*; 2° une *table* en forme de *Catalogue raisonné*; par *Jacques-Charles* BRUNET (1).

Les gens du monde, et même beaucoup de gens de lettres, pensent qu'un livre de bibliographie est nécessairement un catalogue insipide. Une pareille idée serait inexacte. En effet, il est bien peu de livres de ce genre, qui, indépendamment de leur utilité réelle et incontestable, n'offrent un grand nombre de singularités ou d'anecdotes piquantes et souvent instructives; seulement il faut, en les parcourant, savoir, comme madame de Staël le disait d'un concert, prendre son plaisir en patience; car, la patience est la première condition, et je dirai presque le génie du bibliographe. Je ne crois pas qu'on ait jamais publié en français un *Bibliographiana*; un pareil livre pourrait offrir cependant une lecture très-curieuse, et obtenir un grand succès d'estime parmi les amateurs du genre, pourvu toutefois qu'il ne fût tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires. Les Anglais qui, lorsqu'ils

(1) Paris, 1820; 4 volumes in-8° de 600 pages, à deux colonnes. Chez l'auteur, rue Gît-le-Cœur, n° 10. Prix, 40 fr.

font tant que d'être originaux ne le sont pas médiocrement, n'ont eu garde de négliger une idée aussi naturelle. M. Dibdin, l'un de leurs bibliographes les plus distingués, a publié, en 1807, un volume intitulé : *Bibliomanie, ou Folie des livres, contenant un abrégé de l'histoire, des symptômes, et de la cure de cette fatale maladie.* Les malades se sont précipités avidement sur le livre; en moins d'un an la seconde édition a été épuisée. Son prix n'était que de 27 schellings, lors de sa publication; et voilà que M. Longmann, libraire de Londres, demande aujourd'hui cent guinées d'un exemplaire de ce même livre, qu'il a orné, il est vrai, d'un grand nombre de gravures et de portraits. Provisoirement, le *Manuel du libraire et de l'amateur*, par M. Brunet, tiendra lieu aux Français de *Bibliographiana*, et je vais rassembler dans cet article les anecdotes et les particularités singulières que j'ai recueillies en parcourant ses nombreuses colonnes. Les amateurs britanniques me fourniront encore une bonne partie de mes observations, d'autant mieux que celles qui les concernent ne sont pas également connues de tous nos bibliographes.

Parlons d'abord du prix auquel certains livres se sont élevés, grâce à l'ardente concurrence des riches amateurs, prix que le commun des lecteurs va trouver tant soit peu exagéré. Au premier rang, on cite le *Bocace de Valdarfer* (1471, in-fol.), dont un exemplaire a été acheté 2260 livres sterling (54,240 fr.), à la vente du duc de Roxburghe, faite à Londres, en 1812. L'heureux adjudicataire du précieux bouquin fut le marquis de Blandford, qui avait pour concurrent lord Spencer. Ce dernier n'a rien perdu pour attendre; car, ce même exemplaire ayant été remis en vente en juin 1819, il l'a obtenu cette fois pour le prix, encore assez honnête, de 918 livres sterling, 15 schellings. Sans doute, il est permis de trouver le premier prix exorbi

tant, car il a fait sensation, même en Angleterre : il a donné lieu à la fondation du *Roxburghe-Club*, qui se réunit, tous les ans, le 17 juin, jour anniversaire de l'adjudication du *Bocace de Valdarfer*, pour célébrer, par une fête véritablement originale et piquante, ce grand événement bibliographique (1). Lord Spencer en est le président. On vient de voir ce qu'il a fait pour justifier son élévation à ce poste éminent. Au nombre de ses titres, il peut faire valoir une bibliothèque de 45,000 volumes, parmi lesquels les soixante éditions de Caxton, le premier typographe de la Grande-Bretagne, qu'il est parvenu à réunir, sont estimées 12,000 livres sterling.

Après le *Bocace de Valdarfer*, on cite le *Psalmorum Codex* (Mayence, Fust et Schœffer, 1459, in-fol.) C'est le premier livre imprimé avec date certaine. Les exemplaires en sont tellement rares, qu'à peine en connaît-on sept ou huit. Aucun de ces exemplaires n'est conforme à l'autre, soit pour le nombre des feuillets, soit enfin pour l'orthographe des mots. Cela provient de ce que, dans l'enfance de l'art, on terminait, à la main, plusieurs parties des livres imprimés, ou bien de ce qu'on n'avait pas encore adopté l'usage de corriger soigneusement des feuilles d'épreuves, avant le tirage définitif, ce qui donnait lieu à des corrections successives et partielles; ou bien enfin, de ce que des amateurs se sont amusés, pour perfectionner leur exemplaire et rendre l'ouvrage de plus en plus rare, à composer un seul exemplaire des plus beaux feuillets de deux exemplaires. Celui de la Bibliothèque du roi, le seul qui soit en France, n'a que cent soixante neuf feuillets, parce qu'il en manque six, dans la partie des

(1) On peut voir les détails relatifs à cet objet dans les *Annales Encyclopédiques* de 1818. Tome IV, page 134.

hymnes; tandis que celui de la bibliothèque de Vienne, le plus complet que l'on connaisse, contient cent soixante-quinze feuillets. Cependant, l'exemplaire de Paris qui n'est, à proprement parler, qu'un fragment de ce livre, a été payé 12,000 francs, à la vente de M. de Mac-Carthy, au mois de février 1817.

Après les prix exorbitans, on peut citer ceux d'une exagération relative : ainsi, un fragment in-8° de soixante-douze pages, contenant la *Batrachomyomachie* et les *Hymnes d'Homère*, édition laissée imparfaite par Turnèbe, qui l'avait entreprise à Paris, à l'imprimerie royale, vers le milieu du seizième siècle, a été acheté sur le quai, par M. Renouard, pour 24 sous ; tandis que le même fragment a été vendu 451 francs par M. Brunet, à la vente du libraire Regnaud-Bretel, en 1819. Une édition de l'*Oraison de Libanius*, adressée à Théodose, pour arrêter la démolition des temples païens (*Pro templis gentilitium non exscindendis*), publiée à Genève par Jacques Godefroy (1633, in-4°) fut donnée pour 30 sous à la vente de Falconnet, en 1763. Cette même édition, à force d'être citée comme rare par les bibliographes anglais, et proclamée par eux *liber inter rarissimos rarissimus* (ce qui, du reste, comme M. Brunet le démontre, est tout à fait hasardé), est parvenue à être portée sur le catalogue de Longmann, pour 1816, au prix de 7 livres sterling, 7 schellings, et a été achetée à Paris, en 1817, chez M. Thierry, 52 francs.

Les amateurs, et même les libraires anglais, ont trouvé le secret de donner le plus haut prix aux livres les plus ordinaires, en y multipliant, à l'infini, les estampes et les portraits. On appelle cela *illustrated copy*. Un dictionnaire biographique est un livre fort susceptible de recevoir ce genre d'ornement. Aussi l'on trouve, dans un des catalogues de MM. Longman et compagnie, l'annonce d'un exem-

plaire extraordinaire du *Dictionnaire de Strut*, enrichi de près de huit cents gravures, exécutées par les artistes dont il est question dans l'ouvrage, et partagé en 37 vol. grand in-folio (l'exemplaire ordinaire est de deux vol. in-4°), relié en cuir de Russie. Le prix qu'on a fixé pour cet exemplaire est de 2,000 livres sterling. « Cette manie de faire des livres précieux, dit M. Brunet, me rappelle la réponse que me fit un capitaliste, à qui je montrais un volume d'une valeur considérable. — Tenez, me dit-il, en me présentant un portefeuille rempli de billets de banque, voilà un volume encore plus *précieux* que le vôtre. Ce mot me paraît sans réplique, et je ne crois pas qu'il y ait dans les trois royaumes un curieux qui pût montrer une *illustrated copy* plus précieuse qu'un pareil portefeuille. »

Après les prix extraordinaires que nous venons de citer pour des articles isolés, nous craignons de paraître mesquins en citant les sommes qu'ont produites des bibliothèques entières. La bibliothèque de Harley, comte d'Oxford, fut, dans son tems (vers le milieu du siècle dernier), peut-être la plus magnifique qui eût été formée jusqu'alors en Europe par un particulier; car, sans parler de la collection des manuscrits, qui fut achetée 10,000 livres sterling par le gouvernement anglais, et qui fait aujourd'hui partie du Musée Britannique, elle comprenait plus de 20,000 articles de livres imprimés, qui furent vendus en totalité au libraire Osborne, moyennant 13,000 livres sterling, somme très-modique, si l'on considère l'époque, le grand nombre de livres précieux que renfermait cette collection, et la richesse des reliures, dont une partie seulement avait coûté 18,000 livres sterling. La bibliothèque de M. MacCarthy, dont le nom, quoique écossais, vivra éternellement dans les fastes de la bibliographie française, a produit 404,746 fr. 55 cent., non compris un certain nombre d'ar

ticles vendus à part, et qui portent le résultat définitif de la vente à bien près d'un demi-million. La bibliothèque du marquis de Blandford, aujourd'hui duc de Malborough, le célèbre acquéreur du *Bocace de Valdarfer*, a produit à Londres, en 1819, 14,665 livres sterling. Ces résultats récens sont de nature à calmer quelques bibliomanes allarmistes, qui supposaient que le goût des livres rares était en décadence dans le siècle où nous vivons.

La magnificence, ou, si l'on veut, la prodigalité de certains amateurs, a éclaté d'autres fois dans l'exécution de certains ouvrages dont ils ont voulu faire les frais. Richard Worsley, ci-devant Résident britannique à Venise, a consacré 27,000 livres sterling (plus de 670,000 francs), pour la confection du *Museum Worsleyanum* (2 vol. grand in-folio); ouvrage qui contient, en 150 gravures, la représentation des bas-reliefs, bustes, statues, et pierres antiques du cabinet de l'éditeur, accompagnée d'un texte explicatif, en anglais et en italien. L'ouvrage n'a été terminé qu'en 1805, et déjà il est à peu près impossible de s'accorder sur le nombre d'exemplaires qu'on en a tiré. On sait seulement, d'une manière positive, qu'en 1804, M. Worsley n'ayant encore distribué que vingt-sept exemplaires de son livre, en racheta un 200 livres sterling, des héritiers d'une personne à qui il l'avait donné, ne voulant pas que son *Museum* tombât entre les mains des libraires.

Beaumarchais a fait des dépenses encore plus considérables pour l'exécution du *Voltaire de Kelh*. On évalue à trois millions les frais de cette entreprise, la plus vaste et la plus dispendieuse peut-être qu'on ait jamais faite en librairie, et dans un espace de tems aussi court (de 1785 à 1789). Mais, cette fois, il s'agissait d'un ouvrage en 70 volumes in-8° et d'une spéculation commerciale. L'édition fut exécutée in-8° et in-12, et tirée, en ces deux formats, sur cinq

papiers différens, au nombre total de 20,000 exemplaires. Il paraît que cette prodigieuse émission n'a pas suffi aux consommateurs; car, indépendamment de plusieurs éditions partielles ou complètes des ouvrages de Voltaire, qui, depuis celle de Kelh, s'étaient succédées à des intervalles assez rapprochés, en France et dans l'étranger (1), on a vu entreprendre, durant les six dernières années (de 1817 à 1821), sept editions complètes des œuvres de Voltaire; et cela, quand plus de 30,000 exemplaires de cette même collection, selon l'estimation de M. Brunet, étaient déjà répandus dans les bibliothèques (2). Qu'on réunisse à cette masse énorme les quatre éditions de M. Touquet, et les innombrables éditions partielles des ouvrages de Voltaire; et si l'on n'est pas tenté de s'écrier avec l'apôtre saint Jean : *Nec ipsum arbitror mundum capere posse eos libros* (3), du moins, l'on sera bien convaincu que nulle inquisition, politique ni religieuse, ne doit se flatter de soustraire les écrits de Voltaire à la curiosité humaine, et que, pour ceux-ci, plus encore que pour d'autres livres, il serait plus sage de les réfuter que de les brûler.

Mais, quittons les millions et les livres sterling (4), pour

---

(1) 1° Basle, 1784—1789, 71 volumes in-8°. — 2° Lyon, 1791—1792, 100 volumes in-12. — 3° Basle, avec l'adresse de *Deux-Ponts*, ou celle de *Hambourg*, 1791, 100 volumes in-12. — 4° Paris, 1792—1802, 55 volumes in-8°, édition donnée par Palissot—5° l'édition stéréotipe de Didot, in-8°.

(2) Deux éditions, antérieurement à l'édition de Kelh, peuvent être considérées comme à peu près complètes; celle de Genève, en 45 vol. in-4°, et celle de Cramer, en 80 volumes in-8° (y compris la Correspondance).

(3) *Joann*, C. XXI, *v.* 25.

(4) Nous rapporterons encore que M. Miller, libraire de Londres, a payé 4,500 livres sterling le manuscrit de l'*Histoire du règne de Jacques II*, ouvrage posthume de Charles Fox. Cependant, ce livre n'a obtenu qu'un médiocre succès.

descendre à des sujets plus à la portée du commun des lecteurs. On remarque, avec beaucoup d'intérêt, une édition du *Pimandre*, d'Hermès Trismégiste, où les noms des correcteurs de l'imprimerie d'H. Estienne sont placés à côté de celui du chef de l'établissement. « Il serait à désirer, dit à ce sujet M. Brunet, que de nos jours un sage réglement contraignît les imprimeurs à suivre cet exemple ; car, d'un côté, cela les mettrait dans la nécessité d'avoir des correcteurs, chose que la plupart de ces Messieurs regardent maintenant comme un objet tout au moins superflu (c'est M. Brunet qui parle) ; et, de l'autre, les correcteurs, forcés de se nommer, apporteraient une plus grande attention aux ouvrages qui leur seraient confiés. Le savant Louis Lamberti voulut exiger bien davantage de Bodoni ; car, lorsqu'il fit imprimer chez ce célèbre typographe sa magnifique édition de l'Iliade d'Homère, en grec, il demanda que les noms de tous les ouvriers qui avaient concouru à produire ce chef-d'œuvre, fussent inscrits dans la souscription du livre ; et ce ne fut qu'avec peine qu'il se désista de cette singulière prétention, à laquelle Bodoni ne voulut jamais accéder. »

Ceci me rappelle un vœu que j'ai entendu former par un écrivain distingué, dont le nom est en même tems honorablement connu dans les fastes de la typographie. Il aurait voulu voir organiser, même s'il le fallait par l'intervention du gouvernement, une *Société de protes*. Cette société s'occuperait de tous les moyens d'améliorer et de perfectionner la typographie, ce premier organe de la pensée, ce premier instrument de la civilisation, cette digue insurmontable contre la barbarie. Elle exciterait parmi les protes une utile émulation, ajouterait à la considération de cette classe d'hommes, autrefois recrutée parmi les doctes, et dont le nom un peu superbe (πρῶτος, *le premier, le princi-*

pal), semble leur permettre d'aspirer à d'assez hautes destinées. On a conservé, en effet, le souvenir de quelques protes qui furent des littérateurs très-instruits; et l'un d'eux, nommé Bailly, a laissé en mourant une bibliothèque assez considérable, et assez bien choisie, pour qu'on dût en imprimer le catalogue (Paris, 1800; in-8°). L'un des travaux dont aurait à s'occuper la Société des protes, serait sans doute de fixer la langue de l'imprimerie, pour adopter les mots réguliers, et d'une étymologie raisonnable, convenable et décente, et proscrire une foule d'expressions grotesques qui envahissent les ateliers et les magasins. Ainsi, en supposant que la Société admît les mots *perle*, *gros canon*, *philosophie*, *cicero*, *saint-augustin* (caractères), *nom de Jésus* (papier), il est probable, entre autres choses, qu'elle interdirait expressément de désigner certaines couleurs de papier par les expressions *merde-d'oie*, *caca-dauphin*, et autres semblables, qu'on trouve pourtant dans des catalogues en 4 volumes in-8°.

On pourrait faire une bibliographie spéciale des livres à titres ou à sujets bizarres (1); il en est plusieurs, et ce ne sont pas les moins plaisans, dont il ne nous est pas permis de transcrire seulement les titres. En voici quelques-uns qui nous paraissent innocens : *Requête des maris ombrageux*, *courbattus*, *boucquineux*, *farouches*, *trop tristes*, *pensifs et désolés*, *etc. Thoulouse*, *Gaston Recoleyne*, 1533; in-8°. Il est piquant, dans l'histoire de ce livre, de remarquer que des dames en sont les auteurs; et l'indiscret bibliographe Duverdier (2) a soulevé le voile de l'anonyme sous lequel elles s'étaient cachées. Le titre suivant n'est que bizarre : *Nihil*, *nemo*, *aliquid*, *quelque chose*, *tout*, *le moyen*, *si peu que rien*, *on*, *il* (par Ph. Girard et Passerat);

(1) M. Peignot a publié des Bibliographies spéciales. N. D. R.
(2) Au mot *Requête*.

Paris, 1597; in-8°. Nous citerons *le Grand Tombeau du monde, dans lequel, avec un merveilleux artifice, sont descriptes les principales circonstances de tout ce qui doit arriver au jugement final.* Lyon, 1606; in-8°, à cause de sa dédicace, *à très-haute, très-puissante et très-noble dame, la sacrée Vierge Marie mère de Dieu, royne des anges, emperière du ciel, thrésorière de grâces, advocate des pécheurs*, etc. L'auteur souscrit son épître : *De Votre Majesté le vil et abject vermisseau, J. Serclier.*

Nous ne pouvons omettre l'anecdote relative à l'*Imitation de J. C.*, par l'abbé de Choisy (Paris, Dezallier, 1692, in-12), quoique assurément elle soit bien connue des bibliographes. L'abbé de Choisy dédia au roi (Louis XIV) sa nouvelle traduction de l'Imitation de J. C. La vignette de l'Epître dédicatoire représente la chapelle de Versailles; plus loin, on voit, au commencement du second livre, une gravure qui représente une dame à genoux devant un crucifix et ayant auprès d'elle de jeunes demoiselles sur des gradins. Dans cette estampe on lit la légende *Audi, filia.* Or, l'intention du traducteur a été, on ne peut en douter, de représenter, sur cette vignette, Mme de Maintenon, entourée des demoiselles de Saint-Cyr. D'après cela, il devenait assez plaisant de compléter le verset : *Audi, filia*, tiré du psaume 44, par les paroles suivantes du psalmiste : *Et vide, et inclina aurem tuam..... et concupiscet rex decorem tuum;* et c'est ce qu'on ne manqua pas de faire. Cette allusion maligne se répandant, l'abbé de Choisy se crut obligé de supprimer la gravure qui y donnait lieu. L'anecdote était déjà passablement scandaleuse; cependant, elle ne le parut point assez à certains conteurs, qui ont dit et imprimé que l'abbé de Choisy avait dédié son imitation à Mme de Maintenon, et qu'il y avait mis cette épigraphe : *Concupiscet rex decorem tuum*, version qui est complétement inexacte.

On s'est souvent récrié sur la prolixité des commentateurs qui écrivaient dans le 16e siècle. En 1516, un Génois, nommé Giustiniani, publia une édition du Psautier, avec des commentaires, et il trouva le moyen, mû sans doute par son patriotisme, de faire entrer une vie assez étendue de Christophe Colomb, natif de Gênes, dans une note du psaume, *Cœli enarrant gloriam Dei.*

La censure qui, tout récemment, biffait des pages de Massillon, supprimait, sous Louis XIV, le portrait de Pascal et celui d'Arnaud, dans les *Hommes illustres de Charles Perrault.* Le jansénisme était la doctrine pernicieuse de l'époque, contre laquelle étaient coalisées les lettres de cachet et les bulles du Vatican. Voici un livre dont probablement la censure n'aurait point laissé annoncer le titre dans les journaux, s'il était nouveau, et qui prouve que certain princicipe, dont on attribue la proclamation à l'Assemblée constituante, avait été soutenu et developpé long-tems avant elle. Il est intitulé : *Résolution claire et facile sur la question tant de fois faite de la prise des armes par les inférieurs, où il est montré par de bonnes raisons qu'il est permis aux princes, seigneurs et peuples inférieurs, de s'armer pour s'opposer et résister à la cruauté et félonie du prince supérieur.* Basle, 1775; petit in-12 de 104 pag.

Je voulais dire quelque chose d'un changement fait par Walton à la préface de sa Polyglotte, dans laquelle il supprima, après la Restauration, deux feuillets où il parlait honorablement de Cromwel. Il était question, dans les premiers, du *serenissimo D. Protectore*; il est question, dans les seconds, du *serenissimus princeps D. Carolus.* Ces variations étaient autrefois fort recherchées des bibliomanes, comme choses rares et curieuses; mais des événemens récens les ayant extrêmement multipliées, elles sont tombées aujourd'hui à un prix ordinaire.

Nous terminerons cet article en annonçant, qu'à l'exem-

ple du *Roxburghe-Club*, il vient de se former, à Paris, une *Société bibliographique*. Le nombre des membres est, dit-on, fixé à vingt-cinq. D'après les statuts, l'on n'y admet aucune personne faisant le commerce de la librairie. Le but de la Société est de faire réimprimer des ouvrages rares; mais la réimpression n'en doit être faite qu'à un nombre égal à celui des membres de la Société, et cinq exemplaires en sus, pour le dépôt ordonné par l'art. 14 de la loi du 21 octobre 1814, et l'art. 5 de l'ordonnance du 21 octobre de la même année. Lorsque, par suite de décès ou autre cause, des volumes de la collection passeront dans une vente publique, la Société se portera pour adjudicataire, à raison de 100 fr. pour chaque volume. Voici le nom des amateurs qui ont formé le premier noyau de cette nouvelle association : MM. de *Châteaugiron*, *Durand de Lançon*, *Guilbert de Pixérécourt*, auteur dramatique; *Walkenaër*, membre de l'Institut, secrétaire-général de la préfecture de la Seine; *Morel de Vindé*, pair de France; de *Malartic*, conseiller-d'état; de *Chabrol*, fils; *Bérard*, *Sensié*, *Just de Noailles*, *Hippolyte de Laporte*, de *Montmerqué*, conseiller à la cour royale de Paris; *Coulon* (de Lyon); *Duryer* (de Lille); *Langlès*, membre de l'Institut, administrateur et professeur de l'école spéciale des langues orientales établie près la Bibliothèque du Roi; *Duroure*; le duc de *Crussol*, *Hély d'Oyssel*, conseiller d'État; *Germain Garnier*, ministre-d'État et pair de France, (décédé); *Léon d'Ourches*, Mme la maréchale duchesse de *Raguse*.

Quant à l'ouvrage de M. Brunet, sa réputation est établie. Un petit nombre d'inexactitudes y pourraient être relevées : il est bien plus juste de remarquer toutes celles qu'il a su éviter dans cette masse énorme d'indications. Son livre est bien véritablement le *Manuel du libraire intelligent* et de l'*amateur* éclairé.

A. Mahul.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

RÉPUBLIQUE D'HAITI.

1. — *Lettre de M. Jean-Baptiste* SAY, *à M. Martelly, sur le commerce d'Haïti*, brochure imprimée au Port-au-Prince; 1822.

Ce petit écrit de notre savant économiste, ne se trouve point à Paris ; il nous semble avoir pour unique but de protéger les maisons de commerce étrangères établies à Haïti, contre le droit que veulent s'arroger les maisons haïtiennes, de recevoir exclusivement les consignations et les commissions de l'Europe. Cette prétention a été soutenue, par un représentant de Port-au-Prince, à la Chambre des communes d'Haïti, nommé M. Pierre André. M. Say s'élève, avec l'éloquence et la clarté qui caractérisent tous ses écrits, contre un monopole qui ne serait pas moins funeste à la nouvelle république, qu'aux négocians étrangers qui y ont formé des établissemens. « Voyez la confédération américaine, leur dit-il; a-t-elle fermé ses portes aux émigrans de l'Europe? Bien au contraire, elle les a accueillis; et ses villes de New-Yorck, de Boston, de Baltimore, se placent déjà au premier rang des villes commerçantes du monde. Louis XIV, au contraire, poussé par un fanatisme déplorable, chassa les protestans par des persécutions, et il porta un coup funeste à la prospérité de son royaume, un coup qui ne contribua pas médiocrement à la misère, aux humiliations qui signalèrent la fin de son règne. » Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans les considérations commerciales, par lesquelles il démontre que, pour favoriser l'agriculture de l'île, pour favoriser même les progrès des Haïtiens dans le commerce, il leur convient de protéger les négocians étrangers établis

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

au milieu d'eux ; mais nous rapporterons la fin de cette lettre, où l'auteur rend hommage au président Boyer. « La sainte cause de la liberté a toujours fait fermenter mon sein, et toujours l'indépendance et le bonheur d'Haïti m'ont été chers; mais aussi long-tems que durera l'influence du président actuel, je ne puis être sérieusement allarmé. Si je ne le connais pas personnellement, je le connais par ses actes : C'est un émule du grand Washington. Quand il pourrait comme lui étendre son pouvoir, il ne cherche comme lui qu'à consolider la liberté de son pays. Il sait que ce n'est point par des entraves que l'on rend un peuple digne de l'indépendance; et nous retrouverons toujours celui qui a réuni l'île entière d'Haïti sous la même bannière, dans le sentier du bien public et de la véritable gloire. A. O.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

2.—*History of cultivated vegetables.* — Histoire des plantes cultivées; comprenant leurs propriétés nutritives, botaniques, médicinales et chimiques; leur histoire naturelle, et leurs rapports avec les arts, les sciences et le commerce; par *Henri* Phillips, auteur de l'Histoire des fruits connus dans la Grande-Bretagne. Londres, 1822. Colburn, deux volumes in-8°.

Ce dernier ouvrage de M. Phillips traite des plantes, de leur culture, de leurs qualités, comme le premier traitait des fruits, de leur croissance et de leurs propriétés. L'auteur s'est donné la peine de rechercher, dans les anciens écrivains, les opinions de l'antiquité sur le monde végétal, les étranges idées qu'on entretenait sur l'effet médicinal de certaines plantes, les superstitions auxquelles elles se liaient, et l'usage qu'on en faisait comme nourriture, aux époques les plus reculées. Ces recherches, jointes à un tableau des découvertes faites récemment en botanique, et aux résultats d'un système de perfectionnement, qui a créé une foule de variétés inconnues jusqu'alors, offre un ensemble de connaissances d'un très-grand intérêt. Peut-être l'auteur ne s'est-il pas assez appliqué à donner à son livre un grand caractère d'utilité, en ajoutant aux faits qu'il rapporte, des avis nécessaires pour guider le cultivateur. M. Phillips compte jusqu'à six mille sept cent cinquante-six plantes exotiques, introduites en Angleterre sous le règne de Georges III; il donne l'histoire de chacune d'elles. En général, les détails que renferme cet ouvrage sont fort curieux.

3. — *An Epitome of Pharmaceutical Chemistry.* — Epitome de la

chimie appliquée à la pharmacie ; dans lequel on indique les moyens d'éviter les décompositions qui résultent souvent du mélange de deux substances incompatibles, etc. ; par W. Rees Price. Londres, 1822 ; un volume in-12 de 59 pages.

La nature et le but de cet ouvrage se trouvent suffisamment expliqués par son titre. C'est un manuel à l'usage des pharmaciens et des droguistes. Les médecins mêmes y trouveront d'utiles avis sur la manière de mélanger les drogues, et de juger avec assez de sûreté de l'effet qu'elles doivent produire sur le corps humain. L'auteur a donné, en quelques pages, le résultat de beaucoup d'instruction, acquise par de nombreuses recherches.

4. — *An Inquiry into the origin and influence of gothic architecture.* — Recherches sur l'origine et l'influence de l'architecture gothique; par W. Gunn, Recteur d'Irstead. Norfolk, 1821 ; un volume in-8°.

L'architecture est une science beaucoup plus importante qu'on ne le croit généralement. Elle marque les progrès de la civilisation ; elle atteste le pouvoir de l'homme, et tout-à-la-fois sa perfectibilité. L'histoire des peuples se rattache à celle des monumens qu'ils ont élevés. L'architecture fournit à l'historien un commentaire indispensable et précieux. C'est par elle que renaît la gloire des siècles passés; ce sont ses chefs-d'œuvres qui placent encore aujourd'hui les Grecs à la tête des nations civilisées, qui raniment les ruines d'Athènes, et en font encore une école pour les beaux-arts. L'ouvrage de M. Gunn est rempli d'érudition. Il nie que l'architecture gothique soit, comme on le suppose, d'origine orientale ; il la fait remonter au tems de Dioclétien ; nous croyons que cette opinion doit trouver beaucoup de contradicteurs. L. S. B.

5. — *Lacon, or many things in few words*, etc. Lacon, ou beaucoup de choses en peu de mots, adressées à ceux qui pensent ; par le Révérend C. Eccotton. Londres, 1820.

Voici un extrait de la préface de ce livre ; nous le donnons pour faire connaître le caractère de cet ouvrage, et mettre le lecteur en état de juger de son style. « Celui qui aspire au titre d'auteur, dit-il, doit premièrement avoir à dire quelque chose qui puisse intéresser le public : il faut ensuite qu'il trouve un honnête libraire qui veuille bien se charger de dire ces choses ; il faut encore qu'il soit sûr que les hommes instruits le liront. Ces trois conditions sont difficiles à réunir : la littérature est aujourd'hui un jeu de cartes, les libraires en sont les rois ; les critiques, les valets ; le public est le reste du jeu ; et le pauvre auteur est la table sur laquelle on joue. » — « Cependant, on ne se lasse point d'écrire ; les dédains du public ne corrigent point de la

manie de lui présenter sans cesse des ouvrages insignifians, dont l'effet est aussi léthargique que l'attouchement d'une torpille. Jamais la presse ne fut aussi riche en quantité, si pauvre en qualité. On peut lui appliquer, en sens inverse, ce vers de Virgile : *non trunco, sed frondibus efficit umbram.* Il en est de la littérature comme des finances ; la pauvreté s'y assied sur un tas de papiers. » — « J'adresse mon ouvrage à ceux qui pensent ; on trouvera peut-être que c'est de ma part un excès de présomption et d'orgueil, que de choisir un si petit nombre de juges : qu'on se détrompe. En m'adressant à ceux qui pensent, je m'adresse en effet à tout le monde, car il n'est personne qui ne croie penser. J'ai réfléchi long-tems avant d'écrire ces pages ; c'est avec réflexion qu'il faut les lire. A l'imitation de Démosthène, qui s'accoutumait à surmonter le bruit des flots, je me suis exercé à instruire les autres, au milieu des cris des passions, avec la certitude de réussir au moins à me rendre meilleur : *labor ipse voluptas.* La plupart des maximes suivantes sont fondées sur ces deux principes : les hommes se ressemblent tous ; les passions dont la force et l'influence varient à l'infini constituent seules *l'individualité* du caractère. Nous avons tâché, avant tout, de nous exprimer avec clarté. Nous ne sommes point de l'avis de Buffon, que le style seul immortalise un auteur. Les Essais de Montaigne passeront à la postérité malgré le style (1). Le style est le valet du génie; mais, de même que l'on reconnaît un vrai *Gentleman*, quelque mal vêtu qu'il soit, le génie brille même à travers les défauts du style. » By.

5. — *Speech of Thomas Fowell Buxton, Esq. in the House of commons, etc.* — Discours prononcé par *Thomas* Fowell Buxton, dans la Chambre des communes, sur le bill proposant d'adoucir la sévérité des châtimens infligés par la loi aux contrefacteurs, aux faussaires, aux voleurs, etc. Londres, 1821 ; soixante-dix pages in-8°.

Quoiqu'on ait beaucoup parlé et beaucoup écrit sur la sévérité des lois de l'Angleterre, il n'a encore rien paru sur ce sujet d'aussi fort et d'aussi bien conçu que le discours de M. Buxton, prononcé pendant la dernière session du Parlement. Il commence par nier la nécessité de la peine capitale et l'efficacité de ce châtiment pour prévenir les crimes; il prouve, par des faits incontestables, que la progression des crimes a toujours été en raison de l'excès des punitions, et il explique cette contradiction apparente par la disproportion qui existe entre les peines et les délits. Tuer son père, voler un lapin dans une garenne, sont deux actes également

(1) L'auteur n'a pas compris Buffon. Montaigne passera à la postérité *à cause du style*, aussi bien que par la nature de ses écrits. (N. d. R.)

punis de mort. Rencontrer un Bohémien sur la grande route, cheminer avec lui, ou le tuer, sont deux cas dans lesquels la loi prononce la même peine. On sent à quelle impunité cette rigueur doit nécessairement conduire. M. Buxton s'appuie de l'exemple de la France, de la Toscane, des États-Unis, et, particulièrement, de la Pensylvanie (où la peine capitale est abolie depuis trente-cinq ans, excepté pour le cas d'assassinat), pour prouver que les crimes diminuent à mesure que les punitions sont plus proportionnées aux offenses. On s'étonne, après avoir lu le discours éloquent et persuasif de M. Buxton, que le bill, dont il montrait si bien la justice et l'utilité, ait été rejeté. Mais, ce n'est pas toujours la raison et la justice qui triomphent à la tribune, même en Angleterre.

6. — *Sketches of manners, scenery, etc. in the French provinces.* — Esquisses des mœurs du pays, etc., des provinces de France, suivies d'un Essai sur la littérature française; par feu *Jean* Scott. Londres, 1821. Colburn; un volume in-8°.

Il ne faut pas confondre cet auteur avec le célèbre Walter-Scott, à la fois poète et romancier. M. Jean Scott occupe un rang bien moins distingué dans la littérature de son pays. Il publia, il y a quelques années, un ouvrage sur la France, intitulé : *Visite à Paris.* Une partialité choquante en faveur de l'Angleterre, des plaisanteries de mauvais goût, et des préjugés enracinés, valurent à cet écrit un succès de circonstance. Les *Esquisses des mœurs françaises* devaient former le complément du premier ouvrage; mais l'auteur n'a pas eu le tems de les achever. Un éditeur en a rassemblé les fragmens, et les a donnés au public. Quelques anecdotes sont écrites avec facilité, et ne manquent pas d'un certain intérêt; mais, quoique M. Scott n'ait pas jugé la nation française aussi sévèrement qu'il l'avait fait d'abord, ses préventions et son esprit national empêcheront que son livre ne soit goûté par les Français.

7.—*Letters written during a tour in Normandy, Brittany, etc.* — Lettres écrites pendant un voyage en Normandie, en Bretagne, et dans d'autres parties de la France, en 1818; par madame *C.* Stothard; ornées de gravures d'après les dessins de C. Stothard. Londres, 1821. Colburn; un volume in-4°.

Envoyé en Normandie par la Société des antiquaires, pour prendre les dessins des célèbres tapisseries de Bayeux, M. Stothard fut accompagné par sa femme. Les lettres de cette dernière, qu'elle adresse à sa mère et à sa famille, renferment le récit détaillé de cette excursion. Elles sont à la fois instructives et amusantes.

8.— *Constantinople and the Bosphorus, topographically and historically described.* —Description topographique et historique de Constan-

tinop e et du Bosphore ; par *Joseph* Von Hammer ; ouvrage traduit du hollandais en anglais. Londres, 1822. Colburn ; deux volumes in-8°. (L'original est en allemand.)

Le premier volume de cet ouvrage est divisé en six sections, et en soixante-douze sous-divisions ; le second, en cinq sections, et soixante-treize sous-divisions. Tous deux traitent de la situation du climat, de l'histoire naturelle, de la géographie, et des particularités topographiques de Constantinople, de ses faubourgs et de ses environs. L'auteur décrit successivement les rives européennes et asiatiques du Bosphore, de Scutari et des îles voisines, et ensuite les différentes classes d'habitans de ces contrées. La préface est une revue intéressante de tout ce qui a été publié sur le même sujet. En énumérant différentes bibliothèques de Constantinople, M. de Hammer cite une ordonnance du Grand-Seigneur, tirée des Annales de l'empire de Turquie, d'après laquelle il semblerait que plusieurs manuscrits grecs ont été retrouvés et réunis dans la bibliothèque du sérail, dont l'accès est sévèrement interdit aux étrangers (1). A la description des mosquées, des églises, et des autres édifices publics, l'auteur a joint l'histoire de leur fondation, les anecdotes qui s'y rattachent, etc. Je remarque, à la louange des Turcs, que chaque maison de fous a une troupe de musiciens et de chanteurs, payés par le gouvernement, pour adoucir et calmer, par le chant et la musique, les accès de fureur ou de tristesse des insensés. Il n'y a point d'exemple de personnes renfermées dans ces maisons sous un faux prétexte de dérangement d'esprit, si ce n'est pourtant dans le cas d'apostasie ; mais c'est alors une commutation de la peine capitale. Après avoir montré Constantinople en masse à son lecteur, M. de Hammer le promène pendant six jours sur les places et dans les carrefours de la ville, pour lui en faire connaître les curiosités, ainsi que quelques traits des mœurs mahométanes. Le tableau de la situation morale et politique du Bosphore, forme un contraste bien prononcé avec les avantages naturels que possède ce beau pays. On s'étonne de voir une des plus belles portions de l'Europe demeurer si longtems à des peuples barbares séparés du reste des nations européennes par leur religion, leurs institutions et leur insouciance. Un critique anglais, en rendant compte de l'ouvrage de M. de Hammer, exposait dernièrement la possibilité et les avantages d'une croisade des souverains de l'Europe contre les Turcs : selon son calcul, les dépouilles devraient être

(1) On sait aujourd'hui, par les recherches des Français, que la bibliothèque du sérail ne donne pas beaucoup d'espérances aux amis des lettres anciennes.

N. d. R.

partagées entre les vainqueurs, dans l'ordre suivant : la France s'emparerait de l'Égypte; l'Angleterre, de la Terre-Sainte; la Perse, de l'Asie mineure; la Russie, de la Valachie, de la Moldavie, et des embouchures du Danube; l'Autriche, de la Bosnie, de la Croatie, de la Servie, et de la rive méridionale du Danube; les Grecs, aidés par les puissances réunies, fondraient une monarchie indépendante, ou une république, dont les états devraient s'étendre depuis les Pyrénées de la Macédoine jusqu'en Morée, y compris les îles de l'Archipel. Les Turcs, seuls lésés dans cet arrangement, auraient pu s'établir dans la Grèce européenne, ou dans l'Asie mineure, sous une souveraineté mahométane, mais plus éclairée. Si la Suède ou la Prusse se fussent plaintes d'être exclues du partage, la Russie aurait pu se défaire, en faveur de la première, d'une partie de la Finlande, et céder à la Prusse moitié de la Pologne; elle eût reçu en compensation Andrinople et Constantinople. L'auteur de ce projet s'arrête avec complaisance sur le bien qui en résulterait pour tous; il voit l'Égypte devenir pour la France une colonie importante, où elle verserait le surplus de sa population; l'Angleterre exploitant les antiquités religieuses de la Palestine, et établissant, par le golfe Persique, un trafic rapide et sûr avec ses possessions dans l'Inde; la Perse rendue à sa première splendeur; la Russie transportant sa capitale sur les rives du Pont-Euxin; l'Autriche attirée vers l'embouchure du Danube, et perdant peu à peu son influence sur l'empire d'Allemagne. Nous ne le suivrons pas plus loin dans ses plans chimériques, que nous avons voulu seulement soumettre à nos lecteurs.

10. — *The revenge of Taran.* — La vengeance de Taran; poème, par *Edouard* Ball. Londres, 1821; un volume in-8° de 60 pages.

Connu déjà par quelques productions dramatiques, M. Ball s'est emparé d'une légende citée par le docteur Johnson dans son *Voyage aux Iles de l'Ouest* (1) où il raconte qu'à une époque éloignée, les Macdonalds de Gleugary ayant été injuriés ou offensés par les habitans de Culloden, résolurent d'en tirer une vengeance éclatante. Ils arrivèrent à Culloden pendant que leurs ennemis étaient rassemblés pour prier : ils fermèrent l'église, l'entourèrent, et y mirent le feu. Tant que dura l'incendie, les joueurs de cornemuse firent retentir l'air des sons de leurs instrumens qui étouffaient les cris de leurs infortunées victimes. Cette affreuse catastrophe a fourni le sujet d'un poème, où l'on trouve de beaux vers, des tableaux effrayans, et quelques épisodes remarquables, entre autres celui d'*Inis-Thona*.

---

(1) Iles Westernes.

10. — *Gordon, a tale; a poetical Review of don Juan.* — Gordon, conte; Revue poétique du poème de don Juan, de lord Byron. Londres, 1822. Murray, in-8° de 79 pages.

On sait que le poème de don Juan a été généralement désapprouvé en Angleterre, tant à cause des principes qui l'ont dicté, que de la licence des mœurs qui y sont décrites. Le conte de Gordon est à la fois une parodie burlesque du style de don Juan, un hommage rendu au talent de son auteur, et une censure de son immoralité. Il renferme beaucoup de vers heureux. Après avoir payé à lord Byron un juste tribut d'éloges, le poète s'élève contre l'amère ironie répandue dans tous ses ouvrages; il lui reproche de se jouer de dieu et des hommes. Ses louanges et ses critiques sont également justes.

11. — *Chinese Novels.* — Romans chinois, traduits sur les originaux; suivis de proverbes et de maximes morales, tirés des classiques de la Chine ou d'autres ouvrages, et précédés d'Observations sur la langue et la littérature chinoises; par J. F. Davis, membre de la Société royale. Londres, 1822. J. Murray; un volume in-8°.

L'auteur reproche aux Anglais, dans sa préface, de s'être trop peu livrés jusqu'à présent à l'étude de la langue chinoise, cultivée avec succès par quelques savans étrangers, et particulièrement par les Français. Les traductions des pièces de théâtre et des romans chinois sont surtout propres à faire bien connaître les coutumes, la manière de penser et le caractère de cette singulière nation; aussi, sont-elles plus curieuses qu'intéressantes. Les trois romans publiés par M. Davis ont pour titre : 1° l'*Ombre dans l'eau*; 2° *les Sœurs jumelles* (1); 3° *les Trois chambres consacrées*: ce dernier est le meilleur. Quoique le plan soit très-ridicule, il donne quelque idée des mœurs et des opinions des Chinois. Parmi les proverbes qui sont à la suite des romans, nous avons remarqué ceux-ci. — Par le savoir et l'instruction, les fils des gens du peuple deviennent ministres de l'empire; sans instruction, les fils des ministres rentrent dans la foule, et sont moins que des hommes ordinaires. — Autant il faut de vigueur dans l'établissement des lois, autant il faut de miséricorde dans leur exécution.

12. — *The two Foscari.* — Les deux Foscari, tragédie, par lord Byron. Londres, 1821. Murray, in-8°.

---

(1) M. Abel Remusat, de l'Institut, a lu, au mois d'avril dernier, à la première séance de la Société Asiatique, la traduction du premier chapitre d'un roman chinois, intitulé : *Les Deux Cousines*. (N. d. R.)

Cette tragédie, non plus que celle de Sardanapale, du même auteur, (Voyez T. XIII, p. 394) n'était pas destinée au théâtre. Elle est fondée sur un événement arrivé à Venise vers le milieu du quinzième siècle, pendant l'autorité du conseil sanguinaire appelé le Conseil des dix (1). Les personnages sont au nombre de six, dont les principaux sont François Foscari, doge de Venise, et Jacopo, son fils, qui fut accusé, en 1445, d'avoir reçu des présens de quelques princes étrangers, au mépris des lois de la république. Amené devant le conseil des dix, que son père était forcé de présider, il fut interrogé, mis à la torture, et condamné au bannissement. Après cinq ans d'exil, une seconde accusation le remit au pouvoir de ces juges détestés : c'est cette dernière situation que le poète a voulu peindre. Les autres personnages sont Loredano, patricien, et Barbarigo, tous deux ennemis jurés des Fosari; Memmo, chef des quarante, et Marina, femme, du jeune Foscari. Le premier acte n'est que le développement de la haine mutuelle de Loredano et Barbarigo, et de la cruauté féroce du Conseil des dix, qui prolonge les tortures du jeune Foscari, pour lui arracher l'aveu d'un crime qu'il n'a point commis. Il y a un passage très-beau ; c'est celui où Jacopo, debout auprès d'une croisée qui laisse voir la mer, décrit les jeux de son enfance et son ardent amour pour Venise, sa ville natale. Dans le second acte, Marina fait de vains efforts pour engager le doge à sauver son fils. Le père ne trouve rien à opposer à la redoutable puissance des dix. Loredano entre, et leur apprend que le conseil a condamné Foscari à un second exil. Le troisième acte s'ouvre par un beau monologue du jeune prisonnier; sa femme, admise auprès de lui, vient lui annoncer que sa vie sera conservée, mais qu'il faut abandonner pour jamais sa patrie. Cet arrêt lui semble presque aussi cruel que la mort ; il peint toutes les douleurs de l'exil en homme qui en a déjà senti l'amertume ;mais Marina essaie de relever son courage. Cette scène est de la plus grande beauté sous le rapport du sentiment et de la poésie. A peine le vindicatif Loredano a-t-il réussi à faire bannir le fils, qu'il tourne sa vengeance contre le père. Jacopo, dont l'amour pour son pays est plus fort que sa haine pour ses tyrans, expire en présence de sa femme et du doge, au moment de quitter Venise. Le cinquième acte se passe dans une salle du palais du doge, auquel une députation du sénat vient proposer d'abdiquer sa dignité. Le vieillard y consent, et il meurt empoisonné par Loredano : Marina seule survit pour ses enfans. On voit que ce ne sont pas les circonstances tragiques qui manquent à cette pièce, et cependant elle a peu d'intérêt. La

(1) Voyez l'Histoire de la république de Venise, par M. Daru.

marche de l'action est lente et pénible; les caractères sont forcés; la poésie même n'a pas le charme et l'harmonie de celle des poèmes de lord Byron, excepté cependant dans deux ou trois passages, tels que les souvenirs de Foscari, son monologue, et le dialogue entre lui et Marina. L. Sw. Belloc.

13.—*The Edimburg Review.* — Revue d'Édimbourg, ou Journal de critique littéraire, n° 72 (février 1822). Edimbourg, Archibald, constable; Londres, Longman, Hurst, etc.

Ce recueil, publié jusqu'à présent par numéro, au commencement de chaque mois, ne paraîtra plus que par trimestre, à l'imitation des autres ouvrages périodiques consacrés aux lettres et aux sciences. Le cahier que nous annonçons contient une Notice étendue sur l'histoire de la législation anglaise, sur les différens tribunaux qu'elle reconnaît, avec une analyse sommaire de ses diverses branches. La curiosité sera satisfaite par un autre article intitulé : *Supplément aux mélanges d'histoire, de littérature, etc., tirés d'un portefeuille.* On y verra comment les littérateurs anglais rendent compte à leurs compatriotes des travaux littéraires des Français. On remarque avec regret, dans leurs jugemens, une forte dose de prévention nationale; mais, lorsqu'il ne s'agit plus de Français, ni de la France, la saine critique, l'équité et le bon goût paraissent diriger constamment les rédacteurs de cet estimable recueil.

14.—*The new Edimburg Review, published quarterly.* — Nouvelle Revue d'Édimbourg, publiée par trimestre. N° 4, avril 1822. Edimbourg, Wanghet Innes; Londres, W. B. Wittaker, Ave-Maria, Lane in-8°.

Les ouvrages périodiques tels que celui-ci, sont un perfectionnement des anciens journaux littéraires, dont le succès et la durée témoignent assez qu'ils n'ont pas été sans influence sur leur siècle, ou que les rédacteurs connaissaient bien l'esprit et le goût de leurs contemporains. Dans quelques-uns de ces recueils, qui occupent une grande place dans les bibliothèques, et que l'on consulte encore quelquefois, on s'efforce d'embrasser une partie plus ou moins étendue des connaissances humaines; un seul, et ce n'est pas le meilleur, eut même la prétention de devenir encyclopédique. Mais comme ces entreprises littéraires étaient extrêmement bornées, la plupart des rédacteurs travaillaient seuls; et ainsi chaque journal ne pouvait traiter, avec succès, qu'un petit nombre de matières. Aujourd'hui, la circulation de la pensée, profite, comme tous les autres besoins sociaux et privés, de l'esprit d'association; en tout, les choses analogues sont réunies, les talens assortis, les secours mutuels organisés, et les progrès généraux des arts, et ceux des travaux scientifiques et littéraires, marchent ensemble avec la même vitesse, parce qu'ils ont reçu des mêmes forces une même impulsion et une même direction.

Le numéro de la *Revue d'Édimbourg* que nous avons sous les yeux, contient des articles de statistique, d'histoire naturelle, de médecine, de politique et d'histoire, d'archéologie, de jurisprudence, de littérature, etc.; et, comme ce volume, de 500 pages d'un grand in-8°, ne renferme que seize articles, on voit que chaque sujet est traité avec étendue, et que les ouvrages analysés sont effectivement soumis à une *revue* scrupuleuse. Elle est quelquefois sévère; mais, en général, la discussion est judicieuse, quoiqu'on y remarque un peu trop d'esprit national anglais. Les rédacteurs sont Anglais; ils aiment leur patrie; rien de mieux. Mais, dans la république des lettres, il n'est peut-être pas possible de porter un jugement avec équité, et même avec goût, si l'on n'est cosmopolite. Quant aux matières politiques, on trouve dans ce numéro deux articles dignes d'être lus avec attention, l'un sur un ouvrage du révérend sir Robert Burns, relatif aux lois anglaises sur les pauvres, et aux moyens employés en Angleterre, et surtout en Écosse, pour prévenir et secourir l'indigence; l'autre est relatif au pamphlet ministériel intitulé : *État de la nation au commencement de* 1822, etc., et à quelques autres écrits que celui-ci a fait naître. Un esprit vraiment patriotique éclaire ces discussions. F.

DANEMARCK.

15. —*Pillegrimen.* — Le Pélerin, tragédie de M. J. M. Thiele. Copenhague, 1820; in-8°.

Nous croyons que cette tragédie est le premier ouvrage d'un jeune auteur qui montre du talent; elle appartient au genre que l'on est convenu d'appeler *romantique*, genre qui gémit sous le poids d'une condamnation flétrissante, mais qu'annulera peut-être une postérité plus ou moins reculée. Je n'affirme rien, je ne fais qu'émettre une opinion. Il me semble qu'une innovation quelconque, pourvu qu'elle ne soit pas contraire à la morale, ne devrait jamais être flétrie par une décision tranchante; car, quelle est la sagesse humaine qui saurait prévoir jusqu'à quel degré de perfection l'esprit actif du siècle est capable de la porter? (1) Galilée découvrit le mouvement de la terre : il fut puni comme blasphémateur; Christophe Colomb devina qu'il y avait des Antipodes: on le jugea fou. Et, cependant, quel est aujourd'hui l'homme qui ne serait pas honteux de se déclarer pour le système opposé à celui de ces deux grands

(1) On ne conçoit point de perfection réelle là où l'on sacrifie le bon goût [illegible] nos grands maîtres.

hommes? L'inoculation a eu bien de la peine à triompher de ses adversaires, et son triomphe n'en est pas moins devenu certain ; il serait resté permanent, si la vaccine n'était pas venue le lui disputer avec avantage. Cette dernière trouve encore quelques contradicteurs ; mais le tems les réduira au silence. L'enseignement mutuel est combattu par des armes, quelquefois honorables, souvent empoisonnées; il finira par terrasser ses adversaires. La langue et le style ne restent pas éternellement les mêmes. La diction d'Amyot et de Montaigne, élégante autrefois, ne l'est plus aujourd'hui. On en admire encore la naïveté et la vigueur, mais on ne la propose pas pour modèle. Pourquoi donc veut-on absolument que l'art dramatique reste seul stationnaire? (1) Cette mine est-elle donc entièrement épuisée ? Et comment peut-on assurer qu'en creusant un peu plus profondément, on ne trouvera pas des filons plus abondans et plus riches? On parle des règles d'Aristote : mais Aristote n'est pas un *divin* législateur. Ses lois ne sont pas immuables et éternelles, comme celles de la nature et de la morale. D'ailleurs, où a-t-il pris ces règles ? Certes, il ne les a pas inventées. Ce sont des abstractions tirées des ouvrages dramatiques, qui, de son tems, étaient regardés comme des chefs-d'œuvres (2). Au reste, il est de toute impossibilité que des règles puissent exister avant l'art auquel elles doivent s'appliquer. C'est le cas de toutes les inventions possibles (3). Ainsi, il est dans l'ordre des choses, du moins dans celui des choses possibles, que le genre dramatique, qu'on appelle *classique*, soit forcé d'adopter un jour d'autres règles, et de céder sa préséance à celui qu'on essaie aujourd'hui de flétrir par le nom de *romantique* (4), ou à un autre genre dont nous ne pouvons pas encore nous former une idée. Il n'en résultera pas du mépris pour les chefs-

---

(1) Ces observations sont vraies, mais ne peuvent servir de fondement à une démonstration rigoureuse et favorable à l'opinion de l'auteur. Elle le serait, si son thème était présenté dans un ordre inverse, et si l'on avait tenté de mettre la petite vérole à la place de la vaccine, et le système de Ptolémée à la place de celui de Galilée. On ne réussira pas davantage à mettre l'anarchie dramatique à la place de notre belle constitution théâtrale : le génie des anciens et le goût des modernes sont là pour l'empêcher. (N. d. R.)

(2) Oui, et par le peuple le plus poli, le plus spirituel et le plus habile dans les beaux-arts, qui ait encore paru. (N. d. R.)

(3) Oui encore ; mais lorsqu'on a choisi les bonnes, et lorsqu'elles ont pour elles l'assentiment de la civilisation, il faut bien s'y tenir ou retrograder. (N. d. R.)

(4) Ce sont ses adeptes qui l'ont ainsi nommé, et vraisemblablement à bon [illegible]. (N. d. R.)

d'œuvre de Racine, de Corneille, de Voltaire et d'autres; mais nos arrière-petits-neveux auront un surcroît de richesses et de jouissances, dont leurs aïeux n'ont eu aucune connaissance (1). C'est ainsi que l'esprit humain ira toujours de progrès en progrès, sans qu'il nous soit possible d'en déterminer les bornes; il serait même, ce me semble, trop présomptueux de lui dire : *huc usquè venies, et non procedes amplius.*

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

16.— *Die Bücher des Apollonius von Perga, de sectione determinatâ wiederhergestellt, von Robert Simson.* — Traités d'Apollonius de Perga, *de sectione determinatâ*, restitués par *Robert Simson*, avec les additions de ce dernier, publiés par DIESTERWEG, avec dix planches lithographiées. Bonn, 1822; in-8°.

Le mérite des géomètres grecs, est une chose jugée depuis long-tems; il est également reconnu que, parmi eux Appollonius de Perga (en Pamphilie) avait justement acquis le titre de *grand géomètre*; les écrits qu'il a laissés et qui sont parvenus jusqu'à nous, lui confirment cette distinction. Malheureusement, la plupart de ses traités ont péri. L'on regrette surtout celui qui était intitulé : περὶ διωρισμένης τέμνης (*de sectione determinatâ*) (2). Pappus en parle dans sa collection mathématique; il en explique même l'objet avec assez de détail. L'importance de ce traité avait, depuis long-tems, excité le zèle d'anciens mathématiciens, tels que Suellus, Gianini, etc. Ils essayèrent de refaire le livre d'Apollonius, d'apres les indications de Pappus; mais leurs essais furent loin de satisfaire les connaisseurs en géométrie grecque. Robert Simson, professeur à Glascow, parut et fut plus heureux; il donna un travail tellement parfait, que l'on put à peine concevoir comment il était possible d'atteindre son modèle d'aussi près. Tous s'accordèrent à dire qu'il était entièrement entré dans la manière d'Apollonius et que, d'après les indications de Pappus, il n'était pas permis de douter que le livre de Robert Simson ne fût parfaitement semblable à celui du mathématicien grec; jugement peut-être trop favorable à Robert Simson; car qui pour-

(1) Ils les connaissent, et leur préfèrent les *routines* des Grecs et du siècle de Louis XIV. (N. d. R.)

(2) On connaît d'Apollonius de Perga, disciple d'Euclide, des traités, des sections coniques sur le contact des lignes droites et les cercles, les plans, etc. Ptolémée annonce qu'Apollonius avait résolu le problème des stations et des rétrogradations; ce qui prouve qu'il connaissait déjà la théorie des Epicycles. (N. d. R.)

rait affirmer, lors même qu'il aurait obtenu les mêmes résultats qu'Apollonius, que ce fût par les mêmes moyens, et que ses propositions se suivent dans le même ordre ? — M. Diesterweg, qu'une longue expérience a convaincu de l'utilité que les ouvrages des Grecs présentent à la jeunesse, et qui a aussi enseigné les principes des mathématiciens de l'antiquité, vient de faire jouir l'Allemagne d'une traduction des travaux de Robert Simson. Ce n'est pas une version servile qu'il en a donnée; souvent pour rendre les démonstrations plus lucides, il a changé l'ordre établi dans l'original; enfin, il y a joint les résultats de ses propres recherches, qu'il a réunis dans un utile *appendix*.

17. — *Histoire du Droit romain pendant le moyen âge;* par M. De Savigny, Tome III. Heidelberg, 1822. Mohr et Winter.

Ce volume commence au XIIe siècle, et s'étend jusqu'à la fin de l'époque appelée *moyen âge*. Ici, l'étude du droit romain prend un caractère plus scientifique, et l'histoire de cette période en reçoit nécessairement une couleur plus littéraire. M. de Savigny traite des sources littéraires, en tant qu'elles ne se confondent pas avec celles de l'histoire générale des événemens historiques qui ont restauré la science du droit; des lieux où la renaissance de cette science s'est manifestée : c'est-à-dire, des villes de Lombardie en général, et de celle de Bologne en particulier. Le savant auteur passe ensuite aux universités dont il examine la forme et la constitution. Enfin, il s'occupe des moyens par lesquels la science se communiquait, et alors il examine l'état de la librairie qui, à cette époque, procurait des ressources moins accessibles que les leçons des maîtres. — MM. Niebuhr, Schrœder, Clossius et Bluhme ont envoyé à M. de Savigny des travaux et des documens précieux. Dans sa préface, il paie à chacun d'eux le tribut de sa reconnaissance.

18. — *Wo Hermann den Varus Schlug*, etc. — Sur le lieu où Arminius défit Varus; par *Chrétien* Clostermeyer. Dettmold, 1822; in-8° de 285 pages.

Nous avons déjà parlé, dans la *Revue*, de l'opinion d'un M. Tappe, qui avait pris des *tumuli* pour les sépultures de Germains morts dans cette bataille. Aidés de Tacite, nous avons repoussé cette assertion, aussi contraire à son texte qu'aux saines notions d'antiquité. A cette occasion, nous avons prononcé le nom de M. le général de *Hammerstein*, qui s'est ingénieusement appuyé de ses conjectures et d'une tradition, pour faire arriver Varus, par Herford, à la forêt de Teutebourg. De là, M. de Hammerstein le conduit au lieu appelé maintenant Winnfeld : c'est là que, selon lui, le général romain s'aperçut que sa route était coupée, et qu'il tenta, mais en vain, de manœuvrer sur son flanc vers

le Paberg et Feldrom, qu'il ne put atteindre sans que ses légions fussent dispersées. Un troisième écrivain, dont nous n'avons point parlé, M. de *Hohenhausen*, fait venir Varus d'Aliso, et le fait marcher, l'espace de cinq lieues, dans la direction du bourg de Lage; puis, il lui fait passer la nuit à l'endroit connu aujourd'hui sous le nom de *Senne*, où il aurait été attaqué avec fureur par les Germains qui se précipitaient du haut d'une chaîne de collines. Selon M. de Hohenhausen, cela n'empêcha pas Varus de se retirer en bon ordre et de fortifier un camp; mais, dès le lendemain, ce camp fut emporté par l'ennemi : circonstance qui obligea Varus de se retirer vers Lage, qu'il ne put atteindre, parce qu'il fut entouré et forcé de s'adosser aux rivières d'Aa et de la Werra, alors débordées. Ce fut là, toujours selon M. de Hohenhausen, qu'eut lieu la grande castastrophe; ce fut là que Varrus mit fin à sa vie. Aujourd'hui, M. *Clostermeyer* rétablit la question. Depuis quarante ans qu'il s'occupe de la décider, toutes ses lectures, toutes ses promenades ont été dirigées vers ce but; et il lui appartient d'autant plus d'examiner l'opinion de ses devanciers, que souvent ils ont profité de ses travaux, sans le nommer. Il n'a pas de peine à faire justice des *tumuli* de M. Tappe, qui appartiennent évidemment à une autre époque. Il attaque ensuite M. de Hammerstein sur la foi qu'il a légèrement accordée à une tradition relative au nom de Fallrom (Feld-rom), tradition qu'il prouve être le fait d'un bailli du siècle dernier, qui l'avait répandue dans des vues d'orgueil national. Enfin, il renverse le système de M. de Hohenhausen, en prouvant son inexactitude topographique.

Voici maintenant l'opinion personnelle de M. Clostermeyer. Elsen, situé au confluent de l'Alme et de la Lippe, est l'ancien fort d'Aliso. La route d'Aliso vers le Veser était pourvue de ponts et de digues; elle passait par Herford et les montagnes de la Lippe. Peu avant sa défaite, Varus était dans son camp d'été, au bord du Veser, et probablement plus bas que Preussisch-Minden; comme il se disposait à une expédition contre les Cattes, il commença sans doute par diriger son armée sur Aliso, pour y chercher des vivres et des armes. Ce fut alors, selon M. de Clostermeyer, qu'il fut inopinément attaqué dans les montagnes, entre le Veser et les villes d'Herford et de Salzufeln. Le lendemain, l'armée romaine paraît avoir suivi le cours de la Werra; mais, à Dettmold, elle retrouva des bois, des marais et des montagnes. Il est probable que le troisième jour, Varus arriva dans la *Senne*, et que là périt toute son armée, à l'exception de quelques soldats, dont les uns parvinrent à Aliso, les autres au bord du Rhin. L'auteur place le lieu de cette dernière action entre les villages d'Osterholtz, de Schlangen et de Haustenbeck.

Cette opinion n'est pas elle-même exempte d'objections, surtout en ce que, dans cette hypothèse, le texte de Tacite sur la forêt de Teutobourg s'appliquait, non à la grande chaîne westphalienne, mais à une montagne située près de Teutehof, laquelle doit avoir porté anciennement le nom de *Teut*, et sur laquelle on voit qu'était la forteresse germaine de Teutobourg. Sans doute que l'auteur, qui promet un ouvrage plus étendu, répondra à cette objection, ainsi qu'à toutes celles qu'on lui fait, et qu'il serait trop long de rapporter ici. Quoi qu'il en soit, l'événement dont il s'agit est si grand dans l'histoire, il est si imposant, que les plus minutieuses recherches ne fatiguent point le lecteur. L'imagination est encore frappée de la voix d'Auguste : « *Varus, Varus, rends-moi mes légions.* » Et, sur ce champ de bataille, on croit encore apercevoir Germanicus cherchant à distinguer les ossemens des égionnaires de ceux des barbares.

19. — *Joh. Valent.* Franckii *Examen criticum Junii Juvenalis vitæ. Altonæ et Lipsiæ*, 1820, in-8°.

M. Franck n'a pas voulu écrire la vie de Juvénal ; mais il s'est proposé d'examiner, en critique, quelques-uns des faits que l'on raconte de ce poète. Il est principalement question de son exil et de son séjour en Égypte ; l'auteur cherche à établir que tout ce que l'on en dit est de l'invention des grammairiens, et que la vie de Juvénal, attribuée à Suétone, est évidemment l'ouvrage de l'un d'eux, peut-être de Valerius Probus, à qui l'on doit des scholies. Quoi qu'il en soit, cette vie de Juvénal est la plus ancienne que nous possédions ; mais elle n'est pas néanmoins la source à laquelle ont puisé les autres biographes. Le critique cite encore deux vies de Juvénal qui sont imprimées : une, d'Ælius Donatus qui se trouve, ainsi que l'autre, dans l'édition de Ruperti. Il fait encore mention de celle qu'on lit dans l'édition de M. Achaintre ; enfin, il rappelle un passage de J. Malalas d'Antioche, tiré de sa chronographie.

Ph. Golbéry.

20. — *Die Mutter der Makkabæer.* — La mère des Machabées, tragédie par *Fr. L. Zaccharie* Werner. Vienne, 1820, in-8°.

M. Werner était compté, il y a vingt ans, au nombre des bons auteurs dramatiques de l'Allemagne. Le drame par lequel il avait célébré l'auteur de la Réforme religieuse, et auquel il avait donné le titre singulier de *Weihe der Kraft*, *Luther*, ou *la Consécration de la force*, est justement estimé ; son *Attila* offre aussi des beautés que Mme de Stael a relevées dans son ouvrage sur l'Allemagne. *Wanda, reine des Sarmates*, drame entremêlé de musique eut moins de succès ; mais le *Vingt quatre février*, tragédie en un seul acte, dans lequel sont accumulées des

scènes plus effroyables les unes que les autres, se joue fréquemment, peut-être parce que cette pièce est courte. *La croix de la Baltique*, autre tragédie romantique, ne fut pas mise par les critiques au niveau de *Martin Luther*; enfin, le poème dramatique : *die Sæhne des Thales*, *les Fils de la Vallée*, ou *les Templiers en Chypre*, parut être l'ouvrage d'un esprit si poétique, que les Allemands crurent pouvoir fonder sur M. Werner des espérances qui, malheureusement, ne furent pas réalisées. Ce poète avait écrit ses meilleurs ouvrages dans le nord de l'Allemagne, où l'on parle librement, et où l'on écrit de même, autant que la censure le permet. Je ne sais par quelle réunion de circonstances, son esprit s'est tourné vers la dévotion. Il a abjuré le oulte protestant, ou, comme on l'appelle maintenant en Prusse, le culte évangélique ; il s'est fait prêtre catholique, s'est rendu en Autriche, refuge des convertis, et y fait actuellement des prônes et des sermons. Cette conversion semble avoir porté malheur à son génie poétique. Sa tragédie des *Machabées* en fournit une triste preuve. L'histoire y est entièrement défigurée ; cependant, ce serait un petit défaut, si le bon sens et le bon goût y étaient ménagés davantage; mais le plan, les caractères et le style en sont également vicieux.

La tragédie commence par une noce ; l'aîné des Machabées célèbre son mariage avec Cidli, fille d'un grand-prêtre qui a subi le martyre. La fête a lieu dans une campagne auprès d'Antioche, où la mère des Machabées s'est retirée avec ses enfans. Cidli chante, avec accompagnement du luth, le martyre de son père, et pendant cette ode lyrique, l'esprit du père passe derrière elle, portant une palme avec laquelle il fait signe à la famille des Machabées, et les anges répètent les dernières strophes de l'ode de Cidli. Alors, entre le vieux serviteur de la famille, pour l'entretenir des présages sinistres qu'on a remarqués au ciel. Judas, oncle des Machabées arrive sur ces entrefaites, et annonce que le danger de la persécution approche, et qu'il est tems de fuir. Ce Judas a été doué par le poète de tant de vivacité, qu'il s'écrie en parlant au vieux serviteur de la maison : « Ne vois-tu pas, mâchoire d'âne, patrouiller là-bas, les troupes du roi ? » C'est que ce vieux domestique ayant oublié dans sa fuite de prendre son paquet, veut retourner à la maison, où les soldats se montrent déjà. On le prend pour Judas même, et on l'arrête ; conduit au camp du roi, il est mis à la torture, et la douleur lui arrache le secret du séjour des Machabées. Ils sont surpris et amenés en triomphe au camp. Le dernier acte se passe au temple de Jupiter ; la foudre s'échappe des mains du dieu, un des sacrificateurs est frappé du feu du ciel Cependant, le roi païen persiste à exiger que les Machabées ado-

rent ses dieux ; les fils sont conduits au supplice, pendant que la mère est forcée d'en être le témoin, du haut de la colonnade du temple; les autres fils et la mère subissent le même sort. Tandis que la famille est suppliciée de la manière la plus horrible (et le poète n'en épargne pas les détails aux spectateurs), les Juifs, commandés par Judas Machabée, attaquent la ville. Déjà avant leur victoire, le roi est saisi de mouvemens convulsifs, que le poète attribue à la *cotique*; et il tombe à terre, en reconnaissant le dieu suprême; le fond de la scène s'ouvre, et l'on voit le lieu du supplice, avec tout l'appareil des tourmens, tels qu'un chaudron avec de l'huile bouillante, les restes des corps morts, etc. L'esprit de Salomé, mère des Machabées, plane dans les airs, étendant son manteau sur ses sept fils. Cédli, devenue veuve, tend la main au vainqueur, en lui disant très-naïvement : « Rends-moi mère de héros sacrés ! » Judas qui comprend que c'est une invitation au mariage, termine la pièce en acceptant la proposition, pendant que l'esprit de Salomé annonce, dans un sonnet, la délivrance future du monde. Nous dirons en passant que, dans sa préface, M. Werner se montre fort courroucé contre ceux qui l'ont plaint d'avoir abjuré le culte de sa nation.

D—G.

21. — *De ponderum, nummorum, mensurarum, ac de anni ordinandi rationibus apud Romanos et Græcos*; par F. Wurm. Stuttgard, 1820; in-8°.

On imprime à Stuttgard une collection de classiques latins, avec des commentaires anciens, dont la révision est confiée à plusieurs savans philologues. M. Wurm a conçu l'heureuse idée de publier, dans le même format, un *Traité des poids, des mesures, de la valeur des monnaies, de l'année des Grecs et de celle des Romains*. Ce Traité est uniquement destiné à faciliter la lecture des anciens aux personnes peu versées dans ces matières. A cet effet, l'auteur s'est aidé de plusieurs dissertations existantes, et notamment de celle qu'a donnée, il y a environ un siècle, le savant *Eisenschmidt*, de Strasbourg. Il a mis aussi à profit les travaux les plus récens, tant de l'Allemagne que de l'étranger, et l'on rencontre le nom de M. *Letronne* presqu'à chacune de ses pages. C'est sans doute là une garantie offerte aux lecteurs français, pour lesquels cet ouvrage présente d'autant plus d'utilité, qu'il peut s'adapter aussi-bien à la collection des classiques publiée à Paris, qu'à celle de Stuttgard. L'étude des mesures romaines précède celle des mesures grecques, parce qu'elles servent comme d'échelon pour arriver à ces dernières. On trouve, à la fin du volume, des tables de réductions de toute espèce de mesures anciennes en mesures modernes : c'est ainsi que le sesterce est réduit en

francs et centimes, en florins et creutzer, en écus d'empire et en gros, etc., etc. Ces tables sont très-bien faites. M. Wurm a la modestie de déclarer que toute sa dissertation n'est qu'une introduction (prolusio) pour ses tables. Veut-on un exemple de la défiance où il est de lui même? il suffira de citer le passage suivant : *Et cum in hoc genere alia sint satis certa, alia, quæ multa sunt, dubia, obscura, vix conjecturis attingenda ac ferè inextricabilia, operam dedimus ut certiora, à minus certis discerneremus, in nonullis ubi hæsitaremus, judicium relicturi ipsis lectoribus.* On peut abandonner le jugement d'une discussion aux lecteurs, quand on l'a soi-même éclairée de toutes les recherches de l'érudition. *Ph.* Golbéry.

22. —*Hermes, oder Kritisches Jahrbuch der Literatur.* — Hermès, ou Annales critiques de littérature. Volume XIIIe, 584 pages in-8°. Leipsick, 1822. Brockhaus. Prix, 5 thalers, ou 12 francs.

Parmi le grand nombre de feuilles périodiques qui paraissent en Allemagne, le recueil que nous annonçons ici se fait remarquer d'une manière fort avantageuse. En s'écartant entièrement de la route ordinaire de la plupart des ouvrages allemands de cette nature, où l'on trouve moins une analyse détaillée des nouvelles productions littéraires, qu'une critique sévère et qui se plait à en cacher les défauts, l'*Hermès* en donne plutôt un extrait raisonné, et remplit ainsi mieux le but de ces recueils littéraires, en épargnant au lecteur la peine de recourir à l'ouvrage même dont il veut se procurer une idée satisfaisante. Il parait que M. Brockhaus a pris pour modèle la *Revue d'Édimbourg*, tant par rapport à la forme qu'à l'esprit de son *Hermès*. Comme celle-là, il est publié par trimestre en un fort volume, et ne renferme qu'une douzaine d'articles; comme elle, il s'efforce de contribuer à dissiper les ténèbres qui portent obstacle aux progrès des lumières, et à l'avancement des connaissances utiles à la civilisation. Le premier volume de cette année, que nous avons sous les yeux, commence par une analyse très-étendue de l'ouvrage de M. J.-D. Meyer, intitulé : *Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe.* Comme M. Naudet, de l'Institut, a rendu compte de ce même ouvrage dans la *Revue Encyclopédique* (Voy. Tome II, p. 235, Tome X, p. 521 et Tom. XIV, p. 265), il serait, sans doute, intéressant de faire ici un rapprochement de ces deux analyses, d'autant plus que le travail du critique allemand, qui a gardé l'anonyme, est, sous tous les rapports, bien digne du savant extrait, inséré dans la *Revue*; mais la première remplit cent grandes pages de l'*Hermès*, et le cadre de notre recueil, très-étroit proportionnellement à l'étendue de son plan, ne permettait pas d'aborder un si vaste développement d'érudi-

tion. Nous dirons donc seulement que le critique allemand est d'accord avec M. Naudet, en rendant justice aux talens distingués de l'auteur de l'ouvrage relatif aux Institutions judiciaires; qu'il lui adresse les plus grands éloges pour avoir défriché avec succès un terrain jusqu'ici trop négligé ; et qu'il lui sait particulièrement gré d'avoir si bien fait connaître l'institution admirable du jury anglais. Le critique allemand s'étend, sur ce dernier sujet, avec tant de profondeur et de véritable connaissance de la matière, que son analyse prend la forme d'un commentaire, ou plutôt d'une dissertation supplémentaire.

Le second article est une analyse de l'ouvrage du docteur Nees d'Esenbeck, professeur de l'université de Bonn, sur le sommeil et le songe magnétiques (*Entwickelungsgeschichte des magnetischen Schlafs und Traums.* Bonn, 1820; in-8° de 159 pages. Chez Marcus). Cet article, intéressant peut-être pour ceux qui se plaisent à la manie du néologisme, n'est que trop souvent incompréhensible pour le lecteur qui ne possède pas le talent de deviner; il l'est surtout pour l'étranger qui, ayant puisé sa connaissance de la langue allemande dans les auteurs réputés classiques, trouve ici beaucoup d'expressions et de tournures de phrases dont il chercherait en vain l'explication dans les dictionnaires d'Adelung et de Campe, quelque volumineux qu'ils soient. C'est une véritable calamité que cette manie qui s'est emparée d'un grand nombre d'auteurs allemands modernes, de fabriquer des termes à leur fantaisie, au lieu de mettre à leur profit l'ancienne richesse de leur langue. Leur serait-elle inconnue, ou s'imaginent-ils qu'ils ne sauraient bien écrire en s'exprimant avec clarté? Pour peu que ces nouvelles créations de mots continuent encore pendant une vingtaine d'années, il faudra que les étrangers qui se sont occupés de la langue allemande, en recommencent l'étude.

Les autres articles de ce volume n'offrent pas le même inconvénient. Le troisième rend compte des travaux précieux de M. David Buchanan, qui, au lieu de faire de ses *Vues relatives à l'économie politique* un ouvrage systématique, et d'y répéter bien des choses que d'autres ont dites avant lui, se contente de donner une nouvelle édition de l'ouvrage classique de son compatriote Adam Smith *sur la richesse des nations* (*An Inquiry into the nature and cause of the Wealth of Nations*), d'y ajouter un commentaire, et de l'augmenter d'un volume de supplémens. Dans le quatrième article, on critique assez sévèrement l'essai que vient de faire un disciple de Kant, en publiant un cours de métaphysique d'après les doctrines de son maître (*Immanuel Kants Vorlesungen über die Metaphysick*, 407 pages in-8°, Erfurt 1821, chez Kayser), et dans le but de remplir une lacune que le philosophe de Kœnigsberg y a laissée.

En effet, il ne se trouve point de traité particulier de métaphysique dans toute la collection des œuvres de Kant ; mais cet essai n'y suppléera peut-être pas. Le cinquième article fait connaître l'ordre judiciaire des anciens Germains, d'après un ouvrage du docteur Rogge, de Kœnigsberg. (*Ueber das Gerichtsesen der Germanen*, Halle, 1820, in-8° de 266 pages, chez Gebauer.) Le sixième donne un résumé très-intéressant de la description que M. A. Primisser a faite du cabinet d'antiquités nationales de Vienne, connu sous le nom de Collection du château impérial d'Ambras (*Die Kaiserl. Königl. Ambraser Sammlung*, Vienne, 1819, in-8° de 411 pages, chez Heubner.). Le septième réunit l'analyse de plusieurs brochures sur les opérations de la bourse, relativement aux fonds publics. Le huitième offre un tableau bibliographique des ouvrages de théologie les plus importans, qui ont paru en Allemagne dans les quatre premiers lustres du siècle actuel. Ce coup d'œil rapide remplit soixante pages, et offre une richesse immense qui, en la comparant aux productions théologiques d'autres pays, paraîtrait inconcevable, si l'on ne savait pas que les Allemands ont cultivé de tout tems, avec autant de prédilection que de succès, cette branche importante de leur littérature. L'*Esquisse de la philosophie du droit*, par le professeur G. W. T. Hegel, de l'université de Berlin (*Grundlinien der Philosophie des Rechts*, Berlin, 1821, in-8° de 381 pages, chez Nicolaï), forme le sujet du neuvième article. Le dixième est une apologie des œuvres posthumes de Henri de Kleist, publiées par L. Tieck (*Heinrich von Kleist's hinterlassene Schriften*, Berlin, 1821, chez Reimer). Cet auteur dramatique n'avait pas eu le succès que ses ouvrages paraissent mériter, et l'*Hermès* cherche à réfuter ses détracteurs. Enfin, le onzième article termine ce volume par une analyse des œuvres de Hamann, publiées par F. Roth (*Hamann's Schriften*, Tom. I et II, ensemble de 1062 pages in-8°, Berlin, 1821, chez Reimer). Goethe, en parlant dans les Notices sur sa propre vie, de l'ancien auteur italien J.-B. Vico, l'avait appelé le doyen de la littérature italienne, en ajoutant que Hamann serait considéré un jour comme le doyen de la littérature allemande. Depuis ce tems, on avait ardemment désiré la publication des œuvres complètes de cet auteur, né en 1730 et mort en 1788. M. Roth paraît avoir eu beaucoup de peine à en compléter la collection. Elle est composée de lettres et de morceaux détachés, en prose, sur divers sujets théologiques et philosophiques. Le style en est mâle et concis; on y remarque des pensées profondes; mais l'ensemble fait connaître peu avantageusement le caractère de l'auteur, qui souvent y paraît, moins comme un esprit original et supérieur, que comme un homme bizarre, superstitieux et même peu estimable. H—s.

ITALIE.

23. — *Mémorie chirurgiche*, etc. — Mémoires de chirurgie de *Francesco* Petrunti. Naples, 1820; in-8°.

On trouve dans ce recueil, des remarques sur les opérations chirurgicales les plus importantes, exécutées surtout dans le grand hôpital des Incurables de Naples, pendant le cours de plusieurs années. L'ouvrage paraît par livraisons ; il doit intéresser tous ceux qui savent quel degré de perfection la chirurgie peut attendre de l'histoire des faits.

24. — *Esame diplomatico-storico*, etc. — Examen diplomatico-historique de la lettre d'Arée, roi de la Laconie, adressée à Onias II, grand-prêtre des Hébreux ; par le comte *Trojano* Marulli. Naples, 1821 ; in-8°.

L'auteur a divisé l'ouvrage en deux parties. Dans la première, il examine et compare les différences qu'on trouve dans la même lettre, rapportées dans les *Antiquités judaïques* par Flavius Josephe, dans le texte des *Septante* et dans la *Vulgate*. Il y concilie quelques variantes des deux textes grecs bibliques, quoiqu'elles aient paru contradictoires à D. Calmet. Mais, ce dont M. Marulli s'occupe principalement, c'est de prouver que Flavius Josephe nous a transmis la lettre d'Arée, telle que ce roi l'avait adressée à Onias ; que l'écrivain de l'histoire des Machabées ne la rapporte qu'en abrégé ; et que cet Onias fut le second de ce nom. L'autre partie de l'ouvrage est consacrée à la consanguinité des Hébreux et des Lacédémoniens par des preuves historiques, géographiques, étymologiques et même mythologiques ; ce dont les descendans de ces deux peuples ne lui auront sans doute aucune obligation. D'un autre côté, M. Jean-Baptiste Zannoni cherche à prouver que l'Onias en question est le troisième, et non le second du nom ; que la lettre d'Arée que rapportent les Septante n'est pas abrégée, et que par conséquent on ne peut guère justifier de mauvaise foi Flavius Josephe.

25. — *Explicatio litterarum in Romanorum monimentis occurrentium*. Florence, 1822 ; in-18 de 94 pages.

C'est un extrait du *Lexique* latin et anglais d'*Ainsworth*, fait avec beaucoup de précision. Il contient l'explication des abréviations que l'on rencontre dans les anciens monumens romains.

26. — *Elogio storico*, etc. — Éloge historique de Pietro Rubini, par *Angelo* Pezzana, conservateur de la Bibliothèque de Parme. Parme, 1822.

P. Rubinio, savant médecin, mort en 1819, était professeur de clinique à Parme, et membre des plus célèbres académies, et surtout de la Société italienne des sciences. L'auteur décrit ses études dans plusieurs universités, ses

voyages en France et en Angleterre, etc., ses liaisons avec les médecins les plus célèbres de son tems, ses occupations, ses ouvrages, sa maniere de penser. Il avait professé quelque partie de la doctrine de Brown, et ne fut pas entièrement défavorable à la nouvelle doctrine médicale italienne. On a de lui plusieurs dissertations très-intéressantes qui prouvent assez le mérite des nombreux écrits qu'il a laissés inédits. L'auteur de l'éloge relève aussi avec beaucoup de soin les qualités sociales et domestiques de Rubini, qui le rendaient encore plus recommandable.

27.—*Elogio*, etc.—Éloge de Matteo Babbini, prononcé au lycée philarmonique de Bologne, par *Pietro* Brighenti. Bologne, 1822.

M. Brighenti propose aux Italiens le célèbre musicien Babbini comme un modèle de perfection de l'art de chanter sur le théâtre. Différent de la plupart des chanteurs italiens qui déshonorent leur profession et leur pays, Babbini se fit d'abord distinguer par son éducation, par la douceur de ses mœurs et de ses manières, et par les connaissances théoriques et pratiques qui sont les plus nécessaires au perfectionnement de son art. Il sut réunir à l'expression du chant, l'action la plus noble et la plus convenable aux personnages qu'il représentait. Tout ce qui était en lui l'ouvrage de l'étude et de la méditation, semblait entièrement naturel et spontané. Il offrait un exemple de ce que les Italiens pourraient encore faire dans la carrière mélodramatique, s'ils voulaient suivre l'école de Babbini. L'auteur de l'éloge ne se lasse pas de recommander l'imitation de ce beau modèle à tous ceux qui cultivent la même profession et qui aiment la gloire de leur pays.

28. — *Elogio del*, etc. — Éloge du chevalier Bruno Amantea, par M. *Pietro* Magliari. Averse, 1820; in-8°.

M. Magliari est un élève du célèbre chirurgien de Naples, Bruno Amantea. Il dépeint toutes les qualités qui distinguaient son maître, et le propose comme un exemple à suivre dans l'exercice de sa profession.

29. — *Descrizione delle medaglie greche*, etc. — Description des médailles grecques du musée de M. Carlo Fontana de Trieste, pa *Domenico* Sestini. Florence, 1822; in-4°, avec six grandes planches.

M. Sestini est très-connu par ses écrits en matière d'antiquités. Le nouvel ouvrage que nous annonçons n'est pas inférieur aux autres du même auteur, par l'intérêt et la nouveauté des recherches qu'il présente, par la justesse des observations, et par la clarté du style.

Sopra l'Alpe apuana ed i marmi di Carrara, etc.— Aperçus d'*Emanuel* Repelti, sur l'Alpe apuane et les marbres de Carrare. Florence, 1821; in-8°.

Cet ouvrage est divisé en quatre sections, qui portent les titres de *géologie, topographie, minéralogie chimique*, et *histoire*. L'auteur présente parfois des observations neuves et judicieuses; et son travail invite le voyageur à visiter cette partie de l'Italie, remarquable par les objets importans qu'elle présente à l'attention de l'observateur.

31. — *Guida di Pistoja*, etc. — Guide de Pistoja pour les amateurs des beaux-arts, avec des Notices sur les architectes, les sculpteurs et les peintres de cette ville; par le chevalier *Francesco* Tolomei. Pistoja, 1822, in-8°.

L'auteur, après avoir donné un précis de l'histoire de Pistoja, parcourt et examine successivement les monumens les plus remarquables que cette ancienne ville présente aux yeux du voyageur. Il en apprécie avec une saine critique les perfections, sans en oublier toutefois les défauts. On espère que ce genre d'ouvrage abandonné jusqu'ici en Italie aux *Cicéroni*, ne sera désormais traité que par les hommes habiles de chaque pays, tel que M. Tolomei; alors, les voyageurs pourront consulter avec confiance ces guides topographiques.

32.—*Giornale enciclopedico*, etc.—Journal Encyclopédique de Naples, 15e année, nos 4, 5 et 6. Naples, 1821.

Ce journal emprunte ordinairement ses articles à d'autres feuilles publiques. On y rencontre cependant des mémoires et des extraits originaux, plus ou moins intéressans. Tels sont les mémoires *sur la composition et sur les effets d'un sirop antisyphilitique fort connu*, etc., par le docteur Savaresi; *sur les nouvelles méthodes pedometriques*, par Oronzio Cofi; *sur la formation du nitre et des autres sels qui l'accompagnent*, par le chanoine Giovine. On y trouve aussi un discours de M. L. A. Forleo, qui peut paraître, sous quelques rapports, neuf et curieux, et où il traite de l'*influence de la philosophie sur la perfection de l'épopée*. L'auteur y examine si, dans l'état actuel des études philosophiques, l'on peut produire un nouveau poème épique parfait. Il prouve que, depuis Homère, les sources du merveilleux se sont de plus en plus épuisées, à mesure que la civilisation a fait des progrès; que c'est pour cela que l'*Énéide* de Virgile a moins d'intérêt que l'*Iliade* d'Homère; que l'Arioste et le Tasse ont tiré parti de la magie qu'ils ont substituée à la mythologie des anciens, et que l'une et l'autre ne pourraient plus avoir de vogue et produire le même effet. Il confirme encore son opinion par les faits indiquant les essais malheureux tentés récemment dans ce genre. Il rappelle la *Pronée* de Cesarotti, le *Barde de la forêt Noire* de M. Monti, l'*Italiade* de M. Ricci, etc. D'autres y auraient encore ajouté la *Jérusalem détruite* de M. Arici, et le *Cadmus* de M. Bagnoli. Mais ce qu'il ne fallait pas oublier, c'est que

l'opinion de M. Forleo avait été déjà produite et examinée par Jean-Baptiste Vico, dans ses *Principes d'une science nouvelle*, etc. F. Salfi.

ESPAGNE.

33. — *Dictamen de la sociedad medico-quirurgica de Cadiz*, etc. — Avis de la Société médico-chirurgicale de Cadix, donné au gouvernement, sur l'exécution de l'ordonnance royale concernant la salubrité publique, en date du 19 Janvier 1822. Madrid, Orea, 1822. Brochure in-12.

L'auteur traite dans cette brochure de la fièvre jaune, et des épidémies que l'on a éprouvées à Cadix depuis l'an 1801, et à différentes époques.

34. — *Cartas*, etc. — Lettres du comte De Cabarrus à M. le conseiller ex-ministre don Gaspard de Jovellanos, sur les obstacles que la nature, l'opinion, et la législation opposent au bonheur public de l'Espagne. *Troisième édition*. Madrid, Paz, 1822; un volume in-8°.

L'auteur de ces lettres les écrivit dans la ville de Vittoria, en 1808, lorsqu'il était ministre de finances, sous le gouvernement de la Constitution proclamée à Bayonne; M. Jovellanos venait d'être nommé ministre de l'intérieur, par le roi Joseph.

M. de Cabarrus montre dans ces *Lettres* une connaissance profonde de l'Espagne.

35. — *Memoria*, etc. — Mémoire sur le besoin de lois somptuaires dans l'état critique actuel de l'Espagne. Madrid, Quiroga, 1822; brochure in-8°.

Les lois somptuaires relatives à la consommation des produits indigènes, et à l'exclusion des matières manufacturées hors du royaume, pourront être utiles : mais les lois somptuaires qui ont pour objet de restreindre les dépenses, ont toujours été, sont encore aujourd'hui, et seront dorénavant comme non avenues. C'est ce qu'a démontré par des faits historiques, don Jean Sempere-Guarinos, dans son ouvrage intitulé : *Histoire du luxe*, publiée en deux volumes in-12, sous le règne de Charles IV.

36. — *Memoria*, etc. — Mémoire présenté par son Excellence le ministre secrétaire d'état de l'intérieur du royaume d'Espagne, à l'Assemblée nationale des Cortes, concernant l'état intérieur de la péninsule. Madrid, 1822; Antoran, brochure in-8°.

Ce mémoire donna lieu à de très-fortes contestations entre le ministre et quelques membres des Cortes, relativement aux moyens de consoli-

der le système constitutionnel, et d'éviter les troubles du royaume. Les papiers publics en ont beaucoup parlé en France, et beaucoup plus encore en Espagne, comme cela devait être.

37. — *Situacion de la hacienda publica*, etc. — État actuel des finances du royaume d'Espagne, par don *Josseph Lopez* Juana-Pinilla; Madrid, 1822. Ranz. un volume in-12.

L'auteur présente le tableau du mauvais état des finances, que le public connaît assez par le retard éprouvé dans les paiemens : mais il propose en même tems des moyens pour améliorer cet état; et quoique nous ignorions si ces moyens sont applicables dans les circonstances actuelles, nous n'en croyons pas moins utile que toutes les personnes qui ont des connaissances en finances, publient leurs avis. C'est le moyen de mettre les hommes d'état à même d'en profiter, en discutant l'opportunité et la convenance de ces divers projets.

38. — *Discurso economico*, etc. — Discours économique et politique sur les finances, dans lequel on se propose de prouver que, par les moyens qui y sont indiqués, la nation espagnole paiera toutes ses dettes sans aucun impôt, et avec un excédent de 521 millions 452 mille, 299 réaux de veillon et 28 maravedis. Madrid 1822. Collado. Brochure in-8°.

Le gouvernement n'a pas adopté les moyens proposés dans ce discours. Peut-être les agréera-t-il plus tard, si les circonstances le permettent; car ils reposent sur la vente des biens-fonds que l'État possède, et de ceux qu'il peut légitimement s'approprier, selon l'avis de l'auteur.

39. — *Coleccion*, etc. — Recueil des décrets et ordonnances royales rendus pendant les années 1820 et 1821, imprimé par ordre du gouvernement. Madrid, 1822; un volume in-8°.

Cet ouvrage sera très-utile à tous les hommes de loi, et même à tous les citoyens, puisque la plupart des réglemens qu'il renferme sont relatifs à des objets d'administration générale.

40. — *Diario de las discusiones*, etc. — Journal des discussions et des actes de l'Assemblée nationale des Cortès extraordinaires de l'an 1821. Tome Ier. Madrid 1822, à l'imprimerie nationale. In-8° français, ou in-[illegible] espagnol.

Les Cortès de l'an 1820 arrêtèrent la composition d'un journal dans lequel on rapporterait les discussions, les discours de chaque membre des Cortès; enfin, tout ce qui serait capable d'éclairer et d'instruire le public sur un sujet aussi important. On a déjà publié deux volumes pour la session de 1820; deux autres pour la session ordinaire de 1821. Voici maintenant le tome Ier de la session extraordinaire de la même année. Tout le monde concevra facilement l'extrême importance de cet ouvrage pour l'histoire moderne de l'Espagne.

41. — *El Rey constitucional Fernando septimo*, etc. — Le roi constitutionnel Ferdinand VII, vengé des injures que l'auteur du journal nommé *La Tercerola* a écrites contre sa personne royale et sacrée.

C'est un journal récemment créé sous ce titre. On en a publié jusqu'ici quatre numéros, sans dire dans quel ordre les autres paraîtront. L'on s'abonne à Madrid, chez le libraire Villa. Le journal *La Tercerola* était écrit si librement contre le roi, l'infant don Carlos, les ministres, et d'autres grands personnages, qu'on avait lieu de s'étonner qu'aucun écrivain ne parlât dans un sens opposé. Le journal que nous annonçons plaira vraisemblablement à tous les hommes honnêtes, même à ceux qui sont peu favorables au pouvoir absolu, parce que le respect dû au roi, aux princes de la famille royale, aux ministres, et à tous les membres du gouvernement, est une chose d'ordre, absolument nécessaire au bonheur de la nation. J. A. Llorente.

PAYS-BAS.

42. — *C. W. de Rhoer geschetst byzonder als geschiedkundige.* — Charles-Guillaume *de Rhoer*, caractérisé principalement sous le rapport de ses connaissances historiques, par *Philippe-Guillaume* Van Heusde, discours lu à l'ouverture de la séance générale de la Société des sciences d'Utrecht. Uurecht, 1821. Altheer; in-8° de 76 pages.

La mémoire de *de Rhoer* ne pouvait être plus dignement célébrée, spécialement sous le point de vue indiqué dans le titre, que par M. *Van Heusde*. Jusqu'à la seconde moitié du 18e siècle, l'histoire avait, disait-on, deux yeux, la chronologie et la géographie; ce n'était alors qu'une science de dates et de lieux. *Voltaire* et *Montesquieu* firent subir une révolution à cette science, et lui donnèrent pour compagne la philosophie. *Robertson* et *Gibbon* chez les Anglais; *Schlözer*, *Gatterer*, *Heeren*, en Allemagne, les imitèrent. *De Rhoer*, fils lui-même d'un savant distingué, commençait ses études, quand parurent l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, et les *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*. Il dirigea aussitôt ses travaux dans ce sens. Appelé à l'enseignement de l'histoire, il fut le premier en Hollande à suivre ce nouveau mode avec ses disciples, et il n'avait que vingt ans quand il publia à Groningue en 1771, son Essai académique *de studiis literariis Cæsaris Augusti*. D'autres travaux analogues, tous consacrés à des recherches historiques, occupèrent le reste de sa vie, et son biographe tâche de les faire connaître et de les apprécier.

Il est intéressant de suivre M. *Van Heusde* dans le développement de

son sujet. Après avoir dépeint en *de Rhoer* le savant, il aime aussi à nous peindre l'homme, et il le fait sans déguisement et sans flatterie. Il y avait de l'originalité, de la bizarrerie dans le caractère de *de Rhoer*; il n'était même pas exempt de défauts; mais nul ne les dissimulait moins que lui, et ses torts étaient expiés par une franchise et une loyauté peu communes.

45.—*Histoire des troubles des Pays-Bas*, par L.-J.-J. Van der Vynckt. Bruxelles, 1822. Lacrosse; 3 volumes in-8°, d'environ 380 pages.

L'auteur ne destinait pas son ouvrage à l'impression. Rien ne l'empêchait de dire la vérité tout entière; ami d'une sage liberté, il parle des troubles de son pays en homme profondément instruit de sa constitution politique. Il y a quelque peu de *causerie* dans ses mémoires, mais c'est peut-être ce qui en rend la lecture plus agréable.

44. — *Leçons françaises de littérature et de morale*. Gand, 1822. De Buscher; 4 volumes in-8°.

L'éditeur a fondu dans ce recueil celui de MM. Noël et Delaplace, et le *Muséum littéraire* de M. Lebrun des Charmettes. Il y a joint un *Supplément* de pièces composées par des écrivains qui appartiennent à la Belgique. M. Fayolle, dans les *Saisons du Parnasse*, a publié une lettre curieuse de Boileau au baron de Walef, dont M.elle Delaunay parle dans ses Mémoires. Le satirique s'étonne qu'un homme né sur les bords de la Meuse sache tourner un vers français. Son étonnement cesserait aujourd'hui; la France a débordé partout; et ce qu'on appelait autrefois les belles manières et le beau langage, n'est plus renfermé dans un quartier de Paris et dans les environs du Louvre.

45. — *Les Sens*, poème en cinq chants. Bruxelles, 1822. Remy. In 8° de 154 pages.

L'auteur de ce poème est resté bien au-dessous de son sujet: son plan est d'une pauvreté qui n'est point rachetée par une heureuse versification.

De Reg.

LIVRES FRANÇAIS.

46.—(*)*Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, par MM. Achille *Isid.* Bourdon, *Ad.* Brongniart, Decandolle, D'Audebard de Ferussac, *A.* Desmoulins, Drapiez, Edwards, Flourens, Geoffroy-Saint-Hilaire, *A.* De Jussieu, Kunth, *G.* De la Fosse, Lamourgeux, Latreille, Lucas fils, Presle-Duplessis, *C.* Prévost, *A.* Richard, Thiébaut-de-Berneaud, et Bory-de-Saint-Vincent; ouvrage dirigé par ce dernier collaborateur, et dans lequel on a ajouté, pour le porter au niveau de la science, un grand nombre de mots qui n'avaient pu faire par

tie de la plupart des dictionnaires antérieurs. Tom. I, A—AR. Paris, mai, 1822. Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36; un volume in-8° de 604 pages, imprimé sur deux colonnes. Prix, 8 fr. le texte; 4 francs les 10 planches en noir, et 6 francs en couleur. L'ouvrage entier, 156 fr. avec les planches en noir, et 156 fr. avec les planches coloriées.

Ce dictionnaire est un des ouvrages les plus importans qu'on ait entrepris depuis quelques années. Aussi, le premier volume, annoncé pour le mois de novembre, était-il attendu avec une vive impatience par tous ceux qui s'occupent d'histoire naturelle. On n'est point étonné du retard qu'a éprouvé sa publication, lorsque l'on réfléchit à la difficulté de régulariser la marche d'un travail aussi vaste, et d'en coordonner les résultats. Ces premiers obstacles étant surmontés, on doit espérer que rien n'empêchera les éditeurs de faire paraître le second volume au mois d'août, et successivement les autres de deux en deux mois, de sorte que le dernier soit livré le premier avril 1824.—En lisant le volume qui fait l'objet de cette annonce, on se convaincra que les auteurs du *Dictionnaire classique* n'ont rien négligé pour le rendre digne du titre qu'ils lui ont donné, titre que le public confirmera sans doute. C'est un ouvrage entièrement neuf. La plupart des articles contiennent des faits peu connus, ou même encore ignorés; plusieurs sont consacrés à décrire des ordres et des genres nouveaux, découverts ou formés depuis la publication du *Dictionnaire de Deterville*, et des premiers volumes du *Dictionnaire des sciences naturelles*. Au nombre des articles les plus remarquables et les plus intéressans, je citerai *abdomen*, *abeille*, *accouplement*, *accroissement*, *acéphales*, *achlysie*, *agaric*, *aiguillon*, *aile*, *aliments*, *ammonite*, *anatomie et analogues*, *animal*, *annelides*, *anthophyse*, *anthropolite*, *antilope*, *arachnides*, *araignée*, *aranéides*, *arbres*, *arcacées*, *argile*, *argonaute*, *argule*, *argus*, *armes*, *arthrodées* et *articulés*.

L'article *abdomen* offre une preuve convaincante de la bonne foi avec laquelle les auteurs du *Dictionnaire classique* recherchent la vérité. Commencé par M. Presle-Duplessis, qu'une mort prématurée a enlevé dernièrement aux sciences, cet article a été continué par M. Audoin, qui donne une autre définition du mot *abdomen*, et combat avec la franchise modérée d'un vrai savant, les restrictions que son collaborateur met à l'application de ce terme. A l'article *animal* est joint un tableau qui fait connaître les différentes *classes* d'animaux. Chacune d'elles est traitée séparément dans ce *Dictionnaire*, et de manière qu'on puisse descendre facilement jusqu'aux *genres*, divisions importantes que les au-

teurs regardent comme les bases de la science, et dans lesquelles ils font connaître un certain nombre d'*espèces* auxquelles on a donné des noms particuliers. De semblables tableaux seront joints aux articles généraux des trois règnes, et donneront le moyen de les étudier méthodiquement. Il serait à désirer que les auteurs ajoutassent à l'article *Histoire naturelle*, un tableau général qui permît d'embrasser d'un seul coup-d'œil, toutes les divisions de cette science. — Les planches sont bien gravées ; j'ai surtout remarqué celle qui renferme plusieurs plantes. La livraison que j'ai sous les yeux est coloriée avec beaucoup de soin ; ce qui est absolument nécessaire pour qu'on puisse se former une idée exacte de plusieurs des objets figurés. MM. Arago, de Humboldt et Lacépède doivent contribuer au succès de cet important ouvrage, en fournissant quelques articles pour les volumes suivans. A. M.—T.

47. (*)—*Anatomie de l'homme*, ou descriptions et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par MM. Béclard et J. Cloquet; publiée par M. de Lasteyrie. Septième et huitième livraisons. Paris, 1822, de l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie, rue du Bac, n° 58; in-f° avec planches.

48. — *Doctrine nouvelle sur la reproduction de l'homme*, suivie du tableau des variétés de l'espèce humaine; par M. Tinchant, chevalier de la légion d'honneur, médecin principal de Sa Majesté. Paris, imprimerie de C. J. Trouvé; Jourdain, pharmacien, rue de Grenelle, faubourg Saint Germain, au coin de la rue Bellechasse. Un volume in 8°. Prix, 7 fr.

Il y a beaucoup de savoir dans le livre de M. Tinchant, mais il n'y a point de doctrine. Nous devons la vérité à nos lecteurs, aux auteurs, à nous-mêmes; il est quelquefois pénible de la dire; mais ses droits n'en sont pas moins sacrés, et la rigueur de nos devoirs n'en devient que plus impérieuse.

On ne peut nommer *doctrine* une suite de propositions non démontrées. Il se peut que M. Tinchant dise vrai, peut-être son ouvrage aura-t-il le sort de celui de Mayow, qui annonça la doctrine de l'oxygène à un siècle mal préparé pour la recevoir: c'est peut-être notre faute si notre auteur ne réussit pas à nous convaincre: mais comme une doctrine est une série de notions liées entre elles, peu importe d'où proviennent les lacunes que l'on remarque encore dans les théories de M. Tinchant: tant qu'elles ne seront pas remplies, ou seulement tant qu'elles se feront sentir, il n'y aura pas de doctrine.

Dans le *tableau des variétés de l'espèce humaine*, on s'attendait à voir un tableau, et l'on trouve à peine une esquisse. L'auteur n'a pas tout vu, et ne dépeint pas tout ce qu'il a vu. En effet, était il possible d'enfermer un sujet aussi immense dans le cadre étroit de trente deux pages, dont une

est consacrée à des dissertations sur les monstres et sur les envies des femmes enceintes? Au reste, il suffirait de corriger le titre de l'ouvrage, pour que ce chapitre fût traité convenablement; l'auteur, d'après son plan et son but, pouvait se contenter de jeter un *coup d'œil* sur les variétés de l'espèce humaine; il n'était pas nécessaire qu'il en traçât le *tableau*. F.

49. — *Élémens de chimie pratique appliquée aux arts et aux manufactures;* par *James* Millar, professeur d'histoire naturelle à Édimbourg, traduits de l'anglais, et augmentés de notes; par P.-J. Coulier. Paris, 1822. Crevot, rue de l'École de Médecine, nos 11 à 15. Un volume in-8°. Prix, 7 fr. 50 cent., et par la poste, 9 fr. 75 cent.

L'auteur de ces élémens de chimie ne s'est pas écarté de son plan, ni du titre de son ouvrage, si ce n'est au profit du lecteur. Quoiqu'il ait eu principalement en vue de rédiger un traité de chimie pratique, il a cependant exposé la théorie de cette science avec assez d'étendue et de clarté pour que l'on puisse l'apprendre en lisant son ouvrage. Après avoir consacré la moitié du volume à l'exposition des faits et des principes, il donne une idée des phénomènes chimiques de la nature, et leur applique les principes établis; il passe ensuite à l'explication des procédés chimiques que l'on suit dans les arts et dans les manufactures. Cette partie de son travail est bien loin d'être complète : mais il faut se rappeler que l'auteur n'annonce que des élémens. De plus, il lui sera facile, et peut-être en a-t-il le projet, d'ajouter un volume à celui-ci, et d'exposer avec plus de détails les procédés chimiques employés dans tous nos arts. Ceux qu'il a traités dans ce volume sont, à plusieurs égards, les plus importans et les plus propres à bien faire connaître les applications chimiques : il a choisi l'art de la verrerie, la fabrication de la porcelaine, les savonneries, les tanneries, le *blanchiment*, la teinture, les brasseries et les distilleries, l'art du boulanger, la dorure et les vernis. A l'article de l'*art du boulanger*, on remarque des différences essentielles entre la fabrication du pain anglais et celle du pain de Paris : 1° la levure de bière, qui est la seule dont les boulangers de Londres fassent usage; 2° l'introduction d'une petite quantité d'alun, qui rend le pain plus blanc. Il est fort douteux que ce procédé soit un perfectionnement.

Cet ouvrage traduit par un homme habitué à la pratique des arts chimiques, offrira certainement des indications essentielles à nos manufactures. Exprimons encore une fois le vœu que l'auteur se décide à le compléter. F.

50. — *Topographie de tous les vignobles connus*, contenant leur position géographique, précédée d'une *notice sur les vins des anciens*, et suivie d'une *classification générale des vins*; par M. A. Julien. *Seconde*

édition; Paris, 1822. Chez l'auteur, marchand de vin en gros, rue Saint-Sauveur, n° 18, et Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 17; un vol. in-8°, de 580 pag.; prix, 7 fr. 50 c., et, par la poste, 9 fr. 50 c.

51.—*Manuel du sommelier*, ou Instruction pratique sur la manière de soigner les vins, etc., suivi du *tarif des droits de mouvement, d'entrée* etc., par le même auteur; *troisième édition*. Paris, 1822; mêmes adresses que ci-dessus. Un vol. in-12; prix, 4 fr., et 5 fr. par la poste.

La première de ces productions offre beaucoup de variétés. La topographie des vignobles et l'histoire des vins des anciens ne peuvent être que le résultat de recherches faites avec soin. L'autre ouvrage de M. Julien, qui paraît, au premier coup d'œil, ne contenir que des détails purement techniques, renferme des pensées et des observations utiles. L'auteur nous apprend, par son exemple, que l'instruction peut s'allier à toutes les professions; qu'elle met l'homme instruit en état de mieux faire ce qu'il entreprend, et d'éviter des méprises que l'ignorance n'aurait pas même soupçonnées. M. Julien traite fort en détail de tous les vignobles de France, qu'il classe méthodiquement, suivant les différentes qualités de leurs produits; et il en assigne les propriétés, dépendantes du sol, du climat, et de l'exposition, etc. Cette statistique des vignobles de France, paraît complète, car chaque habitant des départemens y trouve exactement ce qu'il a observé dans son pays. Il n'est pas aussi facile de vérifier si l'auteur ne s'est pas quelquefois trompé dans la description des vignobles étrangers, et s'il n'a rien omis; mais ce qu'on peut affirmer, c'est que son érudition est étendue, et qu'il l'a puisée aux meilleures sources. Nous ajouterons seulement un fait qu'il n'a pas aperçu, c'est que la Bucharie (*Boukharie*, ancienne Sogdianne) fait, avec le nord de l'Europe, un commerce de raisins secs, et fournit des vins à quelques parties de la Russie asiatique; que ces vins sont fabriqués avec le raisin nommé *kismoniehs*, le plus gros et le plus estimé des raisins sans pépin. L'auteur aurait peut-être dû nous dire aussi quelque chose du vin de bouleau, que l'on fait en Pologne, dans quelques parties de la Russie, même dans quelques cantons de la France centrale, et qui peut imiter le vin de Champagne mousseux, quant à la propriété de mousser. On ne peut pas dire que le *Manuel du sommelier* soit un livre à placer dans la bibliothèque d'un homme de lettres, ni même d'un homme du monde; mais la topographie des vignobles connus a quelques droits à leur attention. F.

52. — L'*École du jardin potager*, contenant la description exacte de toutes les plantes potagères, leur culture, etc.; suivie du *Traité de la culture des pêchers*, par Decombles; *sixième édition*, enrichie de notes

et d'observations, précédée d'une Notice sur Decombles et ses ouvrages, par M. L. Dubois, membre de plusieurs sociétés savantes, l'un des auteurs du *Cours complet d'agriculture, etc.*; Paris, 1822. Raynal, rue Pavée Saint-André-des-Arts, n° 13; Trois vol. in-12; prix 8 fr., et, par la poste, 10 fr. 50 c. — Le *Traité de la culture des pêchers* se vend séparément, 1 fr. 50 c., et, par la poste, 1 fr. 80 c.

Cet ouvrage, dont la réputation est faite, ne pouvait cependant être reproduit sans être augmenté de ce que le tems et l'expérience ont ajouté à nos connaissances dans la matière qu'il traite. Peut-être le nouvel éditeur a-t-il gardé trop de respect pour son auteur : il s'est permis, il est vrai, de retoucher à quelques parties, d'ajouter des noms scientifiques aux noms vulgaires, qui varient suivant les lieux, de prémunir le lecteur contre une trop grande confiance dans les propriétés médicinales que l'auteur attribue à quelques plantes: mais, sans rien changer au fond de l'ouvrage de Decombles, il semble qu'on aurait pu le rendre encore plus utile, en y ajoutant quelques cultures, qui n'appartiennent pas au climat de Paris, et qui peuvent réussir dans nos provinces méridionales : telles sont, par exemple, la patate (*convolvulus batatas*), l'arachide ou pistache de terre, etc. Au reste, on saura toujours gré à M. Dubois d'avoir donné à nos cultivateurs un guide sûr et éclairé. F.

55. (*) — *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes, inventions, innovations, perfectionnemens, observations nouvelles et importations en France, dans les sciences, la littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie*, de 1789 à la fin de 1820, comprenant aussi, 1° des aperçus historiques sur les institutions fondées dans cet espace de tems; 2° l'indication des décorations, mentions honorables, primes d'encouragement, médailles et autres récompenses nationales qui ont été décernées pour les différens genres de succès; 3° les revendications relatives aux objets découverts, inventés, perfectionnés ou importés. Ouvrage rédigé, d'après les notices des savans, des littérateurs, des artistes, des agronomes et des commerçans les plus distingués, par une *Société de Gens de Lettres*. Tome I; Paris, 1822; Colas, libraire-éditeur, rue Dauphine, n° 32. In-8°, prix de souscription, 7 fr., et, par la poste, 8 fr. 80 c. (Il paraîtra un volume le 15 de chaque mois; l'ouvrage entier sera composé de douze.)

55*. — *Mémoire sur l'ouverture du port de Kertch, en Crimée, sur la mer Noire*. Paris, 1822; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. Brochure in-8°.

Le port de Kertch est dans le gouvernement d'Odessa. La ville est au pied d'une chaîne de collines, dont la plus élevée a conservé le nom de

Siége de Mithridate, près des ruines de l'antique *Panticapée*, sur le *Bosphore Cimmérien*, dans une presqu'île jointe à la Crimée par l'isthme de *Théodosie*. Cette presqu'île est d'une fertilité admirable; ses riches pâturages nourrissent des troupeaux de brebis, dites d'Astrakan, et des chevaux. La pêche de l'esturgeon est très-abondante dans les détroits et dans la mer d'Azof; les salines sont encore une autre source de richesses pour ce pays; la vigne et le caprier y réussissent bien; des eaux salubres et abondantes contribuent à l'agrément des habitations, soit dans la ville, soit aux environs. Cette ville, qui offre de nouvelles ressources au commerce, est digne aussi de l'attention des voyageurs, des curieux et des savans. Outre que les Européens y trouvent une nature nouvelle pour eux, des animaux et des plantes que l'on ne rencontre point ailleurs, les érudits pourront y faire une récolte abondante, en interrogeant les ruines et les souvenirs de l'antiquité et du moyen âge. Telle est la substance de ce mémoire très-court, mais instructif, qui a été inséré dans les *Annales de l'industrie nationale et étrangère*. F.

55.—*Société biblique protestante de Paris*. Troisième rapport annuel. Paris, 1822, de l'imprimerie de J. Smith. In-8° de 200 pages. Prix, 5 fr.

Voici une excellente réponse aux calomnies que des écrivains, peu délicats sur les moyens de combattre ceux qu'ils traitent en ennemis, n'ont pas craint d'imprimer contre la *grande Société Biblique*. Qu'on lise ce compte rendu; qu'on médite les discours, les observations qui s'y trouvent; que l'on considère avec quels hommes la société de Paris est en correspondance dans les pays étrangers, et l'on s'étonnera de la hardiesse des calomniateurs. Voici ce qu'un homme vénéré de toute l'Europe, M. John Owen écrit au comité de la Société de Paris. — « Dans notre séance d'hier, que présidait le chancelier de l'échiquier, il s'est agi, entre autres affaires, de l'état actuel de la Société Biblique de Paris... La proposition que j'ai cru devoir faire ne fut pas plutôt émise, qu'elle fut accueillie; le comité, désirant vous manifester les sentimens de son amitié, et vous assister effectivement, a voté à l'unanimité qu'une offrande de cinq cents livres sterling serait incessamment présentée à votre respectable Société... Que rien ne vous détourne ni ne vous arrête; votre but est simple, vos moyens sont purs, et ni les uns ni les autres ne touchent aux questions dont il s'agit dans l'arène de la politique et de la théologie. Plus votre objet et vos moyens seront connus, plus ils seront approuvés. Continuez donc de jeter parmi vos co-religionnaires la semence de la divine parole; il en naîtra infailliblement, et pour eux et pour vous, une moisson abondante de paix et de bonheur. » F.

56. — *Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vraie religion chrétienne*

nisme, traduites de l'anglais de *Thomas* Erskine, sur la 4e édition. Paris. 1822; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17 : — Strasbourg, rue des Serruriers; — Londres, 30, Soho-Square. Un vol. in-12. Prix, 3 fr.

M. Erskine plaide la cause du christianisme au tribunal de la raison. Mais ne devait-il pas commencer par discuter la question de compétence, et rechercher si le jugement qu'il sollicite ne sera pas annulé par une autorité supérieure? Cette autorité serait peut-être fondée à lui adresser la même réprimande que le sénat de Venise fit à un orateur indiscret : *Qu'ai-je besoin de ton panégyrique? sois plus réservé.* Newton, commentant l'Apocalypse, est un exemple mémorable du mauvais emploi d'une intelligence supérieure : Pascal fit tout le contraire;

> Et bientôt à Dieu seul consacrant son génie,
> Il vengea de la foi l'auguste obscurité. (D'Alembert.)

et les écrits de Pascal sur des matières religieuses dureront autant que la langue française. — Essayons de suppléer à ce que M. Erskine aurait dû faire; voyons s'il a bien choisi le sujet de son livre, avant d'examiner comment il l'a traité. L'essence du christianisme est dans l'ensemble de ses dogmes : sa morale est accessible à la raison, et le plus grand nombre de ses préceptes se trouvaient dans les ouvrages des philosophes, avant d'être écrits dans l'Évangile. Une religion est l'ensemble des relations entre la divinité et l'homme; mais les relations ne peuvent être établies que par la connaissance des deux termes : or, tout ce que nous savons sur la divinité, c'est que son existence est hors de doute, et la science de l'homme n'est pas même celle de nos connaissances qui a fait le plus de progrès. Dans cet état des choses, ou plutôt d'ignorance, nous sommes réduits à inventer des hypothèses, à bâtir des systèmes; et quoiqu'on fasse, une religion naturelle ne peut être qu'une opinion philosophique. Nos lecteurs penseront peut être comme nous; ils jugeront que M. Erskine aurait dû s'abstenir de publier ses réflexions sur l'*évidence intrinsèque* de la vérité du christianisme. —Après ce jugement rigoureux, venons à l'examen de l'ouvrage. Nous remarquerons d'abord que le mot *évidence* n'a pas, dans la langue de l'auteur, le même sens que dans la nôtre : le traducteur aurait dû l'exprimer par le mot *certitude*, qui eût été plus convenable à tous égards. M. Erskine fait un commentaire instructif, étendu, séduisant, des pensées que Rousseau a renfermées dans quelques phrases éloquentes de la profession de foi du vicaire Savoyard. Il traite à fond ce que le Genévois n'a qu'effleuré; il suit les directions que son guide s'est contenté de montrer. Malheureusement, son goût n'est pas toujours assez sévère : il adopte quelquefois des images peu convenables à son objet et aux conclusions qu'il veut tirer de ses raisonnemens et de ses explications. Nous

en appellerions volontiers à lui-même, et nous lui demanderions ce que ses lecteurs penseront de cette planète à laquelle il suppose une âme et un libre arbitre, qui s'égare loin de son orbite, et du conseil qu'il lui fait donner de retourner sur ses pas. Ces jeux de l'esprit animent la conversation et lui donnent plus de charmes; mais, dans un ouvrage sérieux, la justesse des pensées est le premier mérite de l'écrivain. L'éloquence sait trouver dans la vérité même assez de moyens d'ébranler notre âme : elle n'a pas besoin de recourir à la fiction. F.

57. — *Étrennes morales, suivies de la conversion d'un démagogue*; par *Ch.* Delacroix, 1822. Paris, Arthus Bertrand, rue Haute-feuille, n°. 23. Un volume in-8°. Prix ; 3 fr., et, par la poste, 3 fr. 50 c.

On sait qu'il a fallu tout le talent de La Bruyère, de Pascal, de La Rochefoucauld, de Vauvenargues, pour faire lire de petites maximes détachées dont, souvent, on pourrait contester la justesse. M. Delacroix a voulu aussi donner en étrennes au public, les fruits de ses méditations et de ses veilles ; mais nous doutons que l'on puisse tirer beaucoup d'instruction du résultat de ses idées, qui n'offrent rien de bien neuf. Nous ne pouvons louer que son style qui nous a paru pur, et approprié au sujet.

58. — *Notice sur l'École de premier degré*, fondée et dirigée par M. *Alexandre* Boniface, disciple de Pestalozzi, rue de Touraine-Saint-Germain, n° 10. 1822, de l'imprimerie de Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36.

Cette notice est le prospectus de l'établissement fondé par M. Boniface. La méthode de Pestalozzi, que cet instituteur adopte, est exposée dans un ouvrage de M. A. Jullien, intitulé : *Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi*, etc. — Outre les connaissances indispensables et propres aux écoles primaires, les élèves de M. Boniface reçoivent une instruction élémentaire sur la géographie, l'histoire naturelle, le dessin linéaire, la technologie et le chant. La surveillance des élèves, les soins donnés à la religion et à la morale, à la santé et même aux plaisirs des élèves, les moyens d'encouragement et d'émulation, en un mot, tout ce qui peut contribuer au succès de l'éducation, se trouve réuni dans cette nouvelle école, qui paraît mériter à tous égards la confiance des parens.

59. (*) — *Manuel du Publiciste et de l'homme d'état*, contenant les chartes et lois fondamentales ; — les traités, conventions et notes diplomatiques ; — les proclamations, actes publics, et autres documens officiels, etc. Paris, 1822 ; chez l'éditeur, rue de Seine-Saint-Germain, n. 17. 1re et 2e livraisons, in-8°.

Ce recueil peut devenir infiniment précieux. Dans un moment où plusieurs états de l'ancien et du nouveau monde semblent vouloir se reconstituer, les hommes qui assistent en observateurs à ce grand spectacle, sont curieux de connaître, pour les apprécier, cette foule d'actes diplomatiques, de chartes, de constitutions émanant des différens pouvoirs existans dans les contrées qui se régénèrent, ou dans celles qui les avoisinent. L'époque est donc éminemment propre à la réussite d'un ouvrage tel que celui que nous annonçons. Les deux premières livraisons ne contiennent que des pièces relatives à la Grèce; l'histoire y puisera des documens sur cette triste et malheureuse guerre dont il nous est impossible de prévoir l'issue, mais qui déjà a été si funeste aux Chrétiens de l'Orient. D'une part, l'amour de la patrie et de la liberté; de l'autre, le fanatisme et la fureur; voilà ce que l'on aperçoit dans les actes respectifs des Grecs et des Turcs. Sans doute, les prochaines livraisons du *Manuel* nous offriront un plus doux spectacle, en nous occupant des contrées méridionales de l'Amérique, dont les maux paraissent terminés, et qui veulent établir, sous les auspices de la concorde, un gouvernement digne d'être placé à côté de celui qui, depuis plus de quarante ans, fait le bonheur et la gloire des États-Unis. Ces archives méritent de trouver place dans la bibliothèque de ceux qui ne sont pas indifférens au sort des hommes, et qui étudient les systèmes sociaux les plus propres à les rendre heureux et libres. A. T.

60. (*) — *Le Barreau Français*, Tome V. Paris, 1822. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. In-8°; prix, 6 fr.

Ce volume renferme les chefs-d'œuvres de Servan, l'un de nos premiers orateurs, et ses plaidoyers éloquens dans divers procès, celui du comte de Suze contre une chanteuse de l'Opéra, celui d'une femme protestante, celui d'une fausse déclaration de grossesse, etc., etc.

61. — *Législation complète des fabriques des églises*, etc. par Le Besnier. Rouen, 1822. Un volume in-8°. Chez Lance, libraire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 50. Prix, 5 fr.

Une multitude d'ordonnances, de décrets et de réglemens épars dans de volumineuses collections, ont modifié sous divers rapports l'administration des fabriques. M. Le Besnier a recueilli et analysé avec la plus minutieuse exactitude ces dispositions législatives, ignorées par la plupart de ceux-là même qui, par leurs fonctions, ont le plus d'intérêt à les connaître. Il serait à désirer que chaque branche d'administration eût ainsi un code spécial, formé par l'indication des diverses lois qui la régissent, et composé par un homme qui connaîtrait aussi bien que M. Le Besnier la partie qu'il traiterait, surtout que ce code fût suivi, et que trop de personnes n'y fussent pas à la fois juges et parties. E. G.

62. — *Méthode de la nouvelle répartition de la contribution foncière.* Rouen, 1822. *Broch.* in-8° de 54 pages. Paris, chez Lanc[illegible]. Prix, 1 fr.

L'inégalité choquante qui existe dans la répartition des contributions entre les départemens de la France, n'a point encore cessé; mais elle doit être rectifiée; et c'est pour faire connaître tous les détails de cette opération, que l'auteur a écrit l'ouvrage que nous annonçons. Les maires et les répartiteurs des communes y trouveront les règles de leur conduite dans les délicates fonctions qu'ils sont chargés de remplir. E. G.

63.—*Époques remarquables de l'histoire universelle*, ou morceaux extraits des historiens anciens et modernes; par M. Massox, fils aîné, libraire. Paris, 1822. Chez l'éditeur, quai Malaquais, n° 15. In-12, 270 pages. Prix, 3 fr.

Le titre de cet ouvrage fait assez connaître le but que l'éditeur s'est proposé. Il a voulu conserver aux historiens estimés, leurs pensées, leur style, tout ce qui les distingue comme écrivains: mais, comme chacun d'eux excelle dans la narration de certains faits, lorsque l'ordre chronologique les amène, on préfère entendre raconter ces faits par celui qui en a le mieux parlé. Tel est le choix que M. Massox a déjà publié pour l'histoire ancienne; les lecteurs auront lieu d'en être satisfaits.

64. — *Lettres de M. de Saint-Martin, évêque de Caradre, vicaire apostolique du Su-Tchuein, à ses père et mère, et à son frère, religieux bénédictin;* précédées d'une Notice biographique, et suivies de notes; par M. l'abbé Laeouderie, ancien vicaire de Notre-Dame, etc. On y a joint un *Essai sur la législation chinoise* par M. Dellac, avocat à la cour royale de Paris. Paris, 1822. Théodore Leclerc, rue Neuve-Notre-Dame, n° 23. Un volume in-8° de cvj et 795 pages plus, 4 feuillets sans numéros, contenant les titres, la dédicace et la préface. Prix, 6 fr. 50 cent., et par la poste, 8 fr. 10 cent.

Ceux qui connaissent les *Lettres édifiantes* des missions étrangères, savent que les divers recueils publiés sous ce titre, offrent une lecture intéressante et instructive. On y trouve en effet l'intérêt qui s'attache d'ordinaire aux récits de gens qui ont vu ce qu'ils racontent, et l'on y apprend des faits curieux sur des contrées peu connues; mais il ne faut les consulter qu'avec précaution, et tâcher de démêler la vérité de ce que peut y avoir ajouté une piété quelquefois peu éclairée, et une simplicité crédule. Les recueils des *Lettres édifiantes* gagneraient beaucoup à être soigneusement abrégés. Nous en dirons autant des lettres de M. de Saint-Martin, dont la collection doit nécessairement faire suite aux recueils des missions. Ce livre pourrait être réduit de moitié, si on en retranchait tout ce qui n'a d'intérêt que pour les pères des missions et la famille de l'auteur; le

reste pourrait convenir à tous les lecteurs curieux de ces sortes d'études. La vocation déterminée de M. de Saint-Martin pour la carrière qu'il avait embrassée, le fit triompher de toutes les difficultés il partit contre l'avis de sa famille, apprit l'idiome difficile des peuples dont il s'était fait l'apôtre, et passa toute sa vie dans les travaux pénibles et quelquefois dangereux auxquels il s'était consacré. Parmi des détails intéressans sur le Su-Tchuein, l'une des provinces les plus considérables de la Chine, on en trouvera quelques autres peu faits pour donner beaucoup de confiance aux lumières de l'évêque de Caradre. « C'est pour nous une consolation bien douce, dit-il dans une de ses lettres, de voir des marchands d'idoles et des sorciers, quitter leurs superstitions et adorer le vrai Dieu. Ces sorciers, pour la plupart, ne sont pas simplement prétendus tels, ils le sont dans toute la force du terme : vous pouvez m'en croire : je n'ai jamais passé pour fort crédule sur l'article... Je regardais ces sortes d'histoires de sorciers comme une suite des préjugés de l'enfance... Je suis obligé de revenir aujourd'hui sur mes pas, après avoir vérifié la chose avec toute l'exactitude dont je suis capable. Il y a des sorciers ; je ne peux plus en douter. Je viens de baptiser un homme, âgé d'environ cinquante ans, qui l'a été pendant quatorze ans. Je l'ai interrogé · j'ai examiné les faits, consulté une infinité de témoins oculaires. Le résultat de mes recherches a été qu'il avait fait véritablement un pacte avec le démon, qu'il se montrait à lui, qu'il le transportait où il voulait aller, lui révélait des choses futures qui se trouvaient ensuite être vraies. » Quand on songe que c'est un docteur de Sorbonne, parti de France à l'âge de trente ans, qui écrit de pareilles misères, après un séjour de trois ans en Chine, il faut bien croire que la joie d'avoir fait un bon chrétien d'un sorcier chinois, avait tourné la tête au pauvre missionnaire. Il est triste que ce soient des esprits si enclins à la superstition, qui soient chargés d'annoncer la foi évangélique dans des pays où l'un des premiers devoirs des missionnaires serait de détruire la superstition. Nous voyons encore à la page 55, une maison de païens infectée par les démons ; et à la page 89, l'histoire d'un nouveau chrétien qui, ayant fait sa prière dans un temple d'idoles, vit deux globes de feu entrer dans son corps : l'évêque de Caradre fit sortir l'un avec l'huile des cathécumènes, et l'autre par le moyen du sacrement de l'eucharistie. Le bon missionnaire ajoute, pour confirmer ce miracle, quelques réflexions qu'il termine ainsi : « Il ne s'agit pas de faire seulement des chrétiens, mais des chrétiens éclairés : il ne faut pas leur laisser prendre pour la vérité, l'illusion et le mensonge. » Singulière preoccupation !

Les notes qui forment une grande partie de l'ouvrage pourraient être souvent abrégées ou même supprimées : mais il en est plusieurs qui au-

noncent un esprit judicieux et éclairé : nous citerons celle de la page 254, relative aux instructions pastorales contre la réimpression des livres philosophiques. M. A.

66. — *Relation historique de la révolution du royaume d'Italie en* 1814, par le comte Guicciardi, ex-chancelier du sénat ; traduit de l'italien, par M. Saint-Edme. Paris, 1822. Corréard, au Palais-Royal. Un volume in-8°. Prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 75 cent.

Cette Relation présente rapidement le tableau de la fermentation de la ville de Milan, lorsqu'on y apprit l'entrée des monarques alliés dans Paris, de la mort violente du ministre des finances Prina, de l'établissement d'un gouvernement provisoire, de l'espoir nourri pendant quelques semaines par les Italiens, de voir leur patrie jouir de l'indépendance, espoir bientôt déçu, quand le feld-maréchal de Bellegarde proclama qu'au nom de son maître l'empereur d'Autriche, il prenait possession de Milan et de la Lombardie. Les pièces justificatives, ainsi que les notes ajoutées par le traducteur, jettent un nouveau jour sur les événemens.

67. — *Notice historique sur Anne de Bretagne*, par M. Trébuchet. Nantes, 1822. Mellinet-Malassis, imprimeur. Brochure in-4° de 26 pages.

L'administration ayant fait placer sur la promenade du cours Saint-Pierre, à Nantes, la statue d'Anne, duchesse de Bretagne et reine de France, l'auteur de la Notice historique a pensé que, dans la circonstance, le public accueillerait volontiers ses recherches concernant les causes qui ont amené la réunion de la Bretagne à la France. Cette notice, écrite avec clarté, et à laquelle se rattache d'ailleurs, pour la ville de Nantes, un intérêt local, est accompagnée du *fac simile* des signatures de plusieurs célèbres personnages du tems.

68. — *Discours prononcé à la Chambre des pairs de France*, par M. le cardinal duc de Bausset, à l'occasion de la mort de M. le duc *de Richelieu*. Paris, 1822. De l'imprimerie de P. Didot, aîné, rue du Pont de Lodi, n° 6.

La mémoire de M. de Richelieu appartient à l'histoire, et l'histoire est une des branches des connaissances humaines. La *Revue Encyclopédique*, ouvrage consacré à la propagation de toutes ces connaissances, pourrait, sans s'écarter de son plan, et sans manquer à aucune des convenances ordinaires, s'emparer de ce sujet historique, et le traiter comme toutes les autres parties du domaine des sciences. Mais lorsqu'il s'agit d'écrire sur l'histoire, il ne suffit pas d'être dégagé de tout intérêt personnel ; si l'on ne connaît pas bien les intérêts de la patrie, ou si on ne les défend qu'avec [illegible] et timidité, qu'on laisse la plume à des mains plus dignes de [illegible]. Le disque de la [illegible] l'histoire

partiale; suffit pour flétrir les doctrines politiques de l'époque où l'on osa publiquement proclamer un tel principe. Mais, outre les convenances ordinaires, il en est de plus délicates auxquelles les écrivains doivent se conformer avec la même attention. Ils sentiront combien il est difficile de n'être que juste envers un homme qui exerça des fonctions éminentes, lorsque les changemens politiques auxquels il eut part ne sont encore ni tout à fait connus, ni terminés; que la voix calme des hommes impartiaux est étouffée par les cris des passions; que les faits, dont on ne peut bien juger que dans des tems éloignés, peuvent être mieux appréciés hors des lieux où ils se passèrent, et que les étrangers instruits sont mieux placés que nous pour faire entendre les jugemens de la postérité. En mettant en pratique cette observation, nous partagerons en deux parties la vie politique de M. de Richelieu: nous parlerons de ce qu'il fit en Russie, et nous laisserons à d'autres le soin de discuter ce dont la France lui est redevable.

Disons un mot du citoyen, avant de parler du fonctionnaire public. M. de Richelieu était venu en France, durant un intervalle de paix, pour revoir sa femme, ainsi que deux sœurs dont il était séparé depuis leur enfance, et pour assurer le sort des nombreux créanciers de son père et de son grand-père. Il accomplit dans toute son étendue ce devoir sacré pour son honneur. Il ne lui resta rien de l'immense héritage du cardinal de Richelieu. Son testament, s'il en eût laissé, aurait offert un noble contraste avec celui de son grand-oncle, où l'on trouve une étonnante dispensation de richesses, de titres et de domaines: treize mille francs de rente sur le grand-livre, composaient toute la fortune de M. de Richelieu. — Dès qu'Alexandre fut monté sur le trône de Russie, il s'occupa des moyens d'exécuter les projets qu'il avait formés pour les nouvelles provinces méridionales de son empire: il appela M. de Richelieu, et lui confia le gouvernement d'Odessa. Ce n'était d'abord qu'un port peu fréquenté, une ville de cinq mille habitans; mais lorsque le gouverneur en partit, le port entretenait un commerce immense, et le nombre des habitans s'élevait à trente cinq-mille. Dix-huit mois après son arrivée à Odessa, M. de Richelieu fut nommé gouverneur de la *Nouvelle Russie*, pays aussi étendu que la France. Peupler de vastes solitudes, créer l'instruction publique et des établissemens religieux pour tous les cultes, établir des réglemens de police, une législation maritime, la sûreté des transactions sociales, construire des théâtres, convertir une bourgade en une ville magnifique, tous ces travaux furent achevés en dix ans. Mais, tandis que tout prenait une face nouvelle autour du gouverneur, et par ses soins, sa demeure restait dans l'état où il l'avait trouvée. Seu-

lement, il s'était fait construire un *palais* : c'est le nom qu'il donnait à une petite maison de cinq croisées de face, au milieu d'un enclos de quelques arpens, dont il avait planté lui-même les arbres, qu'il cultivait et taillait de ses mains. « C'est la seule propriété qu'ait jamais possédée l'héritier du cardinal de Richelieu. On peut tracer en une seule ligne l'histoire de son administration : M. de Richelieu a vu, en dix ans, la population d'Odessa s'élever de cinq mille âmes à trente-cinq mille, et la population de son gouvernement s'accroître d'un million d'habitans. Il avait développé de grandes qualités administratives ; une grande épreuve montra que l'humanité était en lui la première de toutes les vertus. » — M. de Richelieu se vit tout-à-coup menacé de perdre le fruit de tant de travaux et de succès, et d'être une des premières victimes de la peste, qui commença ses ravages au mois d'août 1812, à Odessa, au moment où le gouverneur arrivait de la Crimée. Il faut lire, dans l'*Histoire de la Nouvelle Russie*, par M. de Castelnau, le détail des mesures que prit M. de Richelieu, pour préserver d'une ruine totale cette ville, qu'il avait en quelque sorte créée. Le fléau ne fut arrêté décidément que le 7 janvier 1813. Sur une population de 35,000 âmes, 2,656 succombèrent ; 675 furent sauvées. « Le gouverneur visitait les hopitaux des pestiférés, assistait à toutes les délibérations des commissaires des quartiers, se portait aux barrières pour s'assurer de l'exécution de ses ordres, entrait dans les plus petits détails, fournissait de son propre argent aux besoins des indigens, distribuait des vêtemens par milliers. Odessa n'était plus qu'une grande famille souffrante, et M. de Richelieu en était le père. » Nous n'avons fait que copier les propres expressions d'un témoin oculaire. Dans les tems ordinaires, notre illustre compatriote ne montrait pas moins de dévouement, et prodiguait à sa famille adoptive des soins plus continus et non moins dignes d'éloges. Il donnait régulièrement quatre audiences par jour aux personnes de la ville et de la campagne, exerçait les fonctions de juge de paix et d'arbitre, terminait les différends, entretenait l'union dans une population formée de vingt peuples divers. On voit qu'il sut triompher, en Russie, de tous les obstacles que les circonstances et la nature des lieux purent lui opposer. En France, il eut à surmonter des difficultés d'un ordre plus élevé et plus propres encore à faire apprécier ses talens et son courage politique. M. le cardinal de Bausset a consacré la plus grande partie de son discours aux deux ministères de M. de Richelieu : S. Ém. loue surtout les principes de modération que le président du Conseil professa, lorsque le timon de l'état lui fut confié pour la seconde fois ; et c'est à ce sujet que le vénérable orateur ajoute : « Vous savez, Messieurs, comment un genre

de contradiction, que la prévoyance la plus inquiète n'aurait pu même supposer, est venu arrêter le développement d'un système conçu dans les intentions les plus pures, et suivi avec tant de persévérance et de succès. » On a dit que ce passage de cet éloquent éloge n'avait pas réuni les suffrages des partisans du système actuel d'administration. Dans tous les cas, c'est pour la mémoire de M. de Richelieu un des plus honorables hommages qu'un homme de son caractère pût ambitionner. L'histoire jugera M. de Richelieu : son nom appartient à de grandes époques, et sa mort inopinée en deviendra une des circonstances les plus importantes.

On reconnaîtra, dans le vénérable panégyriste de M. de Richelieu, celui de Fénélon et de Bossuet; on y retrouvera à la fois son talent, son esprit et son cœur. F.

69.— *Histoire littéraire du XIVe siècle et de la première moitié du XVe*, traduite de l'anglais de Joseph *Berington*, par M. Boulard. Paris, Debusseaux, quai Malaquais, n° 15; in-8°, 144 pages. Prix, 3 fr. (1).

Voici la cinquième et dernière partie de l'important ouvrage de l'anglais Berington, dont nous devons la complète traduction au savant et laborieux M. Boulard. Elle embrasse tout le XIVe siècle et la première moitié du second, c'est-à-dire qu'elle s'arrête à l'époque mémorable de l'invention de l'imprimerie, époque où la facile multiplication des livres donne à l'histoire littéraire de l'Europe un aspect tout nouveau, et à l'esprit humain une impulsion progressivement croissante depuis, et qui ne semble pas se ralentir encore. L'Italie fait les honneurs de l'intervalle qu'embrasse le nouveau volume. Le Dante, Pétrarque et Boccace naissent, écrivent ou meurent dans ce période, marqué aussi par de grands écrivains politiques, par l'active influence de la cour de Rome, et les mémorables conciles de Constance, de Bâle et de Florence. Dans ce même tems, les Espagnols et les Allemands avancent lentement dans la carrière des connaissances humaines; en Angleterre, Oxford et Cambridge avaient déjà ouvert leurs colléges, tandis que la France avait aussi donné aux lettres des poètes qu'on lit encore: Charles V fondait une bibliothèque qui est aujourd'hui, à beaucoup d'égards, la première de toutes (la bibliothèque du Roi), Raymond Lulli cultivait à la fois la physique et les lettres, la langue française se perfectionnait sensiblement, et Froissard rédigeait pour son tems des Mémoires qui en sont

(1) On trouve, chez le même libraire, les quatre premières parties de cet ouvrage, que complète la cinquième que nous venons d'indiquer. Prix des quatre parties réunies, 11 francs.

l'histoire indéc. Le savant anglais consacre à ce chroniqueur français un assez long article, dans lequel il nous semble toutefois qu'il ne l'a pas apprécié à sa véritable valeur, et nous nous hâtons aussi de dire que ce n'est pas tout-à-fait sa faute ; car bien des écrivains et des biographes ont parlé de Froissart, et Froissart n'est pas connu. Sa *Chronique de France*, d'*Angleterre*, d'*Écosse*, d'*Espagne*, de *Bretaigne*, etc., qui embrasse les années 1326 à 1400, a été imprimée pour la première fois par Antoine Gérard, à Paris, en caractères gothiques, réimprimée en 1514, 1518, 1530, 1559, 1574, de format in-folio ; traduite en anglais et publiée en 1525, et nouvellement encore en 1805 in-4°, et 1806 in-8°. Mais l'édition première a servi de type à toutes les réimpressions de France ; et le travail sur cet historien, entrepris par M. Dacier, qui a conféré tous les manuscrits, prouve que cette édition imprimée ne contient pas le tiers du texte original et authentique de Froissart, quoiqu'elle renferme de longues interpolations : cette entreprise si utile à l'histoire de France comme à celle des contrées voisines, et à laquelle rien ne saurait suppléer, fut suspendue par la révolution, quoique le premier volume fût presque terminé ; les matériaux existent encore, mais elle n'a pas été reprise, malgré son incontestable importance. Le jugement peu favorable que le savant anglais porte sur notre chroniqueur, pourra donc être modifié lorsque son ouvrage sera plus connu, et rien n'en prouve mieux l'importance pour l'Angleterre même, que l'empressement que les Anglais ont mis à s'en procurer de bonnes copies. Du reste, l'ensemble du travail de M. Berington n'en est pas moins un précis très-utile de l'histoire littéraire du moyen âge pour toute l'Europe, et M. Boulard a rendu un nouveau service aux bonnes études, en le faisant passer dans notre langue. Il nous promet encore, comme un curieux supplément, l'histoire littéraire des Grecs et celle des Arabes pendant le même période ; celles-ci sont moins généralement connues, et la reconnaissance des savans et des hommes de lettres doit encourager et soutenir l'honorable traducteur dans cette nouvelle entreprise. C. F.

70. (*) — *Le Théâtre des Grecs*, par le P. Brumoy, *seconde édition complète*, revue, corrigée et augmentée d'un choix de fragmens des poètes grecs tragiques et comiques, par M. Raoul Rochette, membre de l'Institut de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, etc. Paris, 1822 ; Madame veuve Cussac, 15 vol. in-8°. (Il en a déjà paru 11.)

Le P. Brumoy rendit un service important à la littérature, lorsqu'il publia, au commencement du siècle dernier, une traduction du Théâtre grec. Malheureusement, il eut plutôt le mérite d'avoir tenté le premier l'entreprise, que celui de l'achever. En effet, sa traduction est loin d'être

complète ; un grand nombre de pièces, tant tragiques que comiques, ne s'y trouvent que par extraits ; l'ensemble n'en est pas disposé dans un ordre convenable ; et quoiqu'en général ce traducteur ait été un homme d'un goût sain et pur, il écrit quelquefois dans un style bien dépourvu d'élégance. La nouvelle édition, dont il a déjà paru sept à huit volumes, aura d'abord le mérite d'être complète ; c'est-à-dire, que tout ce qui nous reste de tragédies grecques s'y trouvera en entier. On y a joint même des traductions de fragmens d'anciens poètes grecs, tragiques et comiques. Les pièces seront aussi disposées dans un meilleur ordre ; celles de différens auteurs ne se trouveront plus mêlées ensemble. Ainsi, l'on aura, outre l'ouvrage du P. Brumoy tout entier, 1° les pièces qu'il n'a point traduites et qu'il n'a fait connaître que par extraits ; 2° celles d'Eschyle, traduites par M. *De la Porte du Theil*, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres ; 3° celles de Sophocle et d'Euripide, par M. De Rochefort, de la même Académie ; 4° les comédies d'Aristophane, par M. *Charles* ; Brottier 5° les fragmens des poètes grecs, par M..... Cette édition est encore enrichie d'un examen impartial de chaque pièce, des imitations en vers qui en ont été faites, de discours et d'observations sur l'Art du théâtre, par différens auteurs. Le nouvel éditeur a rapproché les diverses opinions, les a expliquées, appuyées ou combattues l'une par l'autre ; il a joint aux précédentes observations, des notes d'érudition et de goût. Ce sera dans cette édition que ceux qui ne peuvent pas lire les originaux devront désormais étudier les chefs-d'œuvres dramatiques des Grecs, que l'Essai donné par La Harpe, dans son *Cours de littérature*, ne fait connaître que bien imparfaitement. Nous reviendrons sur cet important ouvrage, dont toutes les livraisons ne sont pas encore publiées. A.

71. — *Choix de discours français* ou *Conciones* français, à l'imitation du *Conciones* latin, en usage dans les rhétoriques : par A. F. Théry. Paris, 1821. Merlin, quai des Augustins, n°. 7 : un volume in-12 de 470 pages. Prix, broché 4 fr., cartonné 4 fr. 25 c.

Le titre de ce recueil en indique assez l'objet. Le besoin s'en faisait sentir depuis long-tems : et M. Théry, en le publiant, a rendu un véritable service aux études. Il a mis, dans le choix des morceaux dont il se compose, tout le goût qu'on devait attendre d'un jeune écrivain que l'Académie française a honoré de ses suffrages dans le dernier de ses concours (*Voy.* Tome XI, page 666, et Tome XII, page 178.) *Éloquence pratique*, *Éloquence speculative*, telle est la division principale de son livre, division qu'il substitue à celle d'Aristote, dont on s'accorde depuis long-tems à reconnaître le vague et l'insuffisance. Ces deux parties se subdi-

visent elles-mêmes en plusieurs sections, selon la nature des sujets : *sujets religieux; sujets philosophiques et moraux ; sujets politiques ; sujets civils ou tirés de situations diverses des particuliers ; sujets judiciaires ; sujets militaires.* Chaque morceau est précédé d'un argument, et d'un jugement littéraire, énoncé très-brièvement : les points historiques, qui avaient besoin d'explication, sont éclaircis dans quelques notes courtes et précises; enfin, l'ouvrage est terminé par des conseils sur la manière d'analyser un discours, et par l'application de ces conseils à un des discours du recueil. L'auteur a mis principalement à contribution nos auteurs sacrés et nos historiens. Peut-être n'a-t-il pas assez puisé dans les archives de nos parlemens et de notre ancien barreau français, où il eût pu trouver des morceaux intéressans et peu connus. (*Voyez* l'article de M. Dupin, sur les *Œuvres d'Omer et de Denis Talon*; *Revue Encyclop.*, Tome XIV, p. 273.) Il s'est borné, pour l'éloquence judiciaire, à quelques passages peu nombreux de Daguesseau et de Servan, et cette partie du recueil est généralement un peu faible. Comme son livre, destiné à l'enseignement classique, obtiendra sans doute plus d'une édition, il lui sera facile de l'enrichir de ce qui peut lui manquer encore, et d'en faire disparaître quelques morceaux trop peu remarquables, pour devoir y trouver place. P.

72. — *Nouvelles, contes, apologues et mélanges*, par J. C. F. L. Paris, 1822. Fantin, libraire, rue de Seine, n° 12. Trois vol. in-12 ; prix, 9 fr.

Outre l'avantage d'être écrit d'un style naturel, ce recueil a celui d'une grande variété : on y trouve des contes, des nouvelles, des apologues en prose, des fables en vers, des discours, etc. L'auteur a placé en France la scène de quelques-uns de ses contes et nouvelles, et y a encadré des détails intéressans sur la topographie et les usages. De ce genre, sont le *Château de Chatrain*, la *Jeune fille de la Vallouise*, la *Promenade chez le père Vincent*. Dans la première de ces nouvelles, ce sont les départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure; dans la seconde, les Alpes du Dauphiné ; et dans la dernière, les Vosges, que l'auteur a choisis pour lui servir de scène. La jeune fille de la Vallouise est un petit roman fort agréable. Dans un morceau, intitulé, *Usages de la Brie Champenoise*, l'auteur a rassemblé un grand nombre d'usages et de superstitions qui existent, pour la plupart encore, au dix-neuvième siècle, soit dans ce pays, soit dans d'autres parties de la France. M. Salgues, qui a écrit sur bien des choses, a fait trois gros volumes sur les erreurs et préjugés populaires; mais, après M. Salgues, il reste quelquefois bien des choses à dire; d'ailleurs, le chapitre des superstitions et des erreurs est malheureusement si étendu, que quelques volumes ne suffisent pas pour

l'exposer tout au long. Cependant, c'est une matière qu'il faut connaître, afin de savoir au juste combien de restes de l'ancienne barbarie se retrouvent aux environs mêmes de la capitale, malgré tous les progrès des lumières; et combien l'instruction populaire est encore négligée par ceux qui se sont chargés de cette tâche importante. Ceux qui pourraient travailler le plus efficacement à déraciner cet abus, ce sont les pasteurs des villages. Quelques-uns s'y emploient avec zèle; mais bien d'autres ont mal conçu ce devoir. Dans l'article de M. L., relatif aux usages de la Brie Champenoise, il est question de sorciers, de revenans, de trésors cachés, de paroles magiques, d'évangiles, de pratiques de dévotion, qui font connaître l'avenir, détournent les malheurs, ou font retrouver des effets perdus : et tout cela se croit à vingt lieues de Paris, et peut-être plus près ! La nouvelle du *suicide*, intitulée, *Nouvelle anglaise*, parce qu'un Anglais en est le héros, contient quelques détails curieux sur la Normandie. La note suivante, sur un grand établissement manufacturier, à deux lieues des Vosges, et appartenant à M. F.***, nous paraît mériter d'être plus généralement connue : « Trois longues rues, une place, quelques hameaux, des habitations isolées; toutes ces maisons, dit l'auteur, ont été construites par le fabricant pour ses ouvriers. Ils sont au nombre de sept cents, et travaillent jour et nuit. Deux roues, mues par la rivière de la Saire, mettent en jeu les mécaniques, qui se construisent et se réparent dans le vaste bâtiment, à quatre étages, où l'on file le coton. Un régulateur, placé dans l'une des salles, montre la hauteur de l'eau : lorsqu'elle baisse, l'activité des ateliers est réduite d'environ un tiers. Un autre régulateur, où les heures sont marquées, donne à connaître la quantité d'ouvrage de chaque jour. Trente mille balles sortent chaque année de cette filature. M. F.*** a une sorte de monnaie de cuivre avec laquelle il paie ses ouvriers, tous les quinze jours, et qui circule dans les environs; il l'échange contre des écus, lorsqu'on lui en rapporte pour au moins 5 fr.; ce qui n'arrive pas aussi souvent qu'on pourrait le croire, attendu qu'il y a dans sa colonie des ouvriers qui façonnent tout ce qui concerne la chaussure et l'habillement, et qu'il peut fournir le pain à ceux qui travaillent chez lui. Il a obtenu la création d'un marché, élevé des halles, construit des moulins. Les navires qu'il possède au port de Harfleur, et qui conduisent ses cotons à Rouen, lui servent aussi à faire le commerce extérieur des blés et des farines. Il engraisse, de plus, des bestiaux dans les prairies, sur les bords de la Saire qui arrose une des vallées les plus fertiles de la France. » Peut-être plus d'un lecteur tiendra ce manufacturier pour plus utile à la société, que dix personnes qui conseillent des pratiques superstitieuses. Il faut citer encore, parmi les Nouvelles

intéressantes du Recueil de M. L., *Nadir* et *les Pensionnats de Lisbonne*. Le troisième volume contient les apologues et les fables. Les dialogues entre les choses inanimées sont un genre de fiction, qui a besoin d'être traité avec beaucoup de ménagement, pour ne pas tomber dans l'afféterie. Il nous semble que M. L. a heureusement évité cet écueil ; car on trouvera dans ses dialogues, de l'esprit et de la gaieté, sans mauvais goût.

D—G.

73. — *Odes et poésies*, par M. *Victor* Hugo. Paris. 1822. Pélicier, place du Palais royal, n° 245. Un vol. in-18. Prix, 3 fr.

« Il y a deux intentions dans la publication de ce livre, dit M. Hugo dans sa préface ; l'intention politique et l'intention littéraire. » Nous allons le juger sur toutes deux. C'est une chose déplorable que l'activité effrayante avec laquelle nos jeunes écrivains s'empressent aujourd'hui d'entasser ce qu'ils appellent des titres littéraires ; ils semblent croire que le mérite est dans le nombre, et non dans la perfection des ouvrages. Tel poète de vingt ans se présente tout-à-coup dans la lice, avant de s'être essayé à combattre, armé d'un recueil aussi volumineux que celui que pourrait présenter un homme qui aurait passé sa vie dans le commerce des muses. Pour peu que le jeune athlète rencontre sur sa route des critiques envieux ou ignorans qui ne rougissent pas de le placer à côté des maîtres de l'art, il est perdu pour les lettres, son amour-propre l'égare ; et renfermât-il en son sein tous les germes d'un vrai talent, loin de réaliser les espérances qu'il a données à quelques juges sévères, mais éclairés, il reste éternellement au-dessous de lui-même et de ses premiers essais. Nous ne voudrions pas avoir tracé ici l'horoscope de M. Hugo ; mais si, d'un côté, nous avons entrevu dans son recueil quelques éclairs de talent poétique, de l'autre, nous y avons reconnu tous les défauts d'une école qui croit pouvoir s'affranchir des règles puisées par le goût aux sources mêmes du génie. Pensées, images, expressions, tout est jeté au hasard dans les *Odes* de M. Hugo : il ne paraît avoir apporté de soin que dans l'affectation bien marquée d'enfermer une image brillante, un vers saillant, dans un cadre mesquin et dont l'entourage se compose d'ornemens si pauvres, que la prose même les dédaignerait. Souvent, son expression est encore plus vague que sa pensée, et, comme si les sujets qu'il traite habituellement n'étaient pas assez noirs, il cherche à les charger des couleurs les plus sombres et à effrayer le lecteur par des mots. Nous en citerons un exemple. Une de ses odes (le *Cauchemar*) commence ainsi :

> Sur mon sein haletant, sur ma tête inclinée
> Écoute, cette nuit il est venu s'asseoir

Posant sa main de plomb sur mon âme enchaînée,
De loin il la montrait, comme une fleur fanée,
Aux spectres qui naissent le soir.

Cette strophe est pleine de poésie et de vérité; pourquoi faut-il que la suivante n'offre qu'un amas incohérent de mots ambitieux et vides de sens? La voici :

Ce monstre aux élémens prend vingt formes nouvelles :
Tantôt dans une eau morte il traîne son *corps bleu;*
Tantôt *son rire éclate en rouges étincelles;*
Deux éclairs *sont ses yeux*, deux flammes *sont ses ailes;*
Il vole sur un lac de feu.

L'auteur tombe évidemment ici dans l'erreur commune à tous ceux qui veulent à toute force donner un corps aux idées poétiques. Nous le renverrons à l'excellente *Dissertation* de M. Quatremère de Quincy sur *quelques méprises réciproques en peinture et en poésie.* (1)

Mais nous avons des reproches plus graves à faire à M. Hugo, des conseils plus sérieux à lui adresser. S'il est vrai que l'on doive compte à son pays de l'emploi de ses talens, que pourra répondre à ceux qui lui demanderont ce compte, l'auteur de *la Vendée*, des *Vierges de Verdun*, de *Quiberon*? La mission du poète est-elle donc de réveiller les douleurs, de r'ouvrir les plaies de ses concitoyens? Non, dit-il lui-même,

Non, le poète sur la terre
Console, exilé volontaire,
Les tristes humains dans leurs fers.

Et cependant, l'auteur a consacré sa lyre aux catastrophes les plus terribles d'une époque féconde en erreurs et en crimes, comme elle le fut en vertus et en belles actions. Mais M. Hugo se trompe, ou il cherche à tromper ses lecteurs, quand il affecte de confondre les intentions de tous les hommes sages, les vœux de toute une nation, avec les funestes passions et les crimes odieux de quelques misérables, quand il accuse enfin des malheurs de la révolution ceux qui en furent les premières victimes. M. Hugo outrage son pays, lorsqu'il dit qu'à une certaine époque, il ne restait en France que *des cadavres et des bourreaux.* Il le calomnie, quand il s'écrie :

---

(1) Cette dissertation a été lue à la séance publique annuelle des quatre Académies, tenue le 24 avril dernier.

Si quelqu'un vient à vous vanter la jeune France,
Nos exploits, notre tolérance,
Et nos tems féconds en bienfaits,
Soyez contens; lisez nos récentes histoires,
Évoquez nos vertus, interrogez nos gloires :
Vous pourrez choisir DES FORFAITS.

Eh quoi! M. Hugo n'appartient-il pas lui-même à cette *jeune France*? ne doit-il pas ses talens aux institutions d'un siècle qu'il cherche à flétrir? Non, ses opinions, ses jugemens ne sont pas de lui; la jeunesse, d'ordinaire, a des inspirations plus nobles, des pensées plus généreuses. Qu'il consulte son cœur, il rendra justice à son pays, à son siècle; il embrassera l'avenir avec ardeur, et il laissera la plainte et les regrets du passé à ces hommes de *parti*, qui voient avec douleur une régénération morale mettre la fortune et les honneurs aux mains de ceux qui les ont payés par des services publics. Insensé, dirions-nous, en nous servant des expressions de M. Hugo, à tout jeune poète qui serait tenté de l'imiter et de se rendre l'accusateur de son pays,

Insensé! quel orgueil t'entraîne?
De quel droit viens-tu dans l'arène
Juger sans avoir combattu?
Censeur échappé de l'enfance,
Laisse vieillir ton innocence,
Avant de croire à ta vertu.

E. HÉREAU.

74. — *Madeline*, ou Mémoires d'une jeune Écossaise, traduits de l'anglais de *Mistriss Opie* par Mesdames *Marie* et *Renée* ROGER. Paris, 1822; Collin de Plancy, boulevard Montmartre, n° 25, et rue Montmartre, n° 121. Trois vol. in-12, beau papier. Prix, 7 fr. 50 c.

La fille de simples cultivateurs, élevée dans le grand monde par une dame dont la mort la livre presque à la misère, retournant auprès de ses parens, pour s'associer à leur modeste existence, placée sans cesse entre ses souvenirs et sa situation, adorée d'un lord qui, après une longue résistance, l'épouse secrètement, l'enlève à sa famille, et lui laisse éprouver les chagrins et les humiliations qui résultent d'un mariage inégal et clandestin, prête à succomber aux maux dont cette situation l'accable, voyant enfin s'adoucir devant elle toutes les passions, rendue à la fois à l'honneur, au monde et à sa famille, et renaissant en quelque sorte, après une affreuse maladie, pour être la plus heureuse des épouses et des mères : telle est Madeline. Dans ce nouveau roman de Mistriss Opie, on retrouve cet intérêt tendre et sympathique, cette morale pure et cet

esprit d'observation qui caractérisent ses autres ouvrages. Mesdames Roger débutent avec succès comme traductrices, et leur style a de la douceur et de l'élégance. Cette traduction nous a paru très-supérieure à celle qui a paru peu de jours auparavant sous le titre de *Madeleine*. L'édition, en est fort soignée et elle a cela de remarquable, que c'est le premier ouvrage publié par la *Société de traduction*, dont nous parlons dans ce même cahier. Aussi l'a-t-on fait précéder d'un avis au lecteur, où l'on développe, dans un badinage ingénieux et agréable, le but de la Société, et dans lequel on la justifie d'avoir commencé ses graves travaux par l'impression d'un roman.

75. — *Ondine*, Conte traduit de l'allemand, de M. *de Lamotte-Fouqué* par Mme de Montolieu. *Troisième édition*. Paris, 1822. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; un volume in-12 de 260 pages. Prix, 3 francs.

76. — *Vingt et un ans*, ou le Prisonnier, des mêmes auteur et traducteur. Paris, 1822: même adresse. Un volume in-12. Prix, 2 fr. 50 c.

Les deux volumes que nous annonçons forment la *septième livraison* des *Œuvres de madame Montolieu*. Le premier de ces ouvrages est trop connu pour que nous essayions d'en reproduire ici l'analyse: c'est le fruit d'une imagination fantastique qui, jusque dans ses plus grands écarts, conserve cette amabilité, fille du doux loisir et des doux pensers. Le second est bien loin d'avoir la piquante originalité de son aîné. *Le Prisonnier* rentre dans la classe des ouvrages ordinaires, et nous doutons qu'une action vraisemblable, mais commune, obtienne de ses lecteurs le même accueil qu'ils ont fait à une fable présentée sous des formes neuves et attrayantes. E. H.

77. (*) — *Description de l'Égypte*. — Quarante-deuxième livraison. — *Antiquités*. — Vol. 1, pl. 90. — Façade du temple de Contra-Lato, en face d'Esné. — Pl. 96. Bas-relief supérieur qui couvre la face du fond du sanctuaire à Hermonthis: il représente l'accouchement d'Isis, tel qu'il est décrit dans Plutarque. — *État moderne*. — Vol. 1, pl. 85. Vue de la campagne de Rosette et de la plage d'Aboukir. — Pl. 50. Vue de la mosquée de Touloun, la plus ancienne du Caire. — *Histoire naturelle*. — *Poissons du Nil*. Pl. 15. Deux espèces de *bayad*.

Quarante-troisième livraison. — *Antiquités*. — Vol. 1, pl. 84. Vues d'un temple à l'est d'Esné et d'un autre au nord, dans leur état actuel. — Pl. 95. Bas-reliefs copiés à Hermonthis. — *État moderne*. — Vol. 1, pl. 51. Tombeaux et terrasses d'Alexandrie. — Pl. 73. Vue du puits dit de *Joseph*, au Caire. — *Histoire naturelle*. — *Poissons du Nil*. — Pl. 17. Anatomie des *hétérobranches*.

Quarante-quatrième livraison. — *Antiquités.* — Vol. I, pl. 97. Vue des restes d'un nilomètre (édifice destiné à mesurer les accroissemens du Nil), et d'une église bâtie avec les débris d'une partie du temple à Hermonthis. — Vol. II, pl. 21. Vue de deux grandes statues assises, placées au milieu de la plaine, sur la rive gauche du fleuve, près de Thèbes. — Pl. 19. Plan topographique indiquant la position respective du Memnonium, du petit temple d'Isis, colorié, de la statue de Memnon, et de nombreux débris de colosses, dans la plaine de Thèbes. — *État moderne.* — Vol. I, pl. 71. Vue du divan, dit de *Joseph.* — Pl. 72. Ensemble et détails d'architecture de ce monument.

Quarante-cinquième livraison. — *Antiquités.* — Vol. III, pl. 7 (planche double). Vue de deux grands palais, sur la rive droite, à Thèbes, celui de Louqsor au midi, celui de Karnak au nord. — Vol. I, pl. 82. Bas-reliefs. — *État moderne.* — Vol. II, pl. 93. Détails d'architecture, qui donnent une idée complète des maisons ordinaires d'Alexandrie, de leur intérieur et de leurs décorations en boiseries. — *Histoire naturelle.* — *Poissons du Nil.* — Pl. 16. Deux espèces d'*hétérobranches.*

Quarante-sixième livraison. — *Antiquités.* — Vol. II, pl. 16 (planche double). Vue du palais de Karnak, sur la rive droite du Nil. — Vol. I, pl. 93. Vue du temple d'Hermonthis, dans son état actuel. — *État moderne.* — Vol. I, pl. 79. Vue de la petite ville de Fouch, sur la rive droite de la branche de Rosette.

Quarante-septième livraison. — *Antiquités.* — Vol. III, pl. 12. Vue de l'obélisque de Louqsor. — Vol. I, pl. 88. Vue du temple au nord d'Esné, rétabli d'après l'analogie des parties subsistantes. — Pl. 15. Architecture et ornemens du même temple. — *État moderne.* — Vol. I, pl. 80. Deux vues du Delta, sur la rive droite de la branche de Rosette.

Quarante-huitième livraison. — *Antiquités.* — Vol. II, pl. 17. Ornemens de sculpture du palais de Médynet-Abou. Pl. 7. Cariatides du péristile de ce même palais. — Vol. I, pl. 87. Zodiaque, sculpté en deux bandes, au plafond du portique, dans un temple au nord de Latopolis. — Vol. II, pl. 29. Vue des deux coupes du monument appelé *Memmonium.* — Pl. 56. Détails de peintures et d'hiéroglyphes.

Quarante-neuvième livraison. — *Antiquités.* — Vol. II, pl. 22. Vue de la statue de Memnon. — Pl. 43. Vue du palais de Qournah, édifice le plus septentrional de Thèbes. — Pl. 27. Vue du monument appelé communément *Memnonium*, grand édifice qui sépare Médynet-Abou de Qournah, sur la rive gauche à Thèbes, et qui a une grande analogie avec le monument d'Osymandias, décrit par Diodore de Sicile. — *État moderne.* — *Arts et métiers.* Pl. [illegible]. [illegible]

tificielle. — *Histoire naturelle.* — *Reptiles.* Pl. 3. Trois espèces de lézards d'Égypte.

Cinquantième livraison. — *Antiquités.* — Vol. I, pl. 94. Bas-reliefs du temple d'Hermonthis. — Vol. II, pl. 36. Bas-reliefs d'un petit temple parfaitement conservé, au-dessus du quartier appelé *Memnonium.* — Pl. 55. Cette planche représente différentes momies d'animaux. — *État moderne.* — *Arts et métiers.* Vol. II, pl. XIX. Ceux du charpentier et du menuisier. — *Histoire naturelle.* — *Zoologie.* — *Oiseaux.* — Pl. 4. *Joubouse*, Hirondelle et autres oiseaux de l'Égypte.

Cinquante-unième livraison. — *Antiquités.* — Vol. II, pl. 32. Fragment de la grande statue d'Osymandias. — Pl. 18. Détails d'architecture de deux petits temples aux environs de Médynet-Abou et de l'Hippodrome. — Pl. 53. Détails en grand de la tête et de la jambe de l'Ibis, animal dont la momie se retrouve le plus fréquemment dans les catacombes. — *Histoire naturelle.* — *Oiseaux.* Pl. 6. Pluviers et autres oiseaux.

Cinquante-deuxième livraison. — *Antiquités.* — Vol. III, pl. 30. Caryatides du monument d'Osymandias et du palais de Karnak. — Vol. II, pl. 44. Différentes scènes domestiques. — Pl. 35. On a essayé, dans cette planche, de faire la restauration entière du fameux *Memnonium*, ou tombeau d'Osymandias. — Pl. 52. Vue de cinq momies d'Ibis. — *Histoire naturelle.* — *Oiseaux.* Pl. 7. L'Ibis, tel qu'il existe encore en Égypte. Cet animal était autrefois et il est encore, pour les Égyptiens, le précurseur du Nil, le signe de l'inondation; de là, les hommages qu'il a reçus des anciens habitans.

Cinquante-troisième livraison. — *Antiquités.* — Vol. I, pl. 89. Détails d'architecture. — Vol. II, pl. 35. Scènes des hypogées de Thèbes et d'un temple voisin. — Pl. 45. Riches costumes de femmes. — Pl. 51. Différentes momies de quadrupèdes, avec des ossemens de momie détachés. — Pl. 31. Scènes militaires sculptées sur les murailles du monument d'Osymandias.

Cinquante-quatrième livraison. — *Antiquités.* — Vol. II, pl. 25. Vue du temple du sud à Karnak. — Vol. III, pl. 19. Plusieurs coupes du grand palais de Louqsor, à Thèbes. — Vol. II, pl. 47. Fragmens trouvés dans les hypogées de Thèbes. — Pl. 54. Squelette d'Ibis et autres momies d'oiseaux. — *État moderne.* — *Arts et métiers.* Pl. XXIII. Fabrication du verre.

Cinquante-cinquième livraison. — *Antiquités.* — Vol. III, pl. 10. Dessins de quelques sculptures du palais de Louqsor. — Vol. I, pl. 92. Vue de la façade du temple d'Hermonthis, un des plus pittoresques de l'Égypte. — Pl. 16. Deux tableaux du grand portique de Philæ. — Vol. II,

pl. 76. Petites idoles en bois peint, trouvées dans les catacombes de Thèbes. — *Histoire naturelle.* — *Mammifères.* Pl. 4. Détails ostéologiques de deux espèces de chauve-souris d'Égypte.

Cinquante-sixième livraison. — *Antiquités.* — Vol. 1, pl. 15. Vases égyptiens. — Vol. 11, pl. 42. Façade et coupe du palais de Karnak, à Thèbes. — Pl. 57. Divers fragmens d'architecture et de sculpture. — *État moderne.* — *Vases, meubles et instrumens.* Pl. A. A. Principaux instrumens à cordes, aujourd'hui usités en Égypte; l'un d'eux, la viole, a douze cordes, dont six posent sur le chevalet, et six passent à travers. — *Histoire naturelle.* — *Oiseaux.* Pl. 9. Plusieurs hirondelles de mer.

78. — *Note sur Ricciacum*, station ou lieu de gîte militaire, sur la voie romaine de Metz à Trèves; par M. Teisssier. Metz, 1822; in-8°.

La station de *Ricciacum* est indiquée dans la table Théodosienne, entre Metz et Trèves, sur la rive droite de la Moselle : D'Anville l'a transportée à Remich sur la rive gauche, et D. Calmet sur la route de Metz à Strasbourg. M. Teissier la reconnaît près du hameau actuel de Ritzing, dépendant de la mairie de Launstroff, et sur la même rive de la Moselle où l'indique la table Théodosienne. Des fouilles (car elles seules fournisssent des certitudes dans les recherches de ce genre) ont fait reconnaître des murs de maisons, des pavés de chambre, des ouvertures de puits, et des murs intérieurs encore revêtus de peintures à fresques. On a trouvé aussi des poteries de divers genres, et quelques-unes marquées au nom du fabricant Q. Va. Sabe; et dans une maison, des débris de meubles et d'ustensiles qui annoncent celle d'un teinturier; enfin, des médailles depuis l'époque des Antonins, jusques et y compris Valentinien I, qui mourut en 375. C'est vers cette époque que Ricciacum dut cesser d'exister; c'est aussi celle des incursions des peuples d'outre-Rhin dans les Gaules. Il est vrai que le nom de Ricciacum se trouve encore dans la Table Théodosienne que l'on croit postérieure à ce tems; et l'on pourrait en conclure que Ricciacum n'était pas encore détruite, puisque l'auteur de cette espèce de carte itinéraire l'y indiquait encore; mais cette carte porte des preuves évidentes de la diversité des époques où elle a été commencée, continuée, et toujours augmentée. C'est ainsi que l'on explique pourquoi on y trouve certains lieux désignés par un nom qu'ils ne portaient déjà plus sous Théodose, et c'est ainsi, encore, que Ricciacum peut y être nommée, quoique détruite quelques années auparavant. On aura l'obligation à M. Teissier, d'avoir levé les doutes relatifs à la position de cet ancien lieu. La géographie comparée a tant de découvertes de ce genre à faire encore, que le zèle de ceux qui concourent à diminuer le nombre de ses incertitudes ne saurait être trop

loué. La dissertation très-substantielle de M. Teissier, nous semble, à tous ces titres, digne du suffrage et des encouragemens des savans.

C. F.

79. — *Mosaïques de Lyon et du midi de la France*, publiées par F. Artaud, directeur du conservatoire des arts, et du musée de Lyon, correspondant de l'Institut royal de France, etc.

Le recueil que nous annonçons, et dont les premières livraisons ont déjà paru, sera composé de douze cahiers ou livraisons, au moins, dont chacun contiendra quatre planches avec le texte descriptif. Si ce travail mérite le suffrage des savans et des amateurs éclairés des arts, il y aura une suite dont l'intérêt ne sera pas moindre que celui de cette première partie. Prix de chaque livraison : Sur papier fin, et en beau caractère, format in-4°, à Paris et à Lyon, 36 fr. On joindra les frais de port pour toutes les autres villes de France et de l'étranger. On souscrit à Paris, chez Debure, frères, libraires du roi et de la bibliothèque du roi, rue Serpente, n° 7, et chez Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. A Lyon, chez Bohaire, rue Puits-Galliot.

On connaît assez les services importans qu'ont rendus aux sciences et aux arts industriels les ouvrages pittoresques, principalement les recueils d'après l'antique, tels que les vases d'Hamilton, les bains de Tite, les peintures d'Herculanum, les monumens antiques par les frères Piranesi, etc. Nous regrettions qu'aucun savant ne se fût encore occupé d'un travail semblable sur les pavés antiques, sujets à se détériorer et à se détruire, et que nous croyons dignes aussi de beaucoup d'attention et d'intérêt. La quantité de monumens de ce genre qui ont été découverts dans la seule ville de Lyon, et ceux qui ont été vus ailleurs et qui ont disparu, mais dont on a levé des dessins, ont donné à M. Artaud l'idée de former un recueil de pavés antiques en mosaïque, tant de la ville de Lyon que du midi de la France. Elle lui a été suggérée par le bel ouvrage de don Pedro Arnal, devenu très-rare, et qui traite des mosaïques de Rielves et Jumilla, en Espagne. Depuis, on a connu l'ouvrage que M. Samuel Lysons, savant laborieux, vice-président de la Société des antiquaires de Londres, a publié sur les mosaïques de sa patrie. Ces collections réunies à celles que le roi de Naples avait déjà fait graver avant la révolution, formeront, avec celle de M. Artaud, un ensemble précieux qui pourra servir de point de comparaison, et devenir une ressource utile et presque nécessaire aux savans, aux artistes et aux manufacturiers.

80.— *Salon de* [illegible] par M. [illegible] contenant chacune douze gravures [illegible]

[illegible]

nates du Musée, quai de Conti, n° 15, près la Monnaie. Prix de chaque livraison, 3 fr. ou 18 fr. le volume.

Ces deux cahiers contiennent le tableau de *Corinne*, par M. *Gérard*; *la prise de l'Alhambra*, par M. de *Forbin*: *le portrait en pied de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry*, par M. *Kinson*; la *dispute de Minerve et de Neptune*, par M. *Blondel*; *Saint-Louis touchant un pestiféré*, par M. *Lethière*; *Céphale enlevée par l'Amour*, tableau de M. *Deforme*; *les vendeurs chassés du temple*, et d'autres tableaux, par MM. *Thomas*, *Meynier*, *Gaillot*, *Drolling*, *Mauzaisse*, etc.

79.—*Costumes de l'empire turc*, avec des notes explicatives; Vues de Constantinople, des Dardanelles, et de Smyrne, prises en 1817, 1818, 1819 et 1820; par Lachaise. Paris, 1821. Pélicier, place du Palais-Royal. Grand in-4°, avec 61 planches lithographiées et coloriées. Prix, 50 fr.

L'auteur de cet ouvrage partit de France avec M. de Forbin, accompagné de M. Huyot, professeur à l'École des beaux-arts de Paris. Il débarqua à Milo; peu de jours après, il partit pour Smyrne, et dirigeant ses courses autour de cette ville célèbre, et de-là vers Constantinople, il ne manqua pas d'objets dignes d'exercer ses crayons. Son compagnon de voyage soupirait après l'Égypte; un vaisseau de la marine française transporta les deux voyageurs à Alexandrie, et bientôt après, ils eurent franchi les cataractes du Nil, et pénétré dans la Nubie. Après ce voyage, ils revinrent dans la Turquie, où l'auteur forma le projet de recueillir les dessins qu'il a réunis dans ce volume. On peut donc être certain qu'il met sous nos yeux l'état présent de cette nation si étrangère à l'Europe, et pour laquelle M. Lachaise, comme artiste, ne peut s'empêcher de faire des vœux.

Les notes explicatives jointes aux planches, sont courtes, claires, suffisantes. L'auteur ne se pique point d'érudition; il a dessiné ce qu'il a vu, écrit ce qu'il a appris sur les lieux au moment où il s'y trouvait. Ce livre est la première production d'un jeune artiste. Si son ardeur ne se refroidit point, on peut concevoir l'espérance qu'il ajoutera de nouvelles richesses à nos musées et à nos bibliothèques.

80.—*Collection des Opéras de W. A.* Mozart, avec accompagnement de piano-forte, par M. Schlesinger. — Paris, 1822. In-4°. — L'ouvrage sera publié en huit livraisons qui paraîtront de six semaines en six semaines, à dater du premier juillet, jour de la publication des *Nozze*; les mesures sont prises pour que la mise en vente des livraisons successives n'éprouve aucun retard. Le prix de chaque partition, gravée sur papier vélin sera pour les souscripteurs, de 18 fr.; et de 36 fr., sur grand papier vélin colombier satiné. On souscrit à Paris, chez Maurice Schl-

singer, éditeur, quai Malaquais n° 13, et chez les marchands de musique de la France et de l'étranger.

Depuis long-tems, les amateurs de l'art musical désiraient une collection complète des œuvres dramatiques du célèbre compositeur qui a charmé et charme encore l'Europe par l'éclat de son vaste et brillant génie, qui, toujours vrai, toujours expressif, toujours plein de goût et de naturel, a su prendre toutes les formes possibles, sans jamais ressembler à qui que ce soit, et mérita d'être mis au rang des compositeurs classiques. M. Schlesinger paraît n'avoir rien négligé pour élever à Mozart un monument qui répondît à la réputation de ses ouvrages : l'exécution soignée de sa partie matérielle, l'attention dans le choix de l'accompagnement de piano, la correction minutieuse dans les textes, tout nous porte à prédire à cette belle édition un succès dont le nom de Mozart est la plus infaillible garantie. Le soin de la gravure et de l'impression est confié à MM. Masquerée frères, qui se sont déjà distingués par les œuvres que leur burin correct et pur a reproduits. L'édition sera tirée sur *papier vélin*, seulement pour MM. les souscripteurs, ornée d'une couverture imprimée en caractères neufs, par Didot, et accompagnée d'un très-beau portrait de Mozart : outre le *Nozze di Figaro*, *la Clemenza di Tito*, *D. Giovanni*, *il Flauto magico*, *Idomeneo*, *il Serraglio* et *Cosi Fan Tutte*, elle offrira l'*Impresario* (le Directeur de spectacle), opéra peu connu en France. Chaque opéra sera gravé, ainsi que Mozart l'a écrit, sur des paroles italiennes et allemandes ; l'*Impresario* n'ayant été composé que sur un poème allemand, l'éditeur en a confié la traduction à un littérateur également versé dans les deux langues.

J. A. Lafasge.

81. — *Table générale, par ordre alphabétique, de toutes les matières traitées dans la collection complète du Magasin Encyclopédique*; par M. Sajou. Paris, 1822. Simonet, quai des Augustins, n. 27 *bis*. Quatre volumes in-8°, brochés; prix 30 fr., au lieu de 60 fr. prix de souscription. — Les années 1811, 1812, 1813, 1814, 1815, qui forment six volumes par année, se trouvent chez le même libraire, au prix de 30 francs l'année : elle coûtait originairement 42 fr. L'année 1816 est réduite à 12 fr.; l'ancien prix était de 16 francs. — Les personnes qui prendront les six années ci-dessus, recevront les deux volumes de 1816 *gratis*, et à titre de remise.

Le *Magasin Encyclopédique* est l'un des ouvrages les plus variés et les plus riches de faits que nous connaissions. La Table qui le termine et que nous annonçons, présente le tableau succinct et exact de tout ce qui a paru de remarquable dans les sciences, l'érudition, la littérature et les beaux-arts depuis 1795 : sa table est le fruit d'une patience indi-

cieuse et éclairée : elle sera un guide sûr dans l'examen de la longue série des faits qui composent notre histoire littéraire contemporaine : elle forme aussi un ouvrage distinct, qui peut convenir aux personnes mêmes qui n'ont point la collection de ce journal : elles y trouveront, en suivant l'ordre d'une classification simple, semblable à celle d'un dictionnaire, le sommaire de tous les renseignemens qu'elles pourront désirer : ainsi, le *titre d'un livre*, le nom de son auteur, la date de sa publication, l'indication du numéro, qui est consigné dans le *Magasin Encyclopédique*, collection de 122 volumes, due au zèle infatigable du laborieux et savant Millin, et la page où il a été analysé dans le *Magasin Encyclopédique ;* en résumé, cette table abrégera des recherches toujours difficiles en tout ce qui se rapporte aux travaux scientifiques et littéraires entrepris en France et même en Europe, depuis la renaissance des lettres après nos tems de trouble.

L'auteur, qui est un de nos imprimeurs distingués, a communiqué le plan de son travail à des personnes capables de le diriger et de l'encourager de leurs conseils; il a mérité leurs éloges, et il est bien digne de celui du public.

Mémoires et rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

82. — *Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, tenue à Châlons, le 27 août 1821. Châlons, 1821; Boniez-Lambert. Brochure in-8°, de cinq feuilles d'impression.

Dans l'excellent rapport sur les travaux de la Société, en 1821, présenté par M. *Caquot*, secrétaire, on lit une notice sur trois sortes de fromens étrangers (le chinois, le kalmouk et le rouge), et sur les avantages que l'on peut espérer de leur culture en France. Les détails dans lesquels M. le secrétaire est entré, et le mode de comparaison qu'il établit entre le produit du froment ordinaire et ceux dont il s'agit, donnent lieu à quelques remarques qui ne seront pas déplacées ici. Premièrement, il ne faut pas s'en tenir aux dénominations des mesures russes : leur toise, qu'ils nomment *sajène*, et leur livre, ne sont ni notre toise, ni notre livre; la sajène contient un peu plus de quarante-deux pieds carrés, ou un peu plus des sept sixièmes de l'ancienne toise. La *désatine* (mesure agraire) en contient à peu près 10670, et par conséquent, elle est plus grande que l'hectare. Quant à la livre russe, on estime qu'elle est de 15 onces, 2 gros, 48 grains, et que trois pouds font notre ancien quintal. C'est d'après ces données certaines qu'il conviendrait de rectifier le calcul relatif aux trois fromens tirés de Sibérie, où ces mesures sont seules

connues. Cette correction révélera déjà un fait important, c'est que le froment rouge n'est pas plus productif que notre froment d'hiver, dans les bonnes terres, et il faut observer que celles de la Sibérie sont excellentes. En effet, en réduisant la surface cultivée à l'ancien arpent de Paris (900 toises), on trouvera que son produit en froment rouge sera de 1490, y compris la semence, et de 1415 livres, semence déduite. Le prestige commence donc à se dissiper : achevons de le détruire. On vante la facilité de la culture dont ce froment se contente ; mais on ne parle pas d'une opération de la nature en Sibérie, opération dont nous n'avons pas l'équivalent, même par la puissance de nos arts : c'est l'ameublissement de la terre à plus d'un mètre de profondeur. La gelée se charge d'opérer ce travail; elle l'opère lentement, graduellement : les racines des plantes sont bien plus ménagées que dans nos climats, où des transitions trop brusques d'une température à une autre très-différente, cause quelquefois de si grands ravages. Ainsi, à l'égard du froment rouge, la question paraît déjà très-éclaircie : et quant aux deux autres variétés, les cultivateurs prudens attendront le résultat d'expériences bien faites et renouvelées. Une autre remarque plus importante que celle-ci est relative à la manière d'apprécier le produit d'une culture. Quelques agronomes ont adopté l'usage de comparer ce produit à la quantité de semence employée, méthode décevante, et qui peut conduire à des mécomptes ruineux. Tout bien considéré, rien de moins important que ce rapport de la semence au produit, même lorsqu'il s'agit de réserver de la semence, car, soit que le produit ait été abondant ou rare, la quantité de semences à conserver ne varie point, et dépend uniquement de l'étendue des terres qu'on veut ensemencer. Il n'y a véritablement, en agriculture comme dans toutes les sortes de spéculations et de travaux, qu'une seule manière d'apprécier le résultat, c'est de calculer *le produit net* ; et l'art de bien employer ses capitaux et son travail, se réduit à trouver les moyens de rendre *le produit net* le plus grand possible, sans s'occuper de son rapport avec les fonds. Ces vérités mériteraient peut-être une dissertation spéciale, et paraissent bien dignes de l'attention des agronomes. Ajoutons pour les appuyer, que rien n'est plus ordinaire en Sibérie que des champs qui rapportent de 100 à 150 pour un, quelque soit le grain que l'on y sème, et cette prétendue fertilité extraordinaire se réduit à la mesure commune, lorsqu'on remonte à la cause, et qu'on lui applique un calcul exact. F.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — *Envahissement des côtes par la mer.* — En 1804, on a construit une maison à l'embouchure de la Delaware, près du cap May, et à 334 pieds de la Mer. En 1820, cette maison n'était plus qu'à 180 pieds du rivage. Les progrès des eaux, observés régulièrement depuis cinq ans, varient d'une année à l'autre, mais ils ne sont jamais interrompus.

— Brésil. — On a fait aussi la même observation sur les côtes de ce pays, mais sans détails ni mesures. Il paraît que les envahissemens de la mer y sont encore bien plus rapides qu'aux États-Unis.

États-Unis. — *Instruction publique.* — L'éducation de la jeunesse est regardée comme une affaire nationale dans tous les Etats de l'Union, et l'on fait pour elle des sacrifices considérables. L'état de Connecticut a destiné un fonds d'un million et demi de dollars (7,875,000 francs), à l'entretien des écoles publiques. Dans celui de Vermont, une certaine portion de terrain a été distraite par chaque commune, et les produits en sont affectés au même objet. L'instruction donnée dans les écoles dispose la jeunesse à recevoir celle qu'on lui donne dans les colleges, qui sont aujourd'hui, dans toute l'Union, au nombre de quarante-huit, et qui, pour l'ordinaire, sont amplement dotés. L'Université d'Harward, à Cambridge, près Boston, fondée en 1698, est peut-être le plus distingué de ces établissemens. L'enfant de tout citoyen, quels que soient son sexe et sa couleur, a le droit de participer à l'instruction élémentaire.

— Nouvelle-Orléans. — *Art dramatique.* — L'*Ami des lois*, journal du commerce de la Nouvelle-Orléans, renferme la lettre suivante, adressée, en janvier, par le célèbre tragédien Talma, à M. Davis, qui lui avait fait faire, par M. Gillet, notaire à Paris, des offres très-avantageuses, s'il voulait entreprendre le voyage de la Louisiane pour y donner quelques représentations. « Monsieur, j'aurais eu l'avantage de vous répondre plutôt, par l'entremise de M. Gillet, qui s'est empressé de me remettre votre lettre, si des études continuelles et des travaux sans nombre m'en avaient laissé la possibilité ; mais les occupations sans cesse renaissantes que me donne le théâtre, me ravissent presque tous mes

instans et m'en laissent à peine pour mes affaires particulières. Aussi, suis-je presque séparé du monde réel; et les morts du monde poétique où je suis relégué, me laissent rarement le loisir de communiquer avec les vivans. Voilà, Monsieur, ce qui a mis tant de retard à ma réponse. Je ne puis être qu'extrêmement sensible à l'invitation que vous me faites de me rendre dans vos parages; et les termes flatteurs dans lesquels vous me l'adressez, ne peuvent qu'ajouter aux regrets qae j'éprouve de ne pouvoir en profiter. Malheureusement, je commence à descendre la vie : je suis entouré d'une famille très-jeune encore, et qui réclame tous mes soins. Il ne m'est plus permis de livrer ma santé aux fatigues d'une longue navigation et aux influences d'un climat étranger. Ce n'est pas sans une peine extrême, je l'avoue, et sans avoir long-tems balancé, que j'ai résisté au désir d'entreprendre un voyage qui m'offrait, avec l'avantage d'un bénéfice certain, celui de visiter une partie des merveilles du nouveau monde. L'idée d'aller faire entendre les vers de Corneille et de Racine dans vos belles régions, au bord du plus beau fleuve de la terre, souriait fort à mon imagination; mais elle m'a montré l'Océan entre mes enfans et moi, et je n'ai pu me résoudre à m'en séparer. Je vous prie, Monsieur, de recevoir pour vous, et de transmettre à tous ceux qui ont partagé votre invitation à mon égard, la vive expression de ma reconnaissance, et je dirais presque de la douleur que je ressens de ne pouvoir me rendre à une invitation aussi honorable pour moi. *Signé* Talma.

ASIE.

Empire Birman. — *Missions.* — Les missionnaires américains de Rangoun, inquiets sur le succès de leurs travaux et même sur le sort de leurs personnes, se sont rendus à Ava, résidence de l'empereur, pour solliciter de ce prince la permission positive de propager le christianisme dans ses états, et obtenir de lui la promesse que ceux qui adopteraient leur doctrine, ne seraient persécutés en aucune manière. La réponse de l'empereur les a convaincus que le gouvernement de ce pays est aussi contraire à l'Évangile que celui de la Chine, et que le souverain ne permettrait pas qu'aucun de ses sujets professât une religion différente de la sienne. Ils sont, en conséquence, retournés à Rangoun.

AFRIQUE.

Abyssinie. — *Voyage scientifique.* — *Extrait des lettres de M. Cailliaud à M. Jomard.* — *Sennâr, novembre*, 1821. — « Enfin, je vous annonce notre départ sous peu de jours pour la province de *Fazoglo*, après un long

et pénible séjour ici de cinq mois. Nous y avons couru beaucoup de risques, à cause de la maladie ; la saison des pluies a été en partie la cause de ce retard ; si j'eusse pu prévoir que nous dussions rester ici aussi longtems, j'aurais peut-être renoncé à visiter les royaumes plus au sud. Pendant ce tems, j'ai pris toutes les notions qu'il m'a été possible de prendre, soit sur le pays et les royaumes environnans, soit sur la chronologie des rois de Sennâr, depuis trois siècles et plus, et sur celle des rois de Chendy. J'ai achevé une partie de mes dessins. Nous avons fait une collection d'oiseaux et de plantes. Depuis trois mois, mon compagnon de voyage et moi, nous sommes obligés de soigner nos domestiques et drogmans, tous malades ; on ne peut avoir d'assistance chez les gens du pays, ni trouver d'autres domestiques, vu la grande quantité de malades. Une fièvre épidémique a fait de grands ravages dans l'armée. Plusieurs Européens et des médecins du prince en ont été les victimes. M. Frédiani, dans un accès de délire a brûlé tous ses papiers, ouvrage de dix-huit mois ; ensuite il en est devenu fou à l'attacher. Dans ce moment, il est atteint d'un mal qui fait désespérer pour ses jours. Nous nous estimons très-heureux, mon compagnon et moi, d'avoir pu échapper jusqu'à présent aux maladies qui sont si communes dans ce pays. La belle saison d'hiver où nous entrons, nous fait espérer un heureux voyage : la durée en sera de trois à quatre mois. Puis, de retour à Sennâr, je ne m'arrêterai plus. »

« Depuis un mois, Ibrahim Pacha, fils de Mohammed Aly, est arrivé ici ; il continue la campagne avec son frère Ismaïl : l'un et l'autre me témoignent beaucoup d'égards ; notre patrie leur sera reconnaissante des notions que j'espère donner sur cette partie de l'Afrique. »

« Fazoele, 18 *février* 1822. — Nous partons aujourd'hui de la province de *Fazoële* pour retourner à Sennâr et en Égypte ; les circonstances de la guerre ne permettraient pas de prendre une route à l'Ouest ; et la grande quantité d'antiquités qui sont à Wetbeit-Naga, Méroë, Barkal, Napata, m'obligent à revenir de ce côté ; de là, j'espère, si le tems me le permet, passer par l'ancienne Troglodytique, sur les rives de la mer Rouge, et venir à Bérénice et Assouân. Il y a vingt jours que les employés de M. Salt sont venus passer quelque tems à Sennâr, et sont retournés sur leurs pas, sans monter plus haut que 5 journées. Si j'ai autant attendu à Sennâr, dans un pays mal sain, où chaque jour nous étions menacés de l'épidémie, qui a détruit un tiers de l'armée, c'est parce que j'espérais voyager à une grande distance, sur le fleuve blanc ; les mines s'étant trouvées trop pauvres, il en est résulté un obstacle pour le voyage. En partant de Sennâr avec Ismaïl Pacha, nous suivîmes d'abord le Nil. Passant par les limites du Sennâr, nous entrâmes sur le

royaume de *Bertôt*, borné à l'est par le Nil, a l'ouest par la grande province de *Bouroun*, et au sud par *Dar-foke*, la province d'en haut. Nous trouvâmes, dans l'intérieur, des peuples païens ; le prince avait à les combattre ; leur pays étant montagneux, les bois, les chemins presque impraticables, et frayés seulement par les animaux sauvages, Ismaïl n'a pu emmener autant d'hommes captifs qu'il l'aurait desiré. Ces peuples païens habitent plus de trois cents montagnes : il est assez remarquable que les noms de quatre-vingt-dix-neuf de ces montagnes commencent par *fa* ; ainsi, *Fazoële*, *Famaka*, *Fabau*, *Fakoum*. Après un mois et plus de voyage depuis Sennâr, nous arrivâmes sur le Nil a *Fazoële* ; les chefs musulmans de cette province traiterent avec le prince, et payèrent un tribut. De là, nous partîmes pour l'intérieur, ayant toujours les païens a combattre, et nous arrivâmes dans la province de *Gamamil*, où sont les sables auriferes, exploités par ces peuples ; ce sont des terrains d'alluvion ; l'or y est en paillettes et pépites, dans des terres argilleuses et dans un sable ferrugineux ; tout ici est empreint d'oxide de fer ; je lavai et fis laver beaucoup de ces sables ; ils ne rendent que six à huit grains d'or par quintal de terre. Nous partîmes de cette province, la dernière dans le sud du *Bertôt* ; nous entrâmes dans le *Dar-Foke* et nous vinmes à *Singué*, village en partie habité par des musulmans. Nous étions alors par le 10e degré de latitude, à cinq jours des confins de l'Abyssinie. C'est là que le prince fixa la limite de ses conquêtes. Nous retournâmes au *Fazoële*.

Dans le royaume de *Bertôt*, nous passâmes plusieurs fois le *Toumât*, rivière large de 200 pas ; elle vient de l'Abyssinie et se jette dans le Nil. Il n'existe point de rivière du nom de *Mateg*, qu'on a indiquée dans plusieurs cartes, comme se jetant dans le fleuve Blanc : c'est sans doute le *Toumât* qu'on aura voulu désigner. Il y a une autre riviere plus forte, nommée *Jalousse*, venant aussi de l'Abyssinie, et qui se jette dans le Nil à deux jours et demi au sud de Fazoële ; celle-ci, dit-on, recèle, toute l'année, des crocodiles et des hippopotames. Sur la rive *est* du Nil, est une autre riviere moins forte, nommée *Essen-Gologo*, qui vient descendre dans le *Bender*. Plusieurs autres viennent aussi grossir le *Toumât*. — J'ai recueilli tout ce qu'il m'a été possible d'observer sur les coutumes et la religion de ces peuples païens. Bien des usages appartiennent aux anciens Égyptiens. J'ai écrit tous les événemens militaires. Je suis le seul Européen qui ait pénétré jusqu'à *Singué*. L'expédition d'Ismaïl Pacha tire à sa fin, les basses eaux du fleuve ne lui permettant pas de rien entreprendre sur le fleuve Blanc. Les relations que j'ai eues sur le cours de ce fleuve porteraient à croire qu'il communique avec le Niger ; mais elles sont trop incertaines pour en rien conclure. —

Sur la partie *est* du fleuve, est la grande province de *Dinka*, occupée par des païens ; et à l'ouest du fleuve, par le *Kourt-Sâl*, au nord par *Gebel-Noba*, et au sud, par des païens encore. Ce fleuve s'écarte beaucoup plus dans l'ouest, à la hauteur du 10e et du 11e degré, qu'on ne l'indique sur les cartes. — Le *Defterdâr*, Bey a, depuis long-tems, conquis le *Kourt-Sâl*, où il séjourne jusqu'à la saison des pluies, pour marcher ensuite sur le *Dârfour* ».

« Ismaïl Pacha a fait preuve, surtout dans sa dernière expédition, de beaucoup d'habileté, de constance et d'intrépidité. Malgré les difficultés incroyables qu'il y avait de transporter de l'artillerie à dos de chameaux, à travers des bois épais et une multitude de torrens, de montagnes et de chemins impraticables, il n'en a pas moins continué son entreprise; beaucoup d'autres, à sa place, l'auraient abandonnée. En moins de deux ans, il a vaincu une foule de peuplades et de tribus, conquis beaucoup de provinces et plusieurs royaumes. Toute l'armée a couru les plus grands dangers ; dans le voyage au sud du *Fazoïle*, l'ennemi pouvait nous perdre tous, à chaque instant, soit par les incendies, soit par les surprises de nuit ; la Providence a veillé sur l'armée d'Ismaïl. Ibrahim, son frère, ayant perdu son médecin, à Sennar, et lui-même étant très-malade, retourna dans cette ville, dont il était éloigné de cinq journées au sud. Avec lui retournèrent un Milanais, qu'il avait pris pour écrire ses campagnes, et les employés de M. Salt ; sa maladie a tout arrêté. Ses troupes sont parvenues à *Dinka*, d'où elles doivent partir pour se joindre à celles d'Ismaïl Pacha. »

« Sennar, *le 27 février* 1822. — Nous arrivons aujourd'hui dans cette ville. Sous trois jours au plus, nous en partirons pour Halfaye et Wet-Beit-Naga. Pour venir de Fazoïle ici, le prince nous avait donné une cange à seize rameurs ; c'est pour cette raison que nous sommes venus si promptement. »

Réflexions sur quelques points des lettres précédentes. — Les nouvelles que l'on vient de donner étaient attendues avec d'autant plus d'impatience, que les dernières lettres de M. Cailliaud avaient un an de date, et qu'on savait qu'une maladie épidémique avait fait de grands ravages dans l'armée du pacha. S'il faut renoncer à l'espoir d'obtenir, par notre compatriote, des lumières directes sur la source présumée du *fleuve blanc*, cependant nous en sommes un peu dédommagés, puisqu'il est parvenu jusqu'au dixième degré de latitude, à plus de 500 lieues de la dernière cataracte du Nil, et qu'il paraît avoir souvent marché à proximité de ce fleuve. Le lieu de *Singue* est à environ 150 lieues au-dessus du confluent des deux branches du Nil. Comme nous ne possé-

dions sur le *Nil blanc* aucune relation d'un Européen, *de visu*, on doit se féliciter de ce que ce voyageur estimable et intrépide ait eu le bonheur de remonter aussi haut dans le sud, et la constance de braver le climat, les hasards de la guerre, et les maladies qui viennent d'être funestes à une si grande partie des troupes expéditionnaires. De tous les pays désignés dans ses lettres, et ce n'est sans doute que la moindre partie, on en connaissait à peine un ou deux. Le *Fazoële* (1) était placé beaucoup trop près de Sennâr, dont il est séparé par deux royaumes. Le pays des *Chetouks*, peuple païen, doit au contraire descendre deux degrés plus bas. Le pays de *Dinka*, celui de *Dar-Foke*, celui de *Gamamîl*, les royaumes de *Bouroun* et de *Ber tôt*, enrichiront cette partie des cartes géographiques, qui, la plupart (et c'étaient les meilleures), étaient d'une nudité absolue; tandis que d'autres, au contraire, étaient d'une richesse trop suspecte. Le retour par eau, de Fazoële à Sennâr, en dix jours, sur une barque légère à seize rameurs, suppose une navigation d'au moins cent lieues. Ainsi, le Bahr el Azraq doit avoir de grandes sinuosités au midi de Sennâr. Nous connaîtrons aussi l'existence et une partie du cours de trois grandes rivières, le *Toumât*, le *Jabousse* et le *Gologo*, qui se jettent dans le Nil à ces hautes latitudes. Cependant il reste à éclaircir comment une rivière qui a son embouchure dans le Nil, à la hauteur de Fazoële, a été traversée par le voyageur partant de Sennâr pour se rendre à Fazoële. Enfin les mœurs, le sol et l'état physique de cette partie de l'Abyssinie, auront sans doute été observés dans tous les détails, pendant un voyage d'une année, et le séjour forcé à Sennâr. Nous devons désirer surtout de connaître les rapports qui ont été observés entre les coutumes encore existantes du paganisme, et les anciens usages des Égyptiens. Il pourrait en résulter de grandes lumières sur de pareils faits remarqués jusque dans l'Afrique occidentale, et qui ont toujours été fort difficiles à expliquer. De retour aux ruines de Soba, d'Assour et de Barkal, notre voyageur va compléter les découvertes qu'il a faites sur les antiquités, et fixera nos idées sur la véritable position du Nil, dans une partie importante de son cours, qui n'a jamais été bien connue; savoir, entre Dongolah et le Berber : c'est là que se trouve une grande cataracte qui s'étend sur un espace de 45 lieues. — Nous ferons remarquer la réserve judicieuse du voyageur Cailliaud sur les rapports

---

(1) Dans plusieurs cartes d'Abyssinie, le royaume de Fazoële est appelé *Fazuclo*. C'est une altération du c en g dans Fazuclo, cette erreur se reproduit sans cesse d'une carte à l'autre.

qu'il a recueillis touchant la communication du Nil et du Niger (1). Il est bien vrai que tous les Noirs s'accordent sur ce point; mais a-t-on bien saisi ce qu'il faut entendre par cette communication? Pourquoi ne serait-ce pas seulement la continuité ou l'embranchement de plusieurs vallées, toutes occupées par de grands cours d'eaux ou par des lacs? Pourquoi les montagnes de la lune, *Gebel-Koumri*, vaste plateau d'où le fleuve blanc paraît sortir pour se jeter à l'est dans la Nubie, ne renfermeraient-elles pas, dans les hautes eaux, un grand lac comme celui de Dembea, d'où sort le fleuve bleu? De ce lac sortirait à l'ouest, sur le revers du plateau, une autre rivière, comme le *Bahr-Kutla*, ou toute autre, tombant dans le *Wangarah* ou quelque amas d'eau semblable, qui, de l'autre côté, recevrait le *Diatliba*. L'évaporation, dans un tel pays, suffirait de reste pour absorber les eaux excédantes; et lorsque, dans les années très-pluvieuses, elle ne compenserait pas leur affluence, il en résulterait une espèce de mer intérieure, d'où serait venu le nom de *Bahr el Soudân* (la mer de Soudan). De là aussi cette différence qu'on remarque dans les récits des Noirs sur la grande étendue ou les limites plus étroites de ces bassins, réduits quelquefois à de simples marais. Maintenant, qui empêche d'admettre que les Maures, les Marabous, les Bambaras, et les autres Noirs qui ont traversé l'Afrique, aient descendu le *Diatli-ba*, traversé les lacs intérieurs, remonté l'une des rivières qui sortent de Gebel Koumri à l'ouest, pour redescendre ensuite le *Bahr el Abyâd*. Dans cette supposition, rien ne paraît contraire à la géographie physique ni aux lois générales de l'organisation du globe; au contraire, dans l'opinion qu'on attribue aux Noirs (à tort selon moi), tout est en opposition avec les lois naturelles. Il faut supposer un cours de plus de deux mille lieues à un fleuve unique; l'absence d'une grande chaîne longitudinale, propre à chaque continent; une pente presque nulle; et, ce qui est encore plus inadmissible, un coude à angle aigu, au milieu même du coude de ce prétendu Nil. Une autre considération non moins frappante est celle-ci: Quiconque a étudié le régime des eaux courantes, sait que la pente d'un fleuve va toujours en décroissant de la source à l'embouchure, suivant une loi particulière. Connaissant donc cette pente en un point, il est facile d'en conclure qu'elle doit être plus grande au

(1) On ne sait de science certaine à cet égard, qu'une chose seulement: c'est que l'on a vu à Sego un grand fleuve coulant vers l'est. Une autre chose très-probable est que la branche principale du Nil sort de montagnes situées à l'ouest de l'Abyssinie.

dessus de ce point, et beaucoup plus encore à la source. Or, c'est ce qui arrive pour le Nil. Les Français ont mesuré sa pente au Kaire, et dans la Thébaïde. Dans les eaux moyennes, au Kaire, la pente du courant est de sept pouces par lieue; à Syène, plus de trois fois autant: que doit être cette pente à Dongolah, à Sennâr, aux montagnes de la lune? Serait-il possible seulement de la calculer à mille lieues plus loin, à moins qu'on n'imaginât que, dans ce vaste espace, le *Dialli-ba* et les eaux qui lui succèdent sont tout-à-fait de niveau? Mais cette idée serait démentie par tous les renseignemens, et surtout parce que Mungo-Park a trouvé à Sego une forte pente au fleuve qu'il a vu; et cela devait être ainsi d'après la loi générale exposée tout à l'heure. Ainsi, je crois qu'il n'y a pas à balancer entre l'hypothèse d'un prétendu Nil sortant des montagnes de Kong, au 8e degré de longitude ouest, et la supposition d'une certaine continuité entre les vallées du *Dialli-ba*, du *Bahr-Kulla* (ou tout autre), et du *Bahr el Abyâd*, peut être réunis ensemble dans les débordemens par des lacs et de grands amas d'eaux. Par là, s'expliqueraient les cours d'eau qui se dirigent à l'est, du 8e degré de longitude occidentale au 10e de longitude orientale; les cours d'eau à l'ouest du 22e au 12e de longitude orientale; enfin, le cours du fleuve blanc, dirigé tout entier à l'est. Mais n'oublions pas que ce n'est là qu'une hypothèse plausible, et attendons pour prononcer. JOMARD, de l'institut.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Nouvelles grilles de foyer.* — M. Ilkin a inventé des grilles dont les barres sont creuses dans toute leur longueur, et dans lesquelles on fait passer un courant d'eau, qui en sort au degré de chaleur qu'on désire. En introduisant dans les barres des tubes de cuivre, on peut éviter les inconvéniens qui résultent du contact immédiat de l'eau avec le fer fortement chauffé. Les établissemens des bains où l'on consomme une grande quantité d'eau chaude, peuvent se servir avec avantage de cette nouvelle invention.

— *Sociétés religieuses et d'utilité publique* (1). — *La Société Méthodiste*, fondée par Wesley, a tenu le 29 avril l'assemblée anniversaire de

(1) Nous avons extrait les détails que nous donnons sur ces Sociétés, des *Archives du Christianisme au XIXe siècle*, excellent recueil, rédigé par des pasteurs de l'Eglise chrétienne réformée. On souscrit, à Paris, rue de l'Oratoire, n° 12, et dans les départemens, chez MM. les pasteurs

son *association des missions aux pays étrangers*. Cette association existe depuis l'an 1750 ; mais ce n'est que depuis quelques années seulement qu'elle est organisée sur le plan des autres sociétés missionnaires. Ce changement a tellement contribué à grossir ses revenus, que le montant des souscriptions s'est élevé cette année à la somme de 750,000 fr. -- L'assemblée a entendu avec un vif intérêt le rapport des succès des missions Wesleyennes dans les Indes orientales, l'Amérique et l'Afrique.

— *Société des missions de l'église anglicane.* — La réunion annuelle de cette société a eu lieu le 30 avril sous la présidence de l'amiral lord Gambier. Cette association, fondée en 1801, a été tellement protégée par les membres qui la composent, que ses revenus s'élèvent maintenant à plus de 700,000 fr.

Parmi les orateurs, on a remarqué M. Blanchard, doyen de l'établissement des missions de Bâle. Les missions de cette Société, dans les Indes orientales et surtout en Afrique, parmi les Noirs, autrefois livres à un esclavage odieux, sont dans l'état le plus prospère.

— *La société Biblique galloise* a tenu sa séance le même jour.

— *Société Biblique, britannique et étrangère.* — L'anniversaire de cette Société, fondée en 1795, a eu lieu le 1er mai, et ses membres ont eu encore une fois le plaisir de voir lord Teignmouth occuper le fauteuil de président. Le duc de Glocester, M. Vansittart, ministre des finances, lord Harrowby, M. Wilberforce, et plusieurs pasteurs de l'église anglicane et des églises dissidentes, ont parlé devant l'assemblée. L'un des motifs particuliers de l'intérêt qu'a excité cet anniversaire, a été le discours que M. Monod fils, pasteur adjoint de l'Église réformée de Paris, et l'un des secrétaires de la Société biblique de cette ville, a prononcé en anglais, sur les progrès de la cause sacrée en France, et sur les sentimens fraternels qui doivent unir de plus en plus les chrétiens dans les deux pays. La lecture du rapport a fait connaître que les revenus de l'année ont dépassé ceux de toutes les années précédentes, et se sont élevés à la somme de 2,575,000 francs, et que la distribution des bibles, dans presque toutes les parties du monde, a été faite dans la même proportion.

— *Société pour la distribution des livres de prières et des homélies de l'église episcopale d'Angleterre.* — La réunion annuelle de cette société a eu lieu le 2 mai, sous la présidence de lord Calthorpe.

— L'*Association destinée à secourir les missions Moraves* s'est assemblée également le 2 mai. Il paraît que l'établissement de ces missions date d'un siècle environ, et qu'elles possèdent actuellement 31 sta-

tions parmi les Nègres, les Hottentots, les Indiens-Américains, les Tartares et les Groënlandais. Les dépenses annuelles s'élèvent à plus de 250,000 francs, et les frères Moraves ne se trouvant pas dans la possibilité de faire face à la moitié de ces dépenses, les chrétiens des autres dénominations ont formé une société ayant pour but de subvenir au *deficit* de leur caisse.

— *Société Cambrienne.* — *Réunion annuelle du 2 mai.* — L'objet de cette Société est de propager et de favoriser l'influence de la religion parmi les matelots gallois employés en grand nombre sur les bâtimens marchands qui font le commerce sur les côtes d'Angleterre.

— *La Société pénitencière* a tenu sa séance annuelle, le 6 mai, sous la présidence de M. Wilberforce. — Le but de cette Société est de procurer un asile aux filles qui se repentent de leur mauvaise conduite; de leur fournir tous les secours de l'humanité; de leur donner les habitudes de l'industrie, et surtout de leur inculquer les préceptes de l'évangile. Cette belle institution a été, comme beaucoup d'autres, fondée par les membres les plus marquans de la *Société missionnaire.* Elle signala son organisation par l'acquisition, dans l'un des faubourgs de Londres, d'une vaste maison pour la réception de ces filles pénitentes. Un comité, composé de dames, est chargé de surveiller toute l'administration intérieure qui concerne l'admission et la discipline de celles qui se présentent. — Une matrone, secondée par des sous-matrones, est à la tête des travaux. — Les pénitentes sont traitées avec une douceur et une tendresse vraiment maternelle, et les travaux sont distribués selon les habitudes et les talens de chacune; le produit en est vendu au bénéfice de l'institution. — Un comité d'hommes dirige l'administration générale et financière. — Les services religieux et les instructions évangéliques sont confiés à des ministres de différentes sectes. — Un grand nombre de ces filles infortunées ont été ramenées à la vertu, et par suite placées dans des familles pieuses en qualité de servantes, ou mariées selon le vœu de leurs parens. — D'après la lecture du rapport, quarante filles de l'établissement ont été placées comme domestiques, dans le courant de cette année; trente-neuf se sont réconciliées avec leurs familles: sur les cent quarante qui se sont présentées, quatre-vingt-dix ont été admises dans la maison. Outre l'utilité locale de cette institution, pour la ville de Londres, sa fondation a été un exemple pour plusieurs autres grandes villes où de pareilles Sociétés se sont organisées; nous citerons celle qui a été formée à Brighton, sous la direction du roi.

— *La Société des écoles du dimanche* s'est assemblée le 27 mai. M. Buttermont a présidé l'assemblée, composée en grande partie de jeunes gens

qui remplissent gratuitement les fonctions de maîtres dans les écoles. — Cette Société fut fondée en 1803, dans le but de mettre en rapport toutes les écoles du dimanche, par une correspondance active; par la publication des livres et la confection des autres objets qui leur sont essentiels; par des encouragemens donnés pour établir des écoles où il n'en existait pas; par la distribution de secours d'argent dans des circonstances particulières, et par l'établissement d'un journal consacré aux travaux des écoles du dimanche. Le rapport a fait connaître le nombre et la position des écoles en correspondance avec la Société. Il en résulte que dans Londres on compte 562 écoles composées de 55,398 élèves et dirigées par 4,908 maîtres et maîtresses, dont les fonctions sont gratuites, que dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, il y a au moins 700,000 enfans qui reçoivent les bienfaits de l'instruction dans environ 6,000 écoles, de la part de plus de 50,000 maîtres et maîtresses qui s'occupent gratuitement tous les dimanches des intérêts temporels et spirituels de leurs élèves. Les revenus et les dépenses annuelles de cette Société intéressante n'excèdent pas jusqu'à présent la somme de 45,000 francs.

— *Beaux-arts.* — *Académie royale de peinture.* — L'exposition n'est presque entièrement composée que de tableaux de genre. Le Christ au tombeau, par J. Northcote, est le seul tableau d'histoire un peu remarquable; la tête du Christ est assez belle, mais celles des personnages qui l'entourent sont communes et d'un style bas et trivial; le ton est lourd, la couleur fausse et le dessin très-peu correct. En général, l'école anglaise semble plutôt dégénérer que s'élever. — On remarque, parmi les petits tableaux, celui de M. A. W. Calcott, représentant des contrebandiers occupés à débarquer leur cargaison à la faveur du brouillard, et surpris tout à coup par un changement de tems. Les effets de lumière qui pénètrent à travers le nuage de vapeur, sont neufs et piquans. La forme pittoresque des rochers qu'on entrevoit comme des ombres, à travers le voile nébuleux qui les couvre, plaît aux yeux et à l'imagination. — *La partie de plaisir* de M. Sharp est peinte avec esprit, mais on pourrait reprocher à l'auteur l'exagération de la pantomime et des expressions, qui fait que son tableau rappelle trop la caricature. — Enfin, *une Bacchante endormie*, de M. Stothard, annonce le coloriste; les formes, assez belles, ne sont point assez arrêtées; mais les lumières et les ombres sont bien distribuées, et l'ensemble plaît au premier coup d'œil.

— *Publications prochaines.* — M. Washington Irving, auteur du *Sketch book*, traduit en français, sous le titre d'*Esquisse des mœurs américaines* (Voyez le compte que nous en avons rendu, Tome VII, page 551), est sur le point de publier un roman. On assure que le libraire

anglais qui a fait l'achat de son manuscrit, le lui a payé mille guinées.

— Un *nouveau Journal littéraire* va paraître toutes les semaines, sous le titre de *Musée*, ou Revue de la littérature, des beaux-arts, des sciences, des antiquités, des pièces de théâtres, etc. Le plan de ce recueil est à peu près le même que celui de tous les autres journaux du même genre, publiés en Angleterre. Il analyse de même tous les ouvrages qui paraissent, et en fait la critique. La diversité d'opinions exprimées par les différens recueils périodiques contribuent à éclairer le public sur le mérite des productions littéraires des auteurs anglais.

— On assure que lord *Byron* vient d'envoyer à son libraire une *nouvelle tragédie*, fondée sur une histoire allemande.

— Les *Mémoires* de ce célèbre poète ne tarderont pas à paraître. Si l'on en croit les personnes qui disent avoir lu le manuscrit, cet ouvrage ne peut compromettre personne que son auteur. C'est plutôt un recueil d'opinions, de sentimens et de sensations, que d'aventures, d'incidens et de faits.

— *Journaux.* — Le nombre total des journaux qui se publient à Londres s'élève à 16,254,654; et la somme qu'ils paient au timbre à 270,908 livres sterling, 18 schellings. On compte 8,525,252 recueils périodiques publiés en province, qui rapportent au timbre 142,087 livres sterling 8 schellings 10 pences. Un Anglais a, dit-on, fait un calcul prouvant que si toutes les feuilles de journaux qui ont paru en Angleterre en 1821, étaient posées en cercle sur notre globe, un enfant pourrait faire le tour du monde en marchant toujours sur le papier; et que si la taxe prélevée pour le timbre était répandue en schellings sur sa route, il en pourrait ramasser un de trois pas en trois pas. Peu de gens seront tentés de vérifier l'exactitude de cette combinaison; mais il est certain que l'activité de la presse, en Angleterre, surpasse tout ce qu'on en peut dire, et qu'elle augmente sans cesse. L. S. B.

RUSSIE.

Kharkof. — *Industrie.* — On a fait depuis peu dans cette ville un heureux essai de la culture du ver à soie.

Tauride. — *Construction d'une nouvelle ville.* — C'est dans le district de Mélitapholsky, près du fleuve Obo'yezna, qui se perd dans la mer d'Asof, que l'on jette les fondemens de cette ville de commerce appelée *Nogaisk*. On exempte de contributions, pendant dix-huit années, tous ceux qui veulent s'y établir.

Crimée. — Odessa. *Statistique.* — Cette ville où l'on n'apercevait pas une cabane en 1792, a maintenant 40,000 habitans russes, allemands, français,

grecs, juifs, américains, polonais. Il y a un théâtre français et un théâtre italien. Un lycée fondé par le duc de Richelieu offre à l'éducation de nombreuses, ressources ; enfin il y a des écoles de droit, de navigation et de commerce, etc. Huit églises, deux mille maisons, et de nombreux bâtimens publics composent la ville dont le port a deux verstes de longueur. En été, il vient à Odessa un grand nombre de familles de la Russie méridionale et de la Pologne, parce que les bains de mer y sont très-salutaires ; la population des environs continue à s'accroître.

Kaffa.—*Une Société Biblique* s'est établie dans cette ville ; elle a distribué aux Américains, aux Russes et aux Cosaques une immense quantité d'exemplaires du nouveau testament.

—*Établissement d'instruction.*—On a fondé dans cette ville un musée d'antiquités, composé d'objets trouvés dans les environs. Quelques rêveurs veulent à toute force avoir découvert le tombeau de Mitridate à quelques lieues de Kaffa (1). Pallas, dans son voyage (Pétersbourg 1796), a déjà parlé des richesses de la Tauride en antiquités ; mais la moisson qu'il a faite permet encore d'y glaner avec succès. — On a construit à Kaffa un théâtre grec et une bibliothèque publique, et l'on y a planté un jardin botanique. Ph. G.

Instruction publique. — Le gouvernement russe a le projet de ne plus admettre de professeurs étrangers dans les universités ou autres établissemens d'instruction publique, mais de donner toutes les chaires à des habitans du pays, quoique l'instruction n'y soit pas aussi avancée qu'elle devrait l'être.

Saint-Pétersbourg. — *Le séminaire grec*, fondé en 1775, par Catherine II, acquiert de jour en jour plus d'importance. On y élève de jeunes officiers grecs et albanais, au nombre d'environ 200 ; il y a 25 professeurs. Mais, outre les sciences militaires, on y enseigne aussi le français, l'italien et l'allemand ; et quand les élèves ont achevé leurs cours, ils peuvent choisir, soit une place d'officier, soit une place d'interprète aux colléges de Saint-Pétersbourg et de Moscou, ou retourner dans leur patrie. Il y a maintenant au séminaire beaucoup de jeunes gens de Chio, de Lesbos et de Naxos. Ph. G.

Adoucissement au sort des prisonniers. — L'Empereur a rendu un nouvel ukase dont l'objet est d'adoucir à l'avenir le sort des criminels qui sont aux fers. On ne mettra plus désormais les fers aux pieds qu'aux hommes, mais jamais aux femmes ; celles-ci n'auront que des menottes

(1) *Voyez* plus haut, Tome XIV, page 608.

légères, pendant qu'on les transportera. Les criminels mineurs, de l'un et de l'autre sexe, seront exempts de porter des fers, aussi long-tems qu'ils ne seront point sortis de la minorité. Le poids total des fers, dont les hommes seront chargés, n'ira pas au-delà de cinq livres. Les boucles attachées aux pieds seront garnies de cuir. Tous les malfaiteurs de l'empire, quel que soit leur crime, seront désormais mis aux fers suivant le mode prescrit par cet ukase. Le ministre des finances assignera une certaine somme pour faire fabriquer des fers de cette sorte, pour les deux sexes, dans les forges de cette capitale. Le ministre de l'intérieur est tenu, à la demande des chefs de gouvernemens, de leur en faire remettre une certaine quantité, et de continuer ses envois dans les endroits où l'on ne sait pas les fabriquer. —Une Société, réunie sous la présidence de M. le prince Galitzin, ministre des cultes, s'occupe dans cette capitale des moyens d'améliorer la situation des criminels. Dans toutes les villes considérables des gouvernemens, on bâtit en pierre des tours commodes et vastes pour servir de prisons. Dans quelques villes, ces tours sont déjà achevées; dans d'autres, on en a déjà posé les fondemens.

POLOGNE.

Varsovie. — *Littérature dramatique.* — M. Kowalski a traduit les *Comédies de Molière* en polonais. Les pièces versifiées dans l'original le sont aussi dans la traduction.

— *Publication nouvelle.* — *Archéologie.* — On publie par cahiers un recueil intitulé : *Monumenta Regum Poloniæ Cracoviensia.* — Trois cahiers ont paru depuis le commencement de cette année. Le prix de la collection entière est de cent vingt florins polonais. La direction de cet ouvrage est confiée à l'évêque de Plotzk, Adam Prasmowski ; au comte Joseph Sierakowski, et au bibliothécaire Linde. Les dessins seront l'ouvrage d'un dessinateur polonais, Michel Stachowitz ; ils seront gravés à l'*Aqua tinta*, par le célèbre Dietrich. Les planches, au nombre de 24, représenteront divers monumens de Cracovie, et l'explication sera non-seulement donnée en polonais, mais encore en français et en latin. Tout annonce le succès de cet ouvrage. « C'est à tort, disent les auteurs, et sur la foi d'infidèles relations, que l'on a dédaigné la Pologne sous le rapport des arts. Sans doute, elle n'a pas les chefs-d'œuvres des contrées méridionales, mais ses monumens méritent les regards de l'artiste et de l'amateur. »

Ph. G.

SUÈDE.

Stockholm.—*Sociétés savantes.* — *Académie royale.* — Dans sa séance solennelle du 20 décembre, cette Société a décerné son grand prix d'é-

loquence à M. Agardh, professeur de botanique à Lund. Le sujet proposé était l'*éloge de Linné*. C'est M. Brinckmann, ancien ambassadeur à Berlin et à Londres, qui a obtenu le prix de poésie.

— *L'Académie d'histoire et d'antiquités* a nommé M. le docteur Angelo Maï, membre correspondant.

— *La Société d'agriculture* a tenu sa séance publique le 18 janvier, à l'occasion de sa translation dans un nouveau local. Le Roi a prononcé lui-même le discours d'installation, auquel le prince royal a répondu, en sa qualité de président. On a lu ensuite le rapport des travaux de l'année.

Upsal. — *Société royale des sciences.* — M. Marklin a obtenu, le jour anniversaire de la naissance de Linné, un prix que la Société avait promis à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant, *de hymænopteris Sueciæ non aculeatis.* —Dans le cours de 1821, la Société royale a élu pour membre résidant M. le professeur Zetterstrom; pour membres correspondans les professeurs Scherer, de Saint-Pétersbourg, et Gilbert, de Leipsick; enfin, pour membre honoraire, M. de Flemming.

Université. — Le 15 décembre, M. le professeur Hoyer a prononcé un discours sur la question suivante : *An hodierni Græci iis virtutibus sunt præditi, ut libertate frui possint, camque proprio Marte, neque faventibus, neque obstantibus cæteris Europæ populis, valeant sibi vindicare?* M. Hoyer résout la question affirmativement. Puissent les Grecs la résoudre de même ! — Notre université compte maintenant 1200 étudians.

Instruction élémentaire. — Les écoles primaires et les gymnases de toute la Suède ont reçu, à la fin de 1821, une organisation nouvelle. Le travail préparé par une commission nommée à cet effet, a ensuite été soumis, par ordre du roi, à l'examen des consistoires et des gymnases.— La ville de Hockolm, et celle de Wisby, dans l'île de Gothland, ont reçu chacune un nouveau gymnase. Ph. Golbéry.

DANEMARCK.

Islande. — *Température.* — *Volcan.* — L'hiver dernier, si doux pour tout le reste de l'Europe, a été très-rude dans cette île. Cependant, la montagne d'Œlsfield-Jokel, volcan qui n'avait pas eu d'éruption depuis 1612, a lancé de nouveaux feux à travers les glaces, avec des pierres du poids de 50 à 80 livres, qui étaient portées jusqu'à un mille d'Allemagne (environ deux lieues de poste). Malgré la violence de l'éruption, la glace se maintint jusque près des bords du cratère.

ALLEMAGNE.

Dessau. — *Construction des poêles.* — M. le docteur Kretchman propose de remplacer les grilles, en usage jusqu'à présent, par des barres creuses établies dans le poêle, soit ne travers, soit en long; ces cylindres déboucheraient dans l'appartement à travers les parois extérieures du poêle; on adapterait à l'une de leurs extrémités, vers le bas, un entonnoir en fer blanc dont l'orifice serait très-près du sol; l'ouverture opposée serait dirigée vers le haut de l'appartement. Le feu étant allumé dans le poêle, ces cylindres s'échauffent très-promptement; l'air qu'ils contiennent étant raréfié, sera chassé par l'air froid qui pénètre par l'entonnoir, et celui-ci sera échauffé à son tour en traversant les cylindres. Par ce moyen, l'appartement acquiert en très-peu de tems une température agréable, quand même les cylindres ne seraient que médiocrement échauffés. Plus les cylindres auront de longueur, plus l'effet désiré sera promptement obtenu. — *Les Annales de l'industrie*, d'où nous avons extrait cet article, annoncent que M. Ilkin a obtenu une patente à Londres en 1818, pour la même invention. *Voyez* ci-dessus, p. 188.

Hambourg. — *Ferme expérimentale.* — Retiré dans la terre de Flotbech, sur les bords de l'Elbe, le baron de Voght consacre au progrès de l'agriculture les dernières années d'une vie employée tout entière à faire le bien. Des agriculteurs et d'autres personnages distingués visitent avec empressement cette ferme savante, où la beauté des sites est encore augmentée par la richesse de la culture. Dernièrement, M. de Voght a eu le plaisir de recevoir le prince royal de Suède, qui s'est plu à rendre hommage aux vertus du respectable vieillard, et à lui témoigner combien il était satisfait des nombreuses expériences exécutées dans cette belle propriété.

Prusse. — Berlin. — *Académie ou école forestière.* — On y a ouvert les cours suivans : 1° de chasse, de culture forestière et d'organisation, par M. Pfeil; 2° d'histoire naturelle, du chasseur et du forestier, par M. Lichtenstein; 3° de physique et de chimie dans leurs rapports avec la science du forestier : professeur, M. Turle; 4° de botanique des forêts: professeur, M. Hayne; 5° de la connaissance du sol: professeur, M. Weiss; 6° de jurisprudence forestière et de chasse : professeur, M. Lanzizolles; 7° de comptabilité : professeur, M. Günther; 8° d'arithmétique, de géométrie et de stéréométrie : professeur, M. Passow. C'est par de telles études que les employés des forêts se trouvent au niveau de leurs fonctions; et c'est là sans doute ce qui fonde la supériorité du régime forestier de l'Allemagne sur celui de plusieurs pays voisins.

Silésie. — Breslau. — *Encouragement aux sciences.*—M. Bernstein, professeur de langues orientales à l'université de cette ville, a reçu du roi des Pays-Bas, une médaille d'un grand poids et artistement travaillée. Cette médaille lui a été envoyée à titre de récompense de ses travaux scientifiques. D'un côté, elle porte l'effigie de S. M., et de l'autre, on lit ces mots : *Georgio Henrico Bersteinio viro solertissimo, Rex.*

Prusse. — Berlin. — *Une Société pour la propagation du christianisme parmi les Juifs* s'est formée dans cette ville, sous la présidence du général Witzleben, et avec l'approbation expresse du roi.

Grand duché du Bas-Rhin. — Overdyk. — *La Société des amis de l'humanité* a formé dans cette ville un établissement de bienfaisance, qui a pour objet l'éducation et l'instruction des enfans abandonnés.

Hanovre. — *Législation.* —La peine de la torture prescrite, en cas de preuve insuffisante, par le réglement de justice criminelle de l'empereur Charles V, mais qui n'était plus en usage depuis nombre d'années, vient d'être abolie légalement par une ordonnance du roi, en date du 25 mars, ainsi que la question et l'appareil préparatoire. La peine de mort, celle des travaux à perpétuité, et la note d'infamie ne pourront plus être prononcées ; elles seront remplacées par vingt ans de travaux forcés, par dix ans de travaux publics, et la note d'infamie, par une détention proportionnée.

Saltzbourg. — *Antiquités.* — En 1815, on avait découvert en plein champ un des plus beaux pavés en mosaïque qui jamais ait été soumis à l'examen des antiquaires. On acheta fort cher le terrain où il se trouvait, et on le recouvrit de baraques. Mais, malgré cette précaution, les mosaïques se détérioraient à vue d'œil : aussi, le gouvernement bavarois avait-il déjà tenté de les enlever et de les placer ailleurs. Aujourd'hui, grâce aux soins de M. Sternbüchel, directeur du cabinet des médailles, spécialement chargé de cette opération par l'empereur, les tentatives faites pour transporter les mosaïques ont eu un plein succès. L'empereur a assisté en personne à une partie des travaux exécutés sous la direction de M. Sternbüchel (1).

Hanovre. — Celle. — *Nécrologie.* — *Spiel.* —Nous avons perdu récemment M. Georges-Henri Spiel, né à Nordheim, en 1786. Dans le cours de sa vie, il a successivement occupé plusieurs places importantes;

---

(1) De pareils transports ont été exécutés plusieurs fois en France : on connaît le succès que M. Artaud a obtenu à ce sujet à Lyon. Nous avons annoncé ci-dessus page 176, son bel ouvrage sur les *Mosaïques du midi de la France*.

(N. d. R.)

mais ce qui attirait sur lui l'attention des hommes de lettres, c'était le recueil périodique qu'il publiait depuis 1819, sous le titre de *Vaterländisches Archiv*, ou *Archives de la patrie*, pour servir à la connaissance du royaume de Hanovre. M. Spiel était de plus collaborateur de la grande Encyclopédie des sciences et des arts de Grüber.

— Dessau. — *Seidel.* — Charles Seidel, professeur à l'école des jeunes filles en cette ville, est mort à l'âge de 68 ans. Il a autrefois composé des romans et des nouvelles qui ont eu un grand succès en Allemagne, et qui ont été souvent réimprimées. Parmi les plus estimés, on cite : 1° *La comtesse Séraphine de Hohenacker*; 2° *La comtesse Sidonie de Montabauer*; 3° *Goldchen*, ou *la Jeune Bohémienne*.

Ph. Golbéry.

SUISSE.

Canton de Vaud. — *Nouveau système métrique.* — Dans la séance du 27 mai dernier, le grand conseil du canton de Vaud a rendu une loi qui établit un nouveau système métrique, destiné à remplacer les différentes mesures en usage dans le canton. L'unité des mesures de longueur est prise, comme en France, dans la nature; c'est le trois cent millionième du quart du méridien, ou trois décimètres, auxquels on donne le nom de *pied*. Les mesures de superficie sont la toise carrée (100 pieds carrés), le *fossarier* (50 toises carrées), la *pose* (10 fossariers). Pour les solides, on comptera par toises cubes (1000 pieds cubes), *moules* (125 pieds cubes); les mesures de capacité seront, pour les matières sèches, le *quarteron* (moitié du pied cube), le *sac* (5 pieds cubes), le *muid* (50 pieds cubes); pour les liquides, le *pot* (vingtième partie du pied cube), le *broc* (moitié du pied cube); le *setier*, de 3 brocs; le *char*, de 16 setiers. Enfin, la livre est le poids d'un volume d'eau égal à un cinquante-quatrième de pied cube. Il est à regretter que le système adopté par le canton de Vaud conserve encore trop de formes des anciennes mesures, et qu'on n'ait pas imité en tout le système français. Dans tous les tems, on s'est décidé à faire des calculs plus compliqués afin d'obtenir un peu plus facilement l'adoption du nouveau système, et un long avenir a été sacrifié à une commodité du moment.

Genève. — *La Société des missions évangéliques chez les peuples infidèles*, établie à Genève, il y a près d'une année, a tenu, le 11 avril dernier, sa première séance publique. La totalité des recettes, jusqu'au 31 décembre, s'est élevée à 6,455 fr., 10 cent. Partie de cette somme a été employée à l'impression d'un ouvrage intitulé : *Exposé de l'état actuel des missions évangéliques*, qui paraît propre à faire connaître au public leur but, l'esprit qui les dirige, les résultats qu'elles ont obtenus,

et les succès ultérieurs qu'elles font espérer. Le restant des recettes a été versé à la caisse de l'institut des missions de Bâle, de cet établissement national qui honore la Suisse, et qui est le centre des opérations des autres Sociétés helvétiques.

ITALIE.

Florence. — *Physique.* — *Navigation aérienne.* — Dans une lettre adressée à M. Pietro Ferroni, mathématicien, M. Scaramucci rend compte de ses longues méditations et de ses divers essais sur l'art de diriger les aérostats. Il avait cherché d'abord et pris pour modèle les oiseaux et les poissons; mais il n'obtint aucun résultat. Alors, il tourna ses recherches vers les machines artificielles, tels que les vaisseaux et les machines aérostatiques, et son succès ne fut pas plus heureux. Après avoir employé environ sept années à faire et à répéter des calculs, il annonce avoir résolu le problème; et, à l'occasion du prix de 500,000 francs proposé par la Société royale de Londres pour la direction horizontale des ballons, M. Scaramucci s'est déterminé à faire connaître ses travaux au ministre d'Angleterre près de la cour de Toscane. Sa machine, qu'il appelle *aerodrome* ou *aerco-naviglio* (navire aérien), peut, d'après ce qu'il dit, accélérer, retarder ou arrêter son ascension, à la volonté des aéronautes; marcher horizontalement dans tous les sens, quelle que soit la direction du vent; décrire différentes courbes; demeurer immobile sur terre et à tous les degrés de son élévation; enfin, descendre aussi facilement qu'elle s'est élevée, etc., etc. L'inventeur énumère bien tous les avantages de sa machine, mais il n'en fait connaître ni les inconvéniens, ni les dangers. Sa construction coûterait environ 100,000 francs; et cinq ou six aéronautes, avec leurs provisions, etc., pourraient voyager sans cesse pendant plus d'un mois sans jamais descendre à terre. Un aérostat de ce genre pourrait contenir jusqu'à vingt personnes, mais pas plus.

— *Art dramatique.* — *Projet d'une troupe comique permanente.* — Depuis quelque tems, on sent généralement en Italie la nécessité d'avoir des troupes comiques permanentes, pour rendre à l'art du comédien l'importance qu'il a perdue dans ce pays. Le comédien n'y est à peu près qu'un charlatan, ou qu'un artiste formé par le hasard et par le caprice. Des personnes distinguées par leur fortune et par leurs lumières, se proposent d'établir à Florence une Société destinée à maintenir une troupe choisie de comédiens, sous la direction d'une commission qui jugera les pièces, et s'occupera des progrès de l'art comique.

Nécrologie. — *Racagni.* L'Italie vient de perdre un de ses physiciens les plus distingués, le P. Giuseppe Racagni. Né en 1741, à la Ta-

razza, dans la province de Voghera, il suiv de bonne heure sa vocation pour l'état ecclésiastique, et entra en 1768, dans le collége des Barnabites de Monza. Ses études théologiques ne l'empêchèrent pas de se livrer à celle des sciences exactes, qu'il apprit du P. Canterzani, habile mathématicien. Racagni fit tant de progrès dans les sciences physiques et mathématiques que, jeune encore, il fut destiné à les enseigner dans les écoles de Saint-Alexandre, à Milan. Le célèbre abbé Frizi, professeur de mathématiques supérieures, le proposa comme capable de remplir sa chaire pendant ses voyages. Enfin, on le nomma professeur ordinaire de physique dans les écoles de Bréra. Racagni a professé pendant 30 ans avec beaucoup de zèle et de succès; il se distinguait par sa facilité et par sa précision, et surtout par l'amour qu'il montrait et qu'il inspirait pour les sciences; aussi a-t-il formé plusieurs élèves distingués. C'est par ses soins que le cabinet de physique de Bréra se trouve riche d'instrumens et de machines. En 1790, il fit un voyage à Vienne, en Hongrie, à Rome et à Naples, pour connaître les plus savans physiciens de ce pays; il obtint l'estime des personnages les plus illustres de son tems, tels que le cardinal d'Herzan, le comte Esterhasy, le chevalier Hamilton, et surtout le comte de Firmian. On le nomma, en 1801, un des 40 membres de la Société italienne, et en 1812, membre de l'Institut. On a de lui la *théorie* des fluides, imprimée en 1779, où il traite des fluides en général, et en particulier de l'eau, de l'air, de l'électricité, etc. En 1807, il publia à Milan, un mémoire sur les translations, où il examine les différentes formules proposées par Prony, Fossombroni et Bezout. On trouve un autre mémoire inséré dans les *Actes de la Société italienne* (Tom. XVIII, p. 159): l'auteur y parle de quelques conducteurs électriques, frappés par la foudre; et, sans contester l'efficacité des paratonnerres, il donne la raison pour laquelle ils ne remplissent pas toujours leur but. L'Institut publiera dans ses Actes, un autre mémoire de Racagni sur les *propriétés des nombres*, où il a entrepris de généraliser la *théorie* de Kramp. Les sciences exactes lui doivent encore bien d'autres services, et surtout les expériences qu'il fit avec le P. Pino, son collègue, sur le *bélier hydraulique*, dont il chercha un des premiers à expliquer les singuliers phénomènes. Religieux, tolérant, modeste, Racagni a été estimé par tous les savans au milieu des agitations politiques de son tems. Il est mort le 5 mars dernier, âgé de 81 ans. Toujours utile pendant sa vie, il a voulu l'être aussi après sa mort: il a légué un prix annuel de 2,000 francs pour celui des élèves de sciences physiques qui s'y distinguera le plus

F. Saifi.

GRÈCE.

Athènes. — *Établissement d'instruction et d'utilité publiques.* — La ville d'Athènes va devenir la capitale de toute la Grèce. Des écoles, des académies, des musées, des bibliothèques y seront établis, et les bienfaits des lumières et de la liberté se propageront en fort peu de tems dans la patrie des Grecs, après qu'ils en auront expulsé, par leur dévouement héroïque, les ineptes et barbares Ottomans. Abandonnés à leurs propres forces, les malheureux descendans des vainqueurs de Marathon ont résolu de *délivrer leur patrie ou de périr pour elle.* Espérons que les clameurs et les intrigues ne pourront rien contre l'ardent patriotisme des Hellènes. C'est l'indignation la plus légitime qui inspira cette belle strophe au Simonide de la France,

> O honte ! ô de l'Europe infamie éternelle !
> Un peuple de brigands, sous un chef infidèle,
> De ses plus saints remparts détruit la sûreté ;
> Et le mensonge impur tranquillement repose
> Où le grand Théodose
> Fit régner si long-tems l'auguste vérité !

C. Nicolo Poulo.

— *Antiquités.* — *Extrait d'une lettre de M.* Fauvel, *vice-consul de France à Athènes, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France*, etc., adressée, le 20 janvier 1822, à M. Barbié du Bocage, *membre de la même Académie.* — » J'ai reçu, à bord de la frégate *la Fleur-de lis*, devant l'île de Zéa, ma nomination de chevalier de la légion d'honneur. Je n'ai pu profiter dans le tems de l'offre que me faisait M. de Viella, commandant de cette frégate, de me reporter à Athènes, pour tâcher d'y sauver mon musée ; on avait su la ville incendiée ; j'ignorais si ma maison avait échappé. Je retournai à Zéa, et M. Halgan, de la Mandri où il était mouillé, m'envoya prendre, avec condition de me faire remettre à Zéa, si je ne jugeais pas à propos d'aller à Athènes. M. Halgan montait la superbe frégate *la Guerrière*, de 60 pièces de canon ; ce fut sur cette frégate que votre ancien ami fit son entrée au Pirée, le 15 octobre. Les états-majors des deux bâtimens et l'amiral m'accompagnèrent à la ville, où nous fûmes reçus avec les marques de la joie la moins équivoque. J'étais muni d'une lettre du grand Visir, et d'une recommandation très-forte au gouverneur et au kadi ; ce qui, joint à la pompe de notre entrée, fit le meilleur effet. Les Turcs me firent présent de bœufs, de moutons, de blé, etc., etc. J'avais, il est vrai, perdu mes provisions, et en partie mes meubles ; mais ma maison n'avait pas été dévastée comme les autres : mes anti-

quités (ce que l'on appelle mon *musée*) n'ont presque point souffert. La ville est au quart brûlée, ainsi que toutes les églises, la nôtre même : le séjour en est affreux. Tout était désert quand nous y arrivâmes. On ne rencontrait que des restes de la garnison qu'avait laissée le pacha Omer Vriom ; ce sont des Albanais de la plus haute taille. Bientôt après mon arrivée, les Turcs, faute de garnison suffisante, s'enfermèrent dans la forteresse; et dans la nuit du 17 novembre, les Grecs rentrèrent sans bruit dans la ville. Depuis ce tems, l'Acropolis est bloquée. Encore étions-nous tranquilles au milieu des ruines fumantes avant le retour des Grecs, qui s'étaient retirés, comme anciennement, à Salamine et à Égine. Aujourd'hui, je me trouve très-mal au milieu des combattans. Les Grecs cependant me respectent ; mais je ne puis espérer d'eux le moindre secours. Je ne puis fournir de traites ; point de commerce, aucune justice, aucun ordre; le blocus pourra durer long-tems, et les Turcs sont bien approvisionnés.

« Je me console, mon ami, avec des antiquités, des médailles et quelques livres; j'oublie que les balles sifflent au-dessus de ma tête. Laissons la guerre. Voici une inscription que j'ai copiée sur une colonne sépulcrale, qui avait été élevée au-dessus de deux sarcophages, sur le revers de la colline du Pnyx. Il est assez singulier d'y trouver réunis es noms de deux des plus fameux peintres de l'antiquité, Zeuxis et Protogène, quoique je ne pense pas qu'il y soit en effet question de ces deux artistes : ce sont plutôt les noms de deux habitans de l'Attique.

ΖΕΥΞΙΣ
ΛΙΒΥΩΣ
ΜΙΛΗΣΙΟΣ
ΠΡΟΤΟΓΕΝΗΣ
ΔΙΟΚΛΕΟΥΣ
ΠΑΜΒΩΤΑΔΕΣ

« A cette inscription, j'en joins une autre très-longue que j'ai copiée à Zéa (1). Elle n'est peut-être pas connue : il y manque peu de choses seulement en haut. Ce sera de quoi faire travailler nos collègues les hellénistes. — J'ai commencé le catalogue de mes médailles ; mais il faut du tems et de la tranquillité pour le continuer. Je vous dirai, à ce sujet, que je viens d'acheter une médaille d'or de Thèbes, sur laquelle se voit le premier des travaux d'Hercule : ce héros enfant étouffe des serpens. Je connais la grande en argent ».

---

(1) Elle ne nous a pas été communiquée. (N. d. R.)

ESPAGNE.

Vieille-Castille. — Burgos. — *Un hospice de bienfaisance* a été établi, le premier mai dernier, dans cette ville. Trente-six pauvres des deux sexes, incapables d'aucun travail, y ont été admis; et il est défendu de mendier, aux pauvres qui sont en état de gagner leur nourriture et leur habillement. Le gouvernement se propose d'en faire autant dans les autres chefs-lieux des provinces. Lorsque ce projet sera mis à exécution, les fabriques, les manufactures, les arts et l'agriculture pourront disposer, pour leur amélioration, d'un grand nombre de bras jusqu'à présent inutiles. J. A. L.

Madrid. — *Traite des Noirs.* — Les Cortès ont rendu un décret, d'après lequel tous les navires faisant la traite, seront confisqués, et leurs propriétaires, armateurs, capitaines et officiers, condamnés aux travaux forcés pour dix ans. Les étrangers qui entreront dans les ports espagnols, ayant des esclaves à bord, seront sujets aux mêmes peines, et leurs esclaves seront rendus à la liberté.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Académie royale des sciences et belles-lettres.* — *Concours de* 1822 (Voyez Tome XIII, page 71).

— *Classe d'histoire.* — Sur sept questions proposées en 1821, deux seulement ont été résolues : 1° « *Quel était l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens, avant l'invasion des armées françaises dans ce pays ; et quels sont les changemens que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France, pendant près de 25 ans, ont opérés dans la législation et l'administration de la justice criminelle?* » L'Académie a décerné une médaille d'or à M. Pycke, avocat et bourguemestre de Courtrai, qui déjà avait obtenu, au concours de 1821, une médaille d'encouragement pour un mémoire sur le même objet. 2° « *Faire connaître les rapports d'Érasme, avec les habitans des Pays-Bas.* » Un seul mémoire a été adressé à l'Académie, qui, trouvant que l'auteur n'avait pas donné à ses matériaux l'ordre convenable, n'a pas cru pouvoir lui décerner le prix : mais ayant pris en considération les nombreuses recherches et le long travail que cet ouvrage a exigés, elle a résolu d'accorder la médaille d'argent à l'auteur, qui est M. le baron de Reiffenberg, professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, conservateur de la Bibliothèque publique, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopedique.*

— *Classe des sciences.* — L'Académie avait proposé sept questions,

deux seulement ont été résolues : 1° *Sur l'élimination entre deux équations à deux inconnues. — Lorsque quelques-unes des racines de l'équation finale sont incommensurables, on ne peut avoir que des valeurs approchées : la substitution de chacune d'elles dans les deux proposées, ordonnées suivant l'autre inconnue, altère les coëfficiens d'une manière qu'on ne peut apprécier ; en sorte que chaque substitution dénature ou peut dénaturer les valeurs de la seconde inconnue, et donner des valeurs très-éloignées des véritables.*

On propose, pour remédier à cet inconvénient, de déterminer, sans résoudre effectivement les équations : 1° *les limites extrêmes des valeurs de chacune des inconnues* ; 2° *une limite plus petite que la différence entre deux valeurs de chacune de ces deux inconnues* ; *ce qui rentre dans la méthode de Lagrange pour la recherche des racines incommensurables des équations à une inconnue* ; 3° *on donnera des applications numériques aux solutions réelles seulement, inegales, égales et incommensurables.* Le mémoire unique, présenté sur cette question, remplit d'une manière satisfaisante les conditions du programme, et l'Académie a décerné la médaille d'or a l'auteur, qui est M. Vène, capitaine au corps royal du génie français.

Question proposée par l'Académie pour 1824 : *A quel caractère reconnaîtra-t-on qu'une fraction continue proposée, est racine d'une equation d'un degré superieur donné ? Est-il possible d'assigner le carré, le cube*, etc., *d'une fraction continue en fraction continue?*

Haarlem. — *Société hollandaise des sciences. — Concours de* 1822. — La Société a tenu sa soixantième assemblée anniversaire, le 18 mai dernier, sous la présidence de M. J. P. *Van Wickevoort Crommelin.* De toutes les questions proposées sur *les sciences physiques*, deux seulement ont été résolues. « *On demande un catalogue exact des mammifères, des oiseaux et des amphibies, qui, n'étant pas des espèces transportées d'ailleurs, se trouvent naturellement dans ces pays-ci; contenant leurs différens noms dans différentes parties de ce pays, et leurs caractères génériques et spécifiques, décrits en peu de mots, suivant le système de Linné, avec l'indication d'une ou de plusieurs des meilleures représentations de chaque animal.* Un mémoire, intitulé : *Initia Faunæ Belgicæ*, a été jugé digne du prix ; les auteurs sont MM. J. A. Bennet, professeur à Leide, et G. Olivier, à Koukerk. 2° » *Qu'est ce que l'expérience a suffisamment prouvé, concernant la purification de l'eau corrompue et d'autres substances impures, au moyen du charbon de bois ? Jusqu'à quel point peut-on expliquer, par des principes de chimie, la manière dont elle se fait ? Et quels avantages ultérieurs peut-*

en en tirer ? Le mémoire reçu en 1815 sur cette question, quoique ne répondant pas complétement à la question proposée, a été jugé digne d'une médaille d'or. L'auteur est M. P. A. Garros, ingénieur à Paris.

La Société a proposé, 1° sur les *sciences physiques*, seize questions pour le concours de 1823 ; dix-neuf pour le concours de 1824, et sept pour un tems illimité. 2° sur les *sciences morales et politiques*, une question pour le concours de 1823, et deux pour le concours de 1824 ; 3° sur les *sciences littéraires et archéologiques*, une question pour le concours de 1823, et deux pour le concours de 1824. La plupart de ces questions sont d'une haute importance, et méritent d'attirer l'attention des savans et des littérateurs de tous les pays. L'étendue des énoncés nous force de renvoyer au programme que la Société a fait imprimer. Les réponses peuvent être écrites en hollandais, en français, en latin et en allemand (avec les caractères romains). Le prix pour chaque question est une médaille d'or et 150 florins, ou bien 300 florins, au choix de l'auteur.—Dans la même séance, la Société a nommé pour son directeur M. J. *Wellens*, bourguemestre à Bruxelles.

Gheel. — *Colonie d'aliénés.* — Il existe, de tems immémorial, dans cette commune, située au centre de la Belgique, une colonie d'aliénés, qui n'avait point encore été visitée par les médecins. MM. de Pontécoulant, d'Herbouville, le docteur Andrée, et de Jouy, n'avaient publié que des notions très-imparfaites sur ce sujet. Il résulte des renseignemens positifs pris sur les lieux mêmes par M. Esquirol, accompagné du docteur Voisin, 1° que, dès le septième siècle, une Sainte Nymphna acquit une très-grande célébrité pour la délivrance de *possédés*, qui étaient conduits à Gheel, de la Flandre, du Brabant, et de toutes les provinces environnantes : c'est-là le commencement de la colonisation des aliénés dans cette commune. 2° Que 400 aliénés, hommes et femmes, sont logés et nourris chez les habitans de la ville et de la campagne, moyennant une rétribution, qui varie depuis 200 jusqu'à 1,200 fr. 3° Que la plupart de ces individus se promènent librement, et sont employés à divers travaux. 4° Qu'un très-petit nombre de guérisons s'opèrent chaque année. —M. Esquirol ne doute pas qu'il ne fût facile de donner à ce singulier établissement un plus haut degré d'utilité ; il a même indiqué au ministre de l'intérieur de la Hollande, ses vues à ce sujet. (Voyez l'intéressante Notice publiée par M. Esquirol, dans le cahier de février 1822 de la *Revue médicale.*)

Georget.

FRANCE.

Calvados. — Vire. — *Notice sur un manuscrit de 1504, retrouvé dans les environs de cette ville par M. Asselin, éditeur des œuvres d'Olivier*

Basselin. — Ce manuscrit est intitulé : *Les vies des femmes célèbres, par Antoine Dufour,* de l'ordre des Frères prêcheurs, docteur en théologie, inquisiteur général de la foi, évêque de Marseille. Son plus grand mérite n'est point dans sa bonne conservation, ni dans la beauté de l'écriture et des vignettes en miniature qui y sont au nombre de 17, deux grandes et 15 plus petites ; ce qui le rend, à mon avis, plus recommandable, c'est qu'il est le seul exemplaire qui existe d'un des ouvrages d'un auteur peut-être le plus recommandable du règne de Louis XII, c'est-à-dire d'une époque qui touche à celle de la renaissance des lettres en France, et dont il ne reste que peu d'ouvrages.

Avant de parler de ce que contient le manuscrit, voici les documens que je trouve sur son auteur Antoine Dufour. Je les ai puisés dans l'ouvrage intitulé : *Scriptores ordinis prædicatorum recensiti. Paris,* 1721. Deux volumes in-f°, *page* 21 *du second volume.*

Antoine Dufour, né à Orléans, fit ses études théologiques à Paris, et sa profession aux jacobins de la même ville. Docteur en théologie, il devint bientôt assez célèbre par sa science et par ses prédications, pour que le roi Louis XII et Anne de Bretagne le nommassent leur prédicateur et leur confesseur. Il prend aussi dans la préface de son manuscrit, le titre d'inquisiteur général de la foi. Il fut nommé évêque de Marseille en 1507, et il accompagna le roi cette même année à Lyon, où il fit le discours d'apparat à la cérémonie dans laquelle le cardinal Georges d'Amboise donna le chapeau de cardinal à René de Pum, évêque de Bayeux. Le roi lui ayant ordonné de l'accompagner en Italie dans son expédition contre Louis Sforce, il fut empêché de se rendre dans son diocèse : mais étant informé que la peste désolait Marseille et son territoire, il crut de son devoir de s'y rendre, et y périt de cette maladie, en 1509. Voici la liste de ses ouvrages. 1° *Paraphrase sur les sept psaumes pénitenciaux.* 2° *La diète de salut*, contenant cinquante méditations sur la passion de Notre Sauveur J. C. Ces deux volumes ont été imprimés à Paris chez Guille Guillard 1557, in-16, et chez Nicolas Chesneau en 1574; 3° *deux volumes de sermons ; 4° la sainte Bible, traduite en français par ordre de la reine Anne.* Ce volume existe manuscrit, avec vignettes, dans la bibliothèque de Seguier, depuis de Coislin. Six épîtres sous les titres qui suivent : 1° *L'objurgation très-cruelle de saint Jérôme contre Suzanne, par forme d'épître*; 2° *l'objurgation très-griève contre Sabinien, diacre*; 3° *l'épître de saint Jerôme envoyée à une grande dame de France, etc., à la requête d'un sien frère chevalier qui visitait les saints lieux*; 4° *des amis nourris par faux semblant*; 5° *l'épître insérée en saint Jérôme, de Valère à Rufit, lui défendant de se marier*; 6° *Epistola Eu-*

sebii Monachi, intitulée, *Le trépas de monseigneur saint Jérôme.* Ces épîtres étaient dédiées à la reine Anne.

L'ouvrage, objet de cette Notice, n'y est point compris, parce qu'il est resté inconnu. L'exemplaire dont il est question, est le seul qui existe, et il n'est pas douteux que c'est celui-là même qui a été offert par l'auteur à la reine Anne de Bretagne, ainsi que le représente la première vignette du frontispice et que l'indique la préface. Le *Gallia christiana* donne les mêmes détails, et rien de plus sur la vie d'*Antoine Dufour* dans la *Notice des évêques de Marseille.*

Il me reste à parler du manuscrit lui-même; il est in-f°, petit format, sur vélin; dans l'état actuel, il est composé de 77 feuillets; il en avait 78, un a été coupé à cause de la vignette; c'est celui qui comprenait *la fin de la vie de l'impératrice Yrène, et le commencement de la vie de Griselidis, femme du marquis de Saluce.* Cette perte est irréparable: ce qui peut donner à cet égard quelque consolation, c'est l'idée que tous les feuillets allaient ainsi être coupés l'un après l'autre, si un heureux hasard ne m'avait procuré la connaissance de ce manuscrit, et le moyen de l'obtenir, et par conséquent de le sauver. L'écriture en est belle, régulière, et facile à lire. Le frontispice est une vignette qui occupe toute la page: elle représente la reine Anne assise, entourée de quelques dames debout, et le père Dufour, en habit de Jacobite, à genoux, lui présentant son livre; derrière lui est un de ses confrères, debout, dans le même costume. Cette vignette est encadrée dans un champ violet couvert d'A couronnés. Dans la préface, l'auteur dit son nom, ses qualités, l'époque à laquelle il offre son ouvrage, et les motifs qui l'ont porté à le composer. Voici comment il s'exprime..... « Car à la vérité, il me semble que depuys la création du monde, l'on ne trouve onq si grant nombré de bonnes et sages dames qu'aujourd'hui de ce temps l'an mil cinq cents et quatre, excepté celles qui miraculeusement de Dieu ont été gardées. Et considéré que la plupart des nobles dames de France ne entendent le langage latin, et cognoissant l'abisme et comble de vertus estre en très-haute, très-puissante et très excellente dame et princesse Anne de Bretagne, royne de France et duchesse de Bretagne, je frère Antoine Dufour, docteur en théologie, de l'ordre des frères prescheurs, général inquisiteur de la foi, par le commandement d'icelle, pour matter oisiveté ay bien voulu translater ce présent livre en maternel langage en y prenant les hystoires anciennes, loyales et véritables, pour bryder un peu la langue de ceux qui n'ont leu que fables et mensonges. »

Il serait trop long de rendre compte du style et des idées de l'auteur. Il rapporte à la fin de la vie de la Vierge, une lettre que lui écrit Ignace

grand consul romain. La réponse de la Vierge qui est mise à la suite se termine ainsi : « Ne t'ébahis point de la persécution continuelle contre les siens et miens serviteurs, mais par honnêteté réjouis ton esprit en celui qui peut te saulver. Je ayant grant desir de te voir avec Jehan l'Évangéliste pour plus amplement satisfaire à ton vouloir, comme celle qui suis très-humble chamberière de toute la Trinité. » ASSELIN.

SOCIÉTÉS SAVANTES ET ÉTABLISSEMENS PUBLICS.

MONTAUBAN. — (*Tarn et Garonne*). — *La Société Biblique protestante* de cette ville s'est dernièrement réunie en assemblée générale, sous la présidence de M. Rigal de Lastours. M. Frossard, chargé de rendre compte des opérations du comité, s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de talent. La Société de Montauban est parvenue à un haut degré de prospérité. Elle est composée de neuf membres à vie et de cent quarante-un membres souscripteurs. Les recettes, depuis sa fondation, se sont élevées à 37,000 francs.

TOULOUSE (*Haute-Garonne*). La Société de médecine de cette ville propose pour le concours de 1825 la question suivante : « *Déterminer le mode d'action de l'iode sur l'homme dans l'état de santé ou de maladie, et assigner les propriétés médicales de ses diverses préparations, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* », et, pour le concours de 1824, cette autre question : « *Déterminer, d'après une bonne théorie, et surtout d'après le résultat précis de l'expérience, les effets salutaires d'un ou de plusieurs agens médicinaux pris dans la classe des poisons végétaux ou minéraux.* »

PARIS.

INSTITUT. — *Académie des sciences.* — *Mois de* JUIN 1822. — *Séance du* 3. — Une lettre de M. Pons annonce que le 14 mai il a soupçonné une comète nouvelle dans la constellation du *cocher*; il l'a mieux vue le 15, mais il n'a pu encore en faire une observation réelle. — Au nom d'une commission, M. Arago lit un rapport (fait d'après la demande expresse du ministre de l'intérieur), sur les pèse-liqueurs proposés par MM. Gay-Lussac, Benoist et Francœur. Les mémoires de ces deux derniers sont fort intéressans et se font remarquer par une grande clarté de rédaction; mais M. Benoist ne s'est aucunement occupé de la partie expérimentale de la question, et M. Francœur l'a puisée tout entière dans les tables de Gilpin. Pour faire apprécier l'importance du travail de M. Gay-Lussac, nous citerons en partie les conclusions de M. le rapporteur. « Plusieurs physiciens s'étaient déjà occupés depuis long-tems de rendre les aréomètres comparables, le problème n'offrait point de difficultés, et on l'avait complétement résolu. Les méthodes proposées aujourd'hui par

MM. Benoist et Francœur sont exactes ; mais elles diffèrent peu de ce qui était pratiqué avant eux. Cette remarque s'appliquerait aussi aux procédés de M. Gay-Lussac, si ce physicien n'avait créé des moyens d'exécution qui, par leur simplicité, rendent la régularité et l'exactitude de l'instrument indépendante de l'habileté de l'artiste.... En résumé, M. Gay-Lussac a traité la question de l'aréomètre sous toutes ses faces et avec son habileté accoutumée. Les tables qu'il a déduites d'un travail pénible et de plus de six mois, seront pour l'industrie et pour la science une précieuse acquisition. L'autorité y trouvera aussi, suivant son vœu, *les moyens d'améliorer et de simplifier la perception de l'impôt*, et le guide le plus sûr qu'elle puisse suivre.

— M. Geoffroy Saint-Hilaire annonce qu'il arrive, vivant, au Jardin du Roi un animal nommé *grépart*, par Buffon, et par Linné, *felos jubata*.

— M. Dupetit-Thouars lit un mémoire intitulé : *Nouvelles observations sur l'enlèvement d'un anneau complet d'écorce*. — M. Moreau de Jonnès lit *des aperçus géodesiques sur le territoire des colonies françaises des Indes occidentales*.

— *Du* 10. — M. Arago lit une note de M. Nicolet sur les élémens de la dernière comète, d'après les observations faites à l'observatoire de Paris. — Le même membre annonce que le tremblement qui a eu lieu dans l'ouest de la France, s'est remarqué à Paris par les oscillations d'une aiguille suspendue à un long fil. — M. Cuvier lit un mémoire sur un nouveau genre d'animaux fossiles, retirés des houillères de Cadibona, près de Savone, et qu'il nomme *anthracotherium*. — M. Duméril lit un rapport sur un mémoire de M. le docteur Ségalas, relatif à des *expériences sur l'absorption*. L'Académie accueille ce mémoire, et engage l'auteur à se livrer aux recherches de physiologie expérimentale, ayant montré dans celles-ci beaucoup d'adresse et de perspicacité. — M. Ampère lit un mémoire sur un fait nouveau relatif à *l'action mutuelle de deux conducteurs voltaïques*. En appliquant le calcul à ce fait, il en déduit la valeur d'un coëfficient constant qui restait indéterminé dans la formule qu'il a donnée en decembre 1820, pour représenter l'action qui a lieu entre deux portions infiniment petites de conducteurs. On trouve dans ce mémoire une transformation de cette formule en une autre équivalente, mais beaucoup plus commode pour le calcul, parce qu'elle ne contient que des différences partielles de la distance des deux portions infiniment petites de conducteurs que l'on considère.

— *Du* 17. — Le comte de Bucquoy envoie un mémoire analytique *sur les dents des roues*. (MM. Girard et Dupin, commissaires.) — M. Geoffroy communique une note *sur les œufs et l'état pathologique des poules*

dont on a suspendu les pontes. — L'Académie nomme M. Deportal candidat pour la chaire de pharmacie de Montpellier. — M. Dupin lit sur la *roue motrice* de M. Ferrand un rapport, d'où il résulte que cette machine ne mérite pas l'approbation de l'Académie. — M. Arago annonce une nouvelle comète découverte à Marlia (Lucques), par M. Pons, et observée à Marseille par M. Gambard. Elle n'a pu encore être aperçue à Paris, malgré toutes les recherches qu'on a faites. — M. Moreau de Jonnès lit une note sur *l'origine de la maladie pestilentielle, dont les ravages furent éprouvés en* 1816 *par l'expédition des découvertes chargée de reconnaître le cours du Zaïre.*

— *Du* 24. — MM. Willbraad et Kitgen de Giessen adressent un tableau de la nature organique en une grande planche enluminée, accompagnée d'un texte explicatif en allemand. (M. de Humboldt pour un compte verbal.) — M. Huzard présente un avis *sur les chevaux pris de chaleur.* — MM. Brongniart, Cuvier et Prony, font un rapport sur le mémoire de M. Prévost, relatif aux falaises de Normandie. Il en résulte que ce travail est très-remarquable, et contribue aux progrès de la géologie, non-seulement par les vérités nouvelles qu'il fait connaître, mais par les erreurs qu'il détruit. L'Académie décide que le mémoire de M. Prevost sera inséré dans la Collection des savans étrangers. — M. Geoffroy lit des observations pour établir que les *monotrèmes sont ovipares, et qu'ils doivent former une cinquième classe dans l'embranchement des animaux vertébrés.* — M. Ampère lit une note où il déduit deux résultats nouveaux de la formule qu'il a communiquée à l'Académie dans la séance du 10 juin dernier. Le premier lui sert à déterminer l'action d'un circuit fermé, ou d'un aimant sur un conducteur voltaïque rectiligne; le second, à ramener à l'action mutuelle des petites portions des deux courans électriques le phénomène, connu depuis long-tems, de la rotation par l'électricité ordinaire, connu sous le nom de moulinet électrique. Cette électricité agit dans ce cas comme celle de la pile de Volta, ainsi qu'il arrive dans les expériences de M. Arago sur l'aimantation de l'acier.

— M. Faderan lit un mémoire *sur les sympathies* et sur d'autres phénomènes qui sont ordinairement attribués comme exclusifs au système nerveux. (MM. Desfontaines et Magendie, commissaires.) — On lit un mémoire de M. Darracq, de Dax, *sur les resines.* (MM. Vauquelin, Sané et Dupin, commissaires.) A. M—T.

— L'*Académie royale des inscriptions et belles-lettres* a tenu sa séance publique le 26 juin, présidée par M. le baron Sylvestre de Sacy. Après la distribution du prix d'histoire, et de trois médailles pour les antiquités de la France, on a entendu la lecture de l'éloge historique de M. le mar-

quis Germain Garnier, et celui de M. Tochon d'Annecy, l'un et l'autre par M. Dacier, secrétaire perpétuel. Nous reviendrons sur cette séance pour faire connaître les nouveaux sujets de prix proposés par l'Académie, et les mémoires de MM. Jomard, Petit-Radel et Abel Remusat, sur divers points d'histoire et de chronologie ancienne.

La Société philantropique s'est réunie, le 1er juin dernier, en assemblée générale, sous la présidence de M. le marquis de Pastoret, pair de France. Elle est composée de 698 membres, et ses recettes se sont élevées cette année à 79,691 francs; ses dépenses, plus fortes que celles de l'année précédente, ont été de 85,964 francs. Dans cet intervalle de tems la Société a distribué 281,929 rations de soupes; et, depuis sa fondation, 2,428,000.

Maison de Refuge. — Cet établissement, fondé au mois d'avril 1817, dans la rue des Grès-Saint Jacques, ne s'est soutenu jusqu'à présent que par les dons de la charité. Placé sous la direction immédiate d'un ecclésiastique, qui s'est généreusement dévoué à cette œuvre de miséricorde, il est destiné à recevoir les jeunes condamnés, dont la bonne conduite dans les prisons de la capitale a paru mériter cette faveur. L'éducation des enfans est confiée aux frères des écoles chrétiennes. Six ateliers de professions utiles, dirigés par des maîtres habiles, sont en pleine activité. On y voit des menuisiers, des cordonniers, des ébénistes, des ferblantiers, des peintres sur métaux, et des fabricans de bronze. L'exposition, qui se fait annuellement à la Saint-Louis, des produits du travail des enfans, constate la marche rapide de leurs progrès.

Une expérience de cinq années ne laisse plus aucun doute sur le succès de cette institution. Depuis 1817, cent dix-sept enfans ont été retirés des prisons. Environnés tous des mêmes soins et de la même surveillance, ils ont pu tous répondre à la sollicitude qui n'a cessé de veiller sur eux. Si quelques-uns, qui ont trompé les espérances de l'administration, ont été renvoyés à l'autorité, le plus grand nombre les a justifiées. Vingt-un jeunes gens sont rentrés dans la société, pourvus d'un état qui leur donne les moyens de subsister, et même d'aider leurs parens. Leur conduite est à l'abri de tout reproche; et, depuis leur sortie, aucun d'entre eux ne s'est rendu coupable d'un délit; tandis que ceux qui ont été expulsés de la maison, ou qui en sont sortis avec défaveur, ont trop bien prouvé par les récidives qui les ont amenés de nouveau devant les tribunaux, que le conseil avait du les rejeter, pour préserver les autres enfans de la contagion de leur exemple. Pour rendre plus certaine la persévérance des bons sujets qui sortent annuellement de la maison de Refuge, l'administration leur donne un protecteur pris parmi les membres. Ce

protecteur surveille son pupille, s'informe de sa conduite, de ses travaux, de ses besoins et de ses succès. Pendant cinq années, ces anciens élèves de l'établissement peuvent, s'ils en sont dignes, recevoir de la maison un secours pécuniaire. Chaque mois, le conseil distribue les récompenses aux meilleurs ouvriers; et, à la Saint-Louis, des outils et d'autres objets utiles sont donnés aux enfans qui se sont le plus distingués par leurs mœurs, leur docilité et leur amour pour le travail. Dans le mois de janvier, trente-quatre enfans étaient au Refuge. Ils faisaient concevoir d'heureux présages pour l'avenir. On doit même dire qu'ils montrent en général plus de docilité et de meilleures dispositions que les premiers condamnés, qui ont été admis dans l'établissement. Cette amélioration est due à la surveillance continuelle de M. l'aumônier administrateur, qui passe sa vie au milieu de ces jeunes infortunés, et qui se montre, par son zèle, le digne successeur des respectables abbés Arnoux et Carron, que la mort a enlevés trop précipitamment aux jeunes condamnés, dont ils étaient les bienfaiteurs.

Beaucoup de bien a été fait; il en reste encore beaucoup à faire. Une multitude d'enfans sont exposés dans les prisons à toutes sortes de dangers. Il faut multiplier les ressources pour arracher à des exemples et à une oisiveté funestes, un plus grand nombre de ces malheureux. Nous ne doutons pas que les véritables amis de l'humanité ne répondent à l'appel que les directeurs de cet utile établisement font à leur bienfaisance.

— *Instruction publique.* — *Les écoles d'enseignement mutuel* de l'Église réformée continuent à prospérer. L'ordre et la subordination y règnent généralement. Il s'offre très-peu d'occasions de déployer une grande sévérité et d'avoir à redouter les suites de mauvais penchans et de caractères vicieux. Les progrès journaliers des élèves dans la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, le dessin linéaire, le chant sacré; et ceux des jeunes filles, dans les ouvrages de l'aiguille, sont vraiment remarquables. Le cours élémentaire de religion, dirigé par M. le pasteur Monnod fils, promet les plus heureux résultats. Plusieurs enfans ont montré, dans ces importantes leçons, une intelligence peu commune, et la salutaire disposition de ne pas imprimer seulement dans leur mémoire les préceptes de l'évangile, mais de les prendre pour règle de leur conduite. Une distribution spéciale de prix pour le cours de religion, récompense, tous les six mois, l'attention, les efforts et les progrès. Il est aussi décerné un prix particulier pour l'assiduité et la bonne conduite au service divin. Tous les élèves en état de lire les livres saints, les possèdent. Les encouragemens pour les autres études n'ont pas été changés. La désignation par les élèves eux-mêmes, du sujet le plus digne du prix

sémestriel continue à se faire remarquer par l'impartialité et la sagacité des votes, et devient un honneur vivement ambitionné.

Le zèle désintéressé des membres du comité de surveillance ne se ralentit pas.

— *Le pensionnat* établi il y a trois ans par le comité des Dames protestantes, à qui est confiée la direction de l'école des filles, justifie pleinement les espérances de ses fondatrices. Toutes les pensionnaires font partie de l'école; mais des répétitrices les attendent à leur retour au pensionnat : et ces répétitrices sont des dames, des demoiselles, qui occupent un rang distingué dans la société, et qui préfèrent à la dissipation du monde le plaisir de consacrer leurs journées à l'instruction des jeunes filles d'un état obscur, de leur enseigner les travaux de leur sexe, et de leur faire comprendre et chérir les vérités fondamentales du christianisme. (*Archives du christianisme*, juillet 1822.)

— *La Société de géographie* vient de publier le premier cahier de son Bulletin, in-8°. Il contient tout ce qui est relatif à la formation de cette importante association, et l'extrait des procès-verbaux de ses premières séances. Les cahiers suivans renfermeront plusieurs rapports et mémoires, les programmes des prix qu'elle met au concours, et les nouvelles géographiques tirées de ses correspondances. Ce Bulletin est distribué *gratis* aux membres de la Société. On peut se le procurer par souscription : elle est fixée à 6 francs pour 24 feuilles d'impression; *port franc*.

— *Société de traduction.* — Les noms de beaucoup de nos savans et de nos littérateurs distingués figurent sur le prospectus de cette société, et des capitalistes qui favorisent toutes les entreprises propres à accélérer les progrès de la civilisation, paraissent l'encourager et la soutenir (1). Elle se propose de traduire tour à tour les ouvrages étrangers qui présentent quelque utilité ou quelque intérêt. Les langues mortes comme les langues vivantes seront l'objet de ses travaux. Aucun genre ne lui sera étranger; elle servira de point de réunion à tous ceux qui veulent faire jouir leurs concitoyens de ce qui s'invente et de ce qui s'écrit dans les autres parties du monde. Non contens de substituer ainsi, dans une branche importante de notre littérature, l'esprit d'association à des efforts jusqu'à présent isolés, les fondateurs de cette société ont eu l'heureuse idée de consacrer, autant qu'il leur est possible, les principes trop méconnus de la propriété littéraire. Une partie des bénéfices est expressément réservée aux hommes de lettres, et une autre portion est offerte aux auteurs étrangers qui mettront la société à portée de traduire leurs

(1) La caisse de la Société est à [illegible]

ouvrages. Avant qu'elle puisse avoir aucune concurrence à craindre, nous pensons que cette institution est destinée à obtenir le plus grand succès, et nous partageons le vœu exprimé dans le prospectus, pour que des sociétés semblables se forment dans les autres pays (1); et que bientôt nos littérateurs trouvent dans les capitales étrangères, comme les étrangers dans celle de la France, des réunions d'hommes disposés à accueillir et à récompenser leurs travaux, au moment même où ils les auront conçus. — La Société a déjà publié *Madeline, ou Mémoires d'une jeune Écossaise*, traduits de l'anglais de mistriss Opie, par mesdames Marie et Renée Roger (*Voy.* ci-dessus, p. 171). Ce livre se trouve chez Collin de Plancy, boulevard Montmartre, n° 25, éditeur de tous les ouvrages publiés par la société de traduction, et à qui l'on doit s'adresser pour tout ce qui concerne les travaux de cette Société. (*Voyez* ci-après, *publications prochaines.*)

Conservation des arts et métiers. — M. Charles Dupin, membre de l'académie des sciences, a terminé, le 29 juin, le *cours de mécanique appliquée aux arts*, qu'il professe dans ce bel établissement, en faisant un résumé général des objets qu'il a traités cette année. M. Dupin a présenté le tableau des améliorations que la mécanique peut, dès cet instant, produire dans les branches les plus importantes de notre industrie. On a surtout remarqué ce qui regarde les applications aux transports que le commerce effectue sur les routes; les services rendus par les machines à vapeur, et ceux que l'industrie française peut maintenant en attendre. On a reconnu le savant ingénieur de la marine dans les considérations qu'il a présentées sur le progrès des arts maritimes et sur la navigation par la vapeur. On ne saurait trop inviter les directeurs des travaux industriels, soit à Paris, soit dans les départemens, à envoyer leurs enfans et leurs chefs de travaux aux cours du conservatoire qui, chaque année, doivent commencer au mois de novembre.

Thermomètre horizontal. — Le thermomètre inventé par M. Bunten, indique la plus haute et la plus basse température qui ont lieu en l'absence de celui qui a besoin de faire cette observation. Cet instrument ingénieux se trouve chez l'auteur, à Paris, quai Pelletier, n° 26.

— *Mécanique.* — *Nouveau Compteur.* — M. Rieussec, horloger du roi, demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 15, a présenté à l'Académie des sciences un *Compteur* qui indique la durée de plusieurs phénomènes successifs, sans mettre l'observateur dans la nécessité, pen-

(1) Il s'en organise une en Allemagne, et l'autre à Londres.

tant le cours des observations, soit de jeter les yeux sur un cadran, soit d'écouter et de compter les battemens d'un timbre ou d'un échappement. Cet instrument, approuvé par l'Académie, sur le rapport de MM. Bréguet et Prony, est à peu près de la forme et du volume d'un gros *chronomètre* de poche. Le cadran est mobile autour d'un axe qui passe par le centre de l'instrument et du cadran. A chacune de ses révolutions, une petite fenêtre placée du côté de l'anneau de suspension, laisse voir un nombre qui indique les minutes; les divisions du cadran, au nombre de 60, sont les secondes. Le compteur peut être en mouvement pendant trois quarts d'heure. Lorsqu'on veut faire usage de cet instrument, on fait tourner à la main le cadran, jusqu'à ce qu'il marque le commencement de l'observation. On presse ensuite un bouton qui permet aux rouages de se mettre en mouvement : à la fin de l'observation, on presse un autre bouton qui fait mouvoir une plume métallique, laquelle trace sur le cadran un point qui fixe le moment précis où l'observation a cessé, et en même tems on appuie sur le bouton qui remet sur-le-champ l'instrument en repos. Les commissaires de l'Académie pensent que le *compteur* de M. Ricussec sera d'un bon service, s'il est exécuté par d'habiles horlogers, et qu'il peut être employé avec confiance dans toutes les observations, quelque soit leur objet.

Industrie française. — Sucre de betterave. — Extrait d'une lettre adressée au directeur de la Revue. — «Le bien de la France, la prospérité de notre belle et noble terre natale, est ce qui occupe sans cesse tous les esprits. Je cherche chez les libraires tout ce qui porte un caractère national; je recueille dans les cabinets de lecture tout ce que les journaux annoncent d'utile, et je suis assidûment les discussions des chambres, pour m'éclairer de toutes les lumières qui scintillent souvent sur les grands intérêts qui s'y traitent avec plus ou moins de mérite et de chaleur. J'attendais avec une extrême impatience la discussion de la loi sur les douanes, parce que je prévoyais que le *sucre* serait avec raison le grand cheval de bataille contre lequel viendraient se rompre les plus fortes lances. Tout ce que j'ai pu y voir de très-évident, c'est que la France consomme *cent millions* de livres de sucre; que nos colonies en ont produit, en 1821, *quarante quatre millions* de kilogrammes, et que le surplus a dû être tiré de l'étranger. Cette consommation atteste que celle de l'Europe entière doit passer 600 millions de livres de sucre par an, et qu'en y ajoutant la valeur des rhums, faits avec les mélasses de ces mêmes sucres, il résulte que le nouveau-monde prélève pour ce seul objet, un impôt annuel d'environ *six cents millions* de francs sur la vieille Europe. Las de ne pas entendre dans cette discussion solennelle un seul mot de la plus riche

découverte du siècle, la fabrication du sucre européen, j'ouvre la 8e livraison des *Annales européennes* (1); et j'y trouve un travail complet, qui démontre avec une évidence mathématique, 1° que le sucre des espèces de betteraves indiquées, se fait aujourd'hui avec la même facilité que le pain; 2° que ce sucre s'obtient également, d'une qualité supérieure à celle des plus beaux sucres d'Amérique; 3° que la France pourrait non-seulement en fabriquer pour toute sa consommation, mais encore en vendre pour peut-être plus de *cent millions* à ses voisins; 4° que ce serait le moyen d'employer d'une manière heureuse, plus d'un million d'individus pauvres; de faire produire des récoltes à plusieurs millions d'arpens de terre, laissés en jachères; d'engraisser annuellement cent mille bœufs de plus; enfin de réaliser de nouveaux trésors en faveur de la France, et de généraliser davantage l'aisance dans tout le corps de la nation. — Il me resterait beaucoup à dire sur ce riche sujet, ainsi que sur bien d'autres du même genre; mais si vous avez la bonté d'admettre cette lettre dans votre journal, je me ferai un devoir d'y donner une suite.»

— Économie. — *Huile extraite de la pistache de terre* ou *arachide* (*Arachis hypogœa*). — Cette huile forme, avec la lessive des Savonniers, un savon très-blanc, plus consistant, à doses égales, que le savon d'huile d'olive : ce savon d'arachide blanchit très-bien, et plus économiquement que ceux qui servent au même usage. L'huile d'arachide peut remplacer celle d'olive, et ne coûtera, dit-on, que 1 fr. le kilogramme, rendue en France. Elle brûle avec une flamme très-pure et très-belle, même sans être épurée. Quoiqu'elle ne déplaise point au goût, elle conserve une arrière-saveur de fèves de marais à laquelle on n'est point accoutumé. Dans les contrées de l'Amérique où l'on extrait cette huile, on l'emploie habituellement pour les salades et pour les usages de la cuisine. Les bonnes qualités de la plante ne se bornent pas à fournir de l'huile; le marc devient, après l'expression, une substance très-alimentaire. La tige, encore verte, est un excellent fourrage pour les bestiaux, et les engraisse beaucoup, etc. L'arachide est actuellement cultivée en France dans les départemens des Landes, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Var. (Extrait du *Journal de Pharmacie*, Nos 5 et 6.)

— *Voyage scientifique*. — M. Leschenault-de-Latour, naturaliste du Roi, à Pondichery, depuis la reprise de possession en 1816, est de retour à Paris. Il a visité successivement la péninsule de l'Inde, une partie du Bengale et l'île de Ceylan. Les fruits de ses recherches sont aussi

(1) Place Royale, n° 22.

intéressans pour le progrès des sciences naturelles que pour le perfectionnement de nos cultures coloniales. En 1807, il adressa au jardin du Roi, à Paris, une collection zoologique regardée comme une des plus belles qui y eussent encore été reçues. Plus tard, il a fait parvenir de beaux herbiers et un grand nombre d'espèces de graines. C'est à ses soins que l'on doit plusieurs des animaux vivans qui sont à la ménagerie royale, entre autres, un jeune éléphant d'Asie, le chakal de l'Inde, et plusieurs espèces de tortues marines et terrestres. Chaque envoi a toujours été accompagné de catalogues raisonnés, et de mémoires rédigés avec un soin très-remarquable. M. Leschenault a apporté avec lui une collection considérable, dans les trois règnes de la nature, qui est en route pour Paris. Ce naturaliste a enrichi nos cultures coloniales d'un grand nombre de plantes utiles, parmi lesquelles nous citerons l'*herbe de Guinée* qu'il a introduite à Pondichéry. Cette plante est d'autant plus précieuse, que la côte de Coromandel ne possédait aucun bon fourrage. Nous avons déjà parlé (Tom. XIII, p. 459), des acquisitions précieuses que l'île de Bourbon doit à M. Leschenault.

— Le *Zodiaque de Dendéra* ne cesse pas d'attirer une foule de curieux au Musée, où il est provisoirement déposé; il le sera bientôt définitivement à la Bibliothèque du Roi, d'après une décision ministérielle. Les savans ne montrent pas moins de zèle à l'étudier que le public à le visiter : c'est le sujet à la mode dans toutes les compagnies savantes, et les érudits de tous les ordres s'empressent d'en dire leur avis. On trouve dans l'*Algemeine litteratur Zeitung* de Halle, une dissertation de M. Sickler; à Paris, M. l'abbé Halma publie trois mémoires à la fois; M. Biot lit à l'Académie des Sciences, et communique à l'Académie des Inscriptions, un travail très-étendu sur le même monument. Un mémoire de M. Fourier va paraître avec la nouvelle livraison de l'édition originale de la Description de l'Égypte; enfin, MM. Saulnier et Lelorrain, qui ont importé le Zodiaque en France, en publient une nouvelle gravure. On pourra donc choisir parmi tant d'opinions, toutes très-savantes, mais toutes très différentes; et il faut espérer qu'avec le tems on parviendra à se fixer enfin sur un sujet qui nous semble encore environné de bien des difficultés; car la variété de sentimens de ces doctes explorateurs ne contribue pas très-directement à les applanir.

Antiquités. — On ne conserve plus l'espoir que la magnifique collection d'antiquités égyptiennes apportée à Paris par M. Tedenat-Durant, fils, soit acquise par le gouvernement. D'après les instances et l'avis de plusieurs savans et amateurs de ce genre de monumens, M. Tedenat s'est décidé à en faire, en détail, une vente publique qui aura lieu, à Paris,

dans quelques mois. Le catalogue, rédigé par M. J. L. Dubois, sera publié incessamment; en l'annonçant, nous donnerons un aperçu de cette collection unique, quelques détails sur les rares manuscrits en papyrus qui s'y trouvent, et nous ferons connaître l'époque de la vente.

Théâtres. — *Second théâtre français.* — *M. Tourniquet*, comédie en trois actes et en prose; par M. *** (8 juillet). — Une intrigue de coulisse mêlée avec une aventure romanesque, compose le fond de la pièce nouvelle dont le public a fait justice dès le second acte. Le titre, le sujet et le style de cette prétendue comédie lui donnent beaucoup de ressemblance avec les pièces de nos petits théâtres : mais elle a de moins cette gaîté bouffonne qui seule aurait pu faire supporter les plaisanteries hasardées et les gravelures sans esprit que M. Tourniquet et ses amis n'ont cessé de débiter, tant qu'on a bien voulu les écouter.

— *Académie royale de musique.* — *Florestan ou le Conseil des dix*, opéra en trois actes : poème de M. Delrieu, musique de M. Garcia. (26 juin). Florestan, chevalier français et amiral de Venise, débarque dans cette ville après avoir battu les Turcs. Octavie, noble et riche vénitienne dont il avait été éloigné depuis cinq années, a préparé une fête pour célébrer le retour du jeune guerrier. Florestan refuse un hommage que le peuple veut décerner au vainqueur; mais sa modestie ne peut le mettre à l'abri des effets de la haine d'un des inquisiteurs d'état, jaloux de sa gloire et de son bonheur. Pesari (c'est le nom de cet inquisiteur) aime Octavie, et veut faire expier à Florestan les rigueurs de la reine vénitienne à son égard. Les sbires du conseil des *dix* viennent, au milieu de la fête, s'emparer de l'amiral français; il est jeté dans un cachot et condamné à mort, malgré l'intérêt que lui porte le président du conseil et du sénat. Pesari charge un Maure (Noureddin) de poignarder le prisonnier : mais Noureddin, frappé d'étonnement en voyant sa noble contenance, découvre à sa victime une secrète issue par laquelle ils s'échappent tous les deux. Bientôt, les Vénitiens prennent le parti de leur libérateur, et Florestan obtient le triomphe qu'il avait d'abord refusé. Telle est l'intrigue de l'opéra de M. Delrieu. Cette pièce n'est autre que le *Marini* du même auteur, représenté il y a quelques années. Le style manque de noblesse, d'énergie, et même de rhythme. Au reste, on assure que les compositeurs italiens préfèrent un poème un peu décoloré à une composition par trop énergique. Quoi qu'il en soit, M. Garcia n'a pas été très heureux. A l'exception d'un air du premier acte, et d'un duo du second, on ne peut trouver dans sa musique un seul motif à retenir. La décoration du troisième acte est supérieurement exécutée.

L. G.

Publications prochaines. — *Sur les fonctions du cerveau*, et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchans, les talens, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux, par la configuration de leur cerveau et de leur tête; par F. J. Gall. Six volumes in-8° de 400 à 500 pages chacun. — *Conditions de la souscription* : les deux premiers volumes de cette édition paraîtront à la fin d'août 1822, et les autres séparément, tous les deux mois. Le prix de chaque volume sera de 6 fr. pour les personnes qui souscriront avant le 31 août de cette année pour Paris, et avant le 30 septembre pour les départemens. Passé cette époque, le prix sera de 7 fr. On paiera un fr. 50 c. pour le port franc de chaque volume, pour la France, et 5 fr. pour l'étranger. Il y aura un petit nombre d'exemplaires en papier vélin, dont le prix sera le double. On souscrit à Paris, chez l'auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n° 50; *Boucher*, père, éditeur, rue des Bons-Enfans; et *Bessange*, père, rue de Richelieu, n° 60.

— La *Société de traduction* doit publier incessamment par souscription, chez Collin de Plancy, éditeur, rue Montmartre, n° 23; 1° *Constitutions de la Turquie*, extraites des écrivains turcs et arabes (un volume in-8°. Prix : 6 francs.) 2° *Principes des lois pénales*, traduites de l'anglais de lord Eden, par M. Hipp. Legrand, avec des considérations préliminaires, par M. Dupin aîné, avocat (un volume in-8°. Prix : 5 fr.) 3° *Les mille et une nuits*, contes arabes, publiés par Galland, avec les continuations, et plusieurs contes nouveaux traduits pour la première fois, d'après le texte arabe imprimé à Calcutta. Nouvelle édition revue et corrigée, avec des notes; par Édouard Gauttier, orné de dix-huit gravures. Six volumes in-8°, qui paraîtront de mois en mois, à partir de la fin de juillet. Prix, 6 fr. le volume.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUARANTE-TROISIÈME CAHIER.

JUILLET 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur l'École militaire de Westpoint. *Klinckowstroem.* pag. 5
2. Notice sur l'état des Nègres affranchis. *C. Coquerel.* 11
3. Notice nécrologique sur Cadet-Gassicourt. *M. A. Jullien*, de Paris. 25

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Bulletin de la société d'encouragement. *Le Normand.* 36
5. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, par Christian. *Id.* 38
6. La Suisse, par M. Depping. *L*. D*.* 47
7. Voyage en Suisse, par L. Simond. *A. Taillandier.* 55
8. Le Hérault de la paix (ouvrage anglais). *Ferry.* 64
9. Choix de rapports et opinions (second article). *P. A.* 71
10. L'Europe et l'Amérique, par de Pradt. *J. Guadet.* 95
11. Julia Severa, par Simonde de Sismondi. *De Ségur.* 102
12. Manuel du libraire, par Brunet. *Mahul.* 110

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 84 ouvrages, français et étrangers. 122

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Nouvelle-Orléans. 181

Asie. — Empire Birman. 182

Afrique. — Abyssinie. *ibid.*

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Pays-Bas. — France. Paris. 188

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE *sur un premier essai fait en Espagne pour acclimater et réduire à l'état de domesticité les* VIGOGNES, *les* ALPACOS *et les* LAMAS, *et sur la laine de ces animaux.*

Au commencement de ce siècle, et à la sollicitation du gouvernement français d'alors, le roi Charles IV ordonna aux vice-rois de Lima et de Buénos-Ayres, de rassembler plusieurs individus mâles et femelles de *vigognes*, de *lamas* et d'*alpacos*, et de les envoyer en Europe. On ne se proposait pas seulement de satisfaire à la demande du gouvernement français, on voulait aussi tenter d'acclimater ces animaux en Espagne.

Le troupeau, rassemblé par les ordres du vice-roi de Buénos-Ayres, fut transporté sur des charriots: il périt

tout entier dans le trajet, depuis les Andes du Tucuman jusqu'au lieu où il devait être embarqué. Le vice-roi de Lima réussit mieux, parce qu'il s'y prit différemment. Pour trouver et pour transporter les animaux qu'on lui demandait, il choisit un capitaine des milices du pays, homme intelligent, et qui s'acquitta de cette commission avec succès. Il employa des pâtres pris parmi ceux qui conduisent dans les Andes, les troupeaux de lamas et d'alpacos; il jugea que sa petite colonie ne pourrait se passer de ces hommes habitués à la gouverner. Il transporta son troupeau par mer, depuis Callao jusqu'à la Conception; et de là voyageant à petites journées, et de pâturage en pâturage, tous ces animaux arrivèrent à Buénos-Ayres, terme d'une route de cinq cents lieues.

Les événemens de la guerre, et la prise de Buénos-Ayres par les Anglais, retardèrent le départ pour l'Europe; mais lorsque la paix fut rétablie entre la France et l'Angleterre, D. François de Saavedra, ministre de la junte *centrale* de Séville, qui gouvernait le royaume pendant l'occupation française, ordonna que le troupeau fût embarqué pour Cadix, et me chargea de le recevoir, conjointement avec D. Simon de Tojas-Clemente, professeur d'histoire naturelle au jardin d'acclimatation de Séville.

La frégate qui portait la colonie fut attaquée, et il fallut combattre. Les animaux en souffrirent beaucoup; car, durant le combat, une partie de leurs provisions fut jetée à la mer. On les nourrissait de pommes-de-terre, d'épis de maïs, de foin et de son. Tant que l'on eut des pommes-de-terre, tout se maintint en bon état; mais, dès que cet aliment vint à manquer, les maladies survinrent, et les pertes se multiplièrent. De trente-six animaux qu'on avait embarqués, onze seulement furent débarqués à Cadix, dont deux étaient très-malades, et moururent quelques jours après.

On reçut donc seulement neuf individus au jardin de San-Lucar, savoir : une femelle de lama, pleine par croisement avec un alpaco; deux vigognes femelles, dont une pleine, aussi par croisement avec l'alpaco ; trois femelles métives, provenues d'un alpaco et d'une vigogne (on leur donna le nom d'alpa-vigogne) ; enfin, trois alpacos mâles.

Il n'arriva donc au jardin de San-Lucar aucun mâle de lama, ni de vigogne, ni aucune femelle d'alpaco, et l'on n'eut pas le moyen de continuer les expériences déjà commencées à Buénos-Ayres, sur le croisement des trois espèces, dans l'état de domesticité.

L'essai dont nous venons de rappeler les circonstances, fait connaître : 1° qu'il est possible d'amener les vigognes à l'état d'animaux domestiques, but spécial de l'entreprise ; 2° que, pour apprivoiser ces animaux dans leur pays natal, il faudrait en prendre de très-jeunes dans les chasses que l'on fait pour la capture des grands, et les faire allaiter par des femelles d'alpacos; 3° quelle est la manière de les conduire de Lima et du Chili jusqu'à Buénos-Ayres ; (on pourrait aussi les amener sur le golfe du Mexique (1) dans un port d'où ils seraient embarqués pour l'Espagne) ; 4° quels sont les alimens les plus propres à les entretenir en bonne santé sur mer, et que les pâturages leur fournissent une nourriture suffisante dans leurs voyages par terre ; 5° que la race des vigognes peut être croisée, dans l'état de domesticité, avec celle des alpacos, et celle-ci avec les lamas ; 6° que la laine des vigognes croisées avec les alpacos, ou alpa-vigognes, est très-abondante et d'une qualité supérieure. Ces croisemens pourront être variés à

(1) Ce conseil ne serait peut être pas sans danger. On aurait à craindre que les vigognes ne souffrissent de la chaleur du climat, dans ces ports trop rapprochés de l'équateur. (N. d. R)

volonté, si, comme le capitaine conducteur l'affirme, les métis provenus de ces croisemens sont féconds : chose assez probable, puisque ces races ne sont que des variétés d'une espèce appartenante au genre *chameau*, selon plusieurs naturalistes.

OBSERVATIONS.

Les vigognes sont répandues sur toute la chaîne des Andes, les plus hautes montagnes de l'Amérique. On les trouve principalement dans le voisinage des neiges éternelles qui couvrent le sommet de quelques-unes de ces montagnes. Ces animaux sont encore dans l'état sauvage. On leur fait la chasse pour leur toison, et il faut en tuer environ 80,000 pour recueillir les cinq cents quintaux de laine que l'on fait passer annuellement en Europe. Une aussi grande destruction ne produit point de diminution sensible : les chasses sont aussi productives aujourd'hui qu'elles l'étaient dans les premiers tems.

Les vigognes sont faciles à prendre. On tend, dans plusieurs passages étroits vers lesquels on les chasse, des filets de trois à quatre pieds de hauteur, garnis de morceaux d'étoffe de couleur éclatante. Ces animaux se laissent tuer plutôt que d'essayer de franchir cette faible barrière, tant leur timidité est excessive.

La laine de vigogne est de la même qualité, dans quelque partie des Andes qu'on l'ait recueillie ; mais elle acquiert plus de blancheur à mesure que l'on s'approche du pôle austral (1). Quant à la laine d'alpaco, elle varie beaucoup

(1) Cette observation coïncide avec celle qu'on a déjà faite, relativement à la chèvre-cachemire et au chameau à deux bosses de la Bucharie. Il paraît certain que les températures froides favorisent la reproduction du duvet, en augmentent la blancheur, et contribuent à la santé de ces animaux. (*Note de M.* Jaubert.)

dans les diverses contrées de l'Amérique méridionale; celle qu'on envoie de Buénos-Ayres n'est vendue que quatre réaux (un franc), sur le marché de Cadix; au lieu que celle qu'on tire de Lima coûte vingt fois autant.

Des trois alpacos mâles reçus au Jardin de San-Lucar, un seul était de l'espèce à laine fine. Il venait de la province de Jonca-Velica, où cette espèce est très-répandue, suivant le capitaine conducteur. On peut appliquer aux alpacos de l'Amérique méridionale, l'observation faite sur la toison des moutons en Europe : on sait qu'elle passe par tous les degrés de finesse et de valeur, depuis la laine la plus grossière jusqu'à celle des mérinos *transhumans*; mais qu'elle ne varie point dans les cantons où, de tems immémorial, les troupeaux ont été conservés sans mélange et sans croisement de races.

La laine des alpa-vigognes provenus de cet essai, est aussi fine que celle des vigognes, et l'emporte sur elle par sa longueur ; car celle des vigognes est si courte qu'on ne la file que difficilement, qu'on ne l'emploie ordinairement qu'à la trame, et que, pour la chaîne, on a recours à la laine de mérinos. Une autre observation très-importante, c'est que la toison des alpa-vigognes est au moins six fois plus abondante que celle des vigognes. Cette nouvelle sorte de laine peut suppléer au poil de castor pour la fabrication des chapeaux; j'en ai fait moi-même l'expérience. Un chapeau que l'on me fit à San-Lucar avec cette laine, s'est trouvé d'une excellente qualité.

On n'a pu faire aucune observation sur le métis de lama, parce que la seule femelle de cette race que l'on eût à San-Lucar, mourut avec tous les symptômes de la rage, avant de mettre bas. Le fœtus, dont on fit l'extraction, était mort aussi. Un des alpacos périt quelques jours après de la même maladie avec les mêmes symptômes. Ces faits ne doivent

pas être négligés par ceux qui voudront continuer ces essais, ou en faire d'autres sur ces animaux (1).

Si l'on considère que Buénos-Ayres est à 34° 35' de latitude sud, et San-Lucar de Barrameda, à 37° 18' de latitude nord, et au niveau de la mer, on concluera sans peine que, plus les vigognes s'approcheront du pôle, plus elles retrouveront ce qui caractérise leur pays natal, et que par conséquent toute l'Europe peut jouir des avantages de cette acclimatation, au moins jusqu'au 60me degré de latitude (2); car on sait qu'à hauteur et latitude égales, la température est plus élevée dans l'hémisphère austral que dans celui qui lui est opposé.

La chair des alpacos et des vigognes sert à la nourriture des Péruviens : on dit qu'elle est saine et d'une saveur agréable.

---

(1) Il est probable que ces maladies furent causées par la chaleur. Le lieu n'était pas bien choisi pour ces essais : on eût pu trouver des positions beaucoup plus convenables dans les montagnes de Léon ou de Grenade. Des animaux descendus des hauteurs des Andes, ne pouvaient être placés plus désavantageusement que dans un port de mer. Si on voulait les acclimater en France, on ne tomberait certainement pas dans cette grave erreur; les nouveaux débarqués seraient envoyés, au moins durant l'été, dans les montagnes dont les départemens méridionaux ne manquent point. Aux approches de l'hiver, on pourrait les amener dans les plaines; peut-être faudrait-il les faire *transhumer* (ou voyager des plaines aux montagnes), comme les mérinos d'Espagne et les troupeaux de moutons des Hautes-Alpes. — Vers le sommet des Andes, lieu natal des vigognes, la température est constamment assez basse, et varie peu. En Europe, la variation de température (ou la distance entre les températures extrêmes) va croissant à mesure qu'on s'élève en latitude. Vers le milieu de la France, elle est à peu près de 30° R; près du cercle polaire, elle passe 70° R. Ces observations ne doivent pas être négligées, lorsqu'il s'agit d'accoutumer au climat de l'Europe, des animaux qui paraissent craindre également le froid et la chaleur. (N. d. R.)

(1) *Voy.* la note ci-dessus.

D'après l'épreuve dont je viens de rendre compte, et qui mériterait d'être répétée plus en grand, je suis convaincu que l'acquisition de la vigogne, comme animal domestique, serait une des conquêtes les plus intéressantes que l'industrie eût faites sur les animaux. Je me suis borné à un exposé simple et véridique de ce que j'ai vu, sans répéter rien de ce que D. Ulloa, Buffon et d'autres naturalistes ont écrit sur ce sujet. *Francisco* DE THERAN (1).

NOTICE *sur une nouvelle Édition des* LETTRES DE M. DE VOLTAIRE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, *revue et augmentée (par lui-même), avec une Esquisse de la tragédie d'*IRÈNE (2).

L'OPUSCULE dont il s'agit ici, est celui que l'on connaît sous le titre de *Lettre de M. de Voltaire à l'Académie française, lue dans cette Académie, à la solennité de la Saint-Louis, le* 25 *auguste.* (*Genève*, 1776; *in*-8° *de* 38 *p.*)

La nouvelle édition n'a pas eu d'exécution; c'est un projet laissé par Voltaire, et que le plus heureux hasard vient de faire tomber dans mes mains.

---

(1) L'auteur du Mémoire qu'on vient de lire, fut intendant de la province de San-Lucar de Barrameda, sous le règne de Charles IV. Il fit, dans ce pays, tout le bien qu'on peut attendre d'un administrateur éclairé; il y fonda un grand nombre d'établissemens utiles, auxquels il consacrait la totalité de son traitement. Durant l'occupation française, il crut devoir continuer à servir son pays, et toujours avec le même désintéressement, jusqu'en 1813, époque à laquelle il vint en France. Son âge mûr et sa fortune furent employés pour sa patrie; il achève sa carrière loin de cette patrie, dans les souffrances et dans la pauvreté!

J. A. LLORENTE.

(2) In-8° de 41 pages, dont trois *manuscrites* et de la main de Voltaire.

Voltaire avait plus de quatre-vingt-deux ans en 1776 ; il eut le courage de dénoncer à l'Académie le projet de la traduction française du théâtre de Shakespeare, publiée par Le Tourneur. Sa lettre, en deux parties, fit une vive sensation. D'Alembert, qui en fit lecture à l'Académie, y trouvait des détails trop licencieux ; et il invita l'illustre auteur à les adoucir. Le but de Voltaire ayant été de dégoûter les Français des monstruosités qu'offre trop souvent le théâtre du dramatiste anglais, loin de se rendre aux désirs de d'Alembert, il projeta une seconde lettre plus intéressante que la première : mais il paraît s'être contenté d'ajouter de sa main un nouveau morceau de Shakespeare à ceux qu'il avait cités ; d'insérer dans le corps de la lettre quelques nouveaux détails qui fortifient ses argumens, et de corriger plusieurs passages. Tel est l'état dans lequel il laissa un exemplaire de sa lettre. Elle était divisée en deux parties ; le goût exquis que Voltaire conserva jusqu'à la fin de sa longue carrière, lui fit sentir qu'il valait mieux partager son travail en deux lettres. C'est ce qui a probablement occasionné le nouveau titre qu'il donna à son opuscule. Les corrections et augmentations sont de sa main, à l'exception du fragment traduit de la tragédie du grand Shakespeare, intitulée *Troïlus ;* il est écrit en grande partie de la main de Wagnière, secrétaire de Voltaire. L'*esquisse de la tragédie d'Irène* ne s'est point trouvée à la suite de la lettre.

Les amateurs verront sans doute avec intérêt ces corrections et additions que ne présente aucune des nouvelles éditions de Voltaire ; je vais les donner, en les appliquant à l'édition in-8° de Beaumarchais, T. 49.

P. 312, ligne 6, après ces mots : c'est un savetier qui propose à un sénateur de le *ressemeler* : ajoutez en note le texte de *la feuille A*.

P. 327, *à la fin de la première partie*, après ces mots : ni comme un singe ; ajoutez le texte de *la feuille B.*

P. 328, seconde partie, lisez *seconde lettre.*

P. 329, dans l'avant-dernière ligne, au lieu des mots : du bon goût, lisez *du goût.*

P. 331, ligne 25, réussirent ; lisez *ont réussi.*

P. 332, ligne 1re, comment en Angleterre, lisez *comment il se peut faire qu'en Angleterre.*

Ibid. ligne 4, peuvent encore supporter : lisez *supporient.*

P. 333, ligne 4, notre musique instrumentale : effacez le dernier *mot.*

P. 334, mettez la note dans le texte, avant le dernier alinéa; et ajoutez à cette note, devenue partie intégrante du texte : *je crains*, *Messieurs*, *de lasser* et le texte de la *feuille C.*

Texte de la feuille A.

« Depuis la publication de ces lettres à l'Académie, une dame anglaise ne pouvant souffrir que tant de turpitudes fussent révélées en France, a écrit, comme on le verra, un livre entier pour justifier ces infamies (1). Elle accuse le premier des Français qui cultiva la langue anglaise dans Paris, de ne pas savoir cette langue. Elle n'ose, à la vérité, prétendre qu'il ait mal traduit aucune de ces inconcevables sottises déférées à l'Académie française ; elle lui reproche de n'avoir pas donné au mot de *course* le même sens qu'elle lui donne, et d'avoir mis au propre le mot *carve* qu'elle met au figuré. Je suis persuadé, Madame, que cet académicien a pénétré le vrai sens, c'est-à-dire, le sens barbare d'un

(1) Voyez l'apologie de Shakespeare, en réponse à la critique de M. de Voltaire, traduite de l'anglais de Mme de Montagu, par Le Tourneur. *Londres et Paris*, 1776, *in*-8°. Voltaire a réfuté cet ouvrage d'une manière assez détaillée dans sa *Lettre à l'Académie française*, en tête de la tragédie d'*Irène*, 1778, in-8°. (B.)

comédien du seizième siècle, homme sans éducation, sans lettres, qui enchérit encore sur la barbarie de son tems, et qui certainement n'écrivait pas comme Adisson et Pope. Mais, qu'importe ? Que gagnerez-vous, en disant que du tems d'Elisabeth, *course* ne signifiait pas course ? Cela prouvera-t-il que des farces monstrueuses (comme on les a si bien nommées) doivent être jouées à Paris et à Versailles, au lieu de nos chefs-d'œuvres immortels, comme l'a osé prétendre M. Le Tourneur. »

Texte de la feuille B.

« Mais de vous regarder comme mes juges. »

« On a mis dans un journal, qu'il y avait des bouffonneries dans cette lettre. Certes, il ne s'y trouve d'autres bouffonneries que celles de ce Shakespeare, que l'académicien est obligé de rapporter. Nous ne sommes pas assez grossiers en France pour bouffonner avec les premières personnes de l'État qui composent l'Académie ».

Texte de la feuille C.

« Je crains, Messieurs, de lasser votre patience. Je finis par ce trait. Il y a une tragédie de ce grand Shakespeare, intitulée *Troïlus*, ou *la guerre de Troie*. Troïlus, fils de Priam, commence la pièce par avouer à Pindare qu'il ne peut aller à la guerre, parce qu'il est amoureux comme un fou de Cresside. Que tous ceux qui ne sont point amoureux, dit-il, se battent tant qu'ils voudront ; pour moi, je suis plus faible qu'une larme de femme, plus doux qu'un mouton, plus enfant et plus sot que l'ignorance elle-même, moins vaillant qu'une pucelle pendant la nuit, et plus simple qu'un enfant qui ne sait rien faire..... Ses yeux, ses cheveux, ses joues, sa démarche, sa voix, sa main.... ah sa main ! en comparaison de sa main, toutes les mains blanches sont de l'encre ; quand on la touche, le duvet

d'un cigne paraît rude, et les autres mains semblent des mains de laboureurs. »

» Telle est l'exposition de la guerre de Troye. On ne laisse pas de se battre. Tersite voit Pâris qui défie Ménélas. Voilà, dit-il, le cocu et le cocufiant qui vont être en besogne ; allons, taureau, allons, dogue, allons, mon petit moineau, petit Pâris ! ma foi, le taureau a le dessus. O quelles cornes ! quelles cornes ! »

« Tersite est interrompu dans ses exclamations par un bâtard de Priam, qui lui dit : tourne-toi, esclave.

TERSITE.

Qui es-tu ?

LE BATARD DE PRIAM.

Un bâtard de Priam.

TERSITE.

Je suis un bâtard aussi : j'aime les bâtards ; on m'a engendré bâtard, on m'a élevé bâtard. Je suis bâtard en esprit, en valeur, en toute chose illégitime. Un ours ne va point mordre un autre ours ; et pourquoi un bâtard en mordrait-il un autre ? Prends garde à toi ; la querelle pourrait être dangereuse pour nous deux ; quand un fils de P.... rencontre un autre fils de P...., et combat pour une P...., tous deux hasardent beaucoup. Adieu, bâtard.

LE BATARD.

Que le diable t'emporte, poltron !

« Les deux bâtards s'en vont en bonne amitié. Hector entre à leur place, désarmé. Achille arrive dans l'instant avec ses Mirmidons ; il leur recommande de faire un cercle autour d'Hector. Allons, dit-il, compagnons, frappez, voilà l'homme que je cherche. Ilion va tomber, Troye va couler à fond, car Troye perd son cœur, ses nerfs et ses os. Allons, Mirmidons, criez à tue tête : Achille a tué le grand Hector. »

« Tout le reste de la pièce est entièrement dans ce goût c'est Sophocle tout pur. »

On pourra comparer ce morceau avec la traduction de Le Tourneur, revue par M. Guizot. *Voy.* le Tome v de l'édition publiée par M. Ladvocat, pag. 528 et 529.

La découverte des additions faites par Voltaire à ce qu'il appelait son *factum* contre Gilles Shakespeare et contre Pierrot Le Tourneur, ne pouvait avoir lieu dans un moment plus favorable que celui-ci, où l'on enrichit la littérature française de deux nouvelles éditions de la traduction de Shakespeare par Le Tourneur. Je conseille à nos jeunes littérateurs de lire et de relire le *factum* de Voltaire.

BARBIER.

LETTRE *à M. le Rédacteur de la Revue Encyclopédique, relative au* ZODIAQUE DE DENDÉRA.

Paris, 25 juillet 1822.

MONSIEUR,

Quelques journaux ont fait connaître au public le précis d'un Mémoire sur le Zodiaque de Dendéra, lu par M. Biot à l'Académie royale des sciences, le 15 et le 22 de ce mois, et communiqué le 19 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce savant géomètre s'étant appliqué à découvrir quelle était la projection de ce zodiaque, au moyen de la reconnaissance de quelques étoiles principales, en a conclu que le monument se rapportait à l'année 716 avant J.-C.

Ainsi, voilà une nouvelle opinion sur l'époque présumée, à laquelle appartient un tableau astronomique qui, depuis vingt ans, a été successivement l'occasion et le sujet d'une foule de systèmes, et tous contradictoires, parce que ceux qui ont voulu l'expliquer, et ont prétendu en tirer des conséquences rigoureuses, étaient plus ou moins bien préparés,

par le genre et la direction de leurs études, à tenter cette difficile entreprise.

Il ne suffit pas, en effet, de posséder à fond la savante théorie de l'astronomie moderne, il faut encore une connaissance exacte de cette science telle que les Égyptiens eux-mêmes l'avaient conçue, avec toutes ses erreurs et dans toute sa simplicité. S'il ne se pénètre point de cette idée, que l'astronomie égyptienne était essentiellement mêlée avec la religion, et même avec cette fausse science, qui prétend lire dans l'état présent du ciel l'état futur du monde et des individus, le courageux explorateur du monument de Dendéra se trouve sur un terrain dangereux ; il s'expose à prendre un objet de culte pour un signe astronomique, et à considérer une représentation purement symbolique, comme l'image d'un objet réel.

Un second écueil, et celui contre lequel sont aussi venues échouer la plupart des explications des zodiaques égyptiens, est la difficulté de discerner, sur ces tableaux antiques, les images qui représentent véritablement, soit au propre, soit au figuré, les corps ou les *signes célestes*, d'avec les images qui appartiennent seulement au système d'*écriture* égyptienne, et qui ne paraissent sur les zodiaques que comme de simples signes d'*idées*, avec lesquelles leurs formes n'ont souvent aucune espèce de rapport.

Cette distinction exige une très-longue habitude des monumens égyptiens ; et l'on peut dire que jusques ici peu d'archéologues en ont senti l'extrême importance. La plupart ont confondu, sous le nom d'*hiéroglyphes*, et les hiéroglyphes proprement dits, c'est-à-dire, les élémens figurés de l'écriture égyptienne, et les images des dieux, des hommes, et des animaux sacrés, qu'accompagnent toujours des inscriptions purement hiéroglyphiques. Aussi, a-t-on vu, par exemple, que de très-longs ouvrages, dans lesquels on pré-

tendait *expliquer les hiéroglyphes*, ne faisaient pas même mention d'un seul signe de cette espèce.

S'il était donc arrivé que les considérations que nous venons d'exposer, n'eussent point occupé, dans le Mémoire de M. Biot, toute la place qu'elles devaient naturellement y tenir, il ne serait pas étonnant que ses bases n'eussent point toute la certitude nécessaire.

Sans entrer dans l'examen de ses procédés et de ses résultats géométriques, parce que j'ai toujours cru qu'on ne devait parler que de ce que l'on connaît bien, je ne m'occuperai ici que de ces mêmes bases toutes matérielles, celles que M. Biot a tirées du monument même.

Les élémens de son travail consistent dans la détermination de quatre étoiles principales, dont trois primaires, *Fomalhaut*, *Antarès*, *Arcturus*, et enfin la seconde étoile de Pégase, dite *Sheat*.

Si le lecteur a sous les yeux le dessin lithographié du Zodiaque, publié par MM. Saulnier et Lelorrain, et qu'il place directement devant lui le signe des Poissons, il verra, à droite de ce signe, une figure d'homme, debout, un sceptre à la main, et ayant sur sa tête *une étoile* : c'est celle que M. Biot nomme *Sheat*.

Directement au-dessous des pieds de la même figure, on voit une autre étoile mêlée aussi à de petits signes hiéroglyphiques : c'est *Fomalhaut*, d'après le même savant.

Entre le Scorpion et un des bassins de la Balance, est une figure monstrueuse, à tête humaine, à pieds d'hippopotame et à longue queue, avançant ses bras, et tenant dans une de ses mains un objet que M. Biot a cru reconnaître pour une étoile : il la nomme *Antarès*.

Enfin, entre le second bassin de la Balance et la figure de la Vierge, un personnage à tête de bœuf, a, devant sa face, une étoile que M. Biot a nommée *Arcturus*.

C'est uniquement le degré d'exactitude qui se trouve dans l'application de ces noms, que je me propose d'examiner ; la longue étude que j'ai faite des monumens de l'ancienne Égypte, semble me le permettre.

En considérant attentivement l'ensemble du Zodiaque, on y observe un grand nombre d'images d'hommes ou d'animaux de formes variées, et qui, presque toutes, sont *surmontées* ou *précédées* d'un petit groupe de signes hiéroglyphiques, disposés ou sur une même ligne, ou les uns au-dessus des autres ; ces groupes comprennent tous une étoile. Ils sont au nombre de trente-huit au moins, dont cinq tiennent à des figures intra-zodiacales, et les trente-trois autres aux images d'hommes ou d'animaux dont les pieds s'appuient sur la circonférence du grand disque qui renferme le zodiaque.

L'analogie de *position* de toutes ces étoiles dans ces groupes hiéroglyphiques, établit nécessairement entre elles une analogie d'*expression ;* et si quatre de ces *étoiles* sont réellement la représentation d'*Arcturus*, *Antarès*, *Fomalhaut* et *Sheat*, il faut aussi que les trente-quatre autres soient également la représentation d'autant d'étoiles principales existantes dans le ciel. De plus, si l'on pense avec M. Biot que les étoiles qu'il nomme *Arcturus*, *Antarès*, *Fomalhaut* et *Sheat* sont figurées sur le zodiaque dans des positions à peu près semblables à celles qu'elles occupent dans le ciel, il faudra convenir aussi que les trente-quatre autres étoiles sont également sculptées à leur place réelle.

Il ne resterait donc plus qu'à les reconnaître sur une carte céleste, par leur position et les distances relatives où elles se montrent sur le monument de Dendéra, et surtout à l'aide des données fournies par la place bien reconnue des quatre premières.

Mais une pareille opération, qui serait bien facile si l'état

des choses était tel qu'on le suppose, est tout-à-fait impossible, puisque trente-cinq de ces étoiles, y compris celle qu'on nommerait *Fomalhaut*, sont *symétriquement* rangée sur le monument, et forment un cercle dont le centre est le même que celui du monument entier. Or, il n'y a rien de semblable dans le ciel.

Dans ce cas, on est forcé de reconnaître, 1° que ces trente-cinq figures d'étoiles ne sauraient représenter, par elles-mêmes, des étoiles du ciel, et qu'elles n'en indiquent point la place; 2° et conséquemment encore, que les deux autres images d'étoiles, dénommées par M. Biot, ne représentent pas non plus *Arcturus* et *Sheat*, puisque ces deux dernières sont comprises dans des groupes hiéroglyphiques, comme les trente-cinq autres. Quant à *Antarès*, M. Biot paraît y avoir renoncé, en reconnaissant que la figure monstrueuse placée entre le Scorpion et un des bassins de la Balance, ne tient pas dans sa main une étoile; et, en effet, l'objet qu'elle y porte est un vase, comme on le reconnaît sur le monument même, sur le dessin lithographié, et aussi dans le zodiaque rectangulaire de Dendéra, où cette figure se voit à côté du Scorpion, tenant dans ses mains deux vases. Tous les dessins connus de ce second zodiaque sont d'accord sur ce fait.

Mais, puisque ces trente-huit figures d'étoiles, groupées avec des signes hiéroglyphiques, ne représentent pas réellement des corps célestes et n'en indiquent point la place relative, il nous reste à examiner quelles fonctions elles remplissent sur le monument de Dendéra.

Tous ceux de l'Égypte concourent à fournir une réponse satisfaisante à cet égard.

Nous avons reconnu que tout groupe hiéroglyphique, placé sur la tête ou à côté de l'image d'un dieu, d'un homme, d'un animal, etc., en exprime le nom propre,

ou tout au moins une qualification particulière et consacrée. Des exemples innombrables en font foi. Les courtes légendes hiéroglyphiques qui, sur le zodiaque de Dendéra, sont placées au-dessus ou à côté des trente-huit figures dont nous avons parlé, ne sont donc pas autre chose que leur nom propre. Ainsi, l'étoile qu'on voudrait reconnaître pour *Fomalhaut*, appartient au nom propre du Belier placé directement au-dessous, et dont les jambes touchent à la circonférence du disque; *Arcturus* fait partie du nom propre de la figure à tête de bœuf; et *Sheat*, de celui du personnage debout qui porte un sceptre. Les positions d'étoiles réelles qu'on voudrait déduire de ces étoiles figurées, n'ont donc aucun fondement, puisque ces étoiles figurées, font toutes partie de *noms propres* se rapportant à des représentations de personnages qui, seuls, pourraient tenir la véritable place des constellations, si l'on devait toutefois, ce que nous ne croyons pas, attacher une haute importance à la place relative que ces étoiles occupent, et la considérer comme fixant leur position absolue. Ces étoiles, nous le répétons, ne sont que des signes hiéroglyphiques qui concourent à former un nom propre.

Il est constant pour nous que toute inscription hiéroglyphique commence du côté où sont tournées les têtes des êtres animés, représentés parmi les caractères dont elles se composent. L'étoile des légendes de Dendéra est donc le *dernier* signe hiéroglyphe de chacune d'elles, et doit être considérée, non comme la représentation d'un astre, mais comme simple élément de l'écriture hiéroglyphique; c'est à-dire comme une sorte de *lettre*, et non pas comme une imitation d'objet. Il reste maintenant à dire pour quoi ces trente-huit légendes se terminent toutes par une étoile.

L'étude des trois systèmes d'écriture des anciens Égyptiens, que nous avons faite d'après une base certaine, l'a-

nalyse comparée des trois textes de l'inscription de Rosette, nous a fait reconnaître que la plupart des noms propres d'*individus* qui appartiennent à une même *espèce*, sont toujours précédés ou suivis du signe hiéroglyphique exprimant cette *espèce*. C'est ainsi que tous les noms de dieux et de déesses sont terminés par le caractère qui exprime l'idée *dieu* (1), et que les noms propres des mois sont précédés par le signe de l'idée *mois*.

Il nous semble donc évident que dans les trente-huit courtes légendes hiéroglyphiques qui tiennent à trente-huit des figures du zodiaque de Dendéra, l'étoile n'est simplement que le signe hiéroglyphique de l'*espèce* à laquelle appartiennent les *individus* qu'indiquent ces légendes ou noms propres.

Enfin, ces personnages doivent représenter des astres, des constellations ou des parties de constellation, et leur nom hiéroglyphique devait aussi naturellement comprendre le signe hiéroglyphique de l'*espèce*, c'est-à-dire une *étoile*, de la même manière que le nom propre de chaque divinité égyptienne contient le signe spécial *dieu*; et de la même manière encore que, dans la langue parlée, la syllabe SOU, contraction de *siou* qui signifie *étoile*, entrait dans la composition des noms propres d'étoiles ou d'astérismes, tels que SOUNHÔR, *l'étoile d'Horus* (Orion); SOUROT, *l'étoile de Vénus*, ou bien la *constellation de la grande ourse*, suivant un interprète arabe (2); SOUNOUHOR, *le grand chien*, ou bien *l'étoile de Canope*, etc.

Mais ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur l'application de ces divers noms. Nous nous sommes proposé d'examiner jusqu'à quel point M. Biot était fondé à donner à quelques-

---

(1) Tels sont les noms des divinités *Isis*, *Osiris*, *la Lune*, *Horus et Thoth*, *sur le Zodiaque lui-même*.

(2) Manuscrit Copte de la bibliothèque du Roi, fonds de Saint-Germain, supplément, n° XVII.

unes des nombreuses étoiles sculptées sur le zodiaque de Dendéra, les noms d'étoiles connues pour en déduire l'époque du monument. Il nous semble que les observations que nous venons de présenter jettent beaucoup d'incertitude sur cette partie très-importante du Mémoire de ce géomètre célèbre, qui a d'ailleurs, par tous ses travaux et ses nombreux services, tant de titres à la reconnaissance publique.

Les études égyptiennes acquièrent tous les jours quelque certitude de plus. Le tems est venu de renoncer à ce système de spéculations purement conjecturales, qui, trop longtems, a dominé dans ces études. Les monumens authentiques affluent de toutes parts, et leur rapprochement des textes nombreux que nous ont laissés les anciens, sera désormais le seul guide fidèle dans toutes les recherches qui auront pour objet l'histoire et les arts d'une nation placée si haut, par l'antiquité même, dans les annales de la civilisation.

J. F. Champollion, *jeune.*

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI SUR LES MOYENS D'AMÉLIORER L'AGRICULTURE EN FRANCE, *particulièrement dans les provinces les moins riches, et notamment en Sologne*, par M. le baron DE MOROGUES, membre du conseil de révision du département du Loiret et de plusieurs Sociétés savantes (1).

M. de Morogues nous fait remarquer une lacune dans nos traités agronomiques, et il l'a remplie autant qu'il le pouvait. On ne peut sedissimuler, qu'en fait d'agriculture, les applications ne suivent pas d'assez près les progrès des connaissances, au lieu que les autres arts mettent immédiatement à profit toutes les découvertes qui les concernent. En méditant sur les obstacles qui ralentissent la marche du premier des arts, on en reconnaîtra quelques-uns qui dérivent de la nature des choses, et qui sont hors de notre pouvoir; d'autres, qui sont le résultat de nos institutions, et que la *tendance* actuelle seconde puissamment; enfin, quelques-uns que l'on peut surmonter à l'aide d'une meilleure distribution des connaissances agricoles : c'est de ceux-ci que M. de Morogues s'est principalement occupé. Il n'a pu se dispenser d'aborder quelques questions législatives, d'exposer quelques vues sur l'instruction publique ; mais il traite ces

(1) Deux vol. in-8°. Paris, 1822. Tourneux, quai des Augustins ; Huzard-Courcier, rue du Jardinet. Orléans, chez Mme veuve Huet-Perdoux, rue Royale, n° 94.

matières délicates avec la réserve exigée par les tems, et conseillée par les intérêts de la vérité. D'après le titre de son ouvrage, il a écrit pour les hommes d'état et pour les cultivateurs, gens également peu commodes à conseiller. Il rappelle aux premiers les vérités qu'ils négligent sans les repousser, et quelques-unes de celles qu'ils ne devraient jamais perdre de vue ; il épargne aux autres des recherches infructueuses; il met à leur portée une instruction complète, au niveau de leurs besoins et du degré de connaissances préliminaires auquel ils ont pu s'élever. Il ne s'adresse point à ceux qui, ne sachant absolument rien, ne peuvent même avoir le désir d'apprendre, ni aux esprits faux et prévenus qui affectent de ne croire qu'à la *pratique*, et ne veulent donner ce nom qu'aux manipulations matérielles. Ils ne concevront, ou ne conviendront jamais que l'expérience suppose l'esprit d'observation, et que par conséquent elle est incompatible avec la routine.

C'est précisément chez les cultivateurs les plus ignorans que la routine est plus tenace et plus aveugle. Dira-t-on qu'ils sont plus dociles à la voix de *l'expérience*, et moins soumis au charlatanisme des novateurs? Que l'on compare leur situation à celle de leurs voisins plus instruits, et qui n'ont pas repoussé toutes les nouveautés : ceux-ci travaillent moins, et font cependant de meilleures récoltes ; les autres, avec plus de fatigues et même de capitaux, voient souvent leurs espérances déçues, leurs efforts inutiles, et ne peuvent échapper à la misère.

La pauvreté est une des causes qui entretiennent l'ignorance ; on ne doit donc pas être surpris de trouver peu d'instruction parmi les cultivateurs des pays pauvres. Mais cette observation n'est pas aussi générale qu'on serait porté à le croire ; la France même peut offrir plusieurs exceptions remarquables, surtout dans les pays de montagnes. Hors de

France, on peut voir que l'aisance, la salubrité des habitations, la santé, la vigueur du corps, l'instruction et les bonnes mœurs sont établies dans les sables du Hanôvre, encore plus stériles que ceux de la Sologne : ne désespérons pas encore, puisque des agronomes tels que M. de Morogues, se chargent des améliorations les plus difficiles; nous ne manquerons pas de moyens d'obtenir celles qui n'exigent pas autant de travaux ; et, de jour en jour, la France sera plus belle et plus ornée ; puisse-t-elle être aussi plus heureuse!

L'ouvrage que M. de Morogues consacre spécialement à la Sologne, est un modèle de ce que l'on peut faire en faveur de l'agriculture, dans un canton dont le sol, la température, les habitans et leurs usages seraient bien connus. Dans les sciences et dans les arts, où les méthodes générales suffisent, on peut se dispenser d'en chercher d'autres : mais, en agriculture, les méthodes particulières et locales sont peut-être les seules applicables. Lorsqu'il s'agit de descendre des faits généraux aux applications de détail, les cultivateurs, médiocrement instruits, doivent être fort embarrassés. S'ils se trompent sur la nature du terrain; s'ils n'ont aucun moyen d'évaluer le degré d'humidité du sol et de l'atmosphère; si la série des décompositions et des combinaisons nouvelles opérées par les engrais qu'ils emploient ne leur est pas connue, les meilleurs traités ne sont pas pour eux des guides assez sûrs ; et ils sont réduits à interroger des hommes plus éclairés qui leur indiquent ce qu'ils doivent choisir dans ces ouvrages. M. de Morogues ne s'est pas borné à rendre ce service aux cultivateurs Solognots ; il ajoute ses observations et son expérience à celles des agronomes ses devanciers ; il enrichit la science, dont il paraît n'offrir qu'une application particulière. Remarquons, à ce sujet, l'heureux effet d'un ensemble de connaissances bien assorties. Notre auteur a

cultivé toutes les branches de l'histoire naturelle, sans oublier la géologie ; on voit que, pour mieux diriger les travaux de l'homme sur la terre qu'il cultive, il s'est attaché à connaître l'action continuelle de la nature sur cette même terre. Il faut l'avouer, très-peu d'agronomes, et même de naturalistes, ont pris le soin de compléter ainsi leurs moyens d'observation. Presque tous se sont bornés aux connaissances relatives à l'objet spécial de leurs études. C'est ainsi, par exemple, que La Quintinie ne pouvait décrire une forme, ni mesurer un carreau de jardin ; que l'immortel Buffon ne se mit pas toujours au niveau de ce que l'on savait sur chacune des parties de l'histoire naturelle qu'il a traitées.

Dans une courte introduction, M. de Morogues décrit l'état actuel de la Sologne ; et certes, le portrait des habitans n'est pas flatté. « Par suite du préjugé qui leur fait vendre leurs fourrages, et les détermine à laisser détruire leurs blés par des oies ou des dindes, ils laissent encombrer les fossés qui servent à égoutter leurs terres et assainir le pays ; les eaux restent stagnantes, les récoltes manquent, les champs devenus improductifs, sont abandonnés, les épidémies et les épizooties se multiplient, la faim et la misère s'accroissent sous toutes les formes ; les hommes et les bestiaux périssent, le pays se dépeuple et se détériore, les maisons anciennes y sont abattues, sans que de nouvelles maisons les remplacent ; les terres incultes s'y recouvrent de bruyères et de marais ; bientôt, si l'administration ne met un terme à ce mal, en éclairant les habitans à l'aide de bonnes écoles, nos pays pauvres se convertiront en vastes déserts, dans leurs parties trop éloignées des grandes villes, pour que l'instruction puisse s'y propager sans la protection spéciale du gouvernement. » M. de Morogues est un des grands propriétaires de la Sologne ; il connaît bien ce pays, et ne peut se tromper sur la cause

des maux qu'il signale, et auxquels il ne voit d'autre remède que l'instruction généralement répandue. Que l'on juge, par là, de quelle nature sont les services que les ennemis de l'instruction peuvent rendre à leur pays.

» Toutes les sciences sont sœurs, dit encore M. de Morogues; elles se prêtent un mutuel secours; et quand le génie de l'homme s'étend dans un sens, il doit bientôt s'étendre dans tous les autres. C'est sur ce principe que se fonde la nécessité de l'éducation, comme base première des améliorations de tout genre; et c'est ce qui m'a déterminé, dans tout le cours de cet écrit, à placer l'instruction du paysan en tête de tous les perfectionnemens dont les campagnes sont susceptibles. J'ai voulu que le colon fût instruit, afin que, devenu meilleur et plus habile, il rendît son pays plus productif et plus utile à toute la France. »

Le premier volume est divisé en sept livres, dont voici les titres : Considérations générales.—Améliorations morales. —Régime sanitaire.—Constructions rurales. — Améliorations générales.—Culture générale.—Fourrages. Le second volume est composé 1° de cinq livres qui traitent des objets suivans : Grande culture.—Petite culture.—Propagation des bois.—Produit des bois.—Commerce; 2° d'une table alphabétique, destinée « à tenir lieu de dictionnaire au lecteur, et à lui faciliter l'intelligence de l'ouvrage. » L'auteur fait connaître les sources où il a puisé ce qu'il n'a pas tiré de son propre fonds; il témoigne sa reconnaissance à MM. l'abbé Duparc, Mallet, le marquis de Lasteyrie et le comte de Tristan, qui lui ont fourni des notes précieuses et d'excellens avis. Il rappelle aussi le souvenir de deux écrits publiés, il y a plus de trente ans, sur les améliorations de la Sologne; on doit le premier à M. d'Autroche, et le second, qui parut un an plus tard, à M. de Soberville. Ces deux auteurs étaient, ainsi que M. de Morogues, propriétaires en Sologne, et

connaissaient parfaitement le pays sur lequel ils ont écrit.

Nous nous bornerons à un petit nombre de remarques, en suivant les divisions établies par notre auteur. Dans le premier livre, il expose avec exactitude la nature minéralogique du sol; il la compare à celle des landes de la Guyenne, de la Bretagne, de la Touraine, etc., et aux plaines crayeuses de la Champagne; et il pense que presque tout ce qui est contenu dans son ouvrage peut être appliqué à ces contrées : ne faudrait-il pas en excepter les plaines de la Champagne, non-seulement à cause de leur nature calcaire, mais aussi parce que les eaux y sont distribuées comme dans les terrains de cette nature, avec une grande irrégularité? La création d'un sol fertile dans une vaste étendue, maintenant privée d'eau et de végétation, est une des plus grandes difficultés dont l'art puisse triompher; et le succès de cette belle entreprise n'est plus douteux : mais, il semble qu'un traité spécial consacré à la Champagne pouilleuse avancerait le tems où ces terres se couvriraient de prairies, de moissons et de forêts.

En peignant l'état physique des habitans de la Sologne, la misère et les infirmités auxquelles ils sont si exposés, le peu de forces dont ils peuvent s'aider dans leurs pénibles travaux, notre auteur regarde tous ces maux comme une conséquence nécessaire des habitudes et de la manière de vivre de ces pauvres cultivateurs. Il semble que l'on devrait admettre encore une autre cause, c'est que les Solognots font partie d'une population qui fut connue de tout tems comme peu propre à la fatigue (1). Cette opinion, répandue chez

(1) Nous devons consigner ici un fait peu connu. Dans les premières années de ce siècle, M. de Belmont, qui avait acquis d'immenses propriétés en Sologne, y attira du Dauphiné, sa patrie, et particulièrement des vallées de l'Oisan, près Grenoble, plusieurs familles de cultivateurs

les étrangers aussi bien qu'en France, n'a pas échappé à l'auteur de la *Jérusalem délivrée* : en parlant des soldats venus de la Touraine et des provinces arrosées par la Loire, il observe que ces guerriers n'étaient pas *gente robusta e faticosa;* et il en donne une assez mauvaise raison. Selon lui, c'est à la fertilité du sol et à la douceur du climat qu'il faut attribuer la *molle* constitution des habitans. Mais, sans aller bien loin, ne trouvons-nous pas dans la fertile Limagne une race d'hommes infatigables, sous un climat qui vaut bien celui de la Touraine? Au sud de la France, le même fait se montre encore dans le bassin de la Garonne : des formes de terrain plus mâles que celles des rives de la Loire, y sont parfaitement en harmonie avec l'air de santé et de force de la population; et vers le nord, la riche Normandie, les plaines fécondes de la Belgique, la magnifique vallée du Rhin avec son cadre de montagnes, attestent suffisamment que les contrées les plus favorisées par la nature peuvent fort bien ne pas être habitées par des Sybarites. Pour assigner les véritables causes des différences que l'on remarque entre les populations d'un grand état, il faudrait quelquefois remonter au-delà des tems historiques.

M. d'Autroche a prouvé qu'en moins de trois siècles la Sologne a perdu plus des deux tiers de ses habitans et de ses produits; il attribue cette décadence à des impôts d'autant plus accablans qu'ils étaient plus inégalement répartis. M. de Froberville ajoute, à cette cause, la formation de grandes propriétés aux dépens de plusieurs petites, et l'absence des grands propriétaires. Nous enten

---

qui, attachés à ce sol par un intérêt personnel, avaient su le rendre fertile, et en avaient déjà tiré des récoltes abondantes et variées. La mort de M. de Belmont, en 1815, a paralysé des essais qui promettaient à tous d'heureux résultats. (N. d. R.)

dons provoquer aujourd'hui dans toute la France l'établissement de ce qui consomma la ruine de la Sologne. Et qu'on ne dise pas que les deux écrits cités par notre auteur furent dictés par l'esprit révolutionnaire ; ils sont l'un et l'autre antérieurs à 1789.

Les amis sincères des vertus et des biens qui les accompagnent, auront le courage de méditer le premier chapitre du second livre. Ils se sentiront quelquefois repoussés par la douleur et le dégoût; mais ils ne perdront pas l'espoir de trouver quelque remède à tant de misère et de dégradation morale. Voilà pourtant ce que certaines gens voudraient, non-seulement conserver, mais rétablir aux lieux où d'heureux changemens ont été amenés par l'instruction. M. de Morogues consacre un chapitre à prouver la nécessité de ce premier moyen de perfectionnement moral; et dans un autre, il recommande l'enseignement mutuel, dont il retrace, en peu de mots, l'histoire et les services. Depuis que ce chapitre fut écrit, les choses ont bien changé! La persécution chassera l'enseignement mutuel, l'instruction première sera forcée à rétrograder, et peu à peu, l'agriculture, les arts, et surtout les mœurs, retourneront à leur premier état.

Le cinquième livre contient plusieurs observations sur les étangs. Notre auteur ne partage pas l'opinion de plusieurs agronomes, qui condamnent, sans exception, cette manière d'occuper le sol ; il laisse, autant qu'il est possible, la plus grande latitude à l'industrie, et même aux caprices des propriétaires. Le reproche le plus grave qu'il fait aux étangs, c'est qu'ils coûtent beaucoup et rapportent peu. Lorsque les propriétaires seront bien convaincus de cette vérité, le nombre des étangs diminuera sans doute, et l'on n'aura plus à redouter leurs dangereuses exhalaisons.

A la suite de deux chapitres consacrés à la vigne et aux ar-

bres fruitiers, on trouve l'indication de plusieurs essais sur la culture d'arbres et arbustes qui, jusqu'à présent, n'ont guère servi qu'à l'ornement des jardins et des parcs. On pense bien que l'énumération de ces essais n'est pas complète ; mais il suffisait de mettre sur la voie les cultivateurs instruits, zélés, et assez riches pour supporter des frais d'expériences. Ne pourrait-on pas associer aux recherches sur les plantes exotiques quelques essais sur les propriétés des productions indigènes? Sommes-nous assurés que nous ayons tiré tout le parti possible de ce que la nature a mis à notre disposition ? Ne pourrions-nous pas, par exemple, à l'imitation des peuples du Nord, extraire du bouleau un suc fermentescible, et, par conséquent sucré ? fabriquer avec l'écorce de cet arbre, comme les peuples du Nord nous en donnent aussi l'exemple, des vases légers, solides, et à bon marché ? Parmi les cultures que M. de Morogues propose, il en est quelques-unes dont l'utilité paraît fort douteuse, et qui ne seront peut-être jamais autre chose que des objets de fantaisie, des amusemens agronomiques. Nous placerions volontiers dans cette cathégorie la naturalisation du chêne balotte, arbre peu élevé, d'une végétation très-lente, et dont on croit avoir beaucoup vanté le fruit, lorsqu'on a dit qu'il vaut la châtaigne. Quand même cet éloge ne serait pas exagéré, on serait encore en droit d'affirmer que le chêne balotte ne vaut pas le châtaignier. Toutefois, continuons à lever sur toutes les contrées des tributs au profit de notre sol; lorsque nous aurons épuisé les deux continens les îles ne seront peut-être pas encore explorées partout ; la curiosité de nos neveux n'est pas menacée de manquer d'alimens.

Arrêtons-nous un moment sur les plantations d'arbres résineux, moyen d'amélioration si efficace pour les terrains sablonneux. Notre auteur assigne le premier rang aux nom-

breuses espèces de pin; mais il n'a pas nommé le pin *cembro*, le plus beau de tous, et le seul peut-être qui s'accomode bien des terrains marécageux, dont la fertilité se prolonge pendant plusieurs siècles, et dont les amandes valent au moins celles du pin-pignon. M. de Morogues regarde les sapins comme les conifères propres aux terrains calcaires, et les pins, comme plus convenables aux sols d'alluvion de nature quarzeuse. Cependant, les Vosges et la forêt Noire, où l'on voit de si beaux sapins, ne sont point calcaires; il faut en dire autant des montagnes de l'Auvergne, etc. Nous regrettons de ne trouver dans ce chapitre qu'une simple mention du mélèse, arbre si agréable par sa forme et son feuillage, et si précieux par son bois. A la tête des agronomes qui en ont recommandé la culture, plaçons le vénérable nom de MALESHERBES; rappelons-nous les expériences de Duhamel, et les observations nombreuses qui ont fait donner au mélèse le titre d'*immortale lignum*. Mais, n'oublions pas non plus que sa végétation est très-lente, quoique M. de Monville assure le contraire dans un Mémoire que les Annales maritimes ont publié. (Cahier d'avril 1822.) Aucun fait de botanique n'est mieux constaté que la lenteur de la croissance du mélèse, comparée à celle des autres conifères, excepté le pin *cembro* et l'*if*. Cet arbre possède assez de qualités précieuses pour attirer l'attention des cultivateurs; on ne doit pas craindre qu'il soit abandonné. Mais ceux qui voudront consacrer à cette culture une partie de leurs terres auront travaillé pour la postérité; la vie d'un seul homme ne suffit pas pour élever un mélèse jusqu'à la hauteur qui le rend si utile dans les constructions.

A la fin de son ouvrage, M. de Morogues s'adresse aux ministres.... « C'est sur vos soins éclairés et généreux, leur dit-il, que je fonde l'espoir de tout le bien qui reste à faire dans cette contrée, ainsi que dans les autres parties de la

France, qui, comme elle, réclament votre sollicitude.....
Que votre attention, principalement excitée par nos provinces opulentes, s'arrête aussi, et même avec complaisance, sur les parties les moins fertiles du royaume. Dans les unes, la nature a fait, pour ainsi dire, tous les frais, et vous laisse peu de gloire à obtenir; dans les autres, la sagesse de vos mesures, et l'activité de vos soins, vous donneront le mérite d'une multitude de créations qui, dans un petit nombre d'années, substitueront l'aisance à la pauvreté, l'émulation au découragement, et les témoignages d'une satisfaction unanime aux plaintes les plus amères. Ainsi, vos noms inséparablement unis aux bienfaits dont on vous sera redevable, se perpétueront d'âge en âge, gravés par la reconnaissance.....»

Puissent ces vœux d'un citoyen être entendus de ceux qui règlent nos destinées, et ne pas demeurer stériles!

FERRY.

MÉMOIRES *pour servir à l'histoire de la campagne de* 1814, accompagnés de plans d'ordres de bataille et de situations; par F. KOCH, chef de bataillon d'état-major (1).

(*Premier article.*)

L'auteur de cet ouvrage a fait long-tems la guerre sous nos généraux les plus illustres, et dans les états-majors composés des officiers les plus éclairés. Ainsi, par son expérience, il était digne de rédiger des mémoires historiques sur de grands événemens militaires, événemens qui d'abord retardèrent, et produisirent enfin la chute d'un capitaine

(1) Trois vol. in-8°. Paris, 1819.

qui, malgré la grandeur et la multiplicité de ses fautes, n'en conserve pas moins la juste renommée d'un des plus grands hommes de guerre dont l'Europe ait contemplé les exploits.

M. Koch avoue lui-même qu'il n'a pas eu la permission de puiser dans les archives du gouvernement : mais, vivant au milieu des généraux qui ont fait la campagne dont il devait rendre compte, il a reçu d'eux tous les matériaux, tous les renseignemens qu'il pouvait désirer d'obtenir. Il a comparé ces matériaux aux relations, aux ouvrages publiés sur les mêmes faits d'armes, en France, en Angleterre et en Allemagne.

D'après la nature même des circonstances où l'auteur s'est trouvé placé ; uni par des liens d'amitié, de respect et de reconnaissance, avec un grand nombre des principaux acteurs du grand drame dont il décrit la marche, et dont il peint les caractères, on sent que l'auteur n'a pu décemment franchir des bornes assez restreintes, dans la critique des fautes, et la révélation des erreurs commises.

Cependant, si l'historien se permet rarement le langage amer de la censure et le style tranchant d'une critique impérieuse, on voit qu'il cherche par un exposé des faits, simple, clair et candide, à donner au lecteur tous les élémens des sentences qu'il craint lui-même de prononcer. Quelquefois, néanmoins, il hasarde son opinion sur ce qui lui paraît blâmable dans les opérations qu'il décrit. La mesure même, ainsi que la modestie qu'il apporte, en présentant ses vues et ses observations, leur donnent encore plus de poids.

L'ouvrage de M. Koch se distingue des productions qui ont paru, antérieurement, sur le même sujet, par l'esprit vraiment français qui conduit toujours la plume de l'auteur. La bassesse des insultes faites au malheur, n'entre jamais dans son cœur. Même en décrivant la chute du trône im

périal, il conserve de nobles égards pour un pouvoir auquel on doit encore, après sa destruction, cette sorte de respect commandé par la décence, et l'attribut inséparable d'une grandeur long-tems imposante. M. Koch a compris qu'un pouvoir qui, durant quinze ans, a régi trente millions de Français, subjugué la moitié de l'Europe, et dicté des lois à l'autre moitié, pût être exagéré, despotique, haïssable, mais non pas vil et méprisable.

M. Koch n'a point borné ses mémoires aux seules descriptions des faits militaires que comprend la campagne de 1814. Il embrasse aussi l'exposé des événemens politiques et des opérations diplomatiques qui préparèrent, et, bientôt après, accomplirent le grand événement par lequel se termina cette campagne à jamais mémorable.

La campagne de Dresde venait de détruire une seconde fois la force militaire de la France : à peine de rares débris d'une armée, naguère formidable, ont-ils regagné les rives du Rhin, qu'il faut songer à la défense du territoire français.

Sans doute, il restait encore un grand nombre de ces vétérans qui avaient triomphé des Autrichiens, des Prussiens et des Russes, à Austerlitz, à Jéna, à Friedland, à la Moskowa. Mais Napoléon, toujours plein de l'idée qu'il ressaisirait les rênes de son vaste empire, et rentrerait triomphant dans ses premières conquêtes, avait laissé dans les places avancées, tous ces corps qui conservaient les traditions de la guerre et les habitudes de la victoire. Il était trop tard pour rappeler ces garnisons à la défense de la mère patrie. Ainsi, lorsque des corps d'armée se trouvaient enfermés dans les cités de Dresde, de Hambourg, et dans un grand nombre d'autres places étrangères, la France privée de ses vétérans, était réduite à se défendre avec des recrues qu'il fallait appeler dans les rangs, équiper, armer, instruire, s'il

était possible, avant que les masses de l'ennemi, aguerries par de longs efforts, encouragées par de grands succès, n'inondassent de leurs bataillons nos frontières dégarnies.

En Espagne, deux armées florissantes commandées par deux généraux célèbres, suffisent encore pour maintenir la conquête d'une partie de la Péninsule et tenir en échec les forces combinées des Anglais, des Espagnols et des Portugais. Mais ces deux armées ne pourront rétrograder, et couvrir le territoire français, sans être poursuivies par des ennemis auxquels cette retraite donnera des espérances nouvelles, et la confiance qui prépare la victoire.

Cependant, Napoléon se hâte de revenir à Paris; il y rentre le 9 novembre 1813: il faut qu'il demande à la nation, de nouveaux et grands sacrifices.

Deux fois, en treize mois, il a perdu le matériel et le personnel de son armée principale : il lui faut des munitions, des armes, des chevaux et des hommes, pour résister à l'Europe entière soulevée contre lui, et s'ébranlant pour abattre son trône.

Grâce aux formes flexibles d'un gouvernement institué pour marcher avec autant de célérité que de soumission, d'après les commandemens arbitraires d'un seul maître, rien n'est plus facile que de porter, sur l'avis d'un conseil d'état, des décrets pour augmenter ou créer les impôts les plus importans, sans l'assentiment préalable des Corps législatifs.

Trois sénatus-consultes sont présentés au sénat, et par conséquent votés sans résistance.

Ces actes, joints à ceux qui, depuis neuf mois, avaient été votés pour le même objet, autorisaient la levée consécutive et presque simultanée de 545,000 hommes !...

Mais quelque chose de plus difficile que de faire voter ces immenses levées, ce sera de les opérer au milieu du découragement de quelques départemens, et du mécontentement

de la plupart des autres ; armer ces troupes et les former en corps, offriront d'autres difficultés. La marche rapide des événemens ne laissera le tems de rien accomplir.

Napoléon sent plus que jamais le besoin d'agir sur les esprits, mais par quels moyens? Il a brisé, d'une main toute puissante, les ressorts de l'opinion publique. Depuis longtems la tribune est muette, la presse esclave, toute idée libérale étouffée, tout sentiment patriotique comprimé ou corrompu, pour y substituer l'admiration du grand homme, et le dévouement à l'intérêt privé de sa dynastie !!! Il n'y a rien là qui puisse tirer un peuple de l'abattement du malheur, et le rendre à l'héroïsme qui lui avait fait naguère défendre, avec tant de gloire et de succès, son indépendance et ses libertés.

Napoléon commence par violer les lois, en choisissant seul le président du Corps législatif, parce qu'il sait qu'un président servile est, au sein d'une assemblée méticuleuse, le levier du pouvoir arbitraire, et l'instrument qui seul peut donner le moyen légal en apparence de fausser l'action même du pouvoir législatif.

Napoléon ordonne, par un décret, que le Sénat et le Corps législatif nommeront des commissions spéciales, afin de recevoir la communication des pièces diplomatiques relatives aux offres des puissances étrangères, pour conclure la paix. L'orateur qui porte ce décret au Corps législatif, prononce un discours dans lequel il montre les espérances de conciliation, puisées dans la déclaration même des alliés: il en cite les expressions les plus favorables.

Mais ce discours ne peut paraître que dans le Moniteur, révisé par la police impériale. Le public y remarque avec douleur que les dispositions pacifiques de l'Empereur y sont affaiblies. Des suppressions, des altérations donnent à cette pièce imposante, une physionomie toute nouvelle. Alors, la méfiance entre dans l'âme des députés ; elle influe sur le

choix des commissaires. On repousse des listes officieuses préparées par l'autorité suprême; on ne veut point de candidats qui tiennent au ministère et au gouvernement : il faut des hommes indépendans par leur position, rassurans par leur caractère : on choisit MM. Raynouard, Lainé, Flaugergues, Gallois et Maine de Biran.

Le sénat se montre beaucoup moins difficile : M. de Fontanes est nommé rapporteur de la commission choisie par ce corps obséquieux. Le rapport de M. de Fontanes doit être mis au nombre des monumens de son éloquence et de son zèle pour conserver la dynastie napoléonienne, conjurer le retour d'une dynastie dont on commençait alors à reparler, et conserver à l'empereur la puissance illimitée dont il avait joui depuis les années les plus prospères de son règne de fait.

La commission du corps législatif crut devoir montrer une moins grande déférence.

C'est peu qu'elle ose dire : Les moyens de repousser l'ennemi seront efficaces, si les Français sont convaincus que leur sang ne sera versé que pour défendre la patrie, et des lois protectrices..... Ces mots consolateurs de paix et de patrie retentiraient en vain, si l'on ne *garantit* les institutions qui en promettent les bienfaits. La commission du corps législatif ne craint pas d'ajouter : « Il paraît donc indispensable à votre commission, qu'en même tems que le gouvernement proposera les mesures les plus promptes pour la sûreté de l'État, S. M. soit suppliée de maintenir l'entière et confiante exécution des lois qui garantissent *aux Français les droits de la* liberté, *de la sûreté*, *de la propriété*, *et à la nation le* libre *exercice de ses droits politiques.* »

Le corps législatif vote l'impression du rapport de la commission, qui contenait ces passages remarquables. Mais, comme la presse était esclave, M. le duc de Rovigo,

ministre de la police, eut soin de porter à l'empereur l'épreuve du *Moniteur*, envoyée le soir à l'examen de la police impériale. Aussitôt, l'impression votée par les législateurs est supprimée d'autorité. Dès le lendemain, les portes de la salle de leurs séances sont fermées; le corps législatif est ajourné. L'empereur, du haut de son trône, qu'il appèle avec un dédain superbe, *quatre ais de bois, recouverts de pourpre, et tenus par des clous d'or*, invective les représentans de la France, alors seulement qu'ils se montrent les défenseurs des intérêts publics.

Dès cet instant, les amis de la patrie et de ses libertés abjurent toute alliance avec les idées politiques et les vues ambitieuses de Napoléon. Sans doute, ils défendront la la France, par point d'honneur, et par le sentiment que l'étranger en est l'ennemi juré; mais, désormais, ils ont, dans leur pensée, séparé la gloire, le bonheur et les droits du peuple français, des prétentions despotiques d'un capitaine qui voudrait ne la mener qu'avec le glaive du conquérant et les verges du dictateur.

Tel était l'état moral de la nation française au commencement de 1814.

Remarquons, avant d'aller plus loin, comment Napoléon s'aliène les cœurs d'un corps législatif jusque-là renommé par son obéissance, et comment il révolte la nation tout entière; c'est en violant, à deux reprises, les droits sacrés de la liberté de la presse. Cette liberté, dont le pouvoir se montre si peu l'ami, peut donc empêcher sa chute à l'instant du danger, comme elle peut empêcher ses écarts et redoubler sa gloire à l'instant des prospérités.

On avait vu, lors des désastres de Russie, lors de la retraite de Dresde et des malheurs de Leipsick, des bulletins de la grande armée imposer, pour un tems, à la crédulité publique, sans que la presse, esclave, pût révéler aux ci-

toyens la vérité sur les plus grands intérêts de la patrie. Une défiance invincible s'était emparée des âmes. Napoléon, lorsqu'il annonçait des succès véritables, ne pouvait parvenir à les faire croire sur sa simple assertion. Lorsqu'il avouait des revers, les imaginations frappées allaient au-delà de toutes les bornes ; elles supposaient que, pour qu'il eût avoué tel degré de son infortune, il fallait qu'il eût éprouvé des désastres dix fois plus grands encore.

Ainsi, pour avoir abusé des moyens que lui fournissait l'esclavage de la presse, Napoléon avait perdu bien plus encore que l'amitié des hommes, il avait perdu leur estime ; il était assis sur un trône, et l'on ne croyait plus à ses paroles : c'était être déjà tombé moralement.

Après avoir fait la part du despotisme, et du tort moral qu'en éprouva Napoléon, exposons maintenant ce qu'il a fait pour soutenir une lutte que son génie militaire prolongea par une foule d'actions mémorables.

Montrons d'abord avec quelles forces les alliés se proposent d'envahir le territoire français.

L'Allemagne s'est levée en masse pour abattre le colosse de notre empire. Autrichiens, Prussiens, Bavarois, Saxons, Wurtembergeois, tous ont réuni leurs drapeaux ; les Suédois, les Polonais et les Russes marchent avec eux. La Hollande est révoltée, et se joint à la coalition. Les troupes d'ancienne formation, aguerries par des campagnes longues et difficiles, exaltées par d'éclatans triomphes, ont acquis au plus haut degré la confiance qui produit les grands résultats militaires. Les nouvelles troupes, levées au nom de la liberté, recrutées avec les professeurs et les élèves de toutes les universités, avec tous les affiliés de l'union de la vertu (Tugend-Bound), excitées par les promesses des souverains d'accorder aux peuples des constitutions qui consacrent les libertés ardemment désirées ; ces nouvelles

troupes, par leur enthousiasme, sont dignes de marcher à côté des vétérans. Tel est l'esprit des armées germaniques.

Indiquons l'état numérique des forces alliées.

Le prince Schwartzemberg, qui va bientôt violer la neutralité du territoire suisse, s'en approche avec 180,000 hommes, qui seront renforcés par deux grands corps de troupes.

A la droite de cette masse s'appuie l'armée de Silésie, forte de 130,000 hommes.

L'armée du Nord, qui compte 40,000 hommes, borde le Bas-Rhin.

Voilà donc 320,000 hommes s'apprêtant à franchir, de concert, les frontières de l'est et du nord de la France, depuis la Suisse jusqu'à la mer du Nord.

180,000 hommes stationnés et développés en seconde ligne, achevant de se réunir ou de se former, serviront de réserve.

100,000 hommes sont encore occupés sur les derrières à contenir les troupes françaises, si malheureusement confinées dans les places fortes du nord de l'Allemagne.

80,000 Autrichiens, pour contenir notre armée d'Italie.

150,000 Anglais, Espagnols et Portugais, agissant contre les armées des maréchaux ducs d'Albuféra et de Dalmatie.

Enfin, tout compte fait, la coalition peut déployer contre la France 850,000 combattans !.....

Que pouvons-nous opposer à ces forces immenses?

La France possède encore 300,000 hommes sous les armes; mais les trois quarts se trouvent en Italie, en Espagne, et dans les places de la Germanie. Il ne reste donc pas sur notre territoire plus de 80,000 soldats *ayant fait une campagne*. On est au mois de novembre, et dès le

premier janvier, les armées ennemies franchiront les frontières de la France.

Et pourtant Napoléon ne désespère point de surmonter ces grandes difficultés, d'affronter tous les hasards, et de reconquérir sa fortune et sa gloire! Confiant jusqu'à la témérité, il ne rappelle pas même, pour défendre le territoire de la France derrière les remparts naturels des Alpes et des Pyrénées, nos troupes d'Espagne et d'Italie; c'eût été renoncer à nos conquêtes; et Napoléon, menacé de perdre son propre territoire, ne veut pas abandonner la moindre acquisition.

Cependant, 25,000 soldats aguerris devaient revenir de Dresde aux termes précis d'une capitulation solennelle; elle est violée, et ces troupes sont perdues pour la France. Enfin, pour dernier malheur, une épidémie attaque nos soldats et nos conscrits dans les dépôts où ils sont appelés: 60,000 hommes y périssent.

Tels sont les désastres à réparer et les difficultés à vaincre.

L'empereur ne laisse à l'armée que les 1ers bataillons, et dirige sur les dépôts, les cadres du 2e et du 3e bataillon de chaque régiment. Afin d'éviter la confusion, 160,000 conscrits seulement sont d'abord envoyés pour remplir ces cadres, être armés, habillés, mis en marche, et remplacés à mesure par des conscrits d'autres levées.

On manquait d'armes : on s'estime heureux, en désarmant 25,000 étrangers qui se trouvaient au service de la France, de compter 25,000 fusils de plus, et 25,000 ennemis de moins dans notre armée.

La remonte de la cavalerie présente de grands obstacles; on est forcé de prendre des chevaux d'une taille fort au-dessous de celle qu'exigerait chaque genre de service.

On forme, à la hâte, des régimens de cavalerie, dont les chevaux et les cavaliers sont également inexpérimentés.

On équipe, on remonte l'artillerie, on demande à la marine ses régimens d'artillerie, de matelots et d'ouvriers militaires.

L'infanterie de la garde est portée à 110 bataillons.

Tandis que l'empereur se livrait à ces préparatifs, le général Schwartzemberg s'alliant à l'oligarchie bernoise, qui regrettait l'antique despotisme qu'elle exerçait sur le Vaudois et l'Argovie, obtient d'elle la violation du territoire de la Suisse. Ainsi, les seigneurs de Berne ouvrent à l'Autriche les portes de la France, pour de l'or, et séduits par l'appât de la domination.

En ce moment, nous n'avions pas sur la frontière plus de 100,000 hommes sous les armes; ils étaient commandés par les maréchaux ducs de Bellune, de Raguse et de Tarente, et par le général Maison.

Le prince de la Moscowa devait couvrir la frontière de la Suisse; le duc de Castiglione, la Savoie et le Dauphiné.

Au 1er janvier 1814, Genève est rendue aux Autrichiens, et l'armée du prince de Schwartzemberg se trouve presque en entier sur la rive gauche du Rhin. Elle marche à la fois sur Langres et Dijon; elle investit Besançon.

Huningue, Béfort et Brisach, sont pareillement investis par les Bavarois et les Wurtembergeois. Les Russes, sous les ordres de Wittgenstein, passent le Rhin au-dessus de Strasbourg. Le duc de Bellune commence sa retraite devant ces forces incomparablement supérieures aux siennes.

En même tems, l'armée de Silésie avait contraint les corps trop peu nombreux des ducs de Raguse et de Tarente, à prendre une position rétrograde; les trois maréchaux se concentrent et se joignent sur la Moselle, pour arrêter l'armée de Silésie.

Les Bavarois et les Autrichiens continuent d'avancer.

A Bar-sur-Aube, ils livrent combat au duc de Trévise, et perdent trois fois plus de monde que les Français. Néanmoins, le maréchal dut se retirer sur Troyes pour ne pas être bientôt accablé par des ennemis trop disproportionnés en nombre.

Au 26 janvier, Dijon, Langres, Bar-sur-Aube, Joinville, forment les points principaux de la ligne ennemie, sur laquelle sont arrivées les grandes réserves russe et prussienne commandées par Barclay-de-Tolly.

« La prompte retraite de l'armée française, dit l'auteur des Mémoires, fut sans doute déterminée par l'état déplorable dans lequel elle se trouvait. (1) Les soldats, sans solde depuis six mois, sans distribution régulière, mal vêtus, et maltraités par les habitans, étaient découragés et instigués à la désertion par des émissaires de l'étranger, secondés d'indignes citoyens. »

Terminons ce premier article, en citant un fait bien remarquable : il présente une grande leçon aux magistrats qui, dans les circonstances difficiles, trahissent leur devoir en refusant de venir, par de modiques sacrifices, au secours des forces destinées à les défendre.

« L'impérieuse nécessité, dit l'auteur des Mémoires, contraignit le duc de Bellune à frapper un emprunt de 15,000 francs sur Nancy. L'autorité municipale ne céda qu'à la force, et cette somme ne fut versée dans la caisse militaire qu'après que le comte Grouchy eut fait enlever le maire et ses adjoints. Si le refus de ces fonctionnaires fut motivé moins par le manque de fonds que par un attachement trop scru-

(1) « Les chevaux de la cavalerie et de l'artillerie n'ayant pu être ferrés à glace, faute de fonds, 500 avaient péri en se brisant les jambes dans la route de Baccarat à Nancy.

puleux aux formalités qui pouvaient être sacrifiées à l'urgence, quels regrets ne durent-ils pas éprouver, lorsqu'un ordre du feld-maréchal les chargea de pourvoir à l'équipement des prisonniers espagnols, destinés à former la garnison de Toul, pour les alliés ! » Koch, T. I., p. 120.

En résumé, depuis le premier de janvier jusqu'au vingt-cinq, les alliés ennemis, par une marche savamment combinée, avaient forcé de front tous les obstacles, la seule armée de Silésie avait envahi le vaste territoire compris entre le Rhin et la Marne ; elle avait débouché dans les plaines de la Champagne. Les lignes de nos places fortes, les grands fleuves, et les chaînes des montagnes qui forment, à l'ouest, les boulevards de la France, sont franchis de toutes parts. L'ennemi se trouve en masse au cœur de l'empire il menace la capitale.

Telle était la situation des affaires, lorsque Napoléon commença les opérations de défense qu'il s'était réservé de conduire en personne, et qui feront l'objet de notre second article.

Ch. Dupin,

Membre de l'Institut.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

SCIENCE DU PUBLICISTE, ou *Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions, avec des notes et des citations tirées des auteurs les plus célèbres*, par M. FRITOT, avocat (1).

LES peuples éclairés ont senti le besoin d'une constitution écrite, représentative, et franchement exécutée. Ceux qui ne l'ont point la demandent, l'appellent de tous leurs vœux, quelquefois par des tentatives partielles imprudentes, bientôt suivies de l'oppression étrangère, et d'une réaction pire que le despotisme précédent. Ceux qui en ont une sur le papier, se tourmentent pour qu'on l'observe; ils demandent qu'elle ne soit pas un simulacre admis pour avoir plus d'obéissance et plus d'argent, sans donner plus de liberté, c'est-à-dire plus de justice; qu'elle ne soit pas changée ni suspendue par l'arbitraire, même légal; qu'elle reçoive, selon son esprit, tous les développemens nécessaires à son activité; qu'on ne puisse établir en lois que ce qui est bien d'accord avec elle; qu'on déclare abrogées toutes les contre-lois qui l'altèrent ou la contrarient; enfin, qu'il y ait, pour la réviser, la compléter, l'améliorer, des formes spéciales, constitutionnelles, qui, la distinguant des lois secondaires, puissent la garantir contre l'ambition des ministres et la corruption des Chambres.

Il est donc à propos de rechercher, d'éclaircir, de présenter en corps de doctrine les bases sur lesquelles une bonne constitution peut être assise; tous les écrits relatifs

(1) Tom. IV et V; in-8°; 1811. Paris, chez Bossange. Chaque Tome de plus de 500 pages. Les Tomes VI et VII paraissent.

à de si hauts intérêts, qui sont les intérêts de tous, ne peuvent qu'exciter vivement l'attention publique.

C'est ce beau sujet que traite M. Fritot sous le nom de *Science du publiciste.* Son ouvrage est dédié au Roi et à M. le duc de Cazes ; il sera volumineux, puisque les cinq premiers tomes doivent être suivis de quelques autres. L'auteur expose, dans sa première partie, les fondemens naturels du droit civil et du droit politique, ou international. Dans la seconde, qui commence au tome IV, il donne les principes du droit *constitutionnel*, ou de l'organisation des grands pouvoirs publics ; et dans sa troisième partie, qui sera toute d'application, il dira les vices de nos précédentes constitutions, en résumant toute sa doctrine relative au gouvernement monarchique constitutionnel et représentatif, qu'il appelle aussi *démocrati-monarchique*, et qu'il déclare le meilleur des gouvernemens possibles.

Les tomes IV et V, qui viennent de paraître, doivent seuls nous occuper dans cet article ; ils ne contiennent que la moitié de la seconde partie du traité entier.

Dans cette seconde partie, l'auteur explique, en trois livres, la science de l'organisation des principales autorités. Le premier décrit les *gouvernemens divers*, *leurs inconvéniens et leurs avantages*; le second montre la nature et les caractères de la constitution monarchique et représentative ; le troisième offre les dispositions de cette constitution, les moyens réguliers de *transition*, c'est-à-dire les moyens réguliers d'en réviser, d'en changer certaines dispositions.

M. F. est méthodique et symétrique jusqu'au scrupule, et très-soigneux de se montrer sous cet aspect. Ainsi, chacune des trois parties de son ouvrage est en trois livres, chaque livre en deux chapitres, avec des sous-divisions en titres, paragraphes, sections, etc. ; le premier chapitre

contient toujours *les vérités servant de base aux principes*; et le deuxième chapitre les maximes et propositions subsidiaires qui découlent de ces vérités.

Le livre premier de cette seconde partie, occupe seul tout le tome IV, et les trois quarts du tome V, dont l'autre quart fait le commencement du second livre. Ces deux tomes vont être le sujet de notre analyse. Le premier livre traite des gouvernemens en général. M. F. établit d'abord la nécessité d'un gouvernement; il dit que c'est à l'autorité quelconque, ou à la réunion des autorités chargées de vouloir et d'agir pour la société entière, de faire les lois et d'en procurer l'exécution. Il ne place pas l'exercice de la souveraineté dans le peuple, mais dans les autorités qui le représentent. Le *gouvernement* bien défini et le souverain, il proclame que c'est une seule et même chose; pour lui, le *meilleur* gouvernement n'est que le gouvernement le moins *imparfait* qu'il soit possible de réaliser et raisonnable d'espérer: celui qui, avec la plus grande simplicité possible dans son organisation, réunit, pour l'exécution, la force et la célérité, qui donne la garantie la plus grande que les lois seront fidèlement observées, qu'elles seront égales envers tous, et qu'elles maintiendront, pour tous, la sûreté, la liberté, la propriété, l'accomplissement des devoirs, enfin, qu'elles assureront au dehors la sûreté, l'honneur et l'indépendance de la nation.

Pour arriver à une solution plus précise encore, il établit la nécessité et la nature, la distinction ou séparation des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire; il traite des gouvernemens *simples* ou *absolus*, qui réunissent, dans la même personne ou le même corps, ces trois pouvoirs; et des gouvernemens mixtes, ou modérés, qui les séparent plus ou moins fortement. Il dénomme et distingue les divers gouvernemens simples et les divers gouvernemens

composés ; il donne d'intéressans détails sur les inconvéniens, les dangers et les avantages de tous les gouvernemens simples, et de chacun en particulier. Il vise surtout à retrancher de l'organisation sociale, comme purement inutile et dangereux, tout principe de noblesse ou de privilége; il prétend qu'aujourd'hui notre gouvernement est *aristo-démocrati-monarchique*; mais qu'il approcherait d'autant plus de la perfection, qu'il serait purement *democrati-monarchique*, néanmoins avec deux Chambres.

Envisageant sous d'autres rapports, les gouvernemens simples et les gouvernemens mixtes, il examine quels résultats on obtient en les modifiant par la fédération, par la représentation, par l'élection et l'hérédité. Il fait voir que deux ou plusieurs corps politiques distincts, mais concourant collectivement à l'exercice des grands pouvoirs, ne formeraient pas encore un vrai gouvernement mixte ou modéré. Il cherche quelle forme de gouvernement serait la meilleure, soit pour faire les lois, soit pour les exécuter administrativement, soit pour les appliquer par des jugemens. Il montre avec grand soin, avec assez de franchise, combien sont pernicieuses aux peuples et aux rois les institutions, les abus, les intrigues, qui tendent à changer en simulacre, en despotisme déguisé, les gouvernemens représentatifs, et combien il importe de répartir exactement, et de bonne foi, les attributions naturelles et essentielles des trois grands pouvoirs dans les gouvernemens mixtes. La conclusion de toutes ces investigations, toujours faites avec le secours du raisonnement, de l'histoire, des avis des publicistes, enfin, d'une érudition très-variée, très-étendue, est que le gouvernement constitutionnel et représentatif démocrati-monarchique, sans noblesse et sans privilége, serait, pour tous les lieux et pour tous les tems, le moins imparfait ou le meilleur des gouvernemens.

Il explique dans le livre deuxième l'organisation de ce gouvernement. Il le compose : 1° d'un prince héréditaire, ayant seul la sanction, la promulgation des lois, et partageant avec deux Chambres le droit d'en faire la proposition ; 2° de deux Chambres purement législatives ; 3° des autorités judiciaires qui ne dépendraient que des lois, et connaîtraient respectivement et collectivement de tous les crimes, sans exception. Comme il voit, dans la nation, deux classes, et deux classes qu'il *croit* absolument distinguées ou faciles à distinguer, et qu'il serait bon de séparer dans l'exercice du droit d'élire les représentans ; comme, enfin, il juge nécessaire d'admettre deux Chambres législatives, il compose l'une des propriétaires, et l'autre des industriels, de ceux qui s'occupent de l'agriculture, des fabriques, du commerce, des arts, des lettres et des sciences. Pour apprécier ce système, il faudrait en connaître les développemens ; nous attendrons, pour nous en expliquer, que la seconde partie de l'ouvrage soit ici analysée.

Ce qu'on peut dire dès à présent, c'est que l'auteur connaît sa matière, c'est qu'il écrit avec bonne foi, avec modération, avec assez de courage, avec un grand respect pour la raison, la religion, la morale, un grand zèle pour la justice, pour la patrie, pour le roi et son auguste famille. Il prend indifféremment ses autorités au *centre*, comme on dit, à *droite*, et même à *gauche*, et de quelque part qu'elles lui viennent. On trouvera peut-être qu'il est quelquefois trop riche de faits et de citations qui n'ont rien de saillant, rien d'assez concluant, rien d'assez remarquable.

Son style est clair, généralement correct, quelquefois vif et animé, presque toujours trop verbeux. Il est fidèle à son plan, quoique sa marche soit un peu embarrassée. Ses tables synoptiques sont commodes ; elles le seraient da-

vantage, si elles présentaient toutes les sous-divisions, et si elles renvoyaient aux pages des volumes.

L'ouvrage aura grand besoin d'une table des matières, dans le genre de celle que d'Alembert a donnée pour l'*Esprit des Lois*.

L'auteur dit modestement quelque part, que son érudition est *faible*, c'est-à-dire qu'elle n'est pas toujours profonde. Elle serait très-suffisante s'il voulait se borner à ce qui est vraiment utile, et aux histoires qu'il connaît le mieux, à celles qui sont assez éclaircies pour qu'il soit possible de s'en aider avec une entière confiance. Pourquoi citer la distinction absurde et cruelle des Castes Indoues, lorsqu'il s'agit de prouver qu'il est bon d'établir deux Chambres législatives, en rejetant la noblesse et les priviléges? Pourquoi, surtout, parler de Brama comme d'un être humain, comme *du législateur vénérable qui, le premier, policа les Indes*.

Dans notre analyse de l'Oupnek'hat (1), extrait des textes traduits du latin sur une version persane des *Vedas*, dans tout ce qui a été publié en Europe d'après les livres samskrits depuis cinquante ans, il est assez démontré que Brama n'appartient qu'à la métaphysique et à la mythologie de l'Inde, ou à l'histoire du genre humain défigurée.

Il doit donc, enfin, disparaître, comme Bacchus, de nos livres de politique et d'histoire civile, ainsi que de nos tables de chronologie. A ce sujet, on ne peut s'empêcher de citer le volume in-folio des *Fastes universels*, qu'on vient de publier cette année même à Paris, et qui commence notre chronologie humaine par *Brama* et par *Bacchus*. Un peu de critique nous préserverait de ces traits d'une fausse doctrine. La véritable érudition n'est pas encore assez généralement consultée ou cultivée parmi nous.

LANJUINAIS, *de l'Institut*.

---

(1) Dans le Magasin Encyclopédique

ESSAI *historique et critique sur la législation des grains jusqu'à ce jour*, par CHAILLOU DES BARRES, ancien préfet (1).

Il n'est pas, je crois, de question plus rebattue, et sur laquelle on ait plus écrit, que ce qui concerne la circulation et la vente des grains; et, cependant, ce sujet semble toujours nouveau, parce qu'il tient à des intérêts toujours renaissans, et auxquels est attaché le repos de la société.— Qui n'a pas lu les ouvrages des économistes sur cette matière? ils firent la réputation du vertueux Turgot et de son spirituel adversaire, l'abbé Galliani. — Morellet, Dupont de Nemours, l'abbé Baudeau, Hesbert, firent, de cette étude importante, l'objet de leurs méditations. Elle n'a cessé, depuis, d'occuper les publicistes et les administrateurs. Dernièrement encore, il a été publié deux excellens mémoires à ce sujet : l'un, par M. Ouin; l'autre, par M. le général Dejean, qui ont consacré une partie de leur vie à l'administration des subsistances. Qu'est-il résulté de tous ces travaux, de toutes ces lumières? A l'exception de quelques principes fondamentaux, on n'est guère plus avancé qu'auparavant, et chaque mauvaise récolte, en France, met à découvert l'ignorance et l'impéritie. — Nous avons cependant des routes meilleures pour les relations commerciales, une masse de récoltes plus considérable pour entretenir les marchés, des autorités locales moins maîtresses de gêner la circulation, un commerce extérieur plus facile et plus étendu avec les États-Unis et la Russie qui sont les greniers de réserve de l'Europe; enfin, un cadastre et des tableaux qui permettent de calculer ce que

(1) Paris 1820. Un volume in-8°. Firmin Didot.

chaque canton produit de subsistance, et ce qu'il en faut pour le nombre de ses habitans. — Eh bien ! de tous ces moyens et de beaucoup d'autres encore, inventés pour parer à la disette, il n'y en a qu'un efficace, incontestable, et ce ne sont point les hommes d'état, ce ne sont point les gens d'esprit qui l'ont directement procuré ; mais c'est le peuple lui-même en plantant partout des pommes-de-terre. — Le progrès qu'a fait cette culture, depuis la disette de 1816, peut à peine se concevoir. Tous les départemens de l'est de la France pourraient aujourd'hui, à la rigueur, se passer de céréales, ou du moins braver l'intempérie des saisons. — Quoi qu'il en soit, comme il n'est pas possible de renoncer au blé, la législation sur cette matière sera toujours l'objet des études les plus utiles. L'ouvrage que nous annonçons, publié en 1820, obtint alors une médaille d'or de la Société d'agriculture du département de la Marne, qui avait proposé cette question comme sujet de prix. Nous n'avons pas rendu compte immédiatement de cet écrit, dans la persuasion que quelques circonstances attireraient bientôt l'attention publique sur ce sujet. En effet, il est devenu l'objet de discussions importantes dans la dernière session des chambres. D'ailleurs, l'ouvrage de M. Chaillou n'est pas un mémoire sur un point quelconque de la législation, et une brochure du moment, mais bien un résumé clair et complet de tout ce qui a été fait à cet égard ; et, par conséquent, c'est un travail utile dans tous les tems, quelques mesures qu'on adopte. Il est certain, d'après les recherches faites par l'auteur, que, jusqu'au 16e siècle, notre législation ne contenait aucun réglement sur les grains : chaque bailli ou sénéchal, dans sa circonscription, présidait aux mesures adoptées à cet égard, permettait ou défendait, suivant son caprice, la sortie des grains. De là, cette foule d'abus que Saint-Louis essaya de modérer,

mais qui ne cessèrent que lorsque l'autorité royale eut assez de force pour intervenir dans la police générale du royaume. — Le réglement du 4 février 1567, dicté par le chancelier de l'Hôpital, est le premier acte important à cet égard. — Une ordonnance de Henri IV suivit bientôt après. On y voit, comme dans tous les actes du règne de ce bon prince, sa sollicitude pour le bien-être du peuple. En voici le préambule :

Depuis deux ou trois ans que, par la grâce et bonté divine, nous avons donné le repos à nos pauvres sujets, et qu'ils reçoivent quelque relâche de tant de pertes et ruines qu'ils ont souffertes auparavant, ayant par leur travail et de bonne diligence remis sus et en valeur des terres qui, pendant ces derniers troubles, étaient demeurées désertes et sans culture : Dieu, bénissant leur labour, a donné généralement, en chacune des provinces de notre royaume, des fruits et grains en grande quantité ; desquels considérant l'abondance, et qu'il était impossible que ce qui était recueilli en icelui y fût consommé, pour en éviter la perte et donner moyen à nos sujets de s'en prévaloir en leurs nécessités, nous aurions eu agréable ci-devant de relâcher les défenses, de tout tems faites par nos prédécesseurs, de transporter lesdits grains hors notredit royaume, et pour l'effet susdit, et le besoin que nous avions aussi de retirer la commodité dudit transport, nos affaires étant encore fort nécessiteuses et incommodées, nous l'aurions permis et accordé en aucune des provinces de notre royaume, moyennant quelque subside et impôt : duquel nous pouvant à présent passer, que nous sommes moins chargés de dépense, et d'autant plus désireux de l'aise et contentement de nosdits sujets et qu'ils puissent plus utilement se servir et aider dudit transport, dont nous avons agréable que le seul profit leur demeure, et que les États et pays voisins en soient aussi soulagés et secourus en leur nécessité ; pour ces causes, etc., etc.

Un homme d'esprit a dit que le récit d'une bonne action rafraîchissait le sang : celui d'une bonne ordonnance, chose

encore plus rare peut-être, ne fait pas moins de bien. — Depuis Henri IV, jusque vers le milieu du règne de Louis XIV, le principe de la libre circulation se maintint, et les autres mesures tendirent même à le perfectionner. On les modifia, suivant les localités; mais cet ordre de choses cessa à la mort de Colbert : alors commença ce système funeste de réglemens et de persécutions, qui changea souvent des craintes de disettes, en disettes réelles. Le même système produisit les visites domiciliaires, les ordres d'apporter les denrées au marché, les défenses, sous peine de mort, de toute exportation et même de commerce intérieur, sans permission expresse, et tout ce qui, cent ans plus tard, sous la Convention, devait présenter un si odieux spectacle. Entre ces deux époques, si éloignées et si distinctes, on compte à peine vingt années d'un système sage et modéré. Les économistes remportèrent une courte victoire, consignée dans les déclarations des 25 mai 1763 et 1764, et bientôt abrogées par de nouveaux édits, en 1770. Le règne de Louis XVI, favorable à la liberté du commerce des grains, fut promptement suivi du maximum de la Convention, et de la création ou de l'exercice d'un droit de *préhension*, appelé du nom d'*expropriation forcée*. Les gouvernans, à cette époque, ne demandaient qu'un prétexte pour sévir contre les riches, et irriter contre eux les classes inférieures. Ces mesures funestes ne cessèrent point entièrement, lorsque le pouvoir passa entre les mains d'hommes plus éclairés; et il semble que cette branche de l'administration, la plus importante et la plus méditée, doive toujours rester en arrière des autres. Le principe de la propriété et de l'indépendance fut cependant maintenu, et les fautes que le gouvernement fit, en 1816, ne furent fatales qu'à lui-même. L'achat trop tardif des grains, qui coûtèrent 54 millions, et qui éprouvèrent dans la vente une

perte considérable, furent une dernière leçon, qui sera sans doute salutaire. Tout porte à croire que, dorénavant, le perfectionnement des communications par les nouveaux canaux, les progrès dans la culture des plantes farineuses, le principe admis de la libre circulation des grains, préviendront les disettes ; on n'apprendra plus que le quintal de blé est dans une province au prix de 80 fr., et dans une autre à 16. On ne qualifiera plus du nom de mauvais citoyens et d'accapareurs, ceux qui, par des achats faits habilement dans des années d'abondance, reverseront ces achats avec un bénéfice modéré, dans des tems de disette. —L'ouvrage de M. Chaillou même qui fait connaître toutes les variations, et, pour ainsi dire, l'histoire de cette partie du service public, sera toujours lu avec intérêt. Nous ne lui contesterons qu'une assertion, que nous ne pouvons approuver : En parlant de l'Angleterre et des mesures adoptées dans ce pays à ce sujet, il dit que le bas prix des grains résultant de l'intervention maladroite du gouvernement, en 1793, détourna bientôt de la culture des céréales, et qu'on s'adonna de préférence aux prairies artificielles et à l'augmentation des bestiaux. Ceci ne nous paraît pas très-exact. — En général, les provinces les plus productives de grains, en Angleterre, sont celles où l'on trouve en même tems le plus de bestiaux ; car, les cultivateurs ont alors plus d'engrais, et le blé est meilleur et en plus grande quantité. Il en est de même en France : la production du blé augmente en raison de la quantité de prairies artificielles qu'on ensemence, et de bestiaux qu'on élève. C'est faute de bestiaux et d'engrais, que la moitié de nos provinces sont réduites à la misérable culture du seigle, de l'avoine et même du sarrasin : tout se tient, en agriculture ; aucun produit n'est isolé : et c'est en employant à la fois tous les moyens que la nature et le génie

de l'homme peuvent fournir, que l'on marche à la richesse à travers le bien et l'aisance.

Alexandre DE LA BORDE, *de l'Institut.*

VOYAGE *en Écosse et aux îles Hébrides*, par A. L. NECKER DE SAUSSURE, professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'Académie de Genève, etc. (1)

L'ÉCOSSE est un beau phénomène physique sous le rapport de sa géologie, de son climat, de son site; et un beau phénomène moral sous celui de son histoire, de ses institutions, de ses habitudes. Une seule de ces matières, bien traitée, suffirait à produire un excellent livre. L'auteur du nouveau *Voyage en Écosse* les embrasse toutes, et avec beaucoup de distinction. Il s'appèle *Necker* et *Saussure*, et aucun de ces deux noms n'est un poids trop pesant pour lui.

Forcé, par la brièveté de l'espace, de séparer ce qu'il a réuni, je me contenterai de remarquer, relativement à la géologie, l'un des objets spéciaux de son voyage, que celle de l'Écosse ne nous était connue jusqu'à présent que par d'anciennes observations de M. Faujas de Saint-Fond; et que, depuis ce tems, les derniers travaux des Dolomieu, des Saussure, des Werner, des Humboldt, et de M. Faujas lui-même, ont changé à un tel degré l'état de la science, que le livre de M. Necker de Saussure a tout le mérite de la nouveauté.

C'est pendant les années 1806, 1807 et 1808, qu'a été entrepris son voyage, dont la publication a été retardée

(1) Trois vol. in-8°. Paschoud, imprimeur-libraire à Genève; et à Paris, rue de Seine, n° 48. Prix, 21 fr.

par diverses circonstances. Ce retard ne peut rien enlever de son prix à une production aussi pleine, aussi substantielle. Les grandes études morales qu'elle renferme, et dans quelques-unes desquelles je vais suivre le savant voyageur, conservent toute leur importance et toute leur vérité.

La ville d'Édimbourg, qui, la première, attira les pas et l'attention du professeur genévois, se divise, comme plusieurs capitales d'Europe, en vieille et neuve, en savante et industrielle. La vieille ville reçoit son principal lustre de sa célèbre université, de ce foyer lumineux des lettres, des sciences, de la philosophie, d'où sont sortis tant de noms illustres. Les études n'y sont point suivies comme dans les universités anglaises, où les étudians, logés dans les colléges et soumis à une discipline particulière, forment un corps et portent un costume qui les distingue du reste des habitans; à Édimbourg, les élèves logent dans la ville, et relèvent, pour la police, des magistrats municipaux. On peut distinguer deux classes d'étudians; l'une, et c'est la plus nombreuse, suit les études pour prendre des degrés de théologie, de droit ou de médecine; l'autre, attirée de fort loin par la célébrité des professeurs, y vient dans le but d'achever une éducation libérale, en profitant des hautes leçons qui s'y donnent. Il n'est pas rare de voir assister à ces leçons, des hommes faits et même des vieillards. On peut s'en faire une assez juste idée en les comparant à notre ancienne école normale, et en se figurant dans les chaires, au lieu de nos Garat, de nos Volney, de nos Lagrange etc., les Grégory, les Hope, les Conventry, les Stewart et les Playfair.

M. Necker de Saussure, en passant dans la nouvelle ville, située sur la colline opposée, fut frappé des accroissemens journaliers qu'elle reçoit, et des nouveaux quar-

tiers qui s'élèvent de toutes parts, à la place des champs et des prairies. L'activité qui, depuis trente ans, s'est répandue dans toute l'Écosse, doit contribuer beaucoup à cette rapide augmentation de sa capitale. « Le théâtre, dit M. Necker, est si petit au-dedans et au-dehors, qu'il est tout-à-fait disproportionné avec la grandeur de la ville; mais comme le spectacle est fort peu suivi, on n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de construire une autre salle. La société, à Édimbourg., offre tant de ressources, qu'on n'y sent point le besoin d'un spectacle. » En effet, observe-t-il un peu plus loin, « une des qualités qui distinguent les Écossais des Anglais, c'est la sociabilité. Ce désir de se réunir et de communiquer avec ses semblables, de partager leurs impressions et de leur faire partager les nôtres, qui fait un des plus grands charmes de la vie, est très faible chez les Anglais, et forme un des traits les plus saillans du caractère écossais. »

L'auteur ajoute : « La richesse est bien moins nécessaire en Écosse qu'en Angleterre, pour occuper dans le monde une place agréable; le luxe n'y est pas à beaucoup près aussi frappant ni aussi général. Il existe, dans ce pays, un grand esprit de simplicité, et, de plus, une sorte d'égalité dans la bonne compagnie, qui est respectée par ceux qui pourraient aisément s'y soustraire. Une cordialité franche, une politesse naturelle, qui procèdent plutôt de l'envie de plaire et de rendre les autres heureux, que de l'étude de ce qu'on appèle l'usage du monde, remplacent, chez les Écossais, la hauteur et la réserve de leurs voisins. C'est surtout à l'égard des étrangers que le caractère écossais se montre avec le plus d'avantages. L'hospitalité dans toutes ses nuances les plus fines, et sous toutes les formes, est la vertu nationale de l'Écosse. Les habitans de ce pays ne partagent pas l'éloignement pour les étrangers, et les pre-

jugés à leur égard, qu'on a si souvent, et avec fondement, reprochés aux Anglais, même de la meilleure société... Un trait qui distingue par dessus tout la société écossaise, c'est la parfaite sûreté du commerce et la sincérité dans l'expression des sentimens. Cette qualité, sans laquelle la société peut être amusante pour l'esprit, mais ne peut satisfaire entièrement le cœur, tient à la moralité qui fait le fond du caractère écossais, et à une candeur, à une loyauté qui existent dans toutes les classes. Aussi, le commérage, et la médisance qu'il entraîne nécessairement, sont-ils beaucoup moins communs en Écosse que partout ailleurs. L'instruction, qui est généralement répandue, porte à s'occuper, dans la conversation, plus volontiers des idées générales que des individus. Les femmes, ayant toutes reçu une éducation très-soignée, connaissent, pour la plupart, les ouvrages les plus remarquables, non-seulement dans leur propre langue, mais dans les langues étrangères. Elles aiment la poésie et les beaux-arts avec enthousiasme, la musique en particulier, et surtout la musique écossaise, dont l'impression plaintive est en rapport avec une légère teinte de mélancolie que l'on trouve souvent chez les Écossaises, unie avec beaucoup d'enjouement..... Elles aiment la danse avec passion. Les danses écossaises sont remarquables par la vivacité du mouvement..... Rien n'est plus commun que de voir le père et le fils, la mère et la fille, figurer dans la même contredanse. Cela ne peut avoir lieu que dans un pays où la danse est considérée comme un amusement sans prétention, plutôt que comme un art qui exige de l'étude, et par lequel on recherche les applaudissemens; dans un pays, surtout, où une bienveillance mutuelle interdit l'arme du ridicule, et permet à chacun de s'amuser selon son goût».

Je m'aperçois que je me suis laissé entraîner par le plaisir

de faire connaître intimement cette ville choisie, dont la physionomie est, pour ainsi dire, unique entre toutes les villes européennes, et qui, semblable à ces familles d'élite que l'on rencontre quelquefois, admet toute l'élégance et tous les arts de la plus exquise politesse, sans se laisser pénétrer par la corruption. J'aurais cependant désiré qu'il me fût resté quelque espace pour tracer, d'après l'habile observateur qui me sert de guide, le tableau des mœurs et des habitudes provinciales de cette même Écosse, encore plus originale dans ses campagnes que dans ses villes, et dont le peuple, comme on sait, se distingue par des traits éminemment caractéristiques, en *Lowlanders*, ou habitans de la plaine, et en *Highlanders*, ou habitans des montagnes. Mais c'est dans le Voyage de M. Necker qu'il faut lire ces intéressans détails, qui perdraient trop à être analysés ou morcelés. C'est avec lui qu'il faut parcourir l'île d'Aran, et recueillir d'importantes lumières sur le climat, l'agriculture et les usages de ce petit coin de terre jusqu'à présent si peu connu. Il faut le suivre dans les Hébrides qu'il visite avec des soins dont aucun voyageur, avant lui, n'avait approché. Il faut surtout se transporter sur ses pas dans les montagnes Gaéliques de la haute Écosse, l'écouter lorsqu'il décrit les anciennes tribus patriarchales des Clars, si différentes de la honteuse servitude féodale; et lorsqu'il fait parler l'humanité et la prudence même contre l'expulsion de ces tribus, forcées aujourd'hui de céder aux moutons leur antique territoire, et d'aller chercher en Amérique une malheureuse existence. Déjà, la cause de ces milliers d'enfans, indignement trahis par ceux qui se disaient leurs pères, a été vivement plaidée dans ce recueil. M. Necker, embrassant la question sous tous ses aspects, y rattache les plus hautes considérations de morale et de politique, et montre, dans un avenir peu éloigné, le châtiment probable de cette monstrueuse ingratitude.

C'est l'union de l'Écosse avec l'Angleterre, ce sont les idées de luxe et d'orgueil seigneurial puisées dans les habitudes anglaises, qui ont amené la rupture de liens si étroits et si anciennement respectés. L'Écosse, en perdant son indépendance et les mœurs de ses montagnes, est-elle du moins redevable à la même cause politique des rapides progrès qu'elle a faits dans tous les genres, pendant le siècle passé ? M. Necker de Saussure pense que non. Il croit que les Écossais ne doivent point ces progrès à un acte d'union qui a laissé subsister entre ces deux pays toutes les différences de lois, d'institutions, de religion même, et qui n'a eu d'autre effet, pour l'Écosse, que de la priver des bienfaits d'une existence indépendante et d'une représentation nationale plus étendue. « D'ailleurs, dit-il, les préjugés que les Anglais nourrissaient contre leurs nouveaux compatriotes, le mépris qu'ils affectaient pour eux, devaient décourager les Écossais, plutôt que les exciter à imiter un peuple plus avancé qu'eux dans les lettres, l'industrie et le commerce. Je pense donc que nous devons chercher principalement chez les Écossais, et dans leur état antérieur à la réunion, les causes qui, par leur développement, ont produit la prospérité et le lustre qui distinguent de nos jours cette nation. Nous trouvons ces causes dans la nature même des institutions écossaises, dans le mode d'instruction établi depuis long-tems dans les universités ; mais surtout dans l'établissement des écoles paroissiales, qui précéda de peu d'années l'époque de l'union. Cette institution, qui n'existait pas en Angleterre, et qui était destinée à porter dans la dernière classe du peuple les lumières de l'éducation, a eu, sur toute la nation écossaise, une influence bienfaisante, et a, plus que tout le reste, contribué à rendre ce peuple un des plus éclairés de l'Europe. »

De savantes dissertations sur la musique nationale des

Écossais, sur la langue gaélique, sur l'authenticité des poésies d'Ossian; des récits, pleins d'intérêt, de l'expédition du Prétendant; de curieuses descriptions des plus beaux aspects de l'Écosse; enfin, d'utiles considérations sur son agriculture, son histoire naturelle, ses écoles, son commerce, ses antiquités, complètent le mérite de ce livre, qu'on peut considérer comme la source abondante d'une solide et agréable instruction. AIGNAN, *de l'Institut.*

DELL' ISTORIA DI MILANO, etc. *Histoire de Milan*, par le chevalier *Carlo* DE ROSMINI, de Roverede (1).

Cet ouvrage, qui se recommande par plusieurs qualités, même par son exécution typographique, comprend une longue introduction et dix-huit livres. L'histoire de Milan commence, à proprement parler, à l'époque de l'élection de Frédéric Barberousse, roi des Romains, élection qui eut lieu en 1152; mais M. Rosmini a voulu remonter jusqu'à l'origine de Milan, qui, comme celle de la plupart des villes antiques, se perd dans les tems fabuleux. En parcourant ce long intervalle, dans son introduction, il nous fait sentir encore plus le mérite de ces chefs-d'œuvres historiques, de ces deux premiers livres qui précèdent les histoires de Thucydide et de Machiavel. Ne pouvant inspirer le même intérêt, faute de documens ou de faits, l'auteur précipite sa marche; on dirait qu'il se hâte de traverser ces déserts arides, où il craindrait d'arrêter ses lecteurs.

Il nous rappelle cependant que l'on attribue la fondation de la ville de Milan à Bellovèse, du tems de Tarquin l'an-

(1) Milan, 1820. Quatre volumes in-folio, avec gravures. Prix, 60 fr. en papier superfin. Imprierime de Manini et Rivolta.

cien; qu'elle figura long-tems dans l'histoire avant que les Romains ne l'eussent soumise à leur domination, et long-tems après la destruction de leur empire; qu'au quatrième siècle de notre ère, elle était regardée comme la seconde métropole de l'Italie; qu'elle fut la demeure favorite de plusieurs empereurs romains; et que même, après avoir plié, avec tout le reste de l'Italie, sous le joug des Barbares, elle ne perdit jamais le souvenir de sa première splendeur.

Après cette excursion préliminaire, l'auteur poursuit son histoire, depuis 1152 jusqu'à 1535. Cette période d'environ quatre siècles (383 ans), est sans doute la plus importante des annales de Milan, et comprend une des branches les plus intéressantes de l'histoire moderne de l'Italie. Elle nous présente les efforts prodigieux que firent les Milanais, et tous les Lombards en général, pour reconquérir et défendre leur indépendance contre les rois d'Allemagne, et les moyens qu'employèrent dans la suite les Visconti et les Sforce pour enlever la liberté à leurs concitoyens, et pour soutenir leur domination contre les menaces des étrangers. Les Visconti de Milan, comme les Médicis de Florence, ne paraissant s'attacher qu'à défendre leurs partisans contre leurs ennemis, réussirent à les subjuguer les uns et les autres. Les premiers eurent même recours aux libertés ecclésiastiques pour affermir leur nouveau pouvoir.

Milan, depuis Constantin qui l'avait considérée comme la seconde métropole de l'Italie, prétendait soutenir son ancienne juridiction contre celle de Rome. L'archevêque Othon Visconti sut occuper adroitement ses nouveaux sujets de cette sorte d'indépendance ecclésiastique, afin de les distraire des idées de liberté civile. Mais, bientôt, les Milanais, détrompés, espérèrent reconquérir, par l'influence et

les victoires du comte François Sforce, les droits qu'ils avaient perdus. Ce fut alors qu'ils élevèrent, devant le maître-autel de l'église métropolitaine, un grand tableau représentant la *liberté* personnifiée, ce qui, loin de montrer, comme le pense M. Rosmini (1), *l'ignorance superstitieuse de ce siècle*, prouverait, au contraire, que les Italiens n'avaient pas encore oublié que rien ne s'allie mieux avec l'Évangile que la liberté.

Cependant, cette république ne reparut que pour vivre à peine treize mois, et périr à jamais. Dans ce court intervalle de liberté, on proposa des lois très-utiles et très-équitables; on vit même éclater de grandes vertus publiques. Mais ils n'étaient plus ces beaux tems de la ligue lombarde! Les passions et les vices, inhérens au gouvernement despotique, l'exemple des Visconti, les perfidies et les trahisons de la plupart des Milanais, déjà façonnés à un long esclavage, l'emportèrent sur les efforts d'un petit nombre de vrais citoyens. François Sforce lui-même, après avoir triomphé de ses ennemis, trouva, dans l'esprit des factions, plus de moyens d'asseoir son despotisme sur les ruines de la liberté, qu'il n'en aurait tiré du succès de ses armes.

Nous voici parvenus à cette époque plus funeste encore que toutes les précédentes, où le duché de Milan, comme le royaume de Naples, tombe sous la domination de l'Espagne, devient une des provinces les plus malheureuses de cette monarchie, et perd même l'espoir de recouvrer sa première indépendance. L'historien s'arrête au moment ou Charles-Quint va prendre possession du duché de Milan, malgré les regrets inutiles du roi de France et des Vénitiens. On aime à croire que M. Rosmini, ne pouvant supporter

(1) Tome II, page 415.

ce nouveau spectacle d'oppression, a brusquement interrompu la suite de son histoire. Il ne reste donc au critique qu'à entrer maintenant dans quelques considérations sur le mérite de l'ouvrage.

L'histoire de Milan se trouve tellement liée avec celle de France, que, souvent, on ne peut guère connaître l'une sans l'autre. Elle embrasse une partie de l'histoire de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, et celle d'illustres guerriers français, Gaston de Foix, Bayard, etc. On sait combien les prétentions de ces rois, fondées sur des parentés ou des conquêtes, multiplièrent les malheurs de cette péninsule; on sait aussi qu'elles changèrent les rapports politiques de l'Italie et ceux de presque toute l'Europe. L'auteur, en décrivant ces événemens, a su éclaircir en même tems quelques circonstances particulières de l'histoire de France, qu'on n'avait pas encore assez bien observées.

Qu'on ne s'attende pas cependant à trouver dans cette histoire, comme un savant critique s'est amusé à l'annoncer (1), les traces d'une ancienne fraternité entre les Français et les Milanais. De telles idées ne font que dénaturer l'histoire; elles ne conviennent qu'à des adulateurs ou à des poètes. Si, de 1445 à 1560, les princes naturels de Milan se trouvent souvent confondus avec la famille des rois de France, si les deux nations ont été souvent alliées, ce n'est pas parce que les Milanais sont, comme les Français, enfans de la Gaule; c'est l'intérêt du moment qui les tenait tantôt réunis, et tantôt séparés.

Sans doute, l'une des marques les plus éclatantes que les maisons régnantes, dans ces deux pays, se soient données de leur amitié et de leur alliance, ce fut lorsque François

(1) Voyez le *Journal des Débats*, 30 octobre 1821, et le *Moniteur*, n° 328.

Sforce envoya à Paris une armée de 4000 chevaux et de 1000 hommes de pied, commandée par Jean-Marie, son fils aîné, pour délivrer Louis XI, assiégé dans cette capitale par ses barons. Le roi lui-même déclara devoir sa tranquillité à l'amitié du duc de Milan, et à la conduite de son fils. Mais de pareils bienfaits et de pareilles marques de gratitude, assez rares dans cette histoire, n'ont point empêché les Français et les Lombards de se donner, parfois, des témoignages de sentimens bien opposés.

Le même critique rapporte une particularité fort singulière qui, seule, suffirait pour démentir la prétendue fraternité entre les Milanais et les Français : c'est l'anniversaire qu'on célébrait encore du tems de Charles Borromée, d'une victoire remportée, le 21 février 1339, par Azzo Visconti sur Leodrisio, son parent. Cette victoire fut attribuée, suivant l'usage du tems, à Saint-Ambroise qui, descendu du ciel habillé en blanc, dispersa les ennemis à coups de fouet, comme Saint-Pierre et Saint-Paul avaient jadis menacé, dit-on, l'armée d'Attila. Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que, dans la messe instituée pour cet anniversaire, les ennemis étaient nommés *galli*, *prædones*, *latrunculi*. Certes, ce n'est pas là une marque de fraternité.

On sait en outre, et M. Rosmini ne cesse de le répéter, que Louis le More, qui avait, le premier, appelé Charles VIII, s'occupa bientôt, ainsi que les autres princes de l'Italie, de traverser ses projets, dès que le roi s'y fut rendu ; que Louis XII ne fut pas mieux traité que Charles VIII ; qu'il fallut faire de nouveaux efforts pour reconquérir le Milanais et se venger ; et que cela n'empêcha pas les Français de se voir encore expulsés de Milan, et le jeune Maximilien Sforce établi sur le trône de son père, mort prisonnier en France. Disons donc que les Milanais

et presque tous les Italiens ont souvent préféré l'amitié des Français, parce qu'ils ont eu à craindre bien plus du voisinage de l'Allemagne et des prétentions de l'empereur, que de celles de la France ; disons même qu'ils sont peut-être encore mieux disposés aujourd'hui en faveur de la France, parce que les lumières et les mœurs multiplient toujours de plus en plus les rapports de ces deux peuples.

L'histoire de M. Rosmini est fort riche en notes. Ordinairement elles ne sont pas longues, si l'on en excepte quelques-unes, parmi lesquelles on distingue d'abord celle qui contient un article biographique sur Saint-Ambroise ; car on ne peut se dispenser, dans une longue histoire de Milan, de payer ce tribut à la mémoire de cet ancien évêque, comme à celle de Saint-Charles Borromée. On lit avec plus d'intérêt les notes sur les derniers malheurs de la duchesse Bona, et sur François Trivulzio, condamné à la mort par François Sforce II, et absous par Charles-Quint.

On pourrait reprocher à l'auteur une surabondance de citations sur les faits mêmes qui peuvent s'en passer. Il est vrai que leur défaut absolu a donné lieu à des assertions quelquefois mal fondées. On ne pourra pas faire un pareil reproche à M. Rosmini : il a porté l'exactitude souvent jusqu'à la minutie ; mais c'est un mérite, puisqu'on lui devra la rectification de certaines erreurs échappées à quelques historiens qui, supérieurs à d'autres égards, ne le sont pas toujours sous ce rapport. On est aussi particulièrement redevable à M. Rosmini d'avoir publié plusieurs documens inédits qui sont, ce me semble, la partie la plus précieuse de cet ouvrage. On y constate ou l'on y éclaircit plusieurs circonstances exposées dans le texte. C'est là qu'on trouve, dans un plus grand jour, les véritables causes de la guerre dite *du bien public*, entreprise par les seigneurs de France contre la couronne.

On trouve aussi, dans ce recueil, le récit de la conspiration des Bressans, conspiration qui avait pour but de délivrer la patrie de la domination des Français. L'auteur de ce beau document est Giangiacopo Martinengo, qui lui-même avait tramé cette conspiration, et sur lequel M. Labus a donné une notice biographique. Ce n'est pas d'ailleurs la seule pièce dont ce savant ait enrichi l'ouvrage de M. Rosmini. Il a expliqué ou commenté une centaine des monumens qu'on rencontre dans le cours de cette histoire : ces commentaires occupant la seconde moitié du 4e volume, servent de preuves à l'ouvrage, méthode sûre pour inspirer une entière confiance au lecteur. Nous convenons volontiers que, sous ce rapport, l'histoire de M. Rosmini peut figurer à côté des travaux diplomatiques de l'Ughelli, de Giulini, de Fumagalli, écrivains très-estimés dans ce genre ; mais, on conviendra aussi que ce mérite n'est pas suffisant pour rendre une composition historique parfaite.

Notre auteur, dans la dédicace qu'il adresse à son Mécène, nous a prévenus qu'il ne s'occuperait point de ce qui concerne les droits de l'Église et de l'Empire, le pouvoir et le domaine temporels des papes, l'inutilité et l'ignorance des ordres religieux, l'autorité des princes et les libertés imprescriptibles des peuples, ni même les arts, les sciences, la législation, les mœurs, etc. Bâcon comparait l'histoire civile, séparée de l'histoire littéraire, à la statue de Polyphème, à qui on aurait arraché l'œil. Comment donc apprécier l'histoire de M. Rosmini ?

Il a cru justifier sa circonspection, en envisageant les suites dangereuses de l'esprit philosophique, dont, dit-il, on abuse de nos jours. Ainsi, il sacrifie, ce me semble, à un excès de circonspection, la partie la plus importante de l'histoire. Mais il n'est pas lui-même toujours assez réservé, pour ne pas laisser apercevoir sa manière de penser ; il ne

semble pas aussi impartial qu'il l'a promis. En effet, s'il s'étudie à ne point paraître trop philosophe, il ne se fait aucun scrupule de se montrer un peu trop théologien. Voici quelques citations qui nous paraissent propres à caractériser cette histoire et son auteur.

En parlant de Constantin, notre historiographe dit que «ce prince, surnommé avec raison *le Grand*, *pour quelques vertus sublimes, éclairé par Dieu*, avait embrassé la religion chrétienne, et qu'accablé des traits satiriques et insolens du peuple et de la noblesse de Rome, il résolut d'abandonner à jamais cette ville, et d'en fonder une autre qui l'égalât ou la surpassât en grandeur et en magnificence, et dont les habitans ne reconnussent et n'adorassent que le vrai Dieu.» D'après les expressions de M. Rosmini, on dirait que ce projet de Constantin, qui perdit l'Italie et l'Église, n'avait d'autre but que celui de favoriser la religion chrétienne.

Selon notre auteur encore, Grégoire VII a laissé au monde un exemple éclatant d'une fermeté inébranlable pour la défense de la véritable religion et de la discipline ecclésiastique ; et la mort de l'infortuné Henri IV est présentée par lui comme une leçon épouvantable pour tous les princes ennemis et persécuteurs de l'église de Dieu.

Frédéric II qui, certes, mérite bien plus le nom de *Grand* que Constantin et tant d'autres à qui on l'a prodigué, Frédéric II, dont les qualités nous font oublier les défauts, est jugé d'une manière toute différente. M. Rosmini emploie tout le second livre de son histoire à exagérer les défauts de cet empereur, qui chérissait l'Italie et qui seul pouvait lui rendre, du moins, cette unité et cette indépendance qu'elle n'a plus reconquises. L'auteur, peu charitable, semble même se réjouir de ce que le Dante a placé ce prince dans l'enfer parmi les hérésiarques : mais ce poète, plus historien ou plus impartial que M. Rosmini, ne manque

pas d'accorder ailleurs à Frédéric II une partie des éloges qu'il avait mérités, en disant de lui :

Quel signore, che fu d'onor si degno.

Ces mêmes éloges ont été justifiés par plusieurs écrivains respectables : ce qui prouve du moins que le nom de Frédéric II n'est pas en horreur chez tous les peuples civilisés de l'Europe, et surtout chez les Italiens, comme M. Rosmini voudrait le faire croire.

Enfin, notre historien parle aussi d'Alexandre VI, et dit que ce pape était né pour montrer que la nacelle de Saint-Pierre, quoique gouvernée par un pilote inhabile, ne peut jamais faire naufrage ; tant est grande la puissance de celui qui la favorise !

Toutes ces réflexions, ou assertions pieuses, nous font penser que M. Rosmini, en rédigeant son histoire, adéféré à l'injonction du père Lemoyne, qui défendait aux laïcs de juger leurs propres juges ; et ces juges étaient, suivant lui, les papes, le clergé et les moines.

Que nos remarques impartiales ne préviennent cependant pas nos lecteurs contre un ouvrage qui réunit à de bonnes qualités pour se faire estimer, la convenance et la clarté du style. Les recherches et découvertes nouvelles qu'il nous présente, la franchise avec laquelle l'auteur nous peint quelquefois les tyrans, plusieurs de ses observations critiques, surtout lorsqu'il ne se montre pas théologien, les nouveaux documens qu'il a fait connaître, et les éclaircissemens dont M. Labus les a accompagnés, rendront toujours cette histoire recommandable à ceux qui préfèrent ce genre d'études, et même à celui qui se proposerait de refaire le même travail. Enfin, quiconque voudra s'engager dans la même carrière que M. Rosmini, et écrire la même histoire dans un esprit tout différent, ne pourra se dispenser de consul-

ter cet historien, et profitera certainement des lumières répandues dans son ouvrage.

F. Salfi.

Histoire de Jean-sans-Terre, *roi d'Angleterre*, par le docteur J. Berington; traduite de l'anglais par M. Théodore Pein, ancien receveur-général des finances (1).

Une des époques les plus mémorables des tems modernes, est celle où la nation anglaise, reconquérant ses droits, éleva l'autel de la liberté sur les débris du despotisme. L'aristocratie avait commencé la révolution, le peuple l'acheva; et les barons de Jean-sans-Terre, défenseurs, à leur insu, de la cause publique, avaient préparé, dans cette lutte du privilége, l'affranchissement des communes. Après cette première victoire, vint le triomphe de 1688.

Si le vrai philantrope doit modérer sa haine pour l'abus du pouvoir, c'est quand il examine sa nature vicieuse, qui porte en elle un principe de destruction et de mort. *Jean-sans-Terre* est une preuve nouvelle de cette vérité. Ses extravagances allumèrent l'incendie à la lueur duquel les citoyens de la Grande-Bretagne reconnurent leurs titres: vainement Innocent III lança, contre les insurgés, les foudres du Vatican; une nation entière ne pouvait être rebelle; elle triompha.

Tel est le sujet du grand tableau que le docteur *J. Berington* a tracé d'une main habile.

L'auteur a divisé cette histoire en trois livres. Dans le premier, il fait connaître l'origine des discordes entre la

(1) Paris, 1821; un vol. in-8°. Madame Dufriche, libraire-éditeur, Palais-Royal, galerie de pierre, n.° 156.

France et l'Angleterre, et la situation politique du pays que *Richard Cœur-de-Lion* gouvernait moins en roi qu'en aventurier. On voit les manœuvres coupables de Jean pour monter sur le trône et en chasser son frère ; il lui succède enfin, au préjudice du jeune Arthur, son neveu, duc de Bretagne, qu'il poignarde et précipite lui-même dans la mer.

Combien de funestes présages signalaient le commencement de ce règne ! « Sur le continent, la défection des provinces en faveur d'une puissance rivale; dans l'intérieur, une noblesse factieuse et désaffectionnée ; sur la frontière du nord, un prince guerrier (*Guillaume le Lion*), roi d'Écosse, à la tête d'une armée féroce ; et sur le trône, un prince faible et capricieux, ni respecté, ni aimé, ni craint. »

Cité par *Philippe Auguste* devant ses pairs, (1) il ne comparaît point; il est condamné et déchu de tous ses états dépendans de la couronne de France. Avide autant que lâche, ce roi, qui n'osait combattre, accable ses peuples d'impôts.

Dans le second livre, l'auteur qui a déjà largement esquissé le portrait d'*Innocent III*, montre ce pontife altier mettant l'Angleterre en interdit, et excommuniant le monarque. *Jean*, pour l'apaiser, soumit son royaume à la suzeraineté du Saint-Siége, le 15 *mai* 1211. Les impôts se multiplient : ici se manifeste la première désobéissance des barons aux volontés royales. Consignés à *Portsmouth*, pour marcher contre la France, ils refusent de s'embarquer.

---

(1) « On ne peut douter (dit Voltaire, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Tom. II, édition de Palissot), que l'assemblée des pairs, barons français, qui condamna le roi d'Angleterre, ne fût celle-là même qui était convoquée alors à Melun pour régler les lois féodales, *stabilimentum feudarium*. Eudes, duc de Bourgogne, y présidait sous le roi Philippe Auguste. »

Malgré les lois de l'État, le pape veut nommer un archevêque de Cantorbéry. Le 16 *juillet* 1213, Jean tombe aux genoux des évêques qu'il avait exilés; les barons permettent et encouragent l'humiliation de la royauté, préférant un vasselage extérieur et fictif, à la domination intérieure et réelle du roi de France. Arrivés à cette époque, déplorons les excès du fanatisme et de l'ambition; Philippe-Auguste ternit l'éclat de son triomphe à Bouvines, en n'arrêtant pas (sa suprématie politique lui rendait cette gloire facile) la croisade contre les Albigeois; guerre de sang et d'ignorance ordonnée par un pape, et dirigée par des évêques. (1)

Dans le troisième livre, on voit se développer les tentatives des mécontens : la révolte s'organise, elle devient générale; *les lois de forêt*, dont la rigueur est intolérable, et une foule d'autres vexations irritent les ressentimens; enfin, Jean, abandonné de ses flatteurs, resté seul avec sept chevaliers, signe à *Runing-Mead*, en 1215, la *charte de forêt*, et ce pacte fondamental appelé la *Grande Charte* (2). Mais, dans cette grave circonstance, éclate la duplicité du prince; à peine fut-il lié par un serment solennel, qu'il s'efforça de l'annuler; il s'adressa au pape, *qui lui défendit d'observer la charte.* Jean obéit, et à sa voix, des étrangers ravagent l'Angleterre : mais la noblesse se lève, les villes et les campagnes s'ébranlent; depuis *la Twede* jusqu'à *Portsmouth*, de-

---

(1) Ces meurtres, commis au nom d'une religion de paix, durèrent vingt ans.

(2) Si c'est de la Grande Charte que les Anglais doivent dater l'origine de leur liberté, ils doivent dater son établissement du statut d'Édouard Ier, *de Tallagio non concedendo*, statut dans lequel ce prince, surnommé le *Justinien d'Angleterre*, déclara qu'aucune imposition ne serait levée sans le consentement des pairs et de l'assemblée des communes. (Delolme, *Constit. de l'Angleterre*, tome I, chap. 2.)

puis *Yarmouth* jusqu'au *Land's-End*, tout prend les armes : les barons, indignés, appellent le prince Louis de France ; il embrasse leur querelle : Londres lui ouvre ses portes avec enthousiasme, (1) et Jean termine dans un monastère, le 12 *octobre* 1216, à l'âge de quarante-neuf ans, sa trop longue existence.

Dans cette rapide analyse, j'ai détaché du sujet principal plusieurs épisodes pleins d'intérêt : la prise de Constantinople par les Latins ; les divers événemens qui ramenèrent sous la domination du monarque français la Normandie, démembrée pendant 290 ans ; les réponses hardies de Philippe Auguste aux despotiques injonctions d'Innocent. Je n'ai point montré Philippe, rival actif autant qu'intrépide, épiant les craintes, les imprudences du tyran de l'Angleterre, et se fortifiant de toute sa faiblesse.

Si jamais les prétentions de la cour de Rome ont éclaté avec violence, ce fut sous le règne de *Jean-sans-Terre*. On a conservé de cette époque deux monumens vraiment curieux; ils attestent autant de démence d'une part que de bassesse de l'autre : je crois devoir les indiquer. Qu'on se représente un roi d'Angleterre, à genoux, mettant ses mains entre celles d'un légat, et prononçant ces paroles peu royales, le 15 *Mai* 1213 : « Moi Jean, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et seigneur d'Hibernie, pour l'expiation de mes péchés, de majeure volonté et de l'avis de mes barons, je donne à l'église de Rome, au pape Innocent et à ses successeurs, les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits ; je les tiendrai comme vassal du pape ; je serai fidèle à Dieu, à l'église romaine, au pape

(1) Transporté de colère à cette nouvelle, Innocent monte en chaire et s'écrie : *Glaive, glaive, sors du fourreau, et aiguise-toi pour tuer.* (Millot, *Histoire de France*, Tome I, page 375, édition de 1809.)

mon seigneur, et à ses successeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui payer une redevance de mille marcs d'argent par an; savoir sept cents pour le royaume d'Angleterre, et trois cents pour l'Hibernie. »

Philippe Auguste, à la tête d'une armée, attendait le retour du légat pour s'embarquer; mais celui-ci vint lui défendre d'attaquer l'Angleterre, devenue fief de l'église. Jamais Rome ancienne, soutenue de ses légions victorieuses, fut-elle plus entreprenante?

Voici l'autre pièce, également authentique. C'est la lettre qu'*Innocent* adressa aux villes de la Toscane que l'oppression allemande avait soulevées. (Alors la belle et malheureuse Italie gémissait sous le poids d'une domination étrangère.) « Dieu, créateur de l'univers, plaça dans le firmament deux principaux luminaires; le plus grand règle les jours, le moindre règle la nuit: ainsi, dans le firmament de l'Église universelle, il a établi deux dignités supérieures: la plus grande dirige les âmes qui sont les jours, l'autre les corps qui sont les nuits. Ces deux dignités sont le pouvoir pontifical et le pouvoir royal; et comme la lune, qui est en toutes choses inférieure au soleil, en tire sa lumière, de même le pouvoir royal tire sa splendeur et sa dignité de la source pontificale! !! »

Une saine critique, l'esprit d'analyse, c'est-à-dire l'esprit de l'époque actuelle, des connaissances étendues, l'amour des hommes et de la vérité, caractérisent la production qu'un zèle éclairé autant que louable vient, en quelque sorte, d'approprier à notre littérature.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges, au savant *J. Berington*, je me permettrai de lui adresser, non pas un reproche, mais une observation dont, mieux que personne, son élégant et judicieux traducteur, M. *Théodore Pein*, appréciera la force ou la faiblesse.

La narration m'a paru se terminer trop brusquement; l'auteur nous laisse dans une sorte d'incertitude pénible, à cause de l'importance même des intérêts débattus. Que devient le prince Louis ? pourquoi ne le montre-t-il pas chassé de l'empire britannique, après un an de règne, remplacé par Henri III, fils de Jean, et condamné à payer au pape le dixième de deux années de ses revenus ? Pourquoi ne voyons-nous pas les chapelains qui l'ont accompagné dans son expédition, chargés de demander à Rome leur absolution, et de se présenter à la porte de la cathédrale de Paris, aux quatre grandes fêtes, nu-pieds et en chemise, tenant en main des verges, dont de vigoureux et fervens chanoines devaient les fouetter ? Toutes ces particularités font connaître ce bon vieux tems. Pourquoi n'apprend-on pas quels succès postérieurs obtinrent les amis de la liberté, et quels maux présens accumulèrent les excès de *Jean* ? Ce n'est point assez que de signaler ses fautes, il faut encore, pour l'instruction du monde, calculer, détailler toutes les calamités qu'elles enfantèrent.

L'histoire de *Jean-sans-Terre* n'est point le seul titre du docteur *J. Berington* à la reconnaissance des hommes instruits : entre autres compositions, ce savant ecclésiastique anglais a publié une *Histoire littéraire du moyen âge* (1), et une *Vie d'Héloïse et d'Abeilard*. C'est en France, nous le disons avec une sorte d'orgueil, c'est au sein de nos écoles, qu'il a puisé sa vaste érudition ; espérons que sa plume laborieuse enrichira de nouveau le domaine des sciences historiques, et que M. *Théodore Pein* voudra bien toujours rester son interprète.

Camille PAGANEL.

---

(1) Elle a été traduite par le laborieux M. Boulard. (Voyez ci-dessus, Tome XI, page 607, et Tome XIV, page 164.) N. d. R.

LITTÉRATURE.

ATTILA, *tragédie en cinq actes*, par M. *Hippolyte* BIS (1).

ON ne porte avec quelque certitude un jugement sur les ouvrages des beaux-arts, qu'en les étudiant d'après les règles immuables du goût, reçues chez les nations qui ont jeté le plus d'éclat, dans les brillantes époques de l'histoire de l'esprit humain. Alors, la critique s'élevant au-dessus des passions, allume son flambeau à l'expérience des siècles, et répand une soudaine lumière sur les routes de l'immortalité. Parmi ces règles, il n'en est point de plus importante que l'unité d'action, que l'on peut regarder comme le fondement de l'architecture théâtrale. Cette unité, dont les premiers poètes ont trouvé le modèle dans l'étonnante harmonie des cieux, exige que l'action ne soit point embarrassée dans sa marche, par des incidens étrangers, qui nuisent à l'intérêt par la fatigue qu'ils apportent à l'esprit. Les maîtres de l'art considèrent comme incidens de cette espèce, tous ceux à qui l'action n'a pas donné naissance.

Si l'action n'est pas, de sa nature, assez féconde en incidens, il faut la soutenir, l'étendre et l'orner par le développement des passions propres à suppléer à sa stérilité. Le cœur humain n'a pas de limites connues; toute passion s'alimente assez de son propre feu. C'est ainsi que le génie des anciens animait une action simple, sans la surcharger d'événemens qui eussent manqué de liaison avec elle; ils faisaient ressortir

(1) Chez Béchet, aîné, libraire-éditeur, quai des Augustins, n° 57.

la grandeur tragique de la simplicité de la fable. Ils n'allumaient qu'un seul foyer, d'où la flamme, en s'étendant, portait au loin l'épouvante dans les âmes. Les actes et les scènes doivent être subordonnés à l'unité d'action, comme la partie au tout ; il en résulte cet accord harmonieux, intéressant par l'exposition, surprenant par les contrastes, terrible par la catastrophe : ce qui réduit la tragédie à une grande pensée de terreur ou de pitié.

Il est une autre règle qui, dans l'exécution, demande plus de délicatesse. Lorsque le sujet est tiré d'un tems trop éclairé par l'histoire, il n'est pas permis de changer le fond des événemens, ni de dénaturer les caractères connus, ni de peindre les mœurs d'une autre époque. Les plus grands poètes ont porté ce soin jusqu'au scrupule ; et, quand ils se sont écartés de l'histoire, ils ont toujours cherché à s'en excuser par de graves raisons ; tant ils étaient convaincus que l'esprit ne surpassait guère, dans l'invention, les faits copiés fidèlement de la nature humaine. Si les bornes de l'art les forçaient à mêler la fiction à la vérité, ils le faisaient avec une adresse et un soin qui confondaient sous les mêmes couleurs le vrai et le vraisemblable. Le théâtre des anciens n'était que l'histoire de la patrie et des dieux, assujétie aux mouvemens de la scène ; et jamais les poètes n'ont eu plus de grandeur, que lorsqu'ils n'ont été que de sublimes historiens de la terre ou de l'olympe. Voyons comment l'auteur d'*Attila*, bouleversant toutes les traditions, a composé la fable de sa tragédie.

Attila, suivi d'Ardaric, prince des Gépides, est campé dans les champs catalauniques, en présence des Francs, commandés par Mérovée leur roi, et des Romains, commandés par Ætius, habile capitaine. Les deux camps sont partagés par la Marne ; et la victoire va décider du destin de la France. Deux illustres captives, Elphège, reine des

Francs, et Geneviève, vierge, douée d'une piété prophétique, se trouvent dans le camp d'Attila; on y voit aussi Marcomir, animé de vengeance contre Mérovée, son frère; l'inimitié a divisé ces deux princes, et leur haine est implacable.

Deux ambassadeurs se présentent devant la tente d'Attila: celui des Francs, qu'il ne daigne ni recevoir, ni entendre; et celui de Byzance, occupé du dessein de l'assassiner, en venant marchander la paix; car le repos d'Attila se payait au poids de l'or. Cet ambassadeur est accompagné de Marcus, son fils, qu'il instruit de son projet homicide; la vertu de celui-ci en frémit; il conjure son père de ne pas tremper ses mains dans le sang d'un roi. Attila rejette avec dédain la paix; l'ambassadeur reçoit l'ordre de partir; mais le crime le retient. Geneviève, dont l'œil prophétique lit dans le fond des cœurs, découvre l'attentat qu'il médite; Mérovée le dénonce à son propre ennemi; l'ambassadeur et son fils sont jetés dans les fers. Le génie d'Attila trouve dans la tendresse paternelle la preuve d'un crime désavoué. Il commande d'immoler le fils sous les yeux du père, si celui-ci ne déclare la vérité; le coupable avoue tout: mais un roi qui détruit les empires, dédaigne de répandre le sang d'un vil assassin, paré du titre d'ambassadeur.

Cependant, un autre ordre d'événemens succède. Marcomir, malgré la haine qu'il porte à son frère, sollicite, par un sentiment de générosité, et obtient la liberté de la reine des Francs. Attila, frappé de sa beauté, la promet deux fois, et deux fois la retient, tant il est irrité des dédains de sa belle captive qu'il aimerait, si Attila devait aimer. Les prophéties de Geneviève viennent inquiéter son âme farouche; elle prédit la défaite des Gépides qui suivent ses étendards, et cette prédiction s'accomplit. Durant le combat, Mérovée qui s'était engagé trop avant, est tombé au

pouvoir d'Attila, qui tient ainsi prisonniers le roi et la reine des Francs. Les deux époux se rencontrent ; ils craignent de se trahir, et cherchent à se rendre maîtres de leurs sentimens ; mais, au langage et à la fierté de Mérovée, Attila voit que la fortune lui a livré son plus puissant ennemi.

Geneviève continuant à rendre de nouveaux oracles, annonce qu'Attila ne verra pas la Seine, qu'elle nomme le *fleuve aux cent détours* : une pieuse vierge dompte cette âme qui bouleverse le monde. On se prépare au combat ; Attila, ne sachant ce qu'il fait, dans son trouble, a l'imprudence de confier à Marcomir la garde de son camp et des captifs, séduit par l'affreuse pensée qu'un frère assouvira sa haine dans le sang d'un frère. Sa sauvage éloquence dispose ses soldats au carnage ; tous courent acheter ou vendre chèrement la victoire. L'inimitié des deux frères restés dans le camp étranger éclate dans toute sa violence ; alors, naissent les reproches, les menaces et les outrages. Mérovée arrache une épée d'un trophée d'armes, et les deux frères sont prêts à se percer le sein. Geneviève paraît ; après leur avoir montré la patrie victime de leurs discordes fraternelles, elle invoque du fond des tombeaux l'ombre de Clodion, leur illustre père. Son divin langage les attendrit, les subjugue ; le fer tombe de la main des deux princes ; tous deux abjurent leur haine, et vont se placer, dans la mêlée, à la tête des Francs ; la fortune de la France change. Toujours poursuivi par les oracles de Geneviève, Attila fait élever avec les dépouilles du monde un immense bûcher, sur lequel il se placera, s'il est vaincu ; les flammes le consumeront tout entier, plutôt que de laisser à ses ennemis une si belle proie.

Cependant, Marcus reparaît sur la scène ; son père vient d'être égorgé dans la fuite, sans que l'on sache ni la cause, ni les détails de cet événement ; il prend la résolution de venger sa mort par celle d'Attila, avec la pensée de ne pas

survivre à cet attentat. D'un autre côté, Elphège croyant son époux immolé par l'ordre d'Attila, supplie Marcus de lui donner le poignard qu'il tient dans ses mains, pour le tourner contre son propre sein. La victoire vient mettre fin à tant de résolutions formées coup sur coup. Au moment où Mérovée a rencontré Attila dans le combat, Geneviève, transportée sur le champ de bataille, accourt au milieu d'eux; à sa voix, Attila frémit, et disparaît : il est vaincu. Marcomir efface la honte de sa vie par une mort honorable. Ainsi, la Gaule doit sa délivrance à la réconciliation des deux frères; et cette réconciliation est l'ouvrage de Geneviève, qui prédit dès lors les destinées de cet empire naissant.

Dans ce tableau fidèle des événemens de la pièce, on voit que le sujet est la France délivrée d'Attila. Quoique cette action soit conforme à la vérité de l'histoire, la plupart des événemens ne sont pas arrivés ainsi que le poète les arrange; la défaite d'Attila ne fut point occasionnée par la réconciliation de Mérovée avec son frère, mais par l'habileté d'Ætius, général romain, secondé par Théodoric, roi des Visigoths, qui régnait à Toulouse. La captivité de Geneviève est toute d'invention; l'histoire rapporte seulement que par son ascendant, sa piété, son attachement pour sa ville natale, elle détourna des murs de Paris le plus farouche des conquérans. Sa prédiction, qui porte qu'Attila ne verra point *le fleuve aux cent détours,* est trop ouvertement démentie, puisqu'Attila s'approcha de Paris, passa et repassa la Seine, et qu'il pouvait même la voir de son camp. Sans doute, il est permis au poète de composer sa fable de manière à la rendre plus propre à émouvoir le cœur; mais, quand il renverse les traditions consacrées, la tragédie n'est plus qu'un mensonge rejeté par l'esprit, s'il est surtout dénué de vraisemblance.

L'auteur n'a pas su se garantir de l'écueil d'associer à

l'action principale une conjuration qui, loin de naître de cette action même, s'y rattache à peine par quelques faibles liens; cet événement arriva, selon l'histoire, dans un autre tems, sous un autre empereur, et dans d'autres circonstances; la fable n'y est point ingénieusement mêlée avec la vérité : jamais conjuration n'a été si mal conçue, si mal tramée, si mal développée que celle de cet ambassadeur de Byzance, telle qu'elle se trouve dans la tragédie. Ignorance du cœur humain, absence de nœud ou d'obstacle, défaut d'harmonie dans les scènes, tout contribue à glacer les spectateurs, auxquels on ne montre, dans un ambassadeur, qu'un stupide assassin, ayant pour complice son fils, qui tente de le devenir à son tour. Rien ne rachète l'horreur de ce double attentat.

Au lieu de surcharger l'action de cet épisode maladroit, le poète pouvait tirer de grands moyens dramatiques de l'inimitié des deux frères, en y rattachant un nœud facile à créer. Cette passion, accompagnée de la vengeance, offrait à ses pinceaux une suite de scènes variées, capables de remuer profondément l'âme. Combien alors aurait été touchante une réconciliation, d'où dépendait le sort de la France foulée par les pas d'innombrables ennemis ! Si, dénuée de cet art qui fait naître les grandes émotions, elle a pu sauver de la chute une tragédie dont le tissu n'est qu'invraisemblance ; ménagée par un calcul savant, cette réconciliation aurait excité des transports d'admiration, qui ne se font jamais mieux entendre que lorsqu'il s'agit du salut de la patrie.

C'est sans doute à l'imperfection de la fable qu'il faut attribuer le peu de terreur et de pitié qui se trouve dans un sujet si fait pour en inspirer. N'était-il pas naturel de commencer par peindre la grande désolation qu'éprouva la Gaule à l'approche d'Attila ? Quoi de plus propre à la ter-

reur et à la pitié que les alarmes des femmes, des enfans, de la multitude tremblante, à la vue de ce conquérant marchant à la lueur de l'incendie, nageant dans le sang, et prêt à effacer la Gaule du rang des nations. Cette terreur répandue dès le commencement, pouvait être tempérée, d'un côté par la confiance de Geneviève en la Providence, accrue de l'autre par la progression de l'inimitié des deux frères; et l'action, restreinte à l'unité, aurait été revêtue d'une plus grande force tragique.

Si nous passons à l'examen des caractères, les regards s'attachent d'abord sur ce conquérant qui s'élève comme un géant au milieu des siècles de barbarie. J'ai recueilli les principaux traits de sa physionomie dans l'histoire de la conjuration que la cour de Byzance trama contre lui (1). « Ce prince avait dans ses traits les marques de son origine; son visage était large, d'un teint olivâtre, et presque sans barbe. Il affectait de la fierté dans sa démarche; il roulait son regard avec férocité; sa voix imitait le tonnerre. Jamais aucun barbare ne conçut de plus vastes desseins, et n'étonna davantage par des actions extraordinaires. La fortune semblait lui prêter son bras pour ravager les empires; il détruisait plutôt qu'il ne conquérait.... Nul n'était plus réfléchi dans son inimitié. Sa haine, toujours à la hauteur de son ambition, ne faisait jamais que s'assoupir. Attila s'enorgueillissait de la simplicité de ses ancêtres. Sans besoin, couvert de la peau d'une bête féroce, buvant dans une coupe de bois, il laissait le luxe à cette foule de femmes et de rois qui le suivaient. Avide de l'immortalité, c'était avec ravissement qu'il entendait chanter ses exploits dans les festins. Son cœur était rempli d'orgueil, de ruse, de cupidité. Il

(1) Conjuration contre Attila; par A. Métral. Bossange, frères. (*Voyez* la *Revue Encyclopédique*, T. XII, p. 616.

trafiquait de sa vengeance, ne faisant point la paix sans la vendre ; et après l'avoir vendue, il la faisait encore payer. »

Je sens toute la difficulté de transporter sur la scène tragique ce caractère, dans toute sa grandeur sauvage. Attila, dont l'âme était profonde, taciturne, dissimulée, ne parlait et n'agissait pas, comme le poète le fait agir et parler ; il ne pressait pas la main aux rois de sa suite, qu'il regardait comme des instrumens de servitude, et qui tremblaient en sa présence, obéissant au moindre de ses signes. Différent du vulgaire des rois, on craignait même de l'environner des caresses de l'adulation. Il ne s'abaissait point jusqu'à se jouer de ses captives, en leur promettant la liberté pour la leur refuser ensuite ; il ne craignait ni l'amour, ni la haine qu'elles pouvaient faire naître dans son cœur. Il paraît peu naturel qu'un conquérant, d'une humeur si altière, fasse des discours semés de fleurs de rhétorique, sur les usages, la valeur, et la religion des peuples où son bras porte la terreur. Tous ces traits répandent une fatigante monotonie sur un caractère, qui se montre ainsi plus paisible que farouche, plus commun qu'extraordinaire, plus vain par ses paroles, que grand par ses actions. Attila n'avait pas autant d'esprit que le poète : sa parole frappait comme la foudre ; son regard et même son silence imprimait l'épouvante.

Au milieu d'un camp rempli de sa puissance, on le voit continuellement souffrir l'audace, les dédains et les outrages de ses captifs. On cherche vainement cet Attila si terrible ; on en trouve à peine l'ombre. Les vers suivans en présentent une image bien peu fidèle :

> Eh ! que peut respecter un conquérant barbare,
> Qui d'un titre effroyable impudemment se pare ;
> Qui, dès qu'il voit briller une femme à sa cour,
> Rugit et sent du tigre et la rage et l'amour ;

Qui croit, dans son coupable et sauvage délire,
Jusqu'aux plaines du ciel étendre son empire,
Qui, le fer à la main, moissonne les mortels,
Insulte au Dieu vivant jusque sur ses autels;
Aux rêves des devins prête une oreille avide;
Quelquefois magnanime, et plus souvent perfide,
Punit l'assassinat de son glaive assassin;
S'apprête à vous frapper quand il vous tend la main;
Pardonne s'il méprise, immole s'il estime.

Un prince qui ressemblerait à ce portrait, n'aurait rien de remarquable, ni dans le vice, ni dans la vertu; il ne serait tout au plus qu'un stupide et cruel barbare: ce n'est pas là ce qu'était le subtil Attila. Corneille, ce peintre sublime des caractères, le représente bien différemment, dans une tragédie où il n'est inférieur qu'à lui-même. Plus grand politique que grand guerrier dans Corneille, Attila rend dupes de ses stratagèmes les rois qui le servent. Unissant la ruse à la force, s'il daigne leur parler, c'est pour les humilier; s'il les flatte, c'est pour pénétrer leurs desseins; s'il les consulte, c'est pour faire retomber sur eux le poids de leur conseil. Dès qu'il paraît, il parle, on le reconnaît:

Ils ne sont pas venus nos deux rois; qu'on leur die
Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie.

Quel coup de pinceau que cette expression, *Attila s'ennuie!* Ces deux rois se présentent devant lui. Après s'être ouvert leurs âmes par une flatterie adroite, il demande leur avis sur le choix des deux princesses qu'on lui envoie pour épouses: comme la crainte ne les abandonne point, leur délibération est contrainte, flottante, ambiguë: c'est le langage des esclaves. Attila, qui les observe plus qu'il ne les écoute, leur répond avec une amertume étudiée.

Je ne demande point de si diverses routes,
Il me faut des clartés, et non de nouveaux doutes

Et quand je vous confie un sort tel que le mien,
C'est m'offenser tous deux que ne résoudre rien.

Ainsi s'élève, dans Corneille, la fière statue de ce héros barbare, au milieu des personnages qui l'entourent; tout tremble, hésite, fléchit devant lui. Bien différent de cet Attila, dont les ordres sont enfreints par l'ambassadeur romain prêt à l'assassiner, qui se laisse braver par tous ses captifs, qui est épouvanté par les oracles d'une vierge, et qui, dans le combat, disparaît devant elle avec lâcheté.

Après avoir montré son héros épris tout-à-coup de la beauté de la reine des Francs, , M. Bis le fait aussitôt rentrer en lui-même par ces réflexions :

Ah! loin de moi ces femmes,
Qui de lâches ardeurs empoisonnent nos âmes;
Qui, dans leur noble germe, étouffent les exploits,
Et domptent d'un coup d'œil le vainqueur de cent rois.
Je n'ai que trop connu leurs dangereux prestiges!

Sans parler de l'inconvenance de mettre sur la scène un amour brusque, adultère, repoussé en naissant par le danger d'un repentir invraisemblable, je veux seulement ici montrer la supériorité du père de la tragédie française, exprimant les mêmes pensées sur l'amour :

Il est honteux, Madame, à des rois tels que nous,
Quand ils en sont blessés, d'en laisser voir les coups;
Il (l'amour) a droit de régner sur les âmes communes,
Non sur celles qui font et défont les fortunes.

L'équité que nous devons mettre dans la critique, ne permet pas d'omettre le point de vue sous lequel l'auteur a saisi le caractère d'Attila, qui croyait aux oracles. La voix des dieux arrêtait ses pas; Orléans, Troye, Milan furent sauvés par l'héroïque piété de leurs prélats. Mais, cette croyance, propre à quelque péripétie, dégrade l'âme d'un

héros, quand on le voit continuellement sous le joug de la superstition, sans qu'il fasse rien de grand.

Le caractère de Mérovée est dessiné avec une vérité dont on retrouve le type dans l'histoire. Dignité, force d'âme, langage, noblesse dans l'adversité, tout en lui montre des vertus héroïques. Voici comment l'auteur a tracé le portrait de ce prince :

Mérovée ; à ce nom la terre est sans effroi.
Son bras, cher aux humains, à leur cause fidèle,
Suffit pour raffermir le monde qui chancelle.
Quand j'admirais ce prince au palais des Césars,
Sur lui Rome surprise attachait ses regards :
Son air majestueux, sa superbe jeunesse,
Dans ses mœurs, je ne sais quelle noble rudesse ;
Tout, par une flatteuse et douce illusion,
Semblait rendre à nos vœux César ou Scipion.

Corneille nous a laissé un portrait de Mérovée, autant supérieur à celui que nous venons de citer, qu'il peut y avoir de distance entre le talent et le génie. Vous entrez, avec Corneille, dans une autre sphère d'idées ; la pensée s'agrandit ; il vous transporte, il vous entraîne :

Je l'ai vu dans la paix, je l'ai vu dans la guerre,
Porter partout un front de maître de la terre :
J'ai vu plus d'une fois de fières nations,
Désarmer son courroux par leurs soumissions.
J'ai vu tous les plaisirs de son âme héroïque
N'avoir rien que d'auguste et que de magnifique,
Et ses illustres soins ouvrir à ses sujets
L'école de la guerre au milieu de la paix.
. . . . . .
Je l'ai vu tout couvert de poudre et de fumée,
Donner le grand exemple à toute son armée,
Semer, par ses périls, l'effroi de toutes parts,
Bouleverser les murs d'un seul de ses regards ;
Et sur l'orgueil brisé des plus superbes têtes,
De sa course rapide entasser les conquêtes

On ne mesure jamais mieux la hauteur du génie, qu'en comparant sur le même sujet ses ouvrages avec ceux qui lui sont inférieurs; cette comparaison, établissant une lutte entre les forces de l'esprit, fait ressortir les grandes proportions des formes, des distances et de l'espace; comme on voit dans les monumens la majesté de l'architecture dominer sur la multitude des autres édifices; mais il y a toujours de la gloire à n'être vaincu que par le génie.

Geneviève, qui sauva Paris des fureurs d'Attila, n'était qu'une simple bergère; sa chasteté, sa modestie, sa piété lui firent une grande réputation parmi les siens, dans un siècle fécond en miracles. On ne saurait que louer le poète d'en avoir fait une femme versée dans la science de la religion, de l'avoir pénétrée de la puissance d'un Dieu qui l'échauffe et l'inspire; d'avoir placé dans son cœur pieux un amour brûlant pour sa patrie. Nous ne parlerons pas de l'invraisemblance qui existe dans la situation d'une vierge au milieu d'un camp de barbares, plus disposés peut-être à lui faire violence, qu'à s'inquiéter de ses oracles; encore moins de celle que présente la fuite d'Attila, quand Geneviève se transporte comme une divinité au milieu du combat. Malgré ces invraisemblances, le caractère de cette vierge conserve encore assez de grandeur. Mais le poète, toujours infidèle à la loi de l'unité, met dans sa bouche trop de prophéties; il entasse au hasard trop d'événemens. Au milieu de ce désordre dans le plan, on rencontre çà et là des morceaux de poésie brillans par l'élévation des pensées, par l'originalité de l'expression, et par le luxe des images. Tel est le discours pathétique que Geneviève adresse aux deux princes unis par les liens sacrés de la nature, mais divisés par une haine, qu'ils vont ensanglanter:

La discorde a brisé vos nœuds héréditaires,
La haine vous enflamme et vous êtes *des* frères.

La France, qu'à l'envi vous deviez protéger,
Se débat chancelante aux mains de l'étranger.
Il y règne ; il ravage et nos champs et nos villes,
Il serait à nos pieds sans nos fureurs civiles ;
Par vous seul il triomphe, et tous les Français, tous,
De vous abandonnés, meurent encor pour vous.
Attila les moissonne au milieu des batailles ;
I charge le vautour du soin des funérailles :
Il insulte à leur gloire, à vous, à vos aïeux ;
Le fer brille en vos mains, la fureur dans vos yeux !
Est-ce pour vous venger ? Non ; vos mains meurtrières
S'arment contre vous seul, et vous êtes *des* frères ! . .

Le poète aurait pu s'arrêter là ; mais il descend jusque dans les sombres demeures, et appelle de ce séjour l'ombre de Clodion, père des deux princes ; il l'anime, la fait paraître, marcher, parler ; on la voit, on l'entend : rien de plus magique que ce tableau :

Le ciel gronde, le jour nous éclaire à regret ;
Le sol tremble : que vois-je ? un vieillard m'apparaît !
Quels sévères regards, quel brillant diadème,
Quelle gloire ! c'est lui ! c'est Clodion lui-même !
Il s'avance à pas lents, se place à vos côtés.
(*A Marcomir épouvanté.*)
Il va parler, il parle . . . . où fuyez-vous ? Restez !
Où sommes-nous, mon fils ? quelles sont ces bannières,
Cette tente, ce camp et ces hordes guerrieres ?
Ciel pur, terre féconde, oui, je vous reconnais ;
Oui, vous êtes la France : où sont-ils mes Français ?
Où sont-ils les drapeaux que vous deviez défendre ?
Mon peuple n'est-il plus ; Lutèce est-elle en cendre ?

Cette invocation aux mânes de Clodion est une imitation de celle de M. Lemercier dans Frédégonde et Brunehaut, lorsqu'il fait apparaître l'ombre de Clotaire devant Chilpéric qui, séduit par les artifices d'une marâtre, veut faire périr son fils réfugié au pied des autels.

Il parle, il apparaît. . . . .
(*Chilpéric épouvanté.*)
Oui, je l'entends, le vois!..
Clotaire!.. je pardonne, et je cède à ta voix.

Elevée au-dessus de la condition d'une humble et timide captive, la reine des Francs manque de cette sensibilité que déploie le malheur; son âme paraît aride et sèche dans sa sombre fierté; elle affronte les menaces d'Attila: c'est tout ce qu'elle fait dans la tragédie. Sa brusque résolution de ne pas survivre à l'époux qu'elle croit immolé, est plutôt l'effet d'un caprice noir et chagrin, que d'un désespoir raisonné. Ces projets, aussitôt avortés que connus, n'offrant que des fragmens de tableau, rompent l'harmonie des scènes, jettent partout de la confusion, et ne laissent pas l'âme en proie à la pitié et à la terreur, qui doivent être les bases de toute action tragique.

Tout se ressent dans une tragédie de l'imperfection du plan; les caractères s'y trouvent dans une fausse position: on ne peut plus les soutenir; ils changent de physionomie, se contredisent tantôt par les paroles, tantôt par les actions; les plus grands héros ne sont plus que des hommes vulgaires, et l'on ne voit plus que des personnages méconnaissables. Malgré cette imperfection du plan, une tragédie peut encore se distinguer par des morceaux d'une versification originale et riche d'images. Ce mérite, qui décèle une imagination féconde, est surtout remarquable dans la pièce de M. Bis. Elle est riche de beautés d'expression, de tours poétiques, de hardiesses singulières.

Si l'auteur, qui sait revêtir ses pensées des brillantes couleurs de la poésie, parvient à mieux dessiner ses personnages: si, méditant plus profondément sur les ressources d'un art vaste et difficile, il assujétit à la loi de l'unité une action propre à la terreur et à la pitié; s'il évite les incidens etran-

gers; s'il met plus d'harmonie et de développement dans les scènes; s'il reste sutout plus fidèle aux traditions de l'histoire; s'il a le courage de retourner à l'école des grands maîtres, pour y faire mûrir son talent, nous le verrons, une seconde fois, obtenir les suffrages du public; mais, en même tems, ces suffrages seront sanctionnés par tous les esprits justes et éclairés.

A. Métral.

ARCHÉOLOGIE.

Sur la Statue antique de Vénus Victrix, découverte dans l'île de Milo, en 1820; transportée à Paris et donnée au Roi par M. le marquis de Rivière, ambassadeur de France à la cour Ottomane; et sur la *statue antique, connue sous le nom de Germanicus, de l'orateur, et d'un personnage romain en Mercure*; par M. le comte de Clarac, conservateur du Musée royal des antiques, etc. (1)

On ne saurait trop encourager les conquêtes que les sciences et les arts font sur le tems, et sur la barbarie plus destructive que lui. Combien de statues antiques en marbre ont été brisées pour être employées à faire de la chaux; et que de belles colonnes grecques ont été sciées pour faire des meules! C'est dans leur antique patrie que les arts souffrent journellement ces affronts. Les monumens, qui échappent à une destruction totale, sont presque toujours mutilés; et souvent, nous avons été trop heureux d'en sauver les débris pour orner nos musées.

(1) Paris, 1821. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; Debure, frères, rue Serpente, n° 7. Brochure in-4°, avec deux planches gravées. Prix, papier fin, 6 fr.; papier vélin, 12 fr.

Une belle statue grecque, dont les parties principales ont été heureusement préservées, occupe en ce moment nos antiquaires et intéresse nos artistes : c'est la *Vénus* trouvée dans l'île de Milo, qui vient d'être déposée au Musée, dont elle est aujourd'hui l'un des principaux ornemens. L'histoire de la découverte de cette statue est intéressante ; et M. de Clarac en donne les détails, en remarquant qu'il serait à désirer que l'on indiquât toujours la manière dont les monumens nous parviennent, la nature du lieu où ils étaient enfouis, et les moyens employés pour les en tirer : ce qui peut mettre sur la route de nouvelles découvertes.

M. le baron de Haller reconnut, en 1814, sur un côteau rocailleux, près de Castro, dans l'île de Milo, un amphithéâtre en marbre, assez bien conservé, de 120 pieds de diamètre, et dont le terrain et les environs, jonchés de fragmens de statues et de colonnes, ont servi à fixer la position de l'ancienne ville de *Mélos*. C'est à 500 pas de cet amphithéâtre, qu'en 1820, un paysan grec, nommé Georges, découvrit, en creusant la terre, une niche carrée d'environ quatre pieds de large ; il la déblaya jusqu'à sept ou huit pieds au-dessous du sol, et trouva une statue séparée en plusieurs morceaux, et trois petits hermès appuyés contre le mur du fond de la niche. Il emporta chez lui et cacha dans une étable la partie supérieure de la statue, et la proposa à M. Brest, agent de France à Milo. Celui-ci écrivit à M. de Rivière, ambassadeur de France à Constantinople, qui chargea M. le vicomte de Marcellus de faire, en son nom, l'acquisition de la statue et des marbres antiques déterrés à Milo.

Peu s'en fallut que ces monumens ne fussent perdus pour la France. Les primats de l'île voulurent rompre le marché entamé avec le paysan grec, et envoyer la statue à Constantinople. Au moment où M. de Marcellus arrivait, on la

transportait à bord d'un brick grec, couvert du pavillon turc. Il descendit à Milo, rassembla les primats, leur montra son firman; et après une résistance et des pourparlers qui durèrent deux jours, il sortit vainqueur de cette lutte, et fit transporter à son bord le chef-d'œuvre qu'il avait acheté sur la réputation qu'on lui avait déjà faite. Rien n'est plus parfait que cette statue, dans laquelle on s'accorde à voir la déesse de la beauté. M. de Clarac pense que c'est Vénus victorieuse, et que, dans la main droite, qui manque, ainsi que l'avant-bras, elle tenait une pomme, allusion non-seulement au prix que reçut la déesse sur le mont Ida, mais encore à l'île de Mélos, dont les monnaies antiques offrent, pour type parlant, un fruit rond et dont le nom grec, qui signifie également *pomme*, lui avait été donné, à cause de sa forme ronde.

Un autre antiquaire, M. Quatremère de Quincy, a pensé que cette statue faisait partie d'un grouppe, et qu'elle était associée à Mars, ainsi qu'on la voit au musée de Florence. Plusieurs pierres gravées et une médaille de Faustine, en moyen bronze, du cabinet du roi, la représentent ainsi. M. de Clarac croit que l'attitude de notre statue n'annonce pas Vénus employant, pour retenir Mars, le charme de la persuasion et des caresses. En effet, son air imposant et fier est bien celui de Vénus victorieuse; l'attitude des deux bras, dont les extrémités manquent malheureusement, peut faire présumer qu'elle tenait une lance et un casque, ainsi qu'on la voit sur les médailles d'Auguste, de Julie, fille de Titus, de Sabine et de plusieurs impératrices romaines. On pourrait également restituer les deux mains avec d'autres attributs, tels que la pomme (selon l'opinion de M. de Clarac), ou bien avec une palme, la patère, la haste, et une petite victoire, ainsi qu'elle est représentée sur beaucoup de médailles. Vénus porte encore beaucoup d'autres attributs de

son empire, qui s'étendait jusque sur l'onde, et elle tient quelquefois un aviron, ou même le trident de Neptune.

Quelques personnes ont pensé que peut-être la déesse tenait un arc et une flèche. M. de Clarac repousse cette opinion, en alléguant que ce serait représenter Vénus d'une manière dont les auteurs et les monumens ne nous offrent aucun exemple. Je rejette, comme lui, cette idée : mais ce n'est pas qu'on ne trouve Vénus ainsi représentée sur les monumens ; les médailles antiques, qui sont nos meilleures autorités, puisque l'on y trouve les types avoués et reconnus par les peuples, nous donnent plusieurs répétitions de ce sujet. Vénus, tenant de la main droite une flèche, et de la gauche un arc, se trouve représentée sur une médaille de Faustine mère (1), et sur plusieurs de l'impératrice Faustine jeune, du cabinet du roi. On la voit de même sur plusieurs pierres gravées antiques (2).

Au surplus, toutes ces conjectures, ne pouvant être appuyées d'aucune preuve, n'ajouteront rien au mérite du chef-d'œuvre de sculpture dont nous jouissons. C'est sous le rapport de l'exécution, qu'une belle statue peut être utile à ceux qui se livrent à l'étude de l'art ; et l'on ne saurait avoir trop de modération dans la manière de restaurer les monumens antiques. Combien de statues mutilées ont subi le nouvel affront d'une restauration ridicule, qui a changé leurs attributs, altéré leur physionomie, et trompé les artistes et les personnes peu versées dans la connaissance de l'antiquité !

Le mémoire de M. de Clarac est rempli de rapprochemens ingénieux et de connaissances positives très-remarquables.

T. Dumersan.

---

(1) Mionnet, médailles romaines, p. 140.

(2) La Chausse, *Gemme antiche figurate*. — Schlæger, *Dissert. de Num. Alex. M.*, tab. 2, fig. 1, p. 58.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

85. — *A Sketch of the origin and progress of the humane society of the city of New-York together with the act of incorporation and the laws. New-York*, 1814; in-8°.

86. — *Adress of the governors of the New-York hospital to the public relative to the asylum for the insane at Bloomingdale. New-York may* 1821; in 8°.

87. — *Charter and bye-laws of the New-York dispensary instituted* 1790. *New-York*, 1810; in-8°.

88.—*An account of the New-York hospital. New-York*, 1820; in-8°.

89. — *An historical Sketch of the origin, progress and present state of the college of physicians and surgeons of the university of the state of New-York.* 1813; in-8°.

Ces diverses brochures offrent des vues utiles sur l'organisation des hôpitaux, et sur divers objets relatifs à la science médicale qui, sur plusieurs rapports, ne pouvant se déterminer que d'après des conjectures, a besoin de s'entourer de toutes les recherches qui peuvent conduire à la certitude.

90.—*An adress to the parents and guardians of the children belonging to the schools under the care of the New-York free school Society, by the trustees of the institution. New-York*, 1819; in-12.

91. — *Bye-Laws of the free school Society of New-York revised and adopted by the trustees; 12th. month* (déc. 1818.) New-York 1819; in-8°.

92.—*An account of the free school society of New-York.* 1814; in-8°.

93.—*Manual of the lancasterian system, of teaching reading, writing arithmetic and needle-work as practised in the schools of the free school Society of New-York* 1820; in-8°.

Aux États-Unis, une impulsion générale porte les esprits à perfec-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses

tionner tout ce qui tient à la propagation des lumières fondées sur le sentiment religieux et les affections de l'âme. Quand s'en occupera-t-on en France ? On y répète, comme ailleurs, le célèbre adage : *Quid leges sine moribus* ? Qui ne gémirait d'indignation et de pitié, en voyant les tentatives coupables de certains hommes, dont les vieilles erreurs contiennent tous les intérêts, ainsi que d'une grande partie du clergé, pour repousser l'enseignement mutuel qui, abrégeant la route de l'instruction, est par-là même un moyen efficace de hâter l'instruction religieuse!

94. — *Representaçao que a sua Alteza Real o Principe Regente constitucional, e defensor perpetuo do Reino do Brasil, dirige o Povo do Rio de Janeiro, pelo senado da Camara desta Corte. Rio de Janeiro*, Silva Porto 1822. 10 p. in-4°.

Cette espèce de manifeste populaire adressé au Prince royal de Portugal, porte la date du 20 mai de cette année. C'est une pièce historique qui se rattache aux événemens survenus récemment au Brésil, et dont les journaux quotidiens ont fait connaître les circonstances.

95. — *A discourse on the early history of Pennsylvania*, etc. — Discours sur l'histoire primitive de la Pensylvanie, prononcé devant la Société philosophique américaine, par *Pierre* S. DU PONCEAU. Philadelphie, 1821 ; 58 pages in-8°.

M. du Ponceau est un ancien avocat français, qui s'est établi aux États-Unis, où il se distingue par ses recherches scientifiques et par son active coopération aux travaux des Sociétés savantes. On trouve de lui, dans le premier volume des *Mémoires de la Société philosophique*, séante à Philadelphie, des renseignemens précieux sur la langue des Indiens de l'Amérique septentrionale. Le discours qui fait le sujet de cet article, a été prononcé par lui à la séance générale et annuelle de la même Société, le 6 juin 1821, et n'a pour but que de célébrer, à ce qu'il paraît, l'anniversaire de la fondation de cette institution utile. L'auteur y trahit son origine française, par la chaleur qui règne dans ce discours d'apparat, et qui n'est pas commune dans l'éloquence des Américains, généralement plus sage et raisonnable que vive et brillante. M. du Ponceau jette un coup d'œil rapide sur l'histoire des premiers tems de la colonie Pensylvanienne, devenue, depuis, un des États les plus considérables de la confédération américaine. En donnant de justes éloges à la compilation judicieuse et complète du professeur allemand Ebeling sur la géographie et l'histoire des États-Unis, et en faisant remarquer combien l'histoire de la Pensylvanie, par l'Américain Proud, est défectueuse, l'orateur émet le vœu que cet État trouve enfin un historien digne du sujet. « Gardez-vous de croire, dit-il, que les annales de Pensylvanie n'ont pas assez

d'intérêt pour provoquer les talens d'un historien éloquent. Il est vrai qu'elles ne présentent point de ces événemens frappans que le vulgaire regarde comme seuls dignes d'être transmis à la postérité. Point de chefs militaires, rivaux d'ambition, occupant la scène; point de série de massacres et de dévastations qui vienne exciter de fortes émotions. Mais aussi, quelle contrée de la terre a jamais présenté le spectacle qu'a donné cette heureuse république, dans l'espace de près d'un siècle, spectacle qui retrace tout ce que la fable a inventé sur le bonheur de l'âge d'or! Heureux pays, où la douceur des habitans donne à son histoire l'intérêt du roman! Et si jamais les Pensylvaniens dégénéraient, ils n'auraient pas besoin de recourir, comme les Grecs, à une Arcadie fabuleuse, pour soulager leur vue fatiguée de l'aspect des crimes et des folies, et de couvrir leur perversité par de prétendues vertus des ancêtres. Je n'ai qu'à rappeler cet âge patriarchal, où des mœurs simples, sans être rustiques, régnaient parmi nous, où la franchise était exempte de rudesse, où des manières polies, sans affectation et sans jalousie, exerçaient une douce influence sur une société affranchie de la contrainte de l'étiquette; où l'amour n'était pas contrarié par l'avarice et l'orgueil, ni l'amitié affaiblie par l'ambition et l'intrigue. Tel était le tableau que présentait la Pensylvanie, même au milieu des orages de notre révolution, et qu'elle a continué de présenter jusqu'à ce qu'un flux subit de richesses ait envahi le pays, et traîné à sa suite le luxe, pire que la guerre. Ce torrent a été arrêté dans son cours: nous revenons peu à peu à ces habitudes de modération que jamais nous n'aurions dû abandonner. Cependant, nous sommes trop avancés sous le rapport de la population et des arts, pour pouvoir espérer que nos mœurs reprendront leur simplicité primitive. Tout ce qui nous reste à faire, c'est d'en conserver le souvenir dans les pages de notre histoire, pour les transmettre comme un titre d'honneur à nos descendans, et comme un sujet d'admiration aux générations futures.»

Plus loin, l'orateur désigne comme un sujet propre à inspirer l'historien, le départ de Penn avec les *Amison* quakers pour l'Amérique, le débarquement du législateur philantrope, et son contrat avec les chefs des Sauvages. «Le voyez-vous, dit-il, le vaisseau qui, sous l'auspice des vents, entre dans l'embouchure du Delawar? Ses ponts sont couverts de passagers jouissant de la douce température de nos climats et de la sérénité de notre ciel d'automne. Ils regardent avec étonnement les sites nouveaux qui se développent à leurs regards; de part et d'autre s'étendent d'immenses forêts, dépouillées à demi de leurs feuilles rouges et jaunes, dont le sol est jonché. Aucun bruit ne se fait entendre, si ce

n'est celui du cerf qui fuit devant l'arc du chasseur indien, et s'enfonce dans le bois. De tems en tems, un cri étranger, répété par les échos des forêts, perce les airs, et forme un contraste frappant avec le silence habituel de la contrée. Observez le costume simple de ces colons respectables, et voyez-les élever des regards reconnaissans vers le ciel. C'est une troupe choisie d'amis, qui ont quitté les côtes d'Angleterre pour fonder ici en paix leur république philantropique; leur vaisseau s'appelle le *Bienvenu*, et William Penn est parmi eux. »

Il nous semble que M. du Ponceau devrait écrire lui-même l'histoire dont il indique si bien les principales scènes à l'historien futur; mais il assure, dans son discours, que cette tâche serait remplie au mieux par Madame Deborah Logan, une descendante de ce James Logan qui fut l'ami et le correspondant de Penn. D—G.

ASIE.

96. — *A grammar of the sanscrit language*, etc. — Grammaire de la langue samscrite, sur un nouveau plan, par *Guillaume* YATE. Calcutta, 1820, un volume in-8°, 450 pages.

Les exemplaires de ce livre doivent être rares sur notre continent; on ne l'a point encore réimprimé à Londres, où se réimpriment les plus importans ouvrages qui paraissent dans la capitale de l'Inde britannique. M. Yate n'ajoute rien sans doute à ce que nous apprennent sur l'orthographe, sur la formation des mots et la syntaxe du samscrit, les excellentes grammaires de Carey, de Wilkins et de Colebrooke; mais il donne, le premier, dans une langue de l'Europe, un traité de la versification en samscrit; il simplifie un peu les méthodes grammaticales de ses prédécesseurs, et il distingue, dans ce livre, par de plus petits caractères, ce que les étudians peuvent ajourner sans inconvénient dans leurs premières lectures (1). L.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

97. — *Sketches of the philosophy of morals*, etc. — Essais sur la philosophie morale, par M. T. C. MORGAN, membre de la Société royale de médecine de Londres, auteur des *Essais sur la philosophie de la*

(1) On attend depuis long-tems une Grammaire Samscrite en français, que M. de Chèsy a promise, et que ses longues études de cette langue, qu'il pro-

vie, etc., etc. Londres, 1822, Henri Colburn et compagnie, un vol. in-8°.

Le mot *philosophie* est un de ceux dont les modernes ont le plus usé et abusé. Ce n'est pas seulement à notre siècle et au précédent que ce reproche est adressé ; il faut remonter un peu plus haut, jusqu'au tems de Descartes et de Gassendi. Avant l'invasion de cette maladie mentale, qu'on a décorée d'un si beau nom, elle avait fait quelques apparitions sur la terre, comme pour reconnaître le terrain : Montaigne, Bacon, et quelques autres hommes célèbres en furent atteints; elle ne respecta pas même le trône. Heureusement, entre Pythagore et Descartes on ne vit qu'un très-petit nombre de philosophes, de loin en loin, et point de philosophie. Mais enfin, l'épidémie se déclara, la contagion fit des progrès rapides, et ses symptômes, comme ceux de toute maladie nouvelle, ne furent bien connus qu'après une longue suite d'observations. Aujourd'hui, quoiqu'on ne sache pas guérir les malades, si ce n'est par des remèdes un peu violens, on connaît au moins des préservatifs assurés, tels que l'ignorance et le despotisme, et l'on ne manque pas de médecins expérimentés. M. Morgan n'est pas du nombre de ces hommes habiles ; il paraît même avoir éprouvé l'influence du climat de la Grande-Bretagne, le plus mal sain de toute l'Europe, et le plus dépourvu de secours contre la philosophie. L'expression *philosophie de la morale* est très-juste, et parfaitement conforme à l'étymologie du mot; elle sépare la morale en deux parties, dont l'une appartient aux sens intérieurs, exquis, indéfinissables, que nous nommons pitié, sympathie, sentiment, et l'autre est du ressort de l'intelligence et du raisonnement. C'est de celle-là que M. Morgan s'est occupé. Il traite son sujet avec la liberté anglaise, disant les vérités telles qu'il les sait, et appliquant le mot propre à chaque chose. Cependant, nous serions tentés de croire, qu'en écrivant cet ouvrage, il s'occupait de nous encore plus que de ses compatriotes. C'est principalement de notre histoire qu'il tire les faits qu'il cite, dans nos institutions et dans nos mœurs qu'il choisit ses exemples, et son livre est dédié à l'auteur des Élémens d'idéologie (M. de Tracy).

M. Morgan commence par considérer les relations entre la morale et l'organisation, et continuant la carrière parcourue avec tant de succès par Cabanis, il recueille les faits, les applique, et déduit quelques faits généraux, qui ne sont pas encore des lois, mais qui en préparent la découverte. Il passe ensuite à des observations sur la liberté ou libre arbitre, et

---

fesse au Collége Royal de France, feront recevoir avec toute la confiance qu'il mérite. Nous hâtons de tous nos vœux l'accomplissement d'une entreprise si utile pour le public lettré, et si honorable pour son auteur. (N. d. R.)

la nécessité ; ce sujet difficile le conduit à une discussion sur la volonté, dans laquelle il ne pouvait échapper à la métaphysique. Mais, comme il ne perd jamais de vue les faits, il ne s'égare point. Il eût peut-être été utile d'examiner si cette question ne devrait pas être abandonnée, ou s'il faut absolument la résoudre pour arriver à toutes les découvertes à faire dans les sciences morales. Au moins, on ne contestera pas à notre auteur la réalité des *nécessités physiques* dont il fait une heureuse application dans le chapitre suivant, où il expose l'origine et le développement des idées morales. Mais, de nouvelles difficultés et de nouveaux périls l'attendaient à ce chapitre : la définition de la justice, l'état primitif de la race humaine, et l'origine des sociétés, les notions de droit et de devoir, en un mot, les fondemens de l'édifice moral sont des objets que beaucoup de gens craignent de contempler à découvert. Ils ne croient pas assez fermement à la solidité d'une construction faite sous leurs yeux ; ils s'accommodent de l'idée que l'édifice est tout d'une pièce, qu'il ne fut et ne peut être soumis à aucun de nos procédés de construction ; opinion très-innocente, et qu'on peut laisser à ceux qu'elle tranquillise. Les chapitres suivans développent les grands objets de celui-ci : l'auteur s'applique à rechercher les causes physiques qui ont contribué plus ou moins aux développemens moraux, l'influence des institutions, et il traite avec beaucoup d'étendue ce qui comprend toute la morale politique, les droits et les devoirs. Dans son résumé, que nous regrettons de ne pouvoir rapporter en entier, on lit le passage suivant : « Si l'on est convaincu que l'homme ne peut rien par lui-même, et qu'il tire toutes ses forces de la société ; que les grands crimes, s'ils se montrent comme une maladie épidémique, doivent être imputés à quelques erreurs dans les institutions, ou à quelques vices qui influent sur la civilisation : l'attention publique se dirigera plus souvent et plus utilement sur les institutions fondamentales dont la stabilité ou les troubles publics dénotent infailliblement la perfection ou les défauts. On ne répandra pas l'obscurité dans la législation, l'on ne mettra pas la morale publique en péril, afin d'établir quelque taxe inutile ou quelque privilége inique ; on ne surchargera pas le code criminel d'une multitude de dispositions contradictoires, comme celles dont la manie de faire des lois grossit chaque jour le volume des codes actuels. » Nous aurions pu commencer par la préface, que le lecteur ne négligera point, soit après la lecture du livre, s'il ne connaît pas les *Essais* de l'auteur *sur la philosophie de la vie*, soit avant de passer au premier chapitre. Quant à notre opinion sur les doctrines de M. Morgan, nous ne la dirons pas encore : premièrement, sur des matières aussi importantes, on ne prononce qu'après un mûr

examen; en second lieu, nous ne sommes pas en Angleterre. Le livre que nous annonçons mérite de passer en notre langue, dût-on lui faire subir quelques transformations exigées pour un séjour sur le continent.

FERRY.

98. — (*) *The art of employing time to the greatest advantage, the true source of happiness.* — L'art d'employer le tems de la manière la plus profitable, vraie source du bonheur. *Seconde édition*, Londres, 1822. Henri Colburn, un volume in-8°, 312 pages.

Cet ouvrage, publié sans nom d'auteur, et comme production originale d'un écrivain anglais qui ne se fait point connaître, est une traduction littérale de l'*Essai sur l'emploi du tems*, de M. M. A. JULLIEN, dont il a été aussi publié une traduction allemande à Ratisbonne, par le docteur SCHULTESS, professeur à l'université de Landshuth, en Bavière. Mais le traducteur allemand s'est nommé, et il a nommé l'auteur de l'ouvrage original, ce qui est honorable pour l'un et pour l'autre. On doit publier incessamment, à Londres, des traductions de l'AGENDA GÉNÉRAL, ou *Livret pratique d'emploi du tems*, et du BIOMÈTRE ou *Mémorial horaire*, instrument pour mesurer et apprécier la vie, d'après les divers emplois qu'on a faits des vingt-quatre heures de chaque jour. Ces deux livrets fournissent les instrumens pratiques nécessaires pour l'application de la méthode, dont l'*Essai sur l'emploi du tems* expose et développe la théorie et les avantages. Mais, cette fois, du moins, les deux traductions porteront le nom de l'auteur, en rappelant qu'il a aussi composé le premier ouvrage déjà traduit, dont les deux livrets sont les accessoires et le complément. — La nation anglaise, qui connaît tout le prix des habitudes d'ordre et d'économie, non moins essentielles pour la vie morale que pour la vie civile et domestique, paraît devoir tirer un plus grand parti qu'une autre nation de la méthode d'emploi du tems que M. Jullien a proposée, en la destinant surtout aux jeunes gens, pour lesquels l'administration et la bonne direction de la vie, bases nécessaires d'un système d'éducation complet et perfectionné, sont d'une si haute importance.

99. — *De la paix universelle*, par *David* BOGUE. D. D.

100. — *La guerre en opposition avec la doctrine et l'exemple de Jésus-Christ*, par *John* SCOTT.

101. — *Coup d'œil raisonné sur la guerre*, où l'on prouve que la guerre n'est fondée que sur un préjugé devenu populaire, et où l'on propose les moyens de remédier à ce fléau, par *Noé* WORCESTER.

102. — *Coup d'œil sur les horreurs de la guerre*, extrait de l'ouvrage d'*Eugène* LABAUME sur la campagne de Russie en 1812, avec des observations, par *Evan* REES.

103. — *Essai sur la doctrine et la pratique des premiers chrétiens* en ce qui concerne la guerre, par *Thomas* Clarkson.

104. — *Extrait des œuvres d'Érasme sur la question de la guerre.*

Ces diverses brochures sont traduites de l'anglais, et publiées par la Société de la paix de Londres. 1822, G Schulze, 13 Polandstreet, Oxford street.

La Société de Londres propose une sainte alliance entre les amis de la paix, non pour la défense de certaines formes de gouvernement, mais pour la cause sacrée de la religion et de l'humanité. Malheureusement, après avoir lu les excellens mémoires qu'elle publie, on demande ce qu'il faut faire, quelle route il faut suivre pour arriver à la paix générale, et la réponse ne se présente pas. Le fléau de la guerre exerce ses ravages sur la Grèce; il vient d'exterminer la population de Scio: n'est-il donc pas permis à des chrétiens de se soustraire à la tyrannie des ennemis du christianisme? Les Grecs sont-ils coupables aux yeux de la religion et de la morale? Et si les Turcs veulent continuer la guerre contre les Chrétiens, l'Évangile nous ordonne-t-il de les laisser faire? Non, certes; il faut que tous les amis de la paix s'unissent et correspondent entre eux dans tout l'univers. Dans l'écrit de M. Worcester, le troisième de ceux que nous annonçons ici, on remarquera plusieurs idées très-justes sur l'utilité des réunions des amis de la paix, et peut-être serait-il possible de mettre, dès à présent, la main à l'œuvre, selon les vues de l'auteur. F.

105. (*) — *Plan for the government and liberal instruction*, etc. — Plans pour l'éducation et l'instruction libérale des jeunes gens réunis en grand nombre, d'après l'expérience. Londres, 1822, G. et W. B. Wittaker, Ave-Maria-Lane; un volume in-8°.

Nous nous proposions de joindre à l'annonce de cet ouvrage une notice assez étendue pour que nos lecteurs pussent le juger; mais nous avons bientôt reconnu qu'il exige une analyse plus approfondie. L'importance du sujet, le nombre et la diversité des objets, et l'aspect sous lequel ils sont considérés par l'auteur de cet ouvrage, l'état de l'Angleterre comparé à celui de la France, par rapport à l'éducation publique, voilà bien assez de matières pour un long mémoire, et beaucoup trop pour un article de deux pages. Nous reviendrons donc sur ce sujet, afin de le traiter avec une étendue convenable. Nous présenterons avec confiance cet ouvrage aux vrais amis de la jeunesse, de l'instruction, de la vertu. Quant aux défenseurs des vieilles doctrines, ils n'iront pas au-delà des deux premières pages; quand ils verront qu'il ne s'agit de rien moins que d'établir dans les écoles un gouvernement libre, où l'autorité du maître serait réduite à un simple *veto*, ils ne manqueront pas d'exécuter

en trois tems ce mouvement d'horreur : s'étonner, s'indigner, jeter le livre. F.

106. — *Letters from Spain*, etc. — Lettres écrites d'Espagne, par don *Leucadio* Doblado. Londres, 1822 ; Henri Colburn et compagnie.

L'auteur anglais de cet ouvrage n'aurait pas dû l'attribuer à un espagnol, puisqu'il avoue dans sa préface que le nom de *Doblado* est controuvé, et que, d'ailleurs, sa manière de voir et de juger est toute anglaise. Le lecteur acquiert même assez promptement la conviction que l'auteur n'est pas catholique, et que, par conséquent, il n'est point membre du clergé d'Espagne. Sans doute, il faut laisser au peintre le choix du canevas et du cadre de son tableau; on ne s'offense même point de quelques anachronismes volontaires, de quelques infidélités dans le costume, lorsqu'on en devine le motif. Jouvenet a pu se placer, avec toute sa famille, dans son tableau de la Cène, et mêler les modes du tems d'Hérode à celles du siècle de Louis XIV : on permet au persan Usbeck de penser et d'écrire comme un Français, pourvu qu'il pense et écrive comme Montesquieu; mais c'est précisément parce que ces fictions ont réussi qu'elles seront à l'avenir moins heureuses. Elles provoquent des comparaisons redoutables, et disposent le spectateur ou le lecteur à juger plus sévèrement. D'ailleurs, ces lettres peuvent être regardées comme le résumé de plusieurs écrits sur l'Espagne, et font assez bien connaître l'état de la péninsule avant l'invasion française, les principales causes de ce grand événement, et l'histoire de ces tems jusqu'au milieu de l'année 1808. La peinture des mœurs espagnoles est toujours animée, et généralement assez correcte. L'auteur n'épargne pas les détails, depuis les combats de taureaux jusqu'aux jeux de société, depuis les grandes processions jusqu'aux chapelles *de l'enfant Jésus* ; il décrit tout ce qui peut attirer l'attention d'un étranger, à l'exception des édifices et des tableaux. On n'aura pas à lui reprocher l'ennui répandu quelquefois à flots dans les voyages pittoresques. Tout bien considéré, cet ouvrage n'est pas un des plus instructifs que l'on ait publié sur l'Espagne, mais c'est un des plus agréables à lire. F.

107. — *History of the persecutions endured by the protestants.* — Histoire des persécutions éprouvées par les protestans du midi de la France, et spécialement dans le département du Gard, pendant les années 1814, 1815, 1816 et suivantes; avec une défense de leur conduite depuis la révolution jusqu'à l'époque actuelle, accompagnée d'une carte du département du Gard, par *Mark* Wilks. Londres, 1822, Longman et compagnie; deux volumes grand in-8°, de 288 et 323 pages.

Cet ouvrage embrasse le tableau général des tristes événemens que son titre annonce. Nous ne saurions entrer dans le détail de tous les faits qui y sont rapportés ; mais nous pouvons dire, en général, qu'il n'en est aucun que l'auteur ne garantisse, et, très-souvent même, il les appuie de pièces dont l'authenticité ne peut être révoquée en doute. Ce livre occupera un rang distingué parmi ceux auxquels on doit recourir pour connaître, d'une manière précise, le récit des scènes horribles qui se passèrent, en 1815, dans le midi. Il faut le réunir aux importans ouvrages de MM. Charles Durand et Lauze-du-Perret, ouvrages où l'on trouvera, en se reportant à l'époque où ils furent écrits, plus que du talent, c'est-à-dire, du patriotisme et du courage. Avant d'entrer dans le récit des scènes de 1815 et 1816, M. Wilks présente quelques détails sur l'histoire moderne des protestans de France. Il donne un récit touchant de la mort du dernier ministre protestant, qui fut conduit à l'échafaud en réparation du crime d'avoir prêché l'évangile aux réformés assemblés dans le désert. Le jeune pasteur Desubac fut pendu à Montpellier en 1746. Son nom restera long-tems en vénération dans le midi de la France. Ce mot de *fanatisme* et de *persécutions religieuses* semble n'appartenir qu'aux siècles de barbarie et à des époques très-éloignées de nous ; mais le fanatisme s'est acharné à poursuivre les protestans jusqu'à la veille de la révolution française. Le parlement de Grenoble condamna un pasteur à mort en 1767. Des assemblées religieuses qui se tenaient à Dieppe furent dissoutes par lettre de cachet, en 1780 ; et même en 1788, M. le pasteur Mordant fut arrêté pour avoir consacré un mariage. Les protestans de France obtinrent enfin l'édit de 1787, grâce aux nobles efforts de Turgot, Malesherbes, Ruhlières, Breteuil, et surtout du général Lafayette. Le livre de M. Wiks éclaircit une foule de circonstances jusqu'ici fort obscures, et soulève une très-grande partie du voile qui couvre ces événemens si déplorables. Son style est serré et surtout éloquent. En général, il fait peu de réflexions. Il laisse parler les faits, et les faits en disent assez. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que la population du département du Gard n'est nullement intolérante, et que c'est seulement quelques hommes qu'elle désavoue qui ont commis les excès de 1815. Ces hommes, que les lois n'ont pu atteindre, étaient guidés par une influence mystérieuse que l'histoire éclaircira, et les courageux discours d'un des magistrats les plus éclairés de la cour de Nismes, M. Madier de Montjau, fourniront sur ce sujet de très-utiles renseignemens. *Charles* Coquerel.

108. — *Mason's History of the cathedral of St.-Patrick's*, etc. Histoire de la cathédrale de St.-Patrice à Dublin, par M. Mason, Dublin, 1821.

Dans un pays où le clergé est aussi puissant et aussi riche qu'en Angleterre, il n'est pas étonnant que l'on fasse l'histoire de toutes les cathédrales ; il n'y a plus de grande église dans les trois royaumes qui n'ait trouvé son historien ; et ces histoires ne sont pas de petits volumes in-8°, mais de gros volumes, et quelquefois même des in-fol°, ornés avec tout le luxe des ouvrages pittoresques. Scrupuleux à remplir leur tâche, les historiens des cathédrales ne font grâce à leurs lecteurs ni d'un évêque, ni d'un doyen ; et ils enregistrent jusqu'aux badigeonnages qui ont été ordonnés par le chapitre. Il y a des Anglais qui recueillent soigneusement ces fatras, dont il existe des collections entières capables de former des bibliothèques. Heureusement, on trouve, de tems à autre, dans ces histoires fastidieuses, quelque trait curieux, ou bien la vie intéressante d'un homme qui a eu quelque bénéfice dans la cathédrale ou dans l'église paroissiale qui fait le sujet de l'histoire. La cathédrale de Dublin se trouve dans ce cas. Par une bizarrerie du sort, le fameux Swift en a été doyen ; et par conséquent l'historien, M. Mason, a fait entrer la biographie et même l'apologie du célèbre Satzrigen dans son ouvrage. C'était un plaisant doyen que l'auteur du *Conte du Tonneau* : assurément, Saint-Patrice en a eu de plus édifians ; mais il est douteux que, depuis la fondation de la cathédrale, il y ait eu un doyen plus spirituel.

Sir Walter Scott, dans une notice mise à la tête d'une nouvelle édition des œuvres de Swift, a discuté avec une grande indépendance d'opinion les bonnes et les mauvaises qualités de ce poète célèbre. L'historien de Saint-Patrice n'entend point qu'on attribue des défauts au doyen ; il veut qu'il ait été parfait. Il discute gravement, au milieu de l'histoire de sa cathédrale, si Swift a été amoureux de Stella, et si c'est miss Waring qui a donné congé à Swift, ou si celui-ci a planté là sa maîtresse. Il disculpe son héros, d'une manière assez singulière, du reproche d'avoir écrit quelques pièces ordurières dans le genre de Pantagruel. A entendre M. Mason, c'était non pas un défaut de goût, mais un mouvement de patriotisme qui donnait naissance à ces compositions. Voici comment il soutient ce paradoxe. Ami de la propreté, et voyant avec peine les mœurs grossières de son tems, Swift les peignit d'une manière dégoûtante, pour corriger ses contemporains. Il ne pouvait se dissimuler que les écrits de ce genre auraient peu de succès auprès de la postérité ; mais, en rendant le public meilleur, il atteignait son but ; et il faut considérer les ouvrages en question commes ces drogues nauséabondes qui rendent la santé aux malades, et qu'on rejete avec dédain, quand on est guéri. Je crois que le doyen de Saint-Patrice eût été fort étonné de cet éloge, et qu'il ne s'est point douté qu'on tournerait un jour en apo-

logie ce qu'il ne considérait sans doute lui-même que comme des débauches d'esprit. D—c.

109. — *Memoirs of thelife of Artemi*, etc. — Mémoires de la vie d'Artemi de Wagarschapat, près du mont Ararat; écrits par lui-même, et traduits en anglais d'après le manuscrit original. Londres, 1822, Treuttel et Würtz, Paris et Strasbourg. Un vol. in-8°.

Est-ce véritablement une biographie que nous annonçons? Un prétendu traducteur aurait-il sacrifié sa réputation littéraire à quelques intérêts moins nobles, mais plus substantiels? Il nous apprend, à la fin du livre, que l'auteur et le héros de cette histoire passa quelques années à Paris, occupé d'affaires de commerce pour le compte de ses compatriotes à Pétersbourg; qu'il y fit connaissance avec M. Saint-Martin, qui parle de lui dans ses *Mémoires sur l'Arménie*, et qui rapporte que M. Klaproth en tira de grands secours pour la traduction d'un ouvrage persan; qu'il acquit une propriété en France, et qu'il marche actuellement sur les traces de M. de Châteaubriand, achevant le pélérinage de Jérusalem par la voie de Constantinople, avec l'intention de publier son itinéraire et ses aventures, à l'imitation de son illustre devancier. Nous voilà suffisamment instruits; il ne tient qu'à nous de vérifier l'existence d'Artemi, et de savoir ce qu'il faut penser du titre de cet ouvrage. En effet, c'est du titre seulement qu'il peut être question; car, le livre ne sera pas moins bien accueilli, comme fiction, que comme histoire. Dans une composition de cette nature, il suffit que les tableaux soient vrais et bien assortis; et les Mémoires d'Artemi réunissent ce double mérite. La contrée et les mœurs dont ils nous offrent la peinture, se recommandent par leur *étrangeté*, leur antique renommée, le mélange des institutions et des formes de gouvernement sur lesquelles il s'élève aujourd'hui tant de débats. Quelques restes des mœurs patriarchales; la féodalité dépouillée de ce que l'esprit chevaleresque lui avait associé, et se montrant dans toute sa difformité; les effets du despotisme, de l'ignorance, des haines religieuses; au milieu de tant de vices et de misères, quelques vertus consolatrices, et le pouvoir de la religion du cœur: tous ces objets se groupent et se détachent sur un fonds revêtu des couleurs de la nature; e lieu de chaque scène, les personnages et leurs costumes; beaucoup de choses sont nouvelles pour lui; et cependant, rien ne lui fait éprouver l'impression qui semble caractériser la nouveauté. L'illusion se soutient jusqu'à la fin: on ne cesse point de partager les souffrances du pauvre Artemi et de sa vertueuse mère, d'admirer leur courage et leur résignation dans l'infortune, dans la servitude, à quelques épreuves que la Providence les ait soumis. Ce livre peut être regardé comme une description

de l'Arménie et de quelques provinces de la Perse et de la Russie d'Europe. Quoi qu'il n'ajoute rien à nos connaissances géographiques, on croit voir plus de choses dans les objets qu'il décrit, parce que l'auteur a su les éclairer d'une plus forte lumière. Laissons à la curiosité du lecteur tous les charmes qu'elle suppose aux objets voilés ; ne révélons pas d'avance les simples et communes aventures de notre Arménien ; d'ailleurs, il serait peut-être impossible de renfermer dans quelques lignes le récit de faits qui seraient mal compris, si l'on n'y joignait quelques détails sur les lieux, les religions, les préjugés et les mœurs. F.

110. — *May day with the Muses.* — Le premier jour de mai, consacré aux Muses; par *Robert* Bloomfield, auteur du *Garçon Fermier*, des *Contes champêtres*, etc. Londres, 1822. Baldwin ; un vol. in-12 de 100 p.

Le premier poème que publia M. Bloomfield, intitulé : le *Garçon Fermier*, était une description naïve des travaux des champs ; il peignait sa profession. Né avec le génie de la poésie, il l'exerçait sur tous les objets qui l'environnaient. Le succès de cet ouvrage lui acquit une réputation, et le fit renoncer à ses occupations champêtres. Il se lança dans la carrière des lettres, mais il resta au-dessous de son début. Depuis long-tems, il n'avait rien publié ; on avait même répandu le bruit de sa mort. Aujourd'hui, il offre au public anglais une production qui, sans être du premier ordre, renferme cependant de charmans passages. Nous citerons entre autres, *le Retour du soldat*, si poétique dans sa simplicité, et *le Chant d'espérance de Rosamonde*. Le plan de son poème est bizarre. Un vieillard octogénaire, sir Ambroise Higham, retiré dans ses terres, forme la résolution de rendre ses fermiers heureux, en acceptant de chacun, pour paiement d'une demi-année de loyer, une pièce de vers quelconque. Les tenanciers paient assez mal leurs dettes, à l'exception de deux ou trois ; mais le vieillard n'est point exigeant, et les chants se terminent par une fête joyeuse.

111. — *Catilina, a tragedy in five acts.* — Catilina, tragédie en cinq actes, suivie de quelques poésies ; par le révérend *Georges* Croly, auteur de *Paris en* 1815, de *l'Ange gardien du monde*, etc. Londres, 1822 ; H. Robinson ; un vol. in-8° de 332 pages.

Depuis quelque tems, les poètes anglais semblent écrire des tragédies plutôt pour l'impression que pour le théâtre. Ce sont presque toujours des poèmes dialogués. Catilina est du nombre des pièces qui ne peuvent soutenir la représentation. Le sujet est cependant bien choisi : il y a unité d'action et d'intérêt ; la poésie est brillante et quelquefois harmonieuse : mais la passion ne s'y montre pas assez ; les personnages s'expriment tous à peu près de la même manière, et cette uniformité nuit

essentiellement à l'effet dramatique. Le principal caractère n'est point assez fortement dessiné ; enfin, on y retrouve le défaut que les Anglais nomment *mannerism*, et qu'on peut traduire en français par celui d'*affectation*. M. Croly, au lieu de s'en tenir à ses propres inspirations, cherche trop à imiter Shakespeare ; il tombe dans les mêmes fautes, sans pouvoir les racheter par les mêmes beautés. Il est, en imitant, ampoulé et inintelligible ; dès qu'il s'abandonne à sa verve, il redevient poète. Sa féconde imagination crée une foule d'images remplies de charme. On remarque, dans sa tragédie, une belle description d'une aurore boréale, et celle d'une assemblée de magiciens, qui est légère, mystérieuse et aérienne comme les êtres fugitifs qui la composent. Le talent de M. Croly est plutôt propre au genre descriptif qu'au genre tragique. En général, les auteurs tragiques modernes de l'Angleterre font de leurs héros, des êtres trop contemplatifs. Peut-être faut-il attribuer à ce défaut la disette dont les théâtres sont menacés, au milieu du grand nombre de pièces qui s'impriment chaque jour. L. Sw. B.

112. *The monthly Censor*, etc. — Le Censeur du mois, ou Revue générale de la littérature nationale et étrangère. Londres, 1822. F. C. et J. M. Rivington, Saint-Paul-Church-Yard, et Waterloo-Place, Pall-Malt, et G. et W. B. Whittaker, Ave-Maria-Lane. Prix, 2 schelings 6 pences par numéro.

Le grand nombre de journaux littéraires qui réussissent dans la Grande-Bretagne, attestent que les sciences y sont dans un état de vigueur et de prospérité ; car, dans tout pays bien administré, les produits augmentent en raison du nombre des consommateurs. Il est même à désirer que l'accroissement des produits devance quelque peu les besoins de la consommation, afin d'entretenir une concurrence profitable au plus grand nombre, sans décourager la production. — Dans la foule des journaux qui sortent chaque mois des presses de Londres, d'Édimbourg, etc., nous distinguons avec plaisir celui dont nous avons en ce moment le dernier numéro sous les yeux. Une bonne méthode, une saine critique, une impartialité remarquable, sont des qualités que l'on trouve rarement réunies. Pour apprécier son impartialité, il faut lire, dans le cahier de juillet, les articles sur la vie de la duchesse d'Orléans, sur le Voyage des frères Bacheville, sur les jeux champêtres, par Mme de Genlis, et sur le rapport de nos médecins envoyés à Barcelone. Les articles sur les mémoires historiques et critiques relatifs à la vie de Laurent de Médicis, par Roscoe ; sur la description de l'île de Saint-Michel, par Webster ; sur une traduction anglaise des élémens de mécanique, par Venturoli, etc., se font remarquer par une analyse claire, concise et ins-

tructive. Nous sommes hors d'état de porter aucun jugement sur les articles littéraires ou de théologie : tous les ouvrages soumis à la revue du Censeur nous sont inconnus, excepté celui que recommande le nom retentissant de Walter Scott, les Aventures de Nigel. Le critique ne dissimule pas les taches qu'il aperçoit dans les ouvrages de cet inépuisable romancier ; mais il observe, avec raison, qu'un écrivain qui, depuis 1814, a publié régulièrement cinq volumes par an, a dû se négliger quelquefois, et que la seule chose qui puisse étonner, c'est que, malgré la prodigieuse multitude de ses écrits, il écrive aussi bien. F.

113. — *Repository of arts, literature, fashions, manufactures*, etc. — Répertoire des arts, de la littérature, des modes, manufactures, etc. Londres, 1822. Ackermann, n° 101, Strand. Cahier d'août. Grand in-8° d'environ 62 pages. Prix, 4 schelings.

Ce journal dont nous avons sous les yeux les deux cahiers de juillet et d'août, compte maintenant quatorze années d'existence; il paraît au commencement de chaque mois. Il se compose de mélanges contenant des contes, des anecdotes historiques, littéraires ou personnelles, des descriptions de sites remarquables ou célèbres, etc.; d'articles sur les *beaux-arts* d'un *examen des principales productions musicales*; d'un bulletin des *modes* anglaises et françaises; d'un *choix* d'extraits d'ouvrages récens; enfin, des *nouvelles littéraires et scientifiques*. Quelques-uns des articles sont accompagnés de gravures coloriées; deux représentent l'habillement que l'inconstante déesse de la mode prescrit chaque mois aux belles anglaises de porter à la promenade, et le soir dans les cercles. Sous ce rapport, le *Repository* peut être regardé comme une sorte de journal officiel, qui fait connaître tous les mois aux journaux quotidiens et périodiques, les révolutions opérées dans le brillant empire de mode.

RUSSIE (1).

114. — *Vie d'Ali pacha de Janina*, depuis son enfance jusqu'en 1821, par *N. Ozerof*. Moscou, 1822. Imprimerie de Selivanovski. Deux volumes in-8°. Prix, 8 roubles.

---

(1) Nous remercions notre correspondant anonyme, de Moscou, de l'envoi qu'il a bien voulu nous faire; nous regrettons seulement qu'il ne se soit point fait connaître, et qu'il nous ait mis par là dans l'impossibilité de lui répondre directement. Nous l'engageons à nous continuer ses communications : il verra, par l'emploi successif que nous ferons de ses matériaux, l'intérêt que nous attachons à conserver un collaborateur aussi estimable, et aussi zélé qu'il paraît

C'est un *extrait* de l'intéressant *Voyage de Pouqueville dans la Grèce* L'importance et l'intérêt du sujet feront pardonner quelques défauts à la traduction, qui pourrait être plus soignée.

115.—*Le Courrier de l'Europe*, rédigé par M. Katchénovsky. *Vingt-unième année*; cent vingt-deuxième volume. Moscou, 1822. Imprimerie de l'Université; in-8°. Prix de l'abonnement, 20 roubles. (Voyez la *Revue*, T. IX, p. 605.)

Ce journal, destiné d'abord aux nouvelles européennes, est devenu, depuis, un journal savant, qui mérite d'occuper la première place parmi les ouvrages périodiques russes. Il est redevable à M. *Karamsin*, célèbre historiographe de l'empire, qui le rédigea en 1802 et 1805, de sa naissance et de sa gloire primitive. Les articles que cet écrivain éloquent insérait alors dans ce journal, promettaient déjà un Tite-Live à la Russie. Un style vigoureux, noble et élégant, des connaissances vastes et profondes dans l'histoire de son pays, une critique judicieuse et sévère, caractérisaient ses articles. Cet écrivain était déjà connu par des productions littéraires et par son impartialité en matière d'opinions politiques. Il rendait justice au patriotisme ardent des Anglais, et aux grands sacrifices qu'ils ont faits pour une guerre longue et destructive; mais, en même tems, il semblait vouloir armer les autres peuples contre le pouvoir absolu auxquel ils prétendent sur mer, et qui met tant d'entraves au commerce des nations de l'Europe et de l'Amérique. Un grand enthousiasme s'emparait de lui au récit éclatant des exploits glorieux des Français, des hauts-faits du premier Consul, qui, échappé miraculeusement aux flottes britanniques de la Méditerranée, arrachait des mains du directoire les rênes du gouvernement, donnait à la France les espérances les plus brillantes, éteignait le feu de la guerre civile dans la Vendée, rétablissait les autels et signait la paix avec l'Angleterre et l'Autriche. — Dans le *Courrier de*

---

l'être pour la propagation des lumières et le perfectionnement des sciences et des lettres. Nous le prions seulement, par simple mesure d'ordre, ainsi que les personnes qui seraient dans l'intention de nous adresser des matériaux, de vouloir bien n'écrire que sur le *recto* de leur papier, et de mettre un léger intervalle entre chaque article, afin que nous puissions faire le dépouillement et le classement de ces materiaux, dans l'ordre que nous avons adopté pour la rédaction de notre recueil. Nous les engageons également à s'attacher de préférence aux ouvrages et aux faits les plus recens, et à éviter, le plus qu'il sera possible, les specialités : notre recueil ne devant embrasser que les principes et les faits généraux de chaque science, qu'il rapproche, pour les comparer entre eux et les faire servir ainsi, l'un par l'autre, aux progrès de toutes (N. d. R.)

l'Europe de ces deux premières années, on vit, pour la première fois, paraître dans la carrière littéraire *Joukovsky*, qui débuta par la traduction d'une élégie pastorale de Gray (le Cimetière), et *André Tourguénief*, trop tôt ravi aux Muses et à la patrie, par une élégie où il chanta prophétiquement sa mort malheureuse et prématurée. Outre un grand nombre de morceaux choisis avec goût et discernement dans les auteurs classiques étrangers et dans les meilleurs journaux de l'Europe, et traduits en russe dans un style pur et élégant, on doit distinguer particulièrement, parmi les pièces originales, pour la beauté du style et la maturité des idées, les articles de M. Karamsin, relatifs à l'histoire, aux antiquités, à la littérature, et en général à la civilisation de la Russie. Les meilleures poésies de cette époque sont celles de cet auteur, ainsi que celles de *Derjavin* et de *Dmitrief*. En 1804, M. Karamsin, historiographe de la Russie, se consacra entièrement aux recherches des antiquités nationales et à l'histoire de sa patrie, et renonça à la rédaction du Courrier, qui fut confiée à M. *Makarof*, rédacteur du *Mercure de Moscou*, écrivain de beaucoup de talent et de goût, et à M. *Popof*, prosateur médiocre, et assez mauvais poète, mais qui occupait le premier rang parmi les rédacteurs, par droit de libraire et de maître de l'imprimerie de l'Université, dont le Courrier de l'Europe devint la propriété. Malgré tous les efforts de MM. Makarof et de *Katchénovsky*, pour soutenir ce journal, le sproductions du principal rédacteur, M. Popof, éloignèrent bientôt les lecteurs. Il est curieux de remarquer, si l'on veut connaître l'histoire de la littérature russe dans sa marche progressive, qu'en 1804 le Courrier donna la *première charade en langue russe*, et successivement des morceaux dans tous les genres de poésie légère, jusqu'alors inconnus, mais qui envahirent ensuite la littérature russe. Les nouvelles de M.me de Genlis, d'Auguste La Fontaine, de Ducray-Duminil, étaient alors le principal aliment du Courrier. Depuis 1805 jusqu'en 1808, M. Katchénovsky fut seul chargé de sa rédaction; sans le ramener au point où M. Karamsin avait su l'élever, il le préserva d'une chute fatale; et, par ses connaissances dans la littérature ancienne et moderne, ainsi que dans l'histoire de son pays, il lui attira la bienveillance des lecteurs éclairés. Les productions de la muse inspirée et hardie de Derjavin, celles de la muse harmonieuse et noble de Dmitrief, ornaient à cette époque les pages du Courrier; *le Soir*, par Joukovsky, *le Chant sur la tombe des Slaves vainqueurs*, et quelques autres pièces du même poète, promettaient un rival de Schiller et de Gray. Le *Songe du Mogol*, les *Funérailles de la Lionne*, les *Chansons nationales*, la traduction des *Odes de Tyrtée*, des *Idylles de madame Deshoulières*, des *Églogues de Virgile*, l'*Ode sur la destruction de Babylone*, et

l'hymne à l'Incompréhensible, de *Merzliakof*, qui parurent dans le Courrier de ces trois années, ne le cèdent en mérite à aucune des meilleures productions poétiques. En 1803, Joukovsky devint principal rédacteur, et contribua à remettre ce recueil en grande faveur auprès du public, par le goût, le talent et la diversité qui brillèrent dès ce moment dans sa composition. En 1808, 1809 et 1810, les poésies légères de *Batuschkof*, charmaient le lecteur par une simplicité et une élégance qui caractérisent ce poète-philosophe. Dans le même tems, *Kakoschkin* insérait dans le Courrier quelques scènes du *Misantrope*, traduites avec la plus grande fidélité et en fort beaux vers; *Voïekof*, des extraits des *Jardins de Delille*, et Merzliakof, des livres entiers de l'*Énéide*, de la *Jérusalem délivrée* et de l'*Odyssée*. M. Katchénovsky, qui partageait avec Joukovsky la rédaction du Courrier de l'Europe en 1809 et 1810, resta seul rédacteur de ce journal depuis 1811 jusqu'en 1814. Une critique judicieuse, quelquefois trop sévère, des ouvrages nouveaux, d'excellens morceaux de poésie, des articles politiques, des recherches savantes dans l'histoire et les antiquités de la Russie, caractérisent l'époque de Katchénovsky, déjà connu par son érudition et des productions remarquables. On doit distinguer parmi les pièces admises par M. Katchénovsky, les morceaux historiques de l'archevêque *Eugène*; ceux de M. *Ouvaroff* président actuel de l'académie des sciences de St-Pétersbourg, les poésies de Batuschkof et de *Milonof* écrivain ingénieux, les ballades de Joukovsky, enfin les traductions de Sophocle, d'Euripide et du Tasse, dont le célèbre Merzliakof ne cesse d'enrichir la littérature russe. En 1814, Katchénovsky, forcé de renoncer à son travail par une maladie grave, abandonna la rédaction du Courrier à M. *Ismaïlof*, écrivain de talent et de goût, mais un peu trop sentimental dans ses écrits, et par conséquent admirateur de MM. *Chalikof*, *Ivantchine-Pissaref*, *Volkof* et *Grammatin*, auteurs dont les productions affadirent pendant quelque tems le Courrier. En 1815, Katchénovsky reprit la rédaction de ce journal. Il le continue aujourd'hui, à la satisfaction de tous les amis de la bonne littérature. *Mansouroff*, *Netchaef* le jeune, *Dmitrief*, *Glebof*, *Masdorf*, *Garétovsky*, *Sataref*, *Norof*, *Tillo*, ont débuté dans le Courrier, sous les auspices de Katchénovsky, par des productions qui annoncent un talent supérieur et qui donnent les plus belles espérances. *Wiasemsky* et le professeur de l'Université de Moscou *Davidof*, s'y sont distingués aussi, le premier par des essais poétiques, le second par des fragmens de philosophie et de morale. L'époque de la direction de M. Katchénovsky, la plus florissante après celle de Karamsin, est encore remarquable par les analyses savantes des tragédies de *Soumarakof* et d'*Ozerof*, qui ont mérité à M. Merzliakof le

juste titre du *La Harpe russe*; par une *Dissertation sur la fable*, de M. *A.* Ismaïlof, où sont exposées avec impartialité, dans une méthode facile et un style pur, les règles de la fable et les beautés et les défauts des principaux fabulistes; enfin, par des extraits de l'*Iliade*, par *Gnéditch*, et des *Géorgiques* de Virgile, par Voïekof. Le Courrier de l'Europe mérite donc à juste titre d'occuper la première place parmi les journaux russes, et peut servir d'archives à l'histoire de la littérature russe. Sa réputation est assurée par une existence de vingt années; quant à son succès pour l'avenir, il peut être garanti et par les connaissances du rédacteur actuel, et par la confiance qu'il a méritée de tous les amis des sciences, de l'histoire et des antiquités nationales. Ce journal paraît tous les quinze jours, par livraisons de cinq feuilles in-8°. Dans les huit premières livraisons de cette année (1822) qui forment les 121e et 122e volumes de la collection entière, on doit remarquer les articles suivans : 1° *Au Bienfaiteur des sciences*, pièce de vers de *Merzliakof*, lue à l'Université de Moscou, le 30 décembre 1821, en l'honneur de feu M. *Demidof*, connu par les sacrifices qu'il a faits pour l'encouragement des sciences et des lettres. 2° Sur le voyage de *Krusenstern*, fait autour du monde en 1803, 1804, 1805 et 1806. 3° Analyse de l'ouvrage de M. *Kataïdovitch*, publié aux frais du comte *Romanzof*, sous le titre de *Monumens de la littérature russe du 12e siècle*. 4° *Coup d'œil politique sur l'année* 1821. 5° Second acte de l'*École des Maris de Molière*, traduit en vers par *D. Borkovsky*. 6° *Schiller, considéré comme historien*. 7° *Matériaux pour l'histoire de la littérature russe*. 8° Articles d'*Archéologie*. 9° *Hymne au soleil*, par *Schéviref*. 10° *Règles d'une ferme expérimentale*, proposée par la Société d'agriculture et d'économie rurale de Moscou. 11° *Bataille de Trasimène*, traduction de Tite-Live, liv. XXII, chap. III, par *Koubaref*. 12° *Revue historique de la législation russe*, par *Vassilief*. 13° Sur *l'utilité de l'érudition*; extrait des *Annales Encyclopédiques*. 14° *Dissertation sur la poésie didactique*, par *S. Raïtch*. 15° *Épître à un jeune amateur de la littérature*, par *Pissaref*. 16° *Le triomphe des vainqueurs*, traduction en vers de Schiller. 17° *Analyse d'une traduction en vers de quelques morceaux de la Phèdre de Racine*. 18° Sur le *concert de madame Zimanovsky*. 19° *La Harpe de David*, imitation de lord Byron. 20° *Le récit de Téramène*, traduit en vers par *Pissaref*. 21° Sur l'*origine et les progrès de l'arpentage en Russie*, par *Vassilief*. 22° *Traits du caractère du comte Platof*. 23° *Ouverture du port de Kertch*, en Tauride. 24° *Notice sur les Kirguises*. 25° *Recherches sur une médaille d'or antique, trouvée près de Tchernigof*. 26° *Des nouvelles politiques, des extraits de discours prononcés aux Chambres*

françaises dans la dernière Session, tirés en grande partie du Journal des Débats. 26° Enfin, des *charades* fort ingénieuses. Le Courrier s'intéresse de la manière la plus vive au sort des Grecs, et s'indigne de l'indifférence témoignée aux descendans des Miltiade, des Léonidas et des Périclès par les puissances de l'Europe. S. P.

DANEMARCK.

116. — *Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie du royaume de Danemarck*, par le docteur *Frédéric* Munter. Copenhague, 1822, un volume in-8° de 132 pages, avec deux cartes litographiques, et deux diplômes inédits.

Le vénérable auteur de ces Recherches est avantageusement connu dans toute l'Europe par de bons ouvrages d'érudition, entre autres par son traité sur la religion des Carthaginois, dont on attend la deuxième édition augmentée. Nous regrettons de ne pas trouver, à la fin de ces *Recherches*, la note de tous les ouvrages de M. Munter, et des éditions très-curieuses dont nous lui sommes redevables. Il convient que le tems n'est plus où des discussions sur les ordres de chevalerie pouvaient avoir quelque importance politique. Mais tout ce qui tient aux mœurs, aux anciens usages, aux anciens priviléges, intéresse les observateurs philosophes, et les personnes qui aiment les distinctions extérieures séparées des fonctions d'utilité publique. Il s'agit de savoir ou de conjecturer quelle a été l'origine de l'ordre de l'éléphant et celle de l'ordre de Dannebrog. Nous n'avons, sur ces deux points, ni titre, ni monument, ni relation historique exempte de contradiction; mais il résulte des renseignemens et des traditions recueillis par M. Munter, que, probablement, ces deux ordres ont commencé vers le treizième siècle, par une ou deux confrairies ou congrégations religieuses, formées, l'une pour combattre les pirates, l'autre pour garder le *brog*, ou le grand étendard de l'armée danoise, jadis porté dans un char sur un autel ambulant; c'est ainsi que la chevalerie française commença par des confrairies de la Vierge, instituées pour procurer la paix publique au milieu des guerres publiques ou privées, du moins pendant les jours de la Trève de Dieu, et pour protéger ceux qui étaient en danger d'être pillés par les seigneurs ou leurs gens. Mais l'auteur nous assure qu'en Suède il n'y avait point de brigands qui infestassent les grands chemins, et que jamais gentilhomme danois n'a attaqué ou pillé les voyageurs. Ce n'était pas ainsi en Allemagne, en France et ailleurs. Quoiqu'il en soit, les plus anciens ordres chevaleresques ont eu partout leur berceau dans de simples confrairies, congrégations ou hospices ecclésiastiques. Le pape et le roi les autorisaient

par des diplômes ; l'un ou l'autre leur donnait des marques distinctives. Les membres de ces corporations devaient, en certain costume prescrit, et propre à leur qualité de confrères, se confesser, communier solennellement, marcher en procession, et même se rendre utiles à l'état par quelques services publics, la plupart entièrement gratuits. Mais, tout change avec le tems ! Quelquefois, le service public ne consista qu'à faire des processions, et il y eut des rentes et des pensions assignées aux confréries, et personnellement aux confrères. Des rentes et des pensions annexées aux marques distinctives, celles-ci ne furent que des grâces en récompense de services réels ou prétendus, ou des apanages de certains courtisans, ou même des déguisemens d'espions de police. Les services publics durent cesser avec la barbarie du moyen âge qui les fit naître. On a laissé aux pénitens de toutes les couleurs les confessions, les communions, et les inutiles processions des confréries. Ainsi, nous n'avons plus que des chevaliers *sinécuristes* ; mais ils sont presque tous pensionnés et tous décorés, tous assujétis de fait à un serment féodal envers le prince, là même où la féodalité est abolie. Voilà sommairement l'histoire exacte des chevaleries européennes, et l'explication d'une sorte de discrédit où elles sont tombées. L'Amérique anglaise les rejeta ; l'Assemblée constituante les avait toutes supprimées en France ; Napoléon crut en avoir besoin pour faciliter des conquêtes et le régime du *bon plaisir* ; notre restauration les a confirmées, multipliées, redotées. On voit partout de nombreux personnages qui appartiennent à tant et tant de confréries, qu'ils ont assez de peine à remplir le rigoureux devoir d'en porter sans cesse, sur eux les insignes grands ou petits. Pour soulager leur conscience à cet égard, diminuer la gêne et les frais de leur costume quotidien, il a fallu inventer les rabans bariolés de couleur qu'on ne discerne guère, et les petites crémaillères de métal, où viennent se ranger les croix échelonnées. Pendant ce tems là, nos érudits, les contemporains du passé, s'agitent sérieusement pour découvrir les premières traces de ces brillantes bagatelles, dans les sombres monumens de nos âges d'ignorance et d'oppression ; ô vanité! LANJUINAIS.

117. — *Tassos Befrielse.* — La délivrance du Tasse, drame de M. *B. S.* INGEMANN. Copenhague, 1819.

M. Ingemann est un jeune poète danois qui donne beaucoup d'espérances. On remarque avec regret qu'il tombe dans le défaut qui entraîne presque tous les jeunes auteurs, tant poètes que prosateurs, celui de faire imprimer leurs œuvres avant de les avoir laissé mûrir par le tems, et par les corrections que la réflexion amène. M. Ingemann a encore un autre défaut qui plaît singulièrement à la jeunesse de notre époque, celui de

donner à son langage un air mystérieux, en employant souvent des termes impropres. *La mort du Tasse*, voilà le vrai titre que l'auteur aurait dû donner à son drame; mais ce titre lui a paru trop simple, et comme tout le monde sait que *la mort est la délivrance de tous les maux*, cette périphrase lui a paru préférable, et en même tems plus brillante. Le poème est précédé d'une introduction, ou plutôt d'une espèce de préface en vers, écrite, à ce que nous assure l'auteur, dans la chapelle de saint Onufre, à Rome, à côté du tombeau du Tasse. Je ne révoque nullement en doute la véracité de l'auteur; mais il aura peut-être trouvé des lecteurs difficiles qui mettront son anecdote au nombre de ces *licences* qu'on appelle poétiques. A mon avis, ce n'est pas assez qu'un auteur, en racontant un fait peu ordinaire, se renferme dans l'exacte vérité, il faut encore qu'il accompagne son récit de quelques circonstances qui lui donnent un haut degré de vraisemblance; afin que personne ne vienne lui dire avec Horace : *Quidquid ostendis mihi sic, incredulus odi.* Quoi qu'il en soit, la délivrance du Tasse se fait lire avec plaisir, et elle annonce, ainsi que les autres poésies du même auteur, un poète, sinon du premier ordre, du moins très-distingué, dans un siècle où la politique absorbe, peut-être plus utilement, toutes les pensées de la jeunesse actuelle. HEIBERG.

118.— *Friderici* MÜNTERI *episcopi Selandiæ, Epistola ad virum ill. et excell. Sergium ab Ouvaroff, de monumentis aliquot veteribus scriptis et figuratis penès se existentibus.* Hafniæ, 1822, in-4°.

Le vénérable évêque de Zélande, M. Frédéric Münter, est, en Europe, au nombre des plus actifs et des plus illustres promoteurs des études archéologiques, et il donne à la fois, à ceux qui les cultivent, de bons préceptes et de bons exemples. Sa lettre à M. Ouvaroff, que nous faisons connaître aujourd'hui, a pour sujet quelques monumens écrits ou figurés de la collection formée par ce vénérable prélat. Le premier est une urne carrée, trouvée à Cortone, avec une inscription en lettres étrusques, énonçant le nom de celui dont elle contenait les ossemens, par le mot CASPV, déjà connu par l'inscription, latine de CÆCINA E. F. CASPO, rapportée par Lanzi (*Saggio di lingua etrusca*, II, 335). Un autre vase étrusque porte une autre inscription dont il reste treize ou quatorze lettres tracées de droite à gauche, et que l'auteur de l'opuscule livre à l'examen des savans : on peut dire que, quoique assez communs en Italie, les monumens écrits des anciens Italiotes en général, ont fourni peu de données à la critique et de faits à l'histoire. Cependant, l'importance de leur étude pour la paléographie latine, et pour la paléographie grecque, ne saurait être mise en doute, et nous ne connaissons, en France, que l'ou-

vrage de M. Raoul-Rochette (*Lettre à mylord Aberdeen sur les inscriptions de Fourmont*) où l'on ait cherché à éclaircir quelques points des plus anciens monumens de l'Europe, en combinant ensemble les anciens alphabets grec, étrusque et latin. Les précieux résultats obtenus de leur rapprochement, ouvrent une nouvelle route à l'étude critique des monumens, et l'on doit croire qu'on ne refusera pas de s'y engager, dans l'intérêt de l'histoire et de la littérature ancienne; l'inscription de l'urne étrusque publiée par M. Münter exercera à son tour la curiosité des archéologues. Le mot ΑΡΧΩΝΙΔΑΣ, gravé sur un fragment de terre cuite qui a fait partie d'un chapiteau dorique, paraît au savant évêque être le nom d'un architecte : ceux de l'antiquité plaçaient, en effet, leur nom, quand ils le pouvaient, sur les édifices qu'ils élevaient; on sait aussi que Saurus et Batrachus, qui construisirent les temples de Jupiter et de Junon, à Rome, n'ayant pas obtenu la permission de graver leurs noms sur ces temples, y mirent en relief la figure d'un lézard et celle d'une grenouille, dont les noms grecs sont les mêmes que ceux des deux architectes. Pline rapporte ce fait, et il existe encore une de ces colonnes à saint Laurent, hors des murs, à Rome. Une inscription latine relative à Tibère occupe ensuite le savant prélat, et lui présente quelques difficultés sur la manière dont les années du consulat, de la tribunicie, de l'empire, y sont mises en concordance; mais cette concordance étant justifiée par des médailles et même par d'autres inscriptions, elle se trouve ainsi justifiée. Une autre inscription est curieuse, en ce qu'on y parle d'esclaves loués par leur maître à un propriétaire de terres, pour les travailler. Enfin, un autre fragment de vase porte une inscription cufique, et sa description est suivie de celle de quelques autres monumens de petite proportion, tels que lampes, etc. On ne saurait trop applaudir au zèle du vénérable prélat, qui rend, en quelque sorte, son cabinet public pour les savans de tous les pays, en leur en offrant la description circonstanciée. Les simples catalogues ont eux-mêmes un grand intérêt : on sent combien il s'accroît par les savans commentaires, qui, comme ceux de M. Münter, sont à la fois le résultat d'une saine critique et d'une vaste érudition. C. F.

ALLEMAGNE.

119. — *Freundes-Worte an Glückliche*, etc. — Paroles d'un ami aux personnes heureuses; ouvrage moral et religieux, par M. *Jean Guillaume* Ausfeld. Schnepfenthal, 1822, à la librairie de l'Institut d'éducation, in-8° de 156 pages. Prix, broché : un demi rixdaler.

Une des productions les plus remarquables du célèbre fondateur de

l'Institut d'éducation, à Schnepfenthal, près Gotha, en Saxe, qui, selon l'expression de M. Bally, fait l'admiration de l'Europe, est, sans contredit, son ouvrage intitulé : *Le ciel sur la terre.* Dans cet écrit, dont la première édition de 1797 fut bientôt épuisée, M. *C. G. Salzmann* prouve jusqu'à l'évidence, que la félicité, ordinairement attendue par l'homme dans la vie à venir, existe déjà en grande partie sur la terre. Il dit qu'il ne s'agit que de savoir la trouver; et, pour y parvenir, il établit qu'il faut considérer le monde entier et l'enchaînement qui lie les hommes entre eux, sous leurs véritables points de vue, puisés dans la religion et dans la philosophie; que c'est principalement en nous-mêmes qu'il faut chercher la source de ce bonheur, et il détaille enfin toutes les idées qu'il faut adopter et tous les principes que l'homme doit suivre rigoureusement. L'ouvrage du digne élève et du fidèle collaborateur de Salzmann que nous annonçons aujourd'hui, peut, à juste titre, être considéré comme une espèce de supplément au précédent écrit. Il serait bien à désirer que la *Société de la morale chrétienne*, qui s'est proposé le noble but de rendre meilleure et d'anoblir l'espèce humaine, fît traduire ces deux ouvrages, ou en mît la traduction au concours.

J. D. B.

120. — *Iken, Hellenion, über Cultur, Geschichte und Literatur der Neugriechen.* — Hellenion, ou de la civilisation, de l'histoire et de la littérature des Grecs modernes, par Iken. Leipsick, 1821, cahier I.

121. — *Von und für Griechenland.* — De la Grèce et pour la Grèce, par O. de Deppen et H. de R. Berlin, 1822.

122. — *Betrachtungen über Türken*, etc. — Réflexions sur les Turcs, les Grecs et la guerre de Turquie, par *Frédéric* de la Motte Fouqué. Berlin, 1822.

123. — *Drei einfache Grundbegriffe.* — Trois idées simples et fondamentales de la plus ancienne et véritable franc-maçonnerie, extraites des fragmens de l'ordre des templiers trouvés récemment en Chypre. Breslau, in-8° (sans date).

Voici quatre écrits nouveaux relatifs aux Grecs, que le zèle des Allemands pour la cause de l'humanité a mis au jour. M. Iken débute dans son ouvrage périodique par une traduction du mémoire de M. Coray sur les Grecs modernes. Cette traduction est précédée d'une préface, qui a le défaut d'être écrite très-négligemment, et *ab irato.* L'auteur veut qu'on mette *la Porte dehors*, que les Turcs soient dispersés comme les Juifs, et pour qu'il ne leur prenne plus l'envie de se rassembler de nouveau à Constantinople, il veut qu'on détruise ce *repaire* de fond en com-

ble, ou qu'on laisse subsister sur l'emplacement de Byzance un village, un fort, ou tout au plus une ville médiocre. Il faut convenir que la haine de la barbarie conseille des moyens violens à M. Iken, qui, au reste, annonce les meilleures intentions en faveur des malheureux Grecs, et ajoute des remarques très-sensées sur l'intérêt que doit exciter ce peuple très-malheureux. — Le deuxième écrit, *De la Grèce et pour la Grèce*, contient la traduction des chants guerriers et patriotiques que l'insurrection actuelle, et l'espoir d'une prochaine délivrance, ont inspirés aux Grecs. On y trouve, entre autres, un chant des marins, rempli d'idées et de sentimens nobles, et une pièce de vers sur une action héroïque d'une femme grecque. Cette pièce, ainsi qu'une romance intitulée : *Le couple fidèle*, ont été composées par Mapharos, natif de Paros. — Les *Réflexions sur les Turcs et les Grecs*, par le baron de la Motte-Fouqué, un des romanciers les plus féconds, poète très-prévenu en faveur du moyen âge, ont pour but de prouver qu'une guerre des puissances chrétiennes contre les Turcs, est devenue juste et légitime, depuis que ceux-ci ont foulé aux pieds tous les droits de l'humanité, en massacrant les Grecs, traînant les femmes et les enfans en esclavage, insultant le clergé, ravageant les campagnes, détruisant les villes, repoussant, enfin, la médiation des souverains. Il est à craindre que la politique ne néglige ces considérations, comme elle en a négligé bien d'autres. — La quatrième brochure ne paraît pas d'abord concerner les Grecs, puisque le titre ne parle que de la franc-maçonnerie ; mais on va voir comment les idées bizarres de l'auteur anonyme rattachent la cause des Grecs aux institutions maçonniques. Cet auteur est du nombre de ces mystiques que l'Allemagne produit en plus grand nombre que d'autres pays. Son imagination déréglée s'est créé une franc-maçonnerie particulière, qu'il veut faire passer pour la véritable, et qui, selon lui, repose sur les deux dogmes de la trinité et de l'incarnation. Ces opinions sembleraient annoncer un chrétien très-pieux; mais l'auteur est plus Turc qu'il ne pense. Les avis qu'il donne aux Allemands sont énoncés si ridiculement, qu'il faut plutôt les pardonner au cerveau détraqué de l'auteur qu'en accuser son cœur. « Lisez, dit-il, la Bible, avant de combattre la fureur des fils d'Amaleck contre les fils d'Ismaël, qui, sous le nom d'Allah, adorent le dieu que les Juifs appellent Jéhovah, et les Chrétiens Jésus-Christ, et qui tiennent plus à leur Coran que nous à notre Bible. Puis, adressant la parole aux jeunes Allemands qui sont allés combattre dans les rangs des Hellènes, ce musulman germanique s'écrie dans son délire : « Allez, nègres d'Allemagne, purgez la patrie de votre présence funeste. Faites-vous casser vos membres énervés, en faveur d'un peuple qui était mieux traité que ne le sont les descendans d'Israël

en Europe. C'est par vous que la manie des lumières a été propagée en Allemagne. » Nous y voilà, l'auteur est ennemi des lumières, c'est pour cela qu'il se range du côté de ceux qui veulent les proscrire. DEPPING.

124. — *Reise durch Griechenland*, etc. — Voyage en Grèce et dans les îles Ioniennes, pendant les mois de juin, juillet et août 1821; par *Chrétien* MULLER. Leipsick, 1821; in-8°.

On a déjà lu, dans le *Conversations-Blatt*, quelques fragmens de ce Voyage, et tout aussitôt ils ont été l'objet de violentes critiques. D'autres personnes, au contraire, trouvent que l'auteur a dépeint les Grecs tels qu'il les a vus, et non à la façon de ceux qui, n'ayant aucune connaissance locale, confondent ensemble Maniotes, Macédoniens, Insulaires, Grecs anciens et Grecs modernes. La relation de M. Muller est en forme de lettres. Celle qui est consacrée à Messine et à la description de la Sicile ancienne et moderne, peut, sans injustice, être regardée comme insuffisante, et demeure par conséquent beaucoup au-dessous de son sujet. Arrivé sur le continent de la Grèce, l'auteur voulut, mais en vain, aller à Athènes; il fût pillé en chemin par les Maniotes, et ce ne fut qu'au péril de sa vie qu'il atteignit Kalamata. — Il décrit avec de grands détails les ruines de Phigalea, qu'aujourd'hui l'on appelle *Pauliza*. Les renseignemens fournis par M. Muller, sur la guerre entreprise pour la liberté, ne vont que jusqu'en août 1821, terme de son voyage; aussi n'est-ce pas sous ce rapport que nous recommandons son livre : c'est pour la partie où il traite des îles, qu'il faut le lire. Il commence par Zante, et présente quelques considérations relatives à la funeste influence exercée par le gouvernement vénitien sur le caractère des habitans; il passe ensuite à la description des places publiques, des écoles et autres établissemens de Zante. L'auteur aborde à Céphalonie, et il en retrace aussi l'histoire ancienne et moderne. Là, se trouvent des détails sur Argostoli et sur ses antiquités, telles que les murs cyclopéens de Krane, les ruines de Palis, les inscriptions d'une statue décernée par le peuple et le sénat de cette ville à la grande prêtresse Flaviana, etc. M. Muller se rend ensuite à Ithaque (Thiaki); il entretient son lecteur de Sainte-Maure (Leucade), d'une inscription grecque placée à l'endroit où Sapho se précipita dans la mer, mais dont il n'a pas plus trouvé de traces que tant d'autres avant lui. Enfin, Corfou est le terme des courses et des récits de M. Muller : là, il peint avec énergie les excès du gouvernement anglais, qu'il qualifie de *proconsulaire, etc.* Les monnaies présentent, d'un coté, les mots Ἰονικὸν Κράτος; mais, dit M. Muller, la *Britannia*, que l'on voit au revers, n'en a rien laissé subsister.

P. GOLBÉRY.

125. — *Reise in die Gegend*, etc. — Voyage dans la contrée entre Alexandrie et Parætoninm, le désert de Libye, l'Égypte, la Palestine et la Syrie, dans les années 1820 et 1821; par M. J. M. A. Scholz, professeur de théologie à l'Université de Bonn. Leipsick, Soran, 1822; in-8°.

On peut adresser à cet ouvrage un reproche honorable pour l'auteur: c'est d'être trop court. Les événemens dont plusieurs de ces contrées sont devenues le théâtre, ne lui ont pas permis d'y prolonger son séjour; mais il a mis le tems à profit, et on lit avec un vif intérêt ses observations sur les antiquités, les mœurs, les usages, les diverses Sociétés religieuses, le nombre de leurs adhérens et les vexations qu'elles éprouvent de la part des sectateurs de l'Alcoran. L'auteur étant à Jérusalem aux fêtes de Pâques, fut à portée de voir en détail et de décrire les cérémonies pratiquées dans ces solennités. M. Scholz, dans le cours de son voyage, a visité Naplouse, l'ancienne Sichem, sur laquelle il donne quelques détails. Là s'est conservée, à travers les siècles, une faible colonie de Samaritains, composée d'environ deux cents personnes. Joseph Scaliger, et, après lui, Ludolph et Marshall, professeurs à Oxford, eurent quelques correspondances avec eux; mais, depuis cent dix-neuf ans, toute relation entre cette famille religieuse et l'Europe avait cessé. M. l'évêque Grégoire a renoué cette correspondance, dont une partie a été publiée dans son *Histoire des Sectes*, et dont la suite, annoncée par M. Schmirrer, dans le journal Oriental, imprimé à Vienne, sous le titre de *Mines de l'Orient*, etc., n'a pas encore vu le jour. Il est à regretter que M. Scholz n'ait pas eu occasion de visiter le Grand-Prêtre des nouveaux Samaritains, et de recueillir des renseignemens sur ce reste des anciens. L'ouvrage de M. Scholz sera utile, surtout aux géographes, par les soins qu'il a mis à recueillir les noms des lieux tels qu'ils sont écrits et prononcés dans la langue du pays, et à marquer la distance des uns aux autres. L'estimable ecclésiastique catholique auquel on doit l'écrit qu'on vient d'annoncer, est encore dans toute la vigueur de l'âge et du talent; son début dans la carrière littéraire promet d'autres ouvrages et lui assurera de nouveaux succès. O.

126. — *Die Dialecten der Griechischen Sprache.* — Les dialectes de la langue grecque, avec des extraits des auteurs classiques; par *Ernest* Wiedasch. Giessen, 1822; in-8°.

Les exemples sont ici plus fréquens que les préceptes. Chacun des dialectes est représenté, dans ce recueil, par ses monumens littéraires les plus anciens, à la suite desquels on a méthodiquement classé des extraits d'ouvrages plus récens, ce qui est très-propre à faire apercevoir

la marche, les progrès et les développemens des diverses parties de la plus riche des langues. C'est ainsi que, pour le dialecte *Æolien*, l'auteur donne d'abord des fragmens des poésies de Sapho et d'Alcée, puis des fragmens d'Érinna, et la vingt-huitième idylle de Théocrite. Pour le vieux *Dorien*, on trouve, outre quelques morceaux qu'Aristophanes a écrits dans ce genre, le décret des Lacédémoniens contre Thimotée, leur traité d'alliance avec les Argiens, etc., etc. Viennent ensuite, pour le même dialecte d'une autre époque, des odes de Pindare, des lettres tirées de Diogène Laërce, enfin, quelques morceaux des tragiques. La même division est observée pour le dialecte *Ionien*. D'abord, se présentent Homère, Tyrtée, Solon, Theognis, Simonides, Anacréon; puis vient le récit de la bataille des Thermopyles, extrait d'Hérodote. Les notes grammaticales sont, pour la plupart, extraites des plus célèbres grammairiens allemands; elles sont placées au bas du texte, par forme de renvois. L'auteur ne s'est point occupé du dialecte *Attique*, vers lequel, dit-il, toutes les études sont naturellement dirigées. Ne cherchez point dans son livre un traité qui vous instruise; ce n'est qu'une série d'exemples, sur lesquels le lecteur peut faire des études d'autant plus fructueuses, que la méthode suivie par M. Wiedasch est un guide sûr, qui ne permet pas de s'égarer.

127. — *Ueber die Bildung der Ægyptischen Gottheiten.* — Des Divinités Égyptiennes par A. Hirt. Berlin, 1821, in-4°.

Ce traité, qui fait partie des Mémoires de l'Académie de Berlin, mais qui se vend séparément, présente un grand intérêt. On sait combien l'expédition française en Égypte a produit de glorieux résultats. Ce n'est que depuis cette époque, ainsi que l'observe M. Hirt, que l'on a pu apprécier l'immense variété des objets représentés par les monumens de ce pays. L'auteur, qui déjà s'est fait connaître par ses recherches en ce genre, et notamment par une dissertation sur la construction des pyramides, tâche aujourd'hui de reconnaître sur les monumens les images et les caractères qui distinguent les divinités égyptiennes. Il a pris pour guide Hérodote; et en effet, cet historien passe pour avoir pénétré plus avant qu'aucun autre dans la connaissance de la théogonie égyptienne; mais il donne aux dix-sept dieux, révérés dans ces contrées, des dénominations grecques. M. Hirt passe en revue les dieux et les déesses. 1° Latone (Buto). Dans les monumens, elle n'est guère reconnaissable que par ses attributs. 2° Pan (Mendès). On ne connaît jusqu'à présent qu'un seul monument où il soit représenté avec des pieds de bouc, selon ce qu'en dit Hérodote. 3° Jupiter (Amun). Les parties nues sont peintes en bleu dans un monument de Philæ : cela est conforme à l'indication

d'Eusèbe, dans sa Préparation évangélique. On voit souvent le vaisseau sacré de ce dieu, d'où M. Hirt tire la conséquence, peut-être un peu trop hasardée, que les Ammoniens sont une colonie de Thébains. 4° Vulcain (Phta). Selon Hérodote, les Égyptiens le représentent sous la figure d'un nain, et les monumens offrent beaucoup de choses qui s'y rapportent. 5° Hélios (Phré) : fils de Vulcain, à la tête de faucon. On trouve des figures de ce genre; mais il est impossible de les rapporter toutes à Hélios, qu'on a quelquefois confondu avec Osiris et Horus. 6° Luna. Il est difficile de la distinguer d'Isis et de Bubastis. 7° Minerve (Neith). On ne peut faire que des conjectures sur les images qui la représentent; il paraît que, dans le langage hiéroglyphique, elle est indiquée par le scarabée. 9° Vénus (Athyr). La vache lui était consacrée; il y a dans le temple de Tentyris des images de cette déesse, qu'il ne faut pas confondre avec Isis. Ce sont là les huit divinités anciennes; les quatre suivantes sont nées d'elles. 1° Hercules (Chon), fils d'Amun. On ne peut dire avec certitude que l'on retrouve son image dans les monumens égyptiens; cependant, il paraît qu'on le rencontre sous la forme d'un Cabire et sous celle d'un héros, enfin, sous la figure humaine, avec une tête de lion. 2° Mars, que l'on révérait surtout à Papremis. M. Hirt le voit dans plusieurs bas-reliefs du temple de Tentyris; souvent ce dieu est couvert d'un masque de lion. 3° Anubis, représenté sous la forme d'un chien, aux oreilles pointues, au museau allongé : on l'aperçoit le plus souvent avec d'autres dieux, ou bien occupé à la préparation d'une momie, ou bien encore au jugement des âmes. 4° Thoth (Theut), auquel était consacré l'ibis : il est représenté avec la tête de cet oiseau, et tient un sceptre et des clefs. Le jugement des âmes est aussi dans ses attributions. Anubis et Thoth sont également appelés Hermès par les Grecs. A la suite de ces quatre divinités, il en est encore cinq plus récentes. 1° Bacchus-Osiris : on le voit ordinairement armé d'un fouet; il est coiffé d'un bonnet de plumes, et tient des clefs et le phallus. M. Hirt pense que Sérapis est le même. Plusieurs monumens rappellent ses souffrances et son règne aux enfers. 2° Isis-Cérès, épouse et sœur d'Osiris, partageant avec lui l'empire infernal; comme présidant aux destinées de l'Égypte, elle est représentée assise, et tenant sur ses genoux Horus; elle a près d'elle des cornes de vache, et au-dessus de sa tête est l'étoile Schis. 3° Horus-Apollo, appelé aussi Aroeris, Arveris, Harpocrates : il existe des restes de son temple à Hermonthis; on l'adorait, enfant ou adolescent, entouré de divers attributs; la baguette augurale et le fouet lui appartiennent comme participant au jugement des morts; quelquefois on lui voit une tête de faucon. 4° Diane Ilithya, Bubastis : elle a un temple dans la ville de ce

nom ; le chat lui est consacré ; elle préside aux accouchemens ; elle protège aux enfers. 5° Typhon : l'âne, le crocodile et l'hippopotame lui sont consacrés ; il avait un temple à Tentyris ; il se trouve souvent uni à Horus (1). — M. Hirt a mis à la fin de son ouvrage plusieurs dissertations sur la propagation des mythes de l'Égypte, et sur les objets relatifs à sa civilisation ancienne et moderne.

128.—*Pantheon der Litteraten und Kunstler Bambergs.* — Panthéon des artistes et des littérateurs de Bamberg, par J. H. Jaek. Erlangen, 1821 ; in-8°.

Ce volume contient l'histoire des artistes auxquels Bamberg a donné naissance. L'auteur a été aidé dans ses recherches par M. *Heller*, déjà connu par une *Notice biographique sur Lucas Eranach.* On assure que le même M. Heller prépare une notice biographique sur *Albrecht Dürer*, l'un des premiers peintres de l'école allemande, et qui, dans quelques dictionnaires français, par une confusion du prénom avec le nom, est nommé *Albert Durc.* Les artistes attendent cette notice avec impatience. Pour en revenir au Panthéon des artistes de Bamberg, l'auteur l'a fait précéder d'une introduction sur la peinture, la musique, et la poésie, et sur les rapports généraux des beaux-arts entre eux. Viennent ensuite des biographies de peintres, de sculpteurs, d'architectes, de graveurs, de musiciens, d'imprimeurs, de facteurs d'instrumens, et même d'acteurs ; le tout disposé par ordre alphabétique, et accompagné de jugemens sur leurs ouvrages. Tous, sans doute, ne méritent pas une réputation européenne ; mais on ne peut qu'applaudir aux sentimens généreux qui ont dicté ces recherches vraiment patriotiques. L'histoire locale une fois éclairée, l'histoire générale marchera d'un pas plus sûr, et du moins l'oubli ne frappera que ce qui n'est pas digne de mémoire. P. Golbéry.

---

(1) Les recherches du genre de celles qu'annonce l'ouvrage de M. Hirt, ont un grand intérêt ; mais peut-être se propose-t-on trop de courir aux résultats. Hérodote et d'autres anciens ont dit de très-bonnes choses sur l'Égypte ; mais ils sont loin de suffire pour en faire reconnaître les croyances et les rites. C'est aux monumens laissés par ce peuple si grave et si studieux, à nous les expliquer, et le langage de ces monumens n'est pas encore complètement connu. Il ne faut donc pas s'étonner si quelques-uns des rapprochemens et des synonymes adoptés par M. Hirt, manquent d'exactitude. Les Grecs cherchaient leurs dieux en Égypte ; ils n'étaient pas toujours très-difficiles sur les analogies : c'est aux modernes à l'être plus que les Grecs, précisément parce qu'ils n'ont d'autre intérêt dans cette recherche, que celui de la vérité, et l'empressement de bien connaître un peuple célèbre dès la plus haute antiquité. (N. d. R.)

SUISSE.

129. — *Introduction au Nouveau Testament*, par J. D. Michaelis; *quatrième édition* traduite sur la *troisième* de *Herbert* Marsh, évêque de Peterborough, avec une partie de ses notes, et des notes nouvelles, par M. J. J. Chenevière, pasteur et professeur en théologie, à Genève. Genève, 1822, Paschoud; Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Quatre volumes in-8°. Prix, 25 fr.

L'auteur de cet ouvrage (Michaelis) professa la philosophie à Goettingen depuis 1745 jusqu'à sa mort, arrivée en 1791. Il s'acquit, dans ces modestes fonctions, une estime et une considération dont il était digne à tous égards, mais que le vrai mérite n'obtient pas toujours. Les gouvernemens de Hanovre et de Suède le traitèrent souvent avec une distinction qu'il ne recherchait point; plusieurs sociétés savantes, en France et en Angleterre, s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Durant la guerre de sept ans, sa maison fut respectée par les troupes françaises, comme celle de Fénélon l'avait été par les ennemis de la France. Michaelis écrivit peu sur la philosophie, mais il fit voir que l'esprit philosophique n'est pas toujours pour la religion un auxiliaire inutile ou dangereux. Le plus important de ses ouvrages théologiques est celui dont M. Chénevière vient d'enrichir notre langue, non pas à la manière des traducteurs ordinaires, mais comme il est à désirer que l'on traduise tous les ouvrages de raisonnement et d'érudition, en les soumettant à une critique judicieuse. C'est la seconde fois que l'*introduction aux écrits sacrés de la nouvelle alliance* reçoit cet hommage; l'évêque de Péterborough le lui avait déjà décerné. L'auteur et l'annotateur sont protestans, l'un de la confession d'Augsbourg, et l'autre de celle de Genève; cependant, leur travail est consacré au christianisme tel qu'il fut à son origine, sans distinction de sectes, qui n'existaient point encore à cette époque, qui montre au chrétien sa religion dans sa pureté primitive. Les catholiques ne recueilleront pas moins de fruits de cette dissertation sur l'authenticité des évangiles, que les chrétiens qui fondent toute leur croyance sur l'autorité de ces livres; enfin, les lecteurs de tout genre, trouveront dans cet ouvrage, une lecture très-instructive. Ils y verront un excellent modèle de discussion historique et philologique, des recherches profondes et laborieuses, l'application des meilleures méthodes d'analyse à des faits altérés par une multitude de causes et par l'action du tems. Michaelis et ses annotateurs ont, peut-être, donné la mesure de ce que la raison humaine peut opérer en faveur du christianisme. Ils n'ont travaillé que pour les théologiens; mais les philosophes, les historiens et

les philologues pourront penser que l'*Introduction au nouveau testament* fut composée exprès pour eux.

150. — *Du commerce des Suisses avec la France*, par F. Lullin de Châteauvieux, correspondant de l'Académie des sciences etc. Genève, 1822. Paschoud. Paris, le même, rue de Seine, n° 48. Brochure d'une feuille in-8°. Prix, 50 cent.

La nouvelle loi française sur les douanes paraît destinée à faire plus de bruit au-dedans et au-dehors, que de bien réel à l'industrie, au commerce et aux finances de l'État. Si les vues législatives qu'on y découvre manquent de justesse, l'expérience l'aura bientôt prouvé aux esprits droits et éclairés : quant aux esprits faux, l'expérience n'est pas faite pour eux. M. de Châteauvieux est un peu dur : il désigne les choses par leur véritable nom, et ses définitions sont exactes. Avec une pareille méthode, il lui était facile de renfermer beaucoup de choses dans une petite brochure. C'est ce qu'il a fait. Il annonce les résultats infaillibles du régime prohibitif que suivent aujourd'hui presque tous les états, soit par choix, soit par représailles : «Tôt ou tard, chaque état, fermé comme dans une île par l'enceinte de ses douanes, n'aura plus rien à donner, ni à recevoir, ni à échanger avec l'étranger. » Il considère spécialement la position de la Suisse au centre de ce système prohibitif, dont elle a reçu les contre-coups, sans user de réciprocité. Mais elle souffre de cette situation, dit-il, et commence à s'en lasser. Il prouve que c'est avec la France et l'Angleterre que la Suisse est en perte · qu'elle ne peut rétablir la balance en sa faveur que par le moyen de prohibitions ou de droits d'entrée presque équivalens. Il recherche ensuite à quelles conditions ces mesures doivent être soumises, pour qu'elles ne soient pas encore plus nuisibles aux Suisses qu'à leurs voisins, et il désigne les marchandises qui peuvent être frappées d'un droit d'entrée, au profit de la caisse fédérale. Il termine ainsi son opuscule, qui vaut bien un mémoire plus volumineux : « Ces mesures sont assez, trop peut-être pour un début dans un système qu'on ne peut voir adopter en Suisse qu'avec répugnance, et dans le seul espoir que son admission à titre de représailles, pourra engager ses voisins à rétablir avec elle des relations d'échanges réciproques et bienveillantes, dans lesquelles ils auraient à gagner plus qu'elle-même. » F.

151. — *Libellus gebensis. Poemata selecta latina mediæ et infimæ ætatis.* — Petit livre genevois. Poésies latines choisies, du bas et du moyen âge. Genève, 1822. De l'imprimerie de G. Fick. Un vol. in-12 de 101 p. (tiré seulement à 37 exemplaires.)

Ce petit choix de poésies latines se recommande par le bon goût et l'élégance de quelques morceaux : il se compose, en général, de pièces peu

connues, et qui se trouvent dans des ouvrages devenus rares, ou peu lus actuellement. L'éditeur, sir *Egerton Brydges*, les a recueillis pendant son séjour à Genève, qu'il habite maintenant avec sa famille, et où il a fait imprimer divers ouvrages d'économie politique et de littérature. (*Voyez* ci-dessus T. VIII, p. 556,— 558, et T. XIII, p. 407 — 408). Il a enrichi cette réimpression de notices biographiques sur les auteurs de ces petits poèmes, sur les ouvrages d'où ils sont extraits, et sur les personnes auxquelles ils étaient dédiés. On distingue, parmi les auteurs de ces diverses pièces, trois génevois, *Antoine Lafaye*, *Théodore Tronchin* et *André Pictet*, et deux étrangers, établis pendant quelque tems à Genève, *Dominique Baudius*, de Lille en Flandres, et *Jean Jacomot*, de Bar-le-Duc; le dernier fut recteur de l'Académie de Genève. Nous ne saurions terminer cet article, sans faire remarquer que l'épithète de *Gebensis* est fautive, puisque jamais Genève n'a porté le nom de *Geba*, d'où on la ferait dériver; et que l'éditeur eût dû employer l'adjectif *Gebennensis*, comme le dérivé naturel de *Gebenna*, nom sous lequel cette ville a été connue pendant plusieurs siècles, dès le règne de Charlemagne; ainsi que nous l'attestent *Aimoin le Moine*, dans son Histoire de la vie de cet empereur, l'*abbé Rheginon*, dans ses *Chroniques*, et presque tous les auteurs et les actes publics, depuis le huitième siècle jusqu'à l'an 1536. Il eût été sans doute plus exact de se servir de l'adjectif *Genevensis*, puisque le nom le plus ancien de Genève, celui sous lequel cette ville est désignée dans les *Commentaires de César*, celui qu'elle reprit en 1536, et qu'elle a toujours conservé dès-lors, *Geneva*, était effectivement le nom qu'elle portait à l'époque où la plupart des poésies contenues dans ce recueil ont été écrites. E.

ITALIE.

132. — *Dell' immediata influenza delle selve*, etc. — De l'influence immédiate des forêts sur le cours des eaux, et de la nécessité de la rétablir dans les montagnes et le long des rivières, etc., par M. Castellani. T. II. Turin, 1819. In-4°.

Le but de cet ouvrage est de montrer la grande influence que les forêts exercent sur les rivières, soit médiatement par l'altération de l'atmosphère, soit immédiatement, en diminuant leur vélocité et leur croissance et en conservant leurs bords. L'auteur attribue à la coupe des bois, les nouveaux et fréquens désordres que les rivières ont produits partout, et spécialement dans le Piémont. Il indique les moyens les plus propres à prévenir et à réparer ces désordres. M. Castellani est très-instruit dans la

science hydraulique, et son ouvrage est très-intéressant par la justesse de ses observations et de ses raisonnemens (1).

133. — *Lettere*, etc. — Lettres de M. *Gaetano* Strambio, à un de ses amis. Milan, 1822. In-8°.

Le docteur Strambio, un des médecins les plus accrédités de Milan, avait publié, en 1794, ses *Dissertations sur la Pellagre*, dissertations riches en recherches et en observations sur cette maladie. Il se plaint dans ses lettres d'avoir été mal compris, même calomnié dans l'article *Pellagre du Dictionnaire des sciences médicales*. Il démontre qu'on a dénaturé et les idées qu'il propose, et les faits qu'il rapporte; ce qui prouverait, dit-il, qu'on n'a pas lu ses *Dissertations* ou qu'on ne les a point entendues. Il serait nécessaire de rectifier au moins ce qui regarde l'histoire ou la science des faits, et pour l'utilité de l'art et pour l'honneur de ceux qui l'exercent.

134. —*Formolario per la preparazione et l'uso di molti medicamenti nuovi*, etc. — Formulaire pour la préparation et pour l'usage de plusieurs médicamens nouveaux, par M. F. Magendie; traduit par *Antonio* Cattaneo, chimiste-pharmacien, etc. Milan, 1822.

Cette traduction se fait remarquer par sa fidélité et par les notes intéressantes dont l'a enrichie M. Cattaneo, chimiste fort habile. Élève du célèbre professeur Romagnosi, il lui a dédié son travail.

135.—*Istoria dei progetti*, etc. — Histoire des projets et des ouvrages faits pour la navigation intérieure du Milanais, par *Giuseppe* Bruschetti. Milan, 1821; in-8° avec planches.

Cette histoire est divisée en trois chapitres principaux. On donne, dans le premier, les notices historiques des travaux projetés dans les tems antérieurs au xviie siècle; le second comprend le xviiie siècle, et le troisième, le xixe. M. Bruschetti ne se borne pas à nous indiquer ce qu'ont fait ses devanciers, il expose aussi ce qui reste à faire encore à cet égard. Six planches se trouvent dans son ouvrage. La première est la carte pour la navigation du Milanais; les autres retracent la planimétrie

---

(1) Il paraît qu'en France, ce grand sujet d'économie politique et d'administration n'est pas non plus négligé, et que le gouvernement, sur la proposition de l'Académie des sciences, fait faire des recherches dans les provinces sur les effets résultans de la destruction des forêts; recherches qu'il transmet ensuite à l'Académie, d'où, sans doute, sortiront un jour d'importantes observations, et peut-être de trop tardives leçons. (N. d. R.)

et le profil du canal de Pavie, et d'autres circonstances ou projets, relatifs au même canal.

136. — *Elementi di Filosofia*, etc. — Élémens de philosophie, à l'usage des jeunes gens; par *Melchiorre* Gioja; *troisième édition*, augmentée. Milan, 1822.

Ce traité, qu'il ne faut pas confondre avec toutes ces prétendues institutions scolastiques qui inondent l'Italie, contient les principes les plus importans de la logique, de la métaphysique et de la morale. Il se fait distinguer par la précision, par l'ordre, par la clarté et par la richesse et l'à propos des exemples. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première enseigne l'art de régler, multiplier et conserver les sensations; de fixer l'attention, d'acquérir des idées. Dans la seconde partie, l'auteur montre de quelle manière il faut appliquer les sens, l'attention et le raisonnement pour relever, tantôt l'état actuel des choses, tantôt leur état passé, et tantôt l'avenir. Aussi apprécie-t-il, avec beaucoup de justesse, l'observation, le témoignage et la probabilité. La troisième partie renferme ce qui concerne l'exécution de nos désirs, au moyen de nos facultés, ou l'art de régler et déterminer notre liberté, et par conséquent nos désirs et nos passions. La philosophie, pour l'auteur, n'est que la science qui nous apprend à connaître les qualités des choses et nos facultés, pour nous procurer le plus grand avantage à nous-mêmes et aux autres. L'auteur fait servir ces élémens de philosophie comme d'introduction à son grand ouvrage, intitulé : *Nouveau Prospectus des sciences économiques*, dont nous attendons l'occasion de donner quelque idée. On trouve, à la fin de cette logique, un tableau synoptique, où sont retracés les principaux préceptes de cet art. F. S.

137. *Maximes et réflexions politiques, morales et religieuses d'un administrateur couronné, qualifié du titre de philosophe bienfaisant*, extraites des mémoires de *Stanislas Leczinski*, roi de Pologne, mort en 1766. (Hommage rendu au monarque éclairé qui s'en rapproche le plus par les liens du sang). Un vol. in-8° de cinq feuilles. Parme, 1822, imprimerie de Bodoni.

Le dix-huitième siècle fut celui des rois écrivains. *Stanislas* fut le premier qui ambitionna le titre de citoyen de la république des lettres : il ne dédaigna pas même de rompre une lance contre le citoyen de Genève; mais, trop faible pour un tel champion, et trop franc pour ne pas s'avouer vaincu, il quitta la lice, et n'y rentra point. Quelques années plus tard, *Frédéric-le-Grand* publia son *Anti-Machiavel*. Mieux avisé que le roi de Pologne, il n'eut point à redouter une réplique. Cependant, son livre n'orna pas d'un nouveau fleuron sa couronne littéraire, et l'il-

lustre Florentin qu'il avait réfuté, garda sa bonne et sa mauvaise réputation. C'est peut-être de l'*Anti-Machiavel* que certains politiques de nos jours ont tiré les premiers principes de leur doctrine sur la *partialité* de l'histoire; mais ils ont beaucoup ajouté à la pensée de Frédéric. Le monarque conseillait seulement aux historiens de laisser dans l'oubli tout ce qui peut être répréhensible dans la conduite des rois, et de n'écrire que leurs bonnes actions; mais l'histoire soumise à l'influence de ces doctrines, serait effacée du tableau des connaissances humaines, ravalée au-dessous des contes de fées, et même au-dessous de l'*Anti-Machiavel*.

Les écrits de *Stanislas* seront conservés précieusement et lus avec intérêt, durant une longue suite de générations, moins a cause du fonds et du style, que par vénération pour la mémoire de leur auteur. Ils sont consacrés comme monument historique; il n'est plus question de les juger comme production littéraire. Le rédacteur du Recueil que nous annonçons a pensé que ces maximes du philosophe bienfaisant pourraient devenir le manuel des rois; que les souverains et leurs ministres suivraient avec confiance un tel guide; que les circonstances ne furent jamais aussi favorables pour opérer le plus grand bien, sans opposition, et presque sans travail; que pour calmer tous les orages politiques, ramener dans tous les états la paix intérieure, affermir tous les trônes, et restituer aux lois toute leur puissance, il ne s'agissait que de marcher sur les traces de Stanislas. Puisse-t-il ne s'être pas trompé! puissent ses espérances ne pas s'évanouir, avant que son ouvrage ait pénétré dans les cours, et qu'il soit médité par des rois ou des ministres! Il est à craindre que ce livre n'aille se placer parmi ceux qu'on met dans toutes les bibliothèques, que l'on cite même quelquefois, et qu'on ne lit point. Néanmoins, le rédacteur du recueil qui nous occupe, rendrait à la littérature et à l'histoire un service important, s'il nous donnait une nouvelle édition des œuvres de Stanislas; elles sont beaucoup moins répandues qu'elles ne devraient l'être.

F.

158. — *Erodiano*, etc. — Hérodien. — Histoire de l'empire, huit livres traduits du grec en italien par *Pietro* Manzi. Rome, 1821, in-8°.

En Italie, cette traduction a été accueillie par les uns, et repoussée par les autres, parce que M. Manzi a traduit son modèle dans le langage du seizième siècle, et même du treizième, ce qui a donné lieu à une discussion et à des remarques fort judicieuses, sur la manie d'écrire, dans un siècle, avec le dialecte d'un autre (1).

---

(1) On trouve, en France, quelques exemples de ce genre littéraire : M. Con-

139. — *Famiglie celebri italiane*, etc. — Familles célèbres italiennes. Cahier VII. Cesi, *de Rome*. Milan, 1822, in-fol. avec planches.

Cette famille qui n'existe plus, outre plusieurs grands personnages, qu'on ne rappelle plus, en possédait un qui, seul, a rendu son nom immortel. C'est *Frédéric Cesi*, fondateur de l'académie des *Lincei* de Rome, dont furent membres J. B. Porta, napolitain, et Galilée. Le but de cette société physique et religieuse, qui date de 1605, était le progrès et la propagation des sciences naturelles, d'après la méthode de l'observation et de l'expérience. Elle était divisée en trois sections. Les académiciens portaient le nom de *Fratelli giurati*, et regardaient les autres études qui n'appartiennent pas à la physique, comme profanes et illicites. Chacun des lycées ou colonies qui en dépendaient, avait sa bibliothèque et son muséum. Le fondateur de cette société, malgré ses vertus exemplaires, fut d'abord persécuté par son père, et dans la suite par l'inquisition et par la cour de Rome. Il fut obligé d'abandonner cette ville, lui et ses collègues. Il eut le courage et le bonheur d'apaiser cette injuste persécution, de rétablir l'académie en 1610, et de fonder le lycée de Naples. En 1624, sous le règne d'Urbain VIII, on publia le *Lynceographe*, ou essai de sa constitution. Cesi fut encore persécuté, ainsi que Galilée, parce qu'il ne croyait point à la solidité des cieux, comme l'autre au mouvement du soleil. Il mourut âgé de 45 ans, en 1630, et son académie ne lui survécut pas de beaucoup. Alarmés par tout ce qui arriva à Galilée, les *Lincei* se dispersèrent; leurs travaux furent suspendus, et leurs écrits, qui se conservaient dans la bibliothèque d'Albani, furent pillés vers la fin du dernier siècle. On dit qu'une nouvelle académie des *Lincei* s'est établie à Rome, depuis 1794.

140. — *Elogio*, etc. — Éloge de F. de Marchi, de Bologne, architecte militaire; par M. *Francesco* Tognetti, etc. Bologne, 1819.

Depuis quelque tems, on a beaucoup écrit et parlé, en Italie, sur le grand ouvrage de ce célèbre architecte et sur les torts graves que lui ont fait quelques étrangers. Tiraboschi, Denina et bien d'autres avaient beaucoup travaillé à revendiquer la propriété, ou plutôt la priorité de ses découvertes. MM. Marini et Venturi ont fait mieux encore; ils ont purgé ses écrits des fautes dont l'ignorance et la négligence des éditeurs les

---

rier a traduit, il y a quatre ans, un roman grec en français, du style d'Amiot. Il est vrai que ce roman ne pouvait peut-être pas être traduit autrement; il fallait un *naïf langage* pour faire passer ce qui, dans le roman, ne l'est pas du tout. (N. d. R.)

avaient remplis ; et c'est sans doute l'éloge le plus intéressant qu'on pou vait consacrer à la mémoire de F. de Marchi.

141. — *Eneide et Georgica*, etc. — L'Énéide et les Géorgiques de Virgile, traduites par *Michele* Leoni. Pise, 1821 ; Sebastiano Nistri, tome II, in-8°.

Quoique, en général, cette sorte de production littéraire ne soit pas de beaucoup d'importance, les traductions de M. Leoni se font toutefois plus ou moins distinguer par leur fidélité, par leur versification et par le mérite de la langue qui ose rivaliser avec celle du texte. Sa traduction des *Géorgiques* était déjà connue ; mais la traduction de l'*Enéide* est celle que M. Leoni semble avoir chéri le plus. L'Italie en avait plusieurs de ce dernier poème ; mais aucune n'avait fait encore oublier celle du Caro ; ce qui suppose que ses bonnes qualités surpassent de beaucoup ses imperfections. M. Leoni a voulu s'exposer aussi à la même entreprise. Nous ne pouvons apprécier ici tout le mérite de son travail ; ce que nous pouvons cependant dire spécialement, c'est que sa traduction est la plus précise de toutes celles qui l'ont précédée. Il s'étudie à imiter les formes, la cadence et le rhythme de l'original, sans que sa versification éprouve trop de violence de son imitation. Il n'a voulu dire ni plus ni moins que ce que dit son modèle. Cette double fidélité devient encore plus remarquable lorsque, en comparant la traduction de M. Leoni avec celles du Bondi et du Caro, qui jusqu'ici ont été regardées en Italie comme les meilleures, on trouve que celle du Bondi a 3,000 vers au moins et celle du Caro, 5,000 au moins de plus que celle de Leoni : ce qui prouve assez que le nouveau traducteur s'est donné beaucoup plus de peine pour soigner son travail et pour intéresser ses lecteurs.

142. — *Oriele*, etc. — Oriele, ou Lettres de deux amans, publiées par M. *Defendente* Sacchi. Pavie, 1821 ; in-8°.

L'Italie aussi pauvre en romans écrits en prose, que la France est riche en ce genre, commence, depuis quelque tems, à s'y essayer. L'ouvrage que nous annonçons appartient à cette classe. On y retrace, dans une correspondance épistolaire et suivie, l'origine, les progrès et les vicissitudes des amours d'Everarde et d'Orièle. On y rencontre des aventures et des reconnaissances plus ou moins singulières. L'amour n'est pas le seul sujet de ces lettres ; souvent, à l'occasion de quelque voyage, on y traite des villes, des monumens, des personnages, des arts et même des mœurs l'Italie, de la Suisse, de la France et des États-Unis d'Amérique. C'est dans ce dernier pays qu'Everarde rapporte les conseils que Jefferson lui donnait dans sa jeunesse, devant les tombeaux de Franklin et de Washington; c'est là qu'il connut pour la première fois et apprécia les

ouvrages et les principes de M. de Tracy, c'est là qu'il en reçut ce présage que chacun des jeunes Italiens ne devrait jamais oublier : « *Que la vertu de ses concitoyens puisse lui donner un jour une patrie* ! .. Il est bien doux de trouver chez diverses nations éclairées, cet esprit d'estime et d'imitation réciproques pour tout ce qu'elles ont produit de meilleur. En général, ce roman est écrit avec beaucoup de vivacité. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur une sorte de redondance dans les événemens et dans le style, qui nuit à la précision et a l'intérêt de l'ouvrage. Mais quoiqu'on puisse signaler ces imperfections, l'auteur annonce, par ce premier essai, qu'il peut devenir un littérateur très-distingué. F. S.

145. — Lettera, etc. — *Lettre de l'abbé Michel-Ange Lanci, sur le monument sépulcral en caractères cufiques, apporté d'Égypte à Rome.* Rome, 1820; in-8° avec gravures.

Ce petit ouvrage est dédié à un de nos orientalistes français, M. l'abbé Reynaud, bien digne par son érudition de ce flatteur hommage. Cette dissertation contient plus de choses qu'elle n'en promet; on applaudira donc aux doctes recherches de M. Lanci. Nous avons remarqué que la censure romaine n'a pas renouvelé le trait d'un de nos censeurs français, qui déclarait qu'il ne trouvait rien de contraire à la religion catholique, dans un des monumens de l'islamisme. Elle s'est contentée d'écrire au bas de l'ouvrage : IMPRIMATUR. E. G.

144. — *Antologia.* — Journal des sciences, lettres et arts, n° XVIII. Florence, 1822; G.-P. Vieusseux, in-8°.

Ce journal contient plusieurs articles intéressans. On y distingue, 1° un morceau de la traduction que M. Leoni a faite, du poème de Th. Campbell, *The Pleasures of Hope*; 2° un mémoire sur l'usage de la mythologie dans les poèmes modernes, à l'occasion du *Cadmus*, espèce de poème mythologique, récemment publié, dont on a fini par dire beaucoup de mal après en avoir dit beaucoup de bien; 3° un nouvel éloge d'Ennio-Quirino Visconti, par l'abbé G. B. Zannoni, où l'auteur relève avec intelligence le mérite de plusieurs détails des ouvrages de ce célèbre antiquaire, et réfute diverses remarques, ou injustes, ou exagérées, faites par M. Köhler; 4° un extrait fort instructif d'un ouvrage du comte Napione, intitulé : *Monumenti dell' architettura antica.* Cet article est de M. Cicognara; il se distingue par la critique, le goût et le bon esprit de l'auteur. 5° Une discussion de M. Lampredi, adressée à un de nos collaborateurs, sur l'*enthousiasme* que les Italiens ont toujours eu pour le Dante, etc. Ce journal mérite de fixer de plus en plus l'attention des lecteurs, par les analyses utiles qu'on y a substituées à des discussions purement grammaticales. F. SALFI.

ESPAGNE.

145. — *Memoria sobre el origen*, etc. — Mémoire sur l'origine et l'ancienneté de la laine de *Mérinos*; sur la cause de sa supériorité, et sur les moyens d'améliorer les laines ordinaires jusqu'au degré nécessaire pour les appliquer aux mêmes usages que l'autre, sans altérer la bonne qualité des draps; par don *François* Hernanz de Vargas. Madrid, 1822. Hurtado, in-8°.

La race des brebis et des moutons que l'on connaît sous le nom de *Mérinos*, est d'origine anglaise. Elle fut importée en Castille, à la fin du quatorzième siècle, sous le roi Jean I. On les appela *Marinos* (Marino), parce qu'ils avaient fait leur voyage par mer. Le nom de *Mérinos*, par corruption du premier, prévalut ensuite. La France a adopté, depuis quelques années, l'acclimatation des moutons Mérinos, dont elle a déjà tiré de grands avantages pour les fabrications en laine. L'utilité générale doit donner un degré d'intérêt de plus à l'histoire des animaux qui produisent la première matière des précieux draps de Sedan, Elbœuf et Louviers. On la trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons.

146. — *Fundamentos de la jurisprudencia natural.* — Principes de la jurisprudence basée sur le droit naturel; ouvrage allemand de M. *Pestel*, traduit pour la nation espagnole en langue castillanne, par un anonyme. Madrid, 1822. Bailo; deux vol. in-8°.

Cet ouvrage, connu en France, pourra être utile en Espagne, où l'étude du droit naturel commence à être considérée comme nécessaire. On se livrait déjà à cette étude avant la révolution française; mais lorsque celle-ci éclata, le gouvernement espagnol supprima les cours publics de droit naturel. Malgré cette suspension, il y a eu en Espagne assez d'hommes instruits sur les droits des nations, pour faire une révolution qui a fait succéder au gouvernement arbitraire, l'établissement d'une monarchie constitutionnelle.

147. — *Del poder Judicial*, etc. — Traité sur le pouvoir judiciaire et sur l'urgence de la publication d'un code de procédure, d'accord avec l'esprit de la constitution de la monarchie espagnole. Madrid, 1822. Ravez, un vol. in-8°.

L'auteur de ce traité avait déjà publié un autre ouvrage politique, intitulé: *La Nation et le Gouvernement.* Le tems est venu où les Espagnols commencent à écrire sur la politique, ses véritables principes, et conséquemment sur l'indépendance civile et légale du pouvoir judiciaire; indépendance qui ne doit pas être interprétée comme *absolue*, puisque le pouvoir judiciaire est un de ceux qui composent l'ensemble d'un gouvernement national; mais comme une *exemption* de l'arbitraire d'un mi-

nistre, et seulement assujétiè aux lois pour juger justement. Tant que les juges ont été dépendans de la volonté d'un ministre, les écrivains espagnols ne pouvaient pas parler du pouvoir judiciaire, en suivant les véritables principes de la jurisprudence ni du droit public. Ainsi, en Espagne, il y avait un grand nombre de livres concernant le pouvoir judiciaire; mais tous sont devenus inutiles depuis la nouvelle forme de gouvernement.

148. — *Manifiesto sencillo*, etc. — Mémoire à la portée de tout le monde, sur la distribution et le recouvrement des contributions directes, sans que personne puisse en souffrir ni trouver de motifs pour s'en plaindre. Madrid, 1822. Hurtado, in-8°.

Le contenu de ce mémoire mérite d'être pris en considération par les Cortès.

149. — *El Citador historico*, etc. — Le Citateur historique de la ligue entre les nobles et les prêtres, contre les peuples et les rois. Deux volumes in-8°. Madrid, 1822. Bailo.

Cet ouvrage doit son origine à l'*Histoire de l'esprit révolutionnaire des nobles en France*, et à un autre écrit intitulé : *La ligue entre le clergé et la noblesse*. Si nous voulons comparer ce qui s'est passé en Espagne depuis le règne de Recarède, converti à la religion catholique, l'an 585, jusqu'à notre tems, avec ce qui arriva en France depuis Clovis premier, nous verrons que l'histoire d'Espagne est presque un *fac simile* de l'histoire de France.

150. — *Viage literario a la iglesias de Espanna.* — Voyage littéraire aux églises d'Espagne, par don *Jacques* DE VILLANUEVA, prêtre, membre de l'Académie de l'histoire, T. IX. Madrid, 1822; de l'imprimerie nationale.

Cet ouvrage est très-utile pour faire connaître l'histoire civile et ecclésiastique de l'Espagne, au moyen âge, ainsi que celle des tems modernes. L'auteur a visité un grand nombre d'archives des églises cathédrales, collégiales et monastères des provinces de Valence, de Catalogne et autres; il a trouvé des monumens inédits et importans, dont il a enrichi l'histoire espagnole, ainsi que beaucoup de notices jusqu'alors ignorées ou mêlées de fables. On ne pourra donc pas écrire exactement l'histoire de ce pays, sans avoir préalablement consulté le *Voyage littéraire de Villanueva*. En négligeant cette précaution, l'écrivain pourra tomber dans des erreurs de fait, s'il se fie surtout à d'autres auteurs des siècles précédens, qui avaient écrit l'histoire en conséquence des traditions jusque là accréditées, sans aucun fondement.

151. — *Retratos de hombres celebres.* — Portraits d'hommes célèbres,

gravés au simple trait, avec l'indication des vertus, des actions héroïques, et des talens éminens de chaque personne. (Pour représenter parfaitement leur ressemblance, on a cherché partout les portraits qui ont été reconnus comme faits d'après nature, soit peints, soit en bustes, médailles, etc., et on les a fidèlement suivis.) On souscrit à Madrid, chez Paz et autres libraires, à raison de 50 sous chaque livraison, qui contiendra quatre portraits.

Il y avait déjà en Espagne, depuis le règne de Charles III, une collection précieuse de portraits des Espagnols célèbres, grand in-folio, gravée par le célèbre Carmona, et autres graveurs espagnols d'un mérite reconnu. L'ouvrage que nous annonçons contiendra les portraits de ces mêmes hommes illustres et de plusieurs autres, avec une notice succincte sur leur vie.

152. — *Coleccion de trozos escogidos de los mejores hablistas castellanos*, etc. — Collection de fragmens des meilleurs écrivains castillans, en vers et en prose; deux vol. in-12. Madrid, 1822. Cruz.

Le tome premier de cet ouvrage contient des fragmens de Cervantès, de Solis et de Mariana; et le tome deuxième des compositions en vers de beaucoup de poètes espagnols.—Un autre ouvrage de même nature, mais plus étendu, a été composé en France par de savans espagnols, MM. *Mendivil* et *Silvela*, en 1819, et imprimé à Bordeaux, en langue espagnole, sous le titre de *Bibliotheca selecta de literatura espannola*; quatre vol. in-8°. Les Français qui aimeront à lire des livres espagnols, et en même tems à s'instruire sur la littérature de cette nation, doivent donner la préférence à la *Bibliothèque choisie* de MM. Mendivil et Silvela. Ces compilateurs ont montré une critique à la fois éclairée et sévère dans le choix des fragmens de tout genre, en prose et en vers, réunis dans leur ouvrages. J. A. Llorente.

PAYS-BAS.

153. — *Scheikundig Handboek*, etc. — Manuel chimique pour les essayeurs et les orfèvres, par S. Stratingh. Groningue, 1821. Oomkens, in-8° de 450 pages.

C'est un traité complet de l'art ou plutôt de la science de l'essayeur. L'auteur réunit la théorie à la pratique; il a été attaché à la monnaie de Paris, pendant la réunion de la Hollande à la France, et il s'est familiarisé avec les découvertes et les procédés des chimistes les plus distingués de nos jours. Il traite, en quatre sections divisées en chapitres, 1° des

métaux en général; 2° de l'or; 3° de l'argent; 4° de tables comparatives du poids, du titre, de la valeur et de l'alliage des métaux précieux. M. Stratingh a déjà fait preuve de connaissances chimiques, dans un intéressant *Mémoire sur les combinaisons du phosphore*, qu'il a publié en 1809. Il s'est encore occupé de l'éclairage par le gaz hydrogène, de l'iode, etc.

154. — P. C. Hooft's *nederlandsche Historien*, etc. — Histoire des Pays-Bas, par P. C. H, avec des notes et des éclaircissemens, par M. *Siegenbeek*, *A. Simons* et *J. P. van Cappelle*, Tome IV. Amsterdam, 1821. Van der Hey, 1822, in-8° de 397 p. (*Voyez* T. XIV, p. 369.)

Cette intéressante entreprise se poursuit avec un succès qui était assuré. Une nouvelle édition du Tacite hollandais ne pouvait être confiée à de meilleures mains. L'histoire de Hooft, qui s'étend depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la fin de l'administration de Leicester, est en soixante-douze livres. Ce quatrième volume la conduit jusqu'au quinzième inclusivement, ou l'an 1579.

155. — *Nederlandsche Historie*, etc. — Histoire de la patrie, comprenant ce qui s'est passé dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, depuis l'établissement du stathoudérat héréditaire dans les lignes masculine et féminine, jusqu'à l'affranchissement du pays et son incorporation à la République française, par M. Stuart, historiographe, T. I. Amsterdam, Maaskamp, 1821, in-8° de 549 pages.

C'est une grande tâche qu'entreprend M. Stuart, si honorablement connu par son *Histoire romaine*; mais aura-t-il le courage de la remplir d'une manière digne de lui? Ne se traînera-t-il pas un peu trop dans l'ornière de *Wagenaur*, qu'il s'est chargé de continuer? Se maintiendra-t-il assez libre de toutes ces influences préjudiciables à la cause de la vérité? Le volume qu'il publie ne semble pas fait pour nous rassurer contre ces craintes. L'auteur était digne d'allier l'histoire à la philosophie, et pourquoi se montre-t-il si prévenu contre cette alliance? Ce volume d'ailleurs, consacré à une époque absolument stérile, est d'une diffusion extrême; il ne contient que les événemens de 1751 à 1759. On paraît généralement désirer que M. Stuart prenne une marche plus ferme, qu'il soit plus lui. Nous sommes devenus difficiles en fait d'histoire, et l'on a le droit d'être exigeant avec M. Stuart. M.

LIVRES FRANÇAIS.

156. — *Considérations sur les animaux en général*, par M. *Isidore* Bourdon. Paris, 1822; imprimerie de Baudouin, rue de Vaugirard, n° 36; brochure de deux feuilles d'impression. (Ne se vend pas.)

Cette brochure est extraite du premier volume du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle.* (*Voyez* ci-dessus, page 149.)

157 (*). — *Faune des médecins*, ou Histoire des animaux et de leurs produits, considérés sous le rapport de la bromatologie et de l'hygiène en général, de la thérapeutique, de la pharmacologie, et de la toxicologie; par *Hippolyte* Cloquet, *première et deuxième livraisons.* — L'ouvrage doit former trente livraisons, de 96 pages de texte, et deux planches. Prix de chacune : 2 fr., figures noires, et 3 fr., figures coloriées. On ajoute 40 centimes en sus pour les recevoir franc de port par la poste. Il paraît une livraison le premier de chaque mois. Après la publication, chaque livraison est augmentée de 50 centimes. Paris, 1822. Crochard, cloître Saint-Benoît, n° 16, in-8°.

158. (*)—*Manuel des plantes médicinales*, par le docteur Gautier. Paris, 1822. Audot, rue des Maçons-Sorbonne, n° 11, un vol. in-12, de 1140 pages. Prix : 10 fr., par la poste 12 fr. 50 cent.

159. — *Recherches chimiques et médicales* sur un nouvel antidote contre le sublimé corrosif et les autres préparations vénéneuses de mercure, par *Joachim* Taddei, traduit de l'italien par G. Odier. Paris. Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. Brochure de 96 pages. Prix, 2 fr. 50 c.

Le sublimé corrosif est un des poisons les plus violens qui existent. M. Orfila rendit un service éminent à la science et à l'humanité, en découvrant un contre-poison, un antidote sûr et assez commun pour se trouver à la portée de tout le monde. L'albumine, qui se rencontre en abondance dans les blancs d'œufs, jouit en effet de la propriété de décomposer le sublimé corrosif et de le ramener à l'état de mercure doux, état auquel il n'est plus un poison pour l'estomac. M. Taddei a découvert que le gluten préparé sous forme d'*émulsion*, au moyen d'une solution aqueuse de savon vert, constitue aussi un antidote contre le sublimé, et encore plus puissant que la dissolution albumineuse. Sans contester ce résultat, ni même les avantages qu'on peut retirer de l'*émulsion glutineuse*, nous pensons qu'il sera toujours plus facile et plus expéditif de se procurer des blancs d'œufs et de les étendre dans de l'eau, que du gluten et du savon vert. D'ailleurs, il ne serait pas impossible de recourir à l'un et à l'autre moyen, en commençant par celui qui serait le plus tôt préparé. Georget.

160. — *Essai analytique sur la nature, les causes et le traitement des fièvres thermo-adynamiques* et *thermo-ataxiques*, ou *fièvre jaune d'Amérique*, (*vomito prieto*), par le docteur *Joseph-Ferdinand* de Madrid, traduit de l'espagnol avec quelques notes, par le docteur Landu, ancien professeur de médecine, etc. Paris, 1822. — Fantin, Delaunay, Dondey Dupré; in-8°. Prix, 5 fr., et par la poste, 5 fr. 50 cent.

Parmi les ouvrages sur la fièvre jaune d'Amérique, qui ont paru jusqu'à présent, celui du docteur de Madrid est celui qui, par des observations justes et des raisonnemens solides, jette une plus grande lumière sur cette maladie si menaçante pour tout le midi de l'Europe. L'auteur pense que la fièvre jaune est une maladie asthénique, que les signes inflammatoires qu'elle présente, sont illusoires et trompeurs, que les saignées, les purgatifs et les émétiques sont nuisibles, et que les seuls remèdes convenables sont les excitans et les toniques, employés le plus tôt possible. En assignant la véritable cause de cette fièvre, M. de Madrid exclut tout-à-fait la contagion et l'infection, causes qui ont partagé jusqu'à présent l'opinion des médecins, et qui ont fait peut-être bien du mal à l'humanité. Sa méthode curative est simple, uniforme, et basée sur des principes théoriques et sur un grand nombre d'observations. M. Landò, qui a traduit exactement cet ouvrage, y a ajouté plusieurs notes qui, en rectifiant ou confirmant quelques circonstances, en augmentent encore plus le mérite. Le *Cercle médical* de Paris s'occupe de faire un rapport sur cet ouvrage. Nous rendrons compte de ce *rapport* lorsqu'il aura paru. F. S.

161. — *Specimen anatomico-pathologicum inaugurale* de Labii Leporini congeniti naturâ et origine, auctore *Constant* Nicati. Brochure de 72 pages; in-8°.

L'auteur s'est proposé, dans cet *Essai* sur le *bec-de-lièvre*, de démontrer que la cause de cette infirmité réside primitivement dans une séparation, contre nature, des os qui forment la voûte du palais. On trouve dans la dissertation de M. Nicati des considérations intéressantes sur le développement normal des parties qui composent les narines et la machoire supérieure, et sur les différentes espèces de bec-de-lièvre; mais elle ne renferme aucune vue pratique. Georget.

162. (*) — *Cours de physiologie,* ouvrage posthume de Grimaud. Paris, 1822. Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n° 3. Deux vol. in-8°. Prix, 13 fr., et par la poste, 16 fr.

163. — *Notice sur le produit* dont les pompes et autres machines hydrauliques sont susceptibles, d'après les forces motrices qui y sont appliquées, etc., par Barrier, pompier, plombier, entrepreneur de couvertures. Paris, 1821. Lenormant, rue de Seine, n° 8. In-8° de 35 pages. Prix, 1 fr.

L'auteur de cette brochure se plaint des juges qui lui ont refusé le prix au concours ouvert en 1817 par la Société d'agriculture, sur les machines hydrauliques. Afin d'abréger la procédure, il porte directement son appel au tribunal du public et plaide lui-même sa cause : malheureusement, il ne la défend pas assez bien. Les principes élémentaires de mécanique

dont il s'est armé, sont loin de suffire dans le calcul des machines hydrauliques; avant d'écrire sur ce sujet, il faudrait s'assurer que l'on n'est pas trop au-dessous des connaissances acquises sur ce même point. M. Barbier ne tient aucun compte de la masse des équipages mobiles, de la contraction du fluide, de sa vitesse, en passant à travers les soupapes, des pertes occasionnées par les alternatives de mouvement et de repos, etc. Il y a tout lieu de penser que, malgré sa brochure, M. Barbier, comme hydraulicien, pompier et entrepreneur de couvertures de bâtimens, mérite la confiance publique. Ses ateliers sont rue Saint-Guillaume, faubourg Saint-Germain, n° 21. F.

164. — *Bulletin de la Société d'encouragement* pour l'industrie nationale, 21e année (n° 213) mars, 1822. Paris, 1822; de l'imprimerie de madame Huzard, rue de l'Éperon Saint-André-des-Arts, n° 7.

Ce bulletin contient un rapport sur les fabriques de coutellerie, marqueterie, tabletterie, bijouterie, etc., établies par M. Pradier, rue Bourg-l'Abbé, n° 22. Le rapporteur (M. Baillet) décrit les moyens imaginés par cet artiste pour porter la fabrication des rasoirs et autres tranchans, au plus haut point de perfection et d'économie, par le choix de l'acier, la division du travail, l'uniformité des pièces et de tous les procédés, etc. d'un autre côté, pour tous les ouvrages de luxe, par le choix de la matière et l'élégance des formes. Il est sorti de ce même atelier des canifs à 5 fr. la douzaine et à 1200 fr. la pièce. M. Pradier emploie, avec le plus grand succès, l'acier fondu et le damas de *Clouet*. L'excellence et le bas prix de ses tranchans méritent les plus grands éloges. M. Baillet fait un autre rapport sur les instrumens de sondage de MM. Beurrier, fondeurs-fontainiers à Abbeville, département de la Somme, et sur les fontaines forées (puits artésiens). L'art d'amener, par le moyen de la sonde, les eaux souterraines jusqu'au niveau du sol, et même plus haut, consiste moins dans les opérations mécaniques et les instrumens qu'elles emploient, que dans les observations par lesquelles on parvient à connaître à quels lieux il faut appliquer la sonde. Il s'agit de former un siphon renversé, dont la branche la plus courte est l'ouvrage du sondeur, et la longue branche, le réservoir des eaux souterraines. Ainsi, les connaissances géologiques, minéralogiques et topographiques doivent diriger le travail du sondeur-fontainier. M. Baillet rapporte qu'en 1816, M. Traullé, correspondant de l'Institut, lui demanda s'il pensait qu'on pût obtenir à Abbeville, avec la sonde, des fontaines jaillissantes, comme à Aire et à Saint-Omer: d'après une réponse encourageante, M. Traullé fit faire un trou de sonde dans son jardin, et l'eau qui en sort continuellement s'élève de 7 à 8 décimètres au-dessus des eaux de la rivière voisine. C'est de cette époque que date

l'introduction des fontaines forées dans le département de la Somme. Il semble que cette méthode conviendrait, à tous égards, à la Champagne, et qu'elle rendrait à la culture, des terres que la disette d'eau condamne depuis si long-tems à la stérilité. Une planche gravée et une légende instructive donnent une description complète de la sonde de MM. de Beurrier. — M. Hachette présente l'extrait d'une note de M. de Prony sur le moyen de mesurer l'effet dynamique des machines de rotation. Nous regrettons que cet extrait mette le lecteur dans la nécessité de recourir à plusieurs ouvrages, et de faire un travail qu'on aurait pu lui épargner. — M. Héricart de Thury publie ses Recherches sur le moiré ou dessein des aciers damassés. Il commence par exposer la méthode de Clouet, par laquelle on obtient des formes à volonté et non pas un simple moiré plus ou moins agréable, tel qu'on le voit sur les lames de fabrique orientale. Il passe ensuite aux découvertes de M. Bréant sur l'acier fondu, et sur les moyens d'obtenir, avec ces aciers, un damassé qui égale ou surpasse même celui des plus belles lames orientales; il passe en revue les différentes sortes de fonte, et les effets que leur contexture produit sur les surfaces polies; il étend ces diverses observations aux natures de fer et d'acier, et fait voir qu'en observant leur constitution intime, leur cristallisation ou leur texture fibreuse, et la combinaison plus ou moins uniforme du carbone avec le métal, on y trouve tout ce qu'il faut pour obtenir de beaux dessins à la surface des lames; mais que, pour y tracer des figures déterminées, c'est aux procédés de Clouet qu'il faut avoir recours. — M. Mérimée fait, au nom d'une commission, un rapport sur une question très-importante : « Les procédés de M. Bréant, pour imiter les aciers damassés de l'Inde, doivent-ils être publiés par la voie ordinaire du bulletin, en sorte qu'elle soit également profitable aux étrangers et aux nôtres, ou bien, ne devrait-on pas prendre quelques précautions dans l'intérêt de notre industrie, pour assurer à nos manufactures l'avantage d'être les premières à connaître des procédés dont la découverte a été entreprise pour elles? » La Commission propose un terme moyen entre la publicité et le secret : Il s'agirait de décrire, le plus clairement qu'il serait possible, les procédés de M. Bréant, de les communiquer aux chefs des principales fabriques d'acier, sous la condition qu'ils les mettront incessamment en pratique, et en grand, et qu'ils rendront compte des résultats. Les fabricans qui accepteront, seront adressés à M. Bréant, chez lequel ils pourront achever leur instruction relative à ce nouvel art. La Société, en acceptant la propostion de ses commissaires, décide qu'elle ne rendra le procédé public par la voie de son bulletin qu'en 1824. F.

165. (*) *Essai sur les préjugés*, ou de l'influence des opinions sur les

mœurs et le bonheur des hommes ; par Dumarsais, avec cette épigraphe :

Assiduitate quotidiana et consuetudine oculorum assuescunt animi, neque admirantur neque requirunt rationes earum rerum quas vident.

Nouvelle édition, Paris, 1822. Niogret, rue de Richelieu, n° 63, un vol. in-18. Prix : 3 fr., et par la poste 3 fr. 60 cent.

166. — *Réclamation contre l'existence des maisons de jeu de hasard*, adresséeà la chambre des pairs par M. Boissy-d'Anglas. Paris, 1822. Kleffer, rue d'Enfer, n° 2 ; brochure in-8° de 38 pages. Prix, un fr.

Les lecteurs qui ont l'habitude d'aller droit au fait, sans s'arrêter aux introductions, préfaces, discours préliminaires, etc., auraient tort de ne pas lire le très-court avis que l'auteur a mis en tête de sa brochure. On y trouve des observations très-importantes sur la discussion de la loi des finances à la Chambre des pairs, sur les obstacles qui empêchent cette chambre d'entreprendre un examen approfondi de la loi, et de la voter autrement que sur parole. Le noble pair ne fait qu'indiquer ce défaut dans le rapport circonstantiel de nos corps politiques, et il arrive à la question qu'il veut traiter. Puisqu'il a eu le courage de supporter la vue de ces objets rebutans, de sonder la profondeur de cette plaie de la société, de suivre les traces de la corruption qu'elle répand dans tout ce qui l'approche, sachons aussi considérer avec résignation ce spectacle douloureux, mais sur lequel les amis de l'humanité doivent arrêter leurs regards, au moins une fois. Notre auteur le fait envisager sous un aspect tout-à-fait nouveau. Nous ne manquons pas de descriptions de ces repaires du crime et du désespoir, que l'on nomme *maisons de jeu* ; trop souvent leur affreuse influence vient jeter la consternation dans les familles, et le désordre dans la société. Mais, ce qui était peu connu, c'est la contradiction avec les lois, l'opposition directe, l'incompatibilité absolue des ordonnances de police avec le code criminel. S'il ne faut pas désespérer de la raison, si les générations futures parviennent à réparer quelques-unes de nos fautes, à guérir quelques maladies politiques et morales, pourront-elles se persuader qu'au tems où nous vivons, la loi prononçait des peines infamantes et privait des droits de citoyen tous ceux qui tenaient des maisons de jeu, tandis que la ferme de ces jeux était mise à l'enchère par le gouvernement, et que les énormes profits des fermiers leur ouvrait l'entrée des colléges électoraux de département ? Ces contradictions entraînent des conséquences dont plusieurs seraient ridicules, si elles étaient moins affligeantes. Quant à l'exploitation du vice au profit d'une prétendue bienfaisance, on ne peut mieux la justifier qu'en la comparant à la prudence

de l'Arabe du désert, qui dépouille le voyageur tombé entre ses mains, de peur qu'il ne soit *volé* par les brigands qui infestent les routes. L'écrit de M. le comte Boissy d'Anglas sera lu par tous ceux qui aiment leur pays, les bonnes mœurs, l'humanité. Le noble pair tiendra parole : il fera dans la Chambre haute la proposition de supprimer les maisons de jeu : si elle est prise en considération, tout semble annoncer que le gouvernement l'ajournera. Dans tous les cas, et quel que soit le succès de ses efforts, M. Boissy d'Anglas s'est acquis de nouveaux droits à l'estime des gens de bien. Un style noble et simple exprime dignement les pensées de l'auteur et les vérités qu'il cherche à répandre. F.

167.(*)—*De la peine de mort en matière politique*; par M. Guizot, avec cette épitaphe : *O sépulcre, où est ta victoire? ô mort, où est ton aiguillon?* Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. In-8° de 210 pages. Prix, 4 fr.

L'état social est pour l'homme comme une seconde création; le mode et les conditions de son existence sont connus, ses limites par conséquent : l'action de cet état donné peut-elle s'étendre au-delà de lui-même? Peut-il régir légalement ce qu'il ne crée pas? vous priver en conscience de ce qu'il ne vous a pas donné? Voilà pour la peine de mort en général; et aussi, comment tant de profonds philosophes n'ont pas reconnu à la société le droit qu'elle s'est adjugé de la prononcer contre un membre de cette société, comme si elle était impuissante, elle toute entière, contre lui tout seul, pour l'empêcher de nuire. Mais cette société a commencé parce qu'un plus fort que chacun des autres l'a primée, pressée, poussée, gouvernée, jusqu'à ce que chacun des autres soit devenu presque aussi fort que le plus fort, et que tous réunis fussent plus forts que lui seul. Les conditions réciproques ont alors pris plus de latitude; d'autres intérêts sont venus subitement s'y combiner; on a reconnu et proclamé les bons, proscrit les mauvais, sous diverses peines, même sous la peine de mort. Le premier homme qui la rendit applicable, et qui annonça, de par lui, de son autorité propre, que celui qui ferait telle chose, ou ne ferait pas telle autre, serait privé du droit naturel de vivre, cet homme fut un sauvage, qui croyait que vivre membre de sa horde, ou pasteur dans son canton, était tout, et qu'il n'y avait rien après la mort. Il ne savait que la grossière organisation de la matière : Dieu et l'intelligence lui étaient ignorés; et, s'il les avait conçus, il aurait compris que la mort, qu'il donnait comme une peine, n'en était pas toujours une dans l'ordre général de l'univers; et peut-être aussi que, dans un si grand fait, il n'avait pas le droit de se porter entre Dieu et l'homme comme agent volontaire d'une action dont il ne lui appartenait pas de

décider quoique même étant le plus fort parmi les siens, et d'un destin réglé de toute éternité, sans lui, avant lui, et malgré lui. Ainsi, la peine de mort est née de l'ignorance de Dieu et de celle des limites naturelles de l'action sociale. On la couvre d'un large prétexte, qui est l'intérêt général des associés : reste à savoir si cet intérêt là est bien entendu, s'il l'a toujours été de même, et partout, et si les progrès naturels de la raison, qui rend l'homme plus digne de Dieu, n'ont jamais marqué d'une éternelle réprobation telle erreur qu'on vous avait obligé d'adorer comme une vérité, sous peine de mort.

Passe encore, si l'on veut, pour l'intérêt général des associés, non comme motif valable, mais comme prétexte seulement ; le mot est bon : mais si, par une cruelle habitude, qui familiarise avec elle l'homme né susceptible de compassion, surtout pour ses semblables, il est vrai, parce qu'il existe un peu lui-même dans chacun d'eux ; si, dis-je, par cette habitude, la peine de mort devient le prix d'actions qui ne se rapportent pas même réellement à ce grand prétexte, l'intérêt général des associés ; si le plus fort de la société voulait que cet intérêt général ne fût pas autre que le sien propre, et que celui qui contrarierait l'un fût puni de mort comme s'il avait attaqué et vicié l'autre ; que faudrait-il dire de cette sauvage invention, produite d'abord comme une solennelle nécessité sociale, et qui serait devenue le sanglant agent des volontés effrénées et des passions cruelles de ce plus fort, concentrant tout l'univers dans lui-même, et étant lui-même, à la fois, et son dieu, et sa loi, et sa patrie ?

C'est à l'usage de la peine de mort dans les discussions politiques, c'est à-dire, là où chaque parti prétend défendre l'intérêt social, que s'appliquent spécialement les réflexions de M. Guizot. Il est impossible que tous ces partis militans disent vrai tous ensemble, et si tous, par hasard, étaient de bonne foi, les voilà déjà presque excusés par leur conscience, et des hommes seuls oseraient alors les punir. Point de doute que dans les partis qui peuvent troubler l'état social, la mauvaise foi les rend coupables, indépendamment même du résultat de l'examen soigneux de la légitimité de leurs doctrines. Le spectacle inoui qui est devant nos yeux, depuis trente ans, proclame de grandes leçons, car on n'a vu que mort, donnée tour-à-tour par chaque parti vainqueur à celui qu'il faisait succomber. Il est impossible que la morale n'ait pas eu à gémir plus d'une fois de ces victoires : ceux qui ont identifié l'univers avec leurs propres intérêts, ceux qui grondent contre le ciel lorsqu'un orage trouble leurs plaisirs ou leurs projets, ceux-là seuls oseraient décider si elle a cessé un seul instant de s'envelopper de crêpes funèbres, pleurant à la fois sur les

bourreaux et sur les victimes, qu'attend également un inévitable tribunal. Aurait-on fait beaucoup plus mal en ajournant tous ces condamnés à cent ans, comme l'antique Aréopage, et à certaines conditions qui même auraient pu être des peines? O France, réponds à ceux qui, pour toi et en ton nom, ont fait tant de victimes depuis un quart de siècle; conseille-leur une salutaire hésitation; montre aussi avec une joie religieuse quelques-uns de tes enfans échappés d'une heure à cette mort qui les attendait, et protégés aujourd'hui par les mêmes lois d'hommes, qui croyaient alors cette mort nécessaire et même juste! Que ne peut-on en montrer encore un plus grand nombre! Tel est l'affreux aspect de nos discordes civiles; le sang s'y trouve mêlé partout avec la justice et la loi! C'est pour les en séparer à jamais, que M. Guizot a écrit ce livre digne des plus sérieuses méditations de la philosophie, et je dis de la philosophie, parce que Dieu y est mêlé à l'homme, parce qu'on y trouve quelque chose de plus qu'une froide discussion, de froides théories de l'état social, et que la morale humaine et la moralité de certaines règles de cet état social, y sont, à plusieurs égards, examinées de très-haut, avec fruit, et à la plus grande utilité de ceux qui voudront comprendre le penseur profond, et l'habile écrivain qui avertit les pasteurs des peuples d'un peu de bien qu'ils pourraient leur faire, et de beaucoup de maux qu'ils pourraient leur épargner. L. R. P.

168. — *Précis historique du Droit romain, depuis Romulus jusqu'à nos jours*; par M. Dupin, avocat à la Cour royale de Paris. *Quatrième édition.* Paris, 1822, Baudouin. Un vol. in-8°. Prix, 1 fr.

Il serait difficile de trouver un livre plus abrégé que celui que nous annonçons. Sans doute, son savant auteur a eu l'intention de le destiner aux seuls étudians en droit; il leur fournira, en effet, quelques notions sur les destinées de la législation romaine. Mais, nous avouons que nous regrettons de voir M. Dupin employer son immense érudition à faire des opuscules, peu propres à étendre sa réputation, en même tems qu'ils ne sont que d'une très-mince utilité. Un bon ouvrage sur une branche quelconque de la législation, ferait plus d'honneur à M. Dupin, que cette foule de petits livres dont il inonde l'école. Nos anciens jurisconsultes tombaient dans un excès opposé; ils délayaient dans d'énormes volumes in-fol°, les fruits de leurs pénibles études, tandis que la plupart des auteurs de nos jours s'empressent de faire part au public de leurs méditations et de leurs recherches, ayant soin de réunir leurs idées dans quelques pages de brochures qui n'apprennent rien de nouveau. A. T.

169.(*)—*Manuel Diplomatique*, ou Précis des droits et des fonctions des agens diplomatiques, suivi d'un Recueil d'actes et d'offices pour

servir de guide aux personnes qui se destinent à la carrière politique ; par le baron *Charles* DE MARTENS. Paris, 1822. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. In-8°, 622 pages. Prix, 7 fr.

170. — *Compte rendu des opérations de la caisse d'épargne et de prévoyance, jusqu'au 31 mars* 1822. — Brochure in-4° de deux feuilles. (Ne se vend pas.)

L'utilité de cet établissement ne peut plus être révoquée en doute ; l'expérience l'a démontrée : et cette expérience est elle-même un bienfait envers la classe nombreuse et estimable de citoyens livrés au travail, amis de l'ordre et d'une sage économie. Le 18 juin, les actionnaires furent réunis en assemblée générale, sous la présidence de M. le duc de la Rochefoucault, qui fit, au nom du conseil des directeurs, le rapport inséré dans la brochure que nous annonçons. On y voit que, depuis sa création jusqu'au 31 mars, la caisse avait reçû 11 millions 577 mille 547 fr. ; qu'elle avait distribué plus de 20,000 livrets aux déposans ; dépensé en remboursemens en argent ou en conversions en inscriptions pour le compte des déposans, la somme de 5 millions 745 mille 269 francs, et que, par conséquent, elle restait dépositaire d'une somme de 5 millions 831 mille 278 francs, représentée par 373 mille 503 francs de rente, et le surplus en caisse ou à la banque, pour satisfaire aux remboursemens demandés le 31 mars, et effectués le 5 avril. Après ces détails, bien propres à tranquilliser les intéressés, M. le président a exposé des vues sur ce qui pourrait assurer le service de la caisse, même dans l'hypothèse inadmissible que tous les déposans voudraient être remboursés à la fois. Il a fait voir que ces remboursemens extraordinaires ont été rendus beaucoup plus faciles par l'adoption des petites rentes sur l'état, et par une fixation relative du *maximum* de chaque dépôt. Ces détails financiers tiennent le premier rang dans une brochure telle que celle-ci ; nous avons dû les mettre avant tout sous les yeux de nos lecteurs. Mais le discours de M. de Larochefoucault contient aussi de bonnes et sages observations sur l'utilité des sociétés particulières, et sur leur coopération efficace à la félicité publique et aux améliorations les plus importantes. Ce discours exprime les pensées d'un homme d'état, d'un philosophe et d'un bienfaiteur de l'humanité. F.

171. (*) — *Histoire philosophique des Empereurs*, depuis César jusqu'à Constantin, ou Comparaison de leurs institutions, des événemens de leurs siècles, et de l'état du genre humain sous le paganisme, avec la civilisation des tems modernes ; par M. TOULOTTE, ancien sous-préfet. Paris, 1822 ; Thomine et Fortic, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59. Trois vol. in-8°. Prix : 15 francs.

172.(*) — *Examen critique des Considérations de madame la baronne de Staël sur les principaux événemens de la révolution française*, avec des Observations sur les *Dix ans d'exil* du même auteur, et sur Napoléon Bonaparte; par *J. Ch.* Bailleul, ancien député; *seconde édition*. Paris, 1822, Renard, rue Sainte-Anne, n° 71. Deux vol. in-8°. Prix : 12 francs; et par la poste, 15 francs.

173. — *Précis de l'histoire de la révolution française*, par Rabaut-Saint-Étienne; *nouvelle édition*, revue, augmentée de plusieurs pièces importantes et inédites de l'auteur, et d'une *Notice* sur sa vie et ses écrits, par M. le comte Boissy-d'Anglas, pair de France, et membre de l'Institut. Paris, 1822, Kleffer, rue d'Enfer, n° 2. Un volume in-8°. Prix : papier fin, 4 fr.; papier vélin satiné, 8 fr.; avec deux portraits, 2 fr. de plus.

En annonçant l'édition in-18 des *Œuvres de Rabaut-Saint-Étienne* (*Voy.* tome XIV, page 159), nous exprimions le regret que l'éditeur n'eût pas choisi le format in-8°, plus propre à entrer dans les bibliothèques, et que l'exécution ne répondît pas mieux à ce que l'on devait attendre d'une édition consacrée à réunir, pour la première fois, tous les ouvrages de Rabaut. Aujourd'hui, nous n'avons que des éloges à donner à l'éditeur. Ce premier volume renferme le *Précis de l'Histoire de la Révolution française*, livre excellent et que l'on ne saurait trop multiplier. Il contient encore quelques opuscules, parmi lesquels on remarquera les *Considérations sur les intérêts du Tiers-État*, et une *Question de droit public*, dans laquelle l'auteur examine le mode que l'on doit employer pour recueillir les voix dans les États-généraux. Enfin, ces divers ouvrages sont précédés d'une *Notice* intéressante sur *Rabaut-Saint-Étienne*, par M. Boissy-d'Anglas, pair de France, ami, compatriote et co-religionnaire de Rabaut. Nous ne doutons pas que cette nouvelle édition n'obtienne beaucoup de succès, surtout si les volumes qui doivent la composer se succèdent avec rapidité et sont aussi soignés que celui que nous avons sous les yeux. A. T.

174. — *Compte rendu de ce qui s'est passé dans les sessions des Cortès d'Espagne, pendant les années* 1821 et 1822, qui annonce l'avenir; par le citoyen Moreno-Guerra, député de la ville de Cordoue; traduit de l'espagnol. Brochure de 82 pages in-8°; Paris, 1822; imprimerie de Moreau, rue Coquillière. Prix, 2 fr. 50 c.

Il est surprenant que l'auteur de cette brochure n'ait pas senti que son écrit n'apprenait rien aux Espagnols, et ne leur présentait pas les événemens passés, autrement qu'ils ne les ont vus. Pour avoir le droit d'annoncer l'avenir, il faut porter au plus haut degré de clarté la connais-

sance du présent et de ses conséquences nécessaires. M. Moreno parle trop des *hommes*, et de *quelques hommes* : nous autres, qui composons la masse des nations, c'est des *choses* que nous nous occupons, et c'est aussi ce que nous cherchons dans les écrits. Celui que nous annonçons demeurera probablement sans influence politique au dedans et au dehors. Le zèle patriotique de l'auteur servira mieux la cause nationale dans les Cortès que dans des compositions politiques ou littéraires. F.

175. — *Les Turcs dans la balance politique de l'Europe au dix-neuvième siècle*, ou Considérations sur l'usurpation ottomane et sur l'indépendance de la Grèce, par J. M. Berton ; suivies d'une nouvelle traduction des *Lettres de lady Montague*, sur la Turquie, avec des notes et une Notice biographique sur l'auteur anglais, par Madame Dufrénoy. Paris, 1822, à la librairie nationale et étrangère, quai des Augustins, n° 17. Prix, 5 fr.

Le livre que nous annnonçons occupe un rang distingué parmi cette foule d'ouvrages que la situation actuelle de la Grèce a fait naître. Après quelques réflexions générales, l'auteur décrit rapidement les principales phases de cet empire ottoman, fondé, ainsi que tant d'autres, par la violence et le fanatisme. Des conquêtes, sans autre but que la conquête même ; des cruautés inouies ; des agressions sans motifs ; des massacres affreux ; l'intolérance et le despotisme érigés en système ; tel est le mode de gouvernement des Osmanlis : tels sont les moyens par lesquels ils ont conquis cette légitimité qu'on affecte de leur reconnaître. Cependant, ne faisons pas trop un reproche aux Turcs de leur origine et de leurs victoires ; quels furent les commencemens des nations de l'Occident, dont nous descendons ? Le plus grand crime contre l'espèce humaine, dont la politique mahométane s'est rendue coupable, c'est, sans contredit, l'état d'apathie où elle plonge les peuples qu'elle a subjugués ; cette éternelle enfance où végète depuis si long-tems un si grand nombre d'hommes dont les facultés seraient si brillantes ; enfin, cette stérilité de la civilisation que la tyrannie entretient, parce qu'elle a besoin de l'ignorance. M. Berton parcourt, dans son livre, l'histoire des révolutions qui ont agité l'empire ottoman, depuis Bajazet II jusqu'à Sélim III, qui, assassiné par ses janissaires, fut remplacé par Mustapha IV, lequel à son tour fut précipité du trône où se plaça le sultan actuel, Mahmoud II, souverain absolument nul dans son gouvernement, livré aux intrigues du divan que les janissaires dominent, et qui joint à la cruauté de sa race, le grand défaut de ne savoir jamais prendre un parti. L'auteur se demande ensuite quelle conduite doivent tenir les gouvernemens européens, dans des circonstances où les malheureux Hellènes, forts de leur patriotisme et de

leurs souvenirs, tentent de secouer le joug insupportable d'une autorité qu'il définit avec justesse « une anarchie militaire tempérée par la terreur et la conquête. » Le reste de l'ouvrage est consacré à la discussion des moyens que les puissances pourraient employer. M. Berton se prononce hardiment pour le rétablissement des Grecs en un gouvernement indépendant, et pour le refoulement des Turcs en Asie ; et il réfute successivement toutes les objections qu'on pourrait faire, soit statistiques, soit commerciales. Cette partie de son livre contient un grand nombre de vues profondes, et de rapprochemens ingénieux. Souvent même, il a déployé de la chaleur et de l'éloquence. Il a senti que le style diplomatique ne convenait pas à la discussion des droits de la terre sacrée des arts et de la civilisation. Madame Dufrénoy a joint à cet ouvrage les Lettres de Lady Montague sur la Turquie ; elles sont précédées d'un morceau historique fort élégant, sur la spirituelle ambassadrice à la cour de Constantinople. Le livre de M. Berton n'est pas un ouvrage de circonstance : il restera, quelle que soit l'issue de la lutte qui désole l'Archipel. Mais nous ne devons pas perdre l'espoir que la Grèce s'affranchira elle-même ; c'est un événement que le tems amènera. *Charles* Coquerel.

176. — *Traité complet du Calendrier*, considéré sous les rapports astronomique, commercial et historique ; dans lequel on trouve les éphémérides de tous les peuples et de tous les tems, avec des méthodes aisées pour passer d'une date à une autre; par J. Le Boyer, professeur de physique et de mathématiques au collége royal de Nantes, etc. Nantes, Mellinet-Malassis ; Paris, Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, 1822, in-8°, xx et 491 pag., avec planches. Prix, 8 fr., et, par la poste, 10 fr.

Nous avions divers traités sur les calendriers spéciaux; je ne crois pas qu'il existât encore d'ouvrage encyclopédique sur cet objet. Cette lacune importante se trouvera remplie par le livre de M. Le Boyer. D'ailleurs, les ouvrages que nous possédions envisageaient le sujet presque exclusivement du côté de la chronologie. M. Le Boyer, sans négliger ce point de vue, accorde aussi beaucoup d'attention à la partie astronomique. Sous ce rapport, il est entièrement au niveau de l'état actuel de la science, avantage qu'aucun autre traité sur la même matière ne pourra lui disputer. Utile aux opérations du commerce, à l'étude de l'histoire et de l'astronomie, le *Traité du Calendrier* met à la portée de tout le monde, le moyen de passer de notre calendrier à tous les autres calendriers connus, tant anciens que modernes. L'auteur s'est étendu sur les ères des Égyptiens, de Nabonassar et des Perses, pour l'utilité des chronologistes et des astronomes ; sur les calendriers des Russes, des Mahométans et des Chinois, pour l'avantage du commerce ; sur celui des Juifs,

pour l'étude de la Bible; sur ceux des anciens Grecs, des Égyptiens, des Romains, pour l'usage des colléges où l'on explique les auteurs de l'antiquité. On comprend, d'après cela, à quel nombre considérable de personnes un pareil travail peut servir. La gnomonique, ou la science des cadrans solaires, se rattache naturellement au calendrier. M. Le Boyer donne un abrégé élémentaire de cette science, approprié à ceux qui n'en ont point fait une étude approfondie, et spécialement aux ouvriers qui s'occupent dans les campagnes de tracer des cadrans solaires, et qui, par ignorance des principes fondamentaux de la science, tombent souvent dans des erreurs grossières. En résumé, le *Traité du Calendrier*, ouvrage d'un homme savant et très-laborieux, nous a paru un livre bien fait sur un sujet utile (1). X.

177. — *Le Brésil*, ou *Histoire, mœurs, usages et coutumes des habitans de ce royaume*; par MM. *Hippolyte* Taunay, correspondant du Muséum d'histoire naturelle, et *Ferdinand* Denis, membre de l'Athénée des sciences, belles-lettres et arts de Paris; ouvrage orné de nombreuses gravures, d'après les dessins faits dans le pays par M. Taunay. Paris, 1822; Nepveu, passage des Panoramas, n° 26; 6 vol. in-18. Prix, 24 fr.

Depuis l'excellente histoire de Southey, et l'ouvrage intéressant que M. Alphonse de Beauchamp a donné, d'après les indications de l'auteur anglais, il restait encore à désirer des notices plus exactes et mieux assorties sur l'histoire et l'état actuel de cette vaste et riche partie de l'Amérique méridionale. Aucun voyageur français n'en avait encore donné une description générale et détaillée, et MM. H. Taunay et F. Denis l'ont fait

(1) Nous ferons remarquer, toutefois, 1° que l'article de la page 163, sur l'ère Actiaque, manque d'exactitude; 2° que la concordance des mois athéniens avec les mois juliens, page 202, est plus inexacte encore, et peut induire les étudians en de grandes erreurs, puisque cette concordance n'a pu être constante que lorsque l'année des Grecs est devenue *fixe*; et tous les bons auteurs grecs qu'on étudie ont écrit avant cette époque. L'auteur ne dit pas non plus ce qui se passait dans cette concordance, lorsque l'année grecque prenait un 13e mois et continuait à marcher avec l'année julienne qui n'en avait que douze, et cela arrivait cependant trois fois dans une période de huit ans; 3° il en est de même du *Tableau de concordance des mois en usage chez tous les peuples;* car cette concordance n'a pu exister que si tous ces calendriers étaient régles par une année semblable, et c'est ce qui n'arriva qu'après les conquêtes des Romains, et seulement là où leur domination s'affermit. Comme l'utile ouvrage annoncé dans cette analyse, est destiné par son auteur à guider les élèves dans la classification des faits historiques par la chronologie, nous avons cru devoir ajouter cette note à son annonce. (N. d. R.)

les premiers. Ayant résidé pendant long-tems dans les villes que l'on considère comme les plus importantes, ils ont été à même de décrire en détail tout ce qu'ils ont observé, et de présenter quelques faits qui ne frappent qu'après un long séjour. Ils en donnent des preuves plus ou moins remarquables dans tout l'ouvrage, et surtout dans le volume où ils offrent un tableau de la société de Rio-Janeiro (vol. II). Ils font connaître, à l'occasion d'un nègre porteur, qui jouait d'un violon d'écaille de tortue, inventé par lui-même, l'impression extraordinaire que la musique produisait sur les auditeurs (vol. IV). Nous pourrions citer aussi ce qu'ils observent sur la pêche de la baleine, et sur d'autres objets plus ou moins curieux. Aidés par les différens voyages qui ont paru jusqu'à présent, surtout par l'excellente *Corographia Bresilica*, publiée, il y a quelques années, à Rio-Janeiro, et par les notices de M. Malte-Brun et du prince de Neuwied, les deux collaborateurs ont été à même de donner, en décrivant chaque capitainerie, un aperçu historique et des détails sur la division des districts et sur leur géographie générale, le nombre des bourgades ou villes, et l'histoire des peuples indigènes encore existans. Le huitième et dernier volume, qui n'a pas encore paru, servira d'appendice à l'ouvrage. On y trouvera une traduction de la première lettre écrite du Brésil au roi du Portugal, pour lui faire part de la découverte de ce pays; le précis des aventures d'un malheureux européen, exposé pendant neuf mois à être dévoré par des anthropophages; et une notice sur Campos-Péraës, extraite de l'ouvrage du prince de Neuwied, avec des notes explicatives. L'ouvrage est orné de quarante-huit planches, d'après les dessins qu'en a faits M. Taunay, la plupart sur les lieux. On y a retracé les cérémonies des sauvages, d'après les gravures de Lery, et les tableaux les plus remarquables des mines et des forêts du pays, d'après celles du prince de Neuwied et de Maw. F. Salfi.

178. (*)—*Biographie nouvelle des contemporains*, ou Dictionnaire historique et raisonné de tous les hommes qui, depuis la révolution française, ont acquis de la célébrité par leurs actions, leurs écrits, leurs erreurs ou leurs crimes, soit en France, soit dans les pays étrangers; par MM. *A. V.* Arnault, ancien membre de l'Institut; *A.* Jay, *É.* Jouy, de l'Académie française; *J.* Norvins, et autres hommes de lettres, magistrats et militaires; ornée de 500 portraits au burin, d'après les plus célèbres artistes. Tome IV, V, VI et VII. Paris, 1822; à la librairie historique, rue Saint-Honoré, n° 125, hôtel d'Aligre; in 8° de 464 pag. Prix, 6 fr. le vol.

179. — *Histoire du fameux prédicateur frère Gerunde de Campo dit Zotes*, écrite par le P. *Jean* Isla, sous le nom du Licencié don *F*

çois Lobon de Salazar, prêtre bénéficier de Presle, d'Aquila et de Villagarcia de Campos, curé de la paroisse de Saint-Pierre, professeur de théologie en l'université de Valladolid ; dédiée au public ; traduite de l'Espagnol, par F. Cardini. Paris, 1822. Aimé André, quai des Augustins, n° 59. Deux vol. in-8°, ensemble 1122 pages. Prix, 15 fr., et, par la poste, 17 fr.

L'éloquence de la chaire était encore, en Espagne, il y a moins d'un siècle, ce qu'elle avait été chez nous au tems des Menot, des Maillard, et de ce Barlet qui, malgré ses indécentes facéties, ou plutôt à cause de ses facéties mêmes, s'était acquis une telle réputation, qu'on disait sérieusement : *Nescit prædicare qui nescit barletisare*; *ne sait prêcher qui ne sait barlétiser*. Dans le dix-huitième siècle, à Madrid même, un moine espagnol, prêchant sur la circoncision, disait : « Sachez que la vapeur condensée du nuage qui servit de carrosse triomphant à Jésus-Christ, fut formée de la congélation de la sueur diaphorétique, sortie de Sa Majesté dans le jardin des Oliviers. » Un autre, dans un sermon en l'honneur de Saint-Jean-de-la-Croix, dont il fait un *escamoteur*, s'exprimait ainsi : « Le sujet de mon sermon sera la lumière de la raison de mon très-grand St.-Père, obscurcie par le diable *sub modio*; de manière que quand celui-ci est attentif au jeu comme *curieux*, et qu'il emploie toute sa perspicacité, il ne peut saisir les plus beaux tours d'adresse, et que lorsqu'il est *arlequin*, et qu'il cherche à imiter la légéreté des danseurs de corde, il ne fait que servir de risée, ce qui est l'effet de l'audace du *démon*. Mes deux points seront donc le diable *curieux* et le diable *arlequin*. » Ailleurs, un prédicateur imaginait de faire une comédie, d'un sermon sur le Saint-Sacrement, et distribuait ainsi les rôles : un à Jésus-Christ; un à Marie ; un troisième au patron de l'église où il prêchait ; et il gardait pour lui le rôle de bouffon.

Le P. Jean Isla, jésuite, homme d'un esprit vif et d'une vaste érudition, entreprit de bannir de la chaire évangélique ces farces grotesques et ces indécentes grossièretés, que débitaient à l'envi des prédicateurs de couvent, pour mériter la vogue scandaleuse dont un peuple ignorant récompensait d'ordinaire le plus ridicule. Il pensa que la raillerie serait plus efficace que les meilleurs raisonnemens, et composa l'histoire du frère Gerunde. Ce livre, publié à Madrid en 1758, fut bientôt l'objet de la colère des moines, qui parvinrent à le faire mettre à l'index ; néanmoins il fut réimprimé plusieurs fois, notamment en 1804 et en 1820. Cet ouvrage fut goûté en Espagne, et l'on a même osé le comparer à l'ouvrage immortel de Cervantès. Il y a sans doute une grande exagération dans ce rapprochement, toutefois nous ne voulons point juger ici l'histoire de Gerunde. Pour bien apprécier un livre écrit dans une langue étrangère, et

surtout un livre de plaisanterie, il est indispensable de le lire dans l'idiôme même de l'auteur; mais s'il fallait dire l'effet qu'a produit sur nous la traduction, nous serions forcés d'avouer que nous l'avons trouvée d'une excessive longueur, que l'on y consacre beaucoup trop de pages à copier l'insipide galimatias des moines, que le sel de quelques plaisanteries piquantes nous a semblé beaucoup trop délayé dans deux gros volumes de plaisanteries fades; et que trop souvent des grossièretés, que repousse le génie de notre littérature, viennent détruire l'effet de fines critiques et de saillies ingénieuses; mais, nous le répétons, ce n'est pas le livre du père Isla que nous jugeons : le mérite de ces sortes d'ouvrages est presque tout entier dans le style, et celui du jésuite espagnol peut avoir toute la grâce, tout le piquant qui manquent au traducteur, lequel semble étranger, non-seulement aux finesses, mais encore aux règles les plus vulgaires de la langue française. A.

180. — *Pétition pour des villageois que l'on empêche de danser*; par *Paul-Louis* Courier, vigneron, ancien canonnier à cheval, sorti l'an passé des prisons de Sainte-Pélagie. Paris, 1822. Chez les marchands de nouveautés; in-8°. Prix, 1 fr. 25 cent.

Dans cette brochure piquante, d'un auteur connu par d'autres écrits à la fois pleins de force et brillans d'esprit, on attaque l'arbitraire qui se glisse partout, et un rigorisme excessif qui ne tendrait qu'à compromettre la religion. On y voit la tolérance et l'indulgente charité des ecclésiastiques dignes de leur ministère, opposées au zèle mal entendu de quelques jeunes curés, conscrits de l'église militante, qui prétendent interdire, comme coupables, les amusemens les plus innocens.

181. — *Esprit de l'Encyclopédie*, ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressans de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie; réunis et mis en ordre par M. Henneqin, l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle. Nouvelle édition*, augmentée d'un grand nombre d'articles que ne se trouvent point dans les éditions précédentes. Quatrième et cinquième livraisons, composant les Tomes vi, vii, viii et ix. L'ouvrage aura 15 volumes in-8°. Prix, 5 fr. le volume, et 5 fr. 50 cent. satiné. Paris, 1822. Verdière, quai des Augustins, n° 25.

Ce beau et utile recueil avance rapidement. Le titre, *Esprit de l'Encyclopédie* est légèrement inexact; ce n'est pas l'esprit des articles qu'il donne, mais leur texte même, sans aucun changement, de tous les articles des sciences morales, métaphysiques ou politiques. On trouve, dans cette édition, une foule de morceaux fort distingués, et qui, par une négligence inconcevable, avaient été omis dans toutes les autres; tels

sont ceux qu'on y lit sous les mots : *Égyptiens*, *Enfer*, *Épreuve*, *Esclave*, *Géographie*, *Harmonie*, *Idée*, *Image*, *Intolérant*, *Janissaire*, etc., etc.

182. — *Dictionnaire des belles-lettres*, contenant les élémens de la littérature théorique et pratique, etc. (*Voyez* ci-dessus Tom. XII, pag. 625). Tom. II. Paris, 1822. Verdière, quai des Augustins, n° 25. In-8°, prix 5 fr.

Ce volume comprend les mots Chaire (éloquence de la), Chaleur, Chanson, Clarté, Comédie, Comique, Commentaire, Comparaison, Conte, Continuité, Contraste, Convenance, Correction, Critique, Déclamation, Délibératif (genre), Démonstratif (genre), Dénouement, Description, Détail et Devise.

183. — *Petite Revue de l'ouvrage de M. Delamalle*, ayant pour titre : Essai d'institutions oratoires, à l'usage de ceux qui se destinent au barreau ; par M. Parent-Réal. *Nouvelle édition*, augmentée d'une *Lettre à M. Benjamin-Constant*, sur l'obligation d'improviser dans les assemblées législatives. Paris, 1822. Kleffer, rue d'Enfer, n° 25 ; un vol. in-8° de 180 pages. Prix 2 fr. 50 c.

L'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique* a déjà rendu compte de la première édition de cet ouvrage (Tom. IV, pag. 444) ; et nous pourrions nous dispenser d'en entretenir de nouveau le public, si l'auteur n'y avait ajouté une Lettre à M. Benjamin-Constant, sur l'obligation d'improviser dans les assemblées législatives. Cette addition est le seul changement notable que nous ayions remarqué dans l'ouvrage, ainsi que le nom de M. Parent-Réal, que nous voyons substitué à la simple qualification de *bachelier-ès-lois en vacances*, qui se trouve au titre de la première édition. M. Parent-Réal pense qu'on ne saurait interdire aux hommes appelés à parler en public, le droit d'exprimer leurs pensées par écrit, ni leur imposer l'obligation d'improviser leurs discours. En cela, nous sommes parfaitement de son avis. Peu de personnes sont douées des facultés nécessaires pour manifester convenablement leur volonté et leur manière de voir devant un nombreux concours d'auditeurs. L'habitude surtout est indispensable : à la vérité, elle ne pourra donner de l'éloquence à celui que la nature en a dépourvu ; mais elle lui permettra du moins de communiquer ses idées avec clarté et précision. Interdire le droit de prononcer des discours écrits à la tribune législative ou à la barre d'un tribunal, serait en éloigner le député qui a été honoré de la confiance de ses concitoyens, quoiqu'il n'ait jamais exercé une profession qui lui ait donné l'habitude de parler en public, et le plaideur voulant user du droit d'exposer lui-même sa cause à ses juges. Quant à la partie de l'ouvrage consacrée à l'examen des *Institutions oratoires* de M. Dela-

malle, le lecteur y trouvera des choses fort piquantes et des vues parfaitement justes. M. Parent-Réal réfute victorieusement les argumens par lesquels M. Delamalle voudrait prouver que Servan n'était qu'un très-médiocre orateur. Les suffrages de Voltaire, d'Alembert, Helvétius, Grimm, Laharpe, Chénier, etc., n'ont pas été donnés à Servan, sans qu'il les eût mérités ; et il est probable que de tels hommes se connaissaient en éloquence et en philosophie. Nous dirons, en nous résumant, que la *Petite Revue* de M. Parent-Réal est fort intéressante à lire, surtout pour les jeunes gens qui se destinent au barreau ; et, quant à nous, on peut le croire, nous nous proposons de nous ressouvenir, en tems et lieu, des excellens préceptes que nous avons remarqués dans cet ouvrage.

A. T., avocat.

184. — *Isaure et Olivier*, par A. Bignan ; poème couronné à l'académie des Jeux floraux, le 3 mai 1822. Paris, Ponthieu, Palais-Royal, et Pollet, rue du Temple, n° 6. In-8°, d'une feuille d'impression. Prix, 60 c.

Olivier, jeune héros français, a eu le bonheur de se rendre favorable le cœur de la belle Isaure, fille de son seigneur suzerain :

> L'orgueil du souverain cède à l'amour du père ;

Olivier et Isaure sont unis. Mais à peine ont-ils quitté l'autel :

> L'oriflamme a brille ; sous sa bannière antique,
> Des champs de la Provence aux champs de l'Armorique,
> Le casque sur le front, et la croix sur le sein,
> Des enfans de Clovis le belliqueux essaim
> S'élance, et, plein du Dieu qui noblement l'enflamme,
> Sur Solyme, en espoir, arbore l'oriflamme.

Le même jour voit Isaure parer son front de la couronne nuptiale, puis le cacher sous les voiles d'un veuvage, peut-être éternel. Une année s'est écoulée, depuis le départ d'Olivier ; les nouvelles reçues des bords du Jourdain sont très-peu rassurantes. Bientôt, la jeune épouse apprend les désastres des Français

> Et qu'aux fureurs de Mars la peste réunie,
> Change en vastes tombeaux les plaines de Syrie.

Un fidèle rapport

> L'instruit que des humains son époux séparé,
> Par d'horribles tourmens succombe dévoré.

Elle se résout à tout braver pour se réunir à lui.

Qu'importe, si du moins elle meurt dans ses bras

Elle part, accompagnée d'un pélerin.

Elle arrive; à ses yeux s'offre une plaine immense,
Où la nature expire, où le désert commence.
. . . . . .
Tremblante; elle s'approche, et les airs gémissans,
Ont jusqu'à son oreille apporté ces accens :

« Voici le tems heureux où la nature entière
Verse de ses présens la fraîcheur printanière;
Déjà brille le mois des fleurs et des amours.
Tout renaît. . . seul j'expire au matin de mes jours.
Enseveli sans gloire aux rives étrangères,
Je ne dormirai pas sur le sol de mes pères. . . »

Olivier se soulève péniblement; ses yeux se sont fixés sur un être, qu'il prend d'abord pour un ange descendu du ciel pour le consoler; bientôt il a reconnu sa fidèle compagne. Mais lui, couvert d'une lèpre hideuse,

Isaure, sans ton cœur tu le méconnaîtrais.

Olivier la conjure de fuir, de l'abandonner; elle s'attache à ses pas, elle le console, elle le flatte d'une guérison qu'elle-même n'ose espérer. Ah! si du moins, elle pouvait le ramener aux rives de la France!

Quels maux ne guérit pas le ciel de la patrie!

Mais, vains projets; le mal d'Olivier augmente; il n'a pu résister au choc que son âme vient d'éprouver : il meurt.

Sur son corps palpitant, Isaure inanimée
Tombe : on vient, on s'empresse; ô secours superflus!
Isaure et son époux ne se quitteront plus.

Cette analyse du poème de M. Bignan, analyse qui se compose presque toute de citations, donnera sans doute aux amis de la bonne poésie le désir de lire l'ouvrage entier. Nous pouvons les assurer qu'ils n'y auront point regret : la grâce et le sentiment rendent cet opuscule bien digne du prix qu'il a remporté. Puisse l'Académie des Jeux floraux en avoir souvent de pareils à couronner! E. Héreau.

185. — *Romances historiques*, traduites de l'espagnol, par *Abel* Hugo. Paris, 1822; Pélicier, place du Palais-Royal, n° 243; in-12 de 302 pages; prix, 3 fr., et par la poste, 3 fr. 25

Cette traduction est un choix fait par M. *Abel* Hugo dans l'ouvrage qu'il a précédemment publié en espagnol, et que nous avons annoncé. (*Voy.* Tome XIV, p. 615.) Le traducteur a fait précéder son travail d'un discours sur la *poésie historique chantée*; il y passe en revue les plus anciens monumens de ce genre, chez les peuples de l'antiquité et chez les peuples des tems modernes, et il s'occupe ensuite, plus spécialement, de la romance espagnole. Selon lui, la romance, n'est pas en Espagne, comme elle l'est en France, un des genres secondaires de la littérature : elle y occupe un rang distingué, et long-tems elle a composé à elle seule la littérature des peuples de la péninsule. « Les Espagnols, ajoute-t-il, ont consacré, dans leurs romances historiques, le souvenir de tous les événemens marquans de leur histoire, depuis la fondation de la monarchie par les Goths, jusqu'à la prise de Grenade, par Ferdinand. » — M. Hugo divise les romances espagnoles historiques en trois classes : les romances historiques proprement dites, les romances chevaleresques, les romances mauresques. Le recueil que nous annonçons est consacré aux romances historiques, dont les principales concernent : *Rodrigue, dernier roi des Goths*, *Bernard de Carpio*, *les Infants de Lara*, *le roi don Pédre*, *Alvaro de Luna*, *Sébastien, roi de Portugal*. Le nombre considérable des romances composées sur le Cid, n'a pas permis de les comprendre dans ce recueil. Le traducteur a recueilli à part ces romances célèbres, et il se propose de les publier incessamment. En général, celles qu'il nous offre ici sont reproduites dans notre langue avec la plus grande fidélité. Quelques-unes existaient déjà en français, les autres ont été traduites par M. Hugo, et font honneur à son talent. Il eût été cependant à désirer que ce jeune littérateur ne bornât pas sa publication au choix de romances dont il est éditeur. Nous pensons qu'un recueil complet de ces poésies nationales, disséminées dans tant de bibliothèques, eût été reçu favorablement du public. Nous engageons M. Hugo à entreprendre cette publication, pour laquelle il pourrait alors adopter l'ordre chronologique, puisque les romances, qui en seraient l'objet, formeraient une suite de poèmes sur l'histoire espagnole.

Quant aux romances choisies, leur publication étant purement littéraire, M. Hugo aurait dû peut-être, sous ce rapport, les ranger suivant les époques de leur composition plutôt que d'après les époques des événemens historiques qu'elles ont pour objet. Au reste, le classement, par ordre de composition, présentait bien des difficultés, et eût pu donner lieu à de graves erreurs : car les auteurs de ces romances si patriotiques, ces auteurs que l'Espagne eût comptés parmi ses hommes de génie, sont totalement inconnus.

A. N. F. Maquart.

186. — *Observations critiques sur le roman de Gilblas de Santillane*, par J. A. Llorente, auteur de l'*Histoire critique de l'Inquisition*. Paris, 1822. Delaunay, Corréard et Rosa, lib., au Palais-Royal, et l'auteur, rue du Four-Saint-Honoré, n° 47, un vol. in-8°. Prix, 5 fr.

Avant de rendre compte de l'ouvrage de M. Llorente, qu'il nous soit permis de rappeler que la question qui en fait l'objet, a déjà été traitée par M. le comte François de Neufchâteau, dans un écrit lu à l'Académie française en 1818, et placé à la tête d'une nouvelle édition de Gilblas (1). Cet écrit est intitulé : *Examen de la question de savoir si Lesage est l'auteur de Gilblas, ou s'il l'a pris de l'espagnol*, et il a principalement pour but de combattre, 1° l'opinion émise par Voltaire, d'après la Martinière, opinion tendante à considérer le roman dont il s'agit comme étant pris *entièrement* d'un ouvrage espagnol de Vincent Espinel, sous ce titre : *La vidad de lo Escudero don Marco d'Obrego* (la vie de l'Écuyer don Marc d'Obrego). 2° Les prétentions élevées, en 1785, par un Jésuite espagnol, au sujet de la propriété de l'original de Gilblas, prétentions qui, suivant M. de Neufchâteau, sur les assertions inexactes des compatriotes de Lesage, ne seraient point d'ailleurs appuyées par la production du manuscrit espagnol de Gilblas, pièce essentielle et seule propre à déterminer la conviction. Tel est, en France, l'état de cette importante question littéraire, au moment où un écrivain espagnol, M. Llorente, vient la considérer sous un jour tout-à-fait différent. — Cet écrivain raconte d'abord, *ainsi*, dit-il, *qu'il la conçoit*, la manière dont l'original de Gilblas tomba au pouvoir de Lesage. D'après cette supposition, un auteur dramatique espagnol, don Antonio Solis es Ribadeneira, aurait composé, en 1655, ou à peu près vers cette époque, un livre intitulé : *Historia de las aventuras del Bachiller de Salamanca, don Kerubin de la Ronda;* mais, n'ayant pu faire imprimer cet ouvrage, à cause des satires qu'il contenait contre les ministères des ducs de Lerme, d'Ucède et d'Olivarès, il se serait décidé à le vendre à M. le marquis de Lyonne, alors ambassadeur de Louis XIV en Espagne, et grand amateur de littérature espagnole. Les héritiers du marquis, avec qui Lesage paraît avoir eu des relations, lui auraient communiqué le manuscrit ; et, une fois en possession de ce trésor, Lesage en aurait d'abord tiré tout ce qui compose son roman de Gilblas, et ensuite il serait parvenu à retrouver encore dans le reste de l'ouvrage ainsi démembré, tant la mine était féconde, la matière

(1) Cette édition fait partie de la belle Collection des meilleurs ouvrages de la langue française, que publient MM. Didot père et fils.

d'un nouveau roman : *Les aventures du Bachelier de Salamanque*, qu'il aurait publié, en avouant cette fois que ce dernier ouvrage était emprunté de l'espagnol. Ce n'est point ici le lieu de discuter la validité des preuves que M. Llorente apporte à l'appui de son opinion contradictoire de celle de M. François de Neufchâteau ; nous craindrions que notre qualité de Français et notre admiration pour Lesage, ne pussent influencer nos conclusions. Nous pensons d'ailleurs, avec M. Llorente, que la question ne peut être décidée d'une manière impartiale que par des littérateurs étrangers à l'Espagne et à la France. Car, d'une part, les littérateurs français pourraient dire à M. Llorente : « Vous supposez que Gilblas est emprunté à un manuscrit espagnol; mais vous ne représentez pas le manuscrit original, vous ne fournissez même aucune preuve raisonnable de son existence : donc, votre supposition est gratuite. » D'un autre côté, les littérateurs espagnols ne seraient-ils pas fondés à dire à M. de Neufchâteau : « Vous convenez, et Lesage convient lui-même, que le Bachelier de Salamanque est emprunté de l'espagnol ; mais l'original doit se trouver quelque part ; représentez-le donc, ou nous croirons, jusqu'à preuve du contraire, que Lesage ou ses amis, voulant anéantir toute preuve de plagiat à l'égard du Gilblas, n'ont pu y parvenir qu'en détruisant l'original des aventures du Bachelier, auxquelles se trouvaient liées celles de Gilblas. » Dans un mémoire en réponse aux observations de M. Llorente, et lu à l'Académie française, le 10 janvier 1822, M. de Neufchâteau a soutenu sa première opinion. C'est maintenant au public à juger : les pièces du procès sont entre ses mains (1). A. N. F. M.

187. — *Louise et Cécile*; par Mme S***. Paris, 1822, chez tous les marchands de nouveautés. Deux vol. in-12 de 550 pages chacun. Prix, 6 francs.

Cet ouvrage, dont nous avons déjà annoncé la publication (T. XIV, page 607), ne doit pas être confondu dans la foule des romans ordinaires. Il mérite d'être distingué à cause du but utile et moral que l'auteur s'est proposé, et par la manière dont il a su l'atteindre. Deux jeunes personnes, élevées ensemble et amies intimes dès l'enfance, ont cependant deux caractères tout-à-fait opposés. Louise, sensible, noble, généreuse, ne conçoit le bonheur que dans le tumulte des passions ; l'existence n'est

(1) Un autre critique, M. Audiffret, dans sa *Biographie* de Lesage, se prononce aussi pour l'origine française du Gilblas, après avoir examiné attentivement toutes les pièces de ce procès littéraire entre l'Espagne et la France.

N. d. R.

pour elle qu'une suite d'émotions rapides de tristesse ou de joie ; elle ne voit, dans le calme, que le néant et la mort. Son amie, au contraire, redoute tout ce qui peut agiter sa vie et en troubler le repos ; elle a travaillé à rendre sa destinée immuable ; tout a pris autour d'elle la forme du devoir : la tendresse qu'elle porte à son époux, à ses enfans, semble même assujétie aux lois qu'elle s'est imposées. Elle est bonne, dévouée ; mais ses vertus ont l'empreinte de la froideur. Cécile n'ignore pas cependant les émotions qu'elle repousse ; seulement elle en connait le danger, et veut s'en préserver et même en garantir ce qu'elle aime. Ce caractère, bien conçu et peint d'après nature, me rappelle celui d'une femme d'un mérite distingué, qui avait pris pour cachet un compas traçant un cercle, avec cette devise : *toujours dans ses limites.* C'était, disait-elle, le secret de sa tranquillité. Mais revenons à Cécile. Un affreux malheur, suite de la contrainte qui devait, selon elle, assurer la joie de son avenir, vient bouleverser toute son existence. Louise subit aussi la peine de son caractère irritable, tendre, passionné et jaloux. Les deux amies sont malheureuses ; l'une par excès de prudence, l'autre par une confiance illimitée dans le destin, et par une foi profonde dans celui qu'elle aime. Ces deux sentimens trompés à la fois, révèlent à l'infortunée Louise une importante vérité : c'est que le bonheur est dans un juste milieu. Elle s'applique à le trouver, et y parvient enfin. Je n'ai pas la prétention d'avoir donné, dans cette imparfaite et rapide analyse, une idée de ce roman, auquel nous renvoyons nos lecteurs. Ils y trouveront unies au charme du style, une sensibilité vraie et profonde, une raison forte, une âme élevée. Peut-être la mysticité allemande est-elle un peu trop exagérée dans le portrait d'Ida ; peut-être le mélancolique Oscar est-il plutôt un rêve de l'imagination, qu'un être réel, doué de la vie et de la pensée ; peut-être enfin, quelques expressions un peu ambitieuses nuisent-elles à l'ensemble du style... mais, je m'arrête. En finissant *Louise et Cécile*, il ne m'est resté de cette lecture qu'une impression douce et agréable ; pourquoi voudrais-je l'affaiblir par une critique dont il m'a fallu chercher long-tems le sujet, et que je n'ai faite que pour obéir à ma conscience littéraire.

Louise Sw. Belloc.

188. — *Les Rivaux*, dernier roman de Mme Pichler, auteur d'*Agathoclès*, etc. ; traduit de l'allemand par Mme *Betsy* R*, traducteur des *Voies du sort*, d'Aug. Lafontaine. Paris, 1822. Eymery, rue Mazarine, n° 30. Trois vol. in-12 ; prix, 7 fr. 50 cent. ; et par la poste, 8 fr. 50 c.

Dans les romans, les rivalités d'amour offrent presque toujours, d'une part, un amant préfère et digne de l'être ; de l'autre, un rival rebuté et méritant son sort. Mais c'est une idée, sinon neuve, du moins inge-

nieuse, que de rendre deux rivaux également intéressans, malgré la différence de leurs positions. Tel est le but que s'est proposé Mme Pichler, et qu'elle a parfaitement rempli. Alphonse Elmval a su se faire aimer de Lucie Florsheim, fille d'un riche négociant. En même tems, il a eu le malheur d'inspirer à une princesse puissante et vindicative, une passion qu'il ne peut se résoudre à partager, bien qu'on lui offre le sort le plus brillant. Cette princesse met tout en œuvre pour désunir les deux amans; et, secondée par un certain chevalier Dumesnard, qui rappelle le vicomte de Valmont des *Liaisons dangereuses*, elle parvient en effet à persuader à Lucie que son Elmval est infidèle, et à ce dernier que Lucie aime Édouard de Nuenbach. Édouard, trompé lui-même par les apparences, conçoit l'espoir de toucher Lucie et de la désabuser sur le compte d'Elmval, qu'il regarde comme un vil séducteur. Mais les deux rivaux se rencontrent, s'expliquent, et tout s'éclaircit. Édouard, trop délicat pour vouloir conserver des prétentions, dès qu'il a reconnu que son rival est digne de la préférence, se contente d'épouser la sœur de Lucie; et cette sœur, comme on le pense bien, est une copie fidèle des vertus, de la beauté et des grâces de son ainée. La conclusion du roman fait peut-être trop songer à ce qu'on appelle, en termes vulgaires, une partie carrée; mais le contraste des situations, et une peinture des caractères bien tracée, dédommagent de ce que le dénouement peut avoir de trop précipité, et d'une sorte de recherche et d'enflure dont le style n'est pas toujours exempt. A. M—T.

189. — *Le Triomphe des femmes*; ouvrage dans lequel on prouve que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le sexe masculin; par M. *Charles* . . . On y a joint une *Notice d'un choix d'ouvrages en faveur des dames*. Paris, 1822. Delaunay, au Palais-Royal; Bossange, père, rue de Richelieu, n° 60; un volume in-18. Prix : 1 fr. 25 cent., et franc de port, 1 fr. 40 cent.

Nous annonçons cet ouvrage à cause de la singularité de son titre; c'est par cela seul qu'il mérite de trouver place ici.

190. — *Mémoire sur les antiquités de la ville de Strasbourg*, ou sur l'ancienne *Argentoratum*; par M. Schweighœuser, fils. Strasbourg, 1822. In-8°.

Ce morceau fait partie du quatrième Mémoire sur les antiquités départementales du Bas-Rhin, adressé par l'auteur à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres; il y a fait les changemens nécessaires pour le présenter séparément à ses compatriotes. Ce soin doit leur être agréable, puisqu'il leur donne le moyen de ne pas rester étrangers aux monumens de leur propre histoire, et de pouvoir les montrer, avec un or

gueil bien légitime, à l'étranger qui visite l'antique Argentoratum. Tel est l'ancien nom de la ville de Strasbourg. Plusieurs auteurs avaient déjà parlé de ses antiquités, et, parmi eux, deux ont acquis une juste célébrité, Schœpflin et Oberlin. M. Schweighœuser résume et discute leurs recherches, et y ajoute les découvertes que d'autres recherches plus modernes ont procurées ; toutefois, elles n'ont pas produit d'indications qui remontent à l'époque celtique de l'histoire de la Gaule : et en effet, Argentoratum n'est pas même nommée dans les bulletins latins de sa conquête, et le géomètre Ptolémée est le plus ancien auteur qui en parle, et au deuxième siècle de l'ère chrétienne. Depuis, son nom reparaît dans quelques auteurs postérieurs, et enfin, dans les chartes du moyen âge. L'auteur de la Notice s'attache surtout à faire voir que la ville actuelle de Strasbourg occupe à peu près l'ancien emplacement d'*Argentoratum*. Dans presque tous les quartiers de la ville, on a trouvé, par des travaux entrepris à diverses époques, des traces, quelquefois considérables, d'anciennes constructions de tout genre, édifices publics et particuliers, et, comme dans les anciennes villes de la Gaule, des ustensiles variés, des vases, des lampes, des médailles, et enfin, des tombeaux. Ceux-ci ont donné lieu à une observation singulière, si elle était constatée; c'est celle de deux vases de verre enfermés dans le tombeau d'un Romain nommé *Licinius*, et encore remplis l'un et l'autre, en 1568, d'une eau claire et potable, sur laquelle surnageait une substance huileuse. M. Schweighœuser n'ajoute aucune gravure ni copie d'inscriptions anciennes. Il est vrai que Schœpflin et Oberlin les ont fait connaître par leurs ouvrages ; mais peut-être qu'avec quelques pages de plus, cette notice aurait pu servir de *guide* aux étrangers qui voudraient connaître les monumens de tous les âges qui, à Strasbourg, peuvent exciter leur curiosité, ou favoriser certaines recherches. Quoiqu'il en soit, le Mémoire que nous annonçons nous a paru rédigé avec beaucoup de méthode, et surtout avec une critique sagement conjecturante ; l'on n'a pas toujours une pareille perfection à louer dans les notices publiées sur nos antiquités nationales. C. F.

191. — *Notice sur les recherches relatives aux antiquités du département du Bas-Rhin;* par M. Schweighœuser, fils. Strasbourg, 1822. In-8°.

Un travail général sur les antiquités de la France a été ordonné par le gouvernement. Bien des tentatives avaient été faites avant et depuis la révolution pour former cette collection si utile à la fois aux arts et à l'histoire, mais elles l'avaient été sans succès. Les mesures prises et les moyens employés pour le nouveau travail, lui assurent un plus heureux succès : d'après une circulaire de S. Exc. le ministre de l'intérieur, en date du 8

avril 1819, tous les préfets ont dû charger une ou plusieurs commissions, des recherches et des travaux relatifs à chaque département. Elles sont rédigées par une longue instruction jointe à la lettre du ministre, et rédigée par l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres. Les mémoires composés dans les départemens, et accompagnés des dessins des monumens et de *fac simile* des inscriptions, sont adressés au ministre, qui les transmet à l'Académie; une commission spéciale, chargée de leur examen, fait apprécier le degré d'importance de chaque monument et les lumières de ceux qui l'ont exploré, et demande souvent de nouvelles recherches et de plus amples éclaircissemens auxquels donnent lieu les rapports et les observations de l'Académie. On sent tout ce que ce travail présente d'importance et de certitudes, combien aussi il exige de zèle et de persévérance de la part du corps savant qui le dirige, ainsi que de la part des collaborateurs qui, sur les lieux, se livrent à toutes les explorations nécessaires. A cet égard, ces derniers ne sont pas en arrière de l'Académie, et S. Exc. le ministre de l'Intérieur ayant jugé à propos d'accorder, chaque année, trois médailles d'or de cinq cents francs chacune, pour les trois meilleurs mémoires envoyés des départemens, l'Académie n'a été qu'embarrassée dans la désignation de ces trois mémoires, parce qu'un plus grand nombre lui en paraissait digne. M. Schweighœuser fils, fut du nombre de ceux qui, l'année dernière, reçurent une médaille, et les termes honorables du rapport de l'Académie sur les mémoires qu'il a fournis, disent assez combien il en était digne. Dans la Notice qu'il vient de publier, il rend compte des moyens qu'il a pris pour remplir les vues du gouvernement et celles de l'Académie, afin de réussir à former la description complète des antiquités du département du Bas-Rhin : ce travail difficile, parce que cette contrée renferme des monumens de tous les tems, celtiques, romains, du Bas-Empire et du moyen âge, a été néanmoins exécuté avec succès, et désigné par l'Académie comme un modèle à imiter. Il a produit aussi un autre résultat, non moins intéressant, en accoutumant quelques savans à entendre parler des monumens celtiques. Il est vrai que la fausse science les a décrédités; mais un bon esprit, qui ne leur donnera juste que la place qu'ils doivent occuper dans l'ordre général des faits, et à leur expression monumentale que celle qu'ils peuvent avoir sans le secours, toujours dangereux, des étymologies, doit parvenir à les classer convenablement dans l'histoire générale des Gaulois, et M. Schweighœuser a rendu ce service. Sa soigneuse description des monumens de ce genre, et surtout la réserve avec laquelle il s'explique sur leur nature et sur leur destination, habitueront les plus grands antagonistes du *celticisme* à ne plus les dédaigner, puisqu'ils sont

des faits positifs et des faits historiques. M. Schweighœuser a mis les mêmes soins dans ce qui regarde les autres genres de monumens: il a surtout eu celui de nommer les personnes par lesquelles il a été secondé dans ses recherches, qui embrassent un grand département tout entier; les succès qu'il a obtenus sont dûs également à la protection constante de l'autorité locale, et l'on ne doit point séparer le nom des savans archéologues de ceux de M. le préfet, de MM. les maires, et de quelques autres amis des sciences et des lettres qui l'ont encouragé, et quelquefois même très-utilement secondé. C. F.

192. (*) — *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs; accompagné de notes historiques et critiques; par M. Barbier, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, administrateur des bibliothèques particulières du Roi, et bibliothécaire du Conseil d'état. *Seconde édition*, revue, corrigée, et considérablement augmentée. Paris, 1822; Barrois, l'aîné, rue de Seine, n° 10; quatre volumes in-8°, imprimés sur carré fin d'Auvergne, à deux colonnes. Prix : 40 francs. — Il en a été tiré quelques exemplaires sur papier vélin satiné, au prix de 80 francs.

Pour satisfaire aux nombreuses demandes, le libraire s'est décidé à publier par livraison cet important ouvrage, qui répand un si grand jour sur l'histoire de la littérature française. Chaque volume sera mis en vente, à mesure que l'impression en sera terminée. On cherchera à concilier les désirs des amateurs avec les soins et la correction qu'exige un ouvrage de cette nature, et l'on fera en sorte que l'intervalle entre la publication de chaque volume ne soit pas de plus de six mois. *Conditions de la souscription* : En retirant le premier volume, qui a paru le 14 août 1822, on paie un volume en sus, et l'on délivre un bon pour recevoir *gratis* le volume de tables, ou Tome IV de l'ouvrage. Les non-souscripteurs paieront l'ouvrage 5 francs de plus que le prix fixé pour les souscripteurs. La souscription sera fermée lors de la publication du second volume.

193 (*). — *Annales du Musée, Salon de* 1822; par C. P. Landon, conservateur des tableaux du Musée royal. *Troisième livraison*, contenant, avec les explications, douze gravures au trait, d'après les tableaux de MM. Gassies, Scheffer, Guillemot, Rouget, de Boisfremont, Dubuffe, Gros, Barbier Walbonne, Ansiaux et Laurent. Paris, 1822; au bureau des *Annales du Musée*, quai de Conti, n° 15, près la Monnaie. Six livraisons forment un volume, dont le prix est de 18 fr.

Mémoires et rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

194. — *Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.* — *Séance publique du 7 août* 1821. Bordeaux; imprimerie de Brossier; in-8° de 164 pages.

Ce Recueil contient beaucoup plus de choses que ses dimensions ne semblent l'annoncer. On y remarque une Notice sur un mémoire que M. de la Pylaye a lu à l'Académie, sur le climat et les productions naturelles de l'île de Terre-Neuve. Cette contrée, quoique visitée tous les ans par les navigateurs de toutes les nations qui se livrent à la pêche de la morue, n'a cependant pas été observée avec autant de soin que des pays plus éloignés et moins fréquentés. L'auteur du mémoire y a trouvé des plantes des deux régions polaires opposées, et du Groenland. Il a fait présent au Musée de Bordeaux d'une collection d'environ 200 plantes de cette contrée, parmi lesquelles on remarque le *nénuphar* à fleurs odorantes, que l'on croyait propre à la Sibérie; le *diapensia*, que l'on ne voit que sur les Alpes laponnes; et l'*empetrum* rouge, que l'on n'avait encore cueilli qu'au détroit de Magellan. — On lira aussi avec intérêt un Mémoire de M. le comte de Tournon, sur les travaux entrepris à Rome par l'administration française, de 1810 à 1814. — Deux rapports, l'un sur des cordages fabriqués d'après les procédés de l'égale tension de tous les fils; et l'autre, sur les mouvemens de la population de Bordeaux, de 1802 à 1820. Ce dernier présente un grand nombre d'observations intéressantes : 1° le nombre des mariages croissant en raison de la prospérité publique; décroissant depuis 1816; 2° malgré les épidémies et les calamités publiques, le nombre des naissances surpasse celui des décès; 3° les heureux effets de la vaccine sont déjà très-remarquables. On ressent aussi les avantages de l'assainissement de quelques quartiers de Bordeaux, qui ont attiré l'attention des administrateurs, et qui ont été l'objet de travaux dont l'utilité est aujourd'hui bien reconnue. On voit que l'Académie de Bordeaux ne reste pas oisive, et qu'elle sait fait un bon emploi du tems.

195. — *Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz*, années 1821 et 1822. — *Séance générale du* 14 *avril* 1822. Metz, Lamort, imprimeur de la Société.

La ville de Metz a-t-elle mérité quelquefois d'être regardée comme une marâtre des sciences? Ce point d'histoire n'est pas sans intérêt pour les Messins jaloux de l'intérêt de leur cité mais les philosophes ne s'en oc-

cuperont pas. La philosophie observe la marche de l'esprit humain, étudie l'ordre des découvertes, les circonstances et les moyens qui les amenèrent, la nature et l'étendue des obstacles surmontés. Elle ne voit, dans les faits géographiques et dans les biographies; rien autre chose que l'enveloppe des faits qu'elle cherche; et, dès qu'elle a trouvé ceux-ci, elle imite le procédé des mineurs, qui se débarrassent des matières terreuses mêlées aux métaux qu'ils exploitent. Mais, s'il est vrai que la ville de Metz n'ait pas toujours assez fait pour les sciences, il faut convenir qu'elle répare aujourd'hui ses torts, et qu'elle veut regagner le tems perdu. Tout fait espérer que son zèle ne se refroidira point, et que les causes qui le favorisent exerceront long-tems leur heureuse influence. Des écoles savantes, de grands établissemens sont fixés à Metz; on y trouve les hommes, les talens et les instrumens nécessaires pour la certitude des observations et la précision des mesures; on n'y manque d'aucun moyen de bien faire et de bien voir. Tout est donc prêt pour la culture des sciences et pour celle des arts, qui en dérive immédiatement. Quant aux lettres, on sait qu'elles se passent d'instrumens et de laboratoire, et que tout leur bagage est dans la tête de l'homme qui les cultive; qu'elles vont quelquefois chercher leurs inspirations en province, quoique les capitales et le tourbillon du monde soient, en général, plus féconds en productions littéraires. Mais venons aux travaux de la Société de Metz. — Le compte rendu par le secrétaire à la séance générale du 14 avril, nous fait voir que les sciences ont été cultivées avec succès, et qu'elles ont éclairé la pratique des arts. Un Mémoire sur le forage des bouches à feu, des faits nouveaux sur l'antimoine et ses préparations pharmaceutiques, des expériences sur les appareils vinificateurs, etc.; des recherches sur des questions de géométrie et d'analyse mathématique, des observations et des mémoires sur différentes parties des sciences médicales, etc., formeraient déjà une récolte assez abondante. La littérature soutient dignement une concurrence d'utilité qui est toute à notre avantage; les productions littéraires ne sont pas moins nombreuses ni moins variées que celles des sciences. Des recherches d'antiquité, des matériaux pour l'histoire, des dissertations grammaticales, des considérations sur les méthodes d'enseignement, des poésies, enfin, une notice biographique sur le général Legrand, dont Metz était devenue la patrie adoptive. — Dans le discours du président, à l'ouverture de cette séance, nous avons trouvé, avec regret, parmi des réflexions très-importantes et très-justes, une métaphysique, ou stérile ou dangereuse sur le *principe de la continuité*. Quant aux mathématiques, Newton n'avait pas choisi sans dessein le titre de son traité d'analyse, *Arithmetica universalis*; et, quant à la nature, où

trouvons-nous, où pouvons-nous admettre la continuité? Nous ne l'établissons que par *juxta-position*, et cette opération même annonce que la *continuité* n'est pas essentielle à la nature, n'est pas une de ses lois.

F.

Ouvrages périodiques.

192. — *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales.* T. XIII, n° 49 (juillet, 1822). Paris, Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. In-8°.

Chaque numéro de cet excellent recueil répond à l'attente des souscripteurs, et ajoute quelque chose à nos connaissances. Celui que nous venons de recevoir offre une lecture attrayante, même à ceux qui n'y chercheront pas l'instruction. Les curieux ouvriront le cahier à la page 28, et liront une notice sur l'histoire médicale de l'empoisonnement, par M. le docteur Ozanam. Ils admireront la persévérance de l'auteur, qui a pu suivre, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, les traces du plus atroce de tous les crimes. A la page 76, on trouve l'analyse d'un ouvrage anglais sur la sophistication des alimens et des boissons, et sur la *toxicologie culinaire*, par M. *Accum*, professeur de chimie appliquée. On ne proposera point de traduire ce traité, quelque soit son mérite : nos chimistes se contenteront d'y prendre des matériaux pour un ouvrage mieux approprié à nos besoins ; mais il est tems qu'ils s'en occupent. Notre cuisine, beaucoup plus savante et plus compliquée que celle des Anglais, nous expose aussi à quelques dangers, outre celui des indigestions. Mais comment nos épiciriens et nos chimistes demeurent-ils si fort en arrière? Ils devaient donner l'exemple et ils le reçoivent! Les autres articles sont relatifs à la médecine, excepté le premier qui est une discussion sur les hypothèses géologiques de M. J. F. *Krüger*. Celui-ci nous a paru plus étendu que le sujet ne l'exigeait. L'ouvrage de M. J. F. Krüger n'est pas sans mérite, mais il vient trop tôt, et le tems convenable pour l'examiner à fond n'est pas encore arrivé. La géologie n'est que trop riche en hypothèses ; c'est de faits qu'elle manque, et qu'il faut la pourvoir.

197. — *Journal des cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres*, par une société d'avocats et d'hommes de lettres, 4e livraison (1er juin, 1822.) Paris, au bureau du journal, rue Saint-Jacques, n° 51.

Cette quatrième livraison contient la suite des leçons de MM. Daunou, Lacretelle jeune, Guizot et Pierrot. Ces leçons recueillies et rédigées avec soin procureront aux élèves et aux professeurs éloignés de Paris, l'avantage de ne rien perdre de ce qu'enseignent les savans professeurs de Paris.

Peut-être même, ce mode de publication est-il préférable aux traités que les professeurs eux-mêmes rédigeraient d'après les idées qu'ils développent dans leurs cours. Ces traités seraient méthodiques, concis, pleins d'idées, et renfermant peu de mots; ils imposeraient aux lecteurs la nécessité de les étudier; une leçon n'est pas aussi sévère, et donne autant d'instruction, outre le plaisir d'entendre ou de lire des discours bien faits et mis à la portée de l'intelligence ordinaire. Il est donc à désirer, non-seulement que l'on continue le journal que nous annonçons, mais que l'on en établisse de nouveaux sur le même plan. Chacun des trois professeurs d'histoire, considérant son objet sous un point de vue différent, on doit penser qu'ils ne se rencontreraient point, quand même ils traiteraient en même tems la même époque historique. D'ailleurs, les circonstances particulières exercent leur influence sur les doctrines générales aussi bien que sur les passions, et les professeurs aussi parlent quelquefois comme il convient au tems. Tout ce qu'on peut exiger d'eux avec équité, c'est un sincère amour du vrai, et par conséquent, l'accent de la conviction intime, marqué fortement dans ce qu'ils disent. Il faut l'avouer, on ne reconnaît pas cet accent dans les leçons de l'un des professeurs. Du reste, comme il parle et écrit bien, on l'écoute avec plaisir; mais l'on n'attache aucune importance à ses idées ni à ses préceptes sur l'histoire. F.

198. — *Le Philologue*, ou Recherches historiques, militaires, géographiques, etc., par M. J. B. Gail, membre de l'Institut.

Cet ouvrage périodique se compose de quatre cahiers par année, qui forment 2 vol. in-8°. Prix, 18 fr. et 21 fr. port franc. Les souscripteurs peuvent se procurer séparément l'atlas de 54 cartes, par le même auteur. Prix, 36 fr. A Paris, chez Ch. Gail, neveu, au Collége Royal de France, place Cambrai).

(Cet ouvrage périodique, si intéressant pour les amis de la littérature ancienne, paraît depuis 1814, et aucun de nos journaux français ne l'a encore annoncé. Des feuilles étrangères viennent de nous avertir de son existence. Profitons de cette révélation, et empressons-nous d'annoncer à nos compatriotes un livre très-estimé en Allemagne, et dont, en France, on ignore jusqu'au titre infiniment modeste.— L'auteur, en effet, promet des recherches; mais, au lieu de recherches, nous avons eu de véritables découvertes. Nous appellerons ainsi cette première *bataille de Mantinée*, que nul écrivain moderne n'a indiquée, parce que le texte qui en fait mention est hérissé de difficultés, heureusement vaincues par M. Gail. Ses recherches sur *l'hieron* ou *dème* de Colone, d'après le texte de Sophocle bien éclairci; ses observations sur les *hierons* des anciens, les preuves qu'il donne de la nécessité de retirer au mot [illegible] (enceinte

sacrée), la version de *temple*, et de la donner au mot ναὸς (temple); 2° de franciser le mot *hiéron*, nécessité que démontrent les nombreuses erreurs occasionnées par l'abus de traduire *hiéron* (enceinte sacrée, quelquefois d'une immense étendue) par *temple*, ναὸς et *temple*, par *chapelle*, etc.; sa dissertation sur la course des chars, décrite par Sophocle, où M. Gail explique le célèbre tragique, et combat, sans le nommer, la théorie d'un savant académicien (Académie des Belles-Lettres, T. XLIX, pag. 222 et suiv.); la doctrine de M. Gail sur l'*Olympie*, cette cité fameuse, à qui il n'a rien manqué que d'exister; sur l'*Épi-Thrace*, tirée de la locution πὰ επὶ θράκης, etc., que l'on traduisait par *la Thrace*, tandis qu'il s'agit, non de la Thrace continentale, mais seulement du littoral de la Thrace, région peuplée de colonies grecques. — Nous ne pouvons entrer dans de longs détails sur cet ouvrage, dont on peut se procurer diverses parties séparément (1). Nous en donnerons une juste idée, en assurant que M. Gail s'y montre toujours philologue judicieux, grammairien exact, introduisant partout un sévère scepticisme, respectant les noms, mais jugeant les doctrines; toujours animé du louable désir d'aller au-delà des bornes de la tradition, et bien souvent arrivant à son but. — Depuis plus de quarante ans, c'est-à-dire, depuis sa sortie des écoles, M. Gail s'est rendu constamment utile. Avant lui, l'enseignement du grec était vicieux: il en a conçu la réforme, et l'a courageusement exécutée, en publiant 1° une Grammaire grecque; 2° des *Essais* sur les désinences; 3° des *Essais* sur les prépositions grecques considérées géographiquement, et avec ces trois ouvrages, dans lesquels des découvertes réelles rachètent des imperfections, on peut faire des gram-

---

(1) 1° *Tableaux chronologiques*, avant et depuis l'ère vulgaire. Deux vol. Prix, 8 fr.

2° *Essais sur les prépositions grecques, considérées géographiquement* Prix, 5 fr. 50 cent., avec 6 cartes. (*Voy. Revue Encyclopédique*. Tom. XIII pag. 43, le compte qui en a été rendu.)

Au Philologue se rapporte un *Atlas pour servir à l'étude de l'histoire ancienne et à l'intelligence des auteurs anciens*, par J. B. Gail, avec 54 cartes Prix, 36 fr., et 30 fr. seulement pour les souscripteurs du Philologue.

M. Gail s'occupe avec succès, dans son Philologue, de deux parties négligées avant lui, la tactique des anciens et la géographie considérée par époques Des cartes géographiques et des plans des batailles les plus mémorables étaient donc nécessaires; et cet atlas les contient. En l'annonçant, nous devons, conformément à un avis de l'éditeur, avertir nos lecteurs que cet atlas est celui-à même qui orne sa belle traduction du Xenophon, et que l'atlas du Philologue ne diffère que par le titre de celui du Xenophon.

maires grecques, sans être grammairien. De plus, les auteurs grecs manquaient : M. Gail a remédié à leur disette. Des grammaires et idiotismes grecs déshonoraient les écoles de France : il les a purgés de ces honteux barbarismes, solécismes et autres fautes grossières que protégeait la routine, et il les a remplacés 1° par des feuilles grecques avec notes; 2° par des éditions (1), avec observations critiques, variantes (2) et scholies; 3° par des traductions élégantes (3) et fidèles, qui lui assurent, parmi les traducteurs des auteurs grecs, le même rang qu'occupe M. Guérouli parmi les interprètes des auteurs latins. — Au milieu de nos discordes civiles, tant de travaux restaient presque sans fruit; l'enseignement du grec était presque nul; tous les fils de la tradition étaient rompus. M. Gail, alors, institua ce *Cours gratuit de langue grecque* qui, durant vingt-deux ans, a entretenu le feu sacré, et auquel se sont formés tant d'élèves et de professeurs. M. Gail a fait de bons livres et de bonnes actions (4). M. Gail peut compter, qu'après sa mort, l'Université reconnaissante le proclamera l'un des premiers bienfaiteurs de l'instruction publique et de l'Université de France. R. S.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

194. — *D. Justiniani Institutiones cum novissimè repartis Gaii institutionibus collatæ: originibus ac probationibus distinctæ, et plurimis textibus ex recentiori jure decerptis auctæ. Ad usum prælectionum* Parisiis, (à la librairie de la rue Christine, n° 3) 1822, 550 pages in-12.

Nous avons déja annoncé (*Voy.* Tom. XIV, pag. 613) un autre ouvrage de la même librairie, *Juris civilis Ecloga*, contenant les Commentaires

---

(1) Parmi ces éditions, on remarque ce Thucydide (6 vol. in-4°. Prix, 82 fr.) que nul savant, nul libraire en France n'aurait osé publier, et que M. Gail a fait imprimer à ses frais; c'est-à-dire que M. Gail a osé, lui seul, une entreprise qui semblait ne pouvoir être faite que par le gouvernement.

(2) Dans l'immense recueil de ses Variantes, M. Gail annonce ici des lacunes, et la cause de ces lacunes : là, des leçons données, avec signe de doute, et avec l'aveu que diverses abréviations l'ont fort embarrassé; aveu qui, certes, commande la confiance.

(3) On connaît ses traductions de Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon, Xenophon, Thucydide et Phèdre.

(4) J'ouvre la Biographie Michaud, et j'y vois que, sous le régime de la terreur, M. Gail, nommé au Collége de France, à la place de Vauvilliers, n'a voulu accepter la charge qu'à titre de dépôt. Cet exemple sera bon à citer dans tous les temps.

de Gaius sur les Institutes, les *Regulæ* d'Ulpien, cinq livres des *Sententiæ* de Paul, et quelques autres textes des anciens jurisconsultes. Le nouveau volume qui vient de paraître est inséparable du précédent, puisqu'il renferme le texte des Institutes dont les anciens commentaires sont réunis dans le premier. C'est donc avec toute raison que la collection que forment ces deux volumes réunis, porte le titre d'*Ecloga Juri civilis;* elle est la réunion des textes les plus utiles soit aux élèves des Ecoles de Droit, soit aux professeurs, comme à toutes les personnes adonnées par goût ou par état à l'étude ou à l'application des lois. Pour rendre cette collection plus utile encore, le libraire éditeur en a modéré le prix, en le fixant à cinq francs pour les deux volumes. Celui qui vient de paraître contient à la fois les index de Gaius, d'Ulpien, de Paul, et des Institutes. Enfin, le texte des Institutes, publié sur l'édition de Berlin (1812), y est conféré avec celui des autres livres de ces anciens jurisconsultes. On voit par là que les éditeurs n'ont rien négligé pour rendre leur collection complétement utile et d'un usage commode. Leurs soins obtiendront sans doute le suffrage de tous les hommes éclairés et de ceux qui regardent un bon ouvrage élémentaire comme un véritable service rendu aux bonnes études. C. F.

200.—*Bibliotheca poetica italiana.*—Bibliothèque poétiques italienne, choisie et publiée par M. Buttura, contenant un choix d'opéras de *Metastasio*, et de tragédies de *Vittorio Alfieri*. Paris, 1821, 6 volumes in-12.

M. Buttura avait déjà publié les deux célèbres pastorales, l'*Aminta* du Tasse, et le *Pastor fido* du Guarini; il nous donne aujourd'hui les pièces de Métastase et d'Alfieri, qu'il regarde comme les plus dignes d'attention; les pièces de Métastase sont la *Didon*, l'*Artaxercès*, le *Joas*, l'*Olympiade*, le *Démophoon*, l'*Ile inhabitée*, la *Clémence de Titus*, et le *Thémistocle*. L'éditeur y a joint des cantates, des *Canzonatti* et quelques fragmens remarquables. Des tragédies d'Alfieri, il a préféré le *Philippe*, l'*Antigone*, la *Virginie*, l'*Agamemnon*, l'*Oreste*, le *Saül*, la *Mera* et la *Merope*. On trouve aussi à la fin, la *Mérope* du marquis Maffei, et quelques-unes des critiques qu'Alfieri lui-même avait faites de ses tragédies. Ces deux recueils, de trois volumes chacun, sont précédés de deux petites préfaces. Dans l'une, on donne quelque idée de la vie et des œuvres de Métastase. Quelle distance entre le système dramatique de ce poète et celui d'Alfieri! Que l'on compare les mélodrames du premier avec les tragédies de l'autre! L'éditeur, dans la seconde préface, cherché à retracer le caractère du Sophocle italien. L'édition se continue toujours avec le même soin; elle honore à la fois et M. Buttura qui l'a exécutée, et les Français qui l'ont bien accueillie. F. Salfi.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *État de Vermont.* — *Zoologie.* — ***Observation sur l'instinct du cochon domestique.*** — Un voyageur traversant les parties désertes de cet État, vit un troupeau de cochons rangés en triangle, dont deux côtés présentaient les têtes des animaux les plus gros et les mieux armés de défenses. Le troisième côté et le centre étaient occupés par les jeunes individus. Au sommet de ce triangle formidable était le chef du troupeau, le plus gros et le plus courageux. Le voyageur ne tarda pas à découvrir le motif de cette disposition guerrière ; c'était un loup énorme qui cherchait à entamer ce troupeau, mais qui trouvait partout les terribles crocs prêts à le déchirer. Au bout de quelque tems, la troupe se dispersa, et le narrateur aperçut à quelque distance le loup étendu par terre. Un coup de défense lui avait fait dans le côté une blessure d'environ un pied de longueur. L'observateur admire l'instinct de ces animaux qui semblent emprunter quelque chose à l'ancienne tactique des Romains; mais il confond les dates : ce sont plutôt les Romains qui ont imité ces animaux. L'ordre de bataille dont il s'agit ici était nommé *tête de porc.* Les cochons d'Amérique n'ont rien ajouté à l'industrie des races européennes, et ce que notre voyageur a vu dans l'État de Vermont, a été observé de tout tems dans les forêts d'Italie. F.

— *Vaccine employée pour la guérison de la coqueluche.* — Le docteur Archer, médecin américain, annonce comme certain, que l'on peut guérir de la coqueluche, en vaccinant le malade dans la seconde ou troisième semaine après le commencement de la maladie. Il est à désirer qu'on fasse de nouveaux essais de ce remède, dont l'emploi est sans aucun danger. L. S. B.

ASIE.

INDES ORIENTALES. — BOMBAY. — *Botanique.* — *Description de l'arbre de Kebyrbor (dans l'île de ce nom, située à douze milles nord-est de Baroutch), lue à la Société littéraire de Bombay*, par J. COPPLAUD. — La lune était fort brillante, et nous pouvions distinguer les objets assez

pour nous former une juste idée de cet arbre. L'obscurité qui régnait sous le feuillage ajoutait à la grandeur et à la solennité de la scène. Ses colonnes garnies de feuilles, ses voûtes verdoyantes, ses immenses festons, le vaste espace que ce géant de la forêt couvre de son ombre, ses troncs énormes, tout semble attester son antiquité, et j'éprouvai une émotion semblable à celle qu'on ressent en entrant dans la basilique d'un édifice d'ordre gothique, tandis que la fraîcheur qui émanait de son feuillage me donnait une nouvelle vie. Autant que j'en pus juger, cet arbre couvre de ses branches trois ou quatre acres de terre, ou environ cinq à six arpens : elles s'élèvent à une si grande hauteur qu'on les aperçoit dans un rayon de plusieurs milles. A une certaine distance, on prendrait l'arbre entier pour une colline verte qui forme l'extrémité de l'île. A l'est, la rivière baigne ses racines ; au sud et à l'ouest, sont des bancs de sable, que la mer recouvre dans les grandes marées. La partie septentrionale de l'île forme une pointe qui s'étend à environ trois milles. Le sol, léger et sablonneux, est assez fertile. Lorsque la rivière sort de son lit, vers la fin de la saison pluvieuse, toute l'île est inondée, ce qui force les insulaires qui l'habitent, à chercher un refuge avec les singes leurs voisins, sur les plus hautes parties de l'arbre, où ils restent perchés pendant plusieurs jours, jusqu'au moment où les eaux se retirent, la rapidité des courans étant si grande qu'aucun bateau ne peut y manœuvrer. Il existe, parmi les Indiens, une singulière tradition sur cet arbre. Ils racontent qu'un homme nommé Kebyr, renommé pour sa sainteté, s'étant un jour nétoyé les dents à la manière indienne, avec un morceau de bois, le jeta ensuite dans la rivière où il prit racine, et devint, avec le tems, cet arbre prodigieux. Après sa mort, ce saint eut les honneurs de l'apothéose, et nous vîmes sa statue dans un temple auprès d'un des plus anciens troncs qu'on suppose être le morceau de bois qui lui servit de cure-dent. Tous les habitans de l'île se rendent continuellement à ce temple, qui attire aussi une grande affluence d'étrangers. La célébration des cérémonies religieuses qui s'y pratiquent, est confiée aux mendians nommés *biragys*, sous la surveillance d'un chef qui réside dans l'île. A l'exception de quelques voyageurs que la curiosité attire dans ce lieu, on n'y voit que des pélerins vagabonds, qui y viennent de toutes les parties de l'Inde. Notre intention était de passer la nuit sous la protection du saint, mais n'ayant pas nos hamacs, nous fûmes obligés de regagner le bateau qui nous avait conduits. »

Perse. — Shivanam (*près du lac d'Ourmia*). — *Minéralogie.* — *Étangs petrifiés.* M. Morier, dans ses voyages en Perse et en Géorgie, a eu occasion d'observer ce singulier phénomène, sur lequel il s'exprime ainsi :

« Cette curiosité naturelle consiste en plusieurs étangs ou marais, dont les eaux sont dans un état de stagnation complète. Peu à peu elles se congèlent, par un procédé lent et régulier, se pétrifient, et produisent la belle pierre transparente, nommée communément *marbre de Tabriz*, qu'on remarque dans la plupart des cimetières de la Perse, et qui forme un des principaux ornemens de tous les édifices publics de ce pays. Ces étangs qui sont très-près les uns des autres, occupent une circonférence d'un demi-mille, ou environ. On reconnaît leur position aux tas de pierres qui s'accumulent autour des excavations. Je n'ai rien vu, en Perse, qui soit plus digne d'attirer l'attention d'un naturaliste, et j'ai vivement regretté de n'être point assez savant pour expliquer ce phénomène. Je vais cependant tâcher d'en donner une idée, comme étant peut-être le seul européen qui ait pénétré jusque-là. En approchant du lieu où se trouvent ces étangs, le terrain résonne sous les pas, et rend un son creux. Le sol est aride et calciné, et une forte odeur minérale s'élève de la surface des eaux. On peut facilement suivre les progrès de la pétrification, depuis son commencement jusqu'à sa fin. Dans son état naturel, l'eau est claire, ensuite elle devient épaisse et stagnante, puis, tout-à-fait noire; et arrivée au dernier degré de congélation, elle a l'aspect de la gelée blanche. Un étang pétrifié ressemble, à s'y tromper, à un étang couvert de glace : si l'on y jette une pierre, avant que l'opération ne soit tout-à-fait terminée, elle brise la première enveloppe, et l'eau noire qui est au-dessous reparaît aussitôt. Si l'opération est finie, une pierre lancée à la surface ne laisse aucune marque, et l'on peut y marcher, sans mouiller sa chaussure. Dans les endroits où l'on a creusé, on voit à découvert la marche de la concrétion, qui se montre semblable à des feuilles de gros papier placées les unes au-dessus des autres comme par couches. Cette eau a une tendance si marquée à se transformer en pierre, que les gouttes qui sortent de terre en bouillonnant et en formant des globules d'air, se pétrifient, et gardent la même forme, comme si elles avaient été frappées et converties en marbre, par une baguette magique. Cette substance singulière, est fragile, transparente, et quelquefois richement veinée de vert, de rouge, et de couleur cuivrée. Elle peut être enlevée par blocs d'un seul morceau, et se polit très-bien. Les princes de la famille actuellement régnante, bâtissent peu d'édifices, et n'ont pas fait enlever beaucoup de cette pierre; mais on voit encore autour des étangs, les énormes morceaux que Nadir Shah fit tailler, et qu'il destinait à des embellissemens publics. La formation remarquable de ce marbre ou concrétion pierreuse, le fait regarder dans l'Orient comme un objet de luxe, exclusivement réservé au roi ou à ses fils. L'excavation n'est permise qu'aux personnes munies d'un firman spe-

cial ; et l'orgueil l'emporte si fort sur l'avarice, que l'idée d'affermer cette propriété au plus haut enchérisseur, semble n'être jamais entrée dans les calculs de ses possesseurs actuels.

Bucharie. — *Voyage commercial.* — L'expédition russe, dirigée par M. le conseiller d'état Neri, et dont nous avons fait connaître la marche jusqu'au 24 novembre 1820 (T. X, page 205), est arrivée en Bucharie le 20 décembre même année. Le désert des Kirguises qu'elle a traversé, finit à environ 55 milles de la capitale de la Bucharie ; et à Kagaran, le premier village Bucharien, les voyageurs furent surpris de découvrir un pays fertile et agréable. Depuis ce lieu jusqu'à Buchara-i-Scheriff, résidence d'Émir Haidar, maintenant chef des Cosaques, on ne voit que champs de blé, maisons de plaisance, vergers plantés d'arbres fruitiers de toute espèce, entourés d'avenues ou de murs, et arrosés par un grand nombre de canaux. Une des personnes qui faisaient partie de l'ambassade, donne sur ce pays les détails suivans : La Bucharie proprement dite, s'étend depuis le 37e degré de latitude nord jusqu'au 40e, et depuis le 61e jusqu'au 67e de longitude est, méridien de Paris. Les habitans se divisent en deux classes principales, les Usbecks ou régnans, et les Tadschiks, ou servans, qui sont les anciens Sogdiani, habitans aborigènes du pays. La population des Tadschiks est d'environ un demi-million ; celle des Usbecks est de plus d'un million et demi, et la population entière de deux millions et demi. Le gouvernement est despotique ; les revenus de l'état s'élèvent à deux millions de francs ; l'armée consiste en 25,000 hommes de cavalerie ; les Buchariens vivent en bonne intelligence avec le sultan turc, et détestent les Persans Schiites; leur commerce avec la Russie leur rapporte environ un million de livres sterling (25, 250,000 fr.)

Perse. — Schiraz. — *Nécrologie.* — *Claudius J. Rich*, auteur des *Mémoires sur l'ancienne Babylone*, est mort dernièrement à Schiraz, âgé de trente-cinq ans. Il se livrait avec ardeur à l'étude des sciences, des arts et des belles-lettres. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fut nommé représentant de la Compagnie des Indes orientales, à Bagdad. Il s'occupait surtout de répandre les Saintes écritures dans la Perse, et dans tout l'Orient. On lui doit une traduction de la Bible. L. Sw. Belloc.

AFRIQUE.

Zoologie. — *La vipère bouffie* (*puff-adder*) est très-commune en Afrique. Son venin est mortel, et agit si rapidement, que le seul moyen de sauver la personne mordue, est de couper au vif les chairs qui entourent la plaie. « Quoique j'aie souvent rencontré ce serpent, dit M. Bur-

chell, cependant, je n'ai eu heureusement aucune occasion d'observer les effets de sa piqûre ; mais, d'après la terreur universelle qu'il excite parmi les naturels du pays, je le crois un des plus venimeux reptiles de l'Afrique méridionale. Une particularité qui le rend encore plus dangereux, et qui n'est point assez connue, c'est que, au lieu de s'élancer en avant comme les autres serpens, la vipère bouffie, lorsqu'elle est irritée, se rejette en arrière; de sorte que ceux qui ignorent ce fait se placent souvent, pour l'éviter, dans la direction qu'elle prend. Les Africains, en lui faisant toujours face, parviennent à la tuer sans trop de risques. » M. Burchell en prit une qui avait sept pouces de circonférence, dans la partie la plus épaisse de son corps, et trois pieds sept pouces de long. Il y en a qui ont quatre pieds et demi, et jusqu'à cinq. La peau est d'un brun roux, avec des taches noires et jaunâtres.

Égypte. — Le Caire. — *Nouvelle méthode pour fabriquer le salpêtre.* — M. Baffi, chimiste habile, né à Pergola, a reçu du vice-roi d'Égypte un présent de 100,000 écus, et le titre de bey, pour avoir découvert une manière de fabriquer le salpêtre, sans l'aide du feu, et par la seule chaleur du soleil. Avant cette découverte, chaque centaine de livres de salpêtre coûtait au vice-roi dix écus; cette dépense se trouve réduite à un écu par le nouveau procédé. La fabrique élevée par M. Baffi sur la grande place de Memphis, a fourni, l'année dernière, à l'armée égyptienne 3,580,000 livres de salpêtre (cent livres d'Égypte valent cent livres anglaises.) L. S. B.

— *Constructions nouvelles.* — *Statistique.* — Tous ceux qui voyagent en Égypte s'accordent à attribuer au vice-roi toutes les qualités d'un homme d'état. Les chrétiens qui vivent sous ses lois lui ont beaucoup d'obligations; et les hommes instruits de toutes les nations et de toutes les religions peuvent maintenant parcourir l'Égypte avec une sécurité jusqu'alors inconnue dans les états ottomans. — On continue à travailler aux fortifications du Caire. Actuellement, Alexandrie est entourée d'une seconde enceinte de murs, et d'un fossé large et profond. Cette place est défendue par des bastions et des forts, sur tous les points accessibles, tant par terre que par mer. Le rocher d'Aboukir, et la côte qui conduit aux citernes de Marabuth, d'où les bâtimens mouillés dans le port d'Alexandrie tirent leur provision d'eau, sont aujourd'hui fortifiés à l'européenne. L'armée du vice-roi n'est guère que de quarante-cinq mille hommes, infanterie, cavalerie et artillerie comprises. Sa marine militaire est composée de vingt-deux bâtimens, et la navigation du Nil est protégée par un grand nombre de chaloupes canonnières, dont chacune porte quarante hommes d'équipage. Les revenus de Méhémet-Ali, comme

vice-roi, montent à vingt-cinq millions de piastres d'Espagne. Ils proviennent des douanes, de l'impôt foncier (1), des successions dévolues au fisc, des péages, des bateaux pêcheurs, des domaines de l'état, des contributions provenant des provinces conquises, et des rétributions des caravanes. Le vice-roi paie à titre de vassel ge 2,400,000 livres au sultan ; il envoie 2,400,000 livres au trésor de la Mecque ; 800,000 mesures de grains, de riz, etc., à Constantinople; fournit de vivres la caravane du Caire ; tient une cour brillante, et envoie souvent des présens au Sultan, à la sultane favorite, ainsi qu'aux ministres de sa Hautesse et aux personnes en crédit au Sérail. La population actuelle de l'Égypte n'excède pas trois millions d'habitans: on y compte deux mille quatre cent quatre-vingt-seize, tant villes que bourgs, dont neuf cent cinquante-sept dans la Haute-Égypte, et mille cinq cent trente-neuf dans le Delta.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Liverpool. —*Zoologie.*— Deux élans d'une espèce nouvelle sont arrivés ici, et vont être envoyés à Londres. Ces animaux sont remarquables par leur grande taille, leur force, leur vîtesse. On peut les monter, les atteler à un char, et, soit qu'ils portent un *cavalier*, soit qu'ils traînent un poids assez considérable (on ne le désigne pas), ils font aisément six lieues et demie par heure. S'ils pouvaient être amenés à l'état de domesticité, ce serait à coup sûr une acquisition très-précieuse. Leur bois est encore plus ample que celui de l'élan du nord de l'Europe et de l'Asie. Leur espèce paraît confinée vers le haut Missouri, d'où ces individus ont été amenés. On annonce que cette contrée peut être exploitée très-utilement, et pour les sciences naturelles, et pour notre luxe, ou pour notre industrie. F.

Londres. — *Paratonnerre portatif.* — Sir H. Davy pense que dans les pays où la foudre tombe fréquemment, on devrait fabriquer des espèces de cannes, qui contiendraient une baguette de fer ou d'acier que l'on ti-

---

(1) Aujourd'hui, l'impôt foncier est réparti, en Égypte, d'après les principes de la plus exacte justice. Méhémet Ali avait reconnu, avec le tems, la nécessité d'un cadastre si l'on voulait procéder régulièrement à sa répartition. Des ingénieurs français se sont rendus en Égypte sur son invitation; ils ont mesuré la superficie des terres productives, estimé leur valeur approximative et déterminé le genre de culture qui convient à chaque espèce de sol.

rerait à volonté par chaque bout ; l'une des extrémités pourrait être enfoncée en terre, tandis que l'autre s'élèverait de huit à neuf pieds au-dessus de la surface, ce qui suffirait pour la personne qui aurait à craindre quelque danger, pourvu qu'elle s'éloignât de quelques pas de ce conducteur électrique.

Écosse. — *Édimbourg. — Navigation des canaux par les bateaux à vapeur.* — Le 22 juin dernier, on a fait, sur le grand canal de l'Union, l'essai d'une grande barque à vapeur, de vingt-huit pieds de long, dont le mécanisme a été construit d'après le principe même d'un modèle inventé par M. Wighs, et soumis à la Société des sciences au mois de janvier dernier. Un comité nommé par la Société, et un grand nombre de spectateurs, assistaient à cette expérience. Il y avait vingt-six personnes à bord, et quatre hommes faisaient marcher la machine. La barque tirait environ quinze pouces d'eau, et sa vitesse était de quatre ou cinq milles par heure. Le mouvement imprimé à l'eau n'ayant lieu qu'au milieu du canal, était détruit avant d'atteindre les bords du canal, et ne pouvait les détériorer, comme on l'avait craint jusqu'alors.

Londres. — *Société royale des sciences.* — Le 25 avril, on a lu un traité sur le mécanisme de l'épine du dos, par M. Carle; des observations sur l'éclipse du mois d'août 1821, par M. Dawis; le 2 mai, des considérations sur les nerfs qui mettent en jeu les muscles de la poitrine, par Charles Bell; le 9 mai, des expériences et des observations sur la formation artificielle de la pierre ponce, par J. Knox; le 19 mai, un mémoire sur les changemens que l'œuf subit pendant l'incubation, par sir E. Home; le 23 mai, un autre sur les lois mathématiques du magnétisme électrique, par P. Barlow.

— *Société astronomique.* — A la séance du 14 juin, M. Gompertz a lu la suite d'un *Mémoire sur les moyens de corriger les erreurs des instrumens astronomiques, par le calcul.*— M. Bevan a démontré la possibilité de déterminer la différence de longitude entre deux endroits peu éloignés l'un de l'autre, en observant les éclairs. Le procédé qui consiste à brûler de la poudre à des intervalles fixes, remplit le même but, et nous semble préférable. — M. Littrow, de Vienne, a envoyé un mémoire tendant à rectifier certaines anomalies dans la distance des principales étoiles fixes au pôle nord. Il paraît que les instrumens qui ont été faits dernièrement à Reichenbach, pour les observatoires de Konigsberg, de Vienne et de Gottingen, donnent les distances polaires de ces étoiles plus considérables de 4 à 5 secondes que les instrumens plus grands de Greenwich, de Dublin, de Palerme, etc. Ce fait important sera éclairci par la publication du mémoire de M. Littrow. — M. Babbage a soumis ensuite à la

Société une nouvelle invention mécanique, au moyen de laquelle on peut former, sans commettre une seule erreur, non-seulement les logarithmes ordinaires, mais encore les autres tables mathématiques et astronomiques, et en graver les chiffres et les caractères. Sa machine est d'une construction très-simple, et peut être mue par un enfant. Plusieurs expériences faites en présence de savans distingués ont prouvé qu'elle était infaillible. —M. Hardi a expliqué le mécanisme d'une montre servant à déterminer les plus petites portions du tems. Elle donne la trois centième partie d'un seconde.—M. Fatton (neveu du célèbre Bréguet) a montré une nouvelle espèce de chronomètre qui, au moyen d'un mécanisme attaché à l'aiguille des secondes, marque sur le cadran les fractions d'une seconde, et donne ainsi aux observateurs le moyen de préciser l'époque d'un phénomène quelconque.

—*Institution royale.* — Parmi les cours faits par les savans professeurs membres de l'Institution, on remarque celui de *physiologie comparée*, par le docteur Roger. Dans ses premières leçons, il a traité de la respiration dans les insectes, les animaux aquatiques, les amphibies, les poissons à coquillages, l'homme, etc. Passant ensuite à l'examen des fonctions animales, il les a analysées avec beaucoup de talent. La physiologie de la vue a été le sujet de la onzième leçon du docteur Roger. Il a décrit l'anatomie de l'œil, ses facultés, etc. Enfin, il a fait un résumé de son cours, qui a présenté d'autant plus d'intérêt, que ses théories et ses systèmes paraissent s'accorder parfaitement avec la raison, et qu'il démontre, jusqu'à l'évidence, la vérité de ses conclusions. On croit généralement qu'il publiera son *Cours de physiologie comparée*; ce sera une acquisition précieuse pour la science. L. S. B.

— *Sociétés religieuses.* (*Voyez* ci-dessus, page 188.) — *Société pour la conversion des Juifs.* — Les efforts pour la conversion des Juifs au christianisme doivent leur origine à la société-missionnaire de Londres. En 1803, un juif, converti à Berlin, M. Frey, se rendit à Londres pour être employé comme missionnaire en Afrique. Les directeurs pensèrent qu'il pourrait être essentiellement utile auprès de ses frères; et après des études préparatoires chez le docteur Bogue, il commença ses travaux à Londres même. L'établissement d'une école pour les enfans des Juifs pauvres, des sermons publics, l'impression et la distribution d'une grande quantité de traités et de discours en hébreu et en anglais, tels furent les fruits de ce zèle évangélique. — En Angleterre et sur le continent, il se manifesta un mouvement considérable. Après plusieurs années, la société-missionnaire de Londres, trouvant que les travaux de ces missionnaires exigeaient plus de dépenses et plus de tems qu'elle ne pou

vait en accorder, sans négliger les missions chez les païens, M. Frey se réunit à plusieurs personnes, qui formèrent alors une société distincte. Enfin, celle-ci transporta ses opérations et les dettes qu'elle avait contractées, à des personnes qui désiraient que tous ces plans fussent en harmonie avec le système de l'Église épiscopale d'Angleterre. La réunion annuelle de cette Société a eu lieu le 3 mai, dans la salle Égyptienne, à la mairie, sous la présidence du maire de Londres. — D'après la lecture du rapport, le revenu de l'année s'est élevé à plus de 275,000 francs, et les dépenses ont à peu près balancé cette somme. Les enfans de l'école ont été introduits au nombre de 82 (38 garçons et 44 filles), et ont chanté un cantique de louange au Fils de David. — Les détails communiqués à la Société par ses agens et ses correspondans en Pologne, en Allemagne, en Russie, sur les bords de la Méditerranée et en Palestine, sont très-remarquables et pleins d'intérêt : la quantité des livres sacrés distribués, tant en hébreu qu'en allemand, est très-considérable.

— *La Société Hibernienne*, dont la réunion annuelle a eu lieu le 4 mai, dans la salle des francs-maçons, a été fondée, en 1806, par plusieurs membres de la Société-missionnaire de Londres, dans le but de répandre en Irlande l'instruction religieuse par la prédication de l'Évangile, la formation des écoles et la distribution des saintes Écritures et des traités religieux. Les fondateurs appelèrent à leur secours leurs amis de toutes les sectes, et la Société ne tarda pas à être très-bien soutenue. Quelques années après, il fut décidé de limiter les travaux de la Société à l'établissement des écoles et à la distribution des livres sacrés ; et une autre Société fut organisée dans le but spécial d'envoyer des prédicateurs et des missionnaires. — Le duc de Glocester a rempli les fonctions de président à l'occasion de cet anniversaire. — Le nombre des écoles établies par la Société s'élève à 575, dans lesquelles on compte 53.233 élèves, dont plusieurs sont adultes. Plus de 80,000 Bibles et nouveaux Testamens ont été distribués en Irlande par cette Société, dont les établissemens sont répartis dans vingt-trois comtés, sur trente-deux dont l'Irlande est composée. Quoiqu'il paraisse que la Société a éprouvé beaucoup d'opposition de la part de plusieurs prêtres romains, il lui est arrivé cependant de rencontrer la tolérance chrétienne chez les catholiques. Plusieurs écoles ont été établies dans leurs chapelles, avec l'autorisation du clergé, et 35 d'entre elles sont protégées ou même surveillées par des prêtres catholiques. Les enfans apprennent avec beaucoup de facilité, et l'effet de l'instruction sur leur état moral est très-visible dans les endroits où l'éducation a été introduite. — Le revenu de la Société, pendant le courant de l'année, s'élève à la somme de 150,000 francs; il y a un déficit consi-

dérable, qui cependant n'empêchera pas, à ce qu'il paraît, le comité de continuer ses travaux, dans la confiance où il est de la générosité de ses amis.

— Le 6 mai, a eu lieu la réunion de la *Société du Port de Londres*, ayant pour but de donner une instruction religieuse aux nombreux matelots qui arrivent et séjournent long-tems dans la Tamise. Cette Société, instituée il y a quatre années, a eu le plus grand succès. Un grand vaisseau, acheté à ses frais, a été converti en une chapelle propre à contenir sept à huit cents individus; les services religieux ont lieu plusieurs fois par semaine; et par des signaux convenus, donnés de vaisseau à vaisseau, les matelots se réunissent, et des ministres de différentes sectes évangéliques leur adressent la parole de Dieu. Il y a aussi des assemblées parmi les plus pieux et les plus instruits. Cette heureuse idée a été tellement goûtée, qu'actuellement tous les grands ports de mer ont suivi l'exemple de Londres; Bristol, Liverpool, Hull, etc., etc., ont leurs chapelles flottantes, qu'on appelle *Arches*, comme celle de Noë. — Il est impossible de se faire une idée de l'empressement avec lequel les matelots se rendent à ces chapelles, et des changemens moraux que ces exercices religieux ont déjà produits. Cet exemple a été suivi aussi par les États-Unis. — L'assemblée s'est tenue dans l'hôtel de ville de Londres, sous la présidence du lord amiral Gambier. Le Trésorier a annoncé que les matelots eux-mêmes avaient fait des collectes mensuelles pour la Société, s'élevant pour l'année, à près de 4,000 francs.

— La réunion annuelle de la Société ayant pour but d'envoyer, tous les dimanches, des ministres aux environs de Londres, pour prêcher dans les villages privés de l'instruction et de la prédication de l'Évangile, a eu lieu le 6 mai. Cette Société, fondée depuis vingt années, a produit le plus grand bien parmi les habitans de la campagne.

— *La séance de la Société biblique, militaire et maritime* a eu lieu le 7 mai, sous la présidence de l'amiral lord Gambier. Une foule considérable d'officiers de marine et de l'armée de terre, qui assistaient à cette séance, ont prononcé des discours dans lesquels ont trouvé place des anecdotes très intéressantes relatives aux effets produits par la lecture de la Bible sur les soldats et les matelots. L'objet de la Société est de distribuer dans ces deux classes les livres sacrés. — Les revenus de l'année se sont élevés à 51,000 francs. (Extraits des *Archives du Christianisme*, septième livraison).

— *Société pour l'encouragement de la littérature et des arts.* — Cette Société a célébré l'anniversaire de sa fondation, le 15 mai, sous la présidence du duc d'Yorck. Plusieurs poètes anglais et étrangers se sont réunis

pour le banquet. On a récité des vers et lu un poème de M. Fitzgerald sur les bienfaits répandus par cette belle institution, dont le but principal est de venir au secours des littérateurs exilés ou malheureux, de soutenir leur famille après leur mort, d'encourager les jeunes talens, de faire prospérer les lettres et ceux qui les cultivent. — Le Roi a souscrit en faveur de cette Société pour une somme de 200 guinées. La quête s'est élevée très-haut ; l'imprimeur du Roi, M. Strahut, a donné lui seul 1,000 l. placées à 3 pour cent d'intérêt. M. de Châteaubriand faisait partie de cette réunion.

— *Publication prochaine.* — M. Sieber, savant antiquaire, doit publier, en deux volumes in-8°, son *Voyage dans l'île de Crète.* On assure que ses recherches historiques ont eu d'importans résultats : une grande carte de l'île, telle qu'elle était autrefois, indique plusieurs villes tout-à-fait inconnues jusqu'à présent : Diatonium, Matium, Lyctus, Minoa, Lyctia, Tripodus, Curetis, Anapolis, etc. L'auteur donne les preuves les plus convaincantes de leur existence ; il relève aussi quelques erreurs de Strabon et de Ptolémée. L'ouvrage renferme quatorze belles gravures. Les principales sont : le beau couvent d'Arkadi, au pied du mont Ida ; une vue du mont Ida ; des plantes rares originaires de l'île; des costumes; enfin, le labyrinthe souterrain de Gortyna, avec tous ses passages, ses compartimens et ses salles, mesurés exactement par M. Sieber.

— *Beaux-arts.* — *Galerie Britannique.* — Outre l'exposition qui a eu lieu à l'Académie royale de Peinture, il y en a une autre dans la galerie Britannique, où les peintres anglais peuvent mettre en vente les ouvrages dont ils veulent se défaire. Cette institution permet aux artistes de recevoir promptement le prix de leurs travaux. La vente de quatre-vingt-trois de ces tableaux s'est élevée à 2,500 livres sterling. On publie une liste des tableaux vendus, avec les noms des acheteurs. L. S. B.

— *Académie royale de Musique.* — Il vient de s'établir à Londres une *Académie royale de Musique*, où seront admis un certain nombre d'élèves. Elle sera dirigée par un comité de personnes choisies, à la tête desquels est le docteur Crotch. Le Roi en est le protecteur. Nous ferons connaître plus tard les résultats qu'aura eus cette nouvelle institution.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Musée Asiatique.* — Le président de l'Académie impériale des Science de cette ville, ayant fait rechercher et rassembler tout ce qui se rattache aux sciences et à la littérature de l'Orient, il a formé, dans une salle de l'Académie, un Musée asiatique, qui a

été enrichi d'une nouvelle collection de manuscrits orientaux donnés par l'empereur, et de divers présens offerts par quelques personnages de distinction. Tous ces objets ont été rangés par ordre, dans trois salles qui contiennent : 1° *Les monumens et antiquités orientales*, qui se composent d'une collection considérable de médailles mahométanes, divisées en 28 classes (un catalogue complet de ces médailles est maintenant sous presse, ainsi qu'une description historique et détaillée de chacune d'elles); un choix d'autres médailles orientales, chinoises, japonaises, hébraïques, sassanides et indiennes; des antiquités, telles que des pierres, des briques et des vases couverts d'inscriptions en caractères arabes et hébraïques. 2° Une très-belle collection de manuscrits arabes, persans et turcs, classés selon les différens sujets dont ils traitent : grammaire, mathématiques, histoire, philosophie, physique et théologie. 3° Une riche collection de manuscrits chinois, mantchoux et japonais, arrangés également par ordre de langages et de matières, et auxquels sont joints des dessins et des esquisses chinoises. 4° Une collection de manuscrits très-rares, en langue mongole, kalmouke, thibétaine, ainsi que plusieurs ouvrages mongols imprimés, dont on publiera le catalogue. 5° Enfin, une bibliothèque orientale, ou un choix de manuscrits orientaux, relatifs à la littérature et à la législation de l'Orient, où les savans pourront puiser de nouvelles connaissances sur les mœurs anciennes et modernes de ces contrées. (*Voyez* T. X, p. 215.) L. S. B.

—M. Nicolas Smirnof a fait paraître *la Vie du comte Platof, hetmann des Cosaques.*

Kharkof. — *L'Université*, fondée en 1804, est maintenant florissante. Elle est fréquentée par deux cent soixante-quatre élèves, et compte trente-huit professeurs et maîtres. Les études y sont divisées en cinq facultés : 1° philosophie et histoire; 2° philosophie morale; 3° jurisprudence; 4° médecine; 5° mathématiques et physique. Le revenu de l'établissement est de 195,000 roubles, dont 70,000 sont payés par la noblesse et la bourgeoisie; une bibliothèque de vingt mille volumes, un cabinet d'histoire naturelle et de physique, un jardin de botanique et un observatoire sont à la disposition des élèves. Tous les bâtimens de l'Université, y compris le logement des professeurs, sont réunis sur un seul point hors de la ville. Kharkof possède en outre un gymnase et des écoles primaires bien dotées, ainsi que des pensionnats et des écoles de jeunes filles.

Tchernigof. — Outre l'*Athenæum*, ou école latine, cette ville renferme un séminaire de jeunes prêtres, qui entretient à lui seul une imprimerie, une école pour la jeunesse noble, une école d'arts et métiers,

enfin, une ecole grecque très-fréquentée, parce que le commerce y étant principalement fait par les Grecs, leur langue y est devenue dominante.

Ph. G.

POLOGNE.

Varsovie. — *Publication nouvelle.* — M. Nathan Rosenfeld, négociant juif de cette ville, et homme très-instruit, a publié dernièrement une *Histoire de Pologne* écrite en hébreu. Le nouvel historien a puisé aux meilleures sources, et ne laisse rien à désirer, quant à l'authenticité et à l'ordre des faits.

SUÈDE.

Upsal. — *Publications nouvelles.* — Le tome huitième des Mémoires de la Société royale a paru dernièrement sous le titre de *Nova Acta regiæ societatis scientiarum Upsaliensis.* Voici les titres des différentes dissertations qu'il renferme, et qui intéressent les savans de tous les pays. 1° *Petrificata telluris suecanæ*, par le docteur Wahlenberg; 2° *Selecta ex manuscriptis posthumis Samuelis Klingenstjerna*; 3° *De reductione quantitatum imaginariarum*, par le chevalier de Nordmark: 4° *Coleoptera capensia antennis fusiformibus*, de M. Thunberg; 5° *Ovis polyceratæ varietates*, par le même; 6° *Alurni tres novæ species*, par le même; 7° *Gothlandiæ plantæ rariores*, par MM. Rosen et Wahlenberg; 8° *Monographia chlythræ*, par le docteur Forsberg; 9° *De gyrinis commentatio*, par le même; 10° *De luxu aulæ Magni Smek regis Suec. et Norveg. ex occasione membranæ veteris anni* 1340, par M. Schröder, préfet du cabinet des médailles; 11° *Vita Magni von Celse reg. Suec. historiographi.*

Stockholm. — *Archéologie scandinave.* — *La Société royale* instituée pour favoriser l'impression de manuscrits relatifs à l'histoire scandinave, vient de faire paraître le neuvième volume de ses Mémoires; il contient d'intéressantes notices sur d'anciens manuscrits, appartenant, soit aux bibliothèques publiques, soit à celles des particuliers.

— *Beaux-arts.* — Notre célèbre sculpteur Bystrom est revenu de Rome, avec l'intention de passer quelques tems dans sa patrie. On se porte en foule à son atelier, pour y voir une statue de Héro, à laquelle il travaille en ce moment.

Ph. G.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Histoire naturelle.* — M. F. Faber, qui a séjourné trois ans en Islande, et parcouru dans tous les sens cette île montueuse,

y a formé une ample collection d'oiseaux et de leurs œufs, qu'on voit actuellement dans le Musée royal. Il a publié dernièrement, en latin, une Notice préliminaire de ses découvertes, sous le titre de *Prodrome de l'ornithologie islandaise.*

Soroe. — *Instruction publique.* — Le célèbre *baron de Holberg*, mort en 1754, sans avoir été marié, avait employé une fortune très-considérable, et gagnée uniquement par ses travaux littéraires, à la fondation et à la dotation d'une université, située en Sélande, dans la ville de Soroe, voisine de ses terres. En faisant cette donation, il s'était vu obligé, malgré lui, de se conformer à l'esprit dévot et orgueilleux qui régnait alors à la cour du roi Chrétien VI. L'université fut destinée à l'éducation scientifique des jeunes gentils-hommes, à l'exclusion de la bourgeoisie. Cet établissement tomba bientôt tellement en décadence, qu'on y a vu très-souvent douze ou quatorze professeurs occupés de l'instruction de deux ou trois élèves. Plus tard, il n'y a qu'une dixaine d'années, un incendie consuma tous les bâtimens de cette université, ainsi que la bibliothèque et toutes les autres collections scientifiques. Le roi actuel, désirant voir renaître cette université de ses cendres, avait ordonné à la Direction générale de l'instruction publique, de lui présenter un plan de nouvelle organisation pour cet institut, avec injonction de rédiger ce plan d'une manière plus conforme à l'esprit actuel du siècle. Ce plan, approuvé par S. M. le 26 avril de cette année, vient d'être publié. La nouvelle organisation établit deux degrés d'instruction, savoir, un lycée, où aucun enfant n'est admis avant l'âge de 10 ans, ni après 18 ans accomplis; et l'université, destinée à perfectionner dans les différentes sciences, les jeunes gens qui ont reçu leur première instruction dans le lycée. On doit y enseigner les langues danoise, latine, grecque, allemande, française et anglaise, la religion, la morale, l'histoire, la géographie, les mathématiques et l'histoire naturelle. Il y aura aussi des professeurs de dessin, de musique et de gymnastique. Les professeurs attachés à l'université enseigneront en outre la philologie latine et grecque, la philosophie tant théorique que pratique, la physique, l'astronomie et les hautes-mathématiques, ainsi que la littérature des différentes langues vivantes. Les enfans appartenant à la bourgeoisie et à la noblesse, sont également admis dans ces deux établissemens. Le nombre des élèves du lycée est fixé à 64, parmi lesquels il y en aura qui seront entretenus aux frais de l'état. Le lycée doit entrer en activité le premier octobre de cette année (1822), et l'université, aussitôt que les examens publics auront reconnu un certain nombre d'élèves assez avancés pour pouvoir suivre avec fruit l'instruction universitaire. Heiberg.

ALLEMAGNE.

Autriche. — *Géodésie.*—Du 20 au 24 mai, on a fait à l'observatoire de cette ville, des expériences intéressantes sur l'emploi des fusées volantes comme signaux pour les observations géodésiques. Quoique le tems n'ait pas été très-favorable, on a eu la certitude que ces fusées peuvent s'élever jusqu'à la hauteur prodigieuse de 2,000 brasses d'Autriche (près de 3,000 mètres), et qu'on les aperçoit à l'œil nu, à la distance de 20 milles d'Allemagne (près de quinze myriamètres); on obtiendra donc ainsi à volonté des observations simultanées, et par conséquent, les différences en longitude, etc. F.

Hongrie. — *Extrait d'absinthe.* —On fabrique dans ce pays, sous le nom de *vermouth* ou extrait d'absinthe, une liqueur stomachique dont on fait un grand usage dans tous les pays du nord et en Allemagne. Le procédé de préparation de cette liqueur était resté secret jusqu'ici. M. de *Fahnenberg* en a transmis les détails à la Société d'encouragement de Paris, pour qu'il les fasse connaître en France. On commence par choisir des raisins bien mûrs, et après en avoir extrait le moût, on le passe à travers un filtre, et on le verse ensuite dans un baril, qu'on place dans une chambre modérément chauffée. La liqueur, ainsi clarifiée, est versée dans une cuve dont le fond, percé de quelques trous, est couvert d'absinthe. Elle est reçue dans un vase où on la laisse fermenter pendant quelque tems, en ayant soin d'enlever les écumes à mesure qu'elles se forment, et d'augmenter graduellement la chaleur du poêle; on la passe ensuite à travers plusieurs sacs de toile en forme de filtres, disposés l'un à côté de l'autre dans un châssis de bois. Lorsque la liqueur coule claire, on la reçoit dans une cuve bien propre, d'où elle est transvasée dans de petits barils contenant une infusion d'absinthe et de quelques herbes aromatiques, auxquelles on ajoute de la noix muscade, de la cannelle, de l'anis, et autres ingrédiens en petite quantité; la liqueur subit alors une seconde fermentation; après quoi on la met en bouteille. En employant en France les vins liquoreux du midi, tels que le muscat de Frontignan, ou celui de Lunel, on obtiendrait une excellente liqueur. (Extrait du *Bulletin de la Société d'encouragement.*)

Bavière. —Schleisheim. — *Institut agronomique.* — La Bavière possède maintenant un *Institut agronomique* qui, en vertu d'une ordonnance royale du 27 avril dernier, a été établi dans le domaine de *Schleisheim*, appartenant à l'État: cet Institut est placé sous la surveillance immédiate du ministre des Finances. E.

Hamburg. — *Sociétés de missions.* — Brême, Berlin, Dresde, Fran-

fort, Halle, Leipsick, Lubeck, Stuttgard, Elberfed et plusieurs autres villes d'Allemagne, possèdent, depuis des époques plus ou moins reculées, des sociétés de mission. Depuis cinq ou six mois, nous avons aussi réussi à en fonder une dans notre ville. Elle n'a pas encore acquis de grands développemens; mais nous espérons pour elle la protection du ciel. Nous avons déjà un excellent élève, animé d'une foi pure, et plein de zèle pour la vocation qu'il veut suivre : il se rendra à l'Institut de Bâle, l'été prochain. C'est de notre ville que partirent autrefois les Ansgarius, les Rembert, les Unno, ces pieux missionnaires, qui portèrent la lumière de l'évangile dans le Danemarck et la Suède, alors couverts des ténèbres du paganisme. (Extrait des *Archives du christianisme*, 7e livraison.)

Vienne. — *Institution publique.* — Le professeur Schottky, natif de Silésie, chargé, depuis six ans, par le ministère de l'instruction publique de Prusse, de faire des recherches philologiques et historiques, pour lesquelles nos bibliothèques, nos archives et nos collections de manuscrits lui ont été ouvertes, a été nommé directeur du gymnase de Posen. Avant de partir, il a eu l'honneur d'offrir à l'empereur un bel exemplaire de sa *Description du château impérial de Laxembourg*, enrichi de gravures.

— *Beaux-arts.* — Le duc Albert de Saxe-Teschen, par un codicile en entier de sa main, a constitué, en fidéi-commis inaliénable, sa riche collection d'objets d'arts, pour être possédée sans partage, par un des princes de la famille impériale. Elle renferme plus de 300,000 gravures, depuis les premiers essais dans cet art jusqu'aux ouvrages les plus beaux et qui sont réputés classiques ; 82,000 portraits, et plus de 40,000 dessins originaux. Cette collection est une des plus belles et des plus considérables de l'Europe.

Augsbourg. — *Calligraphie.* — M. Georges-Frédéric Spang a exposé dans sa maison, où l'on peut la voir tous les jours moyennant la somme de douze kreutzers, une galerie composée de cinq cent cinquante morceaux différens, tous travaillés à la plume et à l'encre, par feu l'abbé *Werner*. Les amis des arts s'empressent de visiter cette intéressante collection, fruit de l'imagination et du travail d'un seul homme : elle renferme des modèles d'écriture de toute espèce; des pensées choisies, tirées des meilleurs écrivains français, allemands, italiens, anglais, latins, grecs et hébreux ; des représentations d'objets d'arts, des portraits de souverains, de philosophes, et d'hommes célèbres. E.

SUISSE.

Canton d'Argovie. — Aarau. — *Instruction publique.* — Le grand Conseil de notre canton a décrété, l'année dernière, l'établissement d'une *École normale pour les maîtres d'école*, destinée non-seulement à former ceux qui désirent embrasser cette vocation, mais encore à fournir des moyens de perfectionnement aux personnes qui remplissent déjà des fonctions dans la carrière de l'instruction publique. Il a été alloué une somme de 6,000 livres de Suisse (environ 8,890 francs), avec laquelle on pourvoira aux appointemens des professeurs et à l'achat des moyens d'enseignement, et sur laquelle on fournira des secours aux élèves qui ne pourraient subvenir à leur entretien, ni par eux-mêmes, ni avec l'aide de leurs communes. Les élèves, dont le nombre ne pourra s'élever au-delà de 30, devront posséder les connaissances préliminaires qu'on acquiert dans de bonnes écoles primaires. L'enseignement, qui durera deux ans, roulera sur la langue allemande, l'arithmétique, la géométrie élémentaire, l'histoire naturelle dans ses rapports avec l'économie rurale, avec les arts mécaniques, et en général avec les besoins journaliers; la géographie, l'histoire nationale, le chant, le toucher des orgues, les élémens du dessin. On donnera des soins particuliers à l'instruction religieuse et morale des élèves, auxquels on fera aussi faire des exercices alternatifs d'enseignement dans les diverses branches des connaissances. — *La Société particulière d'enseignement*, qui s'est formée dans cette ville, il y a quelques années, pour fournir, pendant les mois d'hiver, aux jeunes gens du canton, âgés au moins de dix-huit ans, qui sortent des écoles publiques, des moyens d'étendre et de compléter leurs études, a continué avec beaucoup de succès, l'hiver dernier, ses cours gratuits. Il y a été traité de l'histoire de la confédération suisse, et de l'histoire moderne; de la géographie physique; des principes du droit naturel; de la géométrie, de la minéralogie, et des principes fondamentaux de la mécanique. Les élèves ont été exercés dans le dessin linéaire, ainsi qu'à des compositions en langue allemande. Ceux qui désirent profiter de cet enseignement, sont libres de choisir les cours qu'ils veulent suivre, sous la condition toutefois d'assister à trois au moins.

Canton de Genève. — *Société des amis des Beaux-Arts.* — De tous les goûts que fait naître le luxe, inséparable d'une civilisation avancée, il n'en est aucun qui procure des plaisirs plus purs et plus durables, que celui qu'inspirent ces arts qui, en récréant les yeux par leurs brillantes productions, rappellent encore des lieux et des faits, dont le souvenir nous intéresse, ou des personnes qui nous sont chères. Ces douces jouissances ne sont pas les seuls fruits que l'on retire de la culture des beaux-arts :

elle a contribué, dans tous les tems, à la prospérité des villes et à la gloire des peuples. Le moyen le plus direct de la favoriser, c'est d'encourager les artistes et d'accroître le nombre des amateurs. Tel est le but de la *Société des amis des Beaux-Arts*, qui vient de se former à Genève, à l'imitation de celles qui existent, depuis plusieurs années, à Zurich, ainsi que dans quelques grandes villes de France. Au moyen de ces établissemens, ce qui serait onéreux, impossible même à un particulier, devient facile par la réunion de plusieurs. C'est à ce noble concours de volontés et de sacrifices que la ville de Genève est redevable de la plupart de ses institutions ; on peut dire qu'elle lui doit son existence, même comme république. La première assemblée générale de la Société des Beaux-Arts a eu lieu le 17 mai dernier ; elle s'est définitivement constituée par la nomination, au scrutin, d'un comité de dix personnes, et a arrêté provisoirement les statuts qui devront la régir. La Société est composée d'un nombre illimité de membres, sous le titre d'actionnaires, dont chacun peut prendre un nombre indéfini d'actions. Celles-ci sont de 25 francs, payables annuellement. Les fonds de la Société seront employés à peu près dans la proportion suivante : 1° Les trois quarts de la recette annuelle, déduction faite des menus frais, en acquisitions de tableaux, dessins et sculptures, *ouvrages originaux d'artistes suisses vivans;* 2° l'autre quart à faire graver des planches. Les objets acquis seront en nombre suffisant, pour être répartis, par la voie du sort, entre les actionnaires, à raison d'un lot par dix actions. Toute action, non favorisée par le sort, donnera droit à une épreuve de chacune des planches achetées par la Société dans le cours de l'année. Les objets d'arts, acquis par la Société, seront exposés avant le tirage au sort. Quoique la Société soit encore à sa naissance, le nombre des actions souscrites s'élève déjà à près de 150. Quelques étrangers, parmi lesquels on remarque le comte de Clarac, conservateur des statues du musée royal du Louvre, le comte Alexis de Noailles et le marquis de Vérac, pair de France et gouverneur de Versailles, se sont fait inscrire au nombre des actionnaires. M. François Duval, riche particulier, propriétaire d'une très-belle collection de tableaux, a été élu président du comité, dans lequel figure, comme membre, M. Toepffer, habile peintre paysagiste, qui a envoyé plusieurs morceaux à l'exposition actuelle de Paris. E.

Gravure. — *M. Abraham* Bouvier, élève de l'école de gravure instituée par la Société pour l'avancement des arts, sous la direction de M. N. Schencker, et dont nous avons déjà eu occasion de parler avantageusement (*Voyez* ci-dessus, Tom. VIII, pag. 590), vient de donner une nouvelle preuve des progrès qu'il a faits, sous cet habile maître, en

exécutant, *à la taille*, et d'après une belle peinture à l'huile due à notre compatriote *Massot*, le portrait de M. *Marc-Auguste Pictet* professeur de philosophie et de physique expérimentale, président de la Société des arts, principal rédacteur de la *Bibliothèque universelle*, et ci-devant inspecteur-général des études en France. Le mérite de cet ouvrage promet à Genève un graveur distingué. Le prix du portrait est de 6 francs, avant la lettre, et de 3 fr. après la lettre. E.

ITALIE.

Pise. — L'impression du grand ouvrage anatomique laissé par feu le professeur Paolo Mascagni, est confiée au célèbre médecin Vacca Berlinghieri, et à MM. Jean Rosini et Jacques Bazzelotti, tous trois professeurs à l'Université de Pise, qui s'honore d'avoir aussi compté Mascagni parmi ses maîtres les plus illustres. Le choix de tels éditeurs est un sûr garant que la publication de l'œuvre de Mascagni sera digne de son auteur. On n'épargnera ni soins, ni dépenses dans l'exécution.

Florence. — *L'académie des Géorgophiles*, dans sa séance ordinaire du 10 mars de cette année, s'est occupée de plusieurs objets intéressans. Le docteur Gherardi a défendu la doctrine médicale attribuée aujourd'hui aux Italiens, en combattant les imputations dont un autre académicien l'avait rendue l'objet dans la séance précédente. L'*usage des plantes vénéneuses et de la saignée*, a été le sujet principal du mémoire de M. Gherardi. — Le docteur Vanni a lu un appendice relatif à son mémoire, couronné par l'Académie, sur les *moyens de rendre plus facile et plus sûr le commerce des bestiaux*.—M. Sabatino Guarducci a lu aussi un mémoire sur *la meilleure méthode de préparer et de fournir les engrais*.

Pistoja. — *Hommage à la mémoire du Tasse*. — D'après l'exemple des Italiens qui célébrèrent, l'année dernière, à Rome, la mémoire du Dante, l'Académie des lettres et des arts de Pistoja a rendu, le 25 avril dernier, un pareil honneur à la mémoire du Tasse. Le buste du grand poète était élevé au milieu d'un salon, avec des emblèmes relatifs à son génie et à ses poèmes. Ailleurs, on contemplait la figure du Tasse telle qu'elle était au moment où il mourut à Rome. Ces deux monumens avaient été donnés à l'Académie par deux jeunes artistes, MM. Merlini et Lenzoni de Florence. M. Odoaldi a ouvert la séance en lisant une notice sur la vie du Tasse et les vicissitudes qui la traversèrent. M. Puccini a relevé plus particulièrement l'ingratitude de cet Alphonse de Ferrare et de ses courtisans, qui ont mérité l'exécration de la postérité. Le chevalier Sozzifanti a fait remarquer que la postérité, juste et reconnaissante,

a déjà vengé tous les torts faits au grand homme, si malheureux de son vivant, et lui a rendu, après sa mort, tous les honneurs qu'il avait mérités. A cette occasion, il a rappelé l'injuste persécution que lui firent éprouver les académiciens de la Crusca, et surtout le chevalier Salviati; il n'a pas oublié non plus les critiques exagérées du jeune Galilée : torts, dit l'académicien, qui ont été réparés dans la suite, et par l'Académie de la Crusca, et par tous les Florentins, qui se félicitent aujourd'hui de voir dans la bibliothèque du Grand-duc quelques manuscrits du grand poète, placés à côté de ceux du grand astronome. Ces discours ont été suivis de la lecture de diverses poésies. Dans le nombre des poètes, on a surtout applaudi une jeune demoiselle, *Giulia de Rossi*, et *Girolamo*, son frère, descendans de la famille de la mère du Tasse. Un chœur de musiciens a ajouté à l'intérêt de la fête. Ils ont exécuté la musique du célèbre Zingarelli, appliquée aux stances de la *Jérusalem délivrée*, sur la mort de Clorinde, et sur les plaintes de Tancrède auprès de son tombeau. Les larmes des auditeurs ont été l'hommage le plus honorable qu'on ait rendu au plus grand poète de l'Italie. Enfin, cette solennité a eu le plus grand succès, et l'on espère qu'elle sera bientôt imitée dans toute l'Italie.

Turin. — *Théâtre.*—M. Nota qui, depuis quelque tems, parcourt avec beaucoup de succès la carrière dramatique, a fait jouer à Turin, dans le courant de mai, par les comédiens du roi, une nouvelle comédie en prose, intitulée *Costanza rara.* Le sujet est intéressant, mais très-romanesque. Une jeune demoiselle russe, après deux ou trois ans de séparation, vient, habillée en homme, rejoindre, à Lyon, son amant, dont elle avait sauvé la vie au passage de la Bérézina. Les spectateurs, outre la régularité de la pièce, l'intérêt progressif de la fable, la vivacité du dialogue, se sont malheureusement permis d'applaudir un discours noble et passionné, où l'on faisait l'éloge de la valeur que les Français ont montrée au milieu des désastres de 1812. On regarda ces applaudissemens comme scandaleux, et l'on mutila le morceau qui les avait occasionnés. Malgré cette précaution, les applaudissemens ont redoublé, et la représentation de la pièce a été défendue. On espère que cette comédie justifiera à la lecture les applaudissemens qu'elle a obtenus à la représentation, et que l'auteur, se faisant connaître de plus en plus par son talent et par sa verve comique, on lui rendra la justice qu'il mérite et qu'il n'a pas encore obtenue. F. Salfi.

Rome. — *Journaux quotidiens.* — *Ancienneté de leur origine.* — *Le Notizie del Giorno*, journal publié dans cette ville, donne, dans un de ses derniers numéros, quelques détails curieux sur les journaux publiés

ou gazettes. L'auteur de l'article prétend que les recueils quotidiens ne sont point une invention des tems modernes, et que des journaux semblables aux nôtres existaient pendant la république romaine, sous les titres de *Acta diurna*, *acta urbis populique*, *tabula dealbata*. A l'appui de cette assertion, l'écrivain cite quelques fragmens d'un de ces derniers, dans lequel il est rapporté, entre autres choses, que le 3 des calendes d'avril, sous le consulat d'Émile, une pluie de pierres est tombée dans les environs de Veïes. Il remarque aussi que Cicéron parle souvent, dans sa correspondance, de ce genre de publications (1).

— *Antiquités.* — On a retrouvé dernièrement dans la *Vigna Ruffini*, sur la *Via Nomentana*, aux environs de Rome, un *Colombarium* (sépulture des anciens) parfaitement conservé, avec de belles peintures et deux cents inscriptions, parmi lesquelles on remarque l'épitaphe d'un vieillard de 90 ans (vixit annis LXXXX). Le propriétaire de ce monument n'a pas voulu le détruire; il a fait construire au-dessus une espèce de hangar, et l'a laissé tel qu'il l'a trouvé. L. S. B.

— On a découvert, au commencement de cette année, près de l'église de Sainte-Agnès, un monument du même genre, de trente pieds d'élévation, qui renfermait des monceaux d'ossemens à demi brûlés, et trente-sept inscriptions intéressantes, toutes relatives à la famille de l'empereur Claude Tibère (2).

— Naples. — On avait découvert ici, en 1810, près du musée Bourbon, un sépulcre antique grec-romain, construit avec les mêmes matériaux et dans la même forme que ceux d'Herculanum et de Pompeï. Au mois de mars dernier, en continuant les fouilles dans le même lieu, on a

---

(1) On connaît un mémoire sur les journaux des anciens, par feu le président de Saint-Vincent, associé libre de l'Institut, et qui fut inséré dans un des derniers cahiers des *Annales Encyclopédiques* de Millin. On y trouve des détails très-curieux sur les journaux, ou publications quotidiennes qui avaient lieu à Rome même dès les tems de la république. C'est un point d'histoire qui peut encore être le sujet de développemens plus étendus. (N. d. R.)

(2) *Monfaucon* s'exprime ainsi au sujet de cette sorte de monumens : « Les tombes et les urnes se mettaient ordinairement dans des mausolées, ou dans des hypogées (fabriques souterraines), en plus grand ou en moindre nombre, suivant la grandeur de l'espace. Dans ces mausolées, faits pour des familles de considération, il y avait plusieurs cellules : et, très-souvent, dans ces cellules, plusieurs rangées de niches, les unes sur les autres, comme dans un pigeonnier : c'est pour cela qu'on les appelait *Colombaria*. » (*L'Antiquité expliquée*, Tome V, page 44.)

deterré de nouveaux sépulcres, dans lesquels on a trouvé, comme dans le premier, un grand nombre d'objets, et des vases de terre cuite. Le duc de Calabre, instruit de ces découvertes, a ordonné de continuer les travaux; et le 26 avril, cinq autres sépulcres ont été ouverts en sa présence.

— *Beaux-Arts.* — Le roi a rendu, au mois de mai, un décret qui pourvoit à la conservation des tableaux, statues et autres objets d'arts et d'antiquité; en défend l'extraction des églises et des édifices publics, ainsi que toute exportation, sans une autorisation spéciale; il établit enfin une *Commission d'antiquités et des beaux-arts*, chargée de veiller à tout ce qui y a rapport.

— Rome. — Le célèbre sculpteur Liborio Londini a imité en marbre de Palombino, la belle colonne trajane, avec ses deux mille figures, ses ponts, machines, bâtimens, etc. Son ouvrage, qui excite l'admiration de tous les connaisseurs, n'a que six palmes (1m. 34) d'élévation.

— *Musique.* — Il s'est formé ici dans le mois d'avril dernier, sous le titre de *Academia filarmonica*, une société composée de personnes distinguées. Un de ses membres, le prince Pierre Odescalchi est le principal rédacteur de l'excellent *Giornale Arcadico*, pour lequel le pape a engagé toutes les communes à souscrire.

— Damizetti, élève du célèbre Mayer, et chef d'orchestre d'un de nos théâtres, paraît avoir remporté sur ses confrères *Caraffa*, *Pacini* et *Pucitta*, un avantage décidé. Le public a si bien accueilli son bel opéra de *Zoraïde*, que, dans un élan d'enthousiasme, il a porté le compositeur en triomphe, dans les rues de Rome, au son des instrumens de musique.

Turin. — *Nécrologie.* — *Commandù.* — Le 28 mars dernier, M. Jean Commandu, peintre d'un grand mérite, membre de l'Académie royale de peinture, et l'un de ses professeurs les plus distingués, est mort ici à l'âge de 73 ans.

— *Vernazza de Freney.* — Le 13 mai suivant, le baron Joseph Vernazza de Freney, conseiller du roi et du prince de Carignan, membre de l'Académie royale des sciences, professeur de critique de diplomatique et de paléographie à l'université royale de Turin, l'un des savans les plus distingués de cette ville, y est mort à l'âge de 77 ans et 4 mois. Le 23 du même mois. M. le professeur *Boucheron*, dans un discours latin, lu à l'académie, a payé un juste tribut d'éloges à la mémoire de M. *Vernazza de Freney* : ce discours, qui a obtenu l'approbation unanime de l'assemblée, sera inséré dans le recueil publié par l'académie. E.

— Brescia. — *Le chevalier Joseph Colpani* est mort à Brescia, sa patrie, le 21 mai de cette année. Il avait cultivé les mathématiques, la philoso-

phie, et surtout les belles-lettres. Il fut un des collaborateurs du célèbre journal littéraire, intitulé : *Le Cafe de Milan*, et qu'on regarde comme un modèle en ce genre. On a de lui plusieurs ouvrages de poésie, dont quelques-uns sont remarquables par l'importance des sujets, que l'auteur a tirés des sciences physiques. Il a chanté les comètes, l'aurore boréale, et d'autres phénomènes naturels. Toutes ses productions littéraires forment six volumes in 8°. Il a légué ce qu'il possédait à un établissement pieux de Brescia, consacré au soulagement des familles pauvres de ce pays.

F. Salfi.

GRÈCE.

État de la nation. — L'illustre et vénérable *Coray*, qui a rendu de si grands services à la Grèce, où il a reçu le jour, publia à Paris, en 1803, un excellent ouvrage intitulé : *Mémoire sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce.* Ce Mémoire, écrit en français, est rempli de vues profondes. Le paragraphe suivant est surtout remarquable dans les circonstances présentes. « Il n'est guère possible de calculer tous les effets que peut produire dans la suite l'établissement de la marine grecque, ni l'influence qu'elle peut avoir sur les destinées de la nation opprimée, comme sur celle des oppresseurs. Il est plus facile d'observer ce qu'elle a opéré jusqu'à présent. D'un côté, en favorisant le commerce des Grecs, et en multipliant les moyens pécuniaires, cette marine a concouru puissamment à multiplier les moyens d'instruction. Les insulaires, qui étaient, pour la plupart, la portion la plus ignorante de la nation, commencent à sentir le besoin et le prix des lumières, et s'empressent, à l'envi les uns des autres, d'établir des écoles et des colléges chez eux. De l'autre côté, par l'heureuse influence que cette marine a eu sur l'esprit des gouvernemens, dont elle a mitigé jusqu'à un certain point le despotisme, *les insulaires ont acquis et communiqué au reste de la nation une énergie d'âme inconnue jusque là, depuis qu'elle a perdu sa liberté*, etc., etc. » Le paragraphe que nous venons de transcrire n'a pas besoin de commentaire. Tout le monde sait que les insulaires grecs viennent de se distinguer contre les barbares par des exploits dignes du siècle de Thémistocle. Le Mémoire du sage Coray se termine par les mots suivans, qu'on ne saurait lire sans émotion : « O ma patrie! si je suis encore attaché à une vie empoisonnée par l'amertume des maux qui vous accablent, c'est dans l'espoir de vous voir bientôt reprendre votre rang parmi les nations! » O vénérable père de la nation grecque, vos vœux et ceux de vos compatriotes seront accomplis!

C. Nicolo-Pollo.

ESPAGNE.

Madrid. — *Introduction des chameaux.* — Des négocians espagnols ont acheté une certaine quantité de chameaux, de l'espèce appelée *herry*, qu'on ne trouve que dans l'intérieur de l'Afrique, pour les transporter et les acclimater en Espagne. Ces animaux sont les meilleurs coursiers que l'on connaisse ; l'un d'eux est arrivé, en sept jours, du Sénégal à Mogador, et se trouve avoir franchi, dans ce court intervalle, un espace de quatorze degrés de latitude (trois cent cinquante lieues de France).

— *Journaux.* — Les Cortès ont décrété l'établissement d'un Journal chargé de rendre compte de leurs délibérations, et qui porte le titre de *Gazette officielle des Cortès.* E.

— *Publication prochaine.* — *Voyages.* — On souscrit chez Cruz, libraire, à un ouvrage espagnol qui pourra intéresser la curiosité française, et dont voici le titre : *Voyage d'un Espagnol dans la partie méridionale de la France.* L'auteur, qui garde l'anonyme, promet l'histoire des parties de la France qu'il a parcourues, et des détails sur l'état actuel des sciences et des arts, du commerce et de l'industrie, comparé avec celui de l'Espagne. L'ouvrage sera publié par cahiers, coûtant chacun 1 fr.

— Le Journal espagnol, *El Censor* (le Censeur), dont nous avons parlé si avantageusement dans la *Revue Encyclopédique* (T. VIII, p. 191), a cessé de paraître. Les rédacteurs, qui sont au nombre des hommes les plus instruits de l'Espagne, appartiennent à la classe des *libéraux*, distingués par le titre de *modérés.* Ils soutenaient très-vigoureusement la maxime, que la liberté d'une nation ne peut pas subsister sans sa soumission à la loi, ni sans l'obéissance aux autorités qui commandent, d'accord avec la loi. Lorsque Cadix et autres villes refusèrent de recevoir les chefs politiques des provinces, nommés par le Roi, le *Censeur* se déclara ouvertement en faveur de l'autorité royale, appuyée par la Constitution. Mais, depuis que l'issue des affaires a montré que des apparences très-constitutionnelles cachaient l'arrière-pensée du pouvoir absolu, le *Censeur* s'est trouvé dans la nécessité de changer de langage ou de cesser de parler. Les rédacteurs ont préféré ce dernier parti, et ils ont annoncé, le 12 juillet, qu'ils allaient supprimer leur journal « parce qu'ils connaissaient bien que, dans les tems de troubles et d'agitations politiques, la censure exaspère et ne corrige pas. » Je crois que la cessation de ce journal est un mal pour le public, qui sera privé de l'instruction profonde que les articles du *Censeur* propageaient avec autant de clarté que de modération. J. A. Llorente.

PAYS-BAS.

Capelle. — *Vaisseau enterré.* — Nous avons déjà parlé de la carène de vaisseau qu'on avait trouvée ensevelie sous le sable, à Capelle, dans le Brabant. Voici de nouveaux détails sur cette antiquité, qui ne date pas d'aussi loin qu'on l'avait cru d'abord, La carène a sept pieds de profondeur, et dix-sept de largeur; elle contenait une ancre pesant environ cent livres; le fer est parfaitement conservé, et sans aucune tache de rouille. On a trouvé aussi une partie d'un mat de plusieurs pieds de long. Le bois, qui semblait d'abord bien conservé, est tombé en poussière, dès qu'il a été exposé à l'air. Des briques carrées, servant d'âtre, étaient couvertes d'un épais vernis, et portaient l'inscription suivante : *Alle dinc Heeft cünen tüt* (chaque chose a son tems) en vieux caractères allemands; et *Eendracht Heeft groote Cracht.* (L'union a une grande force) en caractères romains. D'après ces inscriptions et d'autres circonstances, il paraît que l'existence de ce vaisseau sous terre ne remonte pas à 1421, comme on l'avait pensé d'abord, mais seulement à la dernière inondation de cette partie des Pays-Bas, qui a eu lieu il y a environ deux cents à deux cent quarante ans. L. S. B.

FRANCE.

PARIS.

Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de juillet* 1822. — *Séance du* 1er. — MM. Bosc et du Petit-Thouars font un rapport sur un bouquet de lilas poussé rez-terre, sans tige et sans feuille, dans le jardin de M. Villaret, à Alais, et qui a été envoyé à l'Académie comme un phénomène de végétation, que les commissaires s'accordent à regarder comme très-rare. M. du Petit-Thouars ajoute à ce rapport diverses observations qui lui sont propres. — M. Gay-Lussac communique des remarques sur le procédé de mademoiselle Gervais, pour la vinification. — M. Geoffroy Saint-Hilaire annonce l'arrivée des collections faites par M. Leschenault à la côte de Coromandel et à Ceylan, et fait connaître quelques-uns des objets principaux qu'elles renferment. — Le même membre communique de nouvelles observations sur les poules, dont il a examiné l'*oviductus.* — M. Desmoulins lit sur l'*anatomie des lamproyes* un Mémoire rédigé en commun avec M. Magendie.

— *Du* 8. — L'Académie procède à l'élection, pour la place vacante, dans la section de minéralogie, par la mort de M. Haüy. Sur cinquante

votans, M. Cordier, qui est élu, réunit quarante-quatre suffrages, et M. Beudant six. Les autres candidats inscrits étaient MM. de Bonnard, Constant Prévost, Lucas, fils. - M. Dupin fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Paixhens, relatif à un *nouveau système de guerre maritime*.

—*Du* 15. — M. Mathieu présente un Mémoire du général Brisbarre, sur la longitude de Rio-Janeiro, de Sidney et de Paramatta. (MM. Arago et Mathieu, commissaires.) — M. Biot commence la lecture d'un Mémoire sur le *Zodiaque circulaire de Dendéra*, dont il présente un dessin lithographié. (*Voy.* ci-dessus, pag. 252.) — M. Fourier lit un *Mémoire statistique sur la population de la ville de Paris*.

— *Du* 22. — M. Finck, ancien élève de l'école polytechnique, adresse un *Traité de calcul différentiel*, qu'il prie l'Académie de faire examiner. (MM. Legendre et Maurice, commissaires.) — M. Magendie expose l'analyse de la découverte suivante : si l'on coupe les racines postérieures des nerfs spinaux, on n'intercepte que le sentiment dans ces nerfs ; et si l'on coupe leurs racines intérieures, on n'y intercepte que le mouvement. — M. Geoffroy Saint-Hilaire dépose une *Notice* sur une *nouvelle espèce de bœuf de l'Inde*, d'une très-grande dimension, et caractérisée particulièrement par des rayons épineux répandus sur la moitié antérieure de l'échine. A ce sujet, M. Geoffroy Saint-Hilaire présente des considérations, pour établir que ces rayons sont analogues, pour le nombre et les connexions, aux rayons de la nageoire dorsale des poissons, et que tous les bœufs présentent, d'une manière restreinte et rudimentaire, cette même organisation. — L'Académie procède, par le scrutin, à la présentation d'un candidat pour la chaire de médecine au collége de France, et pour celle de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle. Pour la première, M. Magendie obtient au deuxième tour vingt-sept voix; il avait pour concurrens MM. Laennec, Chaussier, Capuron et Pelletan, fils; pour la seconde, M. Brongniart obtient au premier tour quarante-six voix; ses concurrens étaient MM. Beudant et de Bonnard. — MM. Portal, Berthollet, Pinel, Duméril et Cuvier font, par l'organe du dernier, un rapport sur le Mémoire de M. Flourens, intitulé : *Recherches sur la sensibilité et l'irritabilité*. L'Académie approuve les conclusions du rapport, qui sont favorables au travail de l'auteur. — M. Biot termine la lecture de son Mémoire sur le *Zodiaque circulaire de Dendéra*.

—*Du* 29. — MM. Jollois et Devilliers adressent une réclamation touchant la priorité de l'opinion relative au système de projection du Zodiaque de Dendéra, qu'ils ont consignée dans leurs *Recherches* sur les bas-reliefs astronomiques observés en Égypte, publiées depuis plusieurs années, et dont ils adressent un exemplaire à l'Académie. Mention au

procès-verbal. — M. Magendie présente, de la part de l'auteur, M. Sommé, médecin d'Anvers, un Mémoire sur les *parties de l'encéphale qui servent au sens de la vue.* Il sera lu dans une autre séance. — Un Mémoire de M. Ferrand, propriétaire à Tournans, sur une *machine hydraulique* de son invention, est renvoyé à l'examen de MM. de Prony et Girard. — M. Fresnel lit un Mémoire sur un *nouveau système d'éclairage des phares.* (MM. Rossel, Arago et Mathieu, commissaires.) — Un Mémoire anonyme, sur la *cause mécanique de la pesanteur*, est renvoyé à l'examen de MM. de Laplace et Biot. – M. Dutrochet, correspondant, lit un Mémoire relatif à l'*influence du mouvement sur les directions spéciales qu'affectent les parties des végétaux.* A. M—T.

— *Académie française. — Séance du 18 juillet.* — L'Académie a nommé M. Aignan membre de la commission du Dictionnaire, en remplacement de l'abbé Sicard.

— La séance publique a eu lieu samedi 24 août, sous la présidence de M. le comte *de Ségur*, directeur de l'Académie. Voici l'ordre des lectures : 1° Discours de M. le *Directeur* sur le prix de vertu; 2° rapport de M. le *Secrétaire perpétuel* sur les concours de poésie et d'éloquence; 3° épître de M. Saintine sur *la restauration des lettres et des arts sous François Ier*; 4° ode de M. Mennechet sur le même sujet (le prix a été partagé entre ces deux pièces) ; 5° première partie de l'*Éloge de Lesage*, par M. Malitourne; 6° fragmens de l'*Éloge de Lesage* par M. Patin (le prix d'éloquence a été partagé entre ces deux discours); 7° pièce qui a remporté le prix extraordinaire de poésie, dont le sujet était *le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille, dans la peste de Barcelone*, par M. Ed. Alletz; 8° fragmens de la pièce de M. Chauvet, qui a obtenu le premier accessit, et de celle de M. Pichat, qui a obtenu le deuxième ; 9° fragmens tirés des pièces qui ont obtenu des mentions honorables. — L'affluence du public à cette séance a été vraiment extraordinaire, et les résultats du concours pouvaient la justifier. Le nombre des pièces qu'il a produits a été, on peut dire, immense, et si par malheur elles étaient médiocres, il faudrait pleurer sur une telle richesse. Le public n'a pas été avare de ses suffrages envers les deux pièces en prose relatives à Lesage ; elles ont présenté l'une et l'autre des aperçus neufs, des vues fines, des traits saillans d'un esprit très-philosophique; elles ont été couvertes d'applaudissemens. Quant à la poésie, elle a eu les honneurs du nombre; cent trente-une pièces ont concouru pour le prix relatif au dévouement des médecins français : la pièce couronnée est remplie de très-bons vers inspirés par un bon cœur. A la singularité que présentait déjà le nombre immense des concurrens, s'est joint celle

de trouver parmi eux une jeune personne de 17 ans, Mlle. Gay, qui porte un nom que sa mère a déjà fait aimer dans les lettres. Un fragment de sa pièce de vers a été lu à la fin de la séance, et le public s'est montré juste et galant dans ses applaudissemens, et dans les hommages dont il a entouré le jeune et intéressant auteur, présent à cette brillante réunion littéraire. — Voici le programme des prix qui seront distribués dans l'année 1823 : *Prix de poésie. — Abolition de la traite des Noirs.* — Les ouvrages envoyés au concours ne seront reçus que jusqu'au 15 mai 1823, terme de rigueur. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. — *Prix destiné à l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs.* — L'Académie décernera, en 1823, un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,000 francs, à l'auteur de l'ouvrage littéraire publié en entier, et pour la première fois, dans l'intervalle du 1er janvier au 31 décembre 1822, qui aura été jugé le plus utile aux mœurs. — *Prix accordé à une action vertueuse.* — Dans sa séance annuelle, l'Académie décernera un prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,000 francs, pour récompenser un acte de vertu qui aura eu lieu pendant les trois années antérieures au 1er juillet 1823. On aura soin d'adresser, avant le 1er juillet 1823, à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie, les preuves qui constateront l'acte de vertu. — *Prix d'éloquence pour 1824. — Discours sur la vie et les ouvrages de J. De Thou*; ce discours ne devra pas excéder une heure de lecture. C. F.

— *L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres* a tenu sa séance publique annuelle le 26 juillet 1822, sous la présidence de M. *Silvestre de Sacy.* (*Voyez* ci-dessus, pag. 210.) — L'Académie avait proposé, pour sujet du prix qu'elle devait adjuger dans cette séance, de *rechercher, d'après les monumens historiques, et principalement d'après ceux du nord de l'Europe, quelles ont été les causes des nombreuses émigrations des peuples connus sous le nom général de* Normands, *dans le moyen âge, et de tracer l'histoire de leurs incursions et de leurs établissemens dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule.* Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs, a été adjugé à M. Depping, membre de plusieurs sociétés littéraires, et l'un des rédacteurs de la *Revue Encyclopédique.* L'Académie a jugé dignes d'une mention très-honorable, quoique par des genres de mérites bien différens, les Mémoires enregistrés sous les numéros 3 et 4. L'auteur de ce dernier Mémoire ayant témoigné le désir de se faire connaître, le bulletin cacheté qui y était joint a été ouvert, et on y a trouvé le nom de M. Capefigue, de Marseille, élève de l'école des Chartes. — L'Académie rappelle qu'elle a remis au concours, l'année dernière, le sujet du prix

qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1823; ce sujet est : *Comparer les monumens qui nous restent de l'ancien empire de Perse et de la Chaldée, soit édifices, bas-reliefs, statues; soit inscriptions, amulettes, monnaies, pierres gravées, cylindres*, etc., *avec les doctrines et les allégories religieuses contenues dans le Zend-Avesta, et avec les renseignemens que nous ont conservés les écrivains hébreux, grecs, latins et orientaux, sur les opinions et les usages des Perses et des Chaldéens; et les éclaircir, autant qu'il sera possible, les uns par les autres.* Prix : une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier avril 1823. — L'Académie renouvelle l'annonce qu'elle fit, l'année dernière, du sujet du prix qu'elle adjugera dans la séance publique du mois de juillet 1823, qui consiste à *examiner quel fut l'état des Juifs en France, en Espagne et en Italie, depuis le commencement du cinquième siècle de l'ère vulgaire, jusqu'à la fin du seizième, sous les divers rapports du droit civil, du commerce et de la littérature.* Prix : une médaille d'or de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier avril 1823. — L'Académie propose pour sujet d'un autre prix qu'elle adjugera dans sa séance publique du mois de juillet 1824, de *rechercher quelles ont été les attributions successives du consulat, et les diverses modifications que cette dignité éprouva depuis l'avènement d'Auguste à l'empire jusqu'à la fin du douzième siècle, où elle fut abolie par le pape Innocent III. On devra s'attacher à éclaircir, aussi complètement qu'il sera possible, les difficultés chronologiques que présentent les fastes consulaires pendant ce période de tems.* Prix : une médaille d'or de la valeur de 1,500 francs. Les ouvrages envoyés au concours devront être écrits en français ou en latin, et ne seront reçus que jusqu'au premier avril 1824. — Les Mémoires devront être adressés au secrétariat de l'Académie, avant le terme prescrit. — *Antiquités nationales.* (*V.* ci-dessus, p. 380.) — Le ministre de l'intérieur ayant jugé à propos d'accorder trois médailles d'or de 500 fr. chacune, aux trois auteurs qui, au jugement de l'Académie, auront envoyé les meilleurs mémoires sur les antiquités de la France, l'Académie a décernées trois médailles à Messieurs Girault, membre de la commission des antiquités de la Côte-D'or; le baron Chaudruc de Crazannes, inspecteur-conservateur des antiquités du département de la Charente-Inférieure; Allou, ingénieur au corps royal des mines, dans le département de la Haute-Vienne.

Après la distribution et l'annonce des prix, on a entendu la lecture des morceaux suivans : 1° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de*

M. le marquis Germain Garnier, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; 2° *Extrait d'un Mémoire sur les rapports de Méroé et de l'Éthiopie avec l'Égypte*, par M. Jomard; 3° *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Techon d'Anneci*, par M. Dacier, secrétaire perpétuel; 4° Précis d'un travail intitulé : *Méthode généalogique et synchronique pour servir à déterminer les dates de faits réels, dans les tems réputés fabuleux de l'histoire grecque*, par M. Petit-Radel; 5° *Extrait d'un second Mémoire sur les relations politiques des rois de France avec les empereurs Mongols*, par M. Abel-Remusat.

La Société Asiatique, dans la séance du 5 août, a complété son conseil d'administration par la nomination de sept nouveaux membres, qui sont MM. de Humboldt, Grangeret de Lagrange, Klaproth, Amédée Jaubert, J. Agoub, le baron Pasquier, et l'abbé Reynaud. Ceux des autres candidats qui ont ensuite réuni le plus de voix, sont MM. Michel Berr, Bianchi et le comte Portalis; il n'a manqué qu'une voix au premier pour être élu.

Chimie appliquée aux arts. — Analyse de plusieurs farines. — M. Vauquelin, dont le nom est appliqué à un si grand nombre de découvertes en chimie, a fait dernièrement un travail important sur les farines, d'après les sollicitations de M. Mégessier, chef de bureau à la Direction générale des subsistances militaires, qui s'occupe depuis long-tems des *arts du meunier* et du *boulanger*, et qui se propose de publier un ouvrage *ex professo* sur cette matière. Les recherches de M. Vauquelin vont plus loin que celles de M. Henri, dont nous avons rendu compte (T. XIV, p. 656.) Il a comparé entre elles neuf sortes de farines : la farine brute de froment, celle de méteil blutée à 15 p. 100, une de blé dur, d'Odessa, deux du blé tendre du même pays, celle du *service dite seconde*, celle des boulangers de cette ville, et enfin, les deuxième et troisième qualités de farines employées dans les hospices. Il est d'accord avec M. Henri sur la quantité de gluten contenue dans les blés d'Odessa; mais il prouve que ces blés ne contiennent ni gomme, ni albumine. Il détermine aussi la quantité d'eau nécessaire à chaque farine pour former une pâte; son travail n'est pas encore terminé. Il se propose de soumettre aussi à l'analyse, la matière sucrée et colorée des farines. Comme nous l'avons déjà dit : après avoir consulté les chimistes, il conviendra d'entendre les boulangers et les manutentionnaires; nous saurons beaucoup, lorsque nous aurons profité des lumières de M. Vauquelin, et de l'expérience de M. Mégessier. F.

Houblon-poussière jaune des écailles. — Les parties du houblon fa-

putus fœmina) qui servent pour la fabrication de la bière sont, comme chacun sait, des cônes écailleux, comprimés, contenant la graine, et naissant en petites panicules dans les aisselles des feuilles. M. Planche avait, il y a quelque années, signalé comme principe amer et odorant de ces cônes membraneux, de petits grains brillans, jaunâtres, pulvérulens, qui y sont renfermés et garnissent l'écaille calicinale qui forme cette enveloppe. Le docteur Yves de New-York, s'est occupé, en 2821, de l'analyse et de l'emploi dans les arts et la médecine de cette poussière jaune du houblon, qu'il a désignée dans son mémoire sous le nom de *lupulin*. MM. Payen et Chevalier viennent de traiter ce sujet d'une manière très-étendue et très-satisfaisante, dans un mémoire sur la culture du houblon, en France. Ce mémoire, consigné en entier dans le journal de pharmacie, des mois de mai et juin 1822, contient une série de faits importans sur les avantages qui doivent résulter, dans la fabrication de la bière, de l'emploi de la poussière jaune isolée du houblon. Il est démontré que cette poussière jouit, à elle seule, de toutes les propriétés qu'on avait attribuées pendant long-tems aux cônes entiers, qu'elle est le siége de l'huile volatile aromatique, du principe amer, de la résine, etc., produits qui tous concourent à la bonne qualité de la bière et à sa conservation. D'après le docteur Yves, les propriétés médicinales de cette poussière seraient d'être aromatique, tonique et narcotique. M. Planche, qui a fait de cette substance des préparations pharmaceutiques, telles que pilules, extrait, sirop et pommade, ajoute une terminaison féminine, au nom donné par le docteur Yves, et appelle la poussière jaune *lupuline*, par analogie avec les noms de *quinine*, *brucine*, *inuline*, etc. Tout le principe actif du houblon étant donc dans la *lupuline*, il résulte du travail de MM. Payen et Chevalier, 1° que la bière qu'ils ont faite avec cette substance, séparée par le tamis des groupes écailleux du houblon, était d'un jaune moins foncé, d'une odeur plus aromatique et d'un goût plus agréable que celle qui est faite avec les cônes; 2° que l'emploi de dix parties de cette substances, équivaut à cent de houblon; 3° que cette poussière, ainsi séparée, pourra s'expédier plus facilement et à moins de frais, à de plus grandes distances. Des essais comparatifs d'analyse faits sur des houblons de divers pays, y ont fait reconnaître par ces savans, les mêmes principes, mais dans des proportions différentes; le houblon français contient plus d'huile essentielle que les houblons de la Belgique, et moins que ceux d'Angleterre. Les houblons récemment récoltés, fournissent plus d'huile essentielle et moins de résine que ceux qui sont anciennement recueillis, ce qui ferait croire que cette huile est susceptible d'être *résinifiée*. B. G.

Économie. — Sucre. — On remarque, parmi les sucres bruts venant de la Guadeloupe, deux qualités très-distinctes : l'une présente, à la surface des pains de cassonade, des traces violettes ; elle est difficile à purifier et ne fournit qu'un grain très-petit ; l'autre est très-blanche, très-facile à fabriquer, le grain en est gros et cristallin. Le docteur Virey pense que ces deux produits résultent de deux sortes de cannes à sucre fort différentes. Le premier proviendrait de la canne à sucre violette de Batavia (*succhuum violanum*, tussac, *Flore des Antilles*); le second de la canne à sucre d'Otabïti, variété de la canne à sucre ordinaire, récemment introduite dans nos colonies, tandis que l'autre l'est depuis 1782. B. G.

Tablettes de bois ou de carton, inventées par M. Gulsnet. — Ces tablettes, que l'ont dit préférables aux ardoises de la Belgique, sont aussi moins coûteuses. M. Gulsnet est déjà connu par la découverte des crayons qui peuvent remplacer ceux d'Allemagne. L'institution des Sourds-Muets et plusieurs autres emploient ces produits de l'industrie française, qu'on trouve rue de Montmorency-Saint-Martin.

Théâtres — *Premier Théâtre français. — Les quatre âges*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Merville (19 août).—Le titre de cet ouvrage indique suffisamment le but de son auteur. Il n'a pas voulu, choisissant un caractère général ou particulier seulement à une époque ou à un pays, rechercher tous les moyens propres à développer ce caractère, construire une fable, inventer une action où les autres personnages ne fussent que des accessoires, amenés seulement comme obstacles ou comme instrumens aux passions d'un seul. Ce n'est pas un portrait qu'il a eu l'idée de nous offrir ; il a voulu nous montrer l'intérieur d'une famille dont les membres servissent mutuellement à se faire connaître et, mettant en commun les sentimens et les passions particulières à leur âge et à leur position, concourussent à former un tableau, dont l'ensemble fît tout le mérite. Se priver ainsi de l'unité de personnage, diviser l'intérêt au lieu de le rassembler sur un seul, c'était se créer de grandes difficultés. Voyons comment l'auteur est parvenu à les surmonter. Faisons d'abord connaissance avec les différens personnages qu'il a mis en scène. En commençant par le chef de la famille, nous voyons dans *Périanthe*, un vieillard dénigrant le présent et vantant le passé, un peu faible, méfiant, avare, tel que l'on est trop souvent à cet âge. *Volrade*, son gendre, qui représente l'homme fait, est tout entier à son ambition ; et l'on sait que cette passion, surtout lorsqu'elle est mal dirigée, rend froid, égoïste, et ne laisse plus dans l'âme aucune place à une autre impression. *Jules*, son neveu, et petit-fils de Périanthe, se livre à la dissipation et à l'amour du plaisir, qu'un sentiment plus doux et plus pur est sur le

point de remplacer en lui. *Flavien*, fils de Volrade et autre petit-fils de Périanthe, est un enfant de dix ans, qui ne connaît d'autres soucis que ceux de l'école. Voilà bien les *quatre âges* dont le poète latin Horace et, après lui, Boileau nous ont laissé des portraits qui sont gravés dans la mémoire de tous les gens de goût. Autour de ces quatre personnages sont groupés, d'abord un ami de la maison, *Suzeval*, homme sage, modéré, content de sa fortune, et très-indulgent pour les autres; une jeune personne nommée *Julie*, nièce de cet ami, et fille d'un général qui joue un rôle assez important dans la pièce, sans toutefois paraître sur la scène; puis, un intendant fripon nommé *Charençon*, qui encourage les déportemens de Jules, en lui prêtant, à gros intérêts, l'argent de Périanthe même. Dès la première scène, ces personnages sont connus, et peut-être aucune comédie n'offre-t-elle une exposition plus claire, plus simple et plus naturelle, exposition d'ailleurs qui ressort entièrement du sujet même de la pièce. Au lever du rideau, Périanthe est occupé à peser son argent, et à régler les comptes de son intendant; Volrade lit le Moniteur, et s'indigne de ne pas voir son nom parmi ceux des candidats que l'opinion publique porte à la députation; Jules cherche un motif pour terminer la musique d'une romance dont il a fait les paroles, et Flavien, qui a fini sa leçon, s'amuse à construire un château de cartes. Il était assez facile d'assortir ces quatre caractères, mais il ne l'était pas autant de les mettre en œuvre. Le plus sage était de faire pencher un peu la balance pour l'un d'eux, sans trop paraître sacrifier les autres. Je crois que l'auteur a réussi fort heureusement à le faire; voyons si je serai aussi heureux à le prouver et à démontrer que Jules est le personnage le mieux partagé dans la pièce, et celui sur lequel porte une grande partie de l'intérêt que l'on y trouve. Périanthe a conçu le projet de lui faire épouser une riche héritière; il est appuyé dans cette résolution par Volrade. Le vieillard voit, dans cet hymen, la fin d'un procès onéreux, et l'ambitieux, de puissans protecteurs. Tous deux sont donc fort irrités, en découvrant l'éloignement de Jules pour ce mariage; mais Volrade s'apaise, quand il apprend que son neveu aime et croit être aimé de la nièce de Suzeval, cet ami commun de la famille, que son mérite et la voix publique appellent au ministère. Suzeval arrive et l'ambitieux, qui s'apprêtait déjà à lui offrir ses félicitations, est fort désapointé en apprenant qu'il a refusé un fardeau qui lui paraît trop pesant. Jules, à son tour, l'entretient avec feu, mais en même tems avec crainte, de ses projets de réforme, de son amour, de ses espérances, et il en reçoit la promesse d'une démarche auprès du père de Julie. Ce noble ami fait plus et, surprenant Périanthe avec un notaire qu'il a fait venir dans l'in-

tention de punir Jules, en épousant lui-même la femme qu'il lui destinait, il l'engage à changer d'avis et à faire, en faveur de ses petits-fils un testament, que le vieillard n'a pas la force de dicter, et qu'il ne laisse pas achever. Jusqu'ici, les affaires de Jules vont assez bien; il a obtenu l'aveu de Julie, la protection de Volrade, celle de Suzeval et, grâce à ce dernier, Périanthe n'est plus un obstacle à son bonheur. Il ne lui manque plus que le consentement du général, père de Julie. Malheureusement, ce général est le compétiteur de Volrade. Celui-ci a écrit, dans sa jeunesse, un pamphlet où les dépositaires actuels du pouvoir sont attaqués sans nul égard; il reçoit l'avis qu'un fripon de libraire se dispose à faire de ce manuscrit un sujet de scandale et une affaire de parti, s'il ne lui est racheté à prix d'argent. Volrade a employé tout le sien à s'assurer des créatures; Périanthe, qui lui a compté la dot de sa fille, refuse de l'aider en cette circonstance critique. Cependant, le tems presse. Tout-à-coup, Jules offre son intermédiaire, quoiqu'il n'ait point à se louer de son oncle. Il court chez le libraire, projetant d'employer au rachat du manuscrit l'argent que, le matin même, l'indigne Charençon lui a prêté au poids de l'or, en lui faisant signer un billet, qu'il a daté, par anticipation, de l'époque de la majorité du jeune homme. Il était trop tard, et ce manuscrit est déjà entre les mains du général; Jules vole, se présente chez le père de Julie, réclame le fatal écrit, et sur le refus du général, offre, de la part de Volrade, un cartel qui est accepté. Ce dernier, en apprenant l'engagement pris en son nom, craint que ce ne soit un piége pour l'éloigner du champ des élections, et refuse, jusqu'après leur résultat, de se trouver au rendez-vous. Jules désespéré, se croyant déshonoré ainsi que son oncle, n'hésite point à tenir lui-même la parole qu'il a donnée si légèrement pour un autre; il court provoquer le père de sa maîtresse. C'est à lui que le sort réserve l'affreux privilége de tirer le premier. Mais ici, sa détermination l'abandonne; en voyant, calme et tranquille, devant lui, cet homme qui a tant de fois affronté la mort pour son pays, il n'a pas le courage d'accomplir ce qu'il regarde, avec raison comme un assassinat, il se jette au pied du général, qui le relève avec bonté, et s'éloigne sans proférer une parole. Jules revient rassurer, avec son amante, Volrade et Périanthe, l'indigne Charençon, qui tremblait pour son argent, et dont la friponnerie, révélée par le petit Flavien, reçoit sa récompense. Jules n'a plus rien à espérer: tout-à-coup Suzeval, cet ami qui semble une seconde providence pour toute la famille, apporte à Volrade le manuscrit que lui a remis son frère et, pour les jeunes amans, le consentement à une union fortunée. Le général a été nommé député, et Volrade n'a plus désormais qu'à tourner

ses vues vers son département, où il projette de se rendre la nuit même. Quoique l'action paraisse d'abord avoir un double but, on reconnaît bientôt que l'ambition de Volrade, peu motivée, ne sert qu'à éloigner pour un instant le bonheur de l'intéressant Jules, que l'auteur a eu raison de représenter avec les défauts de la jeunesse, mais aussi avec les sentimens d'honneur et de générosité qui font son partage, surtout à l'époque actuelle. La peinture de ce caractère indique, dans M. Merville, beaucoup d'esprit, et surtout de bon esprit. Tous les autres personnages conservent d'ailleurs, jusqu'à la fin, la physionomie qu'on leur a donnée, et concourent à l'action, chacun selon les moyens qu'il était possible de tirer de ses mœurs et de sa position. Il n'est pas jusqu'au petit Flavien qui, par la curiosité et l'indiscrétion naturelles à l'enfance, fait connaître aux différens personnages des incidens que l'on avait intérêt à leur cacher, et dont la révélation retarde ou avance, selon qu'il est besoin, la marche de l'action. Cette comédie, conduite avec beaucoup d'art, écrite avec plus de correction que la *Famille Glinet*, et dans laquelle surtout se fait remarquer un grand fonds d'observation, assure dès à présent à son auteur, une place très-distinguée parmi nos comiques du second ordre, et promet enfin à Thalie un héritier du sceptre que les maîtres de la scène semblent avoir abandonné à de plus jeunes mains.

Second Théâtre français.— Le Pour et le Contre, ou le *Procès du Mariage*, comédie en cinq actes et en vers, par M. Sewrin (17 août). — Le sujet que l'auteur de cette comédie a choisi, susceptible, ainsi que le précédent, de trop grands développemens, conviendrait peut-être mieux à un roman qu'à un ouvrage dramatique : il est permis, du moins, de le penser, après les efforts plus ou moins infructueux qu'ont déjà faits plusieurs auteurs pour le transporter sur la scène. M. Sewrin ne me paraît pas avoir été plus heureux que ses prédécesseurs, malgré la bienveillance avec laquelle sa pièce a été accueillie. Le caractère de son principal personnage, M. de Survières, n'est pas tracé d'une main sûre, bien que l'auteur ait consacré à son développement deux actes entièrement vides d'action et dépourvus d'intérêt. Il me semble qu'il eût été mieux établi, si M. Sewrin eût placé, au premier acte, le portrait qu'il met, au second, dans la bouche du valet de Survières. Du reste, le rôle de ce valet, ainsi que celui de la soubrette, sont inutiles à la marche de l'ouvrage, quoique l'on ait cherché à leur donner beaucoup plus d'importance qu'ils ne devaient en avoir dans une comédie moderne ; car je suppose que l'action se passe de nos jours, et que les costumes d'un autre siècle, adoptés par les acteurs, n'avaient pas été indiqués par l'auteur. Les personnages qui concourent à faire naître chez Survières de l'éloignement pour le ma

riage sont, d'abord un faux ami, plus jeune que lui, qui est son rival, et dont les conseils, dans lesquels perce un motif d'intérêt bien prononcé, devraient produire sur le trop confiant Survières, un tout autre effet que celui qu'ils opèrent. Ici, le personnage disparaît entièrement, et l'on n'aperçoit que l'auteur, qui a besoin d'établir son opposition. Cette facilité de Survières à entrer dans les vues de son rival, choque d'autant plus, que la scène se passe au premier acte, avant que la faiblesse et l'indécision de son caractère soient encore bien connues. Les autres personnages qui achèvent d'inspirer à Survières du dégoût pour le mariage, sont deux vieux époux, ses voisins, qu'il ne connaît pas, et qui tombent tout-à-coup chez lui, en se querellant et en se menaçant réciproquement d'une séparation éclatante, après trente ans de mariage, séparation motivée sur une entière incompatibilité d'humeur. Les spectateurs ont dû croire d'abord que la scène se passait dans la salle commune d'un hôtel garni; car comment supposer que l'on puisse ainsi, sans aucun motif, entrer dans l'appartement d'un homme que l'on ne connaît pas? Mais, une chose plus difficile encore à admettre, c'est que la caricature de ces deux vieilles têtes folles, caricature indigne de la haute comédie, soit capable d'agir aussi puissamment sur l'esprit de Survières. Il faut donc qu'il n'ait jamais vu le monde! Il lui aurait offert des exemples plus concluans d'unions malheureuses et mal assorties. Un moment après, un négociant qui a éprouvé des revers et qui a été forcé de céder son appartement à Survières, entre chez ce dernier; le tableau qu'il lui fait de son intérieur, où une femme douce, vertueuse, et des enfans charmans le consolent de la perte de sa fortune et de la défection de ses amis, ramène Survières à d'autres sentimens. Mais une entrevue avec son futur beau-frère, homme processif, vient le replonger dans ses premières indécisions. Il se résout pourtant à épouser, sans avoir de meilleures raisons *pour* que *contre* le mariage, mais il fallait bien en finir par là. Ce qui a plu davantage, c'est la scène avec le négociant; elle est bien conduite et très-attachante; mais elle a le défaut de n'amener encore qu'un personnage épisodique comme les précédens. Le caractère du beau-frère processif est peut-être ce qu'il y a de mieux dans la pièce, à part les plaisanteries usées contre les procureurs. Il est mieux soutenu que celui du personnage principal. Quant à la belle-mère et à la future de Survières, elles sont absolument nulles; cette dernière semble n'être là que pour la raison qu'elle est indispensable au dénouement. Et cependant, l'auteur aurait pu en faire un des personnages les plus intéressans de l'ouvrage; à elle surtout appartenait l'honneur de faire revenir Survières des préventions que lui inspiraient les conseils intéressés d'un faux ami et la folle boutade d'un couple ridicule. Si cette

pièce, qui n'a presque rien de ce que l'on exige dans une comédie en cinq actes, a réussi, elle le doit à quelques intentions comiques, à un style facile et sans prétention, et surtout à l'excessive indulgence du public.

Opéra-comique. — *Nadir et Selim*, ou *Les deux artistes*, opéra en trois actes, paroles de M. Justin, musique de Romagnesi (27 juillet). — Je crois avoir reconnu à plusieurs situations comiques de cet ouvrage, que M. Justin est capable de se frayer une route, sans avoir besoin de se traîner sur les traces des autres. Comment donc se fait-il que, semblable à la plupart des auteurs de nos petits théâtres, qui ne marchent qu'en troupe, il arrive immédiatement après plusieurs ouvrages du même genre, et sur lesquels il semble même s'être en quelque sorte modelé? Ceci s'expliquerait tout naturellement, et mon reproche ne serait plus fondé si, comme cela s'est vu quelquefois, sa pièce avait été reçue avant et jouée après celles qu'il me paraît avoir imitées. Quoi qu'il en soit, voici en peu de mots la fable qu'il a imaginée. Deux jeunes artistes grecs, Nadir, musicien, et Selim, peintre, voyagent dans l'Inde; ce dernier est amoureux d'une Circassienne, qui est tombée au pouvoir d'un marchand d'esclaves. Nadir, dans l'espoir de la lui ravir, se présente à lui, avec son ami, et l'engage à les mener tous deux auprès du prince auquel il destine la maîtresse de Selim. Arrivés à la cour, une imprudence du peintre révèle au prince son secret et celui de la belle Circassienne. Jaloux, sans amour, comme le sont d'ordinaire tous les sultans, celui-ci livre le couple amoureux au chef de son sérail, qui projette aussitôt de vendre la Circassienne, dont il n'a que faire, et Selim qu'il ne juge propre à rien. Le généreux Nadir ne voit plus d'autre moyen que de lui offrir de les racheter, en devenant lui-même son esclave; le chef du sérail accepte avec joie, comptant bien que le talent du jeune musicien qu'il a su apprécier, lui sera payé au poids de l'or par le prince. Ce dernier, en effet, est ravi de la belle voix de Nadir; mais, en apprenant qu'il s'est vendu pour son ami, il lui rend la liberté et le fixe à sa cour, ainsi que les deux amans. Tel est le fonds assez léger de cet opéra, où l'auteur a semé quelques jolis traits de dialogue. Le compositeur, M. Romagnesi, se présente avec assez d'avantages; mais il s'est fait trop vite reconnaître par les romances qu'il a un peu trop prodiguées dans sa partition, où l'on a cependant distingué deux ou trois autres morceaux agréables et d'un mérite plus solide.

Le Solitaire, opéra en trois actes, paroles de M. Planard, musique de M. Caraffa (19 août). — Plusieurs personnes paraissent croire qu'à l'opéra il faut tout sacrifier à la musique; je doute que cette opinion devienne géné-

rale en France, où l'on demande que l'esprit soit touché, en même tems que l'oreille est satisfaite. M. Planard, connu par plusieurs ouvrages dramatiques où l'on trouve du talent et de la facilité, a sans doute fait abnégation de lui-même, en consentant à traiter un sujet rebattu, et dont les personnages ont épuisé la curiosité publique, depuis la petite maîtresse de la Chaussée d'Antin, jusqu'à l'artisan le plus franchement admirateur de nos chef-d'œuvres des boulevards. Il a choisi sans doute ce sujet, parce qu'il lui a paru offrir des situations pour le musicien, auquel il sacrifiait sa propre gloire. Je ne dirai donc rien du poème, où les phrases contournées et ridicules du roman ont été placées dans la bouche d'un niais; c'est le seul trait d'esprit où l'on puisse reconnaître M. Planard. La musique de M. Caraffa, en général, harmonieuse, bien adaptée aux paroles, surtout très-variée, et dans laquelle il prouve qu'il a fait de grands progrès depuis *Jeanne d'Arc*, n'est pas cependant d'une richesse suffisante pour nous faire passer sur l'*étrangeté* du poème. Cette musique est sans doute d'un homme de talent et de goût; malheureusement, on y trouve beaucoup trop de réminiscences. On voit bien qu'il est élève de Rossini; mais quand il rappelle ce grand maître, c'est presque toujours à son propre désavantage. Il paraît aussi avoir travaillé trop vite; beaucoup de ses idées qui étaient susceptibles d'effet, sont restées stériles, étouffées par l'emploi de petits moyens. On a surtout applaudi avec justice plusieurs morceaux remarquables, tels que la ronde chantée par M. Pradher, un duo entre Élodie et le Solitaire, une jolie romance, et le duo qui ouvre le troisième acte. Mais, je le répète, dans l'intérêt du genre même de l'opéra-comique, tout cela ne peut faire supporter les ouvrages où l'esprit, loin d'être satisfait, trouve des disparates choquans, qui l'arrachent malgré lui aux impressions que le compositeur a voulu lui faire éprouver.

E. Hébeau.

Publications prochaines. — *Traité des propriétés projectives des figures*; ouvrage utile à ceux qui s'occupent des applications de la géométrie descriptive et d'opérations géométriques sur le terrain; par J. V. Poncelet, capitaine au corps royal du génie, ancien élève de l'école Polytechnique, membre de la Société des lettres, sciences et arts de Metz. (L'auteur publie son ouvrage par souscription; et le prix d'un volume in-4°, de 4 à 500 pages d'impression, accompagné de 12 planches gravées sur cuivre, sera de 12 fr. seulement. Il faut souscrire avant la fin de septembre. L'ouvrage doit paraître au 1er octobre, et sera mis en vente au prix de 16 fr. pour les non souscripteurs. On souscrit, à Paris, chez *Bachelier*, gendre et successeur de Mme veuve Courcier, libraire pour les

mathématiques, la marine et les arts, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arcs, n° 12. A Metz, chez *Thiel*, place Saint-Jacques, n° 4; Devilly, rue du Petit-Paris; chez l'*auteur*, rue de l'Esplanade, n. 10; enfin, chez les principaux libraires et directeurs des postes, dans les départemens. — Les personnes qui désireront recevoir l'ouvrage par la voie de la poste, devront joindre 3 francs au prix de la souscription).

L'ouvrage que nous annonçons au public est du petit nombre de ceux qui portent pour caractère la réunion de deux avantages bien précieux : c'est de reculer les bornes de la science, considérée dans ses spéculations les plus difficiles, et de la rendre en même tems plus utile et plus facile, par des applications d'un grand intérêt. Les mémoires originaux qui forment la base de cet ouvrage, ont obtenu l'approbation de l'Académie des sciences; ils ont placé M. Poncelet parmi les géomètres qui sont l'espoir de la génération appelée à succéder aux Monge, aux Lagrange, aux Legendre et aux Laplace. M. Poncelet est élève de cette école célèbre qui, depuis trente années, a donné aux sciences mathématiques les Malus, les Lancret, les Poinsot, les Poisson, les Biot, les Arago, les Cauchy, et tant d'ingénieurs distingués qui, dans les diverses branches des services publics, ont agrandi, créé des théories, et multiplié, amélioré la plupart des applications. Nous pensons que cet ouvrage doit être utile à tous les hommes qui s'occupent d'études mathématiques, et à toutes les classes d'ingénieurs qui dirigent des travaux pour la conception et l'exécution desquels la géométrie descriptive est une science nécessaire. *Charles* Dupin, *de l'Institut.*

— L'*Histoire des premiers siècles de Rome*, ouvrage allemand de M. *Niehuhr*, très-estimé, vient d'être traduite en français par M. *Golbéry*, l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, et s'imprime à Paris, chez Firmin Didot.

M. Golbéry prépare aussi, pour la *Collection des classiques latins*, publiée par M. *Lemaire*, une édition de *Properce*, auteur que l'on avait, à tort, omis dans cette collection.

— *Mythologie.* — Depuis plusieurs années, les savans et les gens de lettres de France, trop peu généralement familiers avec la langue allemande, désiraient voir traduit en français l'important ouvrage de M. le docteur Creuzer, sur les *Symboles, la Mythologie et les croyances religieuses de l'antiquité.* Un professeur d'histoire à l'école normale de Paris, ancien élève de cette école, s'est chargé de ce travail. Mais, en s'imposant la loi de rendre fidèlement les idées de M. Creuzer, en respectant l'esprit de sa méthode et les formes générales de son ouvrage, il ne s'est pas astreint à le faire pas à pas; il renvoie soigneusement aux

sources, toutes les fois qu'il croit pouvoir se dispenser de citer les textes mêmes que cite M. Creuzer. Le traducteur s'est proposé, avant tout, de bien faire connaître le système de M. Creuzer, d'abord et principalement, par son grand ouvrage, d'après la dernière édition qui en a paru; subsidiairement, par des extraits de ses autres écrits mythologiques et par des aperçus, en forme d'éclaircissemens, placés à la fin des volumes; des systèmes qui ont préparé le sien, qui tendent à l'appuyer, ou même qui lui sont opposés. C'est ainsi que les ouvrages les plus importans et les plus récens sur ces matières, ceux des Görrez, des Kanne, des Hug, des Vos, des Hermann, des Buttmann, des Schlegel, des Rhode, des Sickler, des Schilling, des Münter, des Hirt, des Boettiger, etc., etc., seront sans cesse rappelés, et extraits dans quelques-uns de leurs points principaux. Le traducteur, au reste, se fera une loi de consulter M. Creuzer sur toutes les parties de son travail; il ose même espérer d'obtenir quelques additions précieuses, du laborieux, autant que célèbre et savant écrivain. Des savans français, qui s'intéressent vivement à cette entreprise, ont promis d'y concourir par de semblables additions.

Il est un dernier rapport sous lequel l'ouvrage de M. Creuzer recevra, surtout dans cette traduction (dont le premier volume, contenant *les Mythologies orientales*, est déjà avancé), d'importantes additions, et, s'il se peut, un nouveau prix; c'est celui des monumens figurés avec leurs explications, à l'appui du texte. L'éditeur ayant la propriété des cuivres qui ont servi à la galerie mythologique de feu Millin, dont la première édition est presque épuisée et ne se sera pas réimprimée, s'est décidé à les adapter à la *Symbolique française*. Plus de quarante planches, renfermant un nombre considérable de sujets puisés aux sources les plus pures et les plus récentes, seront ajoutées à cette riche collection, pour la mythologie orientale, égyptienne, indienne, etc.; quelques-unes pour les mythologies de la Grèce et de l'Italie; en sorte que le volume des planches ne contiendra pas moins de 1200 sujets, gravés au trait par d'habiles artistes. L'ouvrage comprendra quatre volumes, dont trois de texte et le dernier de planches : ces volumes paraîtront successivement, et les planches seront distribuées en cahiers pour y correspondre. Le premier volume et le premier cahier seront publiés dans les premiers mois de 1823, et annoncés par un Prospectus. J.

Nous avons fait connaître (*Voy.* Tom. XIII, pag. 573) l'*Histoire du droit romain*, par M. Berriat St.-Prix, professeur de la Faculté de droit de Paris, suivie de l'*Histoire de Cujas*. Ce dernier ouvrage vient d'être traduit en allemand sous le titre suivant : *Jacob Cujas und seine Zeitgenossen von Ernst* Spangenberg, *Doctor beider Rechte*, etc. — Cujas et

ses contemporains, par M. Ernest Spangenberg, docteur en droit, et conseiller à la Cour de justice de Zelle, en Hanovre. Leipsick, 1822; Jean Frédéric Hartknoch; in-8°. L'histoire de Cujas forme la première partie de ce volume, où elle occupe 228 pages. La seconde partie, qui comprend les pages 229 à 307, est une dissertation sur les écrits de Cujas et sur leurs diverses éditions. Nous nous empressons d'annoncer la prochaine publication de cet ouvrage d'un savant allemand; c'est à la fois un hommage à la mémoire du plus célèbre de nos jurisconsultes, et aux travaux de l'un de nos plus habiles professeurs.

Nécrologie. — Les funérailles de M. de *Van-Spaendonck* (*Gérard*) membre de l'Académie des beaux arts, né à Tilbourg, en Hollande, le 25 mars, et mort à Paris, le 11 mai de cette année, ont eu lieu le 13 mai 1822. M. Quatremère de Quincy, secrétaire de l'Académie, a prononcé sur sa tombe un discours, où l'on a remarqué le passage suivant : « Le digne et à jamais regrettable confrère auquel nous disons le dernier adieu, fut, comme vous le savez, une de ces conquêtes que les arts de la France se vantaient depuis long-tems d'avoir faite, sur ce pays voisin où la nature avait placée l'école spéciale d'un genre de peinture intimement lié à la science et aux études du règne végétal. Les ouvrages de M. Van-Spaendonck, dont le nom désormais sera prononcé immédiatement après celui de *Van-Huysun*, ont peut-être marqué le terme que ne pourra plus dépasser l'art de peindre les fleurs. S'il est vrai, qu'en cette partie, l'imitation soit arrivée au point de remplacer la nature pour le charme des yeux, et aussi pour l'étude physiologique des plantes; il sera donné sans doute aux artistes d'égaler en ce genre les travaux de leurs prédécesseurs, mais il leur sera difficile d'ajouter à l'utilité que la science peut en retirer.

« Dans ces tems de discorde, où les diversités d'opinions devenaient des inimitiés, où les élémens de la société mis en désordre, ne se rencontraient que pour se fuir, ne se mêlaient que pour s'entre détruire, on vit M. Van-Spaendonck constant sur la ligne de justice et de raison qu'il s'était tracée, se faire de nouveaux amis, sans perdre les anciens, tendre une main généreuse au malheur, de quel côté qu'il vînt, et rester fidèle à l'amitié, même des ennemis les plus déclarés entre eux.

« Comment, avec un aussi rare caractère, qu'il ne faut pas confondre avec celui de l'égoïste indifférent et adulateur, comment M. Van-Spaendonck n'aurait-il pas recueilli de toute part, après que la paix nous fut rendue, le fruit de ses heureuses qualités? Rien effectivement, depuis, n'a manqué à son bonheur. Il n'a point, comme cela arrive trop souvent, survécu à son talent; que dis-je, son talent lui survit encore dans un frère qui, digne d'être son rival et son successeur, perpétuera, par de nou-

veaux ouvrages, un nom que l'on comptera dans le petit nombre de ceux qui auront illustré l'art, plus encore qu'ils n'en auront été illustrés. »

Après ce discours, M. le baron Cuvier, directeur du Muséum d'histoire naturelle, a aussi honoré la mémoire de son collégue, par un discours que terminaient ces phrases : « Tels sont les services entièrement dus à l'école de M. Van-Spaendonck : tant sont incalculables les bienfaits qui peuvent naître de l'activité d'un seul homme, et d'une distribution bien conçue en quelque genre que ce soit !

Pourquoi faut-il qu'une existence si heureuse et si utile se soit vue si inopinément terminée ? La mort, comme pour rendre son arrêt plus terrible, est venue frapper M. Van-Spaendonck au moment de l'année qui était pour lui le moment des plus douces jouissances, lorsque les fleurs renaissaient, lorsque de toutes parts les jeunes élèves accouraient à ses leçons, et se flattaient d'y retrouver l'instruction toujours conduite par le plaisir. Vain espoir ! un instant a suffi pour fermer cette école si vive, si joyeuse, où le travail et l'urbanité entretenaient une gaîté si aimable. Il ne lui reste plus de ce bon maître qu'une cendre inanimée et un souvenir intarissable. Que les fleurs qu'il aima décorent du moins sa tombe ; qu'arrosées des larmes de ses élèves elles croissent et se renouvellent ; qu'elles semblent dire : Ici repose l'ami qui nous consacra sa vie ; nous aussi nous serons pour lui toujours reconnaissantes. »

— M. *Delambre*, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, pour les sciences mathématiques, est mort à Paris le 27 août, à l'âge de 72 ans. Ses obsèques ont eu lieu le lendemain à l'église de l'Abbaye, où l'ont accompagné un grand nombre de membres de l'Institut et d'autres personnes distinguées qui honoraient également les grandes connaissances, le caractère et la personne de M. Delambre. Ses restes ont été déposés au cimetière du père La Chaise, et trois de ses collégues, M. Cuvier, au nom de l'Académie des sciences, M. Biot, au nom du collége de France, et M. Arago, au nom du Bureau des longitudes, ont exprimé, dans trois discours écoutés avec recueillement, la vive douleur que cette perte cause à tous les amis des sciences. M. Delambre laisse vacantes une place de secrétaire perpétuel à l'Académie, celle de membre du bureau des longitudes, et celle de professeur d'astronomie au Collége de France. Dans l'Académie des sciences, les deux secrétaires perpétuels étant hors des sections, il y aura une place vacante dans celle où sera choisi le secrétaire perpétuel. M. Fourier et M. Biot sont désignés, par leurs amis, comme successeurs de M. Delambre. L'élection est ajournée au mois de Novembre prochain.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUARANTE-QUATRIÈME CAHIER.

AOUT 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur la laine de vigognes. *F. de Théran.* p. 222
2. Notice sur une nouvelle édition (inédite) des *Lettres de Voltaire à l'Académie.* *Barbier.* 227
3. Lettre relative au Zodiaque de Dendéra. *Champollion*, jeune. 232

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, par M. de Morogues. *Ferry.* 240
5. Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814., par M. Koch. (Premier article.) *Ch. Dupin.* 250
6. Science du Publiciste, par. M. Fritot. *Lanjuinais.* 263
7. Essai historique sur la législation des grains. *De la Borde.* 269
8. Voyage en Écosse et aux îles Hébrides. *Aignan.* 274
9. Histoire de Milan, par M. Rosmini. *Salfi.* 280
10. Histoire de Jean-sans-Terre. *Paganel.* 289
11. Attila, tragédie par M. Bis. *Métral.* 295
12. Sur la statue antique de *Venus-Victrix.* *Dumersan.* 309

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 116 ouvrages, français et étrangers. 313

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. 390

Asie. — Bombay. — Perse. — Bucharie. *ibid.*

Afrique. — Égypte. 393

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Pologne. — Suède. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Pays-Bas. — France. — Paris. 393

IMPRIMERIE D'ABEL LANOE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Les douze signes du Zodiaque ont leurs noms écrits en lettres *capitales ;* les constellations extrazodiacales, que l'on croit reconnaître avec certitude, sont désignées par des lettres *romaines ;* enfin, les positions qui résultent de la projection de M. Biot, calculée pour l'an 716 avant J. C., sont indiquées, tant par de petites étoiles, que par les noms des constellations correspondantes, écrits en *italique.*

Les parties ponctuées appartiennent à la zône extrême, remplie par 36 à 37 figures ou groupes, et terminée en dedans par une suite d'inscriptions en hiéroglyphes, qui se rapportent à ces groupes divers. On n'a représenté dans la zône, pour éviter la confusion, qu'un petit nombre de figures, celles dont il est fait mention dans cet écrit; il en est de même des étoiles de la projection. C'est dans un autre Mémoire que sera donnée l'explication des lettres *a* à *mm.*

Des trois petits cercles tracés à l'intérieur, le 1er et le 3e indiquent les limites sensibles de la bande zodiacale, et le cercle ponctué, une ligne qui passerait par le milieu du plus grand nombre de figures possible.

ERRATA.

Page 445, ligne 13, φ; lisez : γ.
P. 445, lig. 12, de une ; lisez : de *un.*
P. 447, lig. 6, encore ; lisez : *jusqu'ici.*
P. 449, après la note ; lisez : *Voyez la planche ci-jointe.*
P. 451, avant la signature ; lisez : Paris, 30 juillet 1822.

ZODIAQUE CIRCULAIRE DE DENDERA II

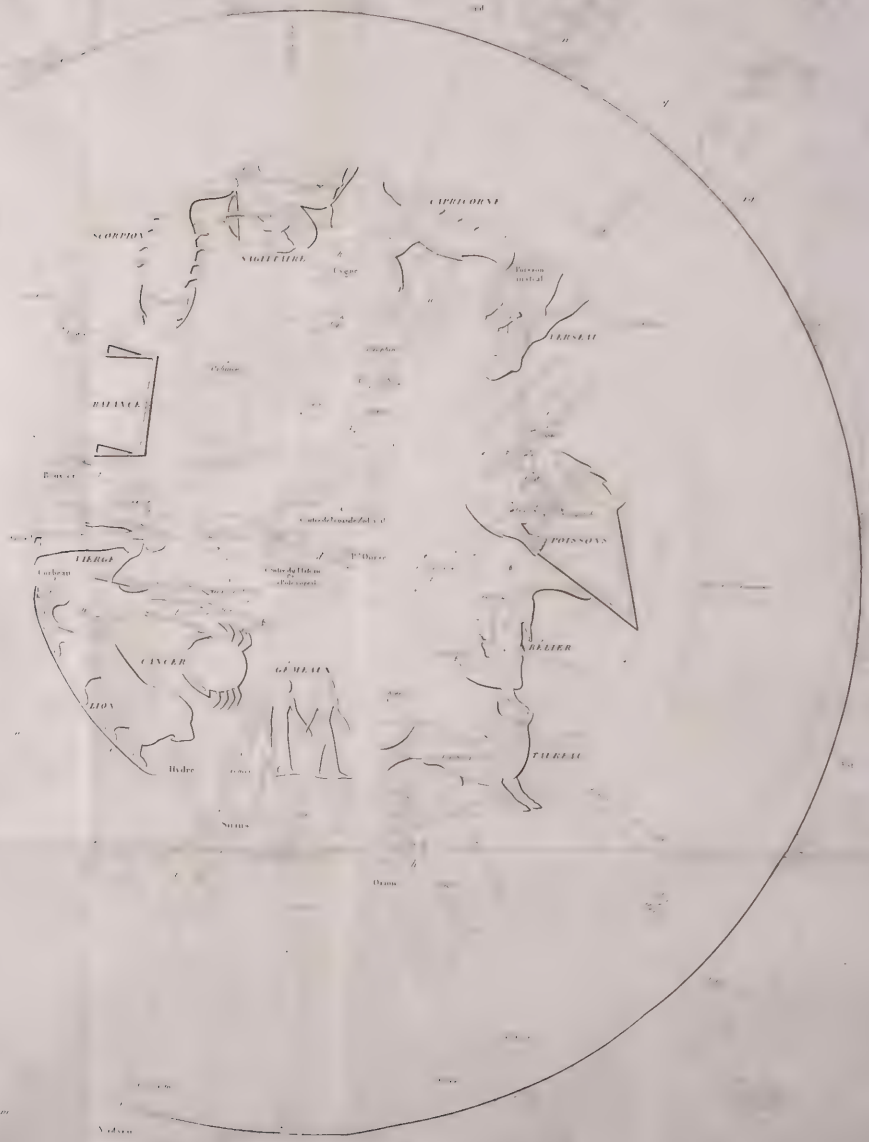

EJ

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES,

LETTRES ET MÉLANGES.

ARCHÉOLOGIE.

EXAMEN *d'une opinion nouvelle sur le Zodiaque circulaire de Dendéra* (1).

S'IL est vrai que toute opinion d'un homme éclairé a un côté probable par où sa raison est séduite et son esprit satisfait, cette remarque s'applique surtout au sujet dont il s'agit ici, et à la manière dont un savant académicien vient de l'envisager. C'est d'abord une idée fort natu-

(1) Lu par M. Jomard, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 2 août 1822, et à l'Académie des sciences, le 5 du même mois, à l'occasion d'un Mémoire lu à l'Académie des sciences, le 15 et le 22 juillet 1822, par M. Biot, et communiqué à l'Académie des inscriptions, le 19 du même mois.

relle de chercher dans la description géométrique du ciel le type du tableau égyptien, où l'œil le moins exercé aperçoit en effet, à la première vue, les douze signes du zodiaque, dans l'ordre et avec l'aspect accoutumés. La forme circulaire avertit en outre qu'on a eu l'intention, et que l'on a essayé, d'après une convention quelconque, de représenter l'image de la voûte céleste. De plus, les rapports de situation entre les figures conduisent, de proche en proche, à considérer les distances angulaires des points du ciel auxquels elles correspondent; et leur position, par rapport au centre du tableau, invite, en quelque sorte, à rechercher si l'on a eu égard aux distances polaires de ces mêmes figures. Enfin, comme le monument même où le tableau est tracé, est sans doute fort antérieur à l'ère chrétienne, il est naturel, ou plutôt nécessaire, de chercher le déplacement qu'a éprouvé la sphère céleste pendant une si longue suite d'années; c'est d'ailleurs un moyen d'apprécier, soit l'époque du monument, soit celle de la représentation astronomique. Toutes ces considérations, qui ont frappé l'auteur de l'opinion qu'on va examiner, s'étaient présentées aux voyageurs français aussitôt après la découverte du Zodiaque égyptien, et notamment à M. Fourier, dont les idées, à cet égard, sont la base de la plupart des recherches vraiment solides dont ce Zodiaque a pu être l'objet. Depuis, MM. Jollois et Devilliers ont adopté un système de projection qui a le plus grand rapport avec celui que M. Biot a développé; et ils ont reconnu qu'il y avait un accord satisfaisant, pour l'époque à laquelle appartient l'édifice, entre l'état du ciel et le tableau; peut-être même ont-ils étendu la comparaison au-delà des limites probables assignées par la nature des choses (1). Aujourd'hui, on

(1) Ces Messieurs ont fait remarquer, avant M. Biot, la position du

recule ces limites encore plus loin. Au lieu de s'arrêter au point de contact entre l'erreur et la vérité, on poursuit rapidement un premier aperçu, et l'on entre dans le vaste champ de l'incertitude, où l'on sait que le faux et le vrai se moissonnent dans une proportion qui n'est pas égale. Par ces réflexions générales, je suis déjà entré en matière; posons le thème adopté par notre savant confrère.

La projection de la sphère céleste a été faite sur un plan parallèle à l'équateur. Chacun des arcs de grand cercle passant par le pôle boréal, et sur lesquels se trouvent les étoiles des diverses constellations, a été développé sur ce plan. Celles de l'écliptique sont venues se placer sur une courbe excentrique au cercle qui sert de limite à la projection, et ainsi le diamètre de cette courbe doit être égal à cent quatre-vingts degrés; cette même grandeur doit égaler le rayon du cercle qui termine le tableau, et dont chaque point, par conséquent, représente le pôle austral.

Il s'agit de rechercher dans le ciel quel est le point que les auteurs du tableau ont pris pour centre, et qui était de leur tems le pôle boréal. L'auteur de l'*Opinion nouvelle* a porté son attention sur les *étoiles*, figurées, au nombre de sept, au-dedans ou auprès de la courbe extrême du Zodiaque, et il les a regardées comme étant la projection mathématique d'autant d'astres différens, exécutée d'après une méthode exacte, équivalente aux règles de la trigonométrie. De ces étoiles, il en a choisi quatre, qu'il a jugées apparemment plus favorables à son dessein, et il les a reconnues pour être *Fomalhaut*, *Sheat*, *Arcturus* et *Antarès*. Ensuite, il a considéré les six triangles formés entre ces étoiles (prises

---

poisson austral, celle du carré de Pégase, et plusieurs autres constellations; mais ce savant académicien a le mérite d'avoir ouvert une nouvelle route pour la recherche de l'époque du monument, par la connaissance du déplacement des pôles.

deux à deux) et le pôle inconnu, et il lui a été facile de calculer la position du sommet pour chacun de ces triangles; il résulte du calcul, que toutes les positions s'accordent entre elles d'une manière surprenante, et que le plus grand écart est compris entre deux degrés et deux degrés et demi environ. Cette situation du pôle diffère beaucoup, bien entendu, de la position actuelle, et elle suppose l'époque moyenne de sept cent seize ans avant Jésus-Christ (1). L'incertitude totale sur cette époque est d'à peu près 165 ans, en plus ou en moins. Après ce premier résultat, l'auteur n'a plus qu'à construire une projection du ciel pour ce même tems, d'après la méthode supposée; cette projection, il l'applique sur un dessin fidèle du Zodiaque circulaire, et que trouve-t-il? Sur le corps du Lion viennent se placer les étoiles du Lion; sur la Vierge, celles de la Vierge; sur le quadrupède qui est au pôle, celles de la petite Ourse, et ainsi de plusieurs autres; d'où il conclut qu'il a bien trouvé le système de projection, et qu'il a bien fixé aussi l'époque céleste du monument. Je ne poursuis pas ici l'exposé du Mémoire, qui renferme beaucoup de vues très-ingénieuses, mais toutes rattachées à l'explication précédente; il faut d'abord apprécier celle-ci, en commençant par les données qui lui servent de base.

Avant d'aller plus loin, devons-nous accorder la première hypothèse, savoir : que les Égyptiens ont eu l'intention, au milieu de ces trente ou quarante figures qui composent l'intérieur du tableau jusqu'à la zône terminale, de figurer la position trigonométrique de sept étoiles spéciales, ou si l'on veut, de quatre seulement? Je consentirai sans peine

---

(1) M. Biot part d'une écliptique fixe, telle qu'elle résulte de l'état du ciel pour 1750, pris pour point de départ : le mouvement propre des étoiles est trop faible et trop incertain pour être considéré ici.

à cette concession, si on me fait voir que la supposition est très-vraisemblable, ou seulement qu'elle ne choque pas les règles de la vraisemblance ; mais ici, on ne peut passer outre. Pourquoi les auteurs de la projection ont-ils choisi une étoile de troisième grandeur, et n'ont-ils pas préféré Aldébaran ou Régulus? Ces deux astres ont exercé les anciens astronomes; ils ont toujours frappé les yeux les plus vulgaires; est-il probable qu'on les eût oubliés dans une projection mathématique? Et l'*Aigle*, et *Ophiucus*, et l'*Épi*, et la *queue du Lion*, comment les Égyptiens pouvaient-ils les omettre, et cependant fixer leur choix sur Sheat, laissant même de côté les trois autres étoiles du carré de Pégase, Andromède, Algenib et Markab? Cette difficulté seule serait de nature à jeter des doutes sur tout le système. Poursuivons.

Orion est très-reconnaissable dans le tableau ; sa position, sa taille, son attitude animée, ses attributs, ne laissent point de doute; comment aucune étoile ne représente-t-elle, ni sa brillante *ceinture*, ni son pied si connu sous le nom de *rigel*? L'*Hydre* et le *Corbeau*, sous le Lion, ne sont pas moins faciles à distinguer, et les Égyptiens auraient dédaigné d'y placer un astérisme, comme si *Alphard*, étoile de première grandeur, n'était pas visible à cette époque? Nous ne voyons pas non plus d'étoile pour le *Cygne*, pour *Cassiopée*, ni même pour *la petite* ou *la grande Ourse* : tout cela, je le demande, est-il aisé à expliquer? Enfin, comment expliquera-t-on qu'aucune des constellations du Zodiaque n'ait été fixée par la projection d'une seule étoile, pas même le Scorpion, bien que M. Biot ait donné une position pour Antarès, laquelle, il faut le dire, ne repose sur nul fondement. Ainsi, aucune étoile figurée, aucun astérisme, aucun signe quelconque de position ne marquait la place précise des signes du Zodiaque, et ne servait à dessiner

l'écliptique ; et cela, dans un système de projection rigoureuse ! Ou je me trompe, ou ces premières objections suffiraient pour ébranler l'hypothèse ; voyons si elle ne supporterait pas mieux un autre genre d'examen.

Ces étoiles, que l'auteur a, pour ainsi dire, enlevées et détachées d'un amas de personnages, d'emblèmes et d'hiéroglyphes, appartiennent à des groupes ou légendes formés par trois ou quatre signes de l'Écriture sacrée ; elles en font partie intégrante ; il n'est pas possible de les en séparer sans décomposer la phrase. Rien n'annonce, rien n'avertit qu'elles remplissent un autre emploi que celui de caractères ; et le sculpteur n'a rien fait pour les distinguer des autres signes. Quoi de plus arbitraire que de les isoler et d'en faire des astres ! Supposons que ces étoiles aient été placées chacune en son lieu, par construction : ne serait-il pas extraordinaire que les Égyptiens eussent dessiné et allignié juste dans la même direction, au-dessus ou à côté de ces étoiles, deux ou trois autres caractères d'écriture (1)? Et que dire des cent quarante-quatre autres étoiles attachées à trente-six figures ou groupes de la circonférence, et distribuées sur une ligne circulaire parfaitement concentrique au cercle extérieur ? (2)

Ce n'est pas tout ; admettons un moment que les Égyptiens n'aient voulu employer et fixer sur leur tableau que quatre étoiles, celles qui sont désignées ; au moins devons-nous les trouver dans un lieu qui ne prête à aucune incerti-

(1) Je supprime ici plusieurs remarques, attendu que M. Champollion, le jeune, vient de me devancer à cet égard, en publiant des réflexions qui sont très-justes (*Revue Encyclopédique*, Tome XV, p. 252), et dont plusieurs s'accordent avec les idées émises dans la *Description de l'Égypte*. (Voy. la *Desc. de Philæ*, par feu Lancret ; celle d'*Edfou* et des hypogées de la ville de Thèbes, par l'auteur de cet Examen.)

(2) Un très-grand nombres sont disposées symétriquement. *Voyez* plus bas, page 448.

tude. *Arcturus*, toujours dans cette supposition, se trouverait bien placé devant la tête du personnage à tête de bœuf, qui sépare la Vierge de la Balance (car les voyageurs français ont toujours reconnu le *Bouvier* dans cette figure); et si l'étoile en question ne faisait pas partie de la légende du Bouvier, on admettrait sans difficulté qu'elle désigne Arcturus. Mais où trouve-t-on Antarès? dans une figure qui n'est pas même une étoile, mais un petit cône tronqué, renversé, en forme de coupe, comme il y en a tant dans les tableaux égyptiens, et semblable au Modius de Sérapis. Le Zodiaque est très-fruste en beaucoup de parties; mais, par malheur pour l'opinion que je combats, il ne l'est nullement en cet endroit; il n'est pas possible de trouver une forme plus arrêtée, plus aisée à reconnaître; chacun peut s'en convaincre en visitant le Musée royal. Ainsi, quand le point d'Arcturus était figuré par une étoile, le sculpteur, abandonnant son système de représentation astronomique, aurait adopté pour Antarès seul la forme d'un vase. Quelle figure est mieux dessinée dans le Zodiaque circulaire que le Scorpion, avec sa tête, son corps, et les replis de sa queue, plus analogue enfin à l'aspect du ciel? ..... Eh bien! tout cela n'est pas le *Scorpion* céleste. On va le chercher à vingt-deux degrés de sa place, tout à fait en dehors et au-dessous de la courbe terminale du Zodiaque (1). Ainsi, *le cœur du Scorpion* est à près d'un signe du milieu de l'animal. Vainement on trouvera que la projection rigoureuse dessinée pour l'an 716, étant superposée sur le tableau, toutes les étoiles du Scorpion couvrent cette petite figure qui porte le vase; il faut bien que ce procédé fasse tomber quelque part les étoiles de la projection; et, dans un tableau couvert de personnages,

(1) *Voyez* page 448, à la note.

il n'est pas étonnant que quelques-unes coïncident avec la petite figure dont il s'agit, bien qu'elle soit placée si loin et fort au-dessous du Scorpion.

Fomalhaut ne résiste pas mieux à cette épreuve. Dans le tableau, comme dans le ciel, le Verseau épanche ses eaux sur la bouche du Poisson austral: nous n'avons jamais eu de doute sur cette constellation; c'est donc à la tête de ce poisson qu'il faut vraisemblablement chercher Fomalhaut. Mais notre auteur le cherche plus loin, et il le découvre, avec un bonheur merveilleux, entre huit hiéroglyphes, à vingt-cinq degrés de distance du milieu du Poisson. Ajoutons que ces huit signes sont tout-à-fait hors des conditions admissibles dans la question; ils appartiennent à la zône extrême, parfaitement circonscrite par les légendes de trente-six à trente-sept figures ou groupes symétriques, étrangers, en quelque sorte, à la scène zodiacale.

Du moins, Sheat, peut-être, sera placé à l'un des angles de ce qu'on appelle le *carré de Pégase* (le rectangle allongé qui sépare les Poissons); mais l'étoile en est éloignée de toute la hauteur de ce rectangle; elle est en face du milieu, et non dans le prolongement d'un des côtés, aussi loin des angles qu'il est possible. Enfin, quand on pourrait rendre compte de toutes ces difficultés, qui dira pourquoi cette prétendue étoile représente Sheat plutôt que Markab, Algenib plutôt qu'Andromède? Je sais qu'on croit reconnaître encore le carré de Pégase dans une petite ligne coudée, avec un rectangle imperceptible, placée au-dessus de l'étoile; mais il n'y a rien là de semblable à un carré; il faut dire que ce sont des signes de l'écriture hiéroglyphique, servant, avec l'étoile, de légende à la figure qui sépare les Poissons du Verseau; mais ne pas aller au-delà, jusqu'à ce qu'on puisse les lire avec certitude.

Après l'examen des quatre étoiles qui ont servi de base

à la recherche de M. Biot, je pourrais m'arrêter, et regarder sur ce point la discussion comme finie; mais il me reste encore à présenter plusieurs objections, qui ne sont pas moins graves que tout ce qui précède.

Dès le début, j'ai dit que les sept étoiles étaient sculptées dans l'intérieur de la courbe zodiacale, que l'auteur en avait choisi quatre fondamentales et avait laissé de côté les trois autres. Cependant, il faut bien (ou l'explication serait inconsistante) que la projection faite comme je l'ai dit, et appliquée sur le tableau, fasse coïncider ici quelques étoiles réelles. Or, c'est ce qui arrive pour celle qui surmonte la figure placée au-dessus du Capricorne. Selon M. Biot, c'est là le *Dauphin*; mais est-il probable que les Égyptiens auraient représenté le Dauphin, n'ayant que sept étoiles à exprimer dans le tableau tout entier? *Altaïr*, qui n'est pas loin de là, n'avait-il pas bien des droits à la préférence? D'ailleurs, cette étoile est encore la finale d'une légende, et il en est de même des deux autres; l'une se trouve occuper le milieu du carré de la grande Ourse; l'autre n'a pas d'application.

J'arrive à la plus importante de toutes les constellations, *le grand Chien*. Il serait bien difficile que les Égyptiens eussent oublié *Sirius*, dont le retour annonçait le renouvellement de l'année rurale, et dont le lever héliaque, observé assidument, était la base de la période sothique. Et, en effet, les auteurs du tableau n'ont eu garde d'y manquer. L'astre est très-apparent entre les cornes de la vache consacrée à Isis. Il est grand, distinct, isolé; on le voit placé au-dessous du cancer, sur le rayon tangent à cet animal. Tous les accessoires que je passe ici sous silence, pour ne pas abuser de l'attention qui m'est accordée, confirment pleinement que c'est là Sothis ou l'étoile d'Isis, la plus brillante du ciel entier, et celle qu'il importait le plus

aux Égyptiens de placer avec précision, dans un système de projection exacte. Or, la méthode de superposition fait tomber Sirius à quatorze degrés à l'est de l'étoile que nous voyons gravée entre les cornes de la vache; et quant à la distance polaire, la différence est de vingt-sept degrés. Certes, on ne trouvera pas ici que la coïncidence confirme le système adopté (1).

L'étoile Canopus jouait un rôle important dans l'ancienne mythologie astronomique (2); notre tableau n'a rien qui s'y rapporte; si on ne doit pas y trouver le navire des Argonautes, on aurait droit d'y chercher, ou le vase canopique, ou quelque emblème de Sérapis; rien de semblable ne s'y observe, et la projection de l'étoile tombe en un point tel qu'on n'en peut rien conclure.

Ainsi, le *Scorpion* imaginaire tombe à un signe entier du véritable; *Sirius*, à la moitié d'un signe de Sirius; *Fomalhaut*, à 25 degrés du Poisson austral; *Sheat*, loin du carré de Pégase; aucune étoile ne tombe sur la *Balance*; enfin, le *Cancer* n'est pas dans le Cancer: il est tout entier en dehors de sa place, comme le Scorpion hors de la sienne. Cette grande Chimère qui est auprès du centre, qui, avec les pieds du lion, a une tête d'hippopotame, les bras et le sein d'une femme, et qu'on a prise quelquefois pour la grande Ourse (quoiqu'elle paraisse plutôt répondre au Dragon du pôle, et par sa taille, et par sa figure, et par sa position (3);

(1) M. Biot explique ces deux positions de Sirius; mais e ne crois pas nécessaire à mon objet d'entrer dans cette discussion.

(2) J'ai vu souvent à Thèbes et à Dendéra même, la belle étoile de Canopus passer au méridien; elle se distingue très-nettement à dix degrés, environ, au-dessus de l'horizon.

(3) Le Dragon était ainsi placé, par rapport au pôle, vers le 8e ou le 10e siècle avant l'ère vulgaire: au reste, on n'a jamais douté de l'intention qu'avaient eue les Égyptiens de figurer le pôle boréal par le centre du tableau circulaire.

cette Chimère, dis-je, n'a aucune correspondance dans le système de notre confrère; mais tout le monde avouera que cette figure est trop colossale pour ne pas répondre à quelque grande constellation, comme serait, par exemple, le dragon, gardien du pôle, qui occupe dans le ciel un espace presque égal à 180 degrés.

Je conviens que la projection rigoureuse que M. Biot s'est donné la peine de calculer, et de construire à l'échelle de la copie du monument, fait coïncider assez bien un certain nombre de constellations avec les figures du tableau; telles qu'Orion, la petite Ourse, le Verseau, le Capricorne, le Taureau, les Pléiades, etc. Ces rapports, je l'avoue, sont séduissans. Mais α et φ de la *Balance* ne tombent pas, à beaucoup près, dans les plateaux, ni ϵ sur le fléau; la différence en déclinaison est de plus de 20°; les étoiles de la queue de la *grande Ourse*, tombent sur un espace vide; il en est de même de la *Baleine*, de la *Lyre*, de l'*Aigle*, du *Cygne*. L'*épi* de la Vierge tombe sous ses pieds, et sa *chevelure* sur l'épi; *Persée*, sur la corne du Belier; *Aldebaran*, sous le ventre du Taureau; *Rigel*, fort loin du pied d'Orion; la *Chèvre*, à côté d'un vase et non d'une tête de chèvre; *Ophiucus* et le *Dauphin*, sur un dieu à tête d'épervier, assis ou debout, sans nul rapport avec leurs noms; *Andromède*, sur les Poissons et sur l'œil d'Osiris; enfin, *Cassiopée*, sur un Singe cynocéphale. (1)

Tout se réduit à une considération bien simple : ce qui, dans le tableau, est conforme à la réalité, vient de ce que l'artiste n'a pas procédé arbitrairement; et les défauts de coïncidence, de ce qu'il a travaillé sans précision. Il avait certainement la nature ou un modèle sous les yeux; mais la copie qu'il a faite n'est qu'une imitation négligée. Son but n'était

(1) Voyez la planche ci-jointe.

pas de faire une image rigoureusement fidèle, encore moins de composer au hasard ou de caprice. En un mot, il a mis les *figures* en place, et ne s'est pas embarrassé des *points* ni des *lignes*. Ainsi s'expliquent les rapports et les différences entre le ciel et le Zodiaque circulaire.

Comme mon intention n'est point de dissimuler ce qui est à l'avantage du système, je me hâte d'ajouter que l'auteur a cru remarquer sur le limbe, des indications propres à confirmer ses idées. C'est ainsi, par exemple, qu'il a fait la remarque ingénieuse de sept étoiles placées dans le rayon des Pléiades, et celle des étoiles placées au-dessus d'un porc, figurant, selon lui, les Hyades, parce que ὑάδες peut bien dériver de ὗς. Il remarque aussi, dans le prolongement du Sagittaire, toujours à la circonférence, deux étoiles qui sont, dit-il, les trois brillantes de cette constellation : plus loin, les trois brillantes de l'Aigle; un Cygne, placé sous les étoiles du Cygne; et sous Cassiopée, une figure assise. Mais ces aperçus ne soutiennent pas un examen sérieux; car une grande étoile se trouve juste à la place qui appartient à Acharnar, quoique très-près du limbe, ce qui contredit les autres attributions, et surtout celle qui a trait à la voilure et à la poupe d'Argo. Il serait aisé de pousser plus loin cet examen critique ; mais il est plus court d'admettre les coïncidences de la projection, et d'ajouter qu'il serait bien difficile que des étoiles ne tombassent pas sur quelqu'une des nombreuses figures du plateau circulaire, qui est si chargé, et qui a si peu de vides; et on peut dire même qu'il est étonnant qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de conformités. Enfin, puisqu'il est certain que les Égyptiens ont placé dans leur tableau les figures qui correspondent au Corbeau céleste, à l'Hydre, au Cygne, au Poisson austral, indépendamment des douze constellations zodiacales, on a droit de demander pourquoi des étoiles n'y ont pas été

attachées par les auteurs du tableau, et pourquoi aussi celles de la projection ne s'appliquent pas sur ces figures auxquelles il faut joindre le grand Chien.

Je sais que notre savant confrère a introduit dans la question le calcul des probabilités ; il s'est demandé s'il était possible d'attribuer à une cause fortuite, l'accord si frappant qu'il a trouvé entre les divers résultats fournis par le triangle formé entre le pôle, Arcturus et Antarès ; par le triangle entre le pôle, Sheat et Fomalhaut, et par les quatre autres triangles. Et après avoir trouvé l'expression mathématique de la probabilité finale, qui n'excède pas le rapport de une à plusieurs centaines de millions (1), il conclut qu'il y a impossibilité que le hasard ait produit une pareille rencontre. A cela, la réponse n'est pas très-embarrassante : si des quatre étoiles nous supprimons Antarès, dont j'ai démontré la non existence, la probabilité diminuera énormément ; si des trois qui restent, on ôte Fomalhaut, à cause de sa distance excessive au Poisson austral, on trouvera encore une diminution extrêmement considérable. Mais que deviendra la probabilité unique résultant de la position de Sheat et d'Arcturus, si on fait observer de nouveau que Sheat est fort loin de ce qui est nommé le *carré de Pégase.* Resterait donc la ligne d'Arcturus au pôle, d'où l'on ne peut absolument rien tirer. Au reste, le prétendu Arcturus est-il autre chose que la finale du texte d'une petite légende relative au Bouvier ? (2)

---

(1) Je passe ici légèrement sur les nombres, quoique cette partie du Mémoire de M. Biot soit très-étendue, et développée avec un soin particulier, avec tout le savoir d'un habile géomètre.

(2) On suppose un autre Cancer, parce que cette figure est évidemment déplacée ; par le même motif, on devrait supposer un autre Belier ; car celui du tableau est aussi loin de sa place que le Cancer de la sienne.

M. Biot craignant avec raison d'accorder aux auteurs du Zodiaque une science trop étendue, met une sorte de restriction à l'idée qu'on pourrait se faire d'une projection rigoureuse, dont les élémens auraient été préparés et la construction opérée avec beaucoup de soin. Ils n'ont eu d'autre mérite, dit-il, que de développer un globe céleste sur un plan, suivant une certaine méthode. Sans doute, aujourd'hui, rien ne serait plus facile, même au plus novice élève de nos écoles, que de faire cette opération mécanique, et le motif est bien simple ; c'est que les globes sont tout faits. Mais notre confrère ne nous a pas dit par quel art les Égyptiens avaient construit ce globe céleste : il ne nous a pas expliqué davantage si le globe avait au moins la dimension que suppose le développement ; c.-à.-d. une circonférence de 1^m, 52 (ou 4 pieds 8 po.). A cette échelle, un degré occupait une étendue de plus de 4 millimèt.(0^m,0042), et un des signes du Zodiaque (grandeur moyenne), 0^m,126. Il y avait probablement une ligne écliptique, un équateur, tracés sur ce globe ; et l'une de ces lignes ou toutes deux étaient divisées à partir de leur intersection commune ; les quatre pôles étaient marqués ; enfin, les principales étoiles s'y trouvaient placées à peu près comme aujourd'hui, au-dedans des figures d'hommes ou d'animaux que nous connaissons, ou d'autres figures équivalentes. Du moins il est difficile de se faire une autre idée de ce globe antique, modèle du Zodiaque circulaire, ouvrage plus difficile et plus savant qu'on ne serait porté à le croire au premier coup d'œil. Il fallait, certes, d'assez bonnes observations célestes pour connaître la position relative des astres, de manière à les rapporter sur un globe, où une erreur de 15 minutes était fort sensible. Avait-on observé les distances polaires des étoiles et leurs distances angulaires, autrement leurs déclinaisons et leurs différences en ascension droite ?

Rien ne serait plus curieux que de savoir encore si l'on pouvait alors mesurer le tems, avec une certaine précision, et par quels instrumens on avait obtenu ces élémens divers, toutefois indispensables pour construire, soit un globe céleste, soit un planisphère. Je suis loin de vouloir aborder une question sur laquelle on a encore peu de données; et plus loin encore de nier que les Égyptiens fussent en état de construire un globe. Mais il est utile de savoir ce que, dans l'hypothèse de notre confrère, on accorde aux auteurs du Zodiaque circulaire; sans doute s'il n'y a pas insisté, c'était pour ne pas s'arrêter en chemin. Toutefois, il ne croit pas qu'on doive avoir égard aux ascensions droites dans la position des étoiles sur le monument, attendu que la mesure du tems était étrangère aux Égyptiens; et il pense qu'on doit considérer seulement les distances polaires ou les déclinaisons. On pourrait répondre que les auteurs qui ont le mieux connu l'Égypte ancienne affirment qu'elle faisait usage de clepsydres, où le liquide, sans doute, était soutenu à un niveau constant. Mais nous nous bornons à observer, quant aux distances polaires, qu'il s'en faut de beaucoup qu'elles soient exactes dans la prétendue projection. Qu'on prenne, pour ne citer que deux exemples, le Cancer et le Cygne, dont il n'est pas possible de méconnaître les images. L'un est beaucoup trop près du pôle, et l'autre beaucoup trop loin. Il est vrai, le Cancer, dans l'*opinion nouvelle*, n'est pas ce crabe si bien caractérisé et tourné en sens inverse de tout le Zodiaque; mais qui voudrait accepter une hypothèse aussi gratuite? Quant au Cygne, c'est plutôt l'Aigle qu'il faudrait trouver à la place qu'il occupe, si le constructeur de la projection avait fait usage de la déclinaison observée. Enfin, Sirius diffère de sa vraie position en déclinaison, de 27 degrés.

Après tout, comment chercher dans ce tableau des Égyp-

tiens le développement entier de la sphère, comme M. Biot l'a imaginé? Comment leur serait-il venu à l'esprit de représenter la région céleste la plus australe, dont ils n'avaient point de notion? D'ailleurs, par quel procédé plus défectueux pouvaient-ils y parvenir que par celui qui exprimait un point unique au moyen d'une grande circonférence (1). Dira-t-on que toutes les trente-six figures de la zône terminale sont autant de constellations; mais ce nombre même n'existe pas dans le ciel dans la partie australe au delà d'Orion, et cependant toutes sont accompagnées de une, deux, trois, six, neuf, douze ou quinze étoiles symétriquement disposées; nouvelle preuve qu'elles n'indiquent pas des astres mis à leur place. D'ailleurs, toute cette zône terminale est parfaitement distincte du tableau proprement dit, comme il serait aisé de le faire voir, et il est fort douteux qu'elle renferme aucune constellation à sa place.

C'est une idée ingénieuse que d'avoir cherché dans le rapport du rayon du cercle au diamètre de la courbe zodiacale, une confirmation du mode de projection attribué aux Égyptiens; mais ce rapport n'est point tel que M. Biot a cru le reconnaître. Si l'on fait passer la courbe extrême du Zodiaque par les pieds du Lion et ceux du Verseau, cette ligne, ainsi dessinée, est à fort peu près circulaire, et c'est elle qui, dans une distribution aussi irrégulière, aussi imparfaite, embrasse le plus exactement possible

(1) Je n'entends pas blâmer entièrement ce système de projection, qui est bon jusqu'à un certain point pour un hémisphère et, si l'on veut, pour 30 ou 40 degrés au-delà; déjà sur l'écliptique, chaque signe prend une étendue de plus de 47 degrés. Cette projection ne pouvait guère s'approcher du pôle austral de plus de 26 degrés, c'est-à-dire, comprendre plus que le ciel visible pour l'horizon de Dendéra.

toutes les figures zodiacales (1) ; mais il s'en faut que son diamètre, ni celui d'aucun cercle concentrique, passant par le milieu de plus de trois figures, soit égal au rayon de ce qu'on appelle le planisphère, ce qui est la condition de la projection. Tracée autrement, même d'une façon arbitraire, cette courbe ne sera pas un cercle, et n'aura jamais son rayon égal à la moitié de celui du cercle extérieur. A la vérité, la nature du monument ne permet pas d'exiger qu'une pareille condition soit rigoureusement remplie, et c'est bien gratuitement qu'on voudrait se l'imposer ; car, par de bonnes raisons sans doute, les Égyptiens ont relevé et rapproché considérablement du centre le Belier, les Gémeaux et le Cancer, ce qui semble faire sortir beaucoup le Taureau de la courbe terminale, et qui interrompt tout-à-fait la continuité de la ligne circulaire. Il résultera finalement de cet examen, qu'il n'est pas possible de comparer les deux dimensions dont il s'agit, et que, par conséquent, leur rapport, quel qu'il soit, ne peut jeter aucune lumière sur le système de la projection.

Ma mémoire me rappelle encore une observation très-curieuse de notre confrère. J'ai dit qu'il a placé Sirius fort loin de l'étoile située entre les cornes de l'animal consacré à Isis ; mais j'aurais dû ajouter que son lieu est sur l'axe même d'une grande tige de lotus, couronné de l'épervier sacré, et qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, un flam-

(1) Cette ligne se dessine fort bien, en prenant pour diamètre la ligne qui passe par le dessous du second pied antérieur du Lion, et le dessous du pied postérieur du Verseau. Sur cette ligne s'appuient le Capricorne et le nœud des Poissons, et elle laisse en dessous, d'une petite quantité, le Taureau, le Sagittaire et le Capricorne, d'autant qu'elle laisse en dessus la Vierge et la Balance. Les Gémeaux et le Cancer se rapprochent du centre par une raison quelconque ; et le Belier, marchant en sens inverse des autres, sort de toute direction.

beau, tandis que tout le monde sait que c'est là le sceptre d'Osiris, souvent couronné par un œil, symbole de cette divinité. Or, il se trouve que cette tige est précisément dans l'axe du tableau, sur une ligne parallèle à l'axe du temple; donc, dit-il, les Égyptiens ont pu se servir du monument pour observer le lever de Sirius, et peut-être ont-ils observé ainsi le déplacement qu'éprouve cette étoile par l'effet des perturbations célestes? Cette remarque est ingénieuse, et mériterait d'être vérifiée; mais, pour ne pas prolonger ces réflexions, je me bornerai à dire qu'il eût été impossible de faire usage de cet alignement en portant la vue le long d'un des côtés extérieurs du temple. Les conditions de l'architecture égyptienne s'y opposent absolument. Qui ne sait que les façades latérales des temples sont construites sous une forte inclinaison? Quoi qu'il en soit, je pense qu'il y a une raison plus simple pour que le symbole d'Osiris, emblème frappant, ait été placé sur l'axe même du tableau, c'est-à-dire, le plus en évidence. Peut-être proposerons-nous bientôt nos idées à ce sujet, en essayant, dans nos recherches, de nous en tenir à ce qui peut se concilier avec la vraisemblance et avec les notions les plus certaines qu'on ait pu acquérir jusqu'à ce jour sur la science et les arts des Égyptiens; car, nous le dirons en finissant, il s'agit ici d'un des problèmes qui exigent le plus de données et le plus de conditions diverses pour être attaqués avec succès, et ce n'est pas trop de plusieurs années d'étude et de méditation pour être en droit d'énoncer, non pas des résultats évidens comme la géométrie, mais une conjecture plausible, et dont les élémens ni les bases ne puissent du moins être contestés par personne.

Nous dirons aussi, avec quelque satisfaction, que toutes ces discussions tournent déjà au profit de la vérité. Naguère encore, on contestait aux voyageurs de l'expédition

française ce résultat de leurs recherches : savoir, que le Zodiaque de Dendéra est bien antérieur aux Grecs. Aujourd'hui, qu'on a vu l'original, personne ne voudrait plus soutenir qu'il est l'ouvrage des Grecs ni des Romains. On s'accorde, au contraire, généralement à reconnaître dans le Zodiaque égyptien le type de celui que ces deux peuples nous ont laissé(1). L'on convient qu'ils en ont emprunté l'ordre, les noms et les figures ; n'est-ce pas là ce que M. Fourier et les voyageurs français ont avancé dès 1802, à leur retour en Europe; l'on convient également que le Zodiaque circulaire, en particulier, exprime, avec une certaine approximation (mais sans l'exactitude mathématique) la position relative des constellations principales (2). Ainsi, en résumé, l'on n'a qu'à s'applaudir de la tournure qu'a prise la question depuis deux ou trois mois, et je ne pourrais, en soumettant mes doutes à notre savant confrère, que le féliciter sur la sagacité avec laquelle, faisant abstraction de l'opinion contraire, il a reconnu à son tour l'antiquité du Zodiaque égyptien, si, par un choix peu rigoureux dans les bases de son travail, il n'avait contribué, peut-être, à jeter une sorte de discrédit sur l'étude de ces monumens considérés comme produit de la science astronomique.

JOMARD, *de l'Institut*.

---

(1) Nous croyons qu'il serait difficile aujourd'hui de défendre, avec quelque avantage, l'opinion que le docte Visconti proposait, il y a 20 ans, et que M. Larcher a consignée dans sa nouvelle édition d'Hérodote.

(2) Ce point sera examiné ultérieurement; on peut ajouter que l'étendue proportionnelle des constellations a été observée par le sculpteur, avec le même degré d'approximation.

NOTICE *sur l'*EXPOSITION DES TABLEAUX *en* 1822.

TROISIÈME ARTICLE. (*Voyez* ci-dessus, Tome XIV, pages 248 à 254, et 486 à 496 (1).

DANS mon précédent article, consacré aux productions des peintres que l'on peut regarder comme les maîtres de l'école, je n'ai fait aucune classification, et je n'ai suivi d'autre ordre que celui de la prééminence reconnue; mais pour les grandes compositions historiques dont il me reste à parler, j'adopterai un autre système, et, prenant une route qui me paraît n'avoir encore été suivie par aucun critique, je réunirai, parce que ce mode me paraît propre à faire naître des réflexions utiles, les ouvrages dont les sujets appartiennent aux mêmes sources.

Si l'on jette les yeux sur les tableaux exposés, on est frappé de la diversité des sujets qu'ils représentent. Au milieu de cette diversité, on s'aperçoit cependant qu'il est des caractères distinctifs qui peuvent servir à les classer. Avec quelque attention, on parvient à reconnaître que les tableaux dûs à des artistes qui n'ont eu en vue que la plus grande

(1) Il est de règle qu'après l'ouverture du salon, il ne peut plus être admis de tableaux; cette règle est quelquefois enfreinte; on a vu, dans les années précédentes, paraître quelques nouveaux ouvrages pendant le cours de l'exposition; mais, cette année, elle a été complétement méconnue. On a exposé successivement, et jusqu'au moment de la fermeture du salon, un grand nombre de tableaux de tous genres. J'ai donc été obligé, pour pouvoir conserver, dans l'examen de l'ensemble de l'exposition, un ordre fondé sur l'importance relative des genres et des talens, de suspendre la rédaction définitive de mon travail, jusqu'à ce que le salon fût fermé. C'est pour ce motif que cet article n'a pu être inséré dans le cahier du mois dernier.

perfection de l'art, sont empruntés à la mythologie grecque ; que les sujets de ceux qui sont exécutés pour le ministère de la maison du Roi, sont puisés dans l'histoire de la famille régnante ; et que les peintres, occupés par le ministère de l'intérieur et la ville de Paris, ont été chercher leurs inspirations dans la légende et l'ancien ou le nouveau testament.

Si l'on examine ensuite les tableaux dont les figures sont au-dessous de nature, et qui cependant conservent encore une partie des caractères historiques, on reconnaît que les sujets en sont principalement empruntés à l'histoire du moyen âge ; mais l'histoire moderne proprement dite, si fertile d'ailleurs en grands événemens, ne fournit guère que des sujets, ou, pour mieux dire, que des épisodes de batailles ; et n'offre, au peintre d'histoire, presque aucun moyen de développer son talent.

L'éloignement que les peintres témoignent pour les sujets modernes, prend sa source principalement dans l'inélégance des vêtemens, qui ne laissent ni grâce, ni souplesse au corps qu'ils couvrent et qu'ils défigurent en totalité; où tout, enfin, est sacrifié bien moins à la commodité qu'à des modes bizarres et inexplicables. Pour parler à nos yeux et émouvoir notre imagination, la peinture est obligée de représenter matériellement les objets ; elle doit donc naturellement négliger une époque où elle ne trouve aucune des conditions les plus importantes et les plus indispensables pour le but qu'elle se propose.

Quant à la variété des sujets des tableaux exposés, le lecteur judicieux a pu déjà en pénétrer les motifs. Les peintres anecdotiques trouvent dans les mœurs et l'histoire du moyen âge, outre des sujets nouveaux, des costumes et des intérieurs qui ne sont pas indignes d'être reproduits par un homme de goût. Les tableaux exécutés pour le ministère de

l'intérieur et la ville de Paris, sont destinés aux édifices consacrés au culte, et doivent conséquemment représenter des sujets de piété; enfin, les artistes qui sont occupés par le ministère de la maison du Roi, veulent, et, certes, rien n'est plus convenable, honorer la main qui les protége, et ils cherchent dans les fastes de la dynastie régnante des sujets dignes d'orner les palais qu'elle occupe; mais les peintres qui, libres de toute entrave, s'abandonnent à leur propre inspiration et brûlent d'atteindre au plus haut degré de l'art, ranimant des sujets mille fois traités, vont évoquer les souvenirs de la Grèce immortelle.

Ce n'est pas seulement parce que nous étudions sa mythologie et son histoire, avant d'avoir même une idée de notre histoire et de notre religion, que nous allons en Grèce chercher les sujets de nos tableaux et de nos sculptures; c'est que ses fables, ses fictions, son histoire, les mœurs et les vêtemens de ses habitans, réunissent toutes les conditions les plus favorables au développement des arts; aussi avaient-ils, dans cette heureuse contrée, où ils ont été portés au plus haut degré de perfection, un caractère vraiment national; tandis que, méconnaissant notre patrie, nos souvenirs, notre histoire, nous nous traînons continuellement sur les mêmes traces, et nous imprimons à nos productions un caractère que nos mœurs repoussent.

Là, les divinités avaient chacune un caractère de beauté qui lui était propre, de même qu'elles avaient des fonctions et des attributs différens. Vénus inspire l'amour et tous les sentimens tendres; Minerve élève l'âme au-dessus des sens; Mars, qui préside aux combats, a des membres musculeux, une poitrine large et élevée, un regard où se peint la fureur belliqueuse : il cause l'épouvante; et sur le front de Jupiter brille la toute-puissance et la majesté du maître des dieux.

Mais ce n'est pas assez pour les Grecs d'avoir divinisé la beauté, de l'avoir appropriée à tant de rapports moraux différens, ils donnent encore à leurs dieux, en même tems qu'une puissance divine, des passions et des sentimens qui les rattachent à l'humanité. C'est par les passions que la chaîne s'étend de la terre au ciel.

Chez les nations modernes, une théogonie sévère nous montre les objets de notre culte d'une manière presque terrible ; tout est mystère et sujet de terreur, ou, au moins, de méditation, et les arts, qui vivent de fictions et de passions, s'éloignent du ciel chrétien pour se rapprocher du paganisme (1).

Il est encore un autre motif de prédilection pour les peintres ; c'est la facilité qu'ils éprouvent à exposer, à faire comprendre leurs sujets. Examinons les tableaux qui nous reportent à la Grèce fabuleuse, et nous y trouverons la preuve de cette assertion. Ici, je vois une déesse qui descend de l'empyrée, et qu'un jeune enfant ailé conduit et amène près d'un chasseur endormi : c'est Diane et Endymion. Là, un beau jeune homme, soutenu par un nuage, et la tête appuyée sur les genoux d'une divinité qui le regarde avec ivresse, est enlevé pendant son sommeil à son

(1) Il est vrai, et je me hâte de prévenir cette objection, que l'ancien Testament et l'établissement du christianisme fournissent de belles situations qui, aux époques et dans les pays où les arts étaient considérés principalement comme les auxiliaires de la religion, ont fait naître un grand nombre de chef-d'œuvres ; aussi je n'hésite pas à convenir qu'après la mythologie et l'histoire grecques, ce sont les sujets de sainteté qui sont les plus heureux ; mais il faut remarquer qu'ils offrent un cadre plus étroit ; qu'ils se renferment presque toujours dans l'expression des mêmes sentimens. Il y a bien plus de variété, de poésie, de ce qui plait à l'imagination, enfin, de ce qui participe de la nature de l'homme, dans les sujets tirés de la mythologie grecque ; et je ne crois pas qu'il puisse y avoir contestation a cet égard.

épouse chérie ; des amours favorisent cet enlèvement : c'est l'Aurore et Céphale. Plus loin, je vois un dieu armé de flèches redoutables, se pencher avec anxiété vers un bel adolescent qui expire de douleur près d'un cerf renversé par terre et baigné dans son sang : c'est Apollon et Cyparisse.

Mais si je jette les yeux sur les autres tableaux, sur la Corinne, par exemple, sans doute il m'est impossible de ne pas voir une belle femme inspirée par le dieu des vers et que l'on écoute avec ravissement ; mais, quelle est-elle cette belle femme ? quels sont ses auditeurs ? qu'y a-t-il dans son histoire ou dans leurs relations morales qui puisse m'inspirer de l'intérêt pour eux, éveiller mes souvenirs, échauffer mon imagination ! Le simple aspect du tableau ne me le dit pas ; et dès lors il ne peut pas me produire cette impression vive, rapide, forte, que me cause celui qui met sous mes yeux une scène dont les personnages me sont connus, ou qui s'explique d'elle-même, comme dans le Bélisaire et les Trois âges.

Il me paraît évident que M. Gérard a espéré trouver dans une fiction moderne un sujet qui convînt à son art, et qui offrît l'attrait de la nouveauté ; mais cette tentative, que ce grand artiste a soutenue de tout son talent, ne sera probablement pas imitée, parce qu'elle offrait des difficultés et des inconvéniens que lui seul a su vaincre ou faire pardonner.

Je pourrais poursuivre, et montrer que les tableaux dont les sujets sont pris dans notre propre histoire, ont également besoin d'être commentés ; mais j'ai suffisamment développé ma pensée, et je passe à l'examen des tableaux considérés en eux-mêmes ; j'aurai d'ailleurs l'occasion de revenir sur mon opinion et de la justifier de nouveau.

M. Langlois a montré du courage : traiter un sujet tel que celui d'*Endymion*, après M. Girodet, c'est voguer

entre deux écueils. Ce jeune artiste ne fera point oublier le maître, il ne l'a sans doute pas espéré; toutefois, il est juste de dire qu'il a montré beaucoup de talent dans l'exécution de ce sujet, qu'il a, au reste, disposé d'une manière différente. M. Girodet a supposé que Diane n'a pas encore osé révéler à Endymion la passion qu'elle ressent pour lui; mais ses regards le suivent partout, et lorsque, déposant son arc et ses flèches, elle monte sur son char argenté pour éclairer les mortels de sa pâle clarté, ses rayons incertains vont chercher celui qu'elle adore. L'Amour favorise cette recherche, et, en écartant les branches du bocage sous lequel Endymion s'est livré au sommeil, il ouvre un passage aux rayons amoureux qui viennent se reposer avidement sur la bouche du chasseur endormi.

Ici, tout est poésie et allégorie: M. Langlois a mis Diane elle-même en scène; l'Amour la conduit et l'amène près d'Endymion. Il y a peut-être un peu trop de simplicité dans cette composition; je trouve aussi que la tête d'Endymion n'est pas assez idéale; le torse laisse quelque chose à désirer sous le rapport de l'élévation du dessin; mais les cuisses et les jambes sont d'une belle forme, et l'ombre portée a beaucoup de transparence et de finesse de ton. La figure de Diane, peinte avec beaucoup de solidité, est très-bien modelée; le voile bleu qui se joue autour de son corps a de la grâce et de la légèreté; c'est enfin, dans son ensemble, un fort beau tableau.

M. Delorme, qui a puisé dans l'école de M. Girodet l'amour du beau et du grandiose, a représenté avec un talent très-remarquable, l'*Aurore enlevant Céphale*. C'est une des plus belles productions qui aient été exposées. Il y a du goût dans l'agencement des figures et de l'habileté dans l'exécution; le dessin est pur et même élevé; aussi ce tableau a-t-il réuni le suffrage et les éloges de tous les con-

naisseurs. Le seul reproche que l'on puisse faire à ce tableau, et, certes, il est bien peu important, c'est qu'il règne quelque incertitude dans la dimension ; elle n'est pas tout-à-fait grandeur de nature, et elle n'est pas positivement au-dessous de nature.

A l'exposition de 1819, la Psyché de M. Picot obtint un succès complet. Pourquoi le public a-t-il mis moins d'empressement à considérer *Oreste s'endormant dans les bras d'Électre*? Cet artiste serait-il resté au-dessous de lui-même? Non; mais l'aspect de ce tableau n'avait pas le même charme ; et, on ne peut pas se le dissimuler, le caractère du sujet a beaucoup d'influence sur le succès. Qu'importe au public que le corps d'Oreste soit bien posé, qu'il exprime bien l'abattement moral d'un homme poursuivi par les remords, qu'il soit bien peint, si, d'ailleurs, l'ensemble du tableau n'arrête pas ses regards. C'est assez dire, au reste, que toutes les parties de cet ouvrage ne sont pas également bien, et la vérité me fait un devoir de l'avouer. Plusieurs figures manquent de beauté et d'élégance, et l'artiste ne s'est pas toujours tenu à la hauteur de son sujet, l'un des plus heureux, des plus pathétiques, et des plus pittoresques qu'il soit possible d'imaginer. M. Picot, en empruntant à Euripide la pensée de son tableau, a mis du goût dans la manière dont il l'a rendue. Dans le tragique grec, Oreste est couché sur un lit, et sa sœur veille auprès de lui pour empêcher qu'on ne trouble son sommeil. M. Picot a supposé qu'Oreste s'était endormi sur les genoux de sa sœur, et la scène, tout en conservant le caractère qui lui est propre, devient plus pathétique : M. Picot a eu raison.

M. Guillemot s'est proposé, s'il faut en croire la Notice qu'il a fait insérer dans le livret, de retracer *la mort d'Hippolyte* suivant le récit de Théramène. Voyons quelles

sont les circonstances principales de cette scène d'après ce récit, et examinons si le peintre les a reproduites. Voici comment le poète s'exprime :

> La timide Aricie est alors arrivée
>
> . . . . . .
>
> Elle voit,
> Hippolyte étendu, *sans forme* et sans couleur
>
> . . . . . .
>
> Et, *ne connaissant plus* ce héros qu'elle adore,
> Elle voit Hippolyte et le demande encore.

Ce tableau très-beau, très-pathétique, dont toutes les parties entrent si bien dans un récit, pouvait-il se rendre complétement en peinture? Je réponds négativement : Quoi! Hippolyte, *sans forme*; c'est-à-dire, des membres mutilés, un corps défiguré? Rien de cela ne convient en peinture, où la chose elle-même est matériellement mise sous les yeux du spectateur; aussi M. Guillemot s'est-il bien donné de garde de suivre littéralement le récit du poète. Hippolyte est renversé et sans vie, mais il n'est pas mutilé; Aricie est tombée évanouie à cette vue; les personnages secondaires s'empressent à prodiguer leurs soins aux deux malheureux amans, et l'ensemble de la scène a de l'intérêt, du mouvement et de la vie.

On a reproché au peintre, avec raison, d'avoir mis Hippolyte et Aricie dans une position telle que les pieds de l'un sont près la tête de l'autre, et réciproquement; moi, je lui reprocherai en outre d'avoir mis les débris du char et les chevaux sur un plan trop éloigné. L'épouvante que les chevaux devaient manifester, aurait encore contribué à donner à cette scène un plus grand intérêt pittoresque, et à caractériser la nature de la catastrophe; ce sont les chevaux et le char qui me disent clairement que le peintre a voulu représenter la mort d'Hippolyte : il ne fallait donc pas

trop les éloigner. Au reste, dans Euripide, la scène de la mort d'Hippolyte est d'un bien plus grand effet que dans Racine; et si M. Guillemot avait lu la tragédie grecque, il aurait très-probablement disposé son tableau tout autrement.

Dans celui du même peintre, qui représente *les amours de Sapho et de Phaon*, il y a ce que l'on pourrait appeler un bel ensemble historique ; c'est-à-dire de beaux nuds, de belles draperies, une scène qui a du charme et de l'intérêt, enfin, tout ce qui appartient aux productions du haut style ; mais, après ces éloges, je ferai la part de la critique, et je dirai d'abord que l'Amour qui tient la lyre de Sapho est trop maniéré ; et ensuite, que les deux lignes principales se croisent désagréablement. Que M. Guillemot jette les yeux sur le tableau de David représentant Paris et Hélène, avec lequel le sien a beaucoup d'analogie, et il verra comment ce grand maître a su éviter les défauts que je viens de signaler.

Je pourrais citer encore plusieurs productions empruntées à la mythologie grecque, et qui me paraissent dignes de fixer l'attention des connaisseurs, telles que *Apollon et Cyparisse* de M. Dubuffe, ouvrage dans lequel il règne un beau sentiment de la forme ; *Borée enlevant Orythye*, par M. Lancrenon, tableau estimable, qui aurait obtenu plus de succès, car cet artiste sort d'une bonne école (celle de M. Girodet), si les deux figures avaient été mieux agencées, mieux composées ; *Mercure endormant Argus*, par M. Steuben, dont toutes les productions sont remarquables sous le rapport de la couleur ; mais il me reste encore à parler d'un grand nombre d'ouvrages de divers genres, et, dès lors, je suis obligé de faire un choix.

Je vais maintenant examiner les tableaux dont les sujets sont puisés dans l'histoire de France, et je suis d'abord

frappé de la différence qui existe, pour l'aspect et le caractère, entre ces ouvrages et ceux dont je viens de parler. Dans les sujets grecs, ce sont des dieux ou des héros qui sont en scène; et, dès lors, le peintre peut et doit même employer tout ce que la beauté idéale lui fournit de plus pur et de plus élevé, car ce genre de beauté est le seul qui convienne aux dieux et aux héros; mais, dans les sujets tirés de l'histoire moderne et contemporaine, plus de fictions, tout devient réel et historique. Il faut que le peintre reproduise les héros, non pas tels que son imagination pourrait les lui représenter, mais tels que l'histoire les dépeint, ou tels qu'ils sont réellement lorsqu'il s'agit des contemporains. Heureux quand les costumes du tems et le caractère du personnage, lui permettent de développer une certaine grandeur dans la disposition de la scène, et un intérêt élevé dans le sujet de son tableau.

A ce double titre, Saint-Louis devait et a été effectivement célébré par plusieurs artistes. Les épisodes de ses croisades fourniraient un grand nombre de beaux sujets. MM. Lethière, Gautherot, Gassies et Scheffer ont reproduit deux des plus touchans; ils ont montré ce grand et bon roi visitant ses soldats malades, ou ensevelissant les morts. Dans cette lutte, les deux artistes que j'ai nommés les derniers, et qui sont les plus jeunes, ont dépassé leurs doyens. Sans doute, il y a plusieurs choses d'une très-belle couleur dans le tableau de M. Lethière; mais la scène est disposée d'une manière bizarre, et l'on ne sait même pas dans quel lieu elle se passe. M. Scheffer, doué d'un sentiment profond, n'a mis que peu de figures dans son tableau; mais il a disposé la scène d'une manière touchante. Ce vieux soldat qui se soulève et passe son bras autour de celui de son Roi, qu'il presse contre son sein, de ce Roi, dit Joinville, qui se montrait aussi sensible au malheur et à la souf-

france des autres, que s'il eût été élevé dans la mauvaise fortune, m'a rappelé une anecdote rapportée par l'historien que je viens de nommer.

Guillaume de Chartres étant allé consoler, à ses derniers instans, un vieux serviteur du Roi qui mourait de la peste : « J'attends mon saint maître, dit le moribond ; non je ne mourrai pas que je n'aie eu le bonheur de le voir. » Effectivement le Roi entra peu d'instans après, lui parla avec autant de piété que de tendresse ; et à peine fut-il sorti, que le moribond expira. La confiance de ce vieux serviteur, et le dévouement du roi, me paraissent avoir inspiré M. Scheffer, à qui je prédis une belle carrière, s'il continue à chercher, non ce qui est facile, mais au contraire ce qui exige de l'étude et du talent.

C'est maintenant le lieu de parler de M. Fragonard, et j'avoue que j'éprouve quelque embarras. Cet artiste jouit, aux yeux de quelques personnes qui ne sont pas sans influence, d'une très-grande réputation ; aux yeux de quelques autres, et des artistes surtout, il est loin d'obtenir le même succès. Cela dit assez, ce me semble, qu'il ne suit pas la route frayée, et, dès lors, au lieu d'examiner chacune de ces productions en particulier, j'aime mieux caractériser son genre de talent ; ce sera, je pense, la meilleure manière de le faire connaître.

M. Fragonard ne s'attache pas à suivre la nature, il ne consulte que son imagination, et il transporte sur la toile des effets qui ont toujours quelque chose de fantastique ; c'est véritablement un monde idéal. Dans l'agencement de ses compositions, il est théâtral, exagéré ; mais à travers ce désordre, il trouve dans sa pensée et sur sa palette, des choses heureuses comme disposition et comme effet. Au reste, rien de timide dans sa manière ; au contraire, son exécution est d'une hardiesse remarquable ; aussi ses ta-

bleaux produisent-ils de l'impression sur le public ; mais pour ceux qui recherchent ce qui est simple de disposition, élevé de caractère et de dessin, juste et bien senti d'expression, les tableaux de M. Fragonard laissent nécessairement à désirer.

Ces réflexions s'appliquent également aux trois principales productions que cet artiste a exposées cette année ; savoir : *Marie-Thérèse présentant son fils aux Hongrois* ; *les Bourgeois de Calais amenés devant Édouard ; l'Entrée de la Pucelle dans Orléans.* Quant au sujet tiré de la tragédie d'Héraclius, *Devine si tu peux et choisis si tu l'oses*, il semble qu'il n'ait pas osé traiter un sujet qui portait un nom grec, dans sa manière habituelle ; les figures des deux jeunes gens sont exagérées sous le rapport de la pose et de l'expression, mais au moins elles sont bien étudiées et bien peintes ; et celle de Phocas, fort belle d'expression et de pose, ne mérite que des éloges. Quand M. Fragonard voudra essayer de frapper plutôt juste que fort, et qu'il se donnera la peine d'étudier ses figures, je suis persuadé qu'il se placera au premier rang de l'école, parce qu'il possède une qualité qui donne un grand prix à toutes les productions de l'esprit : de la verve.

M. Rouget est, sous le rapport de l'habileté de la main, un des élèves les plus distingués de M. David. Il y a peu d'artistes, dans l'école, qui aient une exécution aussi forte ; mais il manque de goût, et ce défaut influe nécessairement sur le choix et l'agencement de ses compositions. *Saint-Louis pris pour arbitre par Henri III et ses barons.* Qu'y a-t-il dans une scène de cette nature qui puisse donner lieu à ces mouvemens heureux qui transportent le spectateur et lui font oublier qu'il est devant un tableau ? Rien, sans doute ; et sans le secours du livret, il serait fort embarrassé de savoir ce que le peintre a voulu représenter. Je ne saurais

trop recommander ce précepte de notre célèbre Aristarque:

« Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué. »

Les deux autres tableaux de ce même peintre, également empruntés à l'histoire moderne, offrent à peu près le même inconvénient. Tous deux sont puisés dans les événemens du règne de François Ier. Dans le premier, ce prince pardonne aux révoltés de la Rochelle; et dans l'autre, il refuse de soutenir la révolte des Gantois. Le caractère de physionomie de François Ier est tellement connu, qu'il est impossible, sans doute, de ne pas reconnaître le prince que cet artiste a mis en scène; mais l'obscurité du sujet n'en est pas entièrement détruite. Tous les faits rapportés par l'histoire ne sont pas susceptibles d'être traduits par la peinture; il faut, pour qu'elle puisse s'en emparer avec succès, que le nom des personnages ne soit pas nécessaire pour l'intelligence de l'action, dont les circonstances doivent être de nature à s'expliquer au simple aspect; ce n'est que de cette manière qu'un tableau peut produire toute l'impression dont la peinture est susceptible.

Je répète, au reste, que dans ces diverses productions, M. Rouget a développé un beau talent d'exécution.

Je vais terminer l'examen des principaux tableaux exécutés dans les dimensions historiques, par ceux dont les sujets sont tirés de l'Histoire-Sainte ou dans celle des martyrs, sources auxquelles les écoles d'Italie, ainsi que celle d'Espagne, ont presque exclusivement puisé les motifs de leurs chefs-d'œuvre.

M. Abel de Pujol nous a montré *Joseph expliquant*, dans sa prison, *les songes des deux officiers de Pharaon*, enfermés avec lui. Dans un pareil sujet, tout est arbitraire à l'égard des costumes; car on ne connaît pas du tout ceux des Hébreux, et je ne crois pas que les recherches dont l'Égypte

a été l'objet, depuis vingt-cinq ans, aient pu faire reconnaître, d'une manière positive, quels étaient les vêtemens usuels des Égyptiens, au tems de Joseph. On ne peut donc pas dire que le peintre a méconnu la vérité; mais on peut examiner si ce qu'il a inventé est d'un bon effet. Joseph m'a paru bien ajusté; il y a de la finesse et quelque chose qui tient de l'inspiration dans la tête de ce personnage, le meilleur du tableau, à mon avis; mais les deux autres ressemblent trop à des statues égyptiennes.

Un des plus beaux sujets du Nouveau Testament, c'est *Jésus-Christ chassant les marchands du Temple;* cette scène offre à la peinture les oppositions et les mouvemens les plus heureux. M. Thomas l'a traité avec beaucoup de succès. La figure du Christ est d'un beau caractère, et son indigession a l'élévation qui convient à sa mission divine. Les marchands, tout occupés de recueillir et d'emporter ce qui leur appartient, semblent frappés de l'autorité de celui qui les poursuit. Il y a de la vie et du mouvement dans ce tableau; l'exécution est large, et c'est une production qui assigne un rang fort honorable à son auteur.

Adam et Eve délivrés, par deux Anges, de l'influence funeste que Satan cherchait à exercer sur eux, pendant leur sommeil; tel est le tableau exposé par M. Couder, et dont il a puisé le sujet dans Milton. Cet ouvrage a été loué d'une manière indiscrète; un critique a prétendu que c'était le meilleur de l'exposition:

« Mieux vaudrait un sage ennemi. »

L'opinion publique a fait justice de cette louange exagérée, plus nuisible que profitable à celui à qui elle était adressée; quant à moi, je vais dire ce que je crois être la vérité.

Cette production n'est pas du même ordre que celle qui

a mérité de faire partie de la collection du Luxembourg sans doute plusieurs parties sont d'une belle couleur, ont beaucoup de vérité; mais il y a aussi de la lourdeur de forme; le mouvement de la figure de Satan est d'un effet désagréable; enfin ce tableau, dans son ensemble, n'offre pas assez d'élévation, n'est pas assez cherché, étudié. Il faut que M. Couder fasse de nouveaux efforts, s'il ne veut pas déchoir du rang où ses précédens ouvrages l'ont placé.

M. Drolling rend la nature avec une vérité remarquable; mais il faut qu'il se garde de tomber dans un excès vers lequel il me paraît avoir de la propension: c'est de reproduire le modèle avec une exactitude trop scrupuleuse. Le propre de l'art est d'ennoblir les objets qu'il représente; il faut donc voir la nature en beau, sans cependant cesser d'être vrai, c'est-à-dire, qu'il ne faut pas se faire un système dans la manière de l'imiter. Je crois aussi que M. Drolling doit chercher à mettre plus d'élévation, plus d'intérêt pittoresque dans le caractère de ses compositions.

Toutes ces réflexions me sont inspirées par le tableau que ce peintre a exposé cette année: *le Blessé de Jéricho secouru par le Samaritain*, où l'on retrouve les qualités et les défauts que je viens de signaler; mais les qualités l'emportent de beaucoup, et cette production a été justement remarquée des véritables connaisseurs.

Le Martyre de Saint-Hippolyte, par M. Heim, renferme des beautés de premier ordre, et cependant il n'a pas obtenu, auprès du public, tout le succès qu'il méritait, parce que ce tableau manque d'aspect, c'est-à-dire que l'effet général n'est pas bien entendu. Le sol est trop clair: pour que les figures eussent toute leur valeur, il aurait fallu, ou que le sol fût d'une couleur plus sombre, ou que les figures fussent plus montées de ton. Au reste, il y a de l'étude et de la science dans ce tableau; peut-être, même, un peu

trop de détails anatomiques; mais enfin, dans son ensemble, cet ouvrage doit être considéré comme un des meilleurs de l'exposition.

Après les productions que je viens de décrire, il en est plusieurs autres auxquelles je voudrais également consacrer du tems et de l'espace, mais je suis resserré par le cadre que j'ai dû me tracer, et je me bornerai à les mentionner.

Dans le tableau de M. DESTOUCHES, représentant *Jésus-Christ au jardin des Oliviers*, il y a de l'étude dans beaucoup de parties, et un beau sentiment d'expression dans la tête du fils de Dieu. M. GAILLOT a prouvé, par la manière dont il a exécuté *la Vision de Sainte-Monique*, que l'opinion que j'avais conçue de son talent, à l'exposition de 1819, était fondée. Le corps de la sainte est bien posé et bien peint, et les effets de la lumière surnaturelle qui éclaire sa vision sont on ne peut mieux entendus. Il est facile de reconnaître que *le Songe d'Athalie*, de M. SCHMIDT, est l'ouvrage d'un jeune homme; la composition manque de sagesse, la figure principale ne pose pas; mais plusieurs parties de cette figure sont modelées avec fermeté, et l'ensemble de ce tableau ne manque pas d'aspect: ce qui prouve une intelligence pittoresque, que le tems et l'étude ne pourront que fortifier et développer.

Je parle en dernier lieu du tableau de M. GASSIES, *le Martyre de Saint-Appien*, quoique par le talent qui y est développé, il dût passer avant plusieurs de ceux que j'ai déjà nommés, parce que le sujet me fait horreur. Je ne vois pas assez que c'est un martyre; je vois un malheureux dont le corps est tout meurtri, et que l'on vient de précipiter dans les flots, les pieds liés. Le bourreau le frappe encore d'une verge qu'il tient à la main, en même tems qu'il le pousse violemment du pied pour qu'il soit plus promptement englouti. Cet aspect me repousse, et je me suis fait violence

pour considérer ce tableau. Il faut prendre garde que les sujets de cette nature ne ressemblent à des exécutions ordinaires ; c'est là l'écueil ; l'étude des maîtres doit servir à le faire éviter. Par exemple, dans le tableau dont je parle, je trouve que les anges qui apportent la palme, n'occupent pas assez d'espace, n'attirent pas assez l'attention ; le spectateur ne voit pas assez que le supplice va obtenir une récompense immortelle ; c'est cependant une manière puissante de consoler les regards ; mais M. Gassies est encore jeune ; et si la composition laisse à désirer, il faut dire, d'un autre côté, que l'exécution offre de l'énergie et de l'habileté.

P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

PHYTOGRAPHIE MÉDICALE, *ornée de figures coloriées de grandeur naturelle, où l'on expose l'*HISTOIRE DES POISONS TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL, *et les moyens de remédier à leurs effets délétères, avec des observations sur les propriétés et les usages des plantes héroïques*; par *Joseph* ROQUES, docteur-médecin (1).

Fontenelle a dit « que l'un des effets du progrès des sciences, en même tems qu'elles apprennent beaucoup de choses « dont on n'avait aucune idée, est de montrer qu'on en « ignore beaucoup d'autres qu'on croyait parfaitement sa- « voir. » Chez les anciens, par exemple, il n'y avait pas de poison pour lequel on n'eût une explication *toute prête*, et un antidote *tout aussi sûr* que l'explication. Eh bien! l'on n'a plus rien de cela aujourd'hui. On explique un peu moins, on observe un peu plus; on ne disserte plus, on constate; et à des pratiques absurdes, on substitue des méthodes rationnelles de traitement.

L'ignorance des médecins, comme celle des philosophes, a été, pendant bien des siècles, une découverte à faire. Avec leurs *diathèses*, leurs *humeurs*, leurs *tempéramens*, etc., les médecins ne s'entendaient guère mieux que les philosophes avec leurs *esprits*, leurs *enteléchies*, leurs *formes subs-*

(1) Prix de chaque livraison : papier fin Grand-Raisin, in-4°, 8 francs; papier Nom de Jésus, vélin satiné, petit in-f°, 30 fr. Paris, 1821 et 1822; auteur, rue de Louvois, n° 5; Nicolle, libraire, rue de Seine, n° 12.

tantielles, etc. De part et d'autre, on disputait d'autant plus qu'on s'entendait moins ; et l'on s'entendait d'autant moins que l'on disputait davantage.

L'histoire de la médecine ne paraît qu'une suite de disputes interminables. L'école de Gnide dispute contre l'école de Cos ; les empiriques contre les dogmatiques, et Galien contre eux tous. Plus tard, les médecins chimistes contre les humoristes, les humoristes contre les vitalistes, etc., etc. Les mots barbares, les systèmes absurdes, les superstitions erronées se succèdent avec une rapidité incroyable. La médecine est comme transformée en une arène de gladiateurs, et ces gladiateurs ne se battent que pour des mots.

De graves personnages ont prétendu que la *science des poisons* était fort avancée chez les anciens, et on le croirait en effet, à ne lire que les anciens. Mais, depuis que l'on s'est avisé de consulter sur les choses naturelles, la nature elle-même, plutôt qu'eux, leur *science* paraît bien suspecte. Une preuve, c'est qu'ils ont pris souvent pour poison ce qui n'en est point. Le sang de taureau, par exemple, n'a jamais tué personne, que dans leurs livres, et, quoiqu'en dise Plutarque, on peut être sûr que Thémistocle n'en mourut pas. Une autre preuve, c'est la foi qu'ils avaient dans les philtres et dans la magie : on connaît, assurément, bien peu les poisons, quand on compte encore sur de tels remèdes.

On insiste; et l'on réplique que, au rapport de Suétone, la fameuse Locuste tenait, à Rome, école publique d'empoisonnemens ; et que, selon Pline l'ancien, Cléopâtre immolait des esclaves à ses expériences. Tout cela prouve beaucoup d'immoralité sans doute ; mais rien de cela ne prouve de la science.

Il est constant, au contraire, que l'on n'a jamais vu de ces *irruptions d'empoisonneurs*, dont parlent tant d'historiens,

que dans des siècles d'ignorance et de barbarie ; à Rome, durant la décadence de l'empire; et, chez nous, durant ces tems déplorables où l'on croyait aussi aux esprits, aux philtres et à la magie. L'amélioration des mœurs accompagne toujours le progrès des sciences, et tout ce qui éclaire les hommes les bonifie.

L'art de connaître les poisons et de les combattre n'a guère fait de progrès solides que de nos jours. Cet art n'est qu'une application déterminée de deux sciences, la chimie et la physiologie ; et ces deux sciences sont fort modernes. Appliquées à l'étude des poisons, elles ont déjà permis de reconnaître une infinité d'erreurs échappées aux anciens, de les réfuter, et quelquefois d'y substituer la vérité; ce qui est toujours, en définitif, le meilleur moyen de réfuter des erreurs.

Mais il est une partie de la science des poisons, où l'art de les reconnaître et de les discerner est d'autant plus précieux, que le poison s'y trouve souvent placé à côté de l'aliment: cette partie est la *toxicologie végétale*. Certaines plantes vénéneuses ressemblent tellement, en effet, à quelques plantes potagères, que l'on court, à tout moment, le risque d'une méprise. On sent donc toute l'importance d'un livre qui apprendrait à les reconnaître, afin de les éviter; et quand on n'aurait pu les éviter, à les combattre.

Or, un pareil livre manquait encore, et les savantes *monographies* de Vicat, sur les plantes vénéneuses de la Suisse; de Bulliard, sur celles de France, etc., étaient loin de le remplacer. L'ouvrage de M. Roques remplira cette lacune de la science.

Les végétaux sont rangés, dans cet ouvrage, selon les familles naturelles; arrangement qui a son côté utile, car il y a souvent analogie de formes et de propriétés; et un

côté défectueux, car les formes ne décèlent pas toujours les propriétés. De bonnes descriptions et de bonnes figures, qui sont toujours, en dernière analyse, la meilleure des descriptions, pouvaient seules remédier à ce défaut. Sous ces deux rapports, l'ouvrage de M. Roques est un vrai modèle. Il l'est encore par l'habileté avec laquelle l'auteur a su profiter des progrès récens de la chimie et de la physiologie.

Douze livraisons de cet important ouvrage ont déjà paru. Les champignons, les aroïdes, les colchicacées, les liliacées, les narcisses, les iridées, les aristoloches, les daphnoïdes, les laurinées, les chenopodées, les primulacées, les solanées, les labiées, etc., etc., composent ces livraisons.

Chacune de ces familles offre un plus ou moins grand nombre de végétaux vénéneux; M. Roques décrit chacun de ces végétaux, et en expose tour à tour la composition chimique, les effets délétères, et les moyens de remédier à ces effets. Malheureusement, il nous est impossible de le suivre ici dans cette série de détails aussi curieux qu'utiles. Mais d'autres recueils scientifiques, plus appropriés au sujet qu'il traite, ont déjà fait connaître les plus importans de ces détails; et le peu que nous avons dit montre assez, d'ailleurs, qu'un ouvrage tel que le sien est beaucoup moins fait pour être rapidement analysé que complètement étudié.

A côté de l'inconvénient d'employer des plantes dangereuses, se trouve, en médecine, un autre inconvénient, celui d'en employer d'inefficaces. Il est inoui de combien de remèdes parasites les anciens avaient surchargé la matière médicale, et combien, même aujourd'hui, il y en reste encore. Selon nous, la critique lumineuse à laquelle M. Roques a soumis cette partie, est l'un des plus grands services que son ouvrage promette à la science.

Mais, indépendamment de tous ces services, il en est un plus général, et qu'il convient surtout de faire remarquer aux lecteurs de notre *Revue*; c'est que l'ouvrage de M. Roques, comme tous ceux qui ont pour objet l'étude des phénomènes naturels, en donnant aux hommes des idées plus justes des choses qui les entourent, doit contribuer aussi aux progrès de cette philosophie, que Locke a si bien définie la *véritable connaissance des choses*.

FLOURENS.

TRAITÉ DE MÉCANIQUE INDUSTRIELLE, ou *Exposé de la science de la mécanique, déduite de l'expérience et de l'observation*, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes; par M. CHRISTIAN, directeur du Conservatoire des arts et métiers, à Paris (1).

LORSQU'ON examine avec attention une opération mécanique, on y remarque trois parties essentielles : 1° celle qui est exclusivement employée à recevoir l'impulsion du moteur, quel qu'il soit : 2° celle qui est spécialement destinée à transmettre ces différentes directions, et à modifier, de toutes sortes de manières, le mouvement dont la

(1) Paris, 1822; trois volumes in-4° et atlas de soixante planches doubles. Prix, 75 fr. Cet ouvrage paraîtra en trois livraisons, composées chacune d'un volume et d'un cahier de planches en forme d'atlas. — Le premier volume est en vente; prix, 37 fr. 50 cent., dont 12 fr. 50 cent, à valoir sur le Tome troisième. Même somme sera payée en retirant le deuxième volume, auquel sera joint un *bon* pour le troisième, qui sera délivré *gratis*. Le second volume paraîtra dans le courant de novembre prochain, et le troisième dans le mois de juin 1823. Bachelier, libraire, successeur de Madame Veuve Courcier, quai des Augustins, n° 55.

première est animée ; 3° enfin, celle qui est uniquement appropriée au genre d'action que la force motrice doit exercer sur la matière soumise au travail mécanique.

Quoique liées entre elles de manière à former un assemblage de pièces dépendantes les unes des autres, on peut changer une ou deux parties, souvent sans changer le système. On peut, par exemple, adopter, pour moteur, une machine à vapeur, en remplacement d'une roue hydraulique ou d'un manége, et l'on ne changerait pas pour cela le système de la machine. Nous pourrions faire le même raisonnement pour les deux autres parties.

D'après ces observations, l'auteur divise l'étude de la mécanique en trois parties distinctes. Il s'occupe, 1° des moteurs et de leurs modes d'application ; 2° des moyens de transmettre à diverses distances, et de transformer ou modifier de diverses manières le mouvement primitif des moteurs ; 3° enfin, des machines ou parties de machines qui exécutent immédiatement le travail. Ce sont-là les grandes divisions qu'il a adoptées.

Ce plan, dit-il, paraît fondé sur la nature même des choses ; car supposons qu'un homme ait le dessein d'entreprendre une grande opération mécanique, s'il est decidé sur le genre de moteur qu'il emploiera, il voudra savoir quel peut en être le meilleur emploi et quelle force il en tirera ; s'il n'est pas décidé, il voudra connaître quel est le moteur qui convient le mieux à son opération, et quel en sera le service ; il voudra savoir comment il portera le mouvement de ce moteur partout où il en aura besoin. Ici, il lui faut des roues qui tournent avec diverses vitesses ; là, des pièces qui vont et viennent dans divers plans ; plus loin, le mouvement doit s'arrêter par intervalle, et reprendre de diverses manières ; enfin, il voudra savoir à quelles combinaisons de pièces il faudra confier

immédiatement le travail pour le faire avec le plus de perfection et d'économie.

Tout le domaine de la mécanique industrielle est renfermé dans ces diverses séries de questions, et c'est pour y répondre que l'auteur a entrepris son ouvrage.

On ne peut douter qu'un traité de mécanique industrielle, exécuté d'après ce plan, ne puisse être un ouvrage très-utile; qu'il ne tende à porter le perfectionnement dans toutes les branches de l'industrie, et que personne ne pouvait offrir, pour son exécution, plus de garanties que l'auteur. Placé à la tête du Conservatoire des arts et métiers, ayant sous sa main, non-seulement toutes les machines dont il peut avoir besoin, mais encore une bibliothèque industrielle des plus complètes; et mieux que tout cela, se trouvant en relation continuelle avec tous les artistes, tous les manufacturiers du royaume et même avec beaucoup d'étrangers, on doit croire que, sous tous ces rapports, cet ouvrage ne laissera rien à désirer.

Analysons le premier volume qui vient de paraître, et faisons connaître la manière de l'auteur.

M. Christian s'occupe d'abord des moteurs et de leurs modes d'application. Après avoir donné des considérations générales sur les moteurs et sur la force motrice, il indique la manière d'exprimer la force des moteurs, en les ramenant à l'*unité dynamique*, c'est-à-dire, à un kilogramme d'eau élevé à un mètre de hauteur.

Il examine ensuite les phénomènes que présente l'action primitive ou immédiate des moteurs; il fait voir que le frottement et la résistance des métaux en général, sont des causes de perte dans le service du mouvement du moteur. Il s'appesantit sur les trois lois fondamentales de la mécanique, et donne beaucoup de développemens à cette matière importante.

Après avoir résumé tout ce qu'il a dit dans les sept premiers chapitres, sur les moteurs considérés d'une manière générale, l'auteur donne une idée de leurs modes d'application, et fait le dénombrement des moteurs connus. Il fait voir comment on peut appliquer la force de l'homme, et dans ce cas, quel est le plus grand parti qu'on peut tirer de cette force. Il rend compte des expériences faites sur cette matière par Coulomb, Shulze, Euler, D. Bernouilli, Robertson, Buchanan, Guenyveau, et il présente un tableau comparatif des expériences de ces savans. On voit que l'auteur ne pouvait pas choisir de meilleures autorités. Il indique les différens modes d'employer la force de l'homme; il considère ensuite les animaux comme moteurs, et donne une idée des modes d'application pour ce service.

Il fait des recherches sur l'eau comme force motrice; il examine ce fluide de toutes les manières dont on peut l'employer comme moteur, et emprunte le langage de tous les savans les plus distingués qui ont traité de la même matière; il accompagne toutes ses observations de plusieurs tableaux très-utiles dans la pratique.

L'auteur traite très au long de toutes les recherches qui ont été faites sur les tuyaux de conduite; il s'appuie sur l'autorité de Bossut, du Couplet, de Muthuon, de Pitôt, de Prony. Il termine ce chapitre par des tables calculées par Boizot, qui indiquent le rapport entre la vitesse de l'eau et la hauteur due à cette vitesse. Ces tables, utiles dans beaucoup de cas, sont calculées de dixième en dixième de pouce; elles commencent à un dixième de pouce de vitesse en une seconde, et finissent à trois cent soixante-deux pouces cinq dixièmes dans le même espace de tems.

En considérant toujours l'eau comme moteur, M. *Christian* examine successivement, 1° quelle est l'action de l'eau sur les corps qui y sont plongés librement; 2° quelle est

son action sur les corps qu'on y fait mouvoir par une force étrangère ; 3° quelle est son action sur les corps inébranlables qui lui sont opposés, ou qui sont destinés à résister à son impulsion ; 4° enfin, quelle est son action sur les corps qui peuvent céder jusqu'à un certain point à cette action. Il s'occupe des règles à suivre pour trouver la mesure de cette même action. Bossut, don Georges Juan, Mariotte, Dubuat, Bouguer, Fabre, Joseph Morosi, Lagrange, Zuliani, et les propres expériences de l'auteur, dans la vue de confirmer ou d'infirmer celles des savans que nous venons de citer, l'ont mis à même de résoudre les importans problèmes que nous avons énoncés. Il lui a été facile alors d'examiner à fond les trois questions suivantes, qui renferment tout ce qui concerne l'impulsion de l'eau comme moteur.

1° Quelle est, en général, la meilleure disposition à donner au courant et aux plans, ou corps solides, destinés à recevoir le choc de l'eau, et à en transmettre le mouvement qui en résulte ?

2° Quelle est la vitesse qu'il convient de laisser prendre aux plans d'application de la force impulsive, pour obtenir le *maximum* d'effet ?

3° Quelle est la quantité de mouvement transmise dans les diverses circonstances qui se présentent ordinairement ?

Ici, comme on le pense sans doute, l'auteur s'occupe des roues à aubes et à augets, du coursier qui conduit l'eau sur la roue, et de tout ce qui peut être relatif à cet objet. Il cite principalement les expériences de *Bossut* et de *Smeaon* sur ces sortes de roues ; il en décrit plusieurs qui lui sont propres. Le tout est accompagné de beaucoup de tableaux qui répandent une grande clarté sur un sujet aussi difficile à traiter. Il donne, enfin, les moyens d'appliquer

les diverses théories et les faits dont il a rempli son ouvrage, à plusieurs questions de pratique, dont voici l'énoncé :

1° Dans quelles circonstances l'eau doit-elle se trouver pour devenir force motrice, et quelle est, en général, la meilleure manière de la faire agir et d'en appliquer l'action ?

2° Lorsqu'on a choisi la manière de faire agir l'eau, que faut-il faire pour mettre cette force en activité, et quelles sont les dispositions les plus favorables à la puissance ?

3° Comment évaluer la force de l'eau suivant les diverses circonstances où elle se présente ordinairement, ou selon le mode d'application adopté, soit en poids élevé à une certaine hauteur, soit en quantité de travail industriel quelconque ?

4° Comment peut-on reconnaître si l'on tire tout le parti possible de la force motrice de l'eau dans un établissement déjà formé ? S'il y a des vices essentiels de disposition, peut-on les corriger sans détruire le système entier ?

5° Quelle est la valeur de l'influence, dans un cas donné, de l'augmentation ou de la diminution des eaux affluentes sur la quantité de travail produit ?

L'auteur a résolu toutes ces questions, à l'aide des principes qu'il a précédemment établis, et avec le secours des observations des savans que nous avons déjà cités. Dans le dernier chapitre, il indique les différens modes d'appliquer la force de l'eau, tels que les machines à colonne d'eau, le levier hydraulique d'Aldini, les balances et bascules hydrauliques, etc.

Sous le titre d'éclaircissemens et développemens, le premier volume est terminé par des notices sur quelques parties de l'arithmétique, de la géométrie pratique, et de la

mécanique en général, que l'auteur a cru indispensables pour enseigner ou pour rappeler au lecteur certains principes dont il a supposé la connaissance, et qu'il n'a pas jugé à propos de faire entrer dans son plan.

L'on peut juger facilement, par l'exposé rapide que nous avons fait du contenu de ce premier volume, combien l'ouvrage pourra être utile pour le perfectionnement de l'industrie.

Les planches qui accompagnent ce volume sont au nombre de onze, dont deux de format in-4°, jointes au texte, et neuf, format in-folio, réunies en atlas. Ces planches sont très-bien dessinées, et gravées par M. Leblanc.

« Les planches, dit l'auteur, ne portent point d'échelles, parce que, vu le grand nombre de figures que l'ouvrage comporte, il n'a pu avoir la pensée de donner des *épures et des détails pour la construction.* » On ne s'attendait pas à cela; mais on ne peut se dispenser de dire que les planches ne sont pas suffisamment décrites, et l'on pense que l'auteur suppléera à cette lacune dans les deux volumes qui restent à publier. Il est toujours avantageux pour le lecteur, guidé par les explications de l'auteur, de pouvoir juger des effets d'une machine qu'on lui représente, d'en distinguer la bonté ou les imperfections; et l'auteur doit aider à les reconnaître. Les figures sont un langage particulier très-utile dans la mécanique et dans les arts industriels; mais ce langage perd tout son prix lorsqu'on se contente d'une légende, le plus souvent insignifiante. Quand le lecteur est convaincu de la bonté d'une machine qu'on lui a intelligiblement démontrée, s'il veut la faire exécuter, il en fait dessiner les épures par un mécanicien habile; c'est son affaire: mais le devoir d'un auteur, qui écrit sur la mécanique, consiste à décrire, avec la plus grande clarté, toutes les machines qu'il donne pour exemples.

Il peut se dispenser, à la rigueur, d'y joindre des échelles, quoique souvent ce moyen serve à augmenter l'intelligence de la machine ; mais il ne doit jamais manquer d'entrer dans tous les détails nécessaires pour rendre la description parfaitement intelligible. Il doit supposer que son lecteur n'a aucune connaissance de cette machine, et par cette raison, il ne peut jamais se permettre de supprimer quelques explications, sous le vain prétexte que le lecteur pourra suppléer à ce qu'il pourra avoir omis, car il deviendra obscur.

Il ne nous reste qu'un mot à dire sur l'exécution typographique ; certes, elle ne laisse rien à désirer. L'on reconnaît, dans cet ouvrage, comme dans tous ceux qui sortent de la librairie de M. *Bachelier*, un éditeur jaloux de son état, et qui compte pour peu les sacrifices qu'il est obligé de faire dans la vue de rendre parfaits, sous ce rapport, les ouvrages qu'il entreprend.

La mécanique industrielle de M. Christian aura, si nous en jugeons par ce premier volume, le mérite inappréciable d'avoir réuni, dans un même cadre, non-seulement tout ce que les meilleurs auteurs ont écrit sur cette matière, mais encore les expériences qu'il a faites, pour s'assurer par lui-même, de certains résultats qui paraissaient douteux, ou n'étaient pas suffisamment éclaircis.

Si l'empressement avec lequel le public cherche à se procurer un ouvrage nouveau, peut faire juger de son mérite, il est incontestable que celui-ci doit obtenir un rang distingué. La liste des souscripteurs, imprimée en tête de ce volume, était déjà considérable avant qu'il fût livré au public ; cette liste a presque doublé depuis le peu de tems où il a été mis en vente.

L. Séb. LENORMAND, *Professeur de technologie.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Œuvres complètes de l'empereur Julien, traduites, pour la première fois, du grec en français, accompagnées d'argumens et de notes, et précédées d'un abrégé historique et critique de sa vie; par R. Tourlet, membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes, traducteur de Pindare, de Quintus de Smyrne, un des collaborateurs du *Moniteur*, etc. (1)

Voici des paroles de tolérance, écrites par l'empereur Julien à son oncle, et avouées par les historiens de tous les partis : « Est-ce ainsi que vous entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur et par la raison, vous faites des martyrs, sous mon règne et sous mes yeux!.... Je vous défends d'ôter la vie à personne pour cause de religion, et je vous charge de faire savoir aux autres ma volonté. » Je me hâte de citer ces paroles, afin de désabuser ceux qui verraient dans Julien un persécuteur, et de prouver que nous avons le droit de n'examiner en lui que le philosophe. Je laisse même de côté l'homme et l'empereur; et parmi les nombreuses questions auxquelles la traduction de ses œuvres complètes peut donner lieu, je me borne à celle-ci : Était-il platonicien, comme il prétendait l'être; et ce titre, qu'on ne peut refuser du moins à son enthousiasme pour le disciple de Socrate, l'a-t-il mérité par ses doctrines et ses ouvrages?

Nous ne pouvons donner ici à cette question tous ses

(1) Paris, 1821; trois vol. in-8°. Prix, 21 fr. Chez l'auteur, Archives du Royaume, hôtel Soubise, rue du Chaume, n° 12.

développemens, qui demanderaient beaucoup de citations et de preuves; mais quelques passages, pris comme au hasard dans les œuvres de Julien ou dans celles de Platon, suffiront peut-être pour la décider. Ces rapprochemens paraîtront d'autant moins inutiles, que M. Tourlet se plaint, à notre grand étonnement, de n'avoir pu trouver à Paris le texte de Platon (Tom. I, pag. 454), et que les anciennes traductions du plus éloquent des philosophes sont, en général, plates et niaises, quand elles ne sont pas inintelligibles.

Julien, dans les fragmens de sa *Défense du paganisme*, que Saint-Cyrille nous a conservés en les réfutant, reproche à Moyse sa cosmogonie, et combat les premiers versets de la Genèse. Je ne parle pas du caractère sacré de ce livre, ni même de ces paroles : *Dieu dit que la lumière soit, et la lumière fut*, dont le rhéteur Longin avait fait admirer la sublime simplicité dans les écoles de la Grèce; mais Julien, disciple de Chrysanthe, d'Eusèbe, de Libanius, aurait dû se souvenir de Platon et du *Timée* : « Dieu créa le monde; et quand cette image de sa pensée éternelle eut commencé à vivre et à se mouvoir, Dieu, content de son ouvrage, voulut le rendre plus semblable encore au modèle, et lui donner quelque chose de cette nature impérissable. Mais, comme la création ne pouvait ressembler entout à l'idée éternelle, il fit une image mobile de l'éternité; et, gardant pour lui la durée indivisible, il nous en donna l'emblème divisible, que nous appelons le tems; le tems, créé avec le ciel, dont la naissance fit tout-à-coup sortir du néant les jours, les nuits, les mois et les années, ces parties fugitives de la vie mortelle..... Le tems naquit avec le ciel pour finir avec lui, s'ils doivent finir : il n'est donc qu'une ressemblance imparfaite de la durée; car celle-ci est l'éternité même, et l'éternité, qui n'a point commencé, ne finira jamais. La parole

et la pensée de Dieu voulant ainsi créer le tems, aussitôt le soleil, la lune, et les cinq autres astres nommés planètes, allèrent dans l'espace en mesurer la marche rapide, et parcourir obliquement les sept routes que Dieu leur avait tracées, etc., etc. »

Le défenseur du paganisme revient sans cesse dans ces fragmens sur l'abaissement et l'obscurité du Messie, et il oppose à sa misère, à son supplice, l'éclat et la splendeur de quelques héros profanes. Il oublie le portrait du juste dans Platon (*République*, II, 5) : « Qu'il soit battu de verges, mis à la torture et aux fers, qu'on lui brûle les yeux, et qu'enfin, après avoir souffert tous les supplices, il expire sur une croix.

Julien reconnaît partout de bons et de mauvais génies, doctrine évidemment contraire au platonisme. On trouve, il est vrai, cette distinction dans Porphyre, *de Abstin.* II, 38; dans Iamblique, *de Myster.* II, 7, etc. Mais Proclus, interprète beaucoup plus sûr et plus utile, quoique venu long-tems après eux, prouve très-bien, *in Polit.*, pag. 355, comme Origène, *Philocal.* c. 23, que le vrai platonisme n'admet que des génies tutélaires.

Dans l'*Éloge de la mère des dieux*, Julien adopte le quaternaire de Pythagore, et même la cinquième essence d'Aristote; et l'on voit que, trompé par une prévention mal entendue, il rejette la trinité platonique, si importante dans le système du philosophe, suivant le Père Mourgues : *Plan théologique du pythagorisme*, T. I, pag. 113 « Que, pour celui qui ne la comprend pas, Platon est inintelligible d'un bout à l'autre, et que c'est là réellement la clef de ses ouvrages. » Je ne cite qu'un ou deux endroits de Platon où ce dogme est établi. *République* VII, 3 : « Dans l'empire des idées, l'idée du souverain bien est la plus reculée, la moins visible; dès qu'on la saisit, on y trouve l'origine de

tout ce qui est bon et majestueux. Le monde matériel lui doit la lumière et le génie qui la dispense ; dans le monde intellectuel, c'est la vérité, c'est l'intelligence elle-même. » Voilà le dieu *bon* ou *bien* suprême ; l'*intelligence* ou monde idéal ; et ce roi, cette âme de notre monde visible, ce génie de la lumière, appelé *fils* de Dieu, *Républ.* VI, 17 : c'est la trinité platonique. Ainsi, dans la *Lettre* II, à Denys de Syracuse : « Dieu, monarque de la nature répandue autour de lui ; origine et fin de toutes les belles choses ; second pour les secondes, troisième pour les troisièmes. « C'est-à-dire, Dieu suprême, Dieu du monde intelligible, Dieu de notre monde. Théodoret lui-même parle ainsi, *Thérapeut.* lib. II, *Opp.* T. II, pag. 496, et d'autres Pères de l'Église tiennent le même langage : « Plotin et Numenius, développant la doctrine de Platon, disent qu'il a reconnu trois substances éternelles, le souverain Bien, l'Intelligence, et l'Ame du monde. Celui que nous appelons le *Père*, il l'appelle souverain Bien ; notre *Verbe* est chez lui l'Intelligence ; et il appelle Ame du monde cette force qui anime et vivifie tout, et que les divines Écritures nomment *Saint-Esprit.* Platon a fait ces larcins, continue Théodoret, à la philosophie et à la théologie des Hébreux. » Que l'on adopte ou non ces idées, sur lesquelles il y aurait à faire des observations qui nous meneraient trop loin, on voit sans peine pourquoi Julien s'éloignait de Platon.

Cependant il s'en rapproche souvent dans l'*Hymne au soleil-roi* ; et si l'on en retranchait quelques opinions bizarres, sorties des écoles d'Alexandrie, on y retrouverait, au moins dans la première partie, le vrai platonisme ; tandis que ce discours *sur la Mère des dieux*, composé en une nuit, à Pessinonte, n'est qu'un fatras mythologique et mystique, qu'il faut bien pardonner au traducteur de n'avoir pas compris ; car il se peut que l'auteur ne l'ait pas compris lui-même,

et il a bien raison d'y citer Héraclite, surnommé *le ténébreux*. On voit du moins que l'intention de Julien était d'expliquer par des allégories les traditions et les cérémonies inconcevables du culte de Cybèle et d'Atys. Il paraît que Porphyre avait déja tenté cette explication. Julien nous dit qu'il n'avait point lu son ouvrage ; mais il suit évidemment le même système que le fameux disciple de Plotin. Parmi les ouvrages qui nous restent de Porphyre, l'explication de la grotte des nymphes, dans l'Odyssée, est le monument le plus curieux et le plus singulier du système allégorique. Les philosophes voyaient bien que le paganisme ne pouvait plus se soutenir que par ce moyen, contre une religion toute morale et toute spirituelle ; et, en désespoir de cause, ils aimaient mieux déraisonner que de s'avouer vaincus. Il n'y a rien de tel dans Platon ; au lieu d'allégoriser les fables d'Homère, c'est-à-dire les croyances que Julien voulait faire revivre, il prend un parti plus simple, et surtout plus philosophique, celui de les condamner.

Julien fait, dans un autre ouvrage, un grand éloge des cyniques et du cynisme, dont il attribue l'institution à Hercule, qui porta le premier le baton et la besace. Rien ne lui semble plus beau que Diogène mangeant de la viande crue, et vivant, *selon la nature*, dans les rues d'Athènes et de Corinthe. Platon, au contraire, passait sans admiration devant le tonneau de Diogène, et il voyait son orgueil percer à travers les trous de son manteau.

Enfin, car je laisse bien d'autres points de comparaison qui demanderaient de longs détails, je ne vois pas que Platon, à la vue des sacrifices des Dionysiaques ou des Panathénées, ait jamais fait éclater les transports de joie dont l'empereur Julien, ordinairement si calme et si grave, se sentait agité, quand il voyait de loin, en approchant d'une ville, la fumée des holocaustes s'élever au-dessus des tem-

ples. Il exprime cette satisfaction avec une naïveté qui peint son caractère, et qui nous transporte tout-à-coup au milieu de son siècle, pour nous faire les confidens de ses pensées et de ses espérances. Étudions sa vie, et nous y trouverons la preuve qu'il était impossible qu'il fût vraiment platonicien.

Quels avaient été ses maîtres? Edésius, Maxime, Priscus, des sophistes, des thaumaturges, qui lui avaient appris à briser ce qu'il avait adoré. L'étrange manie d'enchérir sur les dogmes de l'Église leur faisait dénaturer ceux du platonisme; et comme ils voulaient des miracles pour combattre des miracles, on ne peut douter que Julien n'ait été souvent dupe de leurs prestiges. S'il avait mieux conçu la philosophie de Socrate, il n'aurait point écrit son *Éloge de la Mère des dieux*, et tant d'autres morceaux fort peu raisonnables; il ne serait point allé, avec Maxime d'Éphèse, interroger les prétendus oracles de ses faux dieux. *Embabouiné*, comme dit Montaigne, *de la science divinatrice*, il consulta tous les prophètes, se fit initier à tous les mystères. Il était tourmenté du besoin de croire, et il s'égara toujours dans ses croyances.

Quelle fut la pensée de toute sa vie? La haine de la religion de Constantin. Cette haine, et son amour aveugle pour le paganisme, le rendent quelquefois ridicule, même dans ses meilleurs ouvrages, lui inspirent des superstitions de vieille femme, et lui font attacher une importance bizarre aux moindres objets qui flattent sa passion. Son imagination lui montre partout des Galiléens; et, en effet, suivant la belle expression de Tertullien, il aurait pu en trouver partout, excepté dans ses temples. Nous concevons alors sa joie à la vue des bœufs égorgés au pied des autels, du sang ruisselant sur le pavé des sanctuaires, et des chairs palpitantes brûlées par la main du sacrificateur; cette fu-

mée lui annonçait une victoire ; la cause du paganisme, qu'il soutenait avec tant de force, ne lui semblait plus désespérée, et il croyait voir renaître le culte de la Grèce et de Rome, avec la pompe et l'éclat de ses cérémonies, avec ses flamines, ses augures, ses vestales, ses oracles et ses hécatombes. Le malheur de Julien était d'avoir pour lui toutes les illusions, quand il avait contre lui la raison et la vérité. Ainsi, lorsque, vingt ans après, Symmaque sollicita de Valentinien le rétablissement de l'autel de la Victoire dans le sénat, il faisait parler Rome elle-même, qui redemandait son ancien culte, protecteur et conservateur de la ville éternelle ; ces dieux qui avaient vaincu Brennus et Annibal ; ces autels que les barbares mêmes avaient respectés, et où Scipion allait rendre grâces au Jupiter du Capitole. Julien voyait tout cela dans la fumée d'un sacrifice, et il ne raisonnait plus.

La partie spéculative de ses ouvrages ne nous semble donc mériter qu'un rang très-secondaire parmi les monumens de l'ancienne philosophie. Des lambeaux de différentes écoles, des erreurs contradictoires, des obscurités impénétrables, des citations d'Homère faites sans goût et sans mesure, point de plan, point de corps de doctrine, voilà l'idée qu'on peut se faire de la plupart de ces écrits mystiques, où le néophyte de l'imposteur Maxime, et le disciple du sophiste Libanius, se montre bien plus que le philosophe éclairé par la lumière pure des théories platoniques. Ses fautes, je le répète, doivent être imputées à ses maîtres, et aux conjonctures où il s'est trouvé, plutôt qu'à lui. Un prince, égaré d'abord par des fourbes adroits, et dont presque toute la jeunesse fut occupée ensuite à se garantir des embûches de ses parens et de la jalousie de Constance ; qui, depuis, parcourut sans cesse l'Orient et l'Occident, ou comme exilé, ou comme général des armées

romaines ; qui pacifia les Gaules, qui passa six ou sept fois le Rhin pour combattre les peuples de Germanie, et qui mourut à trente-deux ans, a bien pu sans doute, dans les écrits échappés à ses veilles inquiètes, se tromper sur la véritable doctrine de Socrate, sans que sa gloire doive en souffrir. Ce n'est point comme philosophe que Julien mérite d'être lu, c'est comme historien de son propre règne.

Il gagne en effet à être connu, et on ne le connaîtra bien que par ses meilleurs ouvrages historiques, la *Satire des Césars*, le *Misopogon*, quelques-unes de ses lettres, et la partie de son septième Discours, où il présente, dans une allégorie ingénieuse, le tableau de ses premières années. Assez d'autres écrivains de cette époque nous apprendront, dans leurs longues et froides rêveries, ce qu'on prenait alors pour le platonisme ; mais il n'est peut-être point d'historien qui nous transmette sur le même tems plus de faits, plus de détails curieux, que Julien lui-même, pour peu qu'on veuille l'étudier avec attention, comme l'a fait son traducteur. Il doit surtout nous plaire, nous dont il aimait les aïeux. On sait qu'il appelait Paris sa chère Lutèce ; et nous aurions sans doute à citer ici des passages bien intéressans pour des lecteurs français, si nous avions encore les Mémoires qu'il avait écrits sur son séjour dans les Gaules. Au défaut de cet ouvrage si regrettable, et pour trouver grâce devant les admirateurs de Julien, qui peut-être accuseront mes observations de trop de sévérité, je les terminerai par la célèbre description qu'il fait, dans son *Misopogon*, d'un hiver passé dans nos murs, vers l'an 360. Je donne encore, pour bien des raisons, une traduction nouvelle.

« Je passais l'hiver dans ma chère Lutèce ; les Gaulois nomment ainsi la petite ville des Parisiens. C'est une île peu considérable, située au milieu du fleuve ; la ville oc-

cupe l'île tout entière. Des ponts de bois y conduisent des deux côtés. Rarement le fleuve croît ou diminue, et le plus souvent il est le même en été qu'en hiver. L'eau en est pure, agréable à la vue, et offre une boisson commode aux habitans qui, enfermés dans leur île, se contentent de l'eau de leur rivière. L'hiver, dans ce pays, est tempéré par la chaleur, qui vient, disent-ils, de l'Océan; car l'Océan, qui n'en est pas à plus de neuf cents stades, fait ressentir jusque là, suivant eux, l'influence de ses eaux; et il paraît que l'eau de mer est plus chaude que l'eau douce. Mais qu'on doive expliquer cet effet par cette cause, ou par quelque autre que j'ignore, il est au moins certain que le peuple de cette petite ville jouit d'un hiver tempéré; aussi ont-ils de bonnes vignes, et ils commencent à faire mûrir des figuiers, en les enveloppant l'hiver comme d'un manteau de paille, et en les couvrant de tout ce qui peut défendre les arbres contre les intempéries des saisons. Cependant, il y eut cette année un hiver plus rigoureux que de coutume, et la rivière semblait charrier des carreaux de marbre. Vous connaissez sans doute les marbres de Phrygie; rien n'y ressemblait plus que ces amas de glace blanche qui se suivaient sans interruption; déjà même ils allaient unir les deux rives, et former comme un pont sur le fleuve. Dans ce froid extraordinaire, je ne fis point échauffer la chambre où je couchais, quoique l'usage du pays soit d'échauffer les appartemens avec des fourneaux, et que tout fût disposé dans le mien pour y entretenir la chaleur. Mais c'était encore, je crois, un effet de cette rudesse et de cette dureté, qui, comme il est juste, s'exerçait d'abord sur moi-même; je voulais m'accoutumer à supporter un air glacial qui avait réellement besoin de ce secours. Néanmoins, le froid continuant de s'accroître, je permis à mes esclaves, non d'échauffer la chambre suivant l'usage du pays, de peur

d'attirer l'humidité des murailles, mais seulement d'y apporter un foyer où brûleraient quelques charbons. Ce feu, quoique médiocre, fit exhaler des murs d'épaisses vapeurs qui me remplirent la tête et m'endormirent. Je faillis être étouffé : on m'emporta dehors, et les médecins m'ayant fait vomir, je me sentis bientôt soulagé ; la nuit suivante fut tranquille, et le lendemain je repris mes travaux. C'est ainsi que, chez les Gaulois, comme le vieillard de Ménandre qui se punit lui-même, je m'imposais une vie dure et pénible, etc. »

La traduction que M. Tourlet vient de donner des œuvres de Julien, est la seule complète qui ait paru jusqu'ici. L'auteur a conservé, en les retouchant, les traductions que La Bletterie avait faite des *Césars*, de la Lettre à Thémistius, du *Misopogon*, et la *Défense du paganisme*, par Julien, que le marquis d'Argens publia, d'après Saint-Cyrille, en 1764. Tout le reste a été traduit par M. Tourlet avec beaucoup de persévérance et de zèle; et si l'auteur s'est souvent trompé, s'il a écrit surtout avec trop de négligence un ouvrage que le style seul pouvait faire lire, on ne doit en accuser sans doute que la fatigue d'un long travail, et les difficultés de tout genre qu'il a essayé de vaincre le premier. *Jos. Vict.* Le Clerc.

DE L'USAGE ET DE L'ABUS DE L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE DURANT LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE, par E. J. M. PORTALIS, l'un des quarante de l'Académie : précédé d'une *Notice sur la vie de l'auteur*, et d'un *Discours préliminaire* (1).

APRÈS avoir parcouru, non sans éclat, la carrière du barreau, M. Portalis a rempli, avec distinction, plusieurs emplois publics ; il a travaillé à la rédaction de nos codes ; il a prononcé à la tribune des discours dignes d'être comptés parmi les monumens les plus remarquables de l'éloquence législative ; il a laissé une mémoire honorée. Depuis sa mort, un ouvrage important a paru, recommandé par son nom : de nombreux sujets y sont traités ; les fruits d'une vaste lecture y sont déposés. Un tel livre commande l'attention et impose l'examen. Nous allons essayer d'en donner une idée à nos lecteurs.

L'éditeur a fait précéder son ouvrage d'une introduction où l'on trouve de l'esprit, mais un peu affecté ; de l'éloquence, mais un peu pénible ; des vues, mais un peu hasardées. Cette introduction, fort étendue (elle occupe 112 pag.), nous conduit, d'époque en époque, et de progrès en progrès, à l'entrée du 18e siècle ; celui que M. Portalis considère particulièrement comme le siècle de l'esprit philosophique, celui qu'il a choisi pour l'objet de son étude et de ses observations.

L'auteur s'occupe d'abord de définir l'*esprit philosophique*, suivant l'idée qu'il attache à ce mot. « L'esprit philosophi- » que, tel que je le conçois, est, dit-il, le coup d'œil d'une

(1) Paris, 1820 ; deux vol. in-8°. Egron, rue de Noyers, n° 37.

» raison exercée. Il est pour l'entendement ce que la cons-
» cience est pour le cœur. Je le définis un esprit de liberté,
» de recherche et de lumière, qui veut tout voir et ne rien
» supposer ; qui se produit avec méthode, qui opère avec
» discernement, qui apprécie chaque chose par les principes
» propres à chaque chose, indépendamment de l'opinion
» et de la coutume ; qui ne s'arrête point aux effets, qui
» remonte aux causes, qui, dans chaque matière, appro-
» fondit tous les rapports pour découvrir les résultats, com-
» bine et lie toutes les parties pour former un tout ; enfin,
» qui marque le but, l'étendue et les limites des différentes
» connaissances humaines, et qui seul peut les porter au
» plus haut degré d'utilité, de dignité et de perfection. »

Suivant M. Portalis, l'esprit philosophique diffère de la philosophie proprement dite. Celle-ci est limitée à un ordre d'objets déterminés : l'esprit philosophique est applicable à tout. Ce n'est point une science ; c'est une sorte d'esprit universel, non pour les connaissances acquises, mais pour la manière de les acquérir.

Recherchant ensuite comment l'esprit philosophique s'est formé parmi nous, l'auteur n'adopte pas la pensée de Millot et de Gibbon, qui voient, dans les connaissances apportées à notre Occident par les Grecs échappés de Constantinople, un obstacle plutôt qu'un secours aux progrès de l'esprit philosophique. Il date, au contraire, de cette époque, la renaissance de la raison humaine. Il signale, en passant, les obstacles qu'elle eut à combattre. « La politi-
» que semblait avoir fait une alliance avec l'école pour
» étouffer la raison..... Chaque opinion devenait l'objet
» d'une ordonnance, et chaque controverse était traitée
» comme une affaire d'état. »

M. Portalis considère l'influence successive de Bacon, de Descartes, de Newton, de Bayle, de Condillac, sur le

progrès de l'esprit humain. De là, il passe à l'examen des causes générales qui ont favorisé le développement de l'esprit philosophique. Le perfectionnement de la navigation, par l'invention de la boussole; l'accroissement du commerce, qui en fut la suite; la découverte de l'Amérique: l'imprimerie; la réformation, lui paraissent tenir le premier rang parmi ces causes, dont la multitude est innombrable. Dans le chapitre suivant, l'auteur passe en revue les grands changemens opérés par l'esprit philosophique dans l'art de raisonner et de s'instruire. « Le bon esprit est un présent du » ciel; mais les bonnes méthodes sont le résultat d'un long » travail. » Ces méthodes sont un présent de l'esprit philosophique. Par lui, nous avons appris l'art d'observer; nous avons reconnu l'abus des abstractions; nous avons remonté à l'origine de nos connaissances, c'est-à-dire, aux faits primitifs, et, par là, nous en avons discerné les véritables principes.

Le chapitre cinq est consacré à l'examen des progrès que doivent à l'esprit philosophique les sciences naturelles et expérimentales. Le sixième traite des rapports de l'esprit philosophique avec les sciences exactes, et de ses effets dans la métaphysique. L'auteur, par là, se trouve conduit à analyser et à combattre le système de Kant et sa théorie des idées *à priori*, dans laquelle il ne voit qu'une répétition des doctrines de Platon sur les *prototypes*, de Descartes sur les *idées innées*, et de Malebranche sur la *vision en Dieu*. Il critique également la logique du philosophe allemand, en ce qu'elle nous conduit à procéder par la synthèse, voie incertaine et dangereuse, exposée à tous les écarts de l'imagination, au lieu de procéder par l'analyse, qui ne marche jamais qu'appuyée sur l'expérience.

Jusqu'ici, M. Portalis n'a montré que les bienfaits de l'esprit philosophique; dans les cinq chapitres suivans, il

essaie d'en montrer les abus. Le premier qu'il signale est le *matérialisme*, qu'il regarde comme l'effet d'une fausse application à la science métaphysique, de nos découvertes et de nos progrès dans les sciences naturelles. Après avoir combattu le matérialisme, l'auteur combat l'*athéisme*, qui lui paraît en être la conséquence. De là, il passe au dogme de l'*immortalité de l'âme*, qui sort, dit-il, du dogme de l'*existence de Dieu*; et, sur sa route, il combat encore quelques systèmes modernes, qu'il croit de nature à ébranler ou à détruire ces hautes vérités. Considérés en eux-mêmes, ces chapitres sont fort bien faits : mais n'y a-t-il pas une sorte d'inconséquence. Après avoir défini l'esprit philosophique : « Le coup d'œil d'une raison exercée ; un esprit de lumière » qui veut tout voir et ne rien supposer ; qui se produit avec » méthode, qui opère avec discernement, etc., etc. », est-il permis de mettre sur son compte des erreurs que M. Portalis lui-même attribue à l'égarement d'une raison trop peu exercée, qui, au lieu de tout voir, se permet trop souvent de supposer ; qui ne se produit point avec assez de méthode, et n'opère point avec assez de discernement ? N'est-il pas clair, à prendre pour terme de comparaison les propres expressions de l'auteur, qu'il n'y a point ici abus, mais absence, ou du moins imperfection de l'esprit philosophique? N'est-ce pas avec l'esprit philosophique lui-même, que M. Portalis combat les erreurs qu'il a signalées?

Les sept chapitres suivans sont employés à examiner l'influence de l'esprit philosophique sur les beaux-arts. Nous ne dissimulerons pas que cette influence ne nous a pas semblé bien clairement établie. Les idées de l'auteur, à cet égard, peuvent toutes se ramener à cette observation un peu vulgaire : que l'esprit philosophique éclaire la théorie des arts, et favorise la saine critique. Peut-être n'était-ce pas la peine d'employer un si grand nombre de pages à démontrer une

vérité aussi simple ; cependant, cette partie de l'ouvrage ne sera pas lue sans intérêt. Si les nombreux aperçus de détails qu'elle renferme ne se distinguent pas par la nouveauté et l'originalité, on y trouvera généralement de la sagesse, de la méthode, et la substance d'une instruction assez étendue.

L'application de l'esprit philosophique à l'histoire est le sujet du vingt-unième chapitre, qui ouvre le deuxième volume. Comme dans les précédens, on y rencontre beaucoup d'idées justes et peu d'idées neuves. C'est une analyse bien faite de ce qui a été pensé de mieux sur cette matiere.

Dans le chapitre suivant, consacré à la morale, M. Portalis paraît avoir mis plus de son propre fonds. Il recherche d'abord pourquoi les philosophes modernes, à la différence des anciens, n'ont commencé que tard à s'occuper de la morale. « La raison, dit-il, en est que la religion des anciens n'avait que des rites, et qu'elle ne se mêlait en aucune manière de l'enseignement public ; chez eux, la morale était confiée aux législateurs et aux philosophes. Aussi, quel développement n'avait-elle pas reçu par les soins de tant de grands hommes qui la cultivèrent avec tant d'éclat ! — Depuis l'établissement du christianisme....., la religion chrétienne étant devenue dominante dans tous les États qui l'embrassèrent, l'enseignement de la morale fut le partage de ses ministres. Comme ils avaient reçu la mission de prêcher la vertu et de distribuer les choses saintes, on les chargea même de l'éducation de la jeunesse et de toute l'instruction publique. Dans les premiers siècles de l'Église, les règles des mœurs, prêchées et développées par les Lactance, les Chrysostôme, etc., etc., conservèrent ce caractère d'évidence, de grandeur, de dignité, que le génie et la piété de ces grands hommes imprimaient à tout ce qui sortait de leur bouche ou de leur plume ; mais, dans la suite, ce fut un in-

convénient de n'avoir d'autres professeurs de morale, que des scolastiques, ou des hommes qui ne considéraient jamais que le point théologique, et qui étaient étrangers, par état et par devoir, aux affaires de la société. Un plus grand inconvénient encore fut de subordonner entièrement les vérités sociales à l'enseignement des ecclésiastiques, et de fournir à ceux-ci le prétexte et surtout l'occasion d'envahir toute juridiction..... Un autre inconvénient, non moins grave, fut de faire trop dépendre l'évidence du droit naturel des preuves de la vérité de la religion positive. Il arrivait de là, que les gens du monde confondaient la morale avec les dogmes et avec les pratiques religieuses, qu'ils la reléguaient dans les séminaires et dans les cloîtres, et que tous ceux qui étaient ou devenaient insensibles aux motifs supérieurs de la révélation, ne se croyaient plus liés par la morale même. »

Après ces observations très-judicieuses, et applicables à des tems beaucoup moins anciens que ceux où la scolastique florissait, M. Portalis expose les changemens introduits dans cette partie par les progrès des idées philosophiques. Il relève, en passant, les erreurs de quelques écrivains qui sont tombés dans l'excès contraire à celui qu'il vient d'indiquer, entre autres de Lamétrie, qui ne peut guère être compté parmi les philosophes. Aussi M. Portalis s'empresse-t-il de déclarer qu'*il n'a garde d'imputer ces faux systèmes de philosophie à l'esprit philosophique; il pense, au contraire, que l'esprit philosophique eût suffi pour les prévenir, si l'on ne s'était écarté de ses véritables voies, qui sont l'observation et l'expérience.* Nous rapportons ces paroles, parce qu'elles confirment l'observation que nous-même avons faite il n'y a qu'un instant.

Après avoir refuté quelques autres systèmes des modernes sur la morale, M. Portalis expose le sien, qui donne pour origine à la morale une sorte d'instinct, de sentiment na-

turel, et combat quelques opinions contraires à cette doctrine. Il faut lire dans l'ouvrage même les développemens de cette théorie, énoncée avec netteté et soutenue avec talent.

De la morale, l'auteur passe à la religion. En partant des religions révélées, il discute et il essaie de réfuter une partie des objections proposées par Rousseau, dans la seconde partie de la *Profession de foi du vicaire Savoyard.* Nous n'oserions décider si, dans ce débat, l'avantage est du côté de M. Portalis. Sans le suivre dans ses controverses, toujours délicates, nous nous hâtons de rentrer sur un terrain plus accessible à la raison humaine.

A quelle époque la philosophie a-t-elle été appliquée aux matières de législation et de politique, et quels ont été les bons effets de cette application? Telle est la question que se propose M. Portalis en commençant son vingt-sixième chapitre; et sans partager toutes ses opinions, on ne peut méconnaître que l'habile jurisconsulte, qui eut tant de part à la création de notre code civil, se présente ici avec de grands avantages. M. Portalis connaît très-bien les faits relatifs à la législation; il les choisit avec discernement, et les expose avec beaucoup d'ordre et de clarté. On nelira point ce morceau sans un grand intérêt, soit que l'auteur décrive le chaos de nos anciennes lois et l'oppression anarchique du régime féodal, soit qu'il condamne la barbarie de notre ancienne procédure criminelle, et qu'il la compare à la procédure plus sage adoptée en Angleterre; soit enfin qu'il expose la révolution salutaire opérée par la philosophie dans la politique et dans la jurisprudence. L'auteur nous paraît moins heureux lorsqu'il entre en lice avec l'auteur du *Contrat social.* Non que, même alors, il n'y ait encore beaucoup de choses à louer chez lui; mais peut-être est-on fondé à lui reprocher d'avoir trop souvent répondu à sa

propre pensée, plutôt qu'à celle de son adversaire, et d'avoir réfuté, moins des erreurs réelles, que des erreurs qu'il suppose, faute d'une lecture assez attentive. Nous croyons, par exemple, qu'il s'est entièrement mépris sur le sens donné par Rousseau aux mots *souveraineté* et *gouvernement*; prises même dans un sens absolu, quelques-unes de ses opinions nous paraîtraient encore susceptibles de contradiction.

La propriété, les lois pénales, l'impôt, ont fourni à M. Portalis le texte de plusieurs chapitres intéressans. Il eût été à désirer qu'il se fût borné à traiter les sujets dans lesquels ses connaissances acquises, et son esprit naturellement juste, lui permettaient de marcher, habituellement du moins, d'un pas ferme et sûr. Lorsque, dans son dernier chapitre, il a voulu se faire l'historien ou le peintre de la révolution française, il a trop laissé apercevoir, ou les préventions qui le dominaient, ou l'absence de notions qui eussent pu le conduire à une appréciation plus vraie de ces grands événemens : non que toute âme honnête ne s'unisse à M. Portalis pour gémir sur des excès à jamais déplorables; mais, plus on doit les abhorrer, plus on doit être attentif à leurs véritables causes, plus on doit se garder d'en accuser la philosophie qui les eût prévenus si on l'eût écoutée, et la révolution qui ne les produisit point et qu'ils troublèrent dans son cours. Il faut en outre, à côté de ces excès trop funestes, reconnaître de grands et de nobles résultats, d'innombrables améliorations dans l'état social et dans la condition humaine; et c'est ce que M. Portalis, trop exclusivement frappé des tristes scènes qui avaient affligé son cœur, ne paraît pas avoir aperçu.

L'ouvrage de M. Portalis est, comme on le voit, digne de beaucoup d'éloges, et susceptible de plusieurs critiques. Nous pensons que la somme du bon l'emporte sensible-

ment sur celle du mauvais ou du médiocre. Cependant, nous ne placerons point ce livre au rang des livres de génie. On y trouve de la science, de la méthode, de la raison; mais peu de création et peu d'originalité. C'est plutôt un bon rapport sur les parties les plus essentielles des connaissances humaines, qu'un ouvrage d'invention et de pensée. L'esprit philosophique, annoncé comme le sujet du livre, disparaît souvent de la scène pour faire place à des dissertations plus ou moins instructives, mais à peu près étrangères à la question de l'*usage* ou de l'*abus de l'esprit philosophique*. Le style a de la correction, de la clarté, de la gravité; il a peu de couleur, de mouvement et de vie. En un mot, ce traité est l'ouvrage d'un écrivain de mérite; on ne peut dire que ce soit l'ouvrage d'un grand écrivain.

St. A. BERVILLE, *avocat*.

TRAITÉ DE LÉGISLATION CIVILE ET PÉNALE; *ouvrage extrait des manuscrits de M. Jérémie* BENTHAM, *jurisconsulte anglais;* par *Et.* DUMONT, *membre du conseil représentatif de Genève* (1).

IL y a trente ans que M. Bentham publia son *Introduction aux principes de Morale et de Législation* (2). Ce n'était que le préliminaire de dix autres grands ouvrages annoncés par l'auteur, et qui devaient servir à préparer un corps complet de lois. Soit qu'on regardât l'entreprise comme au-dessus des forces d'un seul homme; soit que la manière dont le sujet était traité parût trop imparfaite, ce

(1) Paris, 1820; trois volumes in-8°. Bossange père et fils, rue de Tournon, n° 6. Prix, 18 fr.

(2) Un volume in-4° de 335 pages.

livre n'eut aucun succès. Il n'était guère plus connu en Angleterre qu'en France, lorsque les savans rédacteurs de la *Bibliothèque Britannique* l'exhumèrent et commencèrent sa célébrité. M. Dumont apprit alors au public que, depuis 1790, il était occupé de la révision des manuscrits que M. Bentham lui avait confiés; et en effet, en 1802, il publia les divers traités dont nous allons donner une idée.

Les trois volumes renferment : 1° les *principes généraux de Législation*, ou la *logique du Législateur;* 2° les *principes du Code civil;* 3° les *principes du Code pénal;* 4° les mémoires sur le *Panoptique*, ou *Projet d'une maison de détention;* 5° un *Traité de la promulgation des lois et de leurs raisons;* 6° une *Dissertation sur l'influence des tems et des lieux en matière de Législation;* 7° la *Vue générale d'un corps complet de lois.*

Il serait trop long de dire ce que la philosophie de Bentham a emprunté des moralistes anciens et modernes, et en quoi elle diffère de leurs maximes. Son système repose sur la théorie du plaisir et de la douleur physiques. C'est ainsi qu'il les qualifie, pour écarter les définitions arbitraires et pour être entendu de tout le monde, en comprenant sous un seul terme les affections et les sensations de l'homme, tel qu'il est constitué, tel que nous l'apercevons, sans entrer dans les distinctions de sa double nature.

« *Mal*, c'est peine, douleur, ou cause de douleur. *Bien*, c'est plaisir ou cause de plaisir. Ce qui est conforme à l'intérêt ou à l'utilité d'un individu, c'est ce qui tend à augmenter la somme totale de son bien être. Ce qui est conforme à l'utilité ou à l'intérêt d'une communauté, c'est ce qui tend à augmenter la somme totale du bien être des individus qui la composent. »

Selon M. Bentham, les systèmes publiés jusqu'ici n'admettent point le principe d'utilité; ou bien sans l'admettre ou le rejeter formellement, ils flottent au hasard entre le

bien et le mal. Les uns, que l'auteur nomme *ascétiques*, proviennent, dit-il, de l'imagination déréglée des philosophes et des dévots, qui regardent tout ce qui flatte les sens, comme odieux et criminel : les autres sont *arbitraires*, parce qu'on y prend pour règle des actions, certaines lois d'un ordre supérieur que chacun invente ou interprète suivant sa fantaisie, ou parce que l'approbation morale y est fondée sur le sentiment de *sympathie* ou d'*antipathie*, qui, loin d'être un principe de raisonnement, est la négation et l'anéantissement de tout principe. A ce sujet, l'auteur indique six causes principales d'antipathie.

Toutefois, il est essentiel d'observer que M. Bentham n'exclut point la sympathie comme fondement des jugemens moraux dans la conduite ordinaire. Il ne combat pas Smith sur ce point : il veut seulement que le législateur ne suive pas une règle aussi fautive, aussi vicieuse, et qui sert à voiler des intentions despotiques. « Le bonheur public doit être l'objet du législateur : l'utilité générale doit être le principe du raisonnement en législation. La logique de l'utilité consiste à partir du calcul ou de la comparaison des peines et des plaisirs dans toutes les opérations du jugement, et à n'y faire entrer aucune autre idée. »

De là, la nécessité de déterminer les élémens de ce calcul, de réduire les peines et les plaisirs à des quantités positives, susceptibles d'entrer dans les combinaisons de l'arithmétique morale, de manière à donner des résultats uniformes. Pour atteindre ce but, M. Bentham établit que la plupart des objets qui nous sont familiers, ne produisent plus une sensation assez forte pour nous causer de la peine ou du plaisir, et qu'on ne peut donner ce nom qu'aux perceptions intéressantes qui sont simples ou complexes, *selon la nature de l'objet qui les produit.*

Il distribue les plaisirs simples en quinze classes : ceux

des sens occupent la première; viennent ensuite les plaisirs de la richesse, de l'adresse, de l'amitié, d'une bonne réputation, du pouvoir, de la piété, de la bienveillance, de la malveillance, de l'intelligence, de la mémoire, de l'imagination, de l'espérance, de l'association, du soulagement. Les peines simples ne composent que onze classes, parce que tous les plaisirs n'ont pas des peines correspondantes; et l'auteur cite pour exemple les plaisirs de l'amour et de la nouveauté, quoiqu'ils ne se trouvent pas dans son catalogue, et ceux du pouvoir et de la richesse, quoique la privation de l'un ou de l'autre puisse être souvent une peine.

Les plaisirs et les peines de bienveillance ou de malveillance sont relatifs à autrui; les autres sont personnels. Tous sont ou physiques ou moraux, ou politiques ou religieux; et, quand on les considère comme attachés à l'observation des lois ou de certaines règles de conduite, on découvre quatre espèces de sanctions, quatre corps de lois. « Chacune de ces sanctions est susceptible d'erreur, c'est-à-dire de quelque application contraire au principe d'utilité; or, en suivant la nomenclature des peines et des plaisirs, il est facile d'indiquer, par un seul mot, le siége du mal. Ainsi, par exemple, l'opprobre qui, après le supplice, rejaillit sur une famille innocente, est une erreur de l'opinion, de la sanction morale ou populaire. Le délit de l'usure, c'est-à-dire du seul fait de l'intérêt exigé au-dessus de l'intérêt légal, est une erreur de la sanction politique. L'hérésie et la magie sont des erreurs de la sanction religieuse : certaines sympathies ou antipathies sont des erreurs de la sanction physique. »

Cependant, il ne suffit pas que le législateur aperçoive les plaisirs qu'il doit répandre et les peines qu'il doit écarter; il faut qu'il sache les apprécier, qu'il en connaisse la valeur. C'est le seul instrument qu'il puisse employer; il

faut qu'il en étudie la force. La valeur des peines et des plaisirs personnels dépend de quatre circonstances : leur intensité, leur durée, leur certitude, leur proximité; mais on ne peut les considérer comme isolés. Ils ont des conséquences qui doivent, à leur tour, prendre le caractère du plaisir ou de la douleur; il faut donc les estimer par leur fécondité, par leur pureté, par leur étendue, c'est-à-dire par le nombre de personnes qui en sont affectées. Au reste, le plaisir fécond est celui qui a la chance d'être suivi de plaisirs du même genre ; le plaisir pur est celui qui n'a pas la chance de produire des peines. De ces sept circonstances, l'auteur n'en examine que deux, l'intensité et l'étendue de la peine.

Pour déterminer cette intensité, il faut avoir égard aux différentes causes qui peuvent influer sur le degré de sensibilité dans chaque individu. Ces causes sont primitives ou secondaires. On compte quinze causes primitives, que nous négligeons de rapporter, parce que cette énumération ne nous paraît ni mieux fondée, ni plus complète, ni plus méthodique que celle des peines et des plaisirs; et huit secondaires, qui sont : le sexe, l'âge, le rang, l'éducation, les occupations habituelles, le climat, la race et le gouvernement. Pour calculer cette étendue, M. Bentham distingue trois genres de maux. Le mal du premier ordre ; *primitif*, quand on l'observe dans l'individu qui en est le premier affecté, et *dérivatif*, quand il s'étend à plusieurs personnes connues ou *assignables*. L'alarme et le danger qui peuvent naître de ce mal du premier ordre, produisent un mal du second ordre qui se répand, soit sur la communauté tout entière, soit sur un nombre indéfini d'individus *non assignables*. Quand l'alarme arrive à un certain point, quand elle dure long-tems, son effet ne se borne pas aux facultés passives de l'homme ; il passe jusqu'à ses facultés actives. Ainsi,

quand les vexations et les déprédations sont devenues habituelles, le laboureur découragé ne travaille plus que pour ne pas mourir de faim : il cherche dans la paresse la seule consolation à ses maux. L'industrie tombe avec l'espérance, et les ronces s'emparent des terrains les plus fertiles. Cette branche de mal peut s'appeler mal de troisième ordre.

Le mal peut être encore *immédiat* ou *conséquentiel*, *extensif* ou *répartible*, *permanent* ou *évanescent*.

Il peut être une source de biens, et telle est la loi. Elle restreint la liberté, elle impose des obligations, elle inflige des peines, elle est par conséquent un mal; mais c'est le mal du remède, qui s'évanouit dans la considération des biens qu'il procure. De même, le plaisir peut être une source de peines, et les actes dont il résulte plus de mal que de bien, sont ceux qu'on doit qualifier de délits.

« Je suis appelé, dit M. Bentham, à considérer les actions humaines, uniquement par leurs effets, et je vais ouvrir deux comptes. Je passe au profit pur tous les plaisirs; je passe en perte toutes les peines. Je péserai fidèlement les intérêts de toutes les parties. L'homme que le préjugé flétrit comme vicieux, celui qu'il préconise comme vertueux, sont, pour le moment, égaux devant moi. Je veux juger le préjugé même, et peser dans cette balance nouvelle toutes les actions, afin de former le catalogue de celles qui doivent être permises et de celles qui doivent être défendues. Les lois doivent également être pesées à cette balance. Le législateur doit s'assurer que les incidens qu'il s'efforce de prévenir, sont réellement des maux, et que ces maux sont plus grands que ceux qu'il emploie pour les prévenir. »

Tels sont les principes fondamentaux posés par M. Bentham. Nous avons tâché de les faire connaître, parce qu'ils suffisent pour donner une idée générale de son système et de sa méthode.

La première conséquence de cette doctrine, c'est que la législation doit se partager entre deux grands objets : les récompenses et les peines. M. Bentham a traité des récompenses dans un ouvrage séparé dont nous aurons peut-être occasion de rendre compte (1). Il ne devrait être ici question que des peines ; elles s'attachent aux lois qui prescrivent comme à celles qui défendent. Il suffit même de les énoncer pour faire connaître ce qui est prescrit ou défendu ; de sorte que toutes les lois d'un peuple peuvent se réduire au Code pénal. Cependant, l'éditeur des œuvres de M. Bentham a cru devoir se plier à l'usage, et il a donné séparément les principes du Code civil, ceux du Code pénal, et le plan d'un code unique.

Le Code civil règle les obligations ; il a pour but la subsistance, l'abondance, l'égalité, la sûreté. L'égalité est le droit que tous ont, également, de prendre part au bonheur et aux richesses, dont cependant la répartition doit être inégale. La sûreté ne se borne pas à l'existence présente, il faut qu'elle s'étende à l'existence future. Sous ce dernier rapport, l'auteur donne à la sûreté le nom d'*attente*.

Le Code pénal détermine le mal et en cherche le remède dans une combinaison de mesures que l'auteur appelle pénales, satisfactoires, suppressives et préventives, directes ou indirectes ; c'est-à-dire qui ont pour but de punir, de réparer, de prévenir le mal ou d'en empêcher le retour. Le mal que nous avons déjà classé en trois genres, fournit quatre classes de délits : privés, réflectifs, demi-publics et publics. Chaque classe se subdivise encore, et chaque délit se modifie par l'aggravation, l'*exténuation*, la justification.

---

(1) La *Théorie des peines et des récompenses*, publiée pour la première fois en 1811. Deux volumes in-8°.

Enfin, la sensibilité pouvant varier indéfiniment par les causes primitives ou secondaires précédemment indiquées, il en résulte, 1° que le même délit nominal n'est réellement pas le même délit, soit qu'on l'observe dans l'individu qui en est blessé, soit qu'on en apprécie les effets par l'alarme ou le danger qu'il fait naître ; 2° que des peines égales pour le même délit sont perpétuellement inégales. C'est pourquoi l'auteur veut qu'on laisse à l'option et à la discrétion du juge, le choix et l'intensité du châtiment.

La théorie de ces deux codes étant établie, il semblait qu'on n'avait plus qu'à en faire l'application dans le projet d'un code unique, en divisant, sous des titres généraux et particuliers, les matières déjà discutées ; mais la *Vue générale d'un corps complet de législation*, qui remplit une grande partie du troisième volume, donne de nouvelles classifications de délits, et une nouvelle distribution du Code civil. On commence par des discussions sur la nature des lois et les rapports qu'elles ont entre elles; discussions qui, comme les traités sur la promulgation et la *transplantation* des lois, sembleraient mieux placées dans l'introduction. On finit par citer neuf codes qui restent à faire, tels que le code constitutionnel, international, maritime, militaire, ecclésiastique, rémunératoire, économique, financier, et le code de procédure, sans développer le sujet de chacun d'eux, et sans en faire sentir la distinction et l'importance.

Cette vue générale, outre qu'elle laisse très-incomplet le corps de législation qu'elle devrait embrasser complétement, ne nous paraît point assez d'accord avec les principes des deux codes qui précèdent, et ces principes même ne se lient point assez évidemment à ceux qu'on a donnés pour base de la législation. En les exposant, l'auteur n'a fait aucun usage de son catalogue de peines et de plaisirs, ni du tarif de leur valeur. Aucun des délits qu'il spécifie

n'est démontré tel par la règle qu'il a d'abord prescrite. Aucune des dispositions qu'il propose, en matière civile, n'est déduite par la formule qu'il a imaginée.

Certes, on convient sans difficulté qu'il faut juger des lois par leurs effets, et qu'elles doivent avoir l'utilité commune pour objet; mais l'utilité commune résulte-t-elle de la comparaison numérative des peines et des plaisirs que chaque individu peut ressentir? Eh! quel homme sera le juste appréciateur des affections de ses semblables, si nous ne pouvons en juger qu'en nous supposant à leur place, qu'en rapportant à nous-mêmes les objets qui les affectent? N'est-il pas à craindre que les élémens de cette arithmétique nouvelle, et que l'échelle de sensibilité qu'on cherche à déterminer, expriment seulement les affections de l'auteur et les degrés de sa propre sensibilité? Son système ne rentre-t-il pas alors dans la classe de ceux qu'il proscrit comme arbitraires? Que nous resterait-il des ouvrages de M. Bentham, quelque bons qu'ils puissent être, s'il était vrai, comme il le dit, *qu'en législation, tout raisonnement qui ne peut pas se traduire par ces mots simples*, PEINE ET PLAISIR, *est un raisonnement faux et sophistique, dont on ne peut rien tirer.*

Toutes les lois sont-elles du même ordre et doivent-elles avoir le même effet? Celles qui règlent les différentes conditions civiles, qui qualifient les actes et leur appliquent des peines et des récompenses, ne sont-elles pas subordonnées à celles qui établissent la condition sociale, principe de tous les droits et de toutes les obligations? La bonté de ces dernières dépendra, si on le veut, de leur tendance à préserver de la peine, à procurer du plaisir, à augmenter la somme totale du bien être des individus. Tel doit être leur effet; mais il ne se manifeste et ne devient sensible qu'à l'aide des autres lois, dont, par conséquent,

l'effet immédiat n'est pas d'augmenter le bien être, mais de seconder, de garantir l'exécution des lois dont il dépend. Leur bonté résulte, non de la somme des plaisirs ou des peines qu'on imagine qu'elles peuvent causer, mais de leur convenance et de leur conformité avec le statut constitutionnel, qui doit être l'origine et la règle de toute législation.

On peut être surpris qu'un publiciste anglais, un philosophe aussi distingué que M. Bentham, ait pensé qu'il était possible, sans le secours d'une constitution, de fonder un système de lois sur des principes positifs et stables, de lui donner un but fixe, d'en faire concorder toutes les dispositions. Cependant, M. Bentham place le code constitutionnel après le code civil et le code pénal. Il ne le cite, pour ainsi dire, que comme un hors d'œuvre, et n'en parle que pour confondre le pouvoir législatif avec le pouvoir judiciaire. Ces deux pouvoirs ne se trouvent-ils donc pas séparés dans la plupart des circonstances? Sa patrie ne lui offrait-elle pas l'exemple du régime représentatif et des avantages qui en résultent? Lorsqu'il exigeait que le principe d'utilité fût constamment le motif et l'objet de la législation, comment n'a-t-il pas aperçu qu'on ne pouvait y parvenir qu'en faisant concourir à la formation de la loi, les divers intérêts qui animent ou divisent la communauté; et qu'enfin, la discussion publique, qui s'établit avec les formes parlementaires, rendait superflue une grande partie des précautions minutieuses dont il surcharge la promulgation des lois? Cette indifférence sur la nature du pouvoir législatif, et ce mépris des codes constitutionnels, paraissent être la conséquence du principe que M. Bentham a suivi dans sa théorie du code civil, principe qui ne semble pas admissible.

Il suppose que *les obligations constituent la condition*, et

qu'elles sont l'origine des droits ; de sorte qu'il ne s'est attaché qu'à distribuer des obligations, de manière à blesser la liberté le moins possible, sans songer à fonder les droits et la condition politique conformément à sa théorie des peines et des plaisirs. Cependant, la condition de père, d'époux, de maître, était établie, reconnue, et les droits en ont été probablement exercés long-tems avant qu'on eût observé les obligations attachées à ces différens états ou aux états corrélatifs. Les devoirs du fils et du serviteur ne constituent point l'autorité paternelle ou domestique. Elle préexistait; ils en dérivent dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la civilisation. Or, ainsi que nous l'avons déjà fait entrevoir, toutes les conditions civiles se lient et doivent être analogues à la condition sociale. Chez les anciens, les titres de père et d'époux dépendaient de la qualité de citoyen. Les publicistes modernes pensent aussi généralement que, partout où l'homme est privé des droits que comportent son organisation et ses nobles destinées, on ne peut lui imposer d'obligations légitimes, et que partout où sa condition politique n'est pas stipulée formellement et d'une manière inviolable, il ne peut y avoir de fixité dans les conditions civiles. Il semble donc que le code constitutionnel aurait dû précéder les autres codes dans l'ordre des travaux entrepris par M. Bentham, et que, dans les deux théories qu'il a données du code civil, il aurait dû commencer, et non pas finir, par traiter de l'état des personnes.

Le code prussien est le seul où l'on ait suivi cette méthode. A l'exemple des jurisconsultes latins, les rédacteurs de notre code civil ont commencé par ce qui concerne les personnes. En effet, les lois civiles proprement dites ne s'occupent des choses qu'occasionnellement. Elles ont pour objet de régler les rapports des hommes entre eux, ou les

obligations qui résultent de leurs conditions respectives ; tellement que, dans la plupart des discussions juridiques, il suffit d'établir la qualité des parties pour résoudre la difficulté. On peut également contester le principe qui sert ici de base au code pénal. Si tous les délits ne doivent être appréciés que par leurs effets, l'action est dépouillée de sa qualité morale ; l'agent est privé de ses moyens d'excuse et d'atténuation; il n'y a plus ni mérite ni démérite ; et cette règle est tellement fautive, que l'auteur, après l'avoir établie d'une manière absolue, est obligé de l'abandonner et de chercher, soit dans les motifs, soit dans l'intention du délinquant, les causes d'aggravation, d'*exténuation* et de *justification*.

Il est vrai qu'il ne remonte à ces considérations qu'à l'aide de l'*alarme* et du *danger*; conséquences du délit, qu'avant M. Bentham aucun criminaliste n'avait aperçues ni appréciées; il a de même, en matière civile, découvert l'*attente* et les dispositions législatives qui doivent influer sur elle. Mais, comment l'opinion, et les craintes que la multitude est susceptible de concevoir à l'occasion d'un délit, pourraient-elles rejaillir sur son auteur et lui être imputées? En matière criminelle, l'alarme et le danger résultent d'ailleurs de l'impunité du délinquant, plutôt que de son caractère et de sa position ; comme, en matière civile, *la peine de l'attente trompée*, qui n'est peut-être que le défaut de sécurité, dépend moins de la forme des lois que de la nature du pouvoir législatif.

Au reste, quelque opinion qu'on se forme du système général de M. Bentham, et de la justesse de ses résultats, il n'est personne qui ne reconnaisse, dans le détail de cet ouvrage, un vrai talent, un mérite réel d'invention, une force de logique et de pensée peu commune. Il n'a pas cherché, comme Bacon, à éclairer à la fois toutes les parties de

l'édifice, en suspendant la lampe au sommet de la voûte ; mais il porte successivement la lumière sur tous les objets soumis à ses analyses et à ses investigations. Il est à regretter sans doute qu'il n'ait pas exécuté toutes les parties du vaste plan qu'il avait conçu ; néanmoins, celles qu'on a publiées forment des traités du plus haut intérêt, par l'importance des sujets que l'auteur discute, et par la foule d'observations judicieuses, de distinctions fines, d'aperçus neufs et ingénieux, de vues profondes et originales qu'on y rencontre fréquemment.

Les trésors de cette doctrine peuvent être comparés aux métaux précieux. Ce n'est point au mineur qui les arrache du sein avare de la terre qu'ils doivent leur éclat et leur plus grande valeur, mais aux mains qui les purifient, les polissent et les façonnent. C'est aussi ce que les méditations de M. Bentham doivent aux soins de M. Dumont, son disciple et son ami. Nous ignorons s'il pouvait, sans énerver les pensées de son auteur, se débarrasser de cet appareil scientifique qui ne sert parfois qu'à déguiser des notions vulgaires. Peut-être a-t-il été forcé, par la nature de son sujet, à employer souvent des expressions inusitées, et à détourner de leur acception quelques termes communs. Les matériaux qu'il avait à mettre en œuvre ayant été préparés isolément, n'ont pas entre eux une liaison tellement nécessaire, qu'on ne puisse imaginer un arrangement différent de celui qu'il a cru devoir adopter. Toutefois, on doit lui savoir gré d'avoir recueilli les membres épars d'un ouvrage qu'on ne peut plus espérer de voir terminer, pour tâcher d'en former un corps de doctrine dont la lecture est devenue facile, souvent même attrayante, malgré l'aridité des détails.

J. B. Huet.

LEGUM LEGES, *sive Fr. Baconii, Angliæ quondam Cancellarii, tractatus de fontibus juris universi, per aphorismos*, etc., *Annotationes quasdam subjecit A. M. J. J.* DUPIN, *in Scholis et Curiis Parisiensibus Doctor et Advocatus.* — Lois des lois, ou Aphorismes de Bacon, chancelier d'Angleterre, sur la composition des lois et sur leur application dans les jugemens (1).

LOIS DES LOIS au sens propre, ce sont les lois concernant les lois. Dès 1817, notre célèbre publiciste et orateur, M. Dupin, en a publié un recueil, particulièrement à l'usage de la France; et ce recueil, en un volume in-12, est enrichi des recherches historiques et des réflexions philosophiques les plus utiles. Dans ce premier sens, la loi des lois par excellence est, sans doute, la constitution écrite et reçue dans l'État, quelle que puisse être son origine. Ou la constitution n'est rien, ou elle est le prototype obligé, le modèle régulateur des autres lois, fort bien nommées, sous ce rapport, *lois secondaires.* Celle-ci, presque toutes, sont vicieuses et oppressives, quand la constitution n'est pas observée.

Rien n'empêche qu'au sens figuré, toutes les théories de législation, soit générales, soit partielles, ne soient appelées aussi *lois des lois.* Ce sont néanmoins de simples instructions, des avis, que l'on juge qu'il est bon d'avoir connus lorsqu'on est appelé à l'étude des lois, pour apprécier, interpréter ou appliquer celles qui existent, ou pour en composer de nouvelles. S'il se trouve qu'une théorie de ce genre est le résultat de la science et des méditations d'un illustre philo-

(1) Paris, 1822. Baudouin, frères, rue Vaugirard, n° 36; in-16 de 160 pages.

sophe, d'un génie, qui lui-même eut grande part à la législation d'un grand état, sans doute, elle est digne d'un vif intérêt. Sous ce point de vue, on recommandera long-tems encore de lire les Aphorismes de Bacon, dans son *Idea de justitiâ universali*, vel *de fontibus juris*, fragmens du huitième livre de son traité célèbre *De dignitate et augmentis scientiarum*, autrement, de l'importance et du perfectionnement des sciences. C'est une théorie abrégée et très-spéciale sur la composition ou rédaction des lois, dans tout système un peu raisonnable de législation, et un essai de traité de l'application des lois et du droit dans les tribunaux, avec des réflexions sur les secours littéraires qui pourraient faciliter cette application.

Il faut convenir que ces aphorismes ne sont pas sans lacunes, ni exempts de quelques équivoques, et même d'erreurs très-expresses. C'est que l'auteur vivait, il y a deux cents ans, dans un pays qui n'avait point, qui n'a pas encore de constitution écrite, qui n'a point de codes généraux; dans un pays accablé sous un immense chaos de droit romain, de droit féodal, de jurisprudence gothique, aristocratique, incertaine et ruineuse pour les plaideurs, sous le beau nom de *loi commune;* il écrivait à une époque de gouvernement encore despotique, malgré l'appareil des deux chambres, et où subsistait, comme aujourd'hui, la mauvaise distinction des cours de droit étroit, qu'il appelle *censoriæ*, et des cours d'équité arbitraire, qu'il nomme *prætoriæ;* enfin, il a, sur la formation des jugemens, quelques opinions maintenant reconnues insoutenables. Avec tout cela, ce petit fragment porte l'empreinte du génie, et notre laborieuse jeunesse peut encore y profiter, quoique nous ayons une constitution écrite et cinq codes généraux en vigueur, qui, malgré leur état d'imperfection, sont précieux, infiniment préférables, sans doute, aux énormes recueils

d'ordonnances, de coutumes et d'arrêts qu'ils ont remplacés.

M. Dupin a rectifié, par des notes, avec le beau talent qu'on lui connaît, ce qu'il y a d'équivoque ou d'erroné dans ce curieux fragment, déjà quatre fois réimprimé en France, à compter seulement de 1752. Il a indiqué, dans sa préface, les trois dernières éditions; et là, il traite, ce nous semble, un peu légèrement l'éditeur de 1752, le docte Lorry, professeur, deuxième du nom, en la faculté des droits de Paris, auteur ou éditeur estimable et estimé, de plusieurs ouvrages, et qui eut le mérite de bien faire sentir, page 13 et pages 158 et 159, ce qui manque dans l'exécution et dans le plan du travail de Bacon; qui enfin, ne l'imprima que sous le titre d'essai: *Exemplum tractatûs extractum*, etc. Assurément, on ne saurait le blâmer de cette réserve judicieuse. C'est avec raison que M. Dupin a joint à sa nouvelle édition un autre fragment de Bacon, touchant les devoirs des juges, où l'on trouve d'excellens traits, qui ne sont pas aujourd'hui même sans application. Relativement aux notes de l'éditeur, nous devons ajouter qu'elles sont écrites en latin, avec facilité, avec franchise, avec élégance, et aussi piquantes que le texte, par le fonds des choses, et par le style harmonieux et animé qui les orne en les développant.

On aime à lire, note première, qu'il faut mettre au rang des violences, non-seulement les lois de proscription, mais aussi toutes les autres lois d'exception, où une partie de la société serait donnée en proie à l'autre, *ut pars aliqua civitatis alteri permitteretur;* et plus loin, que le gouvernement arbitraire n'est jamais si funeste aux bonnes mœurs, que lorsqu'il couvre ses injustices par des formes légales; notes 12 et 13, que loin de tordre les lois ordinaires pour les étendre, afin de tourmenter les hommes par des accusa-

tions subtiles, il faut que les juges s'efforcent constamment de restreindre les lois d'exception, précisément parce qu'elles s'écartent du droit commun, et parce qu'elles ne servent guère à l'utilité de l'état; note 39, que la loi est vicieuse, quand elle ordonne de punir *l'esprit général* ou la *tendance* des actes qui ne sont pas criminels en eux-mêmes; qu'il sied mal à des législateurs de louer ces lois élastiques avec lesquelles, dans les procès pour crimes d'état, vrais ou fictifs, il est si aisé de faire des prisonniers, des exilés, des cadavres; note 57, qu'appliquer, sous le régime de la Charte, les lois et les arrêtés despotiques de l'empire, c'est tuer le régime constitutionnel, en le tenant lié à des lois mortes; enfin, note 64, que la correction des lois supportables, ne se peut bien faire que dans les tems de calme intérieur; conséquemment, qu'il ne faut pas songer à la révision actuelle de notre code civil, généralement aussi louable que nos deux codes criminels sont dignes, en beaucoup d'articles, de blâme et d'aversion. L'avis est fondé, sans doute; mais, si les amis de la constitution ne peuvent pas repousser les mauvaises lois nouvelles, comment empêcheraient-ils d'empirer les anciennes, sous le prétexte de les corriger? LANJUINAIS.

THE REPORT ON THE PENITENTIARY SYSTEM, etc. — Rapport sur le système de peines et de correction dans les États-Unis, rédigé conformément à une résolution de la Société établie à New-York, pour rechercher les moyens de prévenir le *Paupérisme* (1).

EN traduisant le titre de cet ouvrage, nous avons pensé

(1) Un volume in-8°. New-York, 1822; de l'imprimerie de Mahlon Day, n° 372, Pearl-Street.

que le mot *paupérisme* appartenait autant à notre idiome qu'à celui de la Grande-Bretagne, et qu'il serait utile de le faire passer dans le vocabulaire de l'économie politique. Il dit plus et autre chose que *pauvreté* ou *mendicité*, et il n'a pas d'équivalent dans notre langue. Si l'on consentait à l'admettre, il conviendrait peut-être de lui associer le mot *divitisme;* mais celui-ci est moins intelligible et moins nécessaire. Comme les effets de la pauvreté convergent vers le pauvre et s'y concentrent, le champ des observations est resserré et la pensée le parcourt sans effort. De plus, ce sujet attire depuis long-tems les méditations des philosophes, des publicistes et des philantropes ; il a donné lieu à la fondation de grands établissemens publics, à des institutions de secours, de morale, d'instruction, etc. Au contraire, les effets de la richesse divergent au loin tout autour du riche, exercent sur une partie plus ou moins considérable de la société une influence plusou moins puissante, et ne sont point à la portée de tous les observateurs. Jusqu'à présent, les moralistes et les écrivains politiques n'ont considéré cet objet que sous quelques-uns de ses aspects : il est tems de l'approfondir, de l'envisager dans toute son étendue et dans toutes ses relations, et d'un coup d'œil vraiment philosophique. Si nous avions, à proportion, autant de connaissances sur le *divitisme* que sur le *paupérisme*, l'art social serait beaucoup plus avancé.

Quelques vices conduisent à la pauvreté ; et la pauvreté, quelle que soit son origine, peut aussi produire ou développer plusieurs sortes de corruptions morales. Le moyen le plus sûr, le seul, peut-être, de prévenir le paupérisme, c'est de perfectionner notre nature morale, de rendre les vices aussi rares que les vertus le sont aujourd'hui, si l'on en croit les détracteurs de notre siècle. Mais, puisque les vices et la pauvreté se tiennent si intimement qu'on ne peut

extirper l'un sans l'autre, on serait dans l'erreur, si l'on croyait pouvoir les attaquer séparément. La Société de New-York a donc bien connu la nature des obstacles qu'elle avait à surmonter : peut-être n'a-t-elle pas aussi bien vu quelle direction peut la mener le plus tôt et le plus sûrement à son but. Elle a pensé que, pour faire cesser la contagion morale, il fallait commencer par guérir les malades ; et ses regards se sont arrêtés sur les lieux où le mal paraît sévir avec le plus de violence, sur les prisons. Chez nous, on remarquerait aisément plusieurs foyers d'une corruption plus dangereuse ; mais les États-Unis en sont heureusement préservés.

Cependant, il est à craindre que l'attention trop fortement occupée de certains objets, ne soit distraite de quelques autres non moins importans. Dans notre Europe, nous sommes naturellement enthousiastes ; et en outre, quelque peu de vanité se mêle à toutes nos vertus. Un bien tel que l'amélioration générale des mœurs, qui devrait s'opérer sans éclat, par degrés insensibles et par une puissance ignorée, ne sera point entrepris : mais une foule d'améliorations partielles seront tentées, au risque d'entraîner des inconvéniens plus nuisibles que le résultat qu'on veut obtenir ne peut être utile. C'est ainsi, par exemple, que l'on a vu s'élever des hôpitaux où l'on ne recevait que les enfans nés avec certaines maladies, tandis que des milliers d'enfans sains et bien constitués périssaient faute de secours ; que l'on a fait pour l'instruction des sourds-muets d'heureux efforts, qui seraient tout-à-fait dignes de louange, si l'on avait prodigué les mêmes soins à l'instruction de ceux qui entendent, etc. Puisse le nouveau monde nous donner à ce sujet un bon exemple !

La théorie des lois criminelles, la discipline des prisons et la correction des détenus sont des sujets traités depuis

si long-tems en Europe, qu'on aurait pensé que les États-Unis se trouvaient dans les circonstances les plus favorables pour mettre immédiatement, à cet égard, toutes leurs institutions au niveau des connaissances acquises. Leurs lois pénales sont effectivement moins imparfaites que celles des autres états; mais leurs prisons n'ont pas répondu généralement à l'attente des législateurs et des gouvernemens. On aurait dû s'attendre à ce résultat : dans une société peu corrompue, au milieu des ressources multipliées qu'un pays neuf et un sol fertile offrent partout à l'homme industrieux ou même sans industrie, il faut une grande perversité morale pour se porter au crime : les prisons sont moins encombrées, mais les prisonniers sont plus criminels et moins disposés à rentrer dans les voies du devoir. Lorsqu'il s'agit d'institutions, l'Europe et l'Amérique ne peuvent se prendre réciproquement pour modèle, et ni l'une ni l'autre n'est suffisamment instruite par des épreuves qui ne lui appartiennent pas.

On verra plus loin que la société de New-York ne pouvait être satisfaite des effets opérés par l'établissement des maisons de détention. Elle chargea donc quelques-uns de ses membres de recueillir toutes les informations qu'ils pourraient se procurer dans les autres états, et de faire connaître la situation des républiques unies relativement à cette partie de la législation criminelle. Le comité chargé de ce travail rédigea une circulaire, et l'adressa aux hommes les plus recommandables dans tous les états de l'union. Il sollicitait une réponse aux questions suivantes : 1° quel a été l'effet du système correctionnel, et quelle opinion faut-il s'en former, en comparant le nombre actuel des crimes et l'amélioration morale des prisonniers, à l'état des choses avant l'adoption de ce système? 2° Si le système n'a pas opéré le bien qu'on attendait, à quoi faut-il attribuer ce

défaut de succès? 3° Est-il nécessaire et politique de l'abandonner ou d'en chercher un meilleur, ou seulement de le perfectionner? 4° S'il faut l'abandonner, que pourrait-on lui substituer? 5° Serait-il plus conforme aux intérêts de la justice, de l'ordre social et de la sécurité publique, de recourir plus souvent aux condamnations capitales qu'on ne le fait suivant les lois actuelles? La déportation des condamnés est-elle politique et praticable? La chaîne et les travaux publics sont-ils un meilleur moyen de corriger les criminels et de prévenir les crimes? Ce genre de peines est-il conforme à nos institutions?

Le comité n'obtint pas, à beaucoup près, toutes les informations qu'il demandait; il ne vint aucune réponse de plus de la moitié des états de l'union. Celles que le comité reçut sont insérées dans l'ouvrage que nous analysons, et forment un appendix qui donne encore plus de prix et d'autorité au rapport qui le précède. On y apprend que les établissemens récens de maisons de correction ont été fort utiles, en ce qu'ils ont permis de rectifier l'ancienne législation criminelle qui était celle de l'Angleterre: que la peine capitale n'a plus été appliquée qu'à deux sortes de crimes, la trahison et le meurtre prémédité; qu'à la vérité le nouveau système entraîne d'assez grandes dépenses, mais qu'on espère les diminuer graduellement par le produit du travail des prisonniers; que les établissemens plus anciens n'ont pas répondu à l'attente publique, soit que l'on eût trop espéré, soit que les dispositions n'eussent pas été faites convenablement pour des besoins encore mal connus, et pour un avenir qu'il était impossible de prévoir avec quelque certitude. On repousse généralement le projet de faire travailler dans les rues ou sur les grands chemins les criminels enchaînés; le bannissement est regardé comme un attentat contre l'honneur et la sûreté des autres nations; la

déportation condamnée par les uns, admise par les autres, appelle de nouvelles recherches, des observations délicates et d'autant plus difficiles que les faits sont moins nombreux; ceux qui approuvent cette mesure ne sont point d'accord sur le lieu de déportation : le plus petit nombre désigne la Nouvelle-Galles du Sud, les autres préfèrent l'île de Tristan da Cunha. La réclusion et la solitude sont regardées généralement comme le meilleur moyen de correction : on propose de les substituer aux travaux, soit en public, soit dans des ateliers, mais en y joignant le travail comme adoucissement, et non comme peine. Tout est précieux dans cet appendix, moins par le mérite du style qui, d'ailleurs, est toujours convenable et varié selon le caractère des correspondans, que par la multitude des faits, la justesse des observations et des idées. On y remarquera surtout un rapport fait au sénat de New York par la commission des lois criminelles et de l'emploi des condamnés au creusement des canaux de navigation. L'histoire des prisons de cet état, leur régime, leur administration, les résultats obtenus à différentes époques, en un mot, tous les faits et toutes les leçons du passé, sont exposés avec clarté et précision dans ce rapport. On fait voir que les frais d'entretien d'un condamné dans les prisons, suffiraient, et au-delà, pour l'éducation d'un jeune homme plein de talens, d'une bonne conduite, et qui serait un jour l'ornement et le soutien de l'état.

De tels matériaux entre les mains d'hommes habiles ne pouvaient composer qu'un bon ouvrage. Le comité réunissant ses propres observations à celles de ses correspondans, parvient aux conclusions suivantes : 1° le système correctionnel, tel qu'il existe maintenant dans les États-Unis, est préférable, malgré ses défauts, à l'ancienne législation qu'il a remplacée; 2° ce système peut être perfectionné, et

devenir le code le plus équitable et le plus éminemment utile qui ait jamais existé ; 3° que l'ancien système admis en Pensylvanie et à New York, n'a manqué de succès que faute d'une bonne administration ; 4° que la réclusion et la solitude, le jour comme la nuit, est le meilleur moyen de correction morale ; 5° que tous les états de l'union doivent travailler sans délai à perfectionner leurs maisons de correction et le régime que l'on y suit; enfin, que les punitions corporelles et la peine capitale sont opposées aux sentimens du peuple américain ; que la déportation est impraticable, et ne prévient point les crimes, comme l'expérience l'a fait voir. Le comité désire ardemment, et avec une juste confiance, que, dans tous les états de l'union, les esprits droits et éclairés sentent quelle responsabilité peserait sur leurs compatriotes, s'ils demeuraient au-dessous de ce que feront les autres états pour introduire dans leur système correctionnel les perfectionnemens développés dans ce rapport.

Guidé par une bonne méthode, et les appliquant à des données exactes, le comité devait tomber sur la voie des véritables améliorations sociales. Il insiste fortement sur la nécessité et sur les bons effets de l'instruction répandue surtout dans les classes les plus pauvres, et sur l'influence des bons exemples. Il fait observer que dans les États-Unis, la société est préparée pour un grand changement dans l'application des lois pénales. Il est tems, dit-il, de diriger les efforts de tous les hommes de bien vers ce but si généreux et si désirable ; que les punitions deviennent de plus en plus rares, et que l'action répressive des lois ne trouve plus que rarement l'occasion de s'exercer.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici quelques-unes des excellentes pages qui terminent ce rapport. Il fut commencé sous la présidence de M. C. D. Colden ; mais ce membre ayant été député au congrès, M. C. G. Haines le

remplaça comme président. Les autres membres du comité étaient MM. T. Eddy, P. Jay, James Milner, C. Jones, Isaac Collins, R. R. Ward.

Dans sa dissertation sur la peine capitale, le comité n'emprunte rien à nos jurisconsultes ni aux discussions de nos assemblées législatives ; c'est un égard dont il faut lui tenir compte. Il est bien vrai que des hommes de lettres, et même des savans illustres, ont soutenu en France la cause sacrée de l'humanité; mais quelques pages éloquentes d'un livre consacré à d'autres objets, ne déterminent point la volonté et n'éclairent pas assez les esprits. Quant aux discussions législatives, il faut l'avouer : tous les motifs exprimés en faveur de la peine capitale, semblent avoir été tirés d'un discours prononcé dans le sénat romain, et conservé par Tacite. Il s'agissait de prouver la nécessité d'envoyer à l'échafaud 300 esclaves, parce que l'un d'eux, cruellement outragé par son maître, l'avait assassiné. Ce maître était sénateur; les innocens périrent. Il y avait cependant deux hommes vertueux dans le sénat ; mais Néron était sur le trône. Ce n'est pas à la même source, que l'on a puisé les raisonnemens pour faire prononcer la condamnation à mort sans l'unanimité du jury : en étudiant bien toutes ces discussions, on verra bientôt qu'elles ne sont que le commentaire de cette opinion exprimée si naïvement par un juge : A la mort... et allons dîner.

FERRY.

LITTÉRATURE.

RÉGULUS, *tragédie en trois actes*; par M. *Lucien* ARNAULT, *fils de l'auteur de Marius et de Germanicus*; représentée pour la première fois sur le premier théâtre Français, le 5 juin 1822; avec cette épigraphe:

Mens provida Reguli.
Hor. Ode 5, lib. III.

« MARCUS Attilius Régulus, consul pour la seconde fois, ayant été pris dans une embuscade, par Xantippe de Lacédémone, général au service des Carthaginois, placés alors sous le commandement suprême d'Amilcar, père d'Annibal; le vainqueur envoya son prisonnier vers le sénat de Rome, après lui avoir fait promettre par serment de revenir à Carthage, si les Romains ne consentaient pas à payer sa liberté de celle de plusieurs nobles captifs carthaginois. Régulus vint à Rome, se rendit au sénat, et exposa la nature de sa mission. On voulut savoir son avis sur le parti qu'il y avait à prendre; mais il refusa long-tems de le faire connaître, attendu, disait-il, que tant qu'un serment l'enchaînait au pouvoir de l'ennemi, il ne devait pas se regarder comme sénateur. Enfin, pressé de s'expliquer, il soutint que l'échange proposé n'était pas utile; il représenta que les captifs que l'on réclamait étaient des chefs robustes et dans toute la force de la jeunesse; tandis qu'il succombait déjà sous le poids de l'âge. L'opinion de Régulus prévalut: on retint les prisonniers, et ce courageux romain retourna à Carthage, sans être arrêté par l'amour du sol natal, sans se laisser ébranler par les prières de sa famille. Il n'ignorait pas qu'il courait se livrer au plus cruel de

tous les ennemis, que les supplices les plus raffinés l'attendaient. Mais il considérait comme un devoir sacré la fidélité à ses sermens. » (1)

Voilà l'histoire de Régulus, telle que Cicéron nous l'a transmise dans le livre des Offices; tel est le noble exemple de courage et de patriotisme que cet illustre romain donna à sa patrie. Cet admirable trait de dévouement excite encore, après deux mille ans, l'enthousiasme de la postérité; il y touche encore aujourd'hui des nations qui n'auraient ni la force, ni la volonté même de l'imiter : tant il est vrai que l'on admire partout la vertu, mais que, presque en tous lieux, on la laisse dormir dans les annales de l'histoire.

Mais, cette abnégation sublime d'une âme ferme et stoïque paraissait-elle de nature à fournir au poète tragique d'heureuses et dramatiques inspirations? Le simple récit de Cicéron, quelques belles strophes d'Horace, sont à peu près tout ce que nous a laissé l'antiquité sur Régulus. Peut-on trouver dans ces ressources bornées les élémens d'une tragédie, même en trois actes? La constance, l'impassible vertu du général romain, dignes de tous nos respects dans l'histoire, sont-elles aussi favorables au poète, que ces passions fougueuses qui produisent sur le théâtre les alternatives de la terreur et de la pitié? Enfin, n'est-il pas convenu, depuis long-tems, parmi les critiques, que la bonté absolue des caractères, si précieuse au moraliste, est l'un des écueils les plus difficiles à vaincre pour le poète tragique? Et n'est-ce pas la reconnaissance de cette vérité qui a fait naître la distinction établie, de tout tems, entre la bonté morale et la bonté poétique?

L'admiration, qui est en elle-même un sentiment froid,

---

(1) Cic. *de officiis*, cap. 27.

ne peut devenir un moyen tragique que lorsqu'elle est inspirée aux spectateurs par des caractères d'ailleurs passionnés : celle que fait naître un personnage trop parfait, ne paraît point de nature à exciter un intérêt soutenu. Le grand Corneille, en créant un genre fondé principalement sur l'admiration, n'a jamais méconnu ce principe. Mais faire reposer une action tragique sur un seul personnage, qui n'a point d'autre physionomie que celle que donne un calme profond, une constance pleine de stoïcisme, c'est entreprendre un ouvrage fécond en difficultés de toute espèce.

Cette entreprise si hasardeuse, un grand poète anglais du siècle dernier, la tenta. Il essaya de transporter sur la scène l'admirable dévouement qui couronna la vie de Caton. Sans doute il ne pouvait manquer de porter dans cette composition tout le talent d'un poète habile. Son ouvrage brille par une élégance soutenue ; mais l'intérêt dramatique manquait au sujet, et il ne put suppléer à ce défaut. Les Anglais lisent encore chaque jour le Caton d'Addisson ; ils admirent cette tragédie comme un tableau d'histoire tracé de main de maître, et embelli de tout ce que la poésie peut donner au style de force et de grâce. Mais veulent-ils être profondément ébranlés, cherchent-ils de vives, de puissantes émotions, c'est aux tragédies de Shakespeare, d'Otway, de Rowe, qu'ils iront demander de tels effets ; on les verra tour à tour pleurer et frémir à ces savantes peintures de passions ardentes, aveugles, exagérées, le plus souvent criminelles, mais habilement ménagées, et rendues plus frappantes par la force et la vérité des contrastes.

La principale difficulté que présentent des sujets tels que la mort de Caton et le dévouement de Régulus, c'est qu'ils n'offrent au poète qu'une situation toujours la même, et qu'ils manquent ainsi de cette variété qui soutient l'attention, de cet enchaînement de circonstances qui constitue

une fable bien ordonnée, enfin de ces péripéties sans lesquelles le poète dramatique ne peut espérer d'intéresser le spectateur. Dépourvu de ces moyens d'intérêt, le poète croira-t-il les remplacer par des développemens historiques, par des sentences, par de hautes pensées rendues en beaux vers? Il est permis d'en douter.

Ces obstacles inséparables du sujet choisi par M. Lucien Arnault, ne l'ont point détourné de le traiter. Ils n'avaient point effrayé plusieurs écrivains qui l'ont entrepris avant lui, et qui ne sont pas tous sortis sans succès de cette tentative. Avant d'examiner la composition de M. L. Arnault, disons quelques mots de ses devanciers. Peut-être ces réflexions préliminaires nous mettront-elles plus en état de juger la pièce dont nous avons promis l'examen à nos lecteurs.

Nous ne dirons rien d'un Régulus du sieur de Beaubreuil, représenté à Limoges en 1582; ni d'une tragédie du même nom, composée par le jésuite La Sante, et représentée le 7 août 1737, au collége Louis-le-Grand. On ne connaît de ces pièces que leur titre, et le nom de leurs auteurs.

Le Régulus de Pradon, représenté en 1688, avec beaucoup de succès, et joué vingt-huit fois de suite, a été l'objet des traits satiriques de Boileau; et jamais épigrammes ne furent plus justifiées. Il faut attribuer la vogue dont a joui cet ouvrage, qui fut repris en 1700, et qui est resté quelques années au théâtre, au zèle des nombreux amis de l'auteur, ou à ces inexplicables aberrations de l'opinion publique, dont l'histoire littéraire offre trop d'exemples. Le Régulus de Pradon ne méritait, sous aucun rapport, une pareille faveur; on ne peut pas dire que ce soit une pièce sans régularité, et qu'elle n'offre pas quelque entente de la scène; mais on aura jugé l'auteur et l'ouvrage, quand on saura que Pradon nous représente Régulus amoureux, et qu'il lui

prête des discours dignes de *Clélie* et de *l'Astrée*. Le style de Pradon est en général prosaïque et trivial ; à peine remarque-t-on, de tems en tems, un vers noble de pensée ou d'expression. Voilà peut-être le meilleur de la pièce. Régulus, pressé par sa maîtresse d'accepter l'échange proposé par les Carthaginois, répond :

Avant que d'être à vous, je suis à ma patrie.

Ce n'est pas, je l'avoue, sans quelque honte, que je passe de Pradon à Métastase. L'*Attilio Regolo* de ce poète italien est une pièce remplie des beautés du premier ordre. Inspiré par Horace, par Cicéron, et soutenu par son beau génie, Métastase paraît avoir tiré du sujet de Régulus tout ce qu'il pouvait offrir de ressources tragiques. On ne saurait trop admirer l'art avec lequel il s'est efforcé de lutter contre son sujet, pour prolonger et graduer l'intérêt. Si la tragédie lyrique du Sophocle italien laisse encore à désirer, il ne faut l'attribuer qu'aux obstacles insurmontables que présentait un caractère uniforme, et aux nécessités qui étaient imposées à l'auteur par le musicien, dont l'art devait maîtriser sa composition.

Un versificateur français, connu par des productions aimables, mais pleines d'afféterie et de manière, Dorat a essayé de reproduire sur notre scène la tragédie de Métastase. Encouragé par l'exemple de Lefranc de Pompignan, qui avait transporté sur notre théâtre la *Didone*, et dont les efforts avaient été couronnés du succès, Dorat essaya, comme Lefranc, d'enlever au poète Italien de belles scènes et d'énergiques pensées ; et ce poète, qui jusques-là n'avait pu paraître au théâtre sans éprouver des chutes humiliantes, fut, pour la première fois, récompensé, par une apparence de succès, du talent qu'il avait eu de choisir un bon modèle. Le Régulus de Dorat fut joué treize fois. Sans doute, ce n'est pas une bonne pièce :

toutefois, la justice ordonne de reconnaître que plusieurs passages ne manquent pas d'une sorte d'énergie, et que l'action est passablement conduite. L'auteur suit Métastase presque pas à pas ; il ne change presque rien à la disposition des scènes. La différence la plus notable qu'il y ait entre sa tragédie et l'opéra italien, c'est que, plus fidèle à l'histoire que Métastase, il représente le fils de Régulus comme un enfant à peine sorti du berceau (1).

Tels sont les écrivains qui ont traité le sujet de *Régulus*, avant M. Lucien Arnault. Ce jeune auteur nous apprend, dans sa préface, qu'il n'a lu ni Pradon, ni Dorat, mais que Métastase lui a été d'un très-grand secours, et qu'il lui a emprunté, sans scrupule, tout ce qui s'est trouvé à sa convenance. De tels emprunts sont permis aux poètes, pourvu qu'ils les approprient au génie de leur langue. Personne n'avait songé à faire un crime à Dorat d'avoir imité Métastase ; personne ne reprochera à M. Lucien Arnault d'avoir puisé à la même source. On remarquera toutefois un effet nécessaire de cet ordre de choses. Les deux imitateurs ayant pris le même modèle pour type de leur composition, ils ont dû se ressembler plus d'une fois ; et s'il est vrai que l'un et l'autre aient suivi religieusement leur original, on peut regarder les deux tragédies comme deux traductions différentes du même auteur. On ne s'étonnera point alors si des analogies frappantes se remarquent entre chacun des deux ouvrages ; si ce sont fréquemment les mêmes scènes, des sentimens pareils, des développemens presque identiques. C'était une nécessité de la situation où s'est placé M. Lucien Arnault, en imitant une pièce déjà imitée par un

---

(1) *Fertur pudicæ conjugis osculum*
Parvosque natos *ut capitis minor*
A se removisse, etc.
(Hor. Ode 5, lib. III.)

autre écrivain français. Il ne pouvait différer de Dorat que par le style ; et c'est un mérite que l'on ne saurait lui contester.

Nous avons observé plus haut que le vice radical du sujet de Régulus, c'est qu'il n'offre qu'une situation. Il n'y en a qu'une dans Métastase ; il n'y en a qu'une dans Dorat : on en chercherait vainement deux dans l'ouvrage de M. Lucien Arnault. Régulus, de retour à Rome, détourne le sénat de l'échange proposé par les Carthaginois ; il veut qu'on le ramène à Carthage ; le sénat y consent : voilà toute la pièce. On comprend qu'il n'y a dans ce sujet que la matière d'une scène ; la délibération du sénat une fois achevée, il faut que Régulus parte : il n'y a plus d'espérance, et l'action est finie. Si l'on veut néanmoins offrir encore un dernier acte au spectateur, cet acte ne sera qu'un hors-d'œuvre inutile à l'action ; et le génie même, dans l'impuissance de faire disparaître ce défaut capital, ne pourra que s'efforcer de le pallier.

Métastase a fait usage, pour remplir ce but, de deux moyens, dont le premier ne manque pas d'artifice. Il a suspendu habilement la scène du sénat, au moment de la décision ; et faisant retirer le conseil, sans qu'il se soit expliqué, il a laissé dans l'esprit du spectateur une ombre d'espérance. Cet expédient était choisi avec adresse. Rien de plus naturel que la juste délicatesse des sénateurs, qui ne veulent point se prononcer devant Régulus même, et qui désirent prendre le tems nécessaire à une délibération mûre et réfléchie. Il est à regretter que M. Lucien Arnault n'ait pas jugé à propos d'imiter cet artifice. Il est plus fâcheux encore qu'il ait emprunté à Métastase le second moyen dont ce poète a cru devoir user pour prolonger encore l'action. Ce nouvel expédient, qui consiste à faire naître hors de la scène une émeute populaire, est trop vulgaire et trop usé. C'est une de ces inventions fréquentes dans nos tragédies, que

leur facilité même devait faire repousser. Le génie se manifeste par des conceptions plus neuves ; le talent cherche des moyens plus inhérens à l'action.

M. Lucien Arnault, dans son premier acte, s'est montré fidèle à son original. Comme cet acte était en dehors du sujet, le rendre intéressant était un vrai tour de force. Metastase suppose que Régulus, captif, est tombé dans l'oubli, et que sa fille invoque à la fois les dieux et les hommes pour obtenir le retour de l'illustre exilé. Un sentiment de rivalité, que l'auteur prête au consul Manlius, sert de fondement à cette supposition qui, d'ailleurs, doit paraître peu vraisemblable à une époque où Rome n'avait point encore dégénéré de sa vertu première. Mais il fallait trouver une exposition. Elle est courte, précise dans Métastase, obligé de suivre la rapidité du musicien ; elle est un peu longue et trop chargée de répétitions dans M. Lucien Arnault, qui était forcé de donner à son premier acte une étendue raisonnable. On y remarque toutefois ces beaux vers qui appartiennent à l'auteur, et qu'on ne trouve ni dans Métastase, ni dans Dorat. Attilie parle de Régulus, son père :

Dans ces murs que sauva son intrépidité,
Combien il était grand par sa simplicité !
Un jour qu'au nom de Rome il assiégeait Carthage,
Des brigands furieux pillent son héritage :
Pour nourrir ses enfans, sous le toit paternel,
Le héros laboureur demande son rappel.
Un décret le retint sur la rive étrangère ;
Mais alors la patrie, adoptant sa misère,
Fit cultiver ses champs ; et, lui tendant la main,
Au vengeur de nos dieux Rome donna du pain.

Ce morceau est, à quelques changemens près, la traduction du trait historique suivant : « Pendant qu'Attilius Régulus battait les Carthaginois en Afrique, il écrivit au sé-

nat que son mercenaire s'était enfui, et que son champ restait sans culture : en conséquence, le sénat ordonna que pendant l'absence de Régulus, il fût cultivé aux dépens de l'état. La perte d'un esclave ne payait pas trop cher l'honneur d'avoir le peuple romain pour fermier. » (1)

Le premier acte rempli tant bien que mal, nous arrivons au second qui renferme toute la pièce, comme nous l'avons fait observer plus haut. C'était de la composition de ce grand tableau que dépendait le succès de l'ouvrage. Celui de Métastase offre des traits de la plus haute éloquence, et Dorat a suivi assez fidèlement son auteur ; mais on peut avouer, sans craindre d'être accusé de flatterie, que M. L. Arnault a su considérablement l'embellir, et que loin de perdre, la scène a beaucoup gagné. Rien de plus énergique que le discours qu'il prête à Régulus ; rien de plus intéressant que l'effet général de cette situation, plus historique sans doute que dramatique, mais néanmoins aussi noble qu'attachante. On ne trouve presque rien de plus, dans la tragédie de M. L. Arnault; mais une telle scène suffisait pour justifier le succès de vogue que l'ouvrage obtient encore.

Nous citerons le passage suivant du discours de Régulus :

Comparez les appuis de Rome et de Carthage :
Tandis que vos guerriers, laboureurs et soldats,
S'élancent tour à tour du travail aux combats,
Voyez-vous l'Africain, inhabile aux batailles,
D'une horde étrangère entourant ses murailles,
Payer au poids de l'or, par un trafic honteux,
Et sa propre défense, et celle de ses dieux ?
Ce peuple sans vertus, ces soldats sans patrie,
Sont-ils faits pour dicter des lois à l'Italie ?
Non, non, vous possédez de plus fermes soutiens :
Carthage a des soldats, Rome a des citoyens !

(1) Senec., Cons., ad Helv. ch. 12.

Le reste du discours n'est pas moins beau, quoique peut-être l'auteur eût dû épargner à son héros quelques sentences trop affectées, et quelques traits qui tiennent un peu de la déclamation. Imitateur d'Horace, M. L. Arnault, dans la portion de sa harangue relative à l'échange des prisonniers, développe en beaux vers cette idée trop vraie, que l'esclavage avilit le caractère de l'homme, et que rarement qui fut long-tems esclave recouvre sa première énergie. Mais peut-être n'a-t-il pas assez insisté sur cet autre argument indiqué par Horace, et qui paraissait beaucoup plus concluant encore; savoir, que les captifs romains étaient des lâches qui avaient livré leurs armes, et qui méritaient le sort auquel ils étaient réduits. Si le courage malheureux est digne de compassion et même de respect, on ne doit ni l'un ni l'autre au soldat qui se livre volontairement à l'ennemi, et qui préfère une vie déshonorée à un noble trépas. Telle est la force de cette vérité, qu'elle eût dû peut-être servir de fondement à cette portion de la harangue de Régulus. Métastase ne l'a point négligée. M. L. Arnault s'est contenté de dire :

Ne laissons point d'espoir au guerrier sans-courage,
Qui pourrait à la mort préférer l'esclavage.
Tout esclave a trahi l'honneur du peuple roi;
Renoncez-le pour fils, et commencez par moi.....
On verra, direz-vous, nos soldats accourir
Des cachots africains dans les rangs de l'armée:
Mais pensez-vous qu'au joug leur tête accoutumée,
Reprenne tout à coup cette mâle fierté,
Vertu que la valeur tient de la liberté?
Ah! Sénateurs, craignez que Rome ne l'éprouve;
L'honneur qu'on a perdu jamais ne se retrouve;
Quiconque a pu fléchir sous un joug étranger,
Parmi nos défenseurs ne doit plus se ranger.

Tout ceci paraît vague : ce ne sont que des généralités ;

et la dernière maxime n'est que d'une justesse conditionnelle. Nous avons vu de notre tems des nations entières fléchir sous le joug étranger, sans qu'il soit permis à personne de révoquer en doute leur bravoure, leur esprit d'indépendance et leur aptitude à tenter des combats nouveaux. Je cherche en vain dans ces vers une accusation directe contre ces lâches soldats qui ont livré sans résistance leurs drapeaux et leurs armes (1). Il fallait me montrer que c'étaient des traîtres dont Rome ne pouvait plus rien attendre. Dorat, en rendant les mêmes idées, paraît être plus direct et plus logique :

L'honneur, ce feu sacré que j'atteste aujourd'hui,
Cette âme des vertus qui s'éteignent sans lui,
De nos antiques mœurs la force héréditaire,
La discipline enfin, ce frein si nécessaire,
Tout n'est-il pas détruit, si de lâches soldats
Qui se disent Romains et craignant le trépas,
Osent encor nourrir l'espérance chérie
De revoir leurs foyers, leurs femmes, leur patrie ?
Quel secours en attendre ? Ils ont fui, ces Romains !
Ils ont tendu leurs bras aux fers des Africains !
Insupportable affront ! souvenir que j'abhorre !
Ils ont connu la honte, et respirent encore !
Qu'ils meurent dans les fers ! ils ont fui sous mes yeux !
Je les ai commandés, je dois mourir comme eux !

Ce style n'a point la fermeté de celui de M. L. Arnault ; mais le sentiment est juste, et va bien plus directement au but.

Je terminerai par quelques mots sur une scène du troisième acte qui renferme de grandes beautés, mais qui ne

---

(1) . . . . . *Arma*
Militibus sine cæde, dixit,
Derepta vidi. (Hor. Od. V, Lib. III.)

vient malheureusement que lorsque l'action est finie. C'était une idée heureuse de placer le fils de Régulus dans une telle situation qu'il ne pût se défendre de favoriser le départ de son père. Il y a de l'éloquence et de la force dans les exhortations du père à son fils ; mais, comme dans tout le reste de la pièce, l'auteur n'est pas exempt de bouffissure et de déclamation. On a beaucoup applaudi les vers suivans :

Les héros dont l'image ici nous environne,
Quand le salut public ordonnait leur trépas,
Au-devant d'un tel sort précipitaient leurs pas.
Vois Décius : sa mort va sauver Rome ; il tombe,
Et la victoire en deuil s'élance de sa tombe.

Ce mouvement se retrouve dans Dorat.

Eh ! lorsque Curtius, par la gloire enflammé,
Dans un gouffre entr'ouvert se jeta tout armé ;
Quand Scévole, bravant un pouvoir inutile,
Dans un gouffre brûlant tint son bras immobile ;
Quand le vieux Décius, pour finir en héros,
Osa se dévouer aux mânes infernaux.....,
Quel Romain condamna leur audace intrépide ?

La conclusion des deux tragédies est une exhortation de Régulus aux Romains. Nous terminerons par cette double citation, en commençant par celle de M. L. Arnault.

Amis, de ce grand jour que l'œuvre se consomme :
Point de paix, point de trève entre Carthage et Rome ;
Que le glaive extermine un peuple sans pitié,
Perfide dans sa haine et dans son amitié !
Guerre aux Carthaginois ! que *leur chute profonde*
Venge les pleurs de Rome, et les malheurs du monde !
Ils ont juré ma mort ; mais pour guider vos coups
L'ombre de Régulus marchera devant vous.
Plantez vos étendards sur Carthage écroulée :
Que ses débris fumans soient mon seul mausolée ;
Que d'incultes sillons recouvrent ses remparts !

Vil rebut des humains, proscrit de toutes parts,
Sans patrie et sans dieux, que l'Africain sauvage
Cherche en vain sous ses pas la place où fut Carthage !

Voici maintenant le passage de Dorat.

Eh bien ! si vous m'aimez, embrassez la vengeance :
C'est la vôtre. Armez-vous, armez mille vaisseaux ;
Cherchez au sein des mers des triomphes nouveaux.
Teints d'un sang odieux, rapportez sur ces rives
Vos drapeaux enlevés, et vos aigles captives.
Ne quittez point le fer, que vos rivaux punis
N'expirent étendus sur de sanglans débris.....
Pour vous guider encor, mes mânes en courroux,
S'élevant dans vos rangs, marcheront devant vous ;
Et mon nom devenant le signal du carnage,
Du fond de mon tombeau je détruirai Carthage.

On conviendra que ces deux morceaux offrent des ressemblances frappantes ; deux vers sont presque les mêmes, dans l'un et dans l'autre. N'oublions pas toutefois que M. L. Arnault assure n'avoir jamais lu la pièce de Dorat, et attribuons cette conformité au hasard le plus singulier.

Il est tems de nous résumer sur le Régulus de M. L. Arnault. Cette tragédie est plutôt une traduction libre qu'un ouvrage original ; et cette traduction elle-même est plutôt un morceau d'histoire qu'une tragédie. Le mérite particulier de l'auteur est dans son style, qui lui appartient, et qui est remarquable par une énergie souvent alliée à l'élégance. Considérée comme un premier ouvrage, cette composition doit faire concevoir d'heureuses espérances ; et M. L. Arnault paraît appelé à obtenir les plus légitimes succès, lorsqu'il choisira des sujets plus propres à la scène, lorsque des conseils éclairés l'auront décidé à dégager son style un peu tendu, des sentences dont il abonde ; enfin lorsqu'il saura se préserver de cette tendance vers la déclamation, qui est repoussée à la fois par une raison saine, et par le sentiment du vrai en littérature.

LÉON THIESSÉ.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

201.—*Europe, or a general survey of the present situation of the principal powers*, etc.—L'Europe, ou Coup d'œil général sur la situation actuelle des principales puissances, avec des conjectures sur leur sort futur ; par un citoyen des États-Unis. Boston, 1822.

Il est tout simple que les États-Unis s'intéressent à la lutte actuelle entre les idées en Europe ; et l'on peut présumer qu'un peuple qui est sorti triomphant d'une lutte semblable, et qui jouit depuis long-tems de tous les bienfaits d une sage liberté, doit souhaiter qu'elle triomphe dans l'ancien monde. La brochure que nous annonçons est attribuée à un homme d'état distingué. L'auteur examine avec sagesse les efforts que l'on fait sur plusieurs points du continent pour éteindre les lumières, et ramener le régime absolu : ces efforts lui paraissent assez infructueux. Il pense que tant que l'on travaillera aux progrès de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, on hâtera, sans se douter de cet effet, le triomphe des idées libérales, et que les capitaux que l'on emprunte pour faire la guerre à ces idées, tournent à leur avantage. Dans les pays où l'on refuse de laisser entrer les brochures publiées en France, on favorise la propagation des livres classiques français. Or, dit l'auteur, il y a plus de maximes libérales dans une tragédie de Corneille ou de Voltaire, que dans les pamphlets du jour. Ainsi, les idées que l'on repousse par une voie, rentrent par une autre. Aussi, lui semble-t-il que les guerres entreprises pour renverser les systèmes nouveaux ont eu un résultat tout contraire. Il y a, en général, beaucoup de bonnes réflexions dans cet écrit d'un citoyen américain.

D-G.

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

EUROPE.

ANGLETERRE.

202.— (*) *Philosophiæ naturalis principia mathematica*, etc. —Principes mathématiques de la philosophie de la nature, par *Isaac* Newton, etc., avec les commentaires des PP. Leseur et Jacquier. *Nouvelle édition* très-soignée. Londres, 1822, Treuttel et Wurtz; Paris et Strasbourg, Les mêmes. 4 vol. grand in-8°.

Le plus beau monument que l'on puisse élever à la gloire de Newton, c'est une bonne édition de ses ouvrages; et il est étonnant que les Anglais en aient laissé le soin aux nations étrangères. Les presses de Glasgow viennent de réparer, en partie, le tort de la nation anglaise : la nouvelle édition des *Principes* est effectivement la plus belle, la plus correcte et la plus commode qui ait paru jusqu'ici. La collation des anciennes éditions, la révision des calculs, etc. ont été confiées à un habile mathématicien, et rien n'a été négligé pour éviter toutes les erreurs et toutes les omissions. — Outre les *Principes mathématiques*, on trouve dans cet ouvrage *deux mémoires sur les marées*, l'un par Daniel Bernouilli, et l'autre par Maclaurin. Peut-être eût-il été convenable de traduire en latin celui de Bernouilli, afin de mettre plus d'unité dans l'ouvrage, et de le rendre accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Il faut espérer que les éditeurs continueront leur belle entreprise, et qu'ils y seront assez encouragés pour nous donner, non-seulement tous les ouvrages de Newton, mais ceux des savans qui ont complété ses travaux.

203. — *Description of the tread mill*, etc. — Description d'un moulin pour occuper les prisonniers, inventé par M. *Willam* Cubitt, *d'Ipswich*, et recommandé par la Société formée pour améliorer la discipline des prisons. Londres, 1822. Bensley, Crane Court, Fleet Street; Longman, Hurst, Orme et Brown, Pater noster-row; G. et A. Arch, Cornhill. Brochure in-8° de 10 pages; avec cinq planches gravées. (Les mêmes éditeurs publient une traduction française de cette brochure.)

La machine de M. Cubitt n'est pas nouvelle, mais elle convient assez bien à sa destination. Le moyen employé par cet ingénieur est celui dont on voit l'application sur les carrières de la plaine de Montrouge, et aux grues dont les architectes font usage; le poids des hommes est employé à faire tourner un axe horizontal, ce qui donne une force motrice qu'on peut appliquer soit à des moulins, soit à quelque machine hydraulique, soit à toute autre destination. Il serait peut-être imprudent de chercher à l'adapter à des filatures, et en général à des fabriques qui ont besoin

d'un mouvement réglé, conduit avec intelligence, qui puisse être modifié selon les circonstances, et sur le champ. On sent bien que des criminels entassés dans une prison ne sont pas un moteur facile à régler. — Comme la roue de M. Cubitt est fort longue, on peut y appliquer un grand nombre d'hommes à la fois, et les disposer de manière qu'ils y produisent le plus grand effet possible. L'inspection des dessins peut se passer d'explication; celle qu'en donne la traduction française serait insuffisante, si les mécaniciens en avaient besoin. Le traducteur n'entendait pas la langue de la mécanique, et par conséquent, il n'a pu s'énoncer clairement.

204. — *Lettre adressée à un philantrope anglais, par un voyageur africain, durant son séjour à Londres*: par M. Hassuna d'Ghiès. Londres, 1822. Lithographie de 25 pages in-4°.

Cette lettre est écrite en français, et adressée le 12 mai dernier à un membre de la Société africaine de Londres. L'original lithographié à Londres, conserve les caractères et les dimensions, les ratures, les fautes d'orthographe et de grammaire, le mélange d'arabe et de français, qui donnent à ce manuscrit une physionomie toute particulière; mais le mérite de cette lettre est tout entier dans les pensées, et le sujet est grave; il est très-bien discuté par notre Africain. Quelques citations de sa lettre, mises en français plus correct, feront bien connaître son esprit et ses vues. « Quel est le but de l'institution africaine? Ce n'est pas, sans doute, pour les membres de cette société une manière de se débarrasser de leur tems: ils n'ont pas perdu de vue le précepte d'Aristote, qu'il faut en être avare. Quelle est donc la source de cet intérêt que les blancs ont voué aux nègres? Ce ne sont pas des relations de voisinage ni la conformité de religion; les nègres sont une autre espèce d'hommes que les blancs. Qu'importe, me direz-vous: une société bien organisée prête son secours à tout ce qui tient à l'humanité, et tels sont les devoirs que la Société africaine a voulu s'imposer. Mais, dans tous les projets pour améliorer le sort des hommes, il ne suffit pas de considérer quel est le chemin le plus court; il faut aussi chercher le plus sage, et ne le jamais perdre de vue. Le plus grand malheur que l'homme puisse éprouver est, sans contredit, la perte du premier don du ciel, de la liberté individuelle. Par conséquent, rien de plus noble, de plus généreux, que de chercher ce qui peut contribuer à l'anéantissement de l'esclavage, en quelque lieu qu'il soit établi. Mais ce qu'on n'a pu faire qu'à l'aide du tems dans les états civilisés de l'Europe, pense-t-on l'obtenir en peu d'années dans l'immense et barbare Afrique. Il m'a paru que lord N..., dont j'ai peu compris l'éloquent discours, approchait plus de la vérité, apparemment parce que ses vues ont beaucoup d'analogie avec les miennes. Le succès que

la société peut espérer, a-t-il dit entre autres choses, ne dépend d'aucun gouvernement, etc. Si la langue anglaise m'eût été plus familière, j'aurais pris la liberté d'ajouter : Oui, milords et messieurs, le noble orateur a raison ; le succès des efforts de la noble société ne dépend que de la persévérance, de la bonne réputation des hommes qui s'en mêleront, et de l'influence qu'ils obtiendront par leurs qualités personnelles, de l'à-propos bien saisi et de la nature des moyens employés contre le mal que l'on veut extirper. Mais soyez persuadés que des maux aussi anciens que le monde, n'ont reçu, dans ces derniers tems, aucun soulagement en Afrique. Au contraire, l'imprudence des opérateurs n'a servi qu'à augmenter la violence des douleurs. Malgré tous les dons que la nature a prodigués à l'Afrique, quoiqu'une partie de son immense étendue ait goûté autrefois toutes les douceurs de la civilisation, ses infortunés habitans, réduits presque partout aux productions spontanées du sol, sans agriculture, sans commerce, privés de tous les arts de la paix, ne connaissent que la guerre pour se procurer ce dont ils éprouvent le besoin. Les captifs que donne la victoire deviennent un objet d'échange, et lorsque cette ressource est épuisée, on tombe de nouveau sur ses voisins. Et ce n'est pas seulement vers les côtes occidentales que l'on dirige les captifs faits dans l'intérieur : il en arrive en Perse, par l'Abyssinie et la Mer rouge, et sur les côtes de la Méditerranée, depuis les états de Maroc jusqu'en Égypte, pour l'usage de ces pays aussi bien que pour la Turquie. Les principaux entrepôts de ces expéditions sont Ghat, Aguadet, Bournou, Baghermy, Wadeay, Borghau, Sounur, Four, Kachena, etc. C'est la principale branche du commerce de ces contrées, et presque la totalité de ce qu'ils fournissent à l'exportation, en retour des marchandises d'Europe, qu'on leur expédie des côtes de la Barbarie. Et qu'on n'imagine pas qu'en interdisant le commerce d'esclaves sur les côtes occidentales, et en le faisant refluer vers le nord et vers l'est, la condition des esclaves deviendra meilleure ; les vainqueurs persisteront dans la cruelle habitude de détruire la *marchandise* surabondante, plutôt que d'en baisser le prix. Vous voyez, messieurs, ce qu'on peut obtenir de bien éel : en empêchant la traite des nègres, on n'empêche pas les guerres entre les peuplades de l'intérieur ; et si le débouché des prisonniers est fermé du côté de l'ouest, ce sera au profit du nord. Comme les esclaves y sont fort recherchés, la cause des guerres ne cessera ni par des congrès de Vienne, ni par de saintes-alliances : le nombre des chasseurs d'hommes demeurera presque le même. Tout ce qu'on a pu faire jusqu'à présent s'est réduit à convertir en contrebande un commerce autorisé : il est vrai que la contrebande est plus restreinte que le commerce libre, mais elle

ne l'est pas assez pour éloigner les vendeurs et les acheteurs. Les guerres et les meurtres continuent en Afrique, et les marchés d'Amérique sont toujours fournis. Il n'en résultera pas même un reflux de captifs vers les marchés de l'intérieur, parce que le propriétaire des troupeaux d'hommes aimera mieux tuer l'excédent, et que l'acheteur bien assuré d'un débit avantageux, ne craindra point de payer plus cher. Tel est l'effet de la contrebande, que le contrebandier a compté d'avance sur plusieurs chances défavorables. Le négrier s'attend à être quelquefois dans le cas de jeter quelques hommes à la mer, ou de les enfermer dans des tonneaux, afin d'échapper aux nouvelles *lois de l'humanité*. Ainsi, les traités et les stations de surveillance ne sont pas un moyen d'extirper l'esclavage, et de venir au secours des malheureux nègres; ce n'est qu'un moyen de substituer la mort à la déportation. Si l'on veut travailler réellement et utilement à l'abolition de l'esclavage en Afrique, il faut faire en sorte que les peuplades de l'intérieur arrivent à ce degré de civilisation qui fait apprécier les bienfaits de l'agriculture, des arts et du commerce, et alors l'esclavage tombera de lui-même. Mais il me semble qu'avant tout il faudrait s'entendre avec les états Africains qui bordent la Méditerranée, et les faire entrer dans les vues et les projets de l'Europe : car à quoi servirait-il de fermer quelques débouchés, si tous les autres restaient ouverts? On a vu plus d'une fois une branche de commerce changer de direction : serait-il extraordinaire que le commerce d'esclaves passât de l'ouest au nord de l'Afrique, et que les marchandises d'Europe qui entretenaient ce commerce fussent dirigées vers les nouveaux entrepôts? Le nord de l'Afrique est plus avancé en civilisation, plus lié avec l'Europe, avec laquelle il entretient des relations diplomatiques. A mesure qu'il perdra la ressource des contributions que lui payaient quelques navigations étrangères, il pésera davantage sur le centre de l'Afrique, vers lequel il gravite naturellement. Ses caravanes pénètrent jusqu'au centre du continent africain : voilà le véhicule le plus propre à répandre les semences que le tems fera germer et développer; voilà comment on peut introduire la civilisation, et faire cesser le commerce de chair humaine. Avant de s'occuper de l'intérieur de l'Afrique, il faudrait penser aux états du Nord, et ne pas perdre de vue que la *traite par terre* est une des principales branches du commerce de Maroc, d'Alger, de Tunis, de Tripoly et d'Égypte, et que des milliers de nègres y sont mis en vente annuellement sur les marchés publics; et même à certaine époque de l'année, les esclaves nègres sont des effets de commerce qui tiennent lieu de numéraire, et passent de main en main, comme vos billets de banque. Les habitans des côtes de la Méditerranée compren-

dront sans peine combien il leur serait utile que l'intérieur de l'Afrique fût assez civilisé pour entretenir avec l'Europe des relations commerciales, dont les ports de la Méditerranée profiteraient les premiers. Je me bornerai à ajouter que pour réussir à former avec le nord de l'Afrique les liaisons dont j'ai parlé, le plus sûr est d'aller franchement au but, et d'éviter les manières et le ton du commandement de MM. L. et A. J'en appelle avec confiance à l'opinion de tous les voyageurs qui ont visité et bien vu ces contrées. Ces voyageurs ont eu besoin de prudence, pour se mettre sur la voie des observations utiles; et ceux qui suivront leurs traces devront en user aussi pour attirer d'abord les cœurs des Africains un peu civilisés, et adoucir, avec le tems, le cœur des chasseurs d'hommes. Ils n'y parviendront point en se moquant des usages du pays, en montrant de l'aversion pour les manières et pour le langage des habitans. Il ne s'agit pas de recueillir des matériaux pour des ouvrages frivoles et des romans, mais de bien observer les circonstances, de ménager les préjugés, quelque déraisonnables qu'ils soient; d'amener les innovations par degrés, afin de leur faire perdre les apparences d'innovations. (M. Bentham) : c'est en se transformant en habitant du pays (et la métamorphose doit être complète), que l'on s'acquittera de la première partie de ce grand travail.

« J'ai tâché de renfermer mes pensées dans peu de paroles; peut-être ai-je été trop court pour me faire bien comprendre. Si cette honorable société veut suivre une autre marche, je serai très-flatté de devenir un de ses membres, et je mettrai à sa disposition tout ce que je puis; elle me trouvera prêt, ainsi que plusieurs de mes compatriotes, à la seconder en tout ce qu'elle entreprendra d'utile. *Mais ma conscience me reprocherait de laisser paraître mon nom en public, sans être justifié par une utilité bien prouvée : voilà ce que m'ont enseigné mes parens.* »

Telles sont les vues de M. Hassuna; l'idée très-juste et très-utile d'attaquer la traite par le nord de l'Afrique, ne s'oppose pas d'ailleurs à ce que l'on peut faire sur les côtes de l'Ouest. Le philosophe africain a très-bien prouvé que les Européens n'ont jamais aussi bien compris les intérêts de l'Afrique, que lorsqu'ils ont fondé la colonie de Sierra-Leone; que cet établissement est le meilleur modèle que l'on puisse imiter dans ces contrées, quoiqu'il ne suffise pas pour opérer un bien durable et qui pénètre jusqu'aux pays où les Européens n'établiront pas leur domination.

S'il est possible de fonder et de faire prospérer en Afrique des établissemens qui n'admettent point l'esclavage, si la civilisation réelle peut y trouver un assez grand nombre de points d'appui, la traite des nègres

ne subsistera pas long-tems. Quant aux effets de l'action des gouvernemens, il est tellement impossible de les prévoir, que l'on ne peut même parvenir à les connaître à mesure qu'ils sont produits. Les législations et les institutions sociales sont pleines de contradictions que nos descendans ne comprendront pas mieux que nous. La postérité sera réduite, ainsi que nous, à admirer qu'un gouvernement puisse entrer dans une alliance contre la traite des noirs, et permettre la traite des blancs dans ses états. (Voyez les foires d'Irbit en Sibérie.) La proscription légale de la traite est un point de droit des plus obscurs, et qu'il est peut-être impossible d'éclaircir au moyen des doctrines législatives telles que nous les avons. Mais les décisions de la morale ne sont pas douteuses il n'est aucun homme de bien qui ne sente plus d'aversion pour un capitaine négrier, que pour un voleur sur les grands chemins.

205. — *A Short Account of the refuge*, etc. — Notice abrégée sur un refuge pour les individus sortis des prisons, ou dépourvus de travail, dans laquelle l'on fait connaître la nature et le but de cette institution, ses statuts et réglemens, et la liste des souscripteurs. Londres, 1822, de l'imprimerie de W. Phillips, George Yard, Lombard Street. In-12.

Voici une société, dont le double but est de faire le bien et d'empêcher le mal. L'imprévoyance des législateurs avait laissé dans l'administration de la justice une lacune dangereuse; à l'expiration de leur peine, les condamnés rentraient dans la société; mais, dépourvus de moyens d'existence, ils étaient presque toujours réduits à la nécessité d'être à charge à l'état, et souvent de redevenir criminels. Les individus, sans fortune et sans travail, ne sont pas dans une meilleure position que les condamnés, au sortir des prisons. Offrir aux uns et aux autres, avec une équitable distinction, le moyen de vivre honnêtement, et venir au secours de quelques infortunés, dont les malheurs ne peuvent être réparés que par un travail manuel, voilà ce que les fondateurs et administrateurs de cette institution ont fait depuis seize ans pour leur patrie, suivant l'étendue des ressources fournies par les souscripteurs. On pense bien que la liste de ces bienfaiteurs de l'humanité contient les noms les plus honorables. Quant aux statuts et réglemens de la Société, ils sont, à très-peu de chose près, les mêmes que ceux des sociétés dont nous avons déjà parlé, et qui, étant moins anciennes que celle-ci, ont dû prendre son organisation pour modèle. Suivant le rapport publié cette année, le refuge avait admis, depuis sa fondation en 1806, 451 hommes et 1014 femmes: il y restait, au commencement de janvier 1822, 60 hommes et 58 femmes. L'instruction religieuse et morale y est donnée avec succès. L'occupation la plus ordinaire des hommes est celle de cor

donniers; la reliure des livres y réussit aussi, et quelques autres fabrications commencent à prospérer. Ceux des hommes qui ne peuvent exercer aucun métier, ne manquent pas pour cela d'occupation : on les emploie à fendre et à débiter du bois. Les femmes sont blanchisseuses, couturières, lingères, etc.

206. — *The fourth report of the Society*, etc. — Quatrième rapport de la Société pour la suppression de la mendicité, dont le but est de réprimer ce vice et d'arrêter la contagion morale dont il est la cause : d'aider l'action des lois contre les imposteurs qui spéculent sur la piété publique ; et de porter un secours prompt et efficace à ceux que des malheurs soudains et imprévus jettent dans la détresse. Londres, 1822, de l'imprimerie de F. Warr, Red-Lion-passage.

Voici encore une Société dont l'existence politique est digne de notre attention. Formée en 1818, elle a publié, cette année, son quatrième rapport annuel. Ses statuts sont très-simples, quoique ses opérations soient nombreuses et compliquées. Pour atteindre son but, elle a besoin de force et d'autorité; elle est pourvue de constables. Ses relations avec les autorités civiles et judiciaires sont très-multipliées; elle a des messagers reconnus. Elle exerce une surveillance active, poursuit les contraventions aux lois; en un mot, loin d'exciter la défiance des magistrats, elle les aide dans leurs fonctions les plus pénibles et les plus nécessaires. — En 1818, la Société, nouvellement formée et peu connue, ne distribua que 3,284 secours; l'année suivante, le nombre s'éleva jusqu'à 4,682, puis il diminua tellement que, pendant l'année 1821, les demandes de secours se réduisirent à 2,339. Ainsi, la Société fut en état d'accorder d'autant plus aux malheureux dignes d'estime (elle en rencontre souvent), et la capitale se trouva débarrassée d'un assez grand nombre d'individus dangereux ou incommodes. On remarqua aussi, dans le cours de cette même année, que le plus grand nombre des malheureux secourus, ne méritaient aucun reproche, et que, parmi les autres, il y en avait très-peu qui eussent attiré sur eux la sévérité des lois. Dans les trois premières années, le tiers des secours fut accordé à des Irlandais; en 1821, l'Irlande n'est plus comptée que pour un quart, et le nombre des infortunés de cette île secourus par la Société, est diminué de plus de moitié. On trouve à peu près la même diminution dans les paroisses de la capitale. — Les professions qui ont eu besoin de secours plus multipliés sont dans cet ordre : marins, manœuvres, domestiques, soldats, colporteurs et petits merciers, couturières et ouvrières en linge, blanchisseuses, cordonniers. — Des clercs de procureur et des comédiens se font aussi remarquer dans cette liste. — L'administration de la So

ciété joint à ses rapports annuels un appendix contenant des notices curieuses sur les individus qui ont été l'objet de ses soins. On pourrait en former le tableau hideux de la mendicité de profession ; et ce qui est beaucoup plus important, tous les faits que l'on y trouve démontrent que la mendicité n'est point le résultat inévitable de l'inégalité des fortunes, et qu'elle peut disparaître au moyen de bonnes institutions. On pourrai aussi tirer de ces notes quelques traits caractéristiques, des peintures de mœurs, des matériaux pour des romans et des contes populaires, etc.

207 (*).—*Letters to count Toreno*, etc.—Lettres au comte de Toreno, sur le projet de Code pénal préparé par le comité de législation des Cortès de l'Espagne, écrites par *Jérémie* Bentham, d'après l'invitation du comte de Toreno. Londres, 1822. Effingham Wilson, royal exchange. In-8°.

208 (*). — *Recollections of a classical Tour*, etc. — Souvenirs d'un voyage classique dans la Grèce, la Turquie et l'Italie, en 1818 et 1819, par P. E. Laurent. *Seconde édition.* Londres, 1822, W. B. Wittaker, Ave Maria-Lane. Deux vol. in-8°.

209 (*). *An inquiry concerning the primitive inhabitants*, etc. — Recherches sur les premiers habitans de l'Irlande, avec la carte d'Irlande, par Ptolémée, corrigée à l'aide de l'histoire des Bardes; par *Thomas* Wood M. D. Londres, 1821. W.-B. Wittaker, Ave Maria-Lane; Cork, Edwards et Savage; Dublin, John Cumming. In-8°

210 (*). — *Life and opinions*, etc. — Vie et opinions de Sir *Richard Mattravers*, gentilhomme anglais du 17e siècle. Londres, 1822; G. et W.-B. Wittaker, Ave Maria-Lane. Deux vol. in-8°.

211. — *The charter and Bie-Laws of the London institution*, etc. — Charte et statuts de l'Institution de Londres, pour les progrès de la littérature et la propagation des connaissances usuelles. Londres, 1819. De l'imprimerie de R. et A Taylor, Shoe-Lane.

La société dont il s'agit reçut sa *charte* au mois de janvier 1807. Ces lettres patentes la constituent *corps politique*, règlent son organisation intérieure, ses droits, etc., et tout est stipulé dans les formes solennelles des actes de plus haute importance. Le tableau de l'organisation de la société présente une longue nomenclature d'emplois : président, vice-présidens, administrateurs, secrétaire, visiteurs, auditeurs, trésorier, conseil, solliciteur, bibliothécaires. Le premier article de ses statuts porte que son but est de répandre les sciences, la littérature et les arts.... Quelle est donc cette institution qui paraît chargée de fonctions si graves, si utiles, et qui occupe dans l'organisation sociale une place aussi remar-

quable ? C'est une société de lecture telle qu'il serait à désirer que chaque ville un peu considérable pût en former une, et telle que Genève en possède actuellement. Mais celle de Genève n'est pas consolidée et garantie comme celle de Londres : le gouvernement, qui la protége actuellement, peut lui retirer son appui, fermer ses assemblées. Ailleurs, la police les tolérerait peut-être, sous la condition expresse que tout y serait soumis à sa surveillance. Ainsi, les états de l'Europe considérés par rapport aux communications de la pensée et des connaissances, peuvent être rangés dans cet ordre : l'*Angleterre, Genève, le reste de l'Europe.*

Les statuts de l'institution de Londres paraissent avoir servi de modele au réglement de la société de Genève. Au reste, il suffit que le but soit le même, pour que la maniere de l'atteindre puisse se présenter sous le même aspect. FERRY.

212 (*). — *The British empire in* 1822 ; *being a popular Grammar of british geography in the four quarters of the world.* — L'empire britannique en 1822, ou Grammaire populaire de Géographie britannique dans les quatre parties du monde, avec sept cartes et cent vues, par le Rev. J. GOLDSMITH, auteur de la *Grammaire de géographie universelle*, et de la *Biographie des classes*, etc. *Douzieme édition.* Londres, 1822. Sir Richard Phillips et compagnie ; Bride-court, bridge-street. Un vol. in-16 ; 308 pages ; prix, 5 s. 6 d. relié (7 francs).

Ce petit ouvrage, qui présente, dans un tableau abrégé, la situation de l'Angleterre, considérée sous les principaux rapports qu'embrasse la civilisation, pourrait servir de modèle à un travail exécuté d'après le même plan et appliqué à la France. Les jeunes élèves français devraient acquérir, avant tout, une connaissance assez approfondie de tout ce qui concerne et intéresse leur patrie.

213. — *An original method for conjugating all the french verbs.* — Méthode particulière pour conjuguer tous les verbes français, avec une table de tous les verbes des trois dernières conjugaisons dans leurs cinq tems primitifs, et une autre table de tous les verbes irréguliers des quatre conjugaisons ; lesquelles correspondent l'une avec l'autre dans des renvois placés dans la première, par *C. J.* DUBOIS. Londres, 1820. Boussange et compagnie, Great Marlborough street. Paris, le même, rue de Richelieu, n° 60. Un vol. in-8° de 185 pages ; prix, à Londres, 4 s. 6 d. ; à Paris, 5 francs.

Cet ouvrage paraît devoir fixer l'attention des Anglais qui étudient la langue française. Le plan de l'auteur est simple et naïf ; les instructions qu'il donne sont énoncées avec clarté ; ses exemples [illegible] sous la forme de tableaux : celui de tous les verbes des trois dernières conjugaisons

gaisons, dans leurs cinq tems primitifs (précédés d'un modèle régulier pour ceux de la première, et des trois seuls irréguliers que renferme cette conjugaison), et le tableau des verbes irréguliers, suffisent au lecteur pour lui permettre de conjuguer toute espèce de verbe avec la plus grande célérité, et sans se tromper. Il aura, en outre, l'avantage de voir d'un coup d'œil toutes les irrégularités de chaque verbe, s'il est irrégulier.

214. — *The Monthly Magazine.* — Le magasin mensuel; cahier d'août 1822. In-8° de 96 pages; prix, 2 schellings. Londres; sir Richard Phillips.

Le *Monthly Magazine* est sans doute un des meilleurs ouvrages périodiques qui sortent chaque mois des presses anglaises, si fécondes en ce genre de productions. Il a pour but la vérité dans la théorie, l'utilité dans la pratique, et la liberté dans l'une et dans l'autre. Ses doubles colonnes traitent et rendent compte de tout : littérature, sciences morales et politiques, arts libéraux, arts industriels, commerce, voyages, événemens politiques et particuliers, travaux des sociétés scientifiques et littéraires, débats et actes du parlement, mariages et décès des personnages distingués du Royaume-Uni. Chaque cahier offre toujours une planche ou quelque vignette. La planche du cahier d'août représente le pont suspendu sur la rivière de Tward. Ce pont, commencé en août 1819, et ouvert au public en juillet 1820, est suspendu au moyen de chaînes de fer, à la hauteur de 27 pieds anglais au-dessus de la surface de l'eau en été, et de 10 lors des plus grandes crues. Il a 18 pieds de largeur sur 361 de longueur. Toutes les dépenses réunies ne s'élèvent qu'à 5,000 liv. sterl., le quart de ce qu'aurait coûté un pont de pierre de la même dimension. Cet ouvrage est dû aux talens du capitaine Brown.

215. — *The Monthly Censor, or General review of domestic and foreign litterature.* — Le Censeur mensuel, ou Revue générale de la littérature anglaise et étrangère. Londres; août, 1822. Whittaker, Ave Maria Lane. Un cahier in-8° de 120 pages.

Le plan de ce journal, indiqué par son titre, paraît être de rendre compte tous les mois des publications importantes qui ont eu lieu, non-seulement dans le pays où il est exécuté, mais encore dans l'étranger. La première partie de ce plan est parfaitement remplie; quant à la seconde, on pourrait désirer un plus grand nombre d'annonces des bons ouvrages publiés en France, en Allemagne, en Italie. Du reste, les articles que renferme ce recueil, donnent une idée assez exacte des ouvrages et sont rédigés avec talent. Les ouvrages annoncés avec une critique raisonnée, sont partagés en quatre classes : ceux qui traitent des *sciences théologiques* forment la première; la seconde comprend les

sciences politiques; la troisième, les *sciences physiques*; la quatrième enfin, les *publications philologiques*. Le cahier d'août, que nous annonçons, contient quarante-quatre analyses, dont treize appartiennent à la première classe, dix à la seconde, neuf à la troisième, et douze à la quatrième. M. A. J.

RUSSIE.

216. — *Essai sur l'éducation dans ses premiers principes*, par l'archevêque ZNAMENSKY. Saint-Pétersbourg, 1821. Imprimerie de Johannès. In-12 de 68 pages; prix 50 kopeks (60 cent.)

217. — *Archives du nord*, ou journal d'histoire, de statistique et de voyage, publié par *Th.* BOULGARINE. *Première année*. Tomes I et II. Saint-Pétersbourg, 1822. Imprimerie de N. Gretch. In-8°. Prix de l'abonnement ou de 24 livraisons, de six à sept feuilles chacune, 45 roubles (50 francs.)

M. Boulgarine, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, animé du désir de contribuer à la propagation des connaissances utiles, entreprit, au commencement de cette année, la publication de l'ouvrage périodique que nous annonçons, et dont le but est de familiariser les hommes avides d'instruction et de savoir, avec l'histoire ancienne et moderne, russe et étrangère, avec la statistique et l'économie politique de tous les pays. Ce journal est divisé en trois parties, comme son titre l'annonce. Il en a paru douze livraisons ou deux volumes, qui ont entièrement réalisé les espérances conçues à sa naissance, et qui offrent des articles d'un intérêt général. Le contenu de ces deux volumes donnera aux lecteurs de la *Revue* l'idée la plus juste et la plus complète de cet ouvrage utile, dont l'entreprise est due aux soins du comte de Romanzof, patriote éclairé, auquel nous devons déjà le voyage autour du monde, du capitaine Kotzebüe. — I. HISTOIRE. — *Relation du siége de Narva et de la bataille donnée près de cette ville en* 1700, tirée de l'histoire de *Pierre-le-Grand*, composée par le général *Allart*, qui a pris part dans cette guerre, et conservée manuscrite dans la bibliothèque de l'Hermitage. — II. *Lettres autographes et inédites de l'impératrice Catherine II, au feld-maréchal Romanzof-Zadounaïsky*, depuis 1765 jusqu'en 1768; tableau fidèle du génie de cette femme, et de l'étendue de ses plans. — III. *Lettre du Boïarine, prince J. Khovanskoï, ministre russe, à l'ambassadeur autrichien Erasme Gaidelius, en* 1675. Cette lettre est un miroir fidèle des mœurs du tems et un monument de la fermeté du caractère russe. — IV. *Lettres du suédois Ferbert, chargé d'affaires près la cour de Moscou, en* 1647: renfermant une description de l'état politique et commercial de la Russie,

à l'avénement au trône du tsar *Alexis Michaïlovitch* (1647) et un tableau des usages de la cour à cette époque. — V. *Anecdotes militaires* relatives à la guerre avec les Turcs et les Perses, en 1810. — VI. *Mémoire du maréchal comte de Munich*, présenté à l'impératrice Anne, en 1737, sur le caractère et la capacité des généraux alors sous son commandement; pièce importante pour l'histoire de la Russie au 18e siècle. — VII. *Antiquités de la Lithuanie*, comprenant des recherches historiques sur l'endroit nommé *Rousse*, une description de l'ancien temple de Jupiter (*Zérès*) à *Vilna*, et des notices sur le commerce des anciens *Lithuaniens* avec la Russie. — VIII. *Biographie du comte Zavadovsky*. — IX. *Relation de Fedor Pissemsky*, ambassadeur russe en Angleterre, en 1583, chargé de demander à la reine Élisabeth la main de sa nièce Marie Hastings pour le tsar Ivan IV Vassiliévitch. — X. *Inscription Slave*, (prétendue) *du deuxième siècle après Jésus-Christ*. — XI. *Mémoires de Rumine sur la Sibérie*. — XII. *Recherches sur les anciens Lithuaniens*. — XIII. *Réponse de la reine au tsar Ivan IV* sur sa disposition amicale à le recevoir en Angleterre, s'il persiste dans le projet de quitter la Russie (1583). — XIV Séjour du prince de Danemarck en Russie, en 1602. — XV. *Notice sur l'évangile* imprimé en 1575, à Vilna. — XVI. *Lettres du prince de Cobourg et du maréchal Laudon à Souvarof Rimnikshy*, avec l'original français et allemand. — XVII. *Castriot, appelé Scanderberg*. — XVIII. *Ukase du tsar Alexis Michaïlovitch*, donné en 1819, pour exiler les marchands anglais de la Russie, à l'occasion du meurtre commis sur la personne de Charles Ier. — XIX. Derniers momens de la vie de Souvarof. = II. Économie politique. *Du but et de l'utilité de l'économie politique*, article servant d'introduction à cette science. = III. Statistique. — *Description de Sarepta*, faite en 1813 par *A. Voïéhof*, renfermant un tableau des mœurs, du caractère et du genre de vie de cette colonie des frères Moraves sur les bords du Volga; avec son histoire abrégée depuis sa fondation, en 1767, des progrès qu'elle a faits dans les sciences, l'industrie et l'agriculture, et une description statistique et topographique de ses environs. — II. *Description des établissemens sur la ligne du Caucase*, en 1815. — III. *Essai sur les Wottes*, ancienne peuplade près de la ville de Narva. — IV *Nouvelles notices sur l'Islande*. — V. *Sierra-Leona* en Afrique. — VI. *De l'agrandissement progressif de l'empire de Russie*. — VII. *Colonies des Anglais dans les Indes*. = IV. Voyages. — *Voyage en Nubie et dans la Haute-Éthiopie*, en 1821, par M. de *Senkovsky*, le premier russe qui a parcouru, pendant deux années, différentes parties de l'Orient et de l'Afrique. — II. *Aperçu de la mission russe d'Orenbourg, en Bucharie*, en 1820, où l'on trouve des détails sur l'établissement des colonies dans

cette contrée, sur le caractère national des *Buchars* et leur gouvernement, et une description des *steppes* (déserts) que l'ambassadeur a traversés. — III. *Voyage du lieutenant Laxmann au Japon*, extrait de l'histoire des découvertes géographiques des Russes, par *Berch*.—IV. *Du Groënland*, ou nouveaux essais pour découvrir un passage nord, par M. de *Krusenstern*.—V. *Retour de Senkovsky de l'Égypte à Constantinople, par l'Archipel*.—VI. *Lettres du docteur Eversman*, attaché à la mission russe en Bucharie, en 1821.—VII. *Extraits de l'histoire des naufrages*, publiée par *Golovnine*. — VIII. *Voyage à la foire de Makarief*, dans le gouvernement de Nijneï-Novgorod. — IX. *Relation du voyage du capitaine Parry*, fait en 1819 pour la découverte d'un passage nord-est. = V. Mélanges. Dans cette partie, le rédacteur donne des nouvelles sur les découvertes les plus récentes, une revue bibliographique des meilleurs ouvrages relatifs à l'histoire, la statistique, l'économie politique et les voyages, publiés dans les différentes parties du globe pendant la première moitié de 1821, et d'autres articles scientifiques. La politique et la poésie sont entièrement exclues de ce journal, qui paraît tous les quinze jours. Deux lithographies sont jointes à ces deux volumes : la première représente les *portes dorées à Kief*, dessinées d'après nature en 1651, et la seconde, les *pavillons de la flotte grecque* et le *capitaine du vaisseau des insurges hidriotes*. Tels sont les matériaux que M. Boulgarine a tirés de la poussière des bibliothèques et qu'il a reproduits dans un journal qui ne peut manquer de devenir le dépôt le plus précieux de documens intéressans, rares et authentiques. *Les Archives du nord*, dédiées par leur auteur au comte Roumanzof, dont le nom brillera à jamais dans les Annales de la Russie, rattacheront à l'Europe les richesses précieuses en tout genre que la Russie renferme dans son sein, et feront connaître la marche rapide de la civilisation dans un pays ignoré jusqu'ici dans le monde scientifique, et où l'on commence à apprécier les bienfaits que répandent les lumières. S. P.

DANEMARCK.

218. — *Kong Eric*, etc. — Histoire du roi Eric, dit *Ploggenning*. Esquisse historique, par M. *Christian* Molbech. Copenhague, 1821. [illegible] pages in-8°.

Il paraît que M. Molbech se propose d'écrire l'histoire des rois de Danemarck du moyen âge. Cet ouvrage sera d'une très-grande importance si l'auteur parvient à dissiper les ténèbres dont cette époque se trouve encore enveloppée. M. Molbech est placé dans une position très-heureuse pour achever cette tâche difficile. Indépendamment de ses talens et de ses connaissances étendues dans l'histoire de sa patrie, il a fait preuve de

cette sage critique qui est si nécessaire dans un ouvrage de cette nature. En outre, il est attaché à la grande bibliothèque royale de Copenhague, et les archives du royaume lui sont ouvertes. La brochure que nous annonçons doit être considérée comme un essai qu'il a publié pour connaître l'opinion du public au sujet de son entreprise ; et nous croyons que cette opinion lui sera favorable. Le roi Eric est le premier de ce nom, et celui à qui les paysans de son tems ont donné le surnom de *Ploggenning*, à cause d'un impôt odieux qu'il établit sur les charrues. C'est encore le même roi qui fut assassiné par son frère Abel, et dont la sanglante catastrophe a fourni à M. *Oehlenschlaeger* le sujet d'une tragédie que nous avons annoncée dans un des derniers cahiers de la *Revue*. (Tome XIV, page 573.) HEIBERG.

219. — MUNTERS *Senschreiben an den herrn professor Fr. Creutzer, ueber einige sardische Idole.* — Lettre de F. MUNTER à M. le professeur Creutzer, sur quelques idoles de Sardaigne. Copenhague, 1822, in-4°.

Cette lettre doit être considérée comme une addition à la seconde édition du *Traité sur la religion de Carthage*, par le savant évêque Munter. Il a voulu que ses recherches s'étendissent aux cultes et à la croyance des provinces conquises par cette république, et il a été fortement secondé par M. Kaïser, professeur à Christiana, qui, ayant visité récemment la Sardaigne, lui rapporta, non-seulement des dessins importans pour l'étude de l'antiquité carthaginoise, mais encore sept idoles moulées, en plâtre, d'après les originaux que l'on conserve dans la collection de Cagliari. M. Munter regarde la première de ces sept divinités comme une Astarbé. On remarque les attributs de chacune d'elles dans les gravures qui accompagnent l'ouvrage. Celle-ci se distingue par une tête de chien, surmontée de cornes ; la seconde a paru devoir présider à la guerre ou à la chasse ; la troisième est une figure de cabire ; la quatrième représente une divinité domestique ; la cinquième est un faune, qui, à la différence des faunes grecs et romains, est coiffé d'un casque. Quant à la sixième idole et à la septième, manquant absolument de données pour en déterminer le caractère, le savant évêque se borne à les décrire : l'une est armée d'un bouclier, l'autre tient à la main un gâteau de sacrifices, et sa tête est celle d'un singe. — L'auteur pense que les premiers habitans de l'île étaient venus d'Etrurie ; que, dans la suite, des Africains, des Phéniciens et des Ibères vinrent s'y joindre ; enfin, qu'après la conquête de l'île par les Carthaginois, ceux-ci y établirent des colonies, et que les races primitives se retirèrent dans les montagnes. Peu à peu la langue des vainqueurs devint dominante, et le commerce y mêla quelques mots grecs. M. Munter démontre que la religion de Carthage devint aussi

celle de la Sardaigne ; il parle d'un Sardus et d'un Jolaüs qu'on y révérait; enfin, il explique quelques inscriptions, où se rencontrent des mots peu connus, ou tout-à-fait ignorés jusqu'à présent. Cet ouvrage, dans son peu d'étendue, est l'un des plus importans pour l'étude de la mythologie ; et puisque son illustre auteur a jugé à propos de lui donner la forme modeste d'une lettre, il ne pouvait mieux l'adresser qu'à l'homme dont la vaste érudition et l'esprit étendu promettent tant d'utiles et de nouveaux résultats à la science de la mythologie.

Ph. Golbéry.

ALLEMAGNE.

220. — *Gemælde der organischen Natur.* — Tableau de la nature organisée ; par MM. Wilbrand et Ritgen. Giessen, 1822. Muller. Un volume in-8°. Prix : 2 fr. ; avec un tableau colorié en 4 feuilles, 28 fr.

A mesure que l'histoire naturelle s'enrichit de nouvelles découvertes par les voyages entrepris dans des régions lointaines, il devient plus nécessaire de rapporter ces découvertes à la masse des connaissances déjà acquises, et de les grouper autour du faisceau que présentent les diverses productions de la nature sur le globe. C'est ce qu'ont fait les deux savans professeurs de l'Université de Giessen, auteurs de l'ouvrage que nous annonçons. Recueillant toutes les données que nous avons obtenues par les voyageurs, sur la distribution du règne végétal et du règne animal dans les cinq parties du monde, ils ont dressé un grand tableau figuratif, en quatre feuilles, prenant pour point de départ la zone torride, où la végétation brille dans toute sa richesse. Ils font voir comment, en s'éloignant de ce centre de la nature organisée, les animaux et les végétaux se modifient et diminuent en nombre et en éclat, et finissent par disparaître totalement, à la limite des neiges éternelles ; limite qui, dans les climats chauds, ne commence qu'à une grande élévation, mais qui s'abaisse successivement en s'approchant des deux pôles, et descend enfin jusqu'au niveau de la mer. Ce plan est neuf et intéressant, et présente en même tems un coup d'œil pittoresque. On voit la vivacité des couleurs, qui marquent la verdure et la floraison dans la zone torride, se graduer jusqu'aux teintes grises et blanchâtres des montagnes glacées qui sont groupées dans le fond du tableau. Les auteurs ont non-seulement fait voir par quels degrés de latitude chaque famille animale ou végétale étend sa patrie, mais aussi à quelle élévation elle vit habituellement. Outre les espèces qui habitent les terres, ils ont représenté toutes celles qui vivent dans les mers. Un petit volume, joint au tableau, lui sert d'explication,

et peut devenir aussi, à lui seul, un guide pour l'étude de l'histoire naturelle, considérée dans ses rapports avec la géographie. D—G.

221. —*Friderici Tiedemann Icones cerebri simiarum et quorumdam mammalium rarium.* — Figures représentant la cervelle des singes et celles de quelques autres mammifères, par *Frédéric* TIEDEMANN, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université de Heidelberg. Heidelberg, 1821. In 8° de 55 pages de texte.

L'anatomie comparée du cerveau des animaux est une science qui appartient plus particulièrement aux savans de l'Allemagne : on sait ce qu'elle doit à M. Tiedemann. L'ouvrage que nous annonçons suffirait à sa réputation, si déjà elle n'était solidement établie par son *Traité de l'anatomie et de la formation du cerveau dans le fœtus humain.* On ne possédait jusqu'ici que très-peu de figures destinées à représenter le cerveau des animaux, encore étaient-elles d'un mérite bien médiocre ; mais on manquait absolument d'une collection progressive qui marquât les variations du cerveau pour les différentes espèces de mammifères ; enfin, on ne connaissait pas ces variations dans la plupart des espèces étrangères à nos contrées, ou du moins on n'en avait qu'une idée bien imparfaite. La famille des singes elle même, qui présente pour cette étude des matériaux si importans, n'avait point encore donné lieu à un travail approfondi. M. Tiedemann est venu mettre ses savantes recherches à la place des notions superficielles dont nous parlons ; et, pour les mieux asseoir, il a obtenu du grand duc de Baden qu'on lui transmît tous les animaux morts dans la ménagerie de S. A. R. Les espèces dont les cervelles sont représentées sont : simia nemestrina, rhesus, sabæa et capucina ; phoca vitulina, felis leo, felis catus, lemur mongos, nasua rufa, lotor vulgaris, bradypus didactilus, savia aguti, hystrix cristata, castor fiber, mus alpinus, myrmecophaga didactyla, didelphis murina, et dasypus novemcinctus. Après l'explication des figures, l'auteur a placé des tableaux des dimensions et des corollaires. Ses observations, dans ce genre, se trouvent d'une coïncidence étonnante avec celles du savant Treviranus, ainsi que l'annonce, dans le Journal de Goëttingue, cet érudit lui-même, qui en rapporte quelques exemples. Il y a, dans le livre de M. Tiedemann, des rapprochemens très intéressans entre la cervelle de l'homme et celle des singes, et quelques autres non moins curieux.

222. —*Historische Werke von Arnold Hermann Lud.* HEEREN, etc. — Œuvres historiques de A. H. L. HEEREN, chevalier de l'ordre Guelbre, et professeur d'histoire à Goëtting, 1821. In-8°.

Tout ce que l'illustre auteur a écrit en allemand, sera donné au public en six livraisons, chacune de trois volumes. Celle que nous annonçons

est la première : elle contient des traités et des dissertations éparses dans plusieurs recueils, et qui se trouvent ici réunies pour la première fois, et d'abord une *Lettre à un ami*, qui renferme beaucoup de notions sur la vie de l'auteur. Il ne faut pas croire néanmoins qu'il ait voulu donner ici sa propre biographie. Les renseignemens qu'il nous fournit sur son enfance, sur ses études et sur sa carrière dans le monde savant, présentent le plus grand intérêt. Le morceau est semé d'observations fines et piquantes. On lit après, 1° un *Traité des effets politiques de la Reformation sur l'Europe* ; 2° un *Discours latin* de l'auteur, traduit en allemand par lui-même, prononcé le 2 novembre 1817, *à l'occasion du jubilé*; 3° des *Développemens sur l'origine et les progrès de l'influence anglaise*; 4° un *Traite sur la naissance, la formation et l'influence des théories politiques, et sur la conservation du principe monarchique dans l'Europe moderne*. On peut acquérir séparément les livraisons de cette importante collection.

223. — *Systema genealogicæ mythologicæ, in tabularum ordinem redegit, C. Fr.* Liscovius. — Système de la généalogie mythologique, rédigée en tableaux, par Liscovius. Leipsick, 1822. In-folio.

L'auteur est déjà connu par des travaux utiles et par ses ouvrages sur une autre science. Ce qu'il donne au public aujourd'hui n'avait originairement d'autre but que de lui faciliter à lui-même la lecture des poètes anciens; c'était un guide qu'il s'était créé pour débrouiller cette multitude innombrable de générations mythologiques. On sait que Saxius, Heyne et Clavier ont fait de semblables tableaux ; que plusieurs ouvrages sur la mythologie ont été publiés sur le même format; et, récemment encore, les *Tabulæ genealogicæ ad mythologiam spectantes*, de Platz. Tout cela, cependant, n'empêche pas que les *généalogies* de M. Liscovius ne soient fort utiles, et par leur exactitude, et par leur étendue. D'ailleurs, leur excellente disposition les a rendues commodes à toutes les classes de lecteurs. Quand M. Liscovius a eu à établir quelque point contesté, il s'est déclaré pour l'opinion la plus généralement adoptée. Le livre est terminé par un *conspectus chronologicus*, selon l'ère de Jésus-Christ.

224. — *Amalthea.* — Amalthée, ou Musée de la mythologie, sous le rapport des arts et de la connaissance figurée de l'antiquité ; publiée par C. A. Boettinger, conservateur des cabinets royaux d'antiquité à Dresde. Leipsick, 1822. Deux volumes in-8°.

Le second volume de cet ouvrage vient de paraître. Aidé de la participation de ses savans amis, M. Boettinger continue son travail avec succès. On trouve, dans ce volume, la suite d'un morceau de M. Hirt, sur l'origine des différentes branches d'imitation figurée chez les Grecs

M. Hirt examine la question de savoir si les arts ont pris naissance sur le sol de la Grèce, ou si les Grecs les ont empruntés d'autres nations. Quatre peuples, avant eux, lui paraissent les avoir cultivés : ce sont les Égyptiens, les Israélites, les Phéniciens et les Babyloniens. Les Égyptiens sont les maîtres des Grecs. La seconde division renferme plusieurs sujets archéologiques qui concernent l'Orient ; on remarque d'abord un traité de M. Grotefend, sur l'iconographie des Perses ; puis l'extrait d'une lettre de M. de Hammer, sur l'origine orientale des mythes grecs et des dénominations des dieux. Les idées de M. Boettinger ont donné lieu à cette lettre, dans laquelle M. de Hammer rattache à d'anciens mythes perses le Jupiter grec, les Syrènes et les Empuses. La troisième division de l'Amalthée est consacrée aux sujets égyptiens, entre autres à la statue de Memnon, envoyée en 1818 au Musée de Londres, par Belzoni. La quatrième contient des fragmens sur divers objets d'art ; tels sont, par exemple, des observations sur le Musée de Florence, par Meyer ; sur la statue de Pallas de Dresde ; sur le casque attribué à Onatas, et trouvé dans les ruines d'Olympie. La cinquième division se compose d'observations critiques et de leçons pour servir à l'explication de divers monumens ; on y trouve un examen de ce que Strabon (lib. XIV) a entendu par σκελια ἔρηα ; le docteur Jacobs se déclare pour la leçon σκοπὰ ἔρηα proposée par Tirwhitz, et rejette toute autre explication. On recherche ensuite ce qu'entend Pline par *Olympium* au chapitre 8 du livre XXXV. Des observations sur plusieurs passages de Pausanias, terminent cette cinquième division. La sixième contient des descriptions de vases, une dissertation sur le Trident, sur Neptune et Amymone. Enfin, la septième traite des collections royales d'antiquités de Prusse ; elle est du professeur Levezow.

225. — *Plutarchi Alcibiades, textum e Cod. paris. Recognovit, perpetuâ annotatione instruxit, dissertationem de fontibus hujus vitæ præmisit Christ Bæhr.* — Vie d'Alcibiade, par Plutarque ; édition revue sur les manuscrits de Paris, avec des notes et une dissertation sur les sources où Plutarque a puisé ce qui concerne Alcibiade ; par Bæhr, professeur à l'université de Heidelberg ; 1822 ; in-8°.

Plusieurs traités philologiques ont avantageusement fait connaître M. Bæhr au monde savant, et déjà nous avons rendu compte de son ingénieuse dissertation sur Minerve *Primigenia*, et sur Apollon *Patricius* (voyez Tome XI, page 144). Mais c'est à l'étude de Plutarque que ce jeune auteur a plus spécialement consacré ses veilles : il a donné dans les *Meletemata* de M. Creutzer, des observations sur l'Artaxerce, et dès lors on a pu s'apercevoir qu'il avait compris tout ce qui reste à faire pour

le texte et pour l'intelligence du vieux biographe. Aujourd'hui, il nous fait part de ses travaux sur Alcibiade, et bientôt il achevera son Pyrrhus. M. Bæhr a pris pour base l'édition de Schœffer, qui est la plus répandue en Allemagne; il a scrupuleusement collationné les manuscrits de la bibliothèque royale de Paris, qu'il décrit avec soin dans sa préface. Cette préface est suivie d'un examen des sources dans lesquelles Plutarque a puisé les faits qui composent la vie d'Alcibiade. Ici, M. Bæhr confond l'opinion téméraire de quelques hommes qui s'efforcent de contester à l'historien grec, la foi que méritent ses récits; il montre que Plutarque a toujours suivi les guides les plus sûrs, tels que Thucydide, Xénophon, Ephore, Théopompe; il prouve que les faits dont la source était moins pure, n'ont été reçus qu'après une mûre discussion : et ce ne sont point là de vaines assertions. On peut voir aux pages 216 et 222, des exemples de la manière de raisonner de M. Bæhr; là, on pourra se convaincre que Plutarque a été souvent si fidèle que, selon l'expression de M. Schneider, il semble avoir transporté jusqu'aux mots eux-mêmes (*ut exscripsisse adeo verba videatur*). Dans le cours de ses notes, M. Bæhr suit son auteur pas à pas; pour chaque événement, on retrouve l'indication du passage où il est rapporté par un écrivain plus ancien. Xénophon a été le principal guide de Plutarque, et avant lui, Thucydide; vient ensuite Théopompe, puis Duris de Samos, qui se vantait d'appartenir à la famille d'Alcibiade. M. Bæhr montre, par un passage de la vie de Périclès, que Plutarque ne s'est point légèrement fixé sur cet auteur. Il parle, après cela, de Satyrus, auquel Plutarque a emprunté son chapitre 23, sans l'indiquer; mais Athénée, en rapportant les mêmes faits, et en les attribuant à Satyrus, supplée à ce défaut d'indication. M. Bæhr passe ensuite à Antisthène, auteur d'un traité sur Alcibiade; ce traité a servi, non seulement à Plutarque, mais encore à ceux qui ont commenté l'Alcibiade de Platon, tels que Proclus et Olympiodore. Théophraste aussi a servi de garant au biographe; Philochore lui a fourni toute la matière de son chapitre 26, sur les Hermès; parmi les orateurs, Démosthène, Antiphon et Andocide, ont été consultés; les comiques mêmes, Aristophane, Eupolis, Archippus, Platon et Phrynichus se trouvent cités. On voit que M. Bæhr est entré dans le fond des choses. Il tire une conséquence fort juste de ces remarques sur les autorités qui ont guidé Plutarque; c'est que cet historien ne doit pas avoir mis moins d'exactitude et de fidélité dans ses autres biographies. On sait que M. Heeren a déjà traité ce sujet. Puisse M. Bæhr *travailler* tout Plutarque comme il a *travaillé* l'Alcibiade : la philologie aura fait un grand pas. Ce jeune savant nous promet aussi une édition des fragmens de Ctésias; il veut les com

parer aux témoignages des historiens anciens et modernes, aux relations des voyageurs; il veut venger Ctésias du jugement trop léger qu'en a porté le docte Larcher. Nous ne pouvons quitter l'ouvrage que nous annonçons, sans appeler encore l'attention de nos lecteurs sur deux intéressantes digressions; la première a pour objet l'Amour, représenté sur le bouclier d'Alcibiade, tenant la foudre en main. M. Bæhr rapproche de cet endroit un passage d'Athénée et quelques épigrammes de l'anthologie de Jacobs; il s'appuie d'un passage de Pline, qui parle d'une statue de l'Amour, tenant également la foudre à la main. Si l'on ne veut rapporter cela aux mystères, qui reconnaissent l'Amour comme créateur, conservateur et destructeur, M. Bæhr vous prouvera que Jupiter, quoiqu'étant plus spécialement pourvu de cet attribut, n'en avait pas le privilége exclusif. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans ses développemens, surtout de ne pouvoir qu'indiquer la seconde digression, qui est relative aux Plyntéries, et de n'avoir point de place à donner à ses discussions purement philologiques. *Ph.* Golbéry.

226. — *Catalogue raisonné de tableaux anciens des écoles d'Italie, de Flandre, d'Allemagne, et, en plus grand nombre, de celles d'Espagne*, envoyés par un amateur de Madrid, et offerts aux acheteurs à Berlin, pendant les mois de juillet et août 1822. Berlin, de l'imprimerie de Schade, *Alte Gränstrasse*, n° 18. In-8° de 56 pages.

SUISSE.

227. — *Mélanges de philosophie, de morale et de littérature*, par J. H. Meister. Genève, 1822, J. J. Paschoud. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Deux volumes in-8°, formant environ 700 pages. Prix, 8 fr.

L'auteur de ce nouvel ouvrage est un vétéran de la littérature. Ami de Diderot, de Grimm, de Suard et de Necker, il est, avec M. Garat, le seul homme de lettres vivant qui ait vécu dans l'intimité des philosophes du dix-huitième siècle, et qui puisse parler d'eux d'une manière intéressante et véridique. Si le nom de M. *Meister* ne sourit pas à l'imagination autant que ceux de ses illustres contemporains, du moins (il faut le dire à sa louange), au milieu des écueils où échouèrent la plupart de ses amis, il sut toujours, défenseur zélé de la religion, rester attaché aux principes de l'éternelle vérité. Tous ses ouvrages, dictés par l'âme la plus sensible et la plus douce, portent l'empreinte des sentimens les plus purs et les plus élevés. Ses *Entretiens sur l'immortalité de l'âme*, et *sur la Vieillesse*, sont entre les mains de tout le monde. Comme historien, M. Meis-

ter s'est fait connaître, en continuant et en achevant la correspondance de Grimm. — L'ouvrage que nous annonçons ne sort pas du genre adopté jusqu'ici par son auteur. Le philosophe et l'homme de lettres s'y montrent tour à tour, et s'y font tour à tour aimer et estimer du lecteur. Le *premier volume* contient, 1° Un *Traité sur l'amitié*, rempli de vues neuves, et où l'intérêt se soutient par l'art avec lequel l'auteur a su varier ses tours oratoires dans chaque section, présentant ses idées tantôt sous la forme de lettres, tantôt comme Cicéron, sous celle de dialogue, tantôt enfin, sous la forme de sentence et d'aphorismes. 2° *Des fragmens sur divers sujets de littérature et de morale.* Ces morceaux se font lire avec plus de plaisir encore. Quelques-uns avaient déjà paru dans les journaux; mais ils méritaient bien d'être recueillis et conservés. Je me contenterai de citer les titres suivans : *Sur les Traductions*, *Lettre à mon ami sur Homère ; du bon Ton ; de l'Art de la parole ; de la Personnalité ; des Causes générales et particulières de la puissante influence obtenue par la philosophie dans le dix-huitième siècle.* — Le *second volume* est également divisé en deux parties. La première, intitulée : *Esquisses biographiques*, renferme les panégyriques de Diderot (1), Lavater, Necker et Grimm. Le style en est rapide et entraînant, et plus pur qu'on ne pourrait l'attendre d'un homme qui n'écrit pas dans sa langue maternelle. Mais ce n'est pas une chose nouvelle de voir les savans de Zurich être *docti sermonis utriusque linguæ.* La fin du volume est un recueil de *Pensées détachées*, qui roulent sur la morale, la politique, la métaphysique et la littérature. — L'ouvrage entier a été imprimé et publié par les soins de M. Hess, compatriote et neveu de M. Meister, et qui a déjà honorablement fait ses preuves dans la carrière littéraire. Heureuse ville! heureuse contrée de Zurich! Tous les avantages semblent accumulés dans son sein ; des sites riants et variés, objets de l'éternelle admiration du voyageur ; un gouvernement sage, équitable et modéré ; une académie florissante ; des savans aussi affables que distingués ; et dans le lointain, les ombres vénérables des Hottinger, des Lavater, des Gessner!

J. H., *de Genève.*

228. — *Lettre à M. Lullin de Chateauvieux*, en réponse à son écrit sur le commerce des Suisses avec la France, par *Alex.* L. Prévost, agent et consul général de la confédération suisse à Londres. Genève, 1822, in-8°, Paschoud; Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 4, brochure d'une feuille d'impression. Prix 50 centimes.

---

(1) [illegible] laquelle M. Meister a pris part.

Nous éprouvons en ce moment l'embarras d'un juge novice et impartial qui vient d'entendre les éloquens plaidoyers de deux parties adverses. Si nous avions le tems de discuter et de peser les raisons de part et d'autre, nous ferions, sans doute, un choix entre M. de Châteauvieux, qui conseille à la Suisse d'user de représailles, et M. Prevost, qui l'engage à laisser faire. Au reste, la diète helvétique a peut-être déjà résolu la question; et nous ne doutons pas que ce corps dépositaire des intérêts de la patrie, n'ait pris la résolution la plus honorable et la plus utile. Nous nous bornerons donc, quant à présent, à quelques remarques sur les assertions de M. Prevost. Après avoir prouvé que l'Angleterre aurait fait une mauvaise spéculation, si elle avait repoussé le thé de la Chine, parce que les Chinois n'achètent point de marchandises anglaises, M. le consul ajoute : « La France est pour nous ce qu'est, dans mon exemple, la Chine pour l'Angleterre. » L'analogie ne paraît pas tout à fait juste ; et si on l'admettait, il en résulterait d'étranges conséquences. Un peu plus loin, M. Prevost exprime la crainte que les représailles de la Suisse ne porten le gouvernement français à des dispositions hostiles, parce que le tari français est une mesure générale dont la Suisse n'a pas plus le droit d se plaindre que d'autres états qui gardent le silence. Mais, est-il interdi à ces états de réclamer, à moins qu'ils n'élèvent la voix dans le mêm tems, et sur le même ton ? « Notre neutralité, ajoute l'auteur, cett ancre de salut, à laquelle nous sommes fermement attachés, ne no prescrit-elle pas de nous prémunir contre tout sentiment d'irritation Ne nous dit-elle pas que notre premier devoir est de prévenir tout ce qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, pourrait lui nuire, et de fuir soigneusement toute espèce de solidarité ? »... *Il nous faut un homme qui ne soit personne*, disait le cardinal Mazarin; la neutralité, telle que M. Prevost voudrait qu'on l'observât, ne diffère point de celle d'un état qui ne serait rien. Viennent ensuite d'excellens avis sur la conduite que le gouvernement doit tenir, sur l'éducation, les mœurs, l'industrie, etc., toutes choses d'un très-grand prix, mais que l'on peut soigner avec le même zèle et le même succès, soit en usant de représailles, suivant l'opinion de M. de Châteauvieux, soit en demeurant immobile et impassible, comme M. Prevost le conseille. — A propos des prohibitions commerciales, nous lisons dans cette brochure une observation qui paraît s'appliquer mieux à la politique en général qu'à l'administration des douanes : « Quand une fois on s'est écarté du bon chemin, le chemin de la liberté, il est très-difficile d'y rentrer. » F.

ITALIE.

229. — *Dissertazione sugli effeti*, etc. — Dissertations sur les effets de la castration dans le corps humain, par M. B. Mojon. Milan, 1822; in-8°.

Ce mémoire avait été publié en français par l'auteur; bientôt il fut traduit en Italien. Le nombre de fautes qui déparait cette traduction a engagé l'auteur à revoir, corriger et augmenter l'édition que nous annonçons. Aucun physiologiste n'a encore traité ce sujet avec autant de précision et de lumières que M. Mojon.

230. — *Storia di Milano*, etc. — Histoire de Milan, depuis le tems le plus connu jusqu'à 1818, par M. *Onorato* Olcese, ancien professeur, etc. Milan, 1822. Deux vol. in-12.

L'auteur a su renfermer en peu d'espace tout ce que l'histoire de Milan offre de plus intéressant. Son style est à la fois clair et concis: la forme élémentaire qu'il a adoptée ajoute un mérite de plus à son ouvrage, et la recommande plus généralement.

231. — *Il Tiberio di Tacito dagli Annali*, etc. — Le Tibère de Tacite, tiré de ses Annales, par M. *Vincenzo* de Mattei; avec un guide historique pour la lacune du livre V^e^. Naples, 1821.

M. Mattei s'est efforcé de conserver la couleur de Tacite en la traduisant. Le *Journal Encyclopédique* de Naples assure que sa traduction est très-belle : l'auteur a voulu la rendre encore plus intéressante par plusieurs éclaircissemens qu'il y a joints. Il se donne la peine d'appliquer à divers passages du texte les opinions ou les idées de Vico. Mais, ce qui pourrait sembler quelquefois singulier, c'est qu'en commentant Tacite et en rappelant la funeste époque de Tibère, il s'efforce de réfuter les principes de Rousseau.

232. — *Biografia universale*, etc. — Biographie universelle, ancienne et moderne; par une société de savans français; traduite pour la première fois en italien, et augmentée et corrigée dans beaucoup d'articles. Venise, 1822. Un vol. de 480 pages.

Malgré le mérite de cet ouvrage, il est reconnu qu'il fourmille de fautes et d'omissions inévitables dans un pareil travail. Un dictionnaire se compose ordinairement d'après les dictionnaires qui l'ont précédé, et qui lui transmettent une partie de leurs erreurs et de leurs imperfections, malgré les promesses et quelquefois le zèle des nouveaux éditeurs. Les traducteurs de celui-ci se plaignent, par exemple, que plusieurs articles concernant des savans italiens sont très-peu satisfaisans, comparés surtout à d'autres articles sur des savans français qui n'ont pas, à propor-

tion, un mérite supérieur. Ils veulent réparer ce tort, et nous espérons qu'ils n'imiteront pas la partialité qu'ils ont condamnée. On a reproché aux traducteurs la peine qu'ils ont prise de changer les noms étrangers de l'histoire de l'Asie, en les italianisant; et nous réprouvons de même cet abus de dénaturer les noms propres, abus qui nous expose à des erreurs, et nous oblige à multiplier les dictionnaires. On doit cependant leur savoir gré de plusieurs corrections que l'on trouve dans ce premier volume, surtout dans les articles *Abano*, *Achimeleco*, *Acronio*, *Attuario*, *Acrio*, *Africano*, *Ainsworth*, *Agillo*, etc. Il renferme aussi plusieurs articles entièrement nouveaux.

233. — *Dizionario biografico*, *cronologico*, etc. — Dictionnaire biographique, chronologique, etc., divisé en diverses classes d'hommes illustres de tous les tems et de toutes les nations; par le professeur Levati. Milan, 1821; in-8°.

Ce dictionnaire est divisé en cinq parties; la première comprend les législateurs, les princes et les capitaines; la seconde, les professeurs de sciences; la troisième, les littérateurs; la quatrième, les artistes; et la cinquième, les femmes illustres. L'auteur a cru devoir commencer par la dernière, peut-être par égard pour le sexe. On ne comprend pas bien comment un dictionnaire peut être chronologique. En tout cas, ce serait une qualité qui ajouterait à cet ouvrage le mérite de la nouveauté.

234. — *Caroli Bovcheroni, de Joscpho Vernazza albensi*. Turin, 1822; in-8°.

L'opuscule que nous annonçons ici est fort recommandable par la pureté du style, et par la justice que M. Bucheron rend aux qualités morales et littéraires du professeur Vernazza, son collègue dans l'université de Turin, J. Vernazza, que l'Italie vient de perdre, à l'âge de 77 ans, né à Albi, avait fait ses études à Turin. Il a cultivé surtout la littérature, l'histoire et les antiquités. Il écrivait avec beaucoup de précision et assez d'élégance dans sa propre langue. On a de lui plusieurs notices sur divers artistes et savans de son pays; il a fait des recherches critiques sur divers monumens anciens, et a laissé des inscriptions consacrées à la mémoire de personnages qui les ont méritées. L'histoire de l'imprimerie dans sa ville natale a occupé aussi ses recherches, et il fait connaître la rareté de quelques-unes des éditions les plus remarquables. Vernazza eut son opinion politique, et il la soutint avec un caractère qui ne composa pas avec les circonstances. Il fut donc persécuté pendant quelque tems; mais on rendit bientôt hommage à sa probité. On lui confia d'abord la bibliothèque publique; ensuite il fut nommé professeur d'histoire dans l'université de Turin. Sévère dans ses mœurs, indépendant par ses lumières,

il professa toujours les principes qu'il avait adoptés; et quelle que fût la divergence des opinions, il se fit généralement distinguer par sa vaste érudition et par la sûreté de sa critique. Les hommes de lettres les plus connus, tels que Tiraboschi, profitèrent souvent de ses conseils et de ses lumières. Il fut l'ami des Balbo, des Saluces, de l'abbé Caluso et du comte Napione. Il est regretté de tous les véritables savans, parmi lesquels on distingue l'auteur de cette notice (1).

255.— *Elogio*, etc. — Éloge du comte Giabattista Giovio, suivi de quelques lettres sur une assertion inexacte de lady Morgan, dans son ouvrage intitulé l'*Italie*, relativement à la ville de Como; par le professeur Catenazzi. Como, 1822. In-8°.

L'éloge du comte Giovio offre assez d'intérêt, et les lettres écrites contre l'ouvrage de lady Morgan, prouvent qu'il ne suffit pas de traverser un pays pour en connaître avec précision toute l'histoire.

256. — *Notizie compendiose*, etc. — Notice sur la vie et les études de Siro Comi, etc.; par L. B., etc. Milan, 1822. In-8°.

Siro Comi, né à Pavie en 1741, et mort en 1821, fut littérateur, historien, archéologue et diplomate. Il rendit plusieurs services, en qualité d'archiviste, à sa patrie et à son université. On a de lui les ouvrages suivans : *Il Filelfo rivendicato; le Ricerche sull' Accademia degli Affidati*; *le Memorie sulla storia della tipografia pavese, del secolo XV*; et *la Memoria storico-critica sopra Severino Boezio*. Souvent il réfuta des opinions d'Apostolo Zeno, do Mazzucchelli, de Muratori, de Tiraboschi, etc., et aucun d'eux n'osa jamais l'attaquer.

257. — *Artisti alemanni*, etc. — Les Artistes allemands. Venise, 1822. In-8°.

M. Neu-Mayr est l'auteur de cet ouvrage, dont il a déjà publié quatre cahiers. Le dernier est entièrement consacré à la biographie d'Albert Dürer, le Raphaël de l'Allemagne. M. Neu-Mayr donne d'abord une notice sur sa vie; il le considère ensuite comme artiste en divers genres, et comme auteur de divers ouvrages littéraires : il examine enfin plusieurs de ses tableaux qui se trouvent en Italie, et que l'auteur a vus lui-même.

258. — *Principi logici*, etc. — Principes de logique, et mémoire sur la métaphysique de Kant; par M. Destutt-Tracy. Pavie, 1822. In-12.

---

1) Une belle medaille, en l'honneur de Jos. Vernazza, a ete frappée à la monnaie des médailles de Paris, en 1817. C'est un monument de la reconnaissance de M. Costa, savant et honorable Piemontais, correspondant de l'Academie de Grenoble, envers celui qu'il appelait habituellement son maître.

(N. d. R.)

Cet ouvrage fait partie de la collection des métaphysiciens classiques qu'on publie en Italie. Les principes de logique de M. de Tracy, sont comme un précis de ses *Élémens d'idéologie*. Le *Mémoire* sur la métaphysique de Kant, a été lu par l'auteur à l'Institut national, le 27 avril 1802. L'ouvrage qu'il réfute ou examine, est de M. Kinker, qui avait cherché à exposer succinctement la *Critique de la raison pure*, de Kant. M. de Tracy analyse cet essai, et tout en rendant justice au talent du philosophe allemand, il cherche à démontrer la supériorité de l'école française. On se propose de publier incessamment l'*Idéologie* du même auteur, que les Italiens ont généralement accueillie, et les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, du célèbre *Cabanis*. L'amitié qui a existé entre ces deux grands hommes, et, plus encore, l'affinité des sujets qu'ils ont traités, fait désirer de voir leurs ouvrages réunis.

239. — *Opere*, etc. — Œuvres de M. *Giuseppe* Barbieri. Padoue, 1821. In-12.

M. Barbieri est un des élèves les plus distingués du célèbre Cesarotti. Il s'est fait connaître de bonne heure par plusieurs ouvrages dont la critique s'est emparée ; mais, depuis la publication de ses premiers essais, il a fait des progrès qui l'ont placé au rang de nos meilleurs écrivains. Le premier volume de ses œuvres est divisé en deux parties, et contient dix-sept *sermoni*, discours en vers ou satires. L'auteur s'y montre le digne rival de Chiabrera et du Gozzi, poètes italiens qui se sont le plus distingués dans ce genre. Dans sa première satire, il donne une idée de la manière qu'il a cru devoir adopter ; c'est celle d'Horace. Nous rapporterons les titres de chacune de ses pièces ; ils en indiquent suffisamment le sujet : *le Professeur ; le Satellite de l'académie de la Crusca ; l'Homme du monde ; l'Amoureux ; le Querelleur ; l'Envieux ; le Poète ; le Prédicateur ; le Dénonciateur ; les Proverbes ; le Café ; le Jardin ; la Foire ; le Théâtre ; la Musique ; les Bains ; le Congé*. Dans toutes, on trouve une morale pure, de la verve, et une versification facile et élégante. L'Académicien de la Crusca, le Prédicateur et le Dénonciateur, ne peuvent qu'en vouloir au poète qui les a très-bien caractérisés. Les satires de Barbieri sont suivies d'une pièce de vers, adressée à ce poète par Mme Teresa Vordoni, qui semble rivaliser avec lui dans la même carrière. Ce premier essai annonce de bonnes études et beaucoup de talent chez cette nouvelle muse italienne, âgée au plus de 23 ans. On assure qu'elle se distingue également par sa beauté et par sa bonté : on attend d'elle des productions plus importantes.

240. — *Monumenti dell' architettura antica*, etc. — Monumens de

l'architecture ancienne. Lettres adressées au comte Giuseppe Franchi de Pont, par le comte Napione. Pise, 1820. Trois volumes in-8°.

L'auteur est avantageusement connu dans la république des lettres, par d'autres ouvrages. Dans celui-ci il s'annonce comme simple amateur de l'art, et non comme artiste de profession. Il traite de divers objets relatifs à l'histoire critique de l'architecture. Il défend d'abord Vitruve contre les imputations de M. Schneider; il préfère les recherches sur les anciens monumens d'architecture à celles sur d'autres monumens qu'on arrache aux entrailles de la terre. Après avoir refusé à Néron l'honneur d'avoir élevé plusieurs monumens publics, il se hâte de l'accorder à Côme de Médicis. Il n'y a rien là dont on doive s'étonner; et l'on a déjà pu observer que M. Napione se montre aussi sévère pour les despotes anciens, qu'il est indulgent pour les modernes. En effet, il s'est donné beaucoup de peine pour faire l'apologie de Philippe II, que l'on regarde généralement comme le Tibère de l'Espagne. L'auteur prétend que des monumens magnifiques ne peuvent guère s'élever sous un régime républicain, ce qui est contredit par l'histoire des beaux-arts de la Grèce et de Rome antique, et même de l'Italie, et surtout de Venise et de la Toscane. Une des opinions favorites de M. Napione, c'est que la période du beau style en architecture est plus courte que dans les autres arts; que c'est en vain qu'on cherche à réduire à une règle certaine les proportions qui charment les yeux, comme on l'a fait pour l'harmonie des voix qui affectent l'ouïe; que les grands architectes d'Italie ont fleuri dans le 16me siècle jusqu'au Palladio; et que la moderne Rome, en fait de monumens publics, peut être regardée comme supérieure à l'ancienne. Après tant d'assertions ou ingénieuses ou bizarres, et qui toutes mériteraient d'être plus ou moins discutées, l'auteur rappelle, dans la dernière lettre du premier volume, ce que nous devons à Pétrarque et à Cola di Rienzo, pour avoir encouragé en Italie les études relatives à l'architecture. Le tableau qu'il présente de ce tribun du peuple, qui conçut le haut dessein de rendre à l'Italie son unité et son ancienne liberté, est un des morceaux les plus intéressans de cet ouvrage. Il commente ensuite le voyage fait par Montaigne en Italie, et d'autres ouvrages du même genre, publiés par des étrangers et par les Italiens les plus estimés; il propose la restauration de quelques temples anciens de Rome; il se montre très-peu favorable à l'ordre dorique; souvent aussi il attaque le Dante dont le style lui semble trop rude, et pour le dire plus ouvertement, plus propre à la fierté d'un républicain qu'à la mollesse d'un esclave; ce qui coïncide avec l'opinion qu'il a émise ailleurs sur Alfiéri. Enfin, il s'arrête sur divers points de l'architecture égyptienne; et partout il expose des idées particulières et dignes d'attention. F. Salfi.

ESPAGNE.

241. — *Memoria analitica.* — Mémoire analytique sur les eaux minérales de Fuen-Santa, dans la province de la Manche; par don *Josseph* Torres, médecin ordinaire des personnes qui vont prendre ces eaux. Madrid, 1822. Tieso. Brochure in-8°.

Les eaux minérales abondent en Espagne à un tel point, que leur catalogue remplirait un volume peut-être plus gros que celui que l'on a publié sur les eaux minérales de France, et qui contient les résultats des analyses faites pour chaque source. L'expérience a fait donner une préférence presque exclusive à certaines eaux pour la guérison des maladies communes; savoir : celles de la *Fuen-Santa* pour la paralysie et pour les autres maladies dérivées des attaques de nerfs : celles de *Sacedon* pour la goutte, et d'autres maux rhumatismaux; celles de *Trillo* pour les maladies vénériennes; celles d'*Arneditto* et de *Fitero* pour toutes les maladies d'humeurs froides, comme le rhume. Les eaux d'*Arneditto* guérissent beaucoup d'autres maladies, et il y a trois manières différentes de les prendre : La première, en les buvant : elles font, dans ce cas, des prodiges pour la guérison des maladies provenant d'obstruction; la deuxième, en s'y baignant : des puits ont été construits à cet effet; la troisième, en recevant leurs vapeurs, dans la source elle-même. J'ignore si cette manière de prendre les eaux est bien connue en France, et je pense qu'en tout cas, il pourra être utile au public de le savoir. Il faut être averti à ce sujet, que la source est sous une montagne très-élevée; la quantité d'eau est énorme et capable de mettre en mouvement quatre ou cinq roues de moulin. Lorsque cette grande masse d'eau chercha, pour la première fois, à s'ouvrir un libre passage, elle creusa, dans la montagne, une caverne, qui existe encore; cette caverne a conservé la forme d'un four à pain; elle n'offre d'autre bouche où l'on puisse respirer les vapeurs, que l'ouverture par laquelle les eaux sortent pour se répandre en un large ruisseau. Le tems, la force des eaux vers leur chute, ont formé un grand bassin. La température de ces eaux est beaucoup plus forte que celle de l'eau bouillante. Toutes ces circonstances réunies produisent une immense quantité de vapeurs qui remplissent tout l'espace qu'offre l'élévation de la grotte, en cherchant à sortir par la seule ouverture qui existe. L'expérience a démontré que toute personne attaquée de telle maladie que ce soit, pourvu que la transpiration puisse en déterminer la guérison, y réussit sûrement et complétement, en se plaçant devant l'ouverture de la caverne, à la porte du bassin. On suppose que les précautions qui sont nécessaires pour conserver la respiration libre, ont été prises convenablement. Le mé-

decin assiste à cette épreuve, ayant sa montre à la main pour régler le tems pendant lequel le malade doit y rester; car la sueur commence dès la seconde minute, et elle est si abondante, qu'elle pourrait par trop affaiblir le malade et exténuer même entièrement ses forces vitales. Un lit est préparé pour le moment où l'on quitte cette espèce de bain. Peut-être regardera-t-on comme fabuleuses deux guérisons dont j'ai été témoin, et que je vais raconter. J'ai vu un brigadier-général, en retraite, âgé de soixante ans, qui était boiteux par la contraction des nerfs du genou droits marcher à l'aide d'une béquille, et bientôt même sans le secours de celle-ci, après avoir essayé trois fois de ce bain de vapeurs. La seconde guérison est celle d'une demoiselle de quinze ans, native de Bilbao : elle était devenue muette depuis cinq mois, par suite du changement opéré dans son état physique. Je l'ai vue chez sa mère dans l'état de mutisme, et je l'ai entendu parler, après quatre épreuves de ces mêmes bains. C'est à l'art à expliquer ces effets, qui sont dignes de l'attention des chimiste, instruits.

242. — *Sermones de Trento.* — Sermons prêchés à Trente pendant le concile général. Madrid, 1822. Fuente. Quatre volumes in-8°.

Cet ouvrage est traduit de la langue latine, langue dans laquelle on prêchait aux évêques pères du Concile. On y trouve beaucoup de choses utiles à l'histoire ecclésiastique du seizième siècle.

243. — *Historia de la revolucion francesa, o cronologia de sus acontecimientos desde* 1787, *hasta fin de* 1821. — Histoire de la révolution française, ou chronologie des événemens arrivés en France depuis 1789 jusqu'à la fin de 1821. Madrid, 1822, au café de la Fontana. Deux volumes in-8°.

244. — *Poesias de Quintana.* — Œuvres poétiques de Quintana. Madrid, 1822. Fuente. Un volume in-8°.

Don Manuel de Quintana, décédé en 1821, était l'un des bons poètes épiques espagnols de ce tems. Il est auteur d'une tragédie intitulée : *El Pelayo*, Pélage, dont le mérite a été un sujet de controverses entre les poètes dramatiques. Il avait aussi publié un volume des *hommes illustres d'Espagne*, et il en avait promis la continuation; ce qu'il n'a pu accomplir. Il fut l'un des journalistes qui se firent remarquer par leur exaltation à Cadix, pendant la guerre d'invasion.

245. — *El soldado musulman.* — Le soldat musulman, brochure semi-périodique, en forme de lettres, que l'on suppose avoir été écrites par un soldat maure-espagnol, et qui sont la continuation d'autres lettres qui portaient le titre de *La Cimitarra*, Le Cimeterre. La collection des unes et des autres forme aujourd'hui un volume in-12. Madrid, 1822.

Cet ouvrage est relatif aux circonstances particulières où se trouve en ce moment la nation espagnole. J. A. LLORENTE.

PAYS-BAS.

246. — *Notions préliminaires* sur les propriétés générales des corps, pour servir d'introduction à l'étude des sciences physiques. Bruxelles, 1822. P. Demat, imprimeur de l'académie royale et de l'université de Louvain. Paris, chez Ferra, jeune, rue des Grands-Augustins. In-8°.

L'auteur de cet ouvrage prévient ses lecteurs qu'il est peu exercé dans l'art d'écrire, et il réclame leur indulgence : comme il s'énonce toujours avec clarté et correction, les lecteurs ne trouveront rien qui ait besoin d'être excusé. D'ailleurs, il s'agit bien plus d'idées que de style, et de choses que de mots. Cependant, nous débuterons par une discussion sur des mots : sont-ce des *notions préliminaires* que l'auteur expose dans son ouvrage? S'il est impossible de le comprendre, sans avoir fait une étude préalable de la physique, n'est-ce pas un résumé de cette étude qu'il a présenté à ses lecteurs, au lieu d'une introduction? C'est ce que nous pourrons connaître par l'examen de quelques-unes de ses doctrines. Mais n'aurait-il pas fallu que les notions préliminaires ne fussent que le développement de ce que les faits ordinaires et familiers ont pu nous apprendre? Ces faits généralisés nous auraient effectivement mis sur la voie pour arriver à la connaissance des corps, des phénomènes et des lois de la nature, en étudiant de nouveaux faits, établissant de nouveaux rapports, et continuant à généraliser, afin d'arriver jusqu'aux lois, connaissance qui est le but et la limite des sciences naturelles. — L'auteur donne au *choc* des corps une idée absolument inadmissible, et qui le conduit à une formule évidemment fausse. Nous en appelons à lui-même. Pense-t-il qu'une balle de fusil et une bombe du plus gros calibre, tombant avec la même vitesse, n'occasionnent qu'un choc à peu près égal contre la terre, en attribuant à notre planète la dureté que l'on admet en mécanique? Telle est pourtant la conséquence rigoureuse de sa formule, car selon lui, les deux chocs seraient entre eux dans le rapport de la masse terrestre augmentée de la balle de fusil, à la masse terrestre augmentée de la bombe, quantités que l'observateur le plus scrupuleux ne distinguera pas l'une de l'autre.—Nous regrettons aussi que l'auteur ait substitué aux idées très-justes et très-utiles de M. Delaplace sur l'être de calcul nommé *inertie*, d'autres notions métaphysiques qui ne sont jamais sans inconvénient. Ce n'est pas l'analyse des idées qui fait faire des progrès aux sciences naturelles, mais celle des faits et des phénomènes. Il est facile de men-

trer le mal que la métaphysique a fait à la physique, impossible de prouver qu'elle ait fait aucun bien. Malheureusement, c'est le guide que notre auteur a choisi, auquel il se confie, et qui lui fait faire beaucoup de chemin; et, comme la métaphysique se plaît, ainsi que l'imagination, à faire des combinaisons nouvelles, on doit s'attendre à trouver ici un bon nombre d'hypothèses qui le sont aussi. Que l'auteur nous dise, par exemple, comment il conçoit l'élasticité dans les élémens des corps, dans les atomes proprement dits : ce qu'il entend par des points *en regard*, par des points qui sont des *lignes droites* : il ne faut pas traduire ces locutions en termes géométriques ordinaires, car si les points en regard étaient des points placés sur une *normale commune* : si les points qui sont des lignes droites étaient les *élémens des courbes*, tout l'échafaudage des théories de l'auteur s'écroulerait, et les conséquences qu'il en déduit seraient formellement démenties. Nous n'avons pas lu tout l'ouvrage; il y a certainement des vérités utiles, et dans ce cas, elles sont présentées d'une manière tout-à-fait convenable. Nous ne signalerons pas quelques erreurs sur la gravitation et sur l'attraction moléculaire; nous en sommes restés là, avec le regret de nous trouver dans le cas d'appliquer à l'auteur ce qu'il dit lui-même à la page 253 : « Voilà où nous sommes entraînés, en voulant pénétrer trop avant dans la nature des choses : la matière ainsi subtilisée, échappe même à notre imagination, en se cachant sous une simple qualité qui elle-même ne peut être saisie par notre faible intelligence : la méditation devient un songe philosophique dans lequel les illusions de l'esprit prennent la place de la réalité, et les abstractions métaphysiques celle des êtres matériels. » Espérons que l'auteur de cet ouvrage, très-capable de bien savoir et de bien instruire, ne s'écartera pas long-tems de la bonne route, et qu'à l'avenir ses travaux auront toute l'utilité qu'il a l'intention de leur donner. F.

247. — Κλεομήδους Κυκλικῆς θεωρίας μετεώρων βιβλία δύο — *Cleomedis circularis doctrinæ de sublimibus libri duo*, recensuit *Janus* Bake, Lugd. Bat., 1820. S. et J. Luchtmans, XVI et 488 p.

En travaillant sur Cléomède, l'auteur a cédé aux sollicitations de l'illustre Witenbach, qui se sentait entraîné par l'austérité de ses mœurs et l'élévation de son âme, vers la doctrine des stoïciens. La bibliothèque de l'Université de Leyde a fourni à M. Bake deux manuscrits, et la bibliothèque royale de Paris également deux, qu'il a dus à l'obligeance du conservateur. L'*Apparatus* de Kulencamp sur Cléomède, conservé à Goëttingue, ne lui a pas été d'un moindre secours; il lui a été communiqué par MM. Reuss et Heeren. Enfin, feu Chardon-de-la-Rochette et M. Boissonade lui ont fourni des documens également précieux, et no-

tamment la première édition de Cléomède, faite à Paris, en 1539. M. Bake a retouché celle de Balforeus, publiée à Bordeaux, en 1605, et il en a fait disparaître un grand nombre de fautes; en réimprimant le commentaire qui l'accompagne, il a supprimé les figures géométriques qui la chargeaient plutôt qu'elles ne l'ornaient. La version latine est placée à la suite du texte grec, au bas duquel se trouvent les variantes. Le commentaire de la page 249 à 477 présente les notes de Balforeus et celles de M. Bake. Viennent ensuite deux tables; l'une des auteurs cités, éclaircis ou corrigés dans les notes; l'autre des expressions et des choses remarquables qui y sont expliquées. L'épître dédicatoire est adressée à l'honorable J. M. Kemper. De R—g.

248. — *Montigni*, *Treurspel.* — Montigni, tragédie, par H. M. Klyn; *nouvelle édition.* Amsterdam, 1822. Vander Hey. In-8° de 144 pag.

249. — *Dideryk en Willem van Holland.* — Thierry et Guillaume de Hollande, tragédie, par van Walré. Amsterdam, 1822. Vander Hey. In-8° de 135 pages.

Beaucoup de mérite et quelques défauts caractérisent l'une et l'autre de ces tragédies nationales, jugées avec sévérité par la deuxième classe de l'Institut royal de Hollande, et qui n'en ont pas moins été accueillies avec succès au théâtre d'Amsterdam.

250. — *Opuscula academica*, etc. — Opuscules académiques, publiés par *Seerpius* Gratama, professeur à Groningue, membre de l'Institut royal de Hollande. Groningue, 1821. Van Boekeren. In-8° de 433 pages.

Le savant professeur de jurisprudence se propose de recueillir successivement, sous ce titre, les discours ou harangues académiques, et les thèses ou dissertations les plus remarquables de ses disciples. Ce recueil ne peut manquer d'offrir de l'intérêt.

251. — *Verhandelingen*, etc. — Mémoires de la Société de littérature hollandaise de Leyde, Tome III, 1re partie. Leyde, Haak et compagnie. In-8° de 405 pages.

Un Éloge de Simon *van Slingerand*, grand pensionnaire de Hollande, et l'un des hommes d'état les plus distingués parmi ses concitoyens, mort à l'âge de 75 ans, en 1736, par M. *Siegenbeek*, professeur d'éloquence et de littérature nationale, à Leyde; une Histoire abrégée de la Société des rhétoriciens de Middelbourg, anciennement connue sous le nom de *Fleur de Jesse*, par M. *Lambrechtsen van Ritthem*; un Mémoire sur un ancien droit perçu sur la bière, sous le nom de *gruit*, par M. *Ackersdyk*; et un *Essai biographique sur Florent I*, comte de Hollande, mort en 1061, par M. *de Jonghe*, adjoint archiviste de Hol-

lande, composent ce volume, qui ne dépare pas ceux qui l'ont précédé. M.

LIVRES FRANÇAIS.

252 (*). — *Recherches sur les ossemens fossiles*, où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces; par M. le baron G. Cuvier. *Nouvelle édition*, entièrement refondue, et considérablement augmentée, Tome II, deux parties; in-4° de 81 feuilles d'impression, grand papier, et ornées de 59 planches gravées, et de la *carte géognostique des environs de Paris*, tirée sur papier grand-aigle et soigneusement coloriée. Paris, 1822. G. Dufour et Ed. d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13; Amsterdam, chez les mêmes. Prix des deux parties cartonnées, pour les souscripteurs, 60 francs. — Les éditeurs annoncent au public que le terme de la souscription étant échu, le prix l'ouvrage est augmenté.

253 (*). — *Description géologique des environs de Paris*, par MM. le baron *Georges* Cuvier et *Alex.* Brongniart. *Nouvelle édition*, dans laquelle on a inséré la description d'un grand nombre de lieux de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie, etc., qui présentent des terrains analogues à ceux du bassin de Paris; par M. *Alex.* Brongniart. Paris, 1822. G. Dufour et Ed. d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13; Amsterdam, chez les mêmes. Un volume in-4°, grand papier, de 57 feuilles d'impression, orné de la *grande carte géognostique des environs de Paris*, tirée sur papier grand aigle et coloriée; d'une grande *carte de la géognosie des terrains de Paris*; d'une carte coloriée des bassins de Paris et de Londres; de seize planches de coupes, corps organisés et végétaux fossiles, et d'une table alphabétique de tous les lieux décrits ou seulement cités. Cartonné : prix, 36 fr.

254. — *Étude graphique de la terre*, ou Nouvelle méthode de géographie élémentaire; cartes écrites en caractères d'écriture pour être copiées, cartes muettes ou non écrites pour être devinées, simples projections ou lignes mathématiques pour y dessiner les plans, et tableaux historiques lithographiés : en tout 75 feuilles, formant un atlas petit in-folio; plus, un volume de texte : ouvrage entièrement neuf, mis à l'usage de la jeunesse; par *Augustin* Legrand. Paris, 1822. L'auteur, rue Hautefeuille, n° 18. Prix, 30 francs. (Toutes les cartes et feuilles peuvent aussi s'acquérir séparément.)

Cette nouvelle méthode élémentaire de géographie, a pour but d'en rendre l'étude plus facile et plus agréable pour la jeunesse. Elle consiste à associer la science géographique à l'art du dessin; et un examen atten-

tif de l'ouvrage de M. A. Legrand, nous a convaincus qu'en effet la pratique du dessin doit contribuer à graver dans l'esprit de l'élève les notions des lieux et des distances qui, sans un tel secours, restent trop souvent éparses et incohérentes. Le texte se divise en quarante études; les cartes ou tableaux sont au nombre de trente-huit, et correspondent aux leçons du texte. D'abord, elles ne retracent que les grandes masses; puis, graduellement et isolément, elles détaillent les diverses parties de la terre. Toujours la partie physique est figurée sur le premier tableau, et la division politique sur le second. Ces diverses études sont faites pour être copiées : pour cela, l'auteur a joint aux modèles, des cartes dites de *projection*, parce que les lignes mathématiques s'y trouvent tracées; il reste à l'élève à dessiner les plans sur ces lignes, en se guidant seulement par les latitudes et les longitudes. Il y a encore des *cartes muettes*, où tout est tracé, mais où rien n'est écrit; elles servent à exercer la mémoire de l'étudiant, qui doit y retrouver les positions et les lieux demandés. L'usage des cartes muettes est recommandé depuis long-tems. On en voit dans l'atlas de M. Gautier : mais ces cartes et quelques autres étaient ou trop peu nombreuses ou trop resserrées. Ce qui nous paraît distinguer cet ouvrage, c'est la simplicité de la méthode et sa parfaite exécution. A.

255. — *Mémoire sur un nouveau procédé* tendant à faire reconnaître les pierres qui ne peuvent point résister à la gelée, et que l'on désigne ordinairement par les surnoms de *pierres gélives* ou *gélisses;* par M. Brard, directeur des mines du Lardin. Périgueux, 1822. Dupont, imprimeur du département. Paris, Levrault, rue des Fossés-de-Monsieur-le-Prince, n° 33; brochure in-8° d'une feuille d'impression. Prix, 50 c.

L'auteur de ce mémoire a été guidé dans ses recherches par la théorie de la congélation et de la cristallisation. Il s'agissait de trouver un moyen prompt et sûr de reconnaître si les matériaux employés à la construction d'un édifice ne seront point attaqués par la gelée : il fallait donc substituer à la force expansive de la glace, qu'il n'est pas en notre pouvoir d'appliquer dans tous les cas et assez long-tems, une autre force de même nature, et qui fût plus à notre disposition. M. Brard l'a trouvée dans la cristallisation et l'efflorescence des sels. L'expérience lui a fait voir que cet agent salin produit sur les pierres gélives, les mêmes effets que la congélation de l'eau. M. Billaudel, ingénieur des ponts et chaussées, a appliqué ce procédé à des briques plus ou moins cuites; et M. Vicat, auquel on doit un excellent ouvrage sur la chaux, les bétons et les mortiers (1), va se servir du même moyen pour déterminer la résistance re-

(1) Recherches expérimentales sur la chaux de construction, les bétons et les

lative d'un grand nombre de mortiers dont il a parlé dans son mémoire.

F.

256 (*). — *Tableau élémentaire d'ornithologie*, par GIRARDIN. Paris, 1822. Dufour et d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13. Deux vol. in-8° de lxxxvij et 920 pages, avec un vol. de planches in-4°. Prix, 18 fr.

257. — *Cours élémentaire d'hygiène*, par *Léon* ROSTAN, médecin de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1822. Béchet, place de l'École de Médecine. Deux vol. in-8°. Prix, 13 fr.

La science médicale est arrivée à un degré d'avancement qui nécessite le renouvellement des traités généraux, même de ceux qui ont été composés depuis moins de 20 ans. Les faits particuliers se sont multipliés, des opinions surannées ont été remplacées par d'autres plus en harmonie avec l'expérience, des découvertes importantes ont été faites; enfin, il s'est opéré de telles améliorations dans quelques branches principales de cette science, que le médecin qui n'en aurait pas suivi les progrès, serait comme un étranger au milieu d'une contrée inconnue. L'hygiène, cette partie si intéressante de la médecine, qui enseigne à l'homme à se conduire, à diriger ses organes, à employer ses facultés, enfin à user de la vie de manière à conserver une santé parfaite et durable, avait besoin d'un interprète dont l'instruction fût au niveau des connaissances actuelles en physiologie, en physique et en chimie. M. le docteur Rostan, déjà connu avantageusement dans le monde médical, s'est proposé d'attacher son nom à la régénération de cette belle partie de la médecine. Son ouvrage est divisé en *trois parties*. Dans la *première*, l'auteur s'occupe de l'organisme; il donne des considérations physiologiques sur les différences apportées dans l'exercice des fonctions par les tempéramens, les âges, les sexes, les idiosynrasies, les habitudes, les dispositions héréditaires; puis il termine par quelques réflexions sur la durée de la vie, et sur la mort. Dans la *deuxième*, M. Rostan expose les moyens que nous possédons pour modifier l'organisme, leurs différens modes d'agir, et la meilleure manière d'en faire usage. Ces moyens sont : 1° les alimens et les boissons; 2° les moyens qui agissent d'abord sur la respiration et la circulation; 3° les agens qui exercent leur influence sur les exhalations, les sécrétions et les excrétions; 4° les moyens qui agissent sur l'encéphale et ses dépendances; 5° les différens exercices du système musculaire,

---

mortiers ordinaires, par L. J. VICAT, ancien élève de l'école Polytechnique, ingenieur des ponts et chaussées. — Paris, 1818; P. Didot l'aîné; in-4° avec fig. Chez Geujon, libraire, rue du Bac, n° 33.

6° enfin, les agens hygiéniques en rapport avec les organes de la génération. La *troisième* et dernière partie est consacrée à l'exposition des règles d'hygiène particulières aux divers tempéramens, aux âges, aux sexes, aux goûts et aux répugnances des individus, aux habitudes, et aux dispositions héréditaires. Telle est, en peu de mots, l'exposé du cours d'hygiène de M. Rostan. Cet ouvrage se distingue de tous ceux qui ont paru sur le même sujet, sans excepter même les articles de feu le professeur Hallé, par un plan méthodique, une distribution des chapitres fondée sur la physiologie, enfin par des choses positives, mises à la place d'obscures discussions ou de savantes divagations. La lecture en est facile, agréable, et toujours fort intéressante. Disons cependant qu'une partie extrêmement importante de l'hygiène, celle qui a pour objet la santé publique, et qui se compose de considérations sur tout ce qui a rapport à l'assainissement des villes, des prisons, des hôpitaux, des camps, des marais, sur les épidémies, les contagions, les infections générales, etc., n'a point encore fixé l'attention de M. Rostan. Dans une seconde édition, cette lacune sera sans doute remplie. GEORGET.

258 (*). — *Traité de la gravelle*, du calcul vésical, et des autres maladies qui se rattachent à un dérangement des fonctions des organes urinaires; par *William* PROUT, D. M., membre de la société royale de Londres; traduit de l'anglais sur la dernière édition, par C. L. MOURGUÉ, D. M. Paris, 1822. Mme Seignot. Un vol. in-8° de 312 pages. Prix, 4 fr.

La chimie, considérée dans de justes applications, peut être féconde en résultats pour la médecine; mais c'est surtout dans l'étude des concrétions urinaires, qu'on reconnaît l'utilité des connaissances chimiques. M. Prout a cherché dans son ouvrage à éclairer par ce moyen cette partie intéressante de la pathologie. Il considère d'abord les principes constituans de l'urine sous deux grandes divisions : leur *solubilité*, ou leur *insolubilité*. La première embrasse le diabètes, l'albumine, etc.; la seconde comprend les calculs. Quoique ces derniers produits présentent des différences remarquables sous le rapport de leur composition et de leur aspect, les substances élémentaires qui les composent sont réduites par M. PROUT à quatre espèces : 1° l'*acide urique* et ses composés; 2° l'oxalate de chaux; 3° l'oxide cystique; 4° les phosphates terreux. Ces diverses concrétions sont le résultat de quatre *diathèses*, que M. Prout étudie chacune en particulier, en indiquant le traitement spécial qu'elles réclament. Telle est l'idée fondamentale de ce livre. Le traducteur, M. le docteur MOURGUÉ, l'a augmenté d'un discours préliminaire, et de quelques notes fort instructives. *Amédée* DUPAU.

259 (*). — *De la Menopause, ou de l'âge critique des femmes*; traité

dans lequel sont exposés la description anatomique et physiologique de l'utérus à la ménopause; les changemens que cette époque opère, tant sur le physique que sur le moral de la femme, les moyens hygiéniques qui doivent être alors employés; enfin, les maladies qui surviennent ordinairement à l'âge critique; par M. DE GARDANNE, D. M. Paris, 1821. Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n° 9. Un vol. in-8° de 448 pages. Prix, 6 francs; et par la poste, 7 francs 50 c.

260. — *Essai sur la nature et le siége de la fièvre dite essentielle inflammatoire*, par M. *Paul* REIS, D.-M.-P., chirurgien à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, au Val-de-Grâce. Paris, 1822. De l'imprimerie de Didot le jeune, rue des Maçons-Sorbonne, n° 13. In-4° de 27 pages.

261 (*). — *Petit cours d'agriculture*, ou Manuel du fermier; contenant un traité sur la physique agricole, la culture des champs, les animaux domestiques, les laiteries et la manière d'en utiliser les produits, l'art vétérinaire, les différens modes de locations, et la comptabilité d'une ferme; par E. B. DE L'ÉPINOIS. Paris, 1822. Raynal, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n° 13. Un vol. in-8°. Prix, 3 fr. 50 c.; et par la poste, 4 fr. 25 c.

262 (*). — *Le Cultivateur français*, ou moyens de faire beaucoup avec peu, et quelque chose avec rien; par *Pierre* LE ROND, cultivateur de la Brie. Paris, 1822. Delaunay, Palais-Royal, galerie de bois. Un vol. orné d'une gravure. Prix, 3 fr.; et par la poste, 3 fr. 60 c.

263 (*). — *Instruction pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*; avec d'autres ouvrages sur les moutons et sur les laines; par DAUBENTON; publiée par ordre du gouvernement, avec des notes; par J. B. HUZARD. *Cinquième édition*. Paris, 1821. Mme Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. Un vol. in-8° de plus de 500 pages. Prix, 7 fr., et 9 fr. par la poste.

264. — *Quelques jours à Athènes*; ouvrage traduit de l'anglais, de Miss WRIGT. Paris, 1822. Un volume in-8°. Eymery, rue Mazarine, n° 30. Prix, 4 fr., et par la poste, 4 fr. 50 cent.

Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on avait vu une jeune anglaise, au lieu de se livrer aux plaisirs de son âge, faire des études profondes sur les mœurs et les usages des États-Unis d'Amérique, et communiquer au public, sous les auspices du général Lafayette, le résultat de ses observations et de ses propres idées. Miss Wrigt vient de publier un nouvel ouvrage, et cette fois il est consacré à la peinture des deux plus célèbres sectes de la philosophie ancienne, et dédié à l'un des plus graves jurisconsultes anglais, à l'illustre Bentham. Nous allons donner quelques

détails sur cette production remarquable, et qui serait en droit d'étonner même les personnes les plus versées dans les annales philosophiques de la Grèce, si son auteur ne nous avait pas déjà fait connaître combien on devait attendre de tant de justesse d'esprit et de maturité de jugement. L'ouvrage de Miss Wrigt présente un parallèle intéressant des deux sectes les plus célèbres, peut-être, de l'antiquité, par le singulier contraste de leurs doctrines, et les nombreuses discussions qui les ont fait naître. L'auteur a cherché à justifier Épicure de l'imputation si souvent renouvelée, d'avoir corrompu la morale, en proposant à ses disciples le plaisir comme souverain bien. Nous pensons, avec Miss Wrigt, que jamais aucune secte, aucune société ne peut avoir eu pour but principal de pervertir les hommes, et qu'Épicure faisait consister le plaisir dans la pratique habituelle et facile d'une vertu douce et indulgente. Le philosophe développe lui-même, dans plusieurs entretiens avec ses élèves, les principes de son aimable philosophie ; il laisse aux Stoïciens leur farouche vertu, qui commande tant d'efforts à l'homme disposé à gravir les rocs escarpés où elle réside. La vertu d'Épicure habite un séjour plus accessible; elle attire les hommes par l'amour que leur inspirent ses grâces immortelles. Ce passage semble imité de celui où Montaigne nous peint la vertu dans un riant séjour, auquel on parvient par des routes *gazonneuses et doufleurantes*, *d'une pente facile et polie comme est la voûte céleste.* Malheureusement, l'auteur n'a point vengé Épicure du reproche d'athéisme que lui fait l'antiquité même. Il est à regretter, pour l'honneur de ce philosophe, que nous ne possédions pas ses ouvrages : peut-être Lucrèce, athée et matérialiste, a-t-il exagéré les opinions d'Épicure, et l'audace du disciple a nui à la gloire du maître, comme, dans la suite, d'autres sophistes ont dénaturé sa doctrine du plaisir, et ont placé le bonheur dans une honteuse volupté. Le cadre de cet ouvrage est simple et ingénieux. Un déserteur de l'école d'Épicure a déclamé contre lui dans le Portique; Théon, jeune élève de Zénon, plein d'horreur pour ce honteux tableau, sort du Portique, plongé dans une rêverie profonde. Épicure, qu'il rencontre, sans le connaître, le conduit chez lui, et commence à dissiper les préjugés, qui disparaissent enfin après plusieurs entretiens successifs. On aime à voir l'auteur faire chérir la douce et indulgente morale d'Épicure, sans cesser d'admirer la philosophie courageuse et austère de Zénon. Le chapitre 7, un des plus intéressans de l'ouvrage, nous montre ces illustres adversaires en présence. Épicure suit son jeune élève au Portique, et confond le calomniateur. Théon reste l'ami d'Épicure, et devient à la fin l'amant d'Hedeïa, fille adoptive du philosophe; mais Zénon sera toujours son maître. Les caractères sont

agréablement variés ; la gravité douce de Léontium fait un contraste piquant avec l'étourderie spirituelle et le ton un peu tranchant d'Hedeïa. L'auteur aurait dû, peut-être, moins négliger Boïdion, qui ne fait qu'écouter Léontium jouant de la flûte, et paie assez mal la complaisance du pauvre Sofron. Les chapitres 7, 10 et 12 sont au nombre des plus remarquables. Le style de la traduction, qui est généralement agréable à lire, est déparé par l'emploi fréquent de certaines expressions, dont plusieurs, pour être à la mode, n'en sont pas moins des fautes. Telles sont : *influencer*, *fixer* quelqu'un, *terrifier*, mot emprunté peut-être au texte anglais, et qui n'est qu'un barbarisme dans notre langue ; enfin *stoïque*, souvent employé pour *stoïcien*, qui n'offre pas le même sens. S.

265. — *Documenta philosophica*, etc. — Instructions philosophiques à l'usage de la jeunesse studieuse, par J. F. A. Caro, professeur de philosophie au collége royal de Poitiers. Un volume in-12. Poitiers, 1822, chez Cotineau, imprimeur-libraire. Prix, 4 fr.

Voici une production que l'on ne peut juger en elle-même et indépendamment des circonstances au milieu desquelles elle voit le jour et de la position de son auteur. Nous ignorons si M. Caro a traité son sujet selon ses études et ses idées, ou s'il a dû suivre une direction tracée d'avance, et remplir un cadre tout fait. S'il avait reçu l'ordre de conserver les formes et plusieurs des argumens scolastiques, d'enseigner l'art des syllogismes, des épichérèmes, etc., et d'écrire en latin, langue qui ne peut être, pour aucune nation moderne, le meilleur instrument de la pensée ; sachons-lui gré de ce qu'il a réussi à cacher quelque peu les rides de cette philosophie surannée, et de ce qu'il emploie souvent pour la défense de la vérité les armes de l'éloquence, et même le pouvoir des grâces. Sa tâche était fort difficile ; je ne sais s'il lui était possible de s'en acquitter plus habilement. Son livre est petit, et la matière abonde. D'un autre côté, la forme du syllogisme, avec ses répétitions, n'est pas favorable à la rapidité de la pensée et de l'expression. Cependant, notre auteur a trouvé le moyen de placer dans son texte une foule de citations en vers et en prose. Dans la liste des auteurs auxquels il a fait des emprunts, on remarque des noms proscrits à côté de noms vénérés, des anciens et des modernes, des Anglais, des Allemands, etc. ; et certaines omissions n'étonnent pas moins que certaines nominations. Kant ne paraît point ; Leibnitz, Montesquieu, Buffon, Pascal, Montaigne, etc., n'ont fourni aucune doctrine, aucune observation, aucune de ces pensées philosophiques dont leurs écrits sont pleins. La faute n'en est pas à notre auteur, mais aux formes classiques. Pour que l'enseignement soit fixé quant à la forme, il faut que les matières enseignées ne changent presque point,

et que, par conséquent, de nouveaux noms et de nouvelles idées trouvent tous les postes occupés. Dans la philosophie scolastique, Hobbes et Spinosa, qu'on ne lit point, ne cesseront point d'être classiques, et jouiront à perpétuité de l'honneur d'être réfutés annuellement; les noms de Montesquieu et de Buffon ne seront point cités, quoique leurs ouvrages soient entre les mains de tout le monde, et qu'ils contiennent plus de philosophie que ceux de Hobbes et de Spinosa. Ne soyons donc point étonnés que nos jeunes gens, au sortir de leurs études philosophiques, s'empressent de recommencer leur instruction, et qu'ils la cherchent dans les livres dont on ne leur a point parlé. — Nous aurions désiré que M. Caro ne plaçât pas aussi souvent l'Anti-Lucrèce à côté de vers français que tout le monde sait par cœur. Les prétendus vers du cardinal de Polignac, *sermo merus*, selon l'expression d'Horace, ont une démarche si contrainte, si pénible! ils portent une impression si profonde du travail de la lime et du marteau! Lucrèce lui-même, qui est quelquefois poète, devient insoutenable quand il traite des sujets didactiques; Delille a presque échoué dans le poème didactique; et malheureusement, l'Anti-Lucrèce ne s'élève jamais jusqu'à la hauteur d'une poésie médiocre. — M. le professeur change la définition ordinaire de la métaphysique; il réduit cette science aux notions non révélées sur la Divinité et sur l'âme humaine. Les métaphysiciens souscriront-ils à l'abandon d'une aussi grande partie de leur domaine? L'immatérialité de l'âme n'est prouvée dans cet ouvrage que par les argumens de la philosophie scolastique, au moyen desquels on démontrerait tout aussi bien qu'aucune des propriétés de la matière n'est matérielle; et l'on tomberait dans un étrange abus de mots. Toutes ces arguties, désavouées par la raison, n'ont rien de commun avec la logique ordinaire de l'auteur: on sent qu'il n'est plus lui-même, et que cette partie ne lui appartient point. Partout ailleurs, il paraît pénétré de cette vérité, que toute subtilité dans le raisonnement est contraire à la bonne foi, qu'elle dégrade la raison, qui doit toujours se montrer grande et simple, comme l'âme dont elle est une faculté.... *Non defensoribus istis tempus eget.* — La morale est traitée suivant l'usage des écoles, et ne pouvait l'être autrement; l'auteur ne pouvait, ne devait pas même essayer de remonter jusqu'à la source de nos devoirs. Lorsqu'il s'agira de fonder une théorie de la morale, nos philosophes ne seront ni secondés, ni gênés par les travaux de leurs prédécesseurs. — L'ouvrage de M. Caro est fait pour les colléges, et il convient à sa destination. Espérons que nos descendans, moins routiniers que nous, ne mettront plus la philosophie au collége; qu'ils la traiteront comme une étude réservée aux esprits mûrs et bien pourvus d'idées. — A la suite des instructions philosophi-

ques, l'auteur a mis une dissertation métaphysique *sur la perception du monde extérieur*. Les lecteurs adopteront sans peine son opinion, et quelques uns ajouteront à leur approbation cette phrase empruntée à l'auteur de l'*Écossaise* : « Voilà ce qu'il fallait prouver, et ce qui est très-indifférent. » F.

266. — *Des intérêts secondaires de la France*, ou Essai sur la nécessité d'un système de commerce, etc.; par F. G***, ex-membre du conseil des fabriques et manufactures près le ministère de l'intérieur. Paris, 1821. Pélicier, place du Palais-Royal. Un vol in. 8°. de 800 p. Prix, 5 f.

Nous aurions souvent occasion de reprocher aux auteurs le faste des titres qu'ils apposent à des ouvrages d'une médiocre importance. M. G. tient au contraire beaucoup plus qu'il ne promet; il traite toutes les grandes questions commerciales et financières que les mesures fiscales et intempestives de quelques nations ont compliquées d'une manière si singulière, en même tems qu'il approfondit la plupart des grandes règles d'économie politique sur lesquelles on est encore aujourd'hui si peu d'accord. Voici, en peu de mots, le résumé du système commercial proposé par l'auteur : Vendre aux étrangers les produits bruts indigènes non ouvrables; restreindre dans de justes bornes l'exportation des produits bruts indigènes ouvrables; acheter de l'étranger peu de produits bruts exotiques non ouvrables, et beaucoup de produits ouvrables; favoriser le plus possible l'exportation des produits manufacturés. E. G.

267. — *Régime des eaux* ou des rivières navigables, flottables ou non, et de tous les autres cours d'eau; des obligations, droits et actions pour l'état et pour les particuliers, et de la compétence des autorités administratives et judiciaires, suivant la jurisprudence du conseil d'état et de la cour de cassation; par M. Garnier, avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation. Paris, 1822. L'auteur, rue de l'Éperon, n° 10. Un vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 30 cent. par la poste.

Aujourd'hui que l'instruction, plus généralement répandue, donne à chacun le droit et le désir de juger par lui-même, et non plus par des procureurs souvent intéressés dans leurs propres arrêts, ceux qui méritent sa confiance et ses suffrages, il est assez difficile, pour un jeune avocat, d'acquérir de la réputation en se renfermant dans les limites du barreau; il pourra, s'il est bien servi par les circonstances, trouver l'occasion de développer fréquemment un véritable talent, mais il pourra plus souvent encore se dire : *clamavi in deserto*. Il faut donc aujourd'hui publier un ouvrage pour se faire connaître, et c'est dès lors qu'on prend une *date certaine*. Si l'ouvrage est bon, il court le monde, il vous prépare les voies, il attire sur vous l'attention; si vous la fixez ensuite par un vérita-

ble talent, alors vous avez réussi. Il semblerait, d'après cela, que toutes les matières devraient être épuisées, après les savans auteurs qui ont écrit sur notre législation ; loin de là cependant. M. Garnier nous en donne une preuve. Personne encore ne s'était occupé du sujet qu'il traite, et cependant il en est peu qui donnent lieu à des contestations plus multipliées et plus compliquées. Plusieurs causes concourent à ce résultat : l'importance des cours d'eau pour l'agriculture, le commerce et l'industrie manufacturière, bases essentielles de la prospérité publique et particulière ; le contact qui en résulte entre l'état et les citoyens; la double jurisprudence des cours judiciaires et administratives, et les conflits de juridictions qui en sont la suite, et qui, en compliquant les difficultés, viennent toujours entraver la marche de la justice. Mais ce n'est pas tout encore ; et si l'on réfléchit que l'auteur n'a consacré que quelques lignes à ces cours d'eaux, sur lesquels, dans l'absence de règles certaines, chaque tribunal, chaque cour, chaque préfet a dû nécessairement se former autant de jurisprudences particulières, incohérentes et contradictoires quelquefois, jusqu'au moment où la cour suprême, suppléant au silence de la loi, a commencé à soumettre tout à une règle commune, on concevra combien la jurisprudence sur ce point doit être peu certaine encore. Les matériaux existent, mais entassés sans ordre çà et là dans les archives des cours et du conseil d'état. M. Garnier les réunit, les classe, et en compose un ensemble régulier. On peut lui savoir gré de ses efforts, surtout lorsqu'on pense qu'après avoir exercé sa profession dans une province célèbre par ses manufactures, attaché aujourd'hui au conseil d'état et à la cour de cassation, il était plus à même que tout autre d'entreprendre le travail qu'il vient de publier. « Les principes qu'on trouvera dans cet ouvrage, dit-il, sont appuyés de la jurisprudence du conseil d'état et de la cour de cassation; c'est à rassembler leurs décisions éparses dans une foule de recueils, ou souvent même restées dans es archives du conseil d'état, et à les rapprocher des lois corélatives, que je me suis principalement attaché. » En résultat, on trouve dans l'ouvrage de M. Garnier de la méthode, de la clarté, et surtout une vaste érudition; peut-être même des citations trop nombreuses, qu'on voudrait souvent voir remplacées par des raisonnemens plus développés, dont, il faut le dire, M. Garnier se montre un peu trop avare.

J. G., *Avocat.*

268 (*). — *Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches*, par M. Baudrillard. Première partie, *Recueil chronologique des règlemens forestiers*. Paris, 1821. In-4°, 3e livraison (1re du Tome II.) Paris, 1822. Madame Huzard, rue de l'Éperon, n° 7. Prix, pour les

souscripteurs, 8 fr, ; pour les non-souscripteurs, 10 fr. ; et 2 fr. 25 c. de plus par la poste.

269. — *Lois forestières*, avec les *lois sur la chasse* et sur *la pêche*, et un *appendice* contenant l'analyse des arrêts de la cour de cassation et les décisions administratives, etc. ; par M. Dupin. Paris, 1822. Guillaume, rue Hautefeuille, n° 24. Un vol, in-8° de 900 pages. Prix, 10 f.

Nous avons sur cette matière un triste et fatigant mélange de lois et de décisions antérieures et postérieures à la révolution, qui sont jusqu'aujourd'hui en vigueur. Au lieu de 900 pages in-8° de texte, incohérentes, choisies dans un chaos bien plus volumineux, il serait aisé de nous donner, en moins de 100 pages, une loi unique et partout d'accord avec elle-même. C'est pour faciliter un résultat si désiré, que notre infatigable jurisconsulte, M. Dupin, a pris la peine de rédiger ce volume, le meilleur sans doute que nous ayons sur le même sujet. Il a été composé en vertu d'une commission précédemment donnée par le ministre de la justice, pour préparer la simplification d'une multitude de lois non abrogées, en tout genre, multitude qui accable et ruine les parties, qui sert merveilleusement l'arbitraire, le fisc et la chicane. Ce livre devait donc faire partie d'une collection semi-officielle déjà fort avancée par M. Dupin. Mais la commission sur cet objet a été révoquée par M. le garde-des-sceaux. La collection sera néanmoins achevée par l'auteur, comme ouvrage particulier. De même que la commision ministérielle n'ajoutait rien au mérite du travail, la révocation de cette commission ne peut rien ôter à son utilité. Lanjuinais.

270. — *La question d'économie politique, pour la conservation indéfinie des blés*, résolue par l'expérience qui a eu lieu, le 12 août 1822, à Yvry-sur-Seine, chez M. Delacroix, notaire royal à Paris; par M. D***, l'un des témoins de cette expérience. Paris, 1822. Delaunay, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 243 ; Mongie, boulevard Poissonnière. In-8°, d'une feuille d'impression. Prix, 50 c.

L'auteur de cette brochure commence par gourmander les journaux dont les colonnes ne sont pas encore chargées des détails qu'il entreprend de nous donner, et le public qui demeure froid et indifférent en présence des faits les plus extraordinaires et les plus importans pour le bien de tous. Mais est-il lui-même sans reproche, et lui sied-il bien de se fâcher ? Puisqu'il ignorait l'existence des silos de Saint-Ouen, dont les résultats sont consignés dans les journaux, dans les mémoires de la Société d'agriculture, etc., est-il étonnant que nous ne sachions rien sur le silo d'Yvry-sur-Seine ? Ceux qui voudront apprendre ce qui est relatif à celui-ci, feront bien de chercher d'autres documens que la brochure de M. D***

car elle n'est pas très-intelligible; et ce que l'on peut y comprendre ne satisfait point. Si l'on se bornait à ce qu'il rapporte, on ne saurait aucun gré à M. Delacroix d'avoir fait, à grands frais, et moins bien, ce que M. Ternaux avait déjà répété avec plus d'économie et de succès. M. D*** se dit témoin oculaire, il faut le croire; mais, en le lisant, on est tenté de penser qu'il n'a jamais vu les lieux qu'il décrit. Comment se représenter qu'à l'entrée de la partie du village d'Yvry *qui couronne les hauteurs*, « on entre dans une galerie de quinze pieds environ de largeur, et d'autant de hauteur, entièrement taillée dans un massif de rocher, qui, de ce point, s'élève *progressivement* jusqu'à cinquante toises au-dessus des excavations qu'il renferme dans son sein? » M. D***, nouveau géant, entasse montagnes sur montagnes, Ossa sur Pélion, et jette sur le plateau d'Yvry une masse aussi élevée que Montmartre. Nous n'avons pas mieux compris la description des souterrains que celle des hauteurs; c'est peut-être notre faute. Cependant, il nous semble que si M. D*** eût renoncé à des ornemens oratoires que son sujet n'exigeait point, s'il se fût mis un peu plus à notre portée, il nous aurait appris ce qui s'est réellement passé à Yvry, et nous saurions ce qu'il faut penser du silo de M. Delacroix comparé à celui de M. Ternaux. Le témoin anonyme, qui ne calcule pas mieux qu'il n'écrit, évalue à cinq ou six litres la quantité de blé moisi qu'on y trouva; mais, d'après les mesures qu'il nous donne, cette quantité est au moins soixante fois plus considérable. M. Delacroix mérite certainement notre reconnaissance et notre estime pour ses recherches et pour les dépenses qu'il fait dans des vues d'une grande utilité publique; mais nous regrettons qu'il n'ait pas commencé par examiner si le résultat de ses recherches serait une découverte, et nous le plaignons sincèrement d'avoir un interprète tel que M. D***.

271. — *Notice sur l'École spéciale de Commerce* établie à Paris, rue Saint-Antoine, n° 145, ancien hôtel de Sully, sous la direction de M. A. Brodard, et de M. G. P. Legret, directeur honoraire. Paris, 1822; brochure de 24 pages.

L'école spéciale de commerce, dont cette Notice expose le but, le plan et les statuts, est une institution très-philosophique. En effet, généraliser les idées, agrandir les vues, simplifier les méthodes, diriger continuellement la pensée vers le bien public et vers de nobles moyens de fortune privée, former des hommes qui réunissent les vertus du citoyen aux affections cosmopolites, tout cela peut-il être autre chose qu'une application de la philosophie? Dans le régime intérieur de cette école, les jeunes élèves sont traités comme des hommes qui sentent tout le prix de l'estime, et qui sont jaloux de s'en rendre dignes. L'instruc-

tion nécessaire au commerce, comme celle de toute autre profession, se compose de connaissances, de procédés et d'habitude d'opérer : les connaissances sont le fruit de l'étude ; l'application prompte et juste des procédés exige un apprentissage. Ici, nous trouvons une distribution judicieuse des études, et un apprentissage méthodique. Cette notice contient des observations très-justes sur les amitiés d'école, sur leur influence dans tout le cours de la vie, et surtout dans les relations commerciales, sur les avantages de l'unité de principes, sur l'uniformité des méthodes, etc.

272. — *Lettre d'un Norvégien de la Vieille-Roche*, ou Examen des changemens qui menacent la constitution du royaume de Norvége. Paris, 1822; de l'imprimerie de Mme Jeune-Homme-Cremière, rue des Noyers, n° 46; un volume in-8° de 155 pages. Prix, 2 fr. 50 c.

Ce petit ouvrage est un recueil de lettres déjà publiées en anglais, dans le journal *the Traveller*, pendant les deux derniers mois de 1821. L'auteur (M. Heiberg, Danois et Norvégien d'extraction) les a retouchées et disposées dans un ordre qui lui a paru plus convenable pour l'exposition des faits et de ses observations. Le sujet qu'il traite est du plus grand intérêt pour les amis des gouvernemens libres et représentatifs. Nous voyons, d'un côté, un peuple pauvre, relégué près des limites du monde habitable, qui n'obtient sa subsistance qu'au prix d'un travail pénible et quelquefois dangereux : la nature lui a tout refusé, si ce n'est une constitution robuste; car ses mœurs, ses vertus et sa liberté sont des biens qu'il ne doit qu'à lui seul. De l'autre part, un roi né plébéien, qui peut s'honorer de ne pas devoir sa couronne au hasard de la naissance (car le hasard n'a rien d'honorable); l'un de ces hommes dont la révolution française a développé les talens naturels, en qui l'on reconnut un esprit droit, des intentions généreuses, une âme élevée, qui a été placé sur un trône par le choix libre d'une nation; qui fit concevoir de grandes espérances, et les réalisa, et qui voudrait donner aujourd'hui une noblesse à la Norvége, et s'attribuer une autorité qui ne lui fournirait aucun moyen de faire plus de bien, et qui laisserait à ses ministres le champ libre pour exercer un pouvoir tracassier ou corrupteur! M. Heiberg explique ce phénomène par une influence étrangère qu'il indique, mais qui n'est peut-être pas la seule qui se mêle des affaires de Norvége. Nous n'entrerons point dans ces détails politiques, parce qu'ils ne sont pas encore dans le domaine de l'histoire, et qu'ils n'ajoutent rien à nos connaissances positives. La discussion des faits contemporains est très-utile, très-attrayante, et digne, à tous égards, d'occuper la pensée de tous les hommes qui peuvent contribuer à former l'opinion publique; mais notre recueil, spécialement consacré à la propagation des sciences,

des lettres et des arts, se renferme dans ces attributions. Nous nous bornons à recommander à nos lecteurs l'avant-propos, dans lequel M. Heiberg définit avec soin toutes ses expressions, expose sa profession de foi, si bien qu'il faudrait une habileté plus qu'ordinaire pour y trouver une pensée suspecte. F.

273. (*)—*Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre au 1er janvier* 1816, sous les rapports de ses finances, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce et de sa navigation, de sa constitution et de ses lois, et de sa politique extérieure, par M. de Montvéran. Paris, 1822. Barrois, aîné, rue de Seine, n° 10. Huit volumes in-8°. Prix, 65 fr.; papier vélin, 30 fr.

274. —*Histoire des événemens de la Grèce depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour*, avec des notes critiques, suivie d'une notice sur Constantinople, par M. C. D. Raffenel, témoin oculaire des principaux faits. Paris, 1822. Dondey-Dupré, père et fils, rue Saint-Louis, au Marais, n° 46. Un volume in-8°; prix, 7 fr. 50 cent.

M. Raffenel a su répandre dans son ouvrage un intérêt vif et attachant, qui s'accroît encore par les circonstances présentes; la guerre se continue, et l'on ne peut bien en suivre les événemens actuels, sans connaître ceux qui les ont précédés, et les principales causes qui les ont fait naître. C'est ce que l'on trouve présenté dans cette histoire avec clarté, précision et rapidité. Elle met devant nos yeux le spectacle des passions agitées, d'un côté par la religion et la liberté, de l'autre, par le fanatisme et le despotisme le plus aveugle. Elle nous montre l'image de mœurs et de caractères tout-à-fait inconnus parmi nous. Langage, habitudes, vêtemens, manière de vivre, tout est différent. Leurs actions, même dans la férocité, ont une grandeur barbare et sauvage, dont nous devons être d'autant plus étonnés, que la civilisation ramène tout à l'uniformité : guerre, supplices, lois, usages, tout se ressemble chez les peuples civilisés. Cette histoire offre donc un attrait puissant de nouveauté, quand ce ne serait pas par l'importance des événemens dont elle est l'objet. Il est seulement à regretter que l'auteur ne nous ait pas tracé le caractère des principaux personnages de cette guerre, tel que celui du prince Ypsilanti, de Bobélina qui, pour venger la mort de son époux, commande trois vaisseaux qu'elle arme à ses frais, et montre dans une femme la valeur d'un héros. Rien ne donne plus de prix à l'histoire que des portraits bien faits. On désirerait aussi qu'il eût rapporté les différens discours prononcés soit à la tête des armées, soit dans les assemblées politiques; discours qui peignent les pensées et les actions, mieux que ne peut le faire la narration la plus animée. Les tableaux de divers événe-

mens auraient eu plus d'ensemble, si l'auteur ne s'était pas trop scrupuleusement assujetti à l'ordre chronologique. Toutes ces choses donnen à l'histoire une forme plus dramatique. Malgré ces imperfections que l'on ne peut éviter que par une étude sérieuse des historiens de l'antiquité, on ne saurait que louer cet ouvrage, remarquable par une souplesse et une facilité de style que l'on rencontre rarement, par une description exacte de mœurs, et par des réflexions qui décèlent un grand talent. Tout porte l'empreinte de la vérité dans cette histoire, et c'est la relation la plus complète que l'on possède sur la révolution la plus étonnante des tems présens. A. Métral.

275. — *Tableaux mnémoniques de l'histoire de France*, etc., par Mme de..... Paris, 1822. Colas, rue Dauphine, no 32. Un volume in-12 contenant 67 planches et cinq tableaux; grand papier. Prix 18 fr.

On a reproché aux différens systèmes de mnémonique la multiplicité des signes destinés à aider la mémoire, le peu de rapport qu'ils présentaient avec les objets qu'ils devaient rappeler, leur bizarrerie enfin, et même le ridicule qui pouvait quelquefois s'y attacher. L'auteur des *Tableaux mnémoniques de l'histoire de France* a su éviter ces écueils. Les signes employés dans ces tableaux sont peu nombreux, simples, ingénieux et analogues aux objets représentés. Ils ont suffi pour renfermer dans un médaillon l'indication et la date des principaux événemens du règne de chacun des rois de France. Un *Abrégé historique* sert d'explication aux médaillons; et tel est le rapport exact des signes et des faits, qu'une fois instruit de la méthode de l'auteur, l'élève, en lisant l'*Abrégé*, peut recomposer le médaillon, et en voyant le médaillon, réciter les traits les plus importans consignés dans l'*Abrégé*. La méthode est assez claire pour que, dans une courte leçon, un enfant puisse la comprendre; et l'exercice de deux ou trois séances en convertira pour lui la connaissance en habitude. Une pensée heureuse a présidé au choix des traits figurés dans les médaillons. Destinés à frapper à la fois les yeux et l'esprit, l'auteur a voulu qu'ils caractérisassent, autant que possible, chaque règne et chaque prince. Ainsi, dans le médaillon consacré à Henri IV, le signe de la *guerre civile* et non celui de la *victoire* indique les batailles célèbres d'Arques et d'Ivry; et aucun emblème ne rappelle le juste supplice de Biron : peut-on mieux exprimer, que Henri IV ne ceignit jamais qu'à regret sa tête de lauriers teints du sang français, et qu'il s'affligea d'avoir à punir le français même le plus coupable? Les *Tableaux mnémoniques de l'histoire d'Angleterre*, tracés d'après la même méthode, sont en ce moment sous presse. L'auteur se propose de publier

successivement les *Tableaux mnémoniques de l'histoire d'Allemagne, de l'histoire de Russie, et de l'histoire d'Espagne.* *Eusèbe* SALVERTE.

276. — (*) *Victoires et conquêtes des Français*, depuis les Gaulois jusqu'en 1792, par une Société de militaires et de gens de lettres. Paris, 1822. Un volume in-8° de 400 pages. Prix, 6 fr. 50 cent.

Cette collection sert d'introduction aux Victoires des Français depuis 1792; elle en fait partie immédiate; elle sera composée seulement de six volumes. Déjà les éditeurs ont rappelé les premières conquêtes des Gaulois dans la Grèce, leur résistance aux Romains, les premières armes des Francs, les exploits de Charlemagne, etc. Le tome quatrième est accompagné des plans de la bataille de Poitiers, d'Azincourt, du siége d'Orléans et d'une carte itinéraire de la marche de Jeanne d'Arc sur Rheims.

277. — *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène*, de mémoires et documens écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres et de mémoires de MM. Bertrand, Lascases, Gourgaud, Montholon, etc. Tomes VIII et IX. Paris, 1822. Corréard, au Palais-Royal. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

Nous avons annoncé les cinq premières livraisons de ce recueil intéressant. Les tomes 6 et 7 ont été saisis. Le 8me qui vient de paraître, contient les bulletins officiels de la grande armée, dictés par Napoléon lui-même, pendant les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna, de Prusse, de Pologne et d'Autriche. Ces bulletins, recueillis par M. Alexandre Goujon, forment un précis substantiel et animé de l'histoire militaire de notre époque, également intéressant pour celui qui n'y cherche que les faits, et pour celui qui veut y étudier les secrets de l'art stratégique. Le tome neuvième contient la suite des bulletins des campagnes de Russie, de Saxe, de France et des Pyrénées, avec toutes les pièces officielles propres à éclaircir les faits. Les dixième et onzième volumes se composeront des mémoires du docteur O' Meara, intitulés : *Napoleon en exil.* Le tome douzième et dernier comprendra la vie de Napoléon, et des notices biographiques sur ses compagnons d'infortune.

278. — *Notice sur Claire-Joseph-Hippolyte Leris* CLAIRON *de la Tude.* par M. ANDRIEUX, placée au commencement des mémoires de mademoiselle Clairon, faisant partie de la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*, et tirée séparément à un petit nombre d'exemplaires. (Ne se vend pas.) In-8°.

Mademoiselle Clairon a laissé aux amateurs de l'art dramatique des souvenirs qui ne s'éteindront jamais. Son jeu pathétique, sa longue carrière théâtrale, ses liaisons avec plusieurs personnages célèbres, lui ont

acquis une réputation qui ne paraît pas exagérée, quelle qu'en soit d'ailleurs l'étendue. Tout le monde sait que mademoiselle Clairon a pris le soin de publier des *mémoires*, dans lesquels elle a cherché à initier les acteurs à venir aux secrets de son art. Ces sortes de compositions offrent toujours de l'intérêt, lorsqu'elles sont dues surtout à de grands artistes. On aime à entendre parler quelqu'un des choses qui lui ont valu sa célébrité. Mais je doute que dorénavant l'ouvrage de mademoiselle Clairon soit préféré à l'intéressante notice que M. Andrieux vient de faire paraître sur cette grande tragédienne. C'est ici, bien plus que dans les *mémoires*, que les jeunes acteurs devront puiser de sages préceptes, d'excellentes leçons. Il est facile de reconnaître, en lisant cette notice, la touche d'un homme doué d'un goût délicat et pur, qui a observé, comparé, analysé les deux parties distinctes de l'art du comédien, l'*action* et la *diction*. M. Andrieux partage, avec beaucoup de raison, les comédiens en trois classes; celle qui chante, celle qui crie, et celle qui parle. Nous renvoyons à l'ouvrage même les lecteurs qui voudraient connaître le développement ingénieux de cette proposition. La notice de M. Andrieux contient encore plusieurs détails anecdotiques que mademoiselle Clairon avait laissé échapper. Ils sont racontés avec ce charme et cette touchante bonhomie qui répandent un si grand intérêt sur toutes les productions de l'auteur des *Étourdis* et du *Meunier de Sans-Souci*. Cette notice sera désormais inséparable des mémoires de mademoiselle Clairon, et elle donne infiniment de prix à la nouvelle édition publiée par M. Baudouin.

A. T.

279.—*Notice sur la vie et les travaux de* Ch. L. *Cadet de Gassicourt*, etc., par J. J. Virey. Paris, 1822; imprimerie de Fain, place de l'Odéon, brochure d'une feuille.

Voici un écrit dont nous aurions tiré des matériaux précieux si nous l'eussions connu lorsque nous rédigeâmes un article nécrologique sur Cadet de Gassicourt. M. Virey, qui cultive l'amitié comme les sciences, comme les lettres, comme toutes les belles facultés de l'âme, fut un des premiers à consacrer sa plume à la mémoire d'un ami. Sa brochure sera lue avec intérêt, même par ceux qui ont conservé le souvenir soit de notre article, soit des autres écrits biographiques publiés au sujet de la perte d'un homme que les lettres, les sciences et les arts regretteront encore long-tems.

280.—*Pétition à la Chambre des Députés*, au sujet des inconvéniens qui résultent de la manière inexacte dont la plupart des journaux rendent compte des séances de cette chambre; proposition de publier, dans un recueil spécial, et le lendemain de chaque séance, le texte complet des

débats, ... par A. C. N. Maquart, sténographe employé au ministère de la marine, auteur des éloges du duc d'Enghien et de S. A. R. le duc de Berry, couronnés par l'académie de Dijon.

M. Maquart a joint à sa pétition un essai de la rédaction qu'il propose; c'est le récit d'une partie de la séance du 2 février, où furent discutés les articles 12 et 13 du titre II de la loi sur la presse. Il expose ce qui a été fait ou essayé jusqu'à présent pour atteindre le but qu'il s'est proposé, et après avoir discuté les droits des journaux existans, et surtout ceux du *Moniteur*, les intérêts des députés et ceux du public, il passe aux détails relatifs à sa proposition. Les moyens sténographiques de M. Maquart nous sont inconnus ; mais, quels qu'ils soient, ils ne peuvent faire le tableau complet de toutes les séances, pas plus qu'il n'est au pouvoir de la peinture de représenter tous les phénomènes des tempêtes. Si des exclamations, et à plus forte raison, des phrases partent en même tems de différentes parties de la salle, le sténographe ne peut les rendre toutes ; il placera ces exclamations ou ces phrases dans un ordre tout-à-fait arbitraire. De plus, il est bien rare qu'un discours improvisé puisse être écrit tel qu'il a été prononcé ; ainsi, la rédaction vient y mettre son empreinte, en dépit du rédacteur qui se croit impartial parce qu'il a l'intention de l'être. Au reste, l'exécution du projet de M. Maquart est sans inconvénient, on le sait d'avance ; elle peut devenir utile, c'est à l'expérience à le prouver : ainsi, tout le monde est d'accord pour souhaiter que ses propositions soient agréées. F.

281. — *Histoire littéraire des Grecs pendant le moyen âge*, ouvrage traduit de l'anglais de *Joseph Berington*; par A. M. Boulard. Paris, 1822. De Beausseaux, quai Malaquais, n° 15. In-8°; prix, 5 francs.

Nous avons fait connaître par plusieurs analyses, les diverses parties de l'histoire littéraire du moyen âge, par Berington, successivement traduites et publiées par M. Boulard (4 parties, in-8° ; prix, 8 fr. 50 c., chez le même libraire), et nous avons applaudi au zèle et aux lumières du laborieux traducteur, qui a attaché son nom à une foule de bons et d'utiles ouvrages qu'il a fait passer dans notre langue. Poursuivant aujourd'hui la tâche qu'il s'est imposée à l'égard du savant Berington, il donne aux lettres françaises l'histoire littéraire des Grecs pendant le même période de tems, et c'est un important appendice au travail général déjà annoncé. Celui-ci embrasse la littérature grecque depuis le règne de Justinien, au 6e siècle, jusqu'à la chute de l'empire d'Orient, après 1450. Quelques noms justement célèbres appartiennent à cette époque de dissentions politiques et religieuses, de controverses et de mal-

heurs, qu'embrasse la collection connue sous le nom d'Histoire Byzantine. Le travail de Berington est à peu près une notice raisonnée sur la personne et les ouvrages des auteurs qui composent cette histoire, mais accompagnée de considérations et de recherches historiques que le sujet et le plan de l'auteur rendaient nécessaires. Le tableau du règne de Justinien, qui ouvre le volume, est précis et rapide; il se termine par l'histoire du célèbre Trébonien, le flambeau de cette époque reculée, et à qui la civilisation moderne est si redevable pour l'immortel corps de droit qu'il composa par l'ordre de Justinien (qui lui donna son nom), qui était grand disputeur en théologie, et qui, cependant, selon quelques auteurs, peut-être mal disposés pour lui on ne sait trop pourquoi, ne savait pas même lire. (Suidas et Procope, on croit que ce dernier a voulu parler de l'empereur Justin; Saint Isidore de Séville, Alemannus et le cardinal Noris, ont défendu la science de Justinien.) Viennent ensuite saint Jean Damascène, le patriarche Nicéphore, et enfin Photius, dont la compilation est d'une si grande utilité pour connaître tant d'auteurs anciens qu'il a lus, et qui ne nous sont parvenus que par les extraits qu'il en a donnés. Au onzième siècle paraît Suidas, qui a fait un volumineux lexique, à la fois grammatical, historique, biographique et littéraire, et pour cela même si important pour les traditions qu'il renferme; et dans le siècle suivant, Psellus, *le prince des philosophes d'alors*, et qui amusait l'imbécille Michel VII avec des traités sur l'art de faire de l'or; l'annaliste Zonara; Eustathe, commentateur d'Homère, et dont le principal ouvrage est encore si mal connu; Athénée, véritable compilateur de variétés historiques et littéraires, qui sont aujourd'hui d'un grave intérêt; Jean Tzetzès, commentateur et scoliaste, dont la bibliothèque du roi possède une collection de lettres, et enfin tous les écrivains de la Byzantine qui parurent depuis la prise de Constantinople par les Latins, jusqu'à la chute de l'empire par les progrès et le triomphe des Turcs. Une grande variété de noms et de faits caractérise aussi cette époque; les controverses et les conciles, le projet d'union des deux églises grecque et latine, y tiennent une grande place. L'historien entre à cet égard dans des détails parfaitement appropriés au cadre de son tableau général du moyen âge: à la même époque que les Grecs, et dans d'autres lieux, les Sarrazins, se mêlaient aussi aux grands événemens du tems, tout en cultivant les sciences et les lettres. Sans leur histoire, celle de l'intervalle choisi par M. Berington n'aurait pas été complète; il l'a écrite, et M. Boulard nous promet encore ce nouveau présent. C. F.

282. — *Œuvres de Mathurin Régnier*, avec les commentaires revus, corrigés et augmentés; précédées de l'histoire de la satire en France,

pour servir de discours préliminaire; par M. Viollet-le-Duc. Paris, 1822. Th. Desoer, rue Christine, n°2. Un vol in-18 de xlviij et 405 p. Prix, 5 fr.

Régnier, auquel Molière et Boileau n'ont pas dédaigné d'emprunter quelques traits remarquables, est digne de toute l'attention de ceux qui aiment à étudier dans nos anciens auteurs et le génie de la langue, et ces grâces naïves et piquantes qui entourent le berceau de notre poésie. Si l'on considère Régnier sous le rapport du style, on verra qu'il a deviné une partie des secrets poétiques vainement cherchés par ses prédécesseurs, et que ses successeurs ont habilement profité de ses découvertes pour perfectionner chez nous le langage de la poésie; si, plus occupés ensuite de la pensée de Régnier que des formes plus ou moins ingénieuses sous lesquelles il a su la présenter, nous examinons le fond de ses ouvrages, nous reconnaîtrons que Boileau l'a bien jugé, quand il a dit que c'est celui de tous nos poètes qui, avant Molière, a le mieux connu le caractère et les mœurs des hommes. Brossette, le commentateur de Boileau, avait donné, en 1730, une édition de Régnier, accompagnée de notes; ces notes furent augmentées dans une édition de 1733, attribuée à Lenglet-Dufresnoy; ces deux éditions en faisaient désirer une nouvelle, dont la correction fût plus soignée et le format plus portatif; l'auteur du *Nouvel art poetique*, satire ingénieuse, qui parut il y a environ douze ans, et qui a laissé de piquans souvenirs dans la mémoire des gens de goût, s'est chargé de cette tâche. Il a revu le texte de Régnier sur les premières éditions; il a joint à celle-ci trois pièces imprimées dans les recueils du tems, mais qui n'avaient pas encore été réunies aux œuvres de ce poète; il a supprimé ou abrégé quelques notes, il en a ajouté d'autres, et enfin, il a mis à la tête de cette édition une histoire de la satire en France. Après avoir passé en revue ceux de nos vieux poètes qui, sans avoir fait des satires, offrent cependant de nombreuses tirades satiriques; il arrive à un nommé Gabriel Bounyn, qui fit imprimer, en 1586, la première pièce qu'il ait pu découvrir portant le titre de satire; il passe ensuite à Lafresnaye Vauquelin, qu'il nomme le véritable fondateur de la satire en France. Ce poète, né sous François Ier, et qui avait vu le règne sanglant de Médicis, les massacres des protestans et les fureurs religieuses de la ligue, était plein d'une généreuse indignation contre les hommes de son tems, et ne ménageait pas leurs vices. Vauquelin avait écrit avant Régnier, bien que le recueil de ses œuvres soit postérieur de quatre ans à la publication des premières satires de notre auteur; il l'a donc précédé dans la carrière, quoique sans doute il ne lui ait rien appris. L'espace nous manque ici pour examiner en détail le discours et les notes. Au reste, cette jolie édition n'a pas be-

soin de nos éloges, et il serait superflu de faire remarquer quelques inexactitudes de peu d'importance, inévitables dans un travail de cette espèce, et que l'éditeur fera facilement disparaître dans une nouvelle édition; car, outre le mérite littéraire, une jolie exécution typographique, un beau papier et un format commode, assurent un prompt débit à celle que nous annonçons. M. A.

283. — *Éloge de Lesage*; discours qui a partagé le prix d'éloquence, décerné par l'Académie française, dans sa séance du 24 août; par M. Patin, maître de conférences à l'école normale. Paris, 1822. Firmin Didot; brochure in-4° de 45 pages. Prix, 2 fr.

284. — *Discours sur le même sujet*; par M. Malitourne. In-4° de 30 pages. Prix, 2 fr.

Si Lesage a retrouvé dans l'autre monde la béquille d'Asmodée, et qu'il lui ait pris fantaisie de pénétrer dans le cabinet de tous ces jeunes concurrens qui s'apprêtaient à descendre dans la lice ouverte en son honneur par l'Académie, je me figure que son ombre moqueuse n'aura pas vu sans sourire tant de plumes occupées de louer celui qui passa sa vie à railler tout le monde. Peut-être même, dans un retour de verve satirique, le malin auteur se sera-t-il amusé aux dépens de quelques-uns de ses louangeurs; du moins, il n'aura pas manqué de réviser le jugement de l'Académie, dont il a dû être médiocrement satisfait. Certes, il n'est pas même besoin de ce tact fin et spirituel, de ce coup d'œil pénétrant dont la nature avait doué Lesage, pour apercevoir une infériorité marquée dans l'un des deux discours que l'Académie a placés sur la même ligne. Non que l'ouvrage de M. Malitourne soit dépourvu de talent: on y trouve des pensées spirituelles, des aperçus justes, des réflexions sur *Turcaret* qui annoncent de l'étude et du goût: mais on y remarque plus souvent encore une critique vulgaire, des idées communes, et un style où la prétention des mots est souvent trahie par l'impuissance de la pensée. Si, depuis que l'Académie donne des prix, elle ne nous avait accoutumés à quelque singularité dans ses jugemens, nous pourrions nous étonner de celui-ci. Nous savons qu'on a reproché au discours de M. Patin un défaut assez grave; l'auteur a placé en tête une dissertation sur le roman; ce morceau où l'histoire, aussi-bien que la critique du genre, semblent trop abrégées, si on le considère isolément, est trop long pour la place qu'il occupe dans l'éloge de Lesage. Ce reproche est mérité sans doute: mais comme ce vice de composition est heureusement racheté par tout le reste du discours! comme l'auteur nous fait bien connaître l'écrivain qu'il s'est chargé de peindre! comme cette peinture est vivante! comme cette physionomie est expressive! On

dirait d'un ami d'enfance avec lequel l'auteur aurait passé sa vie! Rien ne lui est caché ; il sait ses défauts comme ses qualités ; en même tems qu'il nous fait admirer celles-ci, il soulève avec la discrétion de l'amitié le voile qui pourrait nous dérober les autres. Pour louer Lesage, M. Patin semble lui avoir emprunté quelque chose de son talent ; ce sont ses idées piquantes, ses observations spirituelles, ses tours ingénieux, son style plein de naturel et de vie. Les bornes de cet article, en nous ôtant le plaisir des citations, nous sauvent du moins l'embarras du choix ; il faut lire le discours entier, et surtout la portion consacrée à Gilblas, que le public a tant applaudie à la séance de l'Académie. Peut-être sera-t-on fâché de ne pas trouver dans cet éloge plus de particularités relatives à la personne de Lesage. M. Malitourne remarque avec discernement que les circonstances du tems où il vivait durent être favorables au développement de son génie, et M. Patin a montré avec beaucoup de finesse les secours que Lesage a tirés de sa position dans le monde ; mais tous deux laissent quelque chose à désirer sur ces détails de la vie commune, où nous aimons tant à surprendre les hommes qui ont laissé une grande célébrité. La perfection avec laquelle M. Patin a peint l'écrivain, nous fait regretter qu'il n'ait qu'ébauché l'homme (1). — Le nom de M. Patin, qui professait avec distinction à l'école normale, dont il a été lui-même un élève distingué, nous rappelle que depuis quelques années l'enceinte académique était accoutumée à entendre proclamer de snoms connus dans cette école; cette remarque, que nous nous plaisions à faire, en songeant que les couronnes de ses maîtres et de ses élèves seraient pour elle un nouveau titre à l'estime publique, n'est plus pour nous qu'un souvenir pénible, depuis que nous savons qu'elle n'existe plus. La destruction de ce bel établissement sera, nous le croyons, une véritable perte pour l'instruction publique. Les services importans qu'elle a rendus, en ranimant naguère parmi nous le culte des muses grecques, en conservant la tradition des études solides, en formant un grand nombre d'excellens professeurs, aujourd'hui le plus ferme espoir de nos institutions publiques, exciteront long-tems la reconnaissance de tous ceux qui chérissent les

(1) Il nous semble que l'auteur confond ici *la biographie* avec l'*éloge* : la première admet les détails qu'il regrette de ne pas trouver dans les pieces couronnées ; le second, au contraire, est plus relatif aux ouvrages, et son but doit être de marquer exactement la place de l'écrivain dans la liste de ceux qui ont contribué au progrès général des connaissances, de l'art de penser comme de l'art d'écrire. (C. F.)

lettres, et qui regardent une instruction approfondie comme l'un des fondemens de la gloire nationale et de la félicité des peuples. M. A.

285. — *La renaissance des lettres et des arts sous François Ier*, poème; par M. *X. Boniface* Saintine. Paris, 1822. De l'imprimerie de Firmin Didot, rue Jacob, n° 24. In-4° de 11 pages. Prix, 1 fr. 25 c.

286. — *Ode* sur le même sujet; par M. *Ed.* Mennechet. Paris, 1822. Même adresse que ci-dessus. In-4° de 12 pag. Prix, 1 fr. 25 c.

(Ces deux poèmes ont partagé le prix de poésie décerné par l'Académie française, dans sa séance du 25 août 1822.)

C'est une erreur, selon moi, que de révoquer en doute l'utilité des concours académiques; ils excitent l'émulation, et quand l'émulation est excitée, il en résulte, d'ordinaire, de grandes et de bonnes choses. Et qu'on ne croie pas trouver ailleurs cette émulation qu'offrent les concours publics; celle qui naît des efforts isolés que multiplie le talent pour percer et se faire connaître, est bien moins puissante, parce qu'elle ne laisse entrevoir que des résultats lents et souvent incertains. Aujourd'hui surtout, que la littérature est, en quelque sorte, forcée de se plier aux besoins de la multitude, aujourd'hui, que le poète est contraint d'adopter une *couleur* pour traverser la foule des obstacles qui s'opposent à ce qu'il communique avec ses compatriotes, quel est celui qui peut espérer de leur faire adopter son nom et sa gloire, s'il ne s'est déclaré auparavant l'écho d'un parti? Un concours académique lève toutes ces difficultés. Le concurrent qui est assez heureux pour remporter la palme, celui même qui n'obtient qu'une simple mention, se trouve tout-à-coup, en un seul jour, plus avancé que ceux qui ont en leur faveur de longues veilles, mais qui ont dédaigné la même voie. Son ouvrage est lu, son nom est proclamé devant une assemblée nombreuse et choisie, j'ai presque dit devant l'élite des juges de la nation, et il n'a plus qu'à soutenir une réputation qu'il doit souvent à la réunion fortuite de circonstances plus ou moins heureuses. Ces réflexions sont, en partie, applicables aux deux auteurs dont j'annonce ici l'ouvrage couronné. Il est permis de douter, d'après ce que nous connaissons de MM. Saintine et Mennechet, que ces deux jeunes auteurs se fussent sitôt fait connaître, s'ils n'avaient pas disputé et remporté la palme d'un concours public. Si quelques personnes ont cru pouvoir juger sévèrement les deux productions qui leur ont valu, en 1820, la couronne académique, j'appréhende leur censure pour celles dont je m'occupe en ce moment. L'*institution du jury* et l'*enseignement mutuel* étaient deux sujets ingrats, et qui n'offraient presque point d'inspiration à la muse poétique; MM. Saintine et Mennechet se sont tirés avec bonheur, avec talent même, des bornes trop

restreintes où les avait renfermés le choix fait par l'Académie. Mais *la renaissance des lettres sous Francais Ier* était un sujet heureux, où le poète pouvait se montrer, et les deux lauréats ne me semblent pas s'y être élevés au-dessus d'eux-mêmes, c'est-à-dire de leurs précédens essais. « La restauration des lettres, dit avec beaucoup de raison M. Raynouard dans son *Rapport à l'Académie*, la restauration des lettres, sous un roi qui les encouragea par ses exemples et par ses bienfaits, et dont l'affabilité accueillit et honora tous les talens la restauration des arts, dont ce prince hâta les progrès, soit par ses largesses, soit en faisant exécuter des monumens qui suffisent encore à la renommée de plusieurs artistes célèbres; toutes les circonstances heureuses, tous les grands souvenirs qui s'attachent à cette belle époque de notre histoire, fournissaient aux poètes des détails divers et brillans pour traiter ce sujet vraiment national. » Et cependant, MM. Saintine et Mennechet n'ont trouvé sur leur palette que des couleurs pâles et communes pour peindre ce grand tableau. L'ode de ce dernier surtout est d'une faiblesse extrême; à peine y parle-t-il, dans la strophe onzième, des auteurs qui ont marqué le passage de la décadence à la renaissance des lettres. Le genre qu'il a choisi ne convenait même point à son sujet; et je ne puis assez m'étonner, non-seulement qu'il ait partagé le prix, mais qu'il ait balancé un seul instant les suffrages académiques avec la pièce de M. Saintine, qui lui est de beaucoup supérieure pour le plan et pour l'exécution. L'idée qu'a eue celui-ci de faire adresser une épître à *Érasme* par *Budée*, pour l'engager à venir se fixer en France, est ingénieuse. Plusieurs vers heureux pourraient être cités, et donneraient une idée avantageuse du talent de l'auteur; mais je le répète, parce que tel est mon sentiment, M. Saintine ne s'y montre pas assez poète, et ce n'est pas enfin ce que l'Académie était en droit d'attendre du sujet qu'elle avait choisi cette année. E. Hébreau.

287. — *Le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille, dans la peste de Barcelone*, poème par Mademoiselle *Delphine* Gay, qui a obtenu une mention particulière de l'Académie française, dans la séance du 24 août 1822. Paris, 1822; Ambroise Tardieu, rue du Battoir, n° 12. Brochure in-8° d'une feuille d'impression. Prix, 1 fr.

288. — *Poème sur le même sujet*, par M. *Édouard* Alletz, qui a remporté le prix extraordinaire de poésie fondé par le Roi. Paris, 1822; de l'imprimerie de Firmin Didot. In-8° de 14 pages. Prix, 1 fr. 25 c.

289. — *Poème sur le même sujet*, par *Victor* Chauvet, qui a obtenu le premier accessit. Paris, 1822; de l'imprimerie de Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais. In-8° de 15 pages. Prix, 1 fr.

290. — *Poème sur le même sujet*, par M. Gaumier, qui a obtenu la

première mention honorable. Paris, 1822; de l'imprimerie d'Éverat, rue du Cadran, n° 16. In-8° de 14 pages. Prix, 1 fr.

291. — *Poème sur le même sujet*, par M. A. Bignan; qui a obtenu une mention honorable. Paris, 1822; Hubert, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 222. In-8° d'une feuille d'impression. Prix, 1 fr.

Il y a deux choses à considérer dans un poème; l'*invention* et l'*exécution*. Nous allons examiner sous ces deux rapports les pièces ci-dessus mentionnées. Après une invocation, où elle dit qu'elle laisse aux chantres de *Régulus* et des *Machabées* à célébrer l'héroïsme de Mazet et de ses compagnons de gloire, Mlle *Gay*, s'occupant exclusivement des sœurs de Sainte-Camille, nous les montre quittant leur hospice, au récit des désastres de Barcelone, pour aller porter au séjour de la mort et de la désolation, les secours de l'humanité et les consolations de la religion. En revoyant les rives du Cher, qu'elles doivent traverser, l'une d'elles sent son cœur se briser au souvenir de son enfance et d'un père chéri qui, forcé de la quitter pour se rendre sous les drapeaux de l'honneur, n'a plus reparu. Elle s'arrache avec peine de ces lieux, dont l'aspect lui est à la fois si doux et si pénible, pour ne point apporter de retard dans la noble mission dont elle est chargée. Arrivée à Barcelone, elle s'attache surtout à soulager les douleurs de ceux auxquels leur âge avancé laisse moins d'espoir. Un vieillard s'offre à elle sur un lit de misère, abandonné déjà de tout le monde, parce qu'on le croit devenu la proie de la mort. La jeune sœur s'aperçoit qu'il respire encore; un intérêt qu'elle ne peut définir double auprès de lui son courage et son zèle; elle lui prodigue ses soins, comme si sa propre existence était attachée à celle du malade :

> Le Seigneur l'a béni, et ce vieillard mourant
> C'est un père adoré que sa faveur lui rend.

Cette action ajoute beaucoup d'intérêt au récit des malheurs de Barcelone. Elle a fourni à l'auteur des traits heureux et des vers où la grâce est unie au sentiment. Mais si, d'un côté, quelques parties de ce tableau sont touchées avec perfection, plusieurs autres sont traitées avec une faiblesse qui ne nous paraît pas motiver le jugement qu'en a porté le Rapport, en disant que si l'auteur de cette pièce ne s'était pas fait connaître, on aurait pu croire « qu'elle était d'un talent exercé dans tous les secrets du style et de la poésie. » Ce n'est peut-être là qu'une galanterie dont Mlle Gay, au reste, est bien digne sous tous les rapports. — Le poème de M. *Allez* n'est qu'un simple récit, que l'auteur a mis dans la bouche d'un jeune Barcelonais, dont la mère a été sauvée par les soins de

l'infortuné Mazet. Sans examiner jusqu'à quel point a pu influer sur l'esprit des juges l'opinion où l'auteur les avait, dit-on, confirmés qu'il était lui-même le héros du récit, en leur adressant sa pièce de Barcelone, avec toutes les précautions de rigueur à cette malheureuse époque, nous croyons pouvoir assurer que ses vers sont les plus riches en poésie de tous ceux que le concours a mis sous nos yeux, et qu'ils méritaient, sous beaucoup de rapports, de fixer le choix de l'Académie. La plupart des personnes qui ont entendu la lecture publique de son poème, se sont réunies pour confirmer ce jugement; et si, dans le silence du cabinet, les défauts et les inégalités qu'il renferme ont frappé quelques esprits sévères, du moins conviendront-ils qu'il y reste encore assez de beautés pour faire bien augurer du talent d'un jeune poète qui s'annonce sous d'aussi heureux auspices. — Le plan que M. *Chauvet* a choisi pour son poème nous paraît le meilleur de tous ceux adoptés par les concurrens; disposé avec beaucoup d'ordre et de clarté, il offre un intérêt d'autant plus puissant, qu'il en ressort une vérité morale et cette douce consolation, que les peuples séparés par la politique et par la guerre, sont rapprochés par les sciences et par l'humanité. Il suppose qu'une jeune veuve vit retirée à Barcelone avec son fils auquel, semblable à Hamilcar, elle a fait jurer de venger sur les Français la mort de son père moissonné dans la dernière guerre. Ils sont tous deux atteints de la contagion; mais bientôt, par la science et les soins généreux d'un médecin étranger, la jeune veuve reparaît aux portes de la vie, s'appuyant sur ce fils, ses seules amours et sa seule espérance. Elle veut connaître son libérateur; une des sœurs la conduit dans le temple où retentissent les actions de grâce au Seigneur pour la cessation du fléau, et où elle doit retrouver le généreux étranger. Hélas! elle ne voit qu'un cercueil, et ce cercueil renferme, avec Mazet, la victime du courage et de l'humanité. — Dieu clément! s'écrie la jeune veuve :

> Dieu clément, qu'il repose au sein de ton amour!
> Oui, périsse, ô mon fils, le vœu de la vengeance!
> Suis-moi; sur ce cercueil viens jurer à la France,
> Paix, amour éternel.

Mais, si M. Chauvet a été heureux dans l'invention de son poème, l'a-t-il été également dans l'exécution? C'est ce que nous pourrions assurer, si toute la pièce était écrite comme le passage cité dans le Rapport de l'Académie, et commençant ainsi : « Où sont, fils de Barca, etc.? » Malheureusement, on peut lui adresser pour le reste de l'ouvrage, les mêmes reproches qu'à M. Alletz, et ses défauts ne sont pas rachetés par autant

de poésie que chez son concurrent. — M. *Gautmier* a mis le récit des infortunes de Barcelone dans la bouche d'un vieillard, qui les raconte à un Français. Sa pièce, sans offrir autant de verve que celle de M. Alletz, ni le même intérêt que les deux autres, méritait certainement une mention très-honorable. Je ne balancerais même pas à lui donner la préférence sur celle qui lui a valu le prix, l'année dernière. Parmi les passages que nous pourrions citer, et qui donneraient une idée très-avantageuse du talent de l'auteur, nous transcrirons le suivant, parce qu'il ne se trouve point dans le Rapport.

Sa mère.... pour toujours peut-on fuir une mère ?
Pour toujours.... il le sait ; une pensée amère
Déjà de ses vieux ans lui prédit le malheur ;
Sans glacer son courage elle attriste son cœur.
Ah ! demeure ; crois-en cette voix douloureuse :
Tu seras assez grand si ta mère est heureuse.

Le même sentiment, que M. Alletz a rendu aussi avec beaucoup de bonheur, se reproduit dans ces deux vers du poëme de M. *Bignan*

L'époux fuit son épouse, et le frère son frère....
Quelques fils seulement mouraient près de leur mère.

Ce sentiment exprimé par les trois jeunes poètes fait autant l'éloge de leur esprit que de leur cœur. Nous ne doutons point que M. Bignan ne se fût placé à un rang plus élevé parmi ses rivaux, s'il avait rattaché à son poëme une action ou un épisode qui eût jeté de la variété dans son récit. C'est ce qui manque également à celui de M. Alletz, qui aurait alors mérité l'universalité des suffrages. — N'ayant point reçu la pièce de M. *Pichat*, qui a obtenu le second accessit, et que son auteur n'a pas fait, dit-on, imprimer, nous ne pouvons en parler sciemment ; mais nous nous ferons un plaisir de reproduire ici ce passage cité dans le Rapport :

L'un de ces malheureux, sur sa couche de mort,
Mêlait au mal cruel les tourmens du remord.
O Delmance ! ô Français ! que ma fureur impie
Massacra sans pitié, c'est ta mort que j'expie !
Disait-il ; et ces mots, et ce nom répété,
De la sœur qui le sert troublent la charité,
Font trembler dans ses mains la coupe salutaire....
Mais bientôt, de son Dieu baisant le signe austère,
Elle poursuit sa tâche, et d'un zele obstiné
Veille pieusement près de l'infortuné :

Lui parle d'espérance et d'avenir prospère,
Lui dérobe ses pleurs..... Delmance était son père.

E. Hérbat.

292. — *Œuvres de* J.-B. Gail, de l'Institut de France, conservateur des manuscrits grecs de la bibliothèque royale, etc., etc. Paris, 1821. Ch. Gail neveu, au collége royal, place Cambrai; Aug. Delalain, Treuttel et Würtz, Dufart., etc. Vingt-cinq vol. in-4°, avec un atlas et une riche collection d'estampes. Prix, 398 fr. papier ordinaire, et 750 fr. papier vélin.

(Les personnes qui se procureront la collection complète avant le 1er octobre 1823, ne paieront que 730 francs. Le délai sera prolongé de quatre mois, en faveur des étrangers. Il n'existe que quarante exemplaires complets de la collection papier vélin.)

Nous recevons à l'instant un *avis* relatif à cette belle collection, et nous nous empressons de l'annoncer en détail à nos compatriotes et aux étrangers. Elle se compose des ouvrages suivans :

I. *Xénophon*, avec texte grec, versions latine et française. — Atlas de 54 cartes, 35 *specimen* de manuscrits et 48 estampes; 10 vol. in-4°; 180 fr., broché. *Idem* papier vélin et satiné, figures avant la lettre et eaux fortes, 350 francs.

Deux nouveaux volumes de Xénophon; 50 francs papier ordinaire, et 100 francs papier vélin.

II. *Thucydide*, grec-latin, avec 2 vol. d'observations historiques et critiques; 10 vol. in-4°, maintenant brochés en six; 82 francs. *Idem*, papier vélin, 160 francs. *Idem*, in-8° grec-latin-français, 8 vol., 50 fr.

III. *Hérodote*, texte grec, avec observations historiques et critiques, et 10 belles estampes; 2 vol. in-4°, 50 fr. *Idem*, papier vélin, 150 francs. Le prix de cet ouvrage, demandé seul, papier vélin, est de 250 francs.

IV. *Théocrite*, grec-latin-français; 2 vol., avec 10 estampes, 30 francs. *Idem*, avec figures avant la lettre, 36 francs.

V. *Amours de Héro et Léandre*, grec-latin-français; 5 francs.

VI. *Anacréon*, grec-latin-français, un vol. in-4°, papier vélin, broché, 15 francs.

M. Gail a consacré quarante années, c'est-à-dire sa vie littéraire tout entière, à l'étude des trois grands historiens de l'antiquité, et à la collation des nombreux manuscrits de leurs textes. L'impression en est maintenant terminée, et l'importance des travaux de M. Gail est généralement reconnue.

En annonçant à ses lecteurs la publication d'un aussi grand ouvrage

que le Xénophon, le *Journal des savans* (mars 1818, article de M. Raoul-Rochette), rappelait en même tems par quels travaux également utiles, M. Gail avait préludé à celui-ci. Il y aurait de l'injustice, ajoutait le docte auteur de cette analyse, et presque de l'ingratitude, à oublier les services que ce savant a rendus à l'étude de la littérature grecque, par ses vingt-deux années de cours élémentaires *gratuits*, et par les innombrables opuscules grecs qu'il a répandus dans nos écoles, à une époque où ce genre d'instruction avait été presque entièrement abandonné. C'est la première fois que Xénophon paraît traduit en entier dans notre langue. Quelque disposés que nous soyons à appeler l'attention de nos lecteurs sur chacune des parties de ce grand ouvrage, nous ne saurions, sans excéder de beaucoup les bornes prescrites à nos extraits, en donner une notion suffisamment détaillée. On n'en parlera donc que fort succinctement. Le tome 1er contient le texte, et les traductions latine et française de huit traités de Xénophon; savoir : les républiques de Sparte et d'Athènes, de l'Amélioration des finances, le Banquet, l'Éloge d'Agésilas, l'Hiéron ou le Tyran, de l'Équitation, et le Commandant de la cavalerie; les 2e, 3e et 4e volumes contiennent la Cyropédie et la retraite des dix mille; les 5e et 6e l'Histoire grecque de Xénophon, et une réimpression, avec notules, des *annales* du célèbre chronologiste Dodwel; le 7e, les Entretiens mémorables, l'Économique, l'Apologie de Socrate, et le Traité de la chasse; le 8e, des *Specimen* des manuscrits, et de nombreuses et précieuses variantes, dont plusieurs sont adoptées par M. Scheffer, sans avoir nommé M. Gail, à qui il les doit; le 9e, des observations historiques et critiques sur les divers traités de Xénophon; le 10e, un Atlas de 54 cartes topographiques et géographiques, et des plans de batailles, etc. La traduction française de M. Gail, dans les morceaux déjà naturalisés dans notre langue, l'emporte souvent sur celle de ses prédécesseurs par une fidélité plus scrupuleuse; et l'on peut dire, sans être injuste envers lui ni envers eux, que si le nouveau traducteur a de grandes obligations à ses devanciers, il n'eût tenu qu'à lui de n'en point avoir. C'est ce qui devient évident par la lecture des traités non encore traduits en français, ou, ce qui revient au même, mal traduits avant M. Gail. Les Entretiens mémorables réunissent au mérite d'une traduction très-fidèle, celui d'une diction généralement pure, élégante même, et toujours facile; mais l'Économique surtout, nous a paru fort remarquable sous ce rapport. Ce traité, qui respire d'un bout à l'autre une simplicité si touchante, et d'où s'exhale en quelque sorte, comme de la bouche même de Socrate, ce doux parfum d'antiquité que le goût moderne a tant de peine à conserver, est rendu par M. Gail avec une exactitude et en même

tems avec une facilité d'élocution qui produit presque l'illusion d'une composition originale. Il fait honneur à la plume, et qu'on me permette d'ajouter, à l'âme de M. Gail. (*Journal des savans*, précité.)

Quant à son Thucydide, la traduction française a été donnée séparée du texte; elle manque en ce moment. M. Gail en prépare une nouvelle édition, qui fera suite au texte grec, si correctement publié par lui, qu'il est impossible de songer à en donner une seconde édition qui puisse faire oublier la première. Mais ne pouvant en huit jours juger un travail de quarante années, il faut qu'on nous permette de rappeler le compte qu'a rendu de ce travail M. de Sainte-Croix dans le *Mercure* (octobre 1807, p. 219) et dans le *Moniteur* (1er juin 1806 et 15 novembre 1807), et où ce savant avoue que la publication de M. Gail, est du petit nombre des entreprises où se trouve intéressée la gloire de la nation. D'autres feuilles ont également parlé de cette traduction dans les termes les plus flatteurs (*Journal des Débats*, mars 1820); les étrangers ne lui ont pas refusé cet hommage, et le *Journal de Halle* (feuille supplémentaire, n° 117, octobre 1820), après avoir blâmé M. Gail de n'avoir pas imprimé les variantes avec les accens, ajoute : « Fidèle à sa promesse, ce savant n'a rien épargné pour vaincre en exactitude Hudson et Ducker; et nous lui devons ce témoignage, que nous avons remarqué un grand nombre de passages où il s'est montré plus consciencieux que ses prédécesseurs. » L'on aime à voir les savans étrangers honorer les heureux efforts de ceux de France, et M. Gail n'a point à se plaindre d'eux, à cet égard, puisque M. God. Sesbode accompagne le nom de notre compatriote des mots *francogalliæ decus*, répétés aussi par M. Beck (Opuscule publié à Leipsick en 1815). Son Hérodote ne contient que le texte grec; mais il est accompagné de notes historiques et critiques, d'un index et de dix estampes. Hérodote étant le prince des historiens, il était naturel de commencer par lui. M. Gail ne l'a pas fait, parce qu'il était loin de partager toujours l'avis de M. Larcher, et qu'il voulait le laisser jouir de toute la gloire qu'il méritait et de celle que lui donnaient ses amis (Voy. préf. de M. Gail, p. 1). Dans ses notes critiques, le nouvel éditeur s'attache à expliquer le sens des prépositions considérées géographiquement (Voy. dans la *Revue*, T. XIV, p. 600), le compte rendu de cet ouvrage, qui est d'un si grand intérêt pour la critique); et il discute avec soin les passages qui intéressent deux parties quelquefois trop négligées, la tactique et la géographie des anciens (le Philologue de M. Gail contient d'importantes discussions sur la géographie ancienne). Dans un autre article, nous prouverons sans peine ce que nous avançons. Les ouvrages de Théocrite et d'Anacréon, les amours de Léandre et Héro, traduits par M. Gail,

sont trop connus pour qu'il soit besoin d'en parler. Ils ont concouru à la juste réputation que M. Gail s'est faite par ses innombrables travaux; et le *Journal de Halle* (feuille supplémentaire, n° 117, octobre 1820), en termine ainsi l'annonce générale : « Puisse la noble entreprise de M. Gail trouver aussi des appuis dans notre patrie! Ce vœu sera exaucé. M. Gail, nous aimons à le redire, a fait de bons livres et de bonnes actions ». Nos compatriotes, de concert avec les étrangers, se plairont à honorer en lui l'ami de la jeunesse, le professeur zélé restaurateur des études grecques en France, le traducteur élégant et correct, et le grammairien qui ne s'occupe des mots que pour arriver à la connaissance des choses : but qu'il a si souvent et si heureusement atteint.

R. S.

295 (*). *Collection des romanciers grecs et latins*, avec des notes de MM. Courier, Coray, Trognon, Buchon, etc.; deuxième livraison. Histoire éthiopique d'Héliodore, ou les *Amours de Théagène et Chariclée*; traduction d'Amyot. Paris, 1821. Corréard, au Palais-Royal; deux volumes in-8°. Prix : 10 fr. et 15 fr. par la poste.

Le roman de *Théagène et Chariclée* est un des plus estimables de ceux que nous a laissés l'antiquité grecque. Il devait donc, avec la *Pastorale de Longus*, paraître en tête de la collection que nous annonçons. L'enthousiasme que Racine, encore jeune, conçut pour ce livre, est déjà une assez bonne recommandation. Sans nous étendre sur le mérite de ce roman, nous laisserons au lecteur à décider s'il a coûté à l'auteur de grands frais d'imagination, ou si celui-ci n'a fait que rassembler une foule d'inventions éparses dans les poètes dramatiques; s'il a retracé des mœurs réelles, de manière à former un tableau vraiment instructif, ou s'il a composé un ensemble vague et mensonger d'aventures également bonnes à être placées dans tous les tems et dans tous les lieux. Nous devons ajouter que l'exécution typographique est généralement très-soignée.

296. — *Abélard et Héloïse*, par F. C. Turlot, avec des notes critiques et historiques. Paris, 1822. Un vol. in-8° d'environ 500 pag.

Cet ouvrage contient une nouvelle traduction faite par M. Turlot, de la fameuse *Lettre d'Abélard à un ami*, avec des notes du traducteur. M. Turlot a cru que cette lettre, à laquelle Héloïse répondit avec une sensibilité si touchante, n'avait pas été jusqu'à présent assez bien connue, ni assez bien traduite, ni accompagnée d'éclaircissemens assez complets. En conséquence, il s'est imposé la tâche de la traduire et de la commenter de nouveau. Ce plan de travail l'a conduit à rédiger une longue apologie d'Abélard contre les religieux bénédictins, qu'il maltraite [illegible] leur grande érudition, contre Saint-Bernard

dont il fait néanmoins un grand éloge ; contre Crévier, qui était pourtant un homme droit et un bon historien. Ensuite, il établit des parallèles entre Saint-Bernard et Bossuet, entre Fénélon et Abélard, entre Héloïse et Mme Guyon. Il accuse de jalousie les deux premiers ; il se permet ensuite des réflexions bien galantes, et transcrit une chanson plus galante encore. Sa note ou sa dissertation sur Paris, au douzième siècle et au dix-neuvième, présente quelques traits piquans, des observations judicieuses et des hors-d'œuvre, des idées hasardées, par exemple, sur l'éducation, pour laquelle il voudrait, comme d'autres amis exclusifs du tems qui n'est plus, rétablir une corporation ecclésiastique. Il ne dit pas si ce serait par loi ou par ordonnance ministérielle, si ce corps serait composé de séculiers ou de réguliers, de cloîtres ou de mendians, ou enfin de tels quels, comme les jésuites, auxquels il se montre assez favorable. Ailleurs, il parle d'Arnaud de Bresse, enthousiaste, qui prêcha contre les propriétés du clergé et contre la puissance temporelle des papes, et qui fut sur le point de rétablir la république de Rome. Mais, par ce qu'en dit M. Turlot, on voit bien qu'il ne connaît pas l'apologie de cet Arnaud, publiée par le docte Guadagnini. L.

295. — *Le soldat laboureur* ; par T. M. Dumersan. Paris, 1822. Barba, au Palais-Royal, n° 51. Trois vol. in-8°. Prix : 6 fr.

Il serait à souhaiter que les romans que l'on imprime chaque jour eussent un but aussi louable et produisissent un aussi heureux effet que le Soldat laboureur. Cet excellent ouvrage devrait être mis dans les mains de tous les militaires qui savent lire, et qui, rentrés dans leurs foyers, doivent être ramenés à des idées de paix et de bonheur, si l'on ne veut pas que les habitudes qu'ils ont contractées deviennent funestes à l'état. C'est dans la pièce qui porte le même titre que son roman, et dont M. Dumersan était un des auteurs, qu'il a pris le sujet de son ouvrage ; mais il a pu y faire entrer un grand nombre de personnages que la scène ne pouvait admettre. En prolongeant et en développant l'action, il est parvenu à composer un charmant tableau, qui, par le caractère du dessin, la vivacité du coloris, et la vérité de l'expression, égale les productions du peintre célèbre auquel il est dédié (H. Vernet). C'est l'éloge le plus complet et le plus juste que nous puissions en faire. E. G.

296. — *Les Quatre âges*, comédie en cinq actes et en vers ; par M. Merville. Paris, 1822. Collin de Plancy, rue Montmartre, n° 121. Brochure in-8° de 152 pag., avec une jolie vignette. Prix, 4 fr.

La lecture de cette comédie nous a confirmés dans tout ce que nous avons avancé en rendant compte de sa première représentation (*Voyez ci-dessus*, page 421), et, dans le silence du cabinet, nous n'avons pas eu

à rétracter l'opinion que nous avions émise relativement au style, d'après l'impression que nous avions reçue de la scène. *Les Quatre âges* sont beaucoup mieux écrits que *La famille Glinet*, et les critiques, faussement bienveillans, qui semblaient craindre que l'auteur ne pût élever son style à la dignité qu'exige la comédie de caractère, doivent être aujourd'hui pleinement rassurés. Il est fâcheux, dans l'intérêt du tableau moral que présentent les *Quatre âges*, que la censure dramatique ait cru devoir contraindre l'auteur, outre quelques traits partiels, à retrancher deux rôles entiers, ceux de deux électeurs, l'un noble et l'autre roturier, dont l'ambitieux Volrade brigue également les suffrages, qui lui échappent à la fois. Sans prétendre absoudre ni condamner, par notre silence, les passages mis à l'index par la censure, et que nous ne citons pas, nous demanderons comment elle a pu faire supprimer ces deux vers :

> Enfin tout est conclu. Ce sont des adversaires
> Si grands, si généreux, que ces vieux militaires !

A quelle classe de la nation l'éloge de l'honneur éprouvé sur les champs de bataille peut-il paraître une offense ou une injustice? E. H.

297 (*). *Description de l'Égypte*, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française. Seconde édition*, dédiée au roi, publiée par C. L. F. Panckoucke. Tome VI. Antiquités. — Mémoires. Paris, 1822. In-8° de 498 p. Prix, 7 fr.

(Le Tome V ne tardera pas à paraître; l'ordre adopté pour l'ensemble de l'ouvrage l'a retardé jusqu'ici.)

298 (*). — *Antiquités de la Nubie*, ou Monumens inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataractes; par Gau, architecte. Quatrième et cinquième livraisons. Paris, 1822. L'auteur, rue Richer, n° 7. In-folio. Prix : 18 fr. chaque livraison. (*Voyez* ci-dessus, Tom. XIII, pag. 378, l'*analyse* de cet ouvrage.)

299 (*). — *Antiquités grecques*, ou Tableau des mœurs, usages et institutions des Grecs, dans lequel on examine tout ce qui a rapport à leur religion, gouvernement, lois, magistratures, spectacles, exercices, poids, mesures, monnaies, etc., etc.; ouvrage principalement destiné à faciliter l'intelligence des auteurs classiques grecs; traduit de l'anglais de Robinson. Paris, 1822. Verdière, quai des Augustins, n° 5. Deux vol. grand in-8°.

300. — *Choix de médailles antiques d'Olbiopolis* ou *Olbia*, faisant partie du cabinet de M. *de Blaramberg* à Odessa. Paris, Firmin Didot, in 8° 64 pages et 22 planches.

Voici le quatrième ouvrage annoncé cette année dans la *Revue*, sur les monumens de l'antique Tauride, et toujours en applaudissant au zèle et aux lumières des savans russes qui s'appliquent à les recueillir et à les publier. M. le conseiller d'état de Blaramberg, habitant à Odessa, s'est adonné à recueillir spécialement les médailles de la ville d'Olbia qui est à sa proximité, fondée, dit-on, au VIIe siècle, avant notre ère, par des Milésiens, appelée d'abord Milétopolis, ensuite *ville* des Boristhénites, mais toujours Olbiopolis sur ses médailles, dans ses inscriptions, et par Pline lui-même; et ses ruines existent encore sur la rive droite du Boug, l'ancien Hypanis, et le plan de ces ruines est la première planche de l'ouvrage que nous annonçons. Des médailles d'Olbiopolis, florissante déjà du tems d'Hérodote, et jusques à la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne, étaient connues des numismatistes (Mionnet, *Description* I, 1549; mais M. de Blaramberg, s'étant fixé à Odessa, son séjour de plusieurs années dans cette ville à la proximité des ruines d'Olbiopolis, lui a fourni l'occasion de rassembler une collection plus nombreuse de ses médailles, et de reconnaître que la plus grande partie de ces pièces était inédite, et que la plupart des autres avaient été décrites avec quelques inexactitudes. Il en résultait de la confusion dans la classification des médailles de cette ville, et pour la faire cesser, M. de Blaramberg s'est déterminé à publier le résultat de ses soins et de ses recherches. Ainsi, son ouvrage présente une monographie numismatique à peu près complète, et l'on sentira facilement tout ce que les ouvrages semblables offrent d'intérêt et de secours pour l'étude générale des médailles appliquée à l'histoire, surtout lorsqu'il s'agit de contrées qui, telles que celles qui touchent au Pont-Euxin, n'ont pas encore été explorées dans toute leur étendue. Les notions que fournissent les médailles sont des plus certaines, et conséquemment très-dignes en tout d'être recueillies, surtout lorsque, pour les reproduire par la gravure, rien n'a été négligé afin que la plus grande fidélité fût alliée à une grande élégance. Tels sont les soins qu'on a pris pour les médailles d'Olbia: elles sont distribuées en médaillons et médailles qui paraissent avoir servi de tesseres; en médailles autonomes en or, en électrum, en argent et en bronze; en médailles impériales (romaines), et en médailles de rois barbares. Toutes les légendes sont en grec, contiennent le nom de la ville, ceux de quelques magistrats, les têtes de plusieurs divinités: et pour l'époque romaine, celles de Septime-Sévère, Caracalla, Geta, Julia Domna, Alexandre Sévère et Julia Mammæa, enfin, celle d'un roi inconnu barbue, coiffée d'une espèce d'aile d'oiseau, et le nom d'un autre roi barbare, Scilurus, roi des Tauro-Scythes. Le nombre de ces médailles, diverses d'époques et de type, s'élève à 205. Ce recueil ne laisse donc

rien à désirer, et c'est un véritable présent fait par son auteur à la science numismatique : M. Raoul-Rochette, membre de l'Institut, à qui l'on doit le bel ouvrage sur les *Antiquités du Bosphore*, analysé dans notre cahier de juin dernier, a soigné l'exécution de celui-ci, et y a ajouté plusieurs notes : elles doivent le rendre encore plus utile, et les soins qu'il lui a donnés, ne pouvaient qu'assurer sa plus parfaite exécution. C. F.

501. — *Annales du Musée.* — Salon de 1822, par C. P. Landon, Conservateur des tableaux du Musée royal, 4e et 5e livraisons, contenant, avec les explications, 22 gravures au trait d'après les tableaux de MM. Picot, Richard, Haudebourt-Lescot, Hersent, Paulin-Guérin, Révoil, Fragonard, Steuben, Prud'hon, Lancrenon, Frotté-Dubuffe, Saint Èvre, Laurent, père; Berthon, De la Croix, et Mme Hersent née Mauduit. Il y aura 12 livraisons formant 2 volumes in-8°. Prix de chaque volume, 18 francs. — On souscrit à Paris, au bureau des Annales du Musée, quai de Conti, n° 15.

502.—*Essai sur le Paysage* ou du Pouvoir des sites sur l'imagination : par N. G. Lebrun; brochure in-8°, de 85 pages. Paris, 1822; imprimerie de Firmin Didot. Prix, 1 fr. 50 cent.

L'auteur de ce petit ouvrage commence par rechercher quel est le caractère des impressions que produit sur nous la vue de chacune des parties de la nature, telles que le ciel, les eaux, les montagnes, les rochers, etc.; il examine ensuite de quelles modifications elles sont susceptibles, ce qui le conduit à prouver qu'elles peuvent présenter en peinture une variété infinie d'aspects, et conséquemment d'effets pittoresques, il termine en exposant, dans une série de sujets composés, auxquels il donne les noms de graves, gais, mélancoliques, voluptueux, etc.; comment, par la réunion et l'agencement de ces aspects et de ces effets pittoresques, on peut donner à un paysage, et conséquemment au tableau qui le reproduit, un caractère de tristesse, de joie ou de mélancolie.

Cet ouvrage est donc un traité didactique, et je m'empresse de dire qu'il est composé avec goût et méthode; mais après l'avoir lu avec attention, j'ai regretté que l'auteur, peintre lui-même, et qui, dans ses ouvrages, paraît avoir pris ses inspirations dans les beaux sites de l'Italie, si variés, si grands, si pittoresques, ne se soit pas proposé, pour déguiser l'aridité des préceptes, de reproduire par des descriptions animées, telles qu'il est capable de les faire, les plus beaux lieux de l'antique et immortelle Ausonie. Il y aurait certainement trouvé tout ce qui lui était nécessaire pour établir les divisions qu'il a adoptées, et il aurait satisfait

à ce précepte qu'un écrivain ne doit jamais perdre de vue, s'il veut fixer l'attention du lecteur :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

P. A.

303. — *Molière lisant ses comédies à sa gouvernante, la vieille La Forêt*; gravure par M. Migneret. Paris, 1822; l'auteur, rue du Dragon, n° 20. Prix 30 fr. avant la lettre, et 15 fr. avec la lettre.

M. Migneret, dont le burin semble consacré à retracer les événemens les plus mémorables de la vie de notre plus grand auteur comique, vient de publier cette nouvelle gravure pour servir de pendant à son *Molière mourant*, qui a pris place dans le cabinet des amateurs. La nouvelle production de M. Migneret se fait remarquer par une énergie, si nous osons nous exprimer ainsi, que l'on retrouve rarement dans les gravures modernes. Ses têtes ont beaucoup d'expression, celle de Molière surtout est telle qu'on aime à se figurer les traits de celui qui fut surnommé par ses contemporains, le *contemplateur*. Nous ne saurions trop recommander cette gravure qui a été faite d'après un charmant tableau d'Horace Vernet, et qui doit obtenir un succès qu'elle mérite à tous égards. A. T.

304 (*). — *Essai sur l'histoire de la musique en Italie, depuis les tems les plus anciens jusqu'à nos jours*; par M. le comte *Grégoire* Orloff. Paris, 1822; Chassériau, au dépôt bibliographique, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5. Deux volumes in-8°. Prix, 9 fr., et par la poste, 11 fr.

305. — *Le Retour de Barcelone*, chant français; paroles d'Antier, musique de Wilhem. Paris, 1822; chez tous les marchands de musique. In-folio de 12 pages.

Mémoires et rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

306 (*). — *Mémoires de l'Institut royal de France, Académie des inscriptions et belles-lettres*; tomes V et VI. Paris, 1821 et 1822; imprimerie royale; 2 vol. in-4°.

Ces deux nouveaux volumes de cette importante collection, viennent d'être distribués à l'Institut, et comprennent l'histoire et les mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1812 jusqu'à 1817, inclusivement. La division de l'ouvrage constamment pratiquée depuis la création de cette compagnie savante, en forme deux parties principales : l'*histoire* et les *mémoires*. L'histoire se subdivise ensuite en plusieurs sections, que nous croyons utiles d'indiquer ici : 1° *Histoire*

du corps, contenant le sommaire des travaux littéraires qu'il a faits en commun, l'indication des grandes collections historiques continuées sous sa direction, les sujets des prix mis au concours durant l'intervalle que cette histoire embrasse, les changemens survenus dans le personnel de l'académie, enfin les actes de l'autorité publique relatifs à son organisation ou à ses intérêts; 2° l'*Histoire des ouvrages de l'académie*, qui est un précis analytique des mémoires non imprimés en entier dans la collection, et suivi de la liste des inscriptions et médailles composées ou adoptées par l'académie; 3° enfin, l'*Histoire des académiciens morts* dans le même intervalle, laquelle se compose des notices sur leur vie et sur leurs ouvrages, rédigées par le secrétaire perpétuel. Chacune de ces diverses parties se trouve à sa place dans les deux nouveaux volumes, et l'histoire occupe la moitié du cinquième. On y lit les ordonnances royales de 1816, relatives à la nouvelle organisation de l'académie, et la liste des membres, associés libres et correspondans qui composaient la compagnie à la fin de l'année 1817. L'histoire des ouvrages offre une grande variété de recherches et de faits curieux, utiles à l'histoire ancienne et moderne, et à la géographie comparée; tels sont les trois mémoires de M. Gail sur l'Epi-Thrace, sur la signification du mot *hiéron* et autres analogues dans les écrits des anciens, et sur l'Olympie; tels sont encore les neuf mémoires de M. Mongès sur plusieurs inscriptions romaines, sur quelques antiquités romaines trouvées près d'Aurillac (Cantal), sur les signaux des anciens, sur les graines de quelques végétaux qui ont été prises pour étalons de poids par les anciens, sur la navigation des Normands, sur une tunique égyptienne déposée à la bibliothèque de l'Institut, enfin sur la psychostasie ou la pesée des âmes dans les religions des anciens, et sur l'étendue de Thebes d'Égypte. Dom Brial et M. Bernardi ont fourni deux mémoires plus spécialement relatifs à l'histoire du moyen âge; celui du premier contient des recherches sur la légitimité d'une fille de Louis-le-Gros, dont la mère est inconnue; et celui du second, des éclaircissemens sur un arrêt du parlement de Paris, qui ordonna la suppression de quelques vers d'un poème du Tasse. L'histoire des membres se compose de huit notices, par M. Dacier, secrétaire perpétuel, sur MM. Dupuis, Ameilhon, Levesque, Toulongeon, Champagne, du Theil, Heyne et Larcher; notices dans lesquelles la science et l'esprit de l'illustre secrétaire perpétuel, se montrent avec un éclat et une variété de formes, que la diversité des matières qu'elles embrassent ne fait que multiplier. Tel est en effet le caractère particulier des travaux de cette compagnie, qui a dans ses attributions tout l'ensemble des sciences historiques, et l'on peut dire qu'aucune de ses parties ne

reste sans culture ni sans fruits. Les nouveaux mémoires publiés, et qui ornent la seconde moitié du tome Ve, et le tome VIe tout entier, en fournissent la preuve : M. de Sacy y a déposé la suite de ses recherches sur la nature et les révolutions du droit de propriété en Égypte, et un mémoire sur la correspondance inédite de Tamerlan avec Charles VI ; et M. de Pastoret, la troisième partie de ses recherches et observations sur le commerce et le luxe des Romains, et sur leurs lois commerciales et somptuaires. Les origines des plus anciennes villes de l'Espagne, et l'examen de la véracité de Denys d'Halicarnasse, dans son récit concernant l'établissement des colonies Pélasgiques en Italie, ont été pour M. Petit-Radel le sujet de recherches approfondies; Denys d'Halicarnasse fixe l'époque de la colonie d'Énotrus, à la dix-septième génération avant la prise de Troye ; et M. Raoul-Rochette, dans ses *éclaircissemens* sur cette époque (page 199 des mémoires du tome V), ne l'ayant pas adoptée comme bien certaine, M. Petit-Radel a entrepris la défense de Denys d'Halicarnasse sur cette époque, et en a fait le sujet d'un nouveau mémoire. Deux autres du même volume appartiennent encore à M. Raoul-Rochette, l'un sur l'improvisation poétique chez les Romains, et l'autre sur une belle inscription grecque trouvée à Calamo en Béotie. M. Quatremère de Quincy, toujours adonné à expliquer les arts de l'antiquité, a fourni d'ingénieux éclaircissemens sur le passage dans lequel Pline l'ancien rend compte du combat de dessin qui eut lieu entre Apelles et Protogène. M. Valckenaer a jeté de nouvelles lumières sur quelques points obscurs de la géographie comparée, dans ses trois mémoires sur l'étendue et les limites du territoire des *Gabalict*, et sur la position d'Anderitum, leur capitale; sur la situation de *Raudii-Campi*, où Marius défit les Cimbres, et la route suivie par ces peuples pour se rendre en Italie; enfin, sur les changemens qui se sont opérés dans le cours de la Loire, entre Tours et Angers, et la position du lieu nommé *Murus*, dans les actes de la Vie de saint Florent. M. Gosselin, complétant ses importantes recherches sur les mesures géographiques des anciens, a exposé, dans des recherches très-étendues, le principe, les bases, et l'évaluation des différens systèmes métriques linéaires de l'antiquité. M. Letrone, dans trois mémoires insérés au tome VIe, s'occupe successivement à rechercher quelle était la population de l'Attique, pendant l'intervalle de tems compris entre le commencement de la guerre du Péloponèse et la bataille de Chéronée; quelles furent les fonctions des magistrats grecs appelés Mnémons, Hiéromnémons, Promnémons, et quelle fut la composition de l'assemblée Amphyctionique, et à examiner si les anciens exécutèrent une mesure de la terre postérieurement

à l'établissement de l'école d'Alexandrie. M. Caussin a fait un examen approfondi de l'optique de Ptolomée, et a présenté ses vues sur le projet de faire imprimer cet ouvrage d'après les deux manuscrits de la bibliothèque du roi. La partie de ces mémoires qui est relative au moyen âge, à l'histoire de France et aux temps modernes, se compose des mémoires de M. Abel Remusat, sur les relations politiques des princes chrétiens, et particulièrement des rois de France, avec les empereurs Mongols; de Dom Brial, sur les historiens qui ont parlé du différend survenu, l'an 1141, entre le roi Louis-le-Jeune et le pape Innocent II : de M. Boissy-d'Anglas sur le procès de Guichard, évêque de Troyes, en 1504 et années suivantes; et de feu Mentelle, sur les accroissemens et les pertes successivement éprouvées par la maison d'Autriche, depuis l'avénement de Rodolphe de Habsbourg à l'empire, jusques et y compris les traités de Presbourg et d'Austerlitz. Feu M. Tochon-d'Annecy a fourni la partie des médailles, par ses deux mémoires sur celles de Marinus, frappées à Philippopolis, et sur celles de l'empereur Jotapinus, chef éphémère d'une soldatesque qui l'éleva au trône et l'en précipita presque dans le même jour.—On voit par cette indication du contenu des deux nouveaux volumes de l'Académie des belles-lettres, qu'elle continue avec le même succès et avec la même gloire, des travaux qui sont depuis longtems l'honneur des lettres françaises, les plus solides fondemens de l'histoire, et la preuve de l'importance de cette étude solide des vieux hommes et des vieilles choses, toujours agréable pour tous ceux qui sont capables d'en reconnaître toute l'utilité. C. F.

507. — *Séance publique de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse*, tenue le 9 mai 1822. Toulouse, de l'imprimerie de Douladoure, rue Saint-Rome, n° 41. In 8° de 70 pag.

Cette séance était consacrée, suivant l'usage, à l'exposition des travaux de la Société, à l'éloge des sociétaires qu'elle a perdus dans le cours de l'année précédente, et aux programmes des prix à décerner en 1825. Un tel mélange de lectures est très-convenable pour les assemblées savantes, où quelquefois des auditeurs peu instruits sont attirés par une curiosité louable, et qui peut tourner au profit des sciences. Celle dont nous parlons a dû satisfaire tous les goûts; elle a offert aux hommes de l'art un grand nombre de faits importans et d'observations nouvelles; aux hommes du monde de tous les pays, l'histoire d'un médecin illustre qui jouit d'une réputation européenne, *Corvizart*; aux habitans de la Haute Garonne, celle d'un homme digne de la plus haute estime parmi leurs compatriotes, le docteur *Rumèbe*. Un des travaux les plus utiles de la Société de Toulouse, est le rapport annuel qu'elle publie sur la constitution

médicale observée durant le cours de l'année. Il est à désirer que ces sortes d'observations soient encore plus multipliées, et surtout qu'elles soient confiées à de bons observateurs, pour être recueillies et comparées. La Société de Toulouse donne à cet égard, à toutes les autres, un utile exemple à imiter. F.

Livres en langues étrangères, publiés en France.

308. — *Calendrier israélite, hébreu-français*, pour l'an du monde 5585; par le rabbin D. Drach. *Troisième année.* Paris, 1822. Setier, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n° 7. In-8° de 24 pages, plus le calendrier proprement dit.

309. — *Le chant de l'amitié*, épithalame, par le même, avec la traduction en prose. Paris, 1822. Même adresse que ci-dessus. In-8° d'une feuille d'impression.

M. Drach, jeune et savant rabbin, continue de mériter, par des travaux utiles et intéressans, l'estime des amis de la littérature orientale, et la reconnaissance de ses co-réligionnaires. Il vient de publier à la fois un épithalame en hébreu, rempli d'images et d'expressions gracieuses, avec sa traduction française, au sujet de l'union de deux familles israélites de la capitale, estimées et considérables; et, pour la seconde fois, un almanach israélite en français, pour l'année 5582 de la création, ou ère juive. Ce genre de composition obtient une grande vogue en Allemagne dans toutes les classes de la société. Parmi ces almanachs, celui de M. Heineman, de Berlin, mérite d'être cité ici comme modèle. Celui de M. Drach, sans pouvoir être comparé à celui-là, mérite cependant des éloges et de l'encouragement. On y retrouve avec plaisir les décisions du sanhédrin de 1807, précédées d'un utile avertissement; des détails curieux sur les consistoires, les synagogues, et les écoles élémentaires actuelles des Israélites de France; enfin, un aperçu sur l'histoire juive et la langue hébraïque, dont même quelques omissions ne diminuent pas le mérite et l'importance. Toutefois, on pourrait demander à M. Drach, pourquoi, en payant un juste tribut d'estime aux efforts philantropiques des Israélites de Metz, il a omis les noms si distingués de feu J.B. Bing, et de son fils, Charles Bing-Ausparch, et celui du savant Meneschyns. On pourrait lui demander encore pourquoi il a passé sous silence les réclamations générales qui s'élèvent pour faire donner aux consistoires israélites une meilleure organisation; mais quelques imperfections dans ce travail de M. Drach ne nuisent point à ses véritables droits aux suffrages et à l'attention des hommes de bien et des hommes éclairés. *Michel* Berr.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Entomologie et Botanique. — Le putier (cerasus padus), assez commun dans les forêts du nord de l'ancien continent, y est quelquefois entièrement dépouillé de ses feuilles par des myriades de très-petites chenilles. Ces animaux se mettent à filer, lorsqu'ils ont épuisé toutes leurs subsistances, et ils enveloppent le tronc, les branches, et jusqu'aux plus petits rameaux de l'arbre. Le tissu de cette enveloppe est assez fort et brillant; il ressemble à du papier de soie, ou à de la gaze d'Italie. Ce même phénomène a été observé, cette année, au nord de l'Amérique. Il serait intéressant, peut-être même utile, de compléter l'histoire de ces chenilles, d'examiner le tissu qu'elles filent, et de le comparer à la soie. — Si le putier est débarrassé à tems de cette enveloppe, il peut encore, même au-delà du 60e degré de latitude, se couvrir de nouvelles feuilles, et quelquefois fleurir et porter des fruits.

États-Unis. — Hebron et Northompton. — On a observé dans ces deux villes, situées l'une à dix, et l'autre à vingt lieues des côtes, qu'à la suite d'un violent ouragan venant de la mer, les feuilles de tous les végétaux étaient salées. Ainsi, la force des vents suffit pour transporter jusqu'à vingt lieues les molécules salines des eaux de la mer. Ce fait est moins extraordinaire qu'un autre dont les côtes de l'Andalousie offrirent le spectacle, à la fin du siècle dernier. Des graines d'*holcus sorgho* furent jetées sur ces côtes, arrachées, sans doute, aux champs africains, et transportées par-dessus la Méditerranée.

Expédition géographique et commerciale. — Les habitans du Haut-Missouri ont formé une compagnie pour achever la découverte des *Montagnes rocheuses* (Rocky Mountains), pays neuf et tout à fait sauvage. Cette compagnie est composée d'hommes choisis, robustes, bien armés. Le projet est de consacrer trois ans à cette expédition, entreprise surtout pour étendre le commerce des fourrures, dont quelques essais en petit ont fait concevoir de grandes espérances. L'expédition passera la Colombia, et s'avancera jusqu'à l'océan.

Brésil. — *Colonie.* — D'après un rapport circonstancié, en date du 30 mars dernier, il paraît, qu'aux dépenses déjà très-considérables faites par

le Roi, le Prince Régent a bien voulu ajouter de nouveaux actes de bienfaisance, tant pour des individus dont les terres avaient été trouvées peu propres à la culture, que pour améliorer l'état général de la colonie. Des changemens favorables avaient eu lieu dans son administration civile, sous la direction d'un officier distingué et animé du désir de contribuer au bien-être des colons. Les démarches et les travaux des comités du Brésil avaient trouvé auprès du gouvernement un accueil favorable et une assistance paternelle pour l'exécution des mesures déjà adoptées, et de celles qu'on examine encore, dans le but de faire une application judicieuse et efficace des fonds obtenus en Europe, et surtout pour la fondation 1° d'un établissement destiné à recevoir et à élever de nombreux orphelins; 2° d'un asile pour les infirmes. L'on espérait obtenir, à cet effet, un petit domaine, à une lieue et demie de la Nouvelle-Fribourg. Le rapport fait mention du bon ordre qui régnait dans la colonie, et de l'industrie qui s'y manifestait. Il y avait encore de la misère; mais en général, les colons reprenaient courage, et avaient devant eux une perspective favorable à leurs entreprises. La population est d'environ 1500 âmes.

États-Unis. — *Imprimerie et librairie.* — Un journal américain, *the mobile Register*, dit que le nombre des personnes employées aux imprimeries dans les États-Unis est estimé à 10,000. Les ouvrages étrangers qui ont été publiés dans ce pays depuis trente ans, excèdent la valeur de vingt millions de dollars (105 millions de francs), et le montant des livres qui s'impriment, chaque année, est au moins d'un million et demi à deux millions de dollars (7,875,000 fr. à 10,500,000 francs).

Haïti. — Port-au-Prince. — *Nouveau journal.* — Le *Télégraphe* étant le seul journal publié dans cette capitale, quelques Haïtiens ont pensé que l'état actuel de la république demandait une feuille périodique plus étendue; et ils se sont réunis pour rédiger un nouveau journal sous le titre de *Propagateur Haïtien*, dont le premier cahier a dû paraître le 1er juin dernier. D'après le prospectus, rédigé en français avec un talent remarquable, le *Propagateur* est destiné à faire connaître aux Haïtiens ce que la politique, les sciences, la littérature et les arts présenteront de plus intéressant et de plus utile non-seulement à l'île d'Haïti, mais encore dans tous les pays civilisés. Ce journal, qui contient 16 ou 20 pages in-8°, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. Le prix de l'abonnement est de 20 gourdes par an; 12 pour six mois, et sept gourdes par trimestre. Pour les abonnemens et l'envoi des pièces à insérer, etc., il faut s'adresser à M. Delille Laprée, au Port-au-Prince. — La *Revue* s'empressera de rendre compte des cahiers de ce nouveau recueil, à mesure qu'ils lui parviendront.

— *Nécrologie.* — *Gastines.* — *Le télégraphe* d'Haïti, du 16 juin, annonce la mort de C. de Gastines, écrivain français, philantrope ardent, défenseur intrépide de la cause des Noirs, au milieu desquels il avait cherché un refuge contre les infortunes que ses écrits lui attirèrent dans sa patrie. Ses funérailles ont été faites avec pompe, aux frais et au nom de la nation haïtienne; l'un des juges du tribunal de cassation a prononcé son oraison funèbre. F.

ASIE.

Kamtchatka. — Saint-Pierre et Saint-Paul. — *Expédition sandwickoise.* — Le 16 septembre 1821, nous vîmes entrer dans notre port un navire sandwickois. Le capitaine, par ordre exprès de son souverain, régala notre gouverneur et son état major. Des présens furent échangés de part et d'autre; deux rennes, mâle et femelle, et un jeune ours, furent envoyés au roi des îles Sandwick. Le capitaine reçut pour lui-même une des plus belles vaches du pays. A son départ, le 18 décembre, le vaisseau fit un salut par une décharge de toute son artillerie, très-bien servie par l'équipage, entièrement composé de Sandwickois. Ces hommes sont de bonne humeur, et nos Kamtchadales les ont pris en grande affection. Leur habillement n'est pas encore très-régulier; l'un portait une veste de matelot, l'autre un frac de drap, l'autre un habit de soie et point de bas; peu d'entre eux avaient des souliers.

Perse. — Tebriz (Tauris). — *Publication nouvelle.* — Mirza Djiaffar, jeune persan, a fait imprimer ici, l'année dernière, une jolie édition du *Gulistan* de Sâady; il avait gravé lui même les caractères, qui sont petits et d'une forme élégante. F.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Écosse. — *Zoologie.* — Un crapaud trouvé vivant, dit-on, dans une pierre, a été envoyé par lord Duncan au collége du musée d'Édimbourg. Ce fait, qui se reproduit souvent, paraît mal observé.

Angleterre. — *Agriculture.* — La variété de *phalaris arundinacea*, connue sous le nom vulgaire d'*herbe à rubans*, et qu'on ne dédaigne pas dans les jardins d'agrément, peut recevoir une destination plus importante; elle donne un fourrage excellent, et très-propre à la nourriture des vaches. On peut en faire trois ou quatre coupes dans le cours de l'été, et la première de ces coupes devance celle de toutes les autres graminées. Ce fourrage réussit bien dans les terres arides, quoiqu'il s'accommode mieux d'un bon

fonds un peu frais. On l'a cultivé avec succès au sud de l'Angleterre. Si les fermiers veulent lui consacrer un quart d'acre de leur terrain, ils n'auront pas lieu de s'en repentir. (Extrait du *Philosophical magazine*, juillet, 1822). *Observation.* Depuis long-tems, les agronomes anglais sont en possession de désigner aux cultivateurs des espèces de fourrages, dont le dernier loué l'emporte toujours sur tous ceux qui l'ont précédé. Le règne de l'*herbe à rubans* est enfin venu, et durera jusqu'à ce qu'on lui donne un successeur. Si les agronomes ne se trompent pas, les cultivateurs peuvent attendre que la série des épreuves soit terminée, époque assez prochaine, selon toutes les apparences; il seront alors en état de faire le meilleur choix, et ils s'y tiendront. Mais si la mode avait envahi l'agriculture; si elle y dominait avec ses engouemens, son inconstance, ses caprices; comme cet art a besoin plus que tout autre d'être dirigé par un esprit d'ordre et de persévérance, les cultivateurs seraient encore plus fondés à ne pas se livrer à la vogue passagère de certaines méthodes et de certaines plantes. Cette prudence n'a rien de commun avec l'esprit de routine; elle examine, et n'adopte qu'à bon escient. Sa marche est peut-être un peu lente, mais sûre, et jamais rétrograde. Il est probable que les cultivateurs français ne s'empresseront point de couvrir leurs champs des feuilles panachées du *phalaris* dont il s'agit ici.

— Chester. — *Explosion d'une chaudière.* — La chaudière d'une machine à vapeur à haute pression, employée dans une manufacture de tabac, a fait explosion le 11 juillet. D'après la description que l'on donne de cette chaudière, elle avait servi à une machine ordinaire, et sa forme n'était pas propre à une grande résistance. De plus, la soupape de sûreté, qui ne devait être chargée que d'un poids de 40 livres, portait, au moment de l'explosion, plus de cent livres. Cet accident a fait beaucoup de dégâts, et il coûte la vie à beaucoup de personnes, au nombre desquelles se trouve le propriétaire de la manufacture. Des bois enflammés ont été lancés à cinquante verges de distance sur des maisons qu'ils ont embrâsées. Il parait que les machines à haute pression ne peuvent pas être confiées aux ouvriers ordinaires, qui ne comprennent pas l'usage des soupapes de sûreté.

Liverpool. — *Chimie.* — Un *ami* de Londres a présenté à notre institution royale une masse de fer et de zinc pesant plus d'une livre, et dont l'origine est extraordinaire. On l'a trouvée dans un four où l'on avait brûlé quelques millions de billets de banque, au milieu des cendres produites par cette combustion. On pense que ces deux métaux entraient dans la composition de l'encre employée à la confection des billets. Si cette opinion est fondée, comme on ne peut guère en douter, voilà certainement un exemple remarquable de la multiplication des valeurs par la main-d'œuvre.

Minéralogie. — Le produit des mines de cuivre de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est à peu près de 11,000,000 de kilogrammes, qui donnent plus de 28,000,000 de francs. Le produit ordinaire et moyen de ces mines est de 8 et demi de cuivre pour 100 de minerai.

Londres. — *Journaux.* — On publie actuellement ici 17 journaux quotidiens, 5 journaux qui ne paraissent que 3 fois la semaine, 45 feuilles hebdomadaires, 2 feuilles qui paraissent deux fois par mois, une seule de trois semaines, et 4 écrits mensuels. En 1821, l'impôt du timbre sur ces journaux a produit plus de 10 millions de notre monnaie. F.

— *Publication prochaine.* — *Histoire du sacre du roi George* IV, contenant un détail complet et authentique des Cérémonies observées à cette solennité, avec les procédés et les adjudications de la Cour des réclamations et du Conseil privé, les noms des différens Princes-du-Sang, grands officiers de l'état, seigneurs ecclésiastiques et laïques, membres du très-honorable Conseil privé de S. M., chevaliers des différens ordres, et en un mot de tous ceux qui étaient présens à cette cérémonie mémorable. Le tout enrichi de copies des documens rendus par les départemens, en rapport avec la cérémonie, et de superbes gravures représentant les attributs de la royauté, les magnifiques manteaux portés par le souverain, les habillemens splendides des Pairs, Conseillers privés, Officiers de la maison du roi, etc.; avec des tailles-douces, d'après les dessins pris par les artistes les plus distingués, de l'intérieur de la Salle et de l'Abbaye de Westminster, aux momens les plus intéressans de la solennité. Par le Chevalier *George* Naylor, *Clarenceux roi d'armes.* — Cet ouvrage sera publié en cinq parties, au prix de cinq guinées chacune, le texte en entier comprenant environ 400 pages. La première paraîtra sous peu, et les autres régulièrement tous les trois mois. Les planches seront au nombre de plus de soixante-dix, d'un fini parfait, et d'un aussi beau coloris que les dessins : la grandeur du papier sera de 22 pouces sur 17. — On souscrit à *Paris*, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17. — A *Strasbourg*, chez les mêmes, rue des Serruriers. — A *Londres*, chez Treuttel et Würtz, Treuttel jeune et Richter, n° 30, Soho-square. — Tous les exemplaires seront numérotés et délivrés d'après l'ordre d'inscription, et l'on imprimera seulement quelques exemplaires en sus du nombre des souscripteurs.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *La Société Biblique* a fait imprimer en langue mongole et en langue kalmouque, les quatre évangélistes et l'histoire

des apôtres. Elle va donner, dans les mêmes langues ; le nouveau testament tout entier. Ces éditions se distingueront par la beauté des caractères.

Publications Nouvelles. — *L'Histoire des Mongols d'Orient et de leur dynastie*, par *Ssanany Ssätsän Chungtaidschi*, a été traduite en allemand, par M. Schmidt, qui y a joint une introduction et des remarques. On croit que le gouvernement fera imprimer ce livre à ses frais.

—On attend, pour une époque prochaine, plusieurs écrits du professeur Frahn, entre autres *Recensio nummorum musei petropolitani*, et un second volume de l'ouvrage intitulé : *Antiquitatis muhammedanæ monumenta.* Nous transcrivons ici les titres des divers traités qu'il renfermera : 1° Uras Muhammedis Chani Kasimowiansis Theca koranica interpretatione illustrata; 2° de lampade Cufica Bylariensi; 3° inscriptionis cuficæ Pallii Imperat. german. inauguralis interpretandæ spicilegium ; 4° Kiblæ templi cathedralis Cordubensis inscriptio cufica novis post alios curis tractata ; 5° de speculis æreis Bylariensi et Samarobiensi ; item de Talismano Kasanensi; 6° Astrolabii Norimbergensis inscriptio cufica novis post Tychsenium curis tractata; 7° suscriptionis cuficæ acu pictæ in linteolo inserto codici evangell. Luneburgensi nova interpretatio; 8° analecta critica ad Cippi Panormitani a. c. 1137 translationem Tyschenianam; 9° Veteres memoriæ Chasanorum ex ibn Foszlano, ibn Haukali et schems-edino Damasceno; accedunt de Baschkiris quæ memoriæ prodita sunt ab ibn Foszlano et Sakuto. *Ph. G.*

NORVÉGE.

Christiania. — *Université.* — D'après un programme imprimé en deux langues (latine et norvégienne), les professeurs de l'université ont dû ouvrir, au mois de janvier dernier, leurs cours annuels, ainsi qu'il suit. *Théologie* : M. Hersleb devait enseigner la *dogmatique*, et expliquer en outre le quatrième livre des *Psaumes de David* et le *premier Livre des Rois.* M. Stenersen annonçait l'explication de l'évangile selon saint Jean ; une introduction au nouveau Testament, et enfin une partie de l'histoire ecclésiastique. M. Bech n'avait pas encore fait connaître les matières qu'il se proposait de traiter. — *Jurisprudence* : M. Lange a dû enseigner le droit criminel, ainsi que la procédure tant civile que criminelle. Il a encore annoncé un cours du droit romain, et un autre du droit naturel. M. Steenbuch promettait d'enseigner le *Jus in re* et le *Jus ad rem*, d'après les lois de sa patrie. — *Médecine* : M. Skielderup annonçait des leçons d'anatomie, de physiologie et d'anthropologie. M. Sorensen devait s'occuper de la *pathologie générale*, et faire tous les jours un

cours de médecine pratique dans les hôpitaux; M. Thulstrup traiter de la *pathologie* et de la *thérapeutique chirurgicale*, ainsi que de l'*art de l'accoucheur*. — *Histoire naturelle* : M. Rathke promettait un *cours de botanique* et un autre de *zoologie*. M. Esmark se proposait d'enseigner la *minéralogie*, *l'oryctognosie* et la *géognosie*. — *La technologie appliquée aux mines* devait être professée par M. Lundh, la physique et la chimie par M. Keyser. — *Mathématiques* : M. Rasmusen était chargé du calcul différentiel et intégral, de la théorie des courbes, de la stéréométrie, de la trigonométrie et de l'algèbre. Les autres parties des mathématiques appliquées, telles que l'astronomie, tant théorique que pratique, la mécanique et la géodésie, devaient être enseignées par M. Hansteen. — *L'histoire* : Cette science compte deux professeurs, MM. Platou et Steenbloch. Le premier a dû s'occuper de l'*histoire universelle de l'Europe* et de celle de la Norvége; le second se proposait de traiter l'*histoire universelle ancienne*, et *l'histoire particulière du royaume de Danemarck*. — *Philosophie* : La psychologie et la métaphysique ont dû être enseignées par M. Suerdrup. — *Langues anciennes* : Le même M. Suerdrup devait expliquer le *Promethée d'Eschyle*, quelques *dialogues de Platon*, ainsi que l'*histoire philosophique des Grecs et des Romains*; et M. Bugge, chargé de la langue latine, les *satires et les épîtres d'Horace*, ainsi que la *vie d'Agricola*, par Tacite. Enfin, M. Orry annonçait la continuation de ses leçons de langue française, aussitôt qu'il serait de retour d'un voyage qu'il faisait dans sa patrie. Si l'on considère que cette université ne compte que neuf ans d'existence, on ne s'étonnera pas de voir que l'encyclopédie des sciences qui devraient y être enseignées, présente encore quelques lacunes que le tems remplira. Telle est celle des langues orientales dont l'enseignement sera sans doute bientôt confié à M. Holmboe, jeune savant, qui a fait un séjour de plus d'un an à Paris, où il a suivi avec beaucoup d'assiduité et de succès les cours du célèbre Silvestre de Sacy.

HEIBERG.

DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *La société royale des sciences* a fait publier une carte générale de Nord-Jutland. Elle ne se rallentit point dans ses travaux géographiques; et comme les sciences ont fait de grands progrès depuis qu'elle a entrepris son atlas de Danemarck, les cartes qui restent à livrer sur le Holstein seront exécutées d'après les nouvelles connaissances. Le roi a pourvu à l'augmentation de dépense qui en résultera. C'est M. le chevalier Schumacher, occupé maintenant à mesurer les degrés dans le Holstein et dans le Lauenburg, qui sera chargé de lever les cartes dont il s'agit.

— La commission chargée par la société, de la rédaction du dictionnaire Danois, a un nouveau collaborateur très-distingué, M. Rahbeck. Elle vient de terminer son travail sur la lettre V.

— *Société de littérature scandinave.* — Voici un aperçu des travaux de cette société, depuis le mois d'avril 1821. *Le* 18 *de ce mois*, M. Engelstoft a lu un *mémoire sur le comte Hartwig Ernst Bernstorff; le* 2 *mai*, M. Thorlacius a présenté une dissertation sur les monumens symboliques de l'ancienne Égypte, et principalement sur les pyramides. Dans la même séance, M. de Navarro a été élu membre correspondant. *Le* 11 *mai*, M. Mynster a soumis à la société quelques chants populaires, traduits en vers par le pasteur Lyngbye. *Le* 6 *septembre*, M. Estrup a occupé l'assemblée de plusieurs sujets historiques, et M. Nierup lui a donné connaissance d'un traité sur le plus ancien almanach qui ait été imprimé en Danois. *Le* 31 *octobre*, M. Schouw a présenté un tableau comparé de la nature, dans le nord et dans le midi de l'Europe.

— *Université.* — Le 2 février dernier, l'université a célébré l'anniversaire de la naissance du roi. Le conseiller d'état Thorlacius a lu à cette occasion une anecdote islandaise, avec une traduction latine. Il a placé, dans l'introduction, d'intéressantes remarques sur l'origine de cette narration, et sur l'époque à laquelle elle appartient. M. Wad, recteur de l'université, a fait un discours sur l'*importance des sciences physiques*, et sur ce que le roi de Danemarck a fait pour elles; enfin, l'on a distribué des prix sur les questions proposées aux élèves, et l'on a fait connaître en même tems les questions à traiter pour l'année prochaine. *Ph.* G.

ALLEMAGNE.

Grand-duché de Bade. — Fribourg. — Une *Société d'histoire naturelle* vient d'être fondée dans notre ville; ses membres se réunissent tous les quinze jours pour entendre la lecture de mémoires, et s'occuper plus particulièrement de tirer des produits territoriaux le parti le plus avantageux. Tous les ans on publiera les traités que la société aura jugés dignes d'être imprimés. Le grand-duc honore de sa protection spéciale cette utile institution.

Silésie. — Breslaw. — La *Société d'antiquité et d'histoire*, fondée il y a trois ans, a déjà marqué son existence d'une manière utile aux sciences. En 1819, elle comptait 448 membres sociétaires; chacun contribuait aux dépenses par une souscription d'un écu d'empire. A cette époque, elle fit imprimer le *Budorgis*, de Kruse, et les *Annales de Breslaw*, de Pol. En 1820, la société ayant vu augmenter le nombre des souscriptions, donna au public un cahier in-folio de dessins et de *Descriptions*

des antiquités païennes de la Silésie. Elle imprima, dans la même année, un journal sur le même sujet, et la *Vie de Jean de Schweinichen.* Enfin, en 1821, chacune des collections s'accrut de deux cahiers; les *Annales de Breslaw* furent continuées, et la société donna encore d'autres résultats de ses recherches. On ne saurait trop applaudir au zèle vraiment patriotique des habitans de la Silésie; puissent-ils trouver des imitateurs dans les autres parties de la docte Allemagne!

— *Publications nouvelles et prochaines.* — C'est M. Germar qui désormais sera chargé de la publication du recueil intitulé : *Fauna insectorum Europæ.* La réputation que ce savant s'est acquise par ses connaissances entomologiques, est une garantie certaine de l'excellence du choix des matériaux et de la précision dans l'exécution des figures : ces dernières sont au nombre de vingt-cinq par cahier. Au surplus, l'ouvrage est sur le même plan que la faune des insectes d'Allemagne. Le cahier qui paraît actuellement contient, entre autres articles, les suivans : *Carabus hungaricus*, *Leptinus testaceus*, *Dasycerus sulcatus*, *Agrostis celta*, *Utopatrivia*, *Eupelix cuspid a*, *Dolichopus discipes.* Les cahiers de ce recueil paraissent à des époques assez rapprochées : chaque cahier est du prix d'environ 5 francs (un thaler et 8 gros.)

— Prague. — Il a paru chez le libraire Calve, un livre intitulé : *Deliciæ Pragenses historiam naturalem spectantes, editæ à* Z. S. Presl *et* C. B. Presl. Cette production de deux jeunes naturalistes, si recommandables par leur zèle, contient les dissertations suivantes : 1° Plantarum rariorum Siciliæ aliarumque diagnoses et descriptiones. 2° Plantarum novarum Brasiliæ præsertim filicum Linnæi diagnoses et descriptiones. 3° Additamenta ad Faunam protagæam, sistens descriptiones aliquot animalium in succino inclusorum; 4° Mantissa ad Floram Czechicam; 5° Descriptiones duarum plantarum cryptogamarum Bohemiæ indigenarum. On a joint à ce livre une table alphabétique de tous les sujets qui y sont traités.

— La topographie de Bohême, donnée par Scheller, il y a près de 30 ans, ne pouvant plus satisfaire le vœu des lecteurs, à cause des nombreux changemens que le tems a fait subir à cet État, M. Édouard Ponfikl vient d'en entreprendre une nouvelle, sous le titre de *Topographie statistique du royaume de Bohême.* La première partie sera consacrée aux matières générales, et contiendra des recherches sur le nom et les plus anciennes époques de l'histoire de la Bohême, sur ses limites, sur le sol, sur le climat et sur l'état des arts. L'auteur s'y livrera à des considérations relatives à la langue, à la religion et aux mœurs des habitans: il y joindra des notices sur les savans et les artistes, et sur les ouvrages

dans lesquels il est parlé de la Bohême. Dans la seconde partie, ses descriptions seront particulières à chaque ville, village ou seigneurie. Les biens qui en dépendent seront énumérés et décrits. On voit de quelle importance sera l'ouvrage de M. Ponfikl : aussi est-il attendu avec la plus grande impatience.

— Jena. — L'*Histoire des Français*, de M. Simonde de Sismondi, a été traduite en allemand par M. Stecon-Luden, professeur d'histoire. Le premier volume a déjà paru; le traducteur y a joint ses observations.

— Halle. — On annonce comme devant paraître incessamment le premier volume de la traduction de l'ouvrage espagnol intitulé : *Teoria de las Cortès, o grandes Juntas nacionales de los Reynos Leon y Castilla*, par le docteur Martinez-Marina. Ce livre renferme une histoire approfondie de la constitution politique espagnole. Déjà il a été traduit en français. Celui qui s'est chargé de le faire connaître à l'Allemagne est un savant estimable. Ce n'est point son premier essai. Ph. G.

— Duché du Rhin. — *Archéologie.* — Le docteur Dorrow, conseiller aulique et savant archéologue, directeur de l'administration particulière chargée du soin de conserver les antiquités germaines et romaines des pays du Rhin (*Voyez* Tome xiv, page 418), vient de faire transporter à Bonn, un bas-relief fort curieux qui fut trouvé, en 1811, dans la petite rivière de l'Inde, autrement appelée Dende ou Ingue, près le village de Treinz-Lamersdorff (dans l'ancien département de la Roër.) La pierre a 4 pieds 4 pouces de longueur, 2 pieds 2 pouces de hauteur, et 1 pied 8 pouces d'épaisseur. Exposée pendant quelque tems dans la place du village, les figures dont elle est ornée, furent mutilées tant par la malice des enfans, que par la pruderie d'une vieille religieuse qui avait engagé un tailleur de pierres à faire disparaître les marques distinctives du sexe, dans les figures mâles : tout le reste est assez bien conservé. On y voit un temple entre les colonnes duquel s'avance à pas rapides, une femme portant dans sa main une petite image de Diane. A ses côtés marchent deux hommes nus. Ils sont armés d'une petite épée, et l'un d'eux porte deux javelots. Derrière ces figures, on aperçoit un autel sur lequel le feu est allumé, et au pied duquel l'holocauste est étendu. L'explication de ce sujet ne saurait être douteuse : c'est Iphigénie en Tauride, accompagnée d'Oreste et de Pylade, et enlevant l'image de sa déesse. Quoique le travail de ce bas relief ne soit rien moins que fini, on voit pourtant qu'il est d'un artiste habile, dont le style diffère essentiellement de celui de toutes les autres sculptures romaines qui, jusqu'ici, ont été découvertes dans les pays du Rhin. Les proportions des corps nus sont parfaites, la tête d'Iphigénie est pleine d'expression, et sa drape-

rie ne manque pas de légèreté. M. Dorrow s'est rendu sur les lieux où cette pierre fut trouvée, et a découvert, dans la même rivière, encore une douzaine d'autres pierres sculptées que l'on a cherché depuis à retirer de l'eau. Sur le rivage, on a déterré le chapiteau d'une colonne qui porte le caractère d'une haute antiquité. La pierre ne diffère pas en qualité, de celle que l'on tire des carrières aux environs d'Aix-la-Chapelle. Point de doute que le bas-relief, le chapiteau et les autres pierres qui restaient encore dans l'eau, ne soient les débris d'un ancien temple. Mais quel était ce temple? à quelle époque existait-il? C'est ce qui occupe essentiellement la sagacité des antiquaires d'Allemagne. H—s.

—Berlin. —*Antiquités.*— Les amis des études anciennes ont à déplorer une perte irréparable. Le général Menu de Minutoli était parvenu, par la protection de Mehemed-Ali-Pacha, à réunir une grande quantité d'antiquités égyptiennes; il les avait soigneusement emballées dans quatre-vingt-dix-sept caisses, et déjà elles étaient arrivées à Trieste, d'où elles avaient été réexpédiées pour Hambourg sur un vaisseau assuré pour 27,000 marcs. Une tempête surprit ce vaisseau entre l'île d'Heligoland et Cuxhaven, et il fut englouti. Cependant, quelques caisses furent jetées sur les côtes du duché de Brêmen; des paysans les ouvrirent. Qu'on juge de leur épouvante, lorsqu'ils y trouvèrent des momies. Ils se hâtèrent de leur donner la sépulture dans un cimetière de village, d'où on les retira lorsque les autorités prussiennes eurent été informées de cet événement par celles du duché de Brêmen.

Stuttgard. — *Recueils périodiques.* — M. André, conseiller du prince de Waldeck, a été appelé en la même qualité près du roi de Wurtemberg. En conséquence, l'*Hesperus*, qu'il rédigeait à Prague, paraîtra désormais à la librairie de Cotta. Mais ses *Nouvelles économiques* continueront à être imprimées dans la capitale de la Bohême.

Deux ouvrages périodiques, et destinés à l'amélioration intellectuelle et morale des Israélites, paraissent avec succès en Allemagne; l'un est intitulé : *Jedidiah* (l'ami de Dieu), et publié à Berlin, par M. Heineman; l'autre paraît à Dessau, sous le titre de *Soulamith* (le pacifique), et est rédigé par M. Frenkel. Dans l'un des numéros les plus récens de ce dernier ouvrage, l'on a cité avec éloge et traduit avec élégance l'ode hébraïque et le discours français composés par M. le chevalier et grand rabbin Colognia, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle synagogue de Paris, et dont nous avons entretenu nos lecteurs. (*Voyez* Tom. xiv pag. 615.) —Leipsick. La *Feuille de conversation*, l'un des journaux littéraires les plus répandus et les plus considérés de l'Allemagne, fait un grand éloge de la *Notice sur l'état des Israélites en France*, par M. Eugène

Coquebert Montbret, membre du comité d'administration de la Société Asiatique, dont nous avons également parlé. L'auteur de l'article sur cette Notice loue beaucoup, à ce sujet, un israélite français, M. Michel Berr, l'un de nos collaborateurs, d'avoir défendu avec le même courage et le même zèle la cause de ses co-réligionnaires européens, et celle des malheureux chrétiens grecs.

Grand duché de Bade. — Carlsruhe. — *Nécrologie.* — Le 19 mars, nous avons perdu un de nos écrivains infatigables, *Joseph-Louis Ewald.* Il était âgé de 74 ans. Nous ne pouvons faire ici le détail de ses nombreux ouvrages; on les trouve tous indiqués dans la collection de Meusel et Rottermundt. Après avoir parcouru plusieurs degrés ecclésiastiques, M. Ewald devint professeur à Heidelberg, en 1805; de là, il fut appelé à Carlsruhe, où il a fini sa longue et honorable carrière.

Ph. Goleéry.

SUISSE.

Lausanne. — *Instruction publique.* — *Réclamation.* — La *Revue Encyclopédique* (Tom. XIV, pag. 198) contient le fragment d'une lettre de Lausanne, dans laquelle on parle des écoles primaires établies dans le canton de Vaud. Après en avoir indiqué le nombre et celui des enfans qui doivent les fréquenter, le correspondant de la *Revue* a joute « La réforme des écoles a éprouvé beaucoup d'obstacles dans l'origine; mais l'exemple de plusieurs communes a produit un très-bon effet, surtout depuis que les ecclésiastiques, mieux éclairés, et convaincus des avantages de l'enseignement mutuel, se sont joints aux amis de l'instruction primaire. » — Il y a plusieurs erreurs dans ce petit nombre de lignes. Nos écoles n'ont point éprouvé de réformes; elles n'en avaient pas besoin. Les voyageurs éclairés ont toujours parlé avec beaucoup d'éloges de l'état de l'instruction primaire dans les cantons réformés de la Suisse. Depuis plusieurs siècles, les paysans et les artisans des dernières classes apprennent à lire, à écrire et à calculer; il en est de même des femmes. L'instruction du peuple suffisait donc à ses véritables besoins. Nos écoles étaient cependant, comme toutes les institutions humaines, susceptibles de perfectionnement; l'enseignement mutuel a été introduit dans plusieurs établissemens publics et particuliers. A qui est-on redevable de cette amélioration? Le correspondant de la *Revue* fait une réponse peu exacte, et qui semblerait annoncer qu'il n'a pas observé avec assez d'attention la marche progressive de l'influence primaire dans notre canton. Les registres du conseil académique, chargé par la loi de la direction de l'instruction publique, présentent, avec tous les détails que l'on peut désirer,

et année par année, l'histoire de chacune de nos écoles. L'enseignement mutuel a été introduit par les pasteurs eux-mêmes, dans le plus grand nombre des écoles où il est maintenant employé. Plusieurs d'entre eux ont fourni le matériel nécessaire; d'autres, qui désiraient suivre cet exemple, ont été forcés d'y renoncer, parce que les communes ne pouvaient pas, ou ne voulaient pas faire les dépenses convenables. Les ecclésiastiques sont peut-être plus éclairés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois; mais ils ont été les amis de l'instruction primaire bien long-tems avant que l'on pensât à la méthode nouvelle : ce sont eux, et ordinairement eux seuls qui dirigent et supportent les travaux nombreux, minutieux, et souvent pénibles, que demande une surveillance pareille, pour être continue et utile. Au lieu de dire que l'exemple de plusieurs communes a produit un bon effet, surtout depuis que les ecclésiastiques se sont joints aux amis de l'instruction primaire, il aurait été plus conforme à la vérité et ainsi plus juste de dire : « L'exemple qu'ont donné plusieurs communes, dirigées par des pasteurs éclairés, a produit un très-bon effet, surtout depuis que les amis de l'instruction primaire se sont joints aux ecclésiastiques. » *Suum cuique.* On ne doit point s'étonner, au reste, de ce que l'enseignement mutuel n'a pas été introduit dans toutes nos écoles : cette méthode exige un local vaste et un matériel assez cher; elle est moins utile dans les écoles peu nombreuses. D'ailleurs, sans être ennemi des innovations, nous ne pensons pas qu'une chose nouvelle soit nécessairement bonne, parce qu'elle est nouvelle (1); l'expérience nous paraît un moyen plus sûr de fixer l'opinion, et nous aimons encore assez à laisser aux autres l'honneur de courir les premières chances. Peut-être avançons-nous aussi plus lentement, mais nous ne reculons jamais. Enfin, la Suisse réformée, dont le peuple s'est toujours fait remarquer par son instruction, et qui possédait depuis long-tems de très-bonnes écoles, n'avait pas, pour adopter avec empressement une méthode nouvelle, les mêmes raisons que des pays où presque tout, à cet égard, était encore à changer ou à créer.

A. Gindroz, *Professeur à Lausanne.*

— *La Muse helvétique.* — Ce recueil poétique, dirigé par M. Rossier, paraîtra deux fois par année, en janvier et en juin. L'ouvrage entier aura au moins quatre cents pages d'impression, format in-12. On souscrit,

---

(1) D'autres raisons, un peu meilleures que celle qu'on suppose ici, ont sans doute fait le succès de l'enseignement mutuel : et quant à l'expérience qu'on attend, nous ne pensons pas que cette réflexion s'applique à l'enseignement mutuel, puisqu'il a reçu la sanction de cette expérience dans toutes les parties du monde civilisé. (N. d. R.)

à Genève, chez MM. Manget et Cherbuliez, imprimeurs-libraires, et chez les principaux libraires de la Suisse. Le prix de l'ouvrage entier, pour l'année 1823, est de 4 francs. « Cet ouvrage est consacré à la poésie proprement dite, et particulièrement à la poésie lyrique ou chanson; il se composera en grande partie des pièces qu'on voudra bien y faire insérer. On désire surtout que les auteurs soient suisses. On espère donc que les poètes helvétiques concourront de tout leur pouvoir au succès d'un ouvrage qui manque essentiellement à leur patrie. (Extrait du prospectus.)

ITALIE.

Turin. — *Académie royale. — La classe des sciences physiques et mathématiques* a tenu, le 20 *janvier* dernier, une séance, dans laquelle elle a entendu la lecture : 1° d'un Mémoire de M. Rolando, contenant *la description d'un nouvel animal de la classe des échinodermes*; 2° d'un autre Mémoire de M. Plana, sur *l'intégrale d'une équation du second ordre*; 2° d'une Notice de M. Avogadro, sur *la construction d'un nouvel instrument propre à indiquer la force des plus faibles courans voltaïques.* — Dans cette séance, la classe a élu correspondans de l'Académie, MM. Deabbat, consul-général sarde à Philadelphie; le comte Viglio Barbacovi, conseiller impérial à Trente; Hurtrel d'Arboval, du Pas-de-Calais; Hill, secrétaire de l'Académie irlandaise; le baron de Moll, conseiller intime du roi de Bavière; Walsh, secrétaire de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie. — Dans sa séance du 18 *mars*, elle a entendu les rapports de plusieurs commissions sur divers objets renvoyés à son examen par le gouvernement. Après quoi, M. Victor Michelotti a lu la première partie d'un travail, ayant pour titre : *Essai sur quelques phénomènes électro-magnétiques.* Il a fait, sous les yeux de la classe, quelques expériences électriques, avec un instrument, auquel son inventeur, M. Avogadro, a donné le nom de *multiplicateur.* — A la fin de cette séance, la classe a élu au nombre de ses correspondans, MM. l'abbé Rovida, professeur de mathématiques à Milan; le comte Malabaila de Canale; le docteur Tausch, professeur de botanique à Prague; le commandeur de Niewport, chambellan du roi des Pays-Bas; le docteur Borson, médecin à Chambéry. — *Le* 14 *avril*, M. Vassalli-Landi, secrétaire perpétuel, a ouvert la séance par la lecture des *Mémoires historiques sur la vie et les travaux du docteur Jean-François Cigna*, l'un des trois fondateurs de l'Académie (les deux autres étaient le célèbre *Lagrange* et M. *de Saluces*). La classe a décidé, à cette occasion, que, conformément à l'arrêté pris il y a quelques années, le buste du docteur *Cigna* serait exécuté le plus tôt qu'il serait possible, afin de compléter la

collection des bustes de ses fondateurs. — M. Plana a ensuite lu un Mémoire relatif à des *recherches analytiques sur la densité des couches de l'atmosphère et sur la théorie des réfractions astronomiques.* — Enfin, M. Victor Michelotti a donné lecture de la seconde partie du Mémoire précité. Ces différens Mémoires seront imprimés dans le recueil publié par l'Académie. — M. Borson a lu, à la séance du 21 *avril*, une Notice *sur des dents du grand mastodonte et sur des mâchoires et dents fossiles trouvées dans la mine de houille de Cadibona, près de Savone.* — M. Bidone a ensuite donné lecture d'un Mémoire relatif à *des expériences hydrauliques sur divers cas de la contraction de la veine fluide, accompagnées de remarques sur la manière d'évaluer la contraction dans le calcul de la dépense des orifices.* — Après quoi, M. Avogadro a lu un Mémoire *sur la construction d'un volitmètre-multiplicateur, et sur son application à la détermination de l'ordre des métaux, relativement à leur électricité par contact.* Ces Mémoires, approuvés par la classe, seront insérés dans le recueil des transactions de l'Académie. — Dans la séance du 22 mai, la classe s'est particulièrement occupée *des additions faites, par* M. Bure, chef de bataillon du génie, *à l'art de faire le vin par voie de condensation.* — M. Borelli a commencé la lecture d'un Mémoire *sur divers animaux qu'il a recueillis, pour le Musée royal, dans les environs de Villefranche et de Nice, et dont quelques-uns appartiennent à des espèces nouvelles ou inédites.* — M. Rossi a lu ensuite une dissertation dans laquelle il développe quelques *observations, par lui faites sur l'hirudo provincialis*, espèce de sangsue, ainsi nommée dans la *Monographie* de ce genre, de M. Carena. — Le 19, M. Giobert a fait, au nom d'une commission, un rapport *sur les machines destinées à produire le gaz hydrogène carboné, qui sert à l'éclairage*, machines construites par M. Lana, ingénieur. — M. Carena a ensuite fait un rapport *sur l'appareil* proposé par M. Bory, mécanicien à Béziers, *propre à extraire une huile quelconque, avec économie de tems et de dépense, et en plus grande quantité qu'avec la méthode ordinaire.* — La séance s'est terminée par la lecture faite par M. Borson d'un supplément à sa Notice *sur les ossemens d'animaux trouvés dans la mine de houille de Cadibona.* E.

— *La classe des sciences historiques, morales et philosophiques*, a tenu le 3 janvier dernier, une séance, dans laquelle on a entendu la lecture : 1° d'un Mémoire de M. Grassi, intitulé : *Recherches historiques sur l'époque à laquelle appartiennent les armures de bronze trouvées en Sardaigne, dans l'année* 1821 ; 2° de *l'Éloge historique de feu le comte de Maistre*, écrit en langue française, par M. Raymond, de Chambéry, académicien non résidant, et lu par M. le comte de Balbe, président de

l'Académie. La classe, ayant accordé son approbation à ces deux Mémoires, a décidé qu'ils seraient imprimés dans le recueil de ses transactions.

— Dans *la séance du* 17, M. le comte de Napione a continué la lecture de sa *Dissertation sur la science militaire des Italiens dans le moyen âge.* — M. de Balbe a lu ensuite *deux lettres inédites de Peiresc au célèbre Galilée*, tirées des manuscrits originaux de la bibliothèque de Carpentras.

— *Le* 31, MM. le baron Vernazza de Freney, le comte Franchi du Pont, et l'abbé Peyron, ont lu, chacun, des *observations critiques sur les antiques monumens de Sardaigne, appelés Nurrache*, dont M. le chevalier Della Marmora a présenté la description et les dessins. — M. de Napione a terminé la lecture de sa *Dissertation sur la science militaire des Italiens au moyen âge*, laquelle sera imprimée dans le recueil publié par l'Académie. — La séance s'est terminée par la lecture faite, par M. de Balbe, d'une dissertation, dans laquelle il soumet à une critique saine et éclairée les diverses opinions émises jusqu'ici, relativement au généreux dévouement du brave *Pierre Micca*, lors du siége mémorable de Turin, en 1706 (1).

— *Le* 21 *mars*, M. Boucheron a lu la première partie d'un mémoire en latin, intitulé : *De Thoma Valperga Caluso.* — M. de Napione a communiqué à la classe une lettre adressée, il y a quelques années, au chevalier Puccini, et des *observations critiques* de cet écrivain *sur le voyage pittoresque en Italie* de l'anglais Webb.

— *Dans la séance du* 11 *avril*, M. Vernazza de Freney a lu une *Dissertation critico-historique sur une lettre du* Tasse, où l'on trouve des *explications sur quelques circonstances de la vie d'Alexandre* Ardenti, peintre du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. — M. Franchi du Pont a ensuite lu l'extrait d'une analyse raisonnée de l'ouvrage de M. de Napione, *sur les monumens d'architecture antique.* — La séance s'est terminée par la lecture qu'a faite M. l'abbé Peyron d'une *Dissertation critique sur un mot remarquable de commandement militaire employé par Thucydide.* Ce Mémoire, approuvé par la classe, sera imprimé dans son recueil.

— *Le* 23 *mai*, M. Boucheron a terminé la lecture de son *Essai*, en langue latine, *sur la vie de feu l'abbé Thomas Valperga de Caluso.* —

---

(1) Ce mineur patriote se fit sauter, avec tous les Français qui s'étaient introduits dans une galerie, et, par son dévouement héroïque, arrêta ces derniers prêts à pénétrer dans le corps de la place.

M. le comte de Napione a présenté à la classe un *fac simile* exact de l'*inscription romaine de l'arc de Suse*, fait par lui, sur le lieu même ; il a lu ensuite une *Notice sur l'état actuel de ce monument*. La classe a décidé que cette description et ces dessins seraient insérés dans le recueil de ses mémoires. E.

Rome. — *Nécrologie.* — *Perticari.* — L'Italie a perdu, dans le mois de juillet dernier, un de ses littérateurs les plus distingués, le comte Giulio Perticari. Il était né à Savignano, le 15 août 1779, d'une famille illustre de Pesaro. Il étudia à Rome les mathématiques, le droit, et surtout les belles lettres ; il parcourut une partie de l'Italie, et connut les savans les plus célèbres. Il se montra doué de toutes les vertus de famille ; et au milieu de l'exercice de ses devoirs, il fut toujours l'ami des belles-lettres et des beaux-arts, et de ceux qui les cultivent. Instruit des grands principes de la philosophie, il en propageait l'étude et la pratique par la douceur de ses manières et de son éloquence. Il déplorait souvent dans la solitude la dégénération de l'Italie, et il osa rappeler ses concitoyens aux exemples et aux doctrines de leurs ancêtres. En lisant ses ouvrages, le véritable Italien a mieux senti encore la nécessité de rendre à sa littérature, ou pour mieux dire, à ses pensées et à ses expressions, une couleur toute nationale, et cet esprit de liberté essentiellement contraire à cette imitation pédantesque et servile que l'étranger reproche trop souvent aux Italiens. Perticari était convaincu qu'il n'y a point de style là où il n'y a point de pensées. Suivant lui, on ne peut être bon écrivain sans être en même tems bon citoyen et vrai philosophe ; et c'est pour cela qu'il proposait ordinairement pour modèle de style italien les écrits de ceux qui réunissaient ces deux qualités ; et il les trouvait, comme Alfieri, plutôt dans le quatorzième siècle, que dans les siècles suivans, plutôt dans Pétrarque et principalement dans le Dante, que dans le nombre infini des littérateurs courtisans du seizième siècle. Les ouvrages qu'il a publiés ont mérité tous les suffrages, tant par la beauté du style, que par la justesse des idées ; ils font apprécier le mérite du Dante comme littérateur et comme citoyen. On les trouve imprimés avec les *Proposte* de M. Monti. Perticari a été un des promoteurs du journal *Arcadico* de Rome. On dit qu'il a laissé divers manuscrits précieux, parmi lesquels on distingue la traduction des lettres latines de Pétrarque, plus intéressantes sous quelques rapports que ses sonnets, et celle des poètes érotiques grecs. Nous pouvons assurer qu'il avait préparé, il y a long-tems, une vie de Cola de Rienzo, éclaircie par les pièces historiques les plus curieuses, et relatives à la révolution opérée par ce tribun du peuple à Rome. On espère que sa femme, la digne fille de M. Monti, qui a hérité d'une partie des con-

naissances et des intentions de son mari, en fera jouir le public le plus tôt possible. Ce sera le plus beau monument qu'elle puisse consacrer à la mémoire de son mari. F. Salfi.

PORTUGAL.

Lisbonne. — *Tremblement de terre.* — Dans la matinée du 10 juillet, à six heures trois quarts, une violente secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Lisbonne, et a duré six à sept secondes. L'oscillation était plutôt perpendiculaire qu'horizontale. Deux secousses très-vives se succédèrent à de courts intervalles. Elles se firent surtout sentir de l'autre côté du Tage. On assure que les édifices qui avoisinent la mer ont été assez fortement ébranlés. L. S. B.

État de l'instruction publique. — L'instruction publique est bien loin d'être aussi peu avancée dans ce pays qu'on le croit, d'après les descriptions inexactes des voyageurs. On compte 873 écoles élémentaires, 266 de langue latine, 21 de rhétorique et de langue grecque, 27 de philosophie rationelle et morale, une université à Coimbra avec 6 facultés, et un collége pour y faire les études préparatoires. L'université et le collége comptent annuellement de 1280 à 1600 étudians. Tous ces établissemens ont été fréquentés, en 1819, par 31401 élèves. Outre ces institutions, qui dépendent de la *direction générale des études*, il y en a plusieurs autres où la jeunesse reçoit une instruction spéciale, telles que l'académie de marine et de commerce, à Porto, qui a eu 315 étudians en 1820; l'académie de Lisbonne, qui en a eu 315 en 1821. Dans la même ville, l'école de commerce est fréquentée annuellement par 150 élèves, et l'académie royale de fortification, d'artillerie et de dessin, par 80 élèves; le collége militaire de Luz, près de Lisbonne, a 200 élèves; les écoles royales du monastère de Saint-Vincent-de-Foan, à Lisbonne, sont fréquentées annuellement par plus de 200 étudians. Il y a, en outre, dans la même ville, un collége royal des nobles, une école royale de langue arabe, l'école royale de dessin et d'architecture civile, une école royale de sculpture, une autre de gravure, un institut de musique, et plusieurs autres établissemens publics moins considérables. La chirurgie, outre les chaires de l'université de Coimbra, est enseignée à l'école royale de chirurgie annexée au grand hôpital de Saint-Joseph de Lisbonne, et à celles de Porto, Elvas et Chaves. Les écoles militaires d'enseignement mutuel, auxquelles sont aussi admis les enfans des bourgeois, avaient, en 1818, 2518 écoliers : ce nombre s'est beaucoup accru depuis. L'académie royale des sciences de Lisbonne publie chaque année, depuis sa création, des mémoires aussi savans qu'utiles, sur toutes les branches des connaissances,

et fait exécuter, à l'imprimerie qui lui appartient, beaucoup d'ouvrages intéressans. On vient de former plusieurs sociétés littéraires, parmi lesquelles on cite la *Société littéraire patriotique*, et la *Société d'encouragement* de Lisbonne. Le terme moyen des ouvrages imprimés annuellement en Portugal, depuis 1805 jusques et y compris 1819, est de 94. Nous avons reçu ces renseignemens de M. A. Balbi, auteur des *Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise*, et qui va publier l'*Essai politico-statistique du royaume de Portugal et des Algarves*.

J. Salfi.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Bibliographie.* — La *troisième* livraison de la *Revue bibliographique* du royaume des Pays-Bas a paru. Elle est composée de *quatre* feuilles, ou 64 pages; elle contient l'indication de 89 ouvrages nationaux, 516 français, 12 italiens et espagnols, et 46 anglais; l'éditeur y a inséré la loi du 23 janvier 1817, sur la propriété littéraire, et des articles nécrologiques sur MM. Lens, peintre d'histoire, et Gigot, professeur de belles-lettres, avec la nomenclature des ouvrages publiés par eux. La Revue bibliographique peut être considérée comme faisant suite au *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, par M. Brunet; c'est le même papier et le même format. Le Manuel ne contient que les productions littéraires publiées jusqu'en 1820 inclusivement; la Revue reprend en 1821 et annonce les ouvrages qui ont paru depuis cette époque, et continuera d'annoncer ceux qui paraîtront dans la suite, d'après le plan tracé dans le *Prospectus* placé en tête de la première livraison; par ce moyen, les amateurs pourront, à peu de frais, connaître les productions littéraires des différentes contrées de l'Europe.

FRANCE.

Seine-Inférieure. — Sainte-Marguerite près Dieppe. — *Archéologie.* — En 1820, les marées de l'équinoxe d'automne découvrirent, à l'embouchure de la Saane (7 kilomètres ouest de Dieppe), plusieurs cercueils de gypse, renfermant des squelettes humains bien conservés, des tuiles romaines, des fragmens de vases de terre, des débris d'armes et d'armures. M. Sollicoffre, inspecteur des douanes à la résidence de Dieppe, fit, à cette époque, placer hors des atteintes de la mer les objets découverts, et offrit à l'académie de Rouen tous les documens qui étaient à sa disposition. L'avis qu'il reçut de quelques habitans de la commune voisine (Sainte-

Marguerite) que l'on trouvait dans leurs champs, des médailles et des débris de construction, fortifia l'opinion qu'il s'était faite que quelque ville avait dû exister sur ces hauteurs, et que le séjour des Romains y était suffisamment prouvé. Une seconde découverte, tout récemment faite, dont on doit encore les détails à M. Sollicoffre, ne laisse point de doute que le peuple-roi n'ait séjourné sur ce point des côtes de la Normandie, et assez long-tems pour y faire des établissemens d'une certaine importance. — Un habitant de la commune de Sainte-Marguerite, en labourant son champ, situé sur une colline qui regarde la mer, à l'ouest du village, et à un demi kilomètre du lieu où ont été trouvés des cercueils de gypse, a rencontré, presque à rez-terre, un bloc qui arrêtait le soc de sa charrue. On a déblayé la terre, et on a trouvé, à un pied de profondeur au plus, *un pavé en mosaïque parfaitement composé.* M. Sollicoffre s'étant rendu sur les lieux, a fait découvrir environ deux toises carrées du terrain qui renferme ce morceau. Il a levé le dessin de ce qu'il a découvert et l'a joint à une notice qu'il a fait parvenir à l'Institut de France et à l'académie des sciences de Rouen. Il résulte de ce dessin que cette mosaïque présente des cercles concentriques de différentes couleurs, de manière à former des rosaces dont le cercle intérieur a dix pouces et le cercle central deux pouces de diamètre. Ces rosaces sont placées l'une à côté de l'autre, de manière que leurs intervalles forment des losanges aussi diversement coloriés, dont les côtés sont courbés par l'effet des points de contact du segment du cercle extérieur de chaque rosace. La matière de cette mosaïque n'est ni de marbre, ni de granit; elle est de nature argileuse, ce qui permet de supposer qu'elle a été fabriquée sur les lieux, le sol étant de cette nature. Les petits morceaux dont la réunion compose la mosaïque, sont de forme cubique, d'un pouce et demi à deux tiers de pouce, taillés en trapèze à la partie extérieure; les divers degrés de dessiccation ou de cuisson de la pâte dont ils sont formés, paraissent être la cause de leur dureté ou de leur friabilité. Leurs couleurs sont le rouge, le blanc, le jaune, et le bleu avec ses diverses nuances jusqu'au violet; ces couleurs sont ternes. Le ciment qui unit les diverses parties de cette mosaïque, est composé de silex brisé, de sable et de chaux. Quelques recherches, faites sur divers points plus éloignés de celui où le dessin a été levé, ont fait reconnaître à M. Sollicoffre la continuation de cette mosaïque, et supposer qu'elle formait le pavé d'une salle très-spacieuse. Le ciment qui la lie, est placé sur une couche de tuiles romaines entières, étendue sur une couche de marne, et cette dernière assise, sur une couche de cailloux de mer cimentés. M. Sollicoffre désirait pousser plus loin son investigation; mais le cultivateur s'y est opposé. A 20 pas, à peu près,

de la partie de la mosaïque mise à nu, s'est trouvé un cercueil de gypse, semblable à ceux découverts en 1820 : ce qui porte M. Sollicoffre à croire que le pavé mosaïque appartenait à un temple, ou du moins que ce bâtiment aura été affecté au culte, quand le christianisme s'est répandu dans cette contrée. B. G.

Sociétés savantes et établissemens d'utilité publique.

Aix. — *Bouches du-Rhône.* — *Société académique d'Aix.* — Ceux des journaux de Paris, d'où la politique n'a pas encore entièrement banni la littérature, refusent dédaigneusement de s'occuper des ouvrages publiés dans la province, comme si la capitale avait seule le privilége de produire de bons écrivains. Cette exclusion est, il est vrai, quelquefois méritée ; mais elle devient injuste dès qu'on veut la rendre générale : quelques exemples l'ont prouvé ; d'autres le prouvent encore chaque jour. La *Revue Encyclopédique* qui, par l'étendue de son plan, peut embrasser d'un coup d'œil la littérature de tous les pays, s'est constamment imposé la tâche de signaler le talent partout où il se trouve, et en quelque langue qu'il s'exprime. Dans notre Tome VII, p. 213, nous avions déja annoncé comme une chose remarquable trois succès obtenus, la même année, par M. Grange, dans les concours académiques de Marseille et de Lyon. Depuis, d'autres succès ont couronné les efforts du jeune lauréat. *L'académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*, rendant justice au talent et aux travaux d'un écrivain qui s'annonçait sous de si brillans auspices, et dont les premiers pas dans la carrière littéraire étaient marqués par des triomphes, s'empressa de l'admettre dans son sein. *L'Académie d'Aix* vient aujourd'hui de suivre son exemple : cette Société avait proposé pour sujet du concours de 1821 l'*éloge de Vauvenargues ;* parmi les ouvrages envoyés qui ont obtenu une distinction honorable, se trouvait un discours de M. Grange. L'Académie a également admis l'auteur au nombre de ses *associés correspondans.* — Dans ce discours, où l'on reconnaît le cachet d'un véritable talent, M. Grange s'est servi d'un cadre ingénieux, qui donne à cet *éloge* un intérêt dramatique ; l'auteur a cru que Vauvenargues ne pouvait être mieux loué que par ses propres écrits : à l'aide d'une fiction touchante, il suppose que les amis du célèbre moraliste, réunis autour de sa tombe, le jour anniversaire de sa mort, écoutent la lecture d'un dernier ouvrage de Vauvenargues, où il est censé avoir rassemblé les principaux préceptes de sa morale, et indiquer lui-même l'esprit de sa philosophie. A cette lecture succède un éloquent tableau de sa

vie militaire et de ses vertus domestiques. Vauvenargues est ensuite mis en parallèle avec les trois célèbres moralistes qui l'ont précédé, Montaigne, La Rochefoucauld et La Bruyère. Cette dernière partie du discours de M. Grange annonce un homme de goût et un juge éclairé. C'est ainsi que, dans le cours de ce panégyrique, l'auteur se montre habile écrivain, bon orateur et critique judicieux. (Article communiqué.) J. E. A.

—La Société d'Aix propose, 1° pour sujet d'un prix de 300 fr., la question suivante : « *Quels seraient les moyens de rappeler et de fixer le bon goût dans les ouvrages d'esprit, chez une nation qui s'en serait écartée ?* » — 2° Un prix de 200 fr. sera décerné à l'auteur de la meilleure pièce de 100 à 200 vers, sur le sujet suivant : « *Quelle influence la poésie peut-elle avoir désormais en France sur les mœurs?* » — 3° Une médaille d'or, valant 300 fr., à l'agriculteur « *qui aura planté ou greffé avec succès le plus grand nombre d'amandiers, des espèces ou variétés connues pour être les moins sensibles aux gelées du printems, qui, presque chaque année, détruisent ou diminuent nos récoltes d'amandes.* » La Société ajourne indéfiniment le terme du concours, jusqu'à ce qu'elle ait reçu sur ce sujet un mémoire muni de pièces justificatives. — 4° Pour une médaille d'or, du prix de 300 fr., la question suivante : « *Peut-on remédier aux inconvéniens résultans des vapeurs ou gaz corrosifs et délétères qui s'exhalent des fabriques de soude, dans l'acte de la décomposition du soufre et du muriate (hydrochlorate) de soude, ou sel marin, par les agens dont on se sert ? Le peut-on, soit en opérant dans des vaisseaux clos, soit autrement, de manière que ces émanations soient parfaitement coërcées ou neutralisées, et ne puissent, en aucun tems, ni incommoder les propriétaires et habitans voisins de ces fabriques, ni leur causer aucun dommage ?* » — Les personnes qui voudront répondre à cette question, seront tenues de détailler les expériences sur lesquelles sera fondée leur réponse, et de décrire exactement les appareils et les matériaux qu'ils auront employés dans leurs recherches. Les mémoires seront reçus jusqu'au 15 avril 1825 ; et si, à cette époque, aucun mémoire n'est parvenu à la Société, le concours sera prorogé jusqu'à l'année suivante. Les mémoires et certificats doivent être adressés au secrétaire perpétuel de la Société Académique d'Aix, B.-du-R., avant l'époque du 15 avril de chaque année.

Besançon (*Doubs*). — *L'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts*, propose pour le concours de 1825, les deux sujets suivans : 1° *combien le principe de l'honneur a contribué à l'éclat et à la véritable gloire de la monarchie française ; 2° montrer ce que la morale évangélique a ajouté d'étendue et de stabilité à la morale la plus épurée de*

l'ancienne philosophie. — Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 200 fr. Les auteurs feront parvenir leurs ouvrages au secrétaire perpétuel, avant le 1er juin 1823. L'étendue du discours sera de trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les notes.

Cambrai (*Nord*). — *La Société d'émulation* a tenu, le 16 août 1822, sa séance publique annuelle. Elle a été remplie par des lectures qui ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1° Discours d'ouverture, par M. *Béthune-Houricz*, président ; 2° Précis des travaux de la Société, depuis sa dernière séance publique, par M. *Le Glay*, D. M., secrétaire perpétuel ; 3° Rapport sur l'agriculture, par M. *Tordeux* ; 4° Herminie fugitive raconte au vieillard des bords du Jourdain les infortunes de sa vie ; 2e partie d'un poème imité du Tasse, par M. *F. Deleroix* ; 5° Rapport de M. *Pascal Lacroix*, vice-président, sur la bibliographie Cambrésienne, ouvrage envoyé au concours d'archéologie ; 6° Phanor et Pérennis, ou l'origine de l'immortelle ; métamorphose, par M. *Aime Dupont*, secrétaire annuel ; 7° Quelques souvenirs de Naples, par M. *Gaston Robert* ; 8° Rapport sur le concours de médecine, par M. *Debeaumont*, D. M. ; 9° Observations sur la peste, en Egypte, par M. l'abbé *Servois* ; 10° Ode sur le dévouement des médecins français à Barcelone, par M. *Aime Dupont* ; 11° Observations sur le calorique, par M. *Dussaussoy* ; 12° Rapport sur le concours de poésie, par M. *F. Deleroix*. *Cinq médailles d'or* ont été décernées : MM. *Caudron de Gonnelieu*, et *Défontaine* de la Neuville-Saint-Remi, ont partagé le prix d'agriculture ; celui d'archéologie a été remporté par M. *Arthur Dinaux*, de Valenciennes, pour un traité sur la bibliographie Cambrésienne ; M. *Villoix*, D. M., a obtenu la palme dans le concours de médecine ; enfin, le prix de poésie a été décerné à M. *Abel Hugo*, pour une ode sur la bataille de Denain. *Une médaille d'encouragement* a été aussi accordée à M. *Arnoux*, cultivateur et maître de poste à Cambrai, pour avoir employé avec succès, comme engrais, les tourteaux de colza et de lin, dont l'usage est encore très-peu répandu dans cet arrondissement. — La Société délivrera de nouveau, en 1825, des primes aux cultivateurs qui auront fait faire le plus de progrès à une branche quelconque de l'économie rurale. Elle offre encore un prix de 200 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur la topographie médicale d'un canton ou même d'une commune de l'arrondissement. Elle laisse ouverte la série de questions qu'elle a publiée en 1820, sur l'histoire locale et les antiquités du Cambrésis, et elle décernera un prix à l'auteur du meilleur ouvrage sur un point quelconque de notre archéologie.

Autre *l'éloge de Vanderburch*, qui reste au concours comme sujet

d'un prix d'éloquence réservé, la Société, adhérant avec plaisir au vœu exprimé par le conseil municipal de Cambrai, déclare qu'elle décernera une médaille d'or de 200 francs à l'auteur du discours dans lequel on développera avec plus de succès, cette pensée de M. de Bonald : « *On avait » assez considéré la religion comme un besoin de l'homme ; les tems sont » venus de la considérer comme une nécessité de la société.* » La Société n'indique point de sujet spécial pour le prix de poésie ; le prix sera accordé à l'ouvrage inédit, qui, sous tous les rapports, sera jugé le plus digne de cette faveur. — Les mémoires, discours et pièces de poésie, devront parvenir au secrétaire perpétuel de la Société, avant le 15 juin 1823.

Chalons (*Marne*). — *Société d'agriculture, commerce, sciences et arts; séance publique du 26 août* 1822. — M. Pein, président annuel, lit un discours dans lequel il indique rapidement les *diverses causes qui ont influé, depuis un demi-siècle, sur le perfectionnement de l'agriculture.* — M. Prin, vice-secrétaire, rend compte des travaux de la société depuis sa dernière séance publique. — M. Gibon lit un discours sur les *changemens introduits dans notre littérature depuis le siècle de Louis XIV, et sur les principales causes qui les ont amenés.* — M. Caquot, secrétaire, fait le rapport du 1er concours. — M. Th. Pein lit une pièce de vers intitulée *la Fable et l'Histoire.* — M. le président annuel proclame les noms des concurrens auxquels il est décerné des médailles et mentions honorables, ainsi qu'il suit ;

— 1er *Concours* : « Quels sont les moyens de rendre, en tems de paix, les loisirs du soldat français plus utiles à lui-même, à l'armée et à l'état, sans porter atteinte ni à son caractère national ni à l'esprit militaire ? » Le prix, consistant en une médaille d'or de 300 francs, est partagé entre M. *Pagezy de Bourdeliac*, capitaine d'état-major, et M. *L.-J. Begin*, chirurgien à l'hôpital militaire de Metz. — L'accessit est décerné à M. *Benit.* — Une mention honorable est décernée aux concurrens ci-après, sans aucun rang de priorité entre eux ; savoir : à MM. *Deferandy*, ancien officier supérieur du génie ; *Derome*, professeur de rhétorique à Besançon ; *Janin*, colonel en demi-solde ; *Chaillou des Barres*, ancien préfet ; *Devere*, capitaine d'état-major.

— 2e *Concours.* — « Indiquer spécialement les nouveaux genres de fabrication qui conviendraient le mieux à la ville de Châlons-sur-Marne, et, en général, les moyens d'y favoriser le développement de l'industrie manufacturière. » — Une mention honorable à M. *Truffi*, architecte à Sézanne. — 3e *Concours.* — « Statistique d'un canton du département de la Marne. » — Une mention honorable à M. *Lebel* fils, de Vitry-le-Français.

—*Prix proposés.*—Il sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1825, une médaille d'or de 300 f. au meilleur mémoire sur cette question :

« *La société au nom de laquelle une accusation est intentée, ne devrait-elle pas une indemnité à l'accusé que la justice absout? En cas d'affirmative, examiner les motifs qui ont fait maintenir en France une législation contraire, et indiquer les dispositions qui pourraient modifier cette législation, en conciliant l'intérêt de la société avec l'intérêt des accusés.*

La Société de la Marne continue d'offrir des prix d'encouragement, 1° à l'auteur de la meilleure statistique d'un canton du département de la Marne. Les mémoires et statistiques devront être parvenus au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1er juillet 1825. 2° au médecin ou chirurgien de ce département qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets pendant l'année 1825. — La Société, dans sa séance publique d'août 1824, décernera une médaille d'or de 200 fr., au propriétaire qui aura, le premier, depuis le concours ouvert par la Société d'encouragement de Paris, fait établir dans le département de la Marne un puits artésien, avec les mêmes conditions d'irrigation.

Rouen (*Seine-Inférieure*). — *L'académie royale des sciences, belles-lettres et arts*, propose, pour sujet d'un prix de 300 francs qui sera décerné dans sa séance publique de 1825, la question suivante :

1° *Est-il prouvé, par des observations exactes, qu'il existe des fièvres qui se communiquent par infection, sans cependant être contagieuses? En admettant l'existence de ces fièvres, quelles sont les principales causes qui donnent lieu à leur développement et à leur propagation? Quels sont les moyens propres à en prévenir ou à en arrêter les progrès?* Les mémoires devront être adressés à M. le secrétaire perpétuel pour la classe des sciences, avant le 1er juin 1825.— Une médaille d'or de 300 fr. sera décernée au meilleur mémoire sur le sujet suivant :

2° *Suivant M. Portalis, « dans chaque pays le peuple crée la langue, » les savans l'enrichissent, les philosophes la règlent, les bons écrivains » la fixent; » l'Académie propose de décider si la langue française a passé par tous ces périodes, et à quelle époque bien déterminée, par chacun.* — 3° *Prix extraordinaire.* L'académie a prorogé jusqu'au 1er avril 1825, terme de rigueur, le concours pour le prix extraordinaire de 1500 francs, sur la question suivante :

Quelle fut, sous les ducs de Normandie, depuis Rollon jusques et y compris Jean-sans Terre, l'administration civile, judiciaire et militaire de la province? Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. Higon, secrétaire perpétuel de l'académie pour la classe des

belles-lettres, avant le 1er avril 1825 pour le deuxième prix, et avant le 1er juillet pour le troisième.

— *Société libre d'émulation.* — Dans la séance publique du 10 juin 1822, commémorative de la naissance du grand Corneille, la Société a décerné une médaille d'or à M. *Néron*, fabricant d'indiennes à Bapaume-lès-Rouen, qui, le premier, établit à Rouen une manufacture de *foulards*, façon de l'Inde, déjà imités en Allemagne et à Lyon. M. *Néron*, qui s'était associé, à cet effet, M. *Kurtz*, allemand, chimiste distingué, est parvenu à surmonter les grandes difficultés qui se présentaient dans son entreprise, et, depuis deux ans, plus de 100,000 foulards sont sortis de sa fabrique, et ont été répandus tant en France qu'à l'étranger. M. *Néron* peut être regardé comme le créateur d'une nouvelle branche d'industrie dans le département de la Seine-Inférieure. — Une médaille d'argent a été remise à M. *André Delcourt*, négociant de Rouen, qui, le premier, a établi dans ce département *un troupeau de chèvres du Thibet.* Ce troupeau, établi au hameau de la Poterie, près d'Elbeuf, était composé, lors de son arrivée, de onze têtes, dont cinq individus originaires du Thibet, et six nés en France. Aujourd'hui, le troupeau se compose de dix-neuf; il est né six petits de races pures; et deux d'une chèvre du pays et d'un bouc du Thibet. — M. *Le Breton*, facteur d'orgues et de pianos, auquel la Société accorda, il y a deux ans, une médaille d'encouragement pour un piano perfectionné, ayant encore, cette année, ajouté à cet instrument de nouvelles améliorations qui le font rechercher, de préférence, par les amateurs les plus distingués, a obtenu une médaille d'argent. MM. *Revol* et *Nourrit* ont été mentionnés honorablement; le premier, pour des échantillons de minium (oxyde de plomb rouge) et de massicot (oxyde de plomb jaunâtre), et le second, pour des perfectionnemens dans les peignes de cardes. — Le prix proposé pour celui qui aurait préparé, dans le département de la Seine-Inférieure, *la plus grande quantité de lin et de chanvre, sans rouissage, et par des procédés purement mécaniques*, n'ayant point été décerné, la Société a retiré ce sujet du concours. Elle propose, pour 1825, le sujet suivant : « *Quelle est l'influence réciproque des mœurs sur le théâtre, et du théâtre sur les mœurs?* » La valeur du prix est une médaille d'or de 300 fr. Les mémoires seront reçus jusqu'au 15 mars 1825. B. G.

Saintes. (*Charente-Inférieure.*) — *Société d'agriculture, sciences et arts.* — Dans une de ses dernières séances, la Société ayant entendu avec le plus vif intérêt la lecture d'un *Mémoire sur l'emploi du gypse (ou plâtre) comme amendement des prairies artificielles*, par M. Gal-locheau, son secrétaire, et l'un des agriculteurs les plus instruits de l'ar-

rondissement, a fait imprimer, à ses frais, cet ouvrage qui présente une série de faits, d'expériences et de préceptes, dont la connaissance ne peut qu'être extrêmement utile aux propriétaires ruraux de cette contrée. La Société en a fait parvenir quelques exemplaires aux personnes de l'arrondissement qui s'occupent avec le plus de succès de l'art agricole; et M. le sous-préfet de Saintes, secondant les vues de cette compagnie, a adressé le Mémoire de M. Gallocheau à tous les maires de son arrondissement, en les invitant à lui donner la plus grande publicité dans leurs communes. L'auteur, après avoir indiqué, avec autant de clarté que de sagacité, les moyens les plus économiques de se procurer le gypse, dont les arrondissemens de Saint-Jean d'Angely et de Cognac, voisins de celui de Saintes, offrent des carrières abondantes, la manière de préparer et d'employer cette substance comme engrais, la qualité de terres et l'espèce de prairies artificielles auxquelles il convient particulièrement, à quelles époques il doit être mis en œuvre, enfin, les phénomènes et observations physiques et agronomiques auxquels l'usage de ce fossile a donné lieu, termine par ces réflexions qui sont comme le corollaire et le résumé de son ouvrage. « Je puis certifier, soit par ma propre expérience, soit par les faits bien constatés que j'ai recueillis, qu'une prairie de trèfle, de sainfoin ou de luzerne qui a été plâtrée, rapporte, année commune, presque le double de celle qui ne l'a pas été; que la durée des dernières espèces peut être, par ce moyen, prolongée de plusieurs années, et qu'en réitérant le plâtrage, même tous les deux ans, ce qui est rarement nécessaire, la dépense annuelle ne dépasse pas la modique somme de 2 fr. 50 cent. par arpent; tandis que l'amendement d'une même étendue, par le moyen des fumiers, reviendrait au moins à 30 fr. par an (1). »

C. de C.

Toulouse (*Haute-Garonne*).— *Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres.* — *Prix proposés pour* 1823, 1824 et 1825. — L'Académie avait proposé pour sujets de prix à adjuger en 1822; comme prix extraordinaire : *Quels sont les monumens historiques, littéraires et scientifiques, qui, depuis dix-huit siècles, ont fait donner à Toulouse le surnom de Palladienne.* Comme prix ordinaire : 1° *Déterminer l'état politique, civil et religieux de la Gaule avant l'entrée des Ro-*

---

(1) Il y a longtemps que le plâtre est employé comme engrais, surtout pour les prairies artificielles, dans le Dauphiné; et les résultats favorables qu'on en a constamment obtenus confirment pleinement les expériences de M. Gallocheau.

N. d. R.

mains dans cette partie de l'Europe ; 2° Fixer, d'après les auteurs et les monumens, les connaissances que les Gaulois avaient déjà acquises dans les sciences et dans les arts.

— L'Académie, n'ayant point reçu de mémoires sur ces deux questions, retire la première du concours, et redonne la seconde comme sujet d'un prix extraordinaire, de la valeur de 500 fr., pour l'année 1824. Elle continue, 1° comme objet d'un prix de 500 fr. à donner en 1823, une *Théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes, faisant connaître le rapport entre la force motrice employée et la quantité d'eau réellement élevée, en ayant égard à tous les obstacles que la force peut avoir à vaincre.* Cette théorie doit être fondée sur des expériences positives, et les formules qui en seront déduites doivent être faciles à employer dans la pratique. 2° Pour sujet du prix qu'elle doit donner en 1824, et qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 500 fr., les questions suivantes : 1° *Déterminer, par des observations comparatives, les cas où l'emploi des sels à base de quinine, est aussi avantageux que le quinquina ; 2° Désigner le cas où il mérite la préférence.* Enfin, elle propose pour sujet du prix à adjuger en 1825, cette question : *Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains ? Et dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à l'étude de toute autre ?*

Les savans de tous les pays sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les mémoires devront être écrits en français ou en latin, et adressés à M. d'Aubuisson de Voisins, secrétaire-perpétuel de l'Académie Les mémoires ne seront reçus que jusqu'au 1er mai de chacune des années pour laquelle le concours est ouvert.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — Aout 1822. — *Séance du 5.* — M. de Montizon dépose un paquet cacheté, contenant un procédé lithographique sans mouillage, dit *à sec.* — M. Douicet présente une balance d'essai perfectionnée. (MM. Charles, Vauquelin, Bréguet et Arago, commissaires.) — M. Percy communique une lettre de M. Guyot, chirurgien en chef des troupes de la Martinique, relative à la contagion de la fièvre jaune, et dans laquelle il se prononce négativement sur cette question, d'après les expériences qu'il annonce avoir faites en grand nombre. Ces pièces étant destinées, par l'auteur, à l'Académie royale de médecine, l'Académie les lui renvoie. — L'Académie nomme M. Pouzin candidat,

pour la place de professeur à l'école de pharmacie de Montpellier. — M. Jomard lit un mémoire intitulé : *Examen d'une opinion nouvelle sur le Zodiaque circulaire de Dendéra.* (*Voyez* ci-dessus, pag. 455.) M. Larrey lit des observations sur une plaie pénétrante de la poitrine, suivies de quelques réflexions sur l'opération de l'empyème que cette plaie a nécessitée. (MM. Pelletan, Percy et Chaussier, commissaires.)

— *Du* 12. — M. Latreille fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Fischer, intitulé : *Entomographie de Russie.* Il lit une note sur des *crustacées fossiles.* — MM. Portal et Magendie font, sur le mémoire de M. Pinel fils, intitulé : *Recherches d'anatomie sur l'endurcissement du système nerveux*, un rapport, dont voici les conclusions : « M. Pinel fils a décrit, dans son mémoire, une altération du système nerveux qui était peu ou point connue; car il ne faut pas la confondre avec les divers genres d'endurcissemens décrits dans les auteurs ; et il sera toujours facile de la distinguer à l'élasticité et à la disposition fibreuse qui la caractérise. M. Pinel a cherché, dans cette altération, un moyen de faire mieux connaître la structure du cerveau ; enfin, il a jeté quelques lumières sur les causes physiques qui s'opposent au développement des facultés intellectuelles et amènent l'idiotisme. Pour ces divers motifs, vos commissaires ont l'honneur de vous proposer d'accorder votre approbation à ce mémoire, en engageant l'auteur à continuer des recherches qui offrent beaucoup d'intérêt sous le rapport de la médecine et de la physiologie. » (Approuvé.) — M Desmoulins lit un mémoire *sur le système nerveux des poissons.* (MM. Cuvier, Duméril et Magendie, commissaires.) — M. Dupetit-Thouars lit un mémoire intitulé : *Démonstration des problèmes qui servent de base à ma manière d'envisager la fructification comme une transmutation de la feuille et du bourgeon qui en dépend.* — M. Deloyauté annonce un instrument propre à donner plus de certitude au pointage du canon sur mer. (MM. Sané, de Rossel et Dupin, commissaires.)

— *Du* 19. — M. de Paravey lit, *sur le Zodiaque de Dendéra*, un mémoire, dans lequel il cherche à réfuter quelques-unes des opinions de M. Biot, relatives à ce monument. — MM. Fourier, Ampère et Arago, font, par l'organe de ce dernier, un rapport sur le mémoire de M. Fresnel, relatif *à la double réfraction.* « Nous pensons, dit en terminant M. le rapporteur, que l'Académie doit accorder à M. Fresnel un nouveau témoignage de sa satisfaction, et faire imprimer, le plus tôt qu'il lui sera possible, l'important mémoire dont nous venons de lui rendre compte, dans le Recueil des savans étrangers. Conclusions approuvées. — M. Cagnard Delatour lit un mémoire intitulé : *Exposé de quelques résultats*

obtenus par l'action combinée de la chaleur et de la compression sur certains liquides. (MM. Biot et Gay-Lussac, commissaires.) — M. Bory Saint-Vincent continue la lecture de ses *observations sur plusieurs animaux microscopiques.* — On lit un mémoire de M. Sommé, intitulé : *Recherches d'anatomie comparée sur les parties de l'encéphale qui servent le plus au sens de la vue.* (MM. Percy, Duméril et Magendie, commissaires.)

— *Du* 26. — Le ministre de l'intérieur transmet trois mémoires météorologiques de M. d'Hombre Firmas, maire d'Alais. (MM. Arago et Yvart, commissaires.) — L'Académie ayant eu le malheur de perdre M. Delambre, l'un de ses secrétaires, elle arrête, sur la proposition du président, qu'elle nommera son successeur dans la première semaine de novembre. — MM. Thénard et Fourier font, par l'organe du premier, un rapport sur l'appareil propre à la cuisson des alimens, de l'invention de M. Lémare. — Un mémoire de M. Emy, intitulé : *Recherches sur le mouvement des fluides dans les corps solides, et sur l'électricité et le magnétisme*, est renvoyé à l'examen de MM. Biot et Ampère. — M. Arago présente à l'Académie un nouveau *théodolite* construit par M. Gambey, et dont la perfection est telle que l'on y détermine des différences d'angles de trois secondes. — M. Geoffroi Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *Considérations générales sur la vertèbre.* — Un ouvrage *sur la navigation*, de M. Delescan, professeur de navigation à Bordeaux, est renvoyé à l'examen de MM. de Rossel et Mathieu. — M. Pouillet lit un mémoire sur les phénomènes électro-magnétiques (MM. Biot et Poisson, commissaires.) A. M. — T.

— *L'Académie des beaux-arts* a décerné *le grand prix* de composition musicale à M. Lebourgeois, de Versailles, élève de M. Lesueur; *le* 1er *second grand prix* à M. Mathurin Barbereaux, de Paris, élève de M. Reicha; *le* 2e *second grand prix* à M. de Fontmichel, de Grasse, élève de M. Chelard.

Université. — *La distribution annuelle des prix* a eu lieu le 19 août dernier dans une des salles de la Sorbonne. Après le discours d'usage, prononcé en latin, par M. Pierrot, professeur du collége Saint-Louis, M. le grand-maître a adressé à l'assemblée quelques paroles qui ont été écoutées avec beaucoup d'intérêt. — Le *prix d'honneur* (discours latin) a été décerné à l'élève Cardon de Martigny, du collége de Henri IV; les prix *de philosophie* (français et latin) aux élèves Vély et Bussière, du collége de Louis-le-Grand; et le *prix d'honneur* des sciences, à l'élève Renouard de Bussière du même collége.

L'*Ecole normale* vient d'être supprimée. Elle préparait d'excellens

professeurs-laïcs aux colléges de Paris et des départemens. Un grand nombre de ses anciens élèves ont acquis une honorable réputation dans les fastes de la littérature et de l'enseignement. M. Cousin perfectionna ses études de philosophie dans cette école illustre, où il était devenu répétiteur; Loyson, enlevé si jeune aux lettres, avait été aussi l'un des élèves, et ensuite l'un des professeurs de l'école normale. Le vénérable M. Gueroult, le traducteur de Pline et de Cicéron, la dirigea long-tems, et se fit chérir comme un père de ses nombreux élèves. S'il est de notre devoir de faire connaître la naissance des nombreux établissemens propres à l'avancement des sciences, des lettres et des arts, nous devons aussi annoncer la suppression de ceux qui, par leurs succès, promettaient déjà tant de grands services à l'instruction publique. Il est vrai qu'on annonce l'établissement de petites écoles normales dans les académies départementales : mais en résultera-t-il cette unité de vues et de méthodes si utile, si nécessaire au gouvernement lui-même? Nous ne le pensons pas.

École de droit.—Une ordonnance royale du 24 mars 1819 (*Voy.* T. II, page 186) avait accru l'école de droit de Paris. Quatre nouvelles chaires étaient ajoutées à celles qui composaient déjà l'ensemble de l'enseignement ; elles étaient affectées au *droit administratif*, au *droit naturel*, à *l'histoire philosophique du droit* et à *l'économie politique*. Deux de ces chaires furent seules occupées; car M. de Gérando ne put faire que pendant six mois son cours de droit administratif, et jamais on ne songea à nommer un professeur d'économie politique. Cependant, les élèves retiraient de grands avantages du cours d'histoire du droit, fort bien fait par M. Poncelet ; et la chaire de droit naturel aurait pu être aussi pour eux une source féconde d'instruction. Une nouvelle ordonnance, rendue le 6 septembre 1822, supprime les quatre chaires établies en 1819. Tout en reconnaissant, avec cette ordonnance, la nécessité de donner plus d'extension à l'étude du droit romain, nous ne pouvons que regretter la suppression des nouvelles chaires, dont l'existence ne paraissait pas incompatible avec celle que l'on vient de créer pour l'enseignement des *Pandectes*. La France va être sans doute le seul pays où un cours de droit naturel ne précédera pas l'étude du droit civil et du droit criminel. Les universités d'Allemagne auraient pu servir de modèle à cet égard ; elles offrent beaucoup plus de moyens d'instruction que nos facultés telles qu'elles sont établies aujourd'hui. Il n'existe donc maintenant à Paris qu'un seul cours de droit naturel, c'est celui du collége royal de France. A. T.

Théâtres. — *Opéra-Comique*. — *Le Coq de village*, pièce de Favart, arrangée par M. Achille Dartois, musique de M. Frédéric Kreubé.

(11 Sept.) — Cet opéra a complétement réussi. Nous ne donnerons pas l'analyse de l'ouvrage connu de Favart, arrangé avec goût par M. Dartois. La musique est remarquable par un grand nombre de motifs heureux, et ne peut qu'augmenter la réputation de M. Kreubé.

Publication prochaine. — *Voyage à Syouâh.* — M. Cailliaud est le premier Européen qui, depuis Hornemann, est parvenu à l'Oasis de Syouâh. Ses découvertes ont été annoncées dans la *Revue Encyclopédique* (T. VI, p. 396). Peu de tems après, le pacha d'Égypte ordonna une expédition, dont le but était de soumettre les habitans de cette contrée reculée. M. Drovetti s'y joignit, accompagné de deux dessinateurs, et il recueillit des observations et des dessins d'un grand intérêt. Le porte-feuille de ces dessins a été envoyé à M. Jomard, par cet ami zélé de l'antiquité; la gravure en est commencée, et il paraîtra très-incessamment, une livraison composée des détails du fameux temple de Jupiter Ammon.

— *Hiéroglyphes.* — Une découverte des plus inattendues, et des plus importantes, vient d'être faite; c'est celle de l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, par M Champollion le jeune. Son travail a été soumis, le 27 septembre, à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres; et, au moyen de son alphabet, ce savant a reconnu sur des temples égyptiens de Phiœ, d'Ombos, d'Esné, de Dendéra, etc., les noms d'Alexandre-le-Grand, de Ptolémée, de Cléopâtre, de Bérénice, etc.; et il a lu aussi les titres, noms et surnoms d'empereurs romains, tels que Tibère, Nerva, Trajan, Domitien, Adrien, Antonin, Sabine, etc., sur plusieurs temples de l'Égypte, sur deux obélisques de Rome, enfin, sur le fameux Zodiaque de Dendéra, qui est au Louvre, à Paris. Nous donnerons, dans le prochain cahier de la *Revue*, un *Précis* des travaux de M. Champollion le jeune, sur la langue et sur les écritures de l'antique Égypte. On saura enfin comment procédait, à l'égard de ces méthodes de civilisation, l'une des plus célèbres nations de l'antiquité, et son histoire s'ouvrira aux recherches des modernes. Ce précis fera connaître aussi comment l'auteur, par dix années de recherches, est enfin parvenu à de si riches résultats.

Nécrologie. — *Maissiat.* — Michel Maissiat, chef d'escadron au corps des ingénieurs géographes militaires, chevalier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur, et de Dannebrog (Danemarck), professeur de topographie à l'école d'application du corps royal d'état major, naquit à Nantua (Ain), le 19 septembre 1770. En 1792, il entra dans le cinquième bataillon des volontaires du département de l'Ain, et ne tarda pas à s'y distinguer. Il était déjà lieutenant, lorsque son bataillon fut incorporé dans la quatrième demi-brigade d'infanterie légère, et il fit avec ce nouveau

corps les campagnes pénibles de 1793 et 1794 à l'armée du Rhin. Ses services furent appréciés, surtout par le talent qu'il montra dans plusieurs reconnaissances militaires. Enfin, on sentit que ce talent devait être mis à sa place, et employé plus fructueusement : Maissiat fut adjoint à l'adjudant général Tonnet, chargé des reconnaissances militaires à l'armée de Rhin-et-Moselle, et leva la carte des montagnes du Palatinat entre Landau et Kaiserslautern. Plus tard, il fit, au-delà du Rhin, plusieurs reconnaissances qui entrèrent dans la confection de cette belle carte de la Souabe, publiée en 1818, par le dépôt de la guerre. Dans un intervalle de paix, il aida le colonel Trauchot à rédiger la carte des quatre départemens de la rive gauche du Rhin, travail qui fut jugé digne de l'un des prix décennaux ; mais ces prix ne furent point décernés. Lorsque l'école d'application de l'état major fut établie, Maissiat fut désigné comme le meilleur professeur de topographie et de reconnaissances militaires que l'on pût donner aux élèves de ce corps. C'est dans cette fonction qu'il a terminé sa carrière et ses services. Simple, modeste, s'oubliant lui-même, pensant toujours aux autres, et surtout à son devoir, il fut recommandable dans toute sa vie, soit comme militaire, soit comme simple citoyen. On lui doit quelques ouvrages très-peu connus, parce qu'il s'attachait beaucoup plus à les bien faire qu'à les faire prôner. Ce sont : 1° Une table portative de projections et de verticales, pour réduire des côtés inclinés à l'horizon, et mesurer la hauteur ou l'abaissement d'un point par rapport à un autre; 2° un mémoire sur quelques changemens faits à la boussole et au rapporteur, suivi de la description d'un nouvel instrument nommé *grammomètre*, servant à mesurer la hauteur et l'inclinaison des écritures sur les cartes, et à diviser les lignes droites sans compas ; 3° tables des projections des lignes de plus grande pente, ou longueur des hachures, pour exprimer le relief des montagnes suivant la rapidité des pentes ; 4° une notice sur une nouvelle échelle, pour relever, sur les plans et cartes topographiques, l'inclinaison des pentes; 5° des études de cartes, des études de topographie, pour le figuré du terrain ; 6° plusieurs plans gravés et coloriés de places fortes, positions militaires, etc.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUARANTE-QUATRIÈME CAHIER.

SEPTEMBRE 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Examen d'une opinion nouvelle sur le Zodiaque de Dendéra. *Jomard.* 433
2. Exposition des tableaux en 1821. (Troisième article.) *P. A.* 452

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

3. Phytographie médicale, par M. Roques. *Flourens.* 469
4. Traité de mécanique industrielle, par M. Christian. *Le Normand.* 473
5. Œuvres complètes de l'empereur Julien, par M. Tourlet. *Le Clerc.* 481
6. De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique, par M. Portalis. *Berville.* 491
7. Traité de législation civile et pénale, par Bentham. *Huet.* 499
8. Legum leges, par M. Dupin. *Lanjuinais.* 512
9. Rapport sur le système de peines et de correction dans les États-Unis. *Ferry.* 515
10. Régulus, tragédie par M. Lucien Arnault. *Léon-Thiessé.* 523

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 109 ouvrages, français et étrangers. 556

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Brésil. — Haïti. 609

Asie. — Kamtchatka. — Perse. 611

Europe. — Iles Britanniques. — Russie. — Norvége. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. *ibid.*

IMPRIMERIE D'ABEL LANOE.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU QUINZIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1822 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES ; DICTIONNAIRE ; ENSEIGNEMENT MUTUEL ; INSTRUCTION PUBLIQUE ; JOURNAUX ; THÉATRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABEL de Pujol, peintre : Joseph expliquant les songes ; tableau de la dernière exposition à Paris, 464.

Abélard et Héloïse, par F. C. Turlot, 599.

Abolition de la torture, des travaux

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18, chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 8, et chez LAMERY, rue Mazarine, n° 30. Prix de la souscription : à Paris, 12 fr. pour un an ; dans les départemens, 48 fr. ; 24 fr. dans l'étranger.

à perpétuité, de la note d'infamie et de la peine de mort, dans le royaume de Hanovre, 197.
Absinthe (Extrait d') de Hongrie; procédé de sa préparation, 404.
Abyssinie, 182.
Academia filarmonica, société nouvellement formée à Rome, 411.
Académie royale de peinture de Londres, 191.
— — de musique de Londres, 400.
— — de Stockholm, 194.
— — de Turin, 622.
— des Géorgophiles de Florence, 408.
— des lettres et des arts de Pistoja, 408.
— royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 203.
— — des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 383.
— — des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 630.
— — des sciences, etc. de Rouen, 633.
— — des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 635.
— — des sciences de Paris, 208, 414, 636.
— française, 416.
— des inscriptions et belles-lettres, 210, 417, 604.
— des beaux-arts de Paris, 638. *Voyez* aussi Sociétés.
Acta (Nova) regiæ societatis scientiarum Upsaliensis, 402.
Aérostats, moyen de les diriger, inventé par M. Scaramucci de Florence, 199.
Afrique, 182, 395.
Agriculture, 179, 196, 404, 611. *Voyez aussi* Économie rurale.
— en France, Essai sur les moyens de l'améliorer, par Morgues, A. 240.
— (Petit cours d'), par E. B. de l'Épinois, 573.
Aignan, C.—A. 274.
Albert (Le duc) de Saxe-Taschen constitue en fidéi-commis inaliénable sa riche collection d'objets d'art, 403.
Aliénés dans l'état de New-York, 313.
Ali-Pacha (Vie d') de Janina, par N. Ozerof, 527.
Allemagne, 154, 196, 333, 404, 551, 616.
Alletz (Ed.). *Voyez* Dévouement.
Alpacos. *Voyez* Théran.
Alpe apuane (Sur l') et les marbres de Carrare, par E. Repetti, 144.
Amalthée, ou Musée de la mythologie, par C. A. Boettinger, 553.
Amantea (Bruno). *Voyez* Magliari.
Amérique, 95, 122, 181, 313, 390, 536, 609.
Amours de Héro et Léandre, de Gail, 596.
Anacréon, du même, 596.
Analyses (II) d'ouvrages anglais : *The Herald of Peace (Ferry)*, 64. — Histoire de Jean-sans-Terre, par J. Berrington (*C. Paganel*), 289. — Traité de législation civile et pénale, par Bentham (*Huet*), 499. — *The Report of the Penitentiary system (Ferry)*, 515.
— d'ouvrages français : Bulletin de la société d'encouragement. Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, par Christian (*Le Normand*), 36.—La Suisse, par Depping (*L. D.*), 47.—Voyage en Suisse par Simond (*A. Taillandier*), 55. — Choix de rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, (*P. A.*), 71. — L'Europe et l'Amérique, par de Pradt (*J. Guadet*), 95.—Julia Severa, par Simonde de Sismondi (*de Segur*), 102. — Manuel du libraire, par Brunet (*A. Mahul*), 110. — Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, par Morgues (*Ferry*), 240. — Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814, par Koch (*Ch. Dupin*), 250.—Science du publiciste, par Fritot (*Lanjuinais*), 265. — Essai sur la législation des grains, par Chaillou de Barres (*Alex. de La Borde*) 269. — Voyage en Écosse et aux îles Hebrides, par

Necker de Saussure (*Aignan*), 274. — Attila, tragédie par H. Bis (*A. Méirat*), 295. — Sur la statue antique de Venus Victrix, par Clarac (*Dumersan*), 309. — Phytographie médicale, par J. Roques (*Flourens*), 469. — Traité de mécanique industrielle, par Christian (*Le Normand*), 475. — De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle, par Portalis (*Berville*), 491. — Régulus, tragédie, par Lucien Arnault (*Léon Thiesse*), 525.
— d'ouvrages *grecs* : Œuvres complètes de l'empereur Julien, trad. par Tourlet (*Le Clerc*), 481.
— d'ouvrages *italiens* : Histoire de Milan, par C. de Rosmini (*Salfi*), 280.
— d'ouvrages en *langue latine* : *Legum leges, sive Baconti tractatus de fontibus juris universi* (*Lanjuinais*), 512.
Anatomie, 408, 552.
— de l'homme, par Béclard et Cloquet, pub. par Lasteyrie, 151.
Andrieux, Notice sur C. J. H. L. Clairon, 584.
Angleterre. *V.* Grande-Bretagne.
Annales du Musée. *Voyez* Salon.
Anne de Bretagne (Notice historique sur), par Trébuchet, 161.
Antidote contre le sublimé corrosif, etc., par J. Taddei, 356.
Antiquités, 142, 172, 175, 174, 175, 176, 195, 197, 201, 217, 252, 410, 411, 616. *Voyez aussi* Archéologie.
— égyptiennes appartenant au général Menu de Minutoli, 619.
— de la Nubie, par Gau, 601.
— Grecques, traduit de l'anglais de Robinson, 601.
— romaines, découvertes aux environs de Dieppe, 627.
— (Mémoire sur les) de la ville de Strasbourg, par Schweigœuser, fils, 379.
— (Sur les recherches relatives aux) du département du Bas-Rhin, par Schweigœuser, fils, 380.
— (Vente publique d') à Paris, 217.
Apollonius de Perga (Traités d') *de sectione determinatâ*, restitués par R. Simson, 134.
Archéologie, 194, 309, 334, 351, 402, 435, 618, 627, 640.
Architectonographie, 124.
Architecture ancienne (Monumens de l'), par le comte Napione, 562.
— gothique, son origine et son influence, par W. Gunn, 124.
Arée. *Voyez* Marulli.
Arminius, sur le lieu où il défit Varus, par C. Clostermayer, 155.
Arnault (Lucien), Régulus, tragédie, A. 523.
Art (The) of employing time, 319.
Art dramatique, 181, 199, 584.
— militaire, 5, 250.
Artaud, Mosaïque de Lyon et du midi de la France, 176.
Artemi de Wagarschapat, Mémoires de sa vie, 324.
Artisti alemanni, 561.
Asie, 182, 316, 590, 611.
Asselin, Notice sur un manuscrit de 1504, retrouvé dans les environs de Vire, 205.
Association destinée à secourir les missions moraves, 189.
Astronomie, 567, 596, 608.
Asylum for the insane at Bloomingdale, 515.
Athenes. *Voyez* Wright.
Attila, tragédie, par H. Bis, A. 295.
Ausfeld (J. W.) Freundes Worte an Glückliche, etc., 355.

B.

Babbini (Matteo). *Voyez* Brighenti.
Bacon. *Voyez Legum leges.*
Bachr (C). *Voyez Plutarchi Alcibiades*,
Baffi. *Voyez* Salpêtre.
Bailleul (J. Ch.), Examen critique des Considérations de Mme. de Staël sur les principaux événemens de la révolution française, 365.
Bake (Janus Cleomedis circularis doctrinæ de sublimis libri duo, 567.

Ball's (Edward), Revenge of Taran, a poem, 128.
Barbier, Notice sur une nouvelle édition des Lettres de Voltaire à l'académie française, M. 227.
— Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, 382.
Barbier, Notice sur le produit dont les pompes et autres machines hydrauliques sont susceptibles, 357.
Barbieri (G.) opere, 562.
Barreau (Le) français, 158.
Bateaux a vapeur, 396.
Baudrillard, Traité général des eaux et forêts, chasses et pêches, 578.
Bausset (Le duc de), Discours à l'occasion de la mort du duc de Richelieu, 161.
Beaux-arts, 145, 176, 191, 327, 342, 382, 400, 405, 406, 411, 452, 536, 561, 605. *Voyez aussi* Gravure et Sculpture.
Béclard. *Voyez* Anatomie.
Belles-lettres. *Voyez* Littérature.
Belloc (Mme. Louise Swanton), C.—B. 129, 377, 395, et les articles signés L. S. B.
Bennet (J. A.), professeur à Leyde. La société des sciences de Harlem lui décerne un prix, 204.
Bentham (Jérémie), Législation civile et pénale, A. 499.
— — Lettre au comte Toreno sur le projet de code pénal, etc., 544.
Bernstein (Le professeur) de l'université de Breslau, reçoit du roi des Pays-Bas une médaille à titre de récompense de ses travaux scientifiques, 197.
Berr (Michel), C.—B. 608.
Berriat Saint-Prix, Histoire de Cujas, trad. en allemand, 429.
Berrington (Joseph), Histoire littéraire du quatorzième siècle, etc., 164.
— —Histoire de Jean-sans-Terre, A. 289.
— —Histoire littéraire des Grecs pendant le moyen âge, 586.
Berton (J. M.). *Voyez* Turcs.
Berville (St. A.). C.—A. 491.
Bibliographie, 110. 582.
—des ouvrages de théologie qui ont paru en Allemagne dans les quatre premiers lustres du siècle actuel, 142.
Bibliothèque poétique italienne, 389.
Bignan (A), Isaure et Olivier, 375.
— —*Voyez* Dévouement.
Biografia universale, traduit du français, 559.
Biographie, 25, 137, 143, 144, 148, 159, 161, 324, 327, 342, 349, 355, 369, 401, 544, 559, 560, 561, 584, 585.
—nouvelle des contemporains, par Arnault, etc., 369.
Birman (Empire), 182.
Bis (Hippolyte). *Voyez* Attila.
Blaramberg. *Voyez* Médailles.
Blés (Sur la conservation des), 579.
Bloomfield. *Voyez May day.*
Boettiger (C. A.). *Voyez* Amalthée.
Bogue (David), de la paix universelle, 319.
Bohème, 617.
Boissy d'Anglas. Réclamations contre l'existence des maisons de jeu de hasard, 360.
Boniface (Alexandre). Notice sur son école de premier degré, 157.
Botanique, 123. 356, 390, 609.
Boulgarine (Th.), Archives du Nord, 347.
Bourdon (Isidor), Considérations sur les animaux en général, 355.
Bouvier (Abraham), graveur de Genève; ses nouveaux travaux, 407.
Brard, Mémoire sur un nouveau procédé pour faire reconnaître les pierres qui ne résistent pas à la gelée, 570.
Bresil, 181, 314, 609.
—(Le), ou Histoire, mœurs, etc. des habitans de ce royaume, par H. Taunay et F. Denis, 368.
Brighenti (Petro), Éloge de Matteo Babbini, 144.
Brongniart (Alex.). *Voyez* Cuvier.
Brumoy (Le P.), Théâtre des Grecs, publié par Raoul Rochette, 165.
Brunet (J. C.), Manuel du libraire, A. 110.
Bruschetti (G.), Histoire des projets

faits pour la navigation intérieure du Milanais, 546.
Buchanan (David), Sur la richesse des nations, 141.
Bucharie, 593.
Bucheroni (Caroli), de Josepho Vernazza albensi, 560.
Bulletin bibliographique (III.) Allemagne, 134, 555, 555. — Amérique méridionale, 314. — Danemarck, 152, 552, 549. — Espagne, 146, 552, 564. — Etats-Unis, 313, 556. — France, 149, 555, 569. — Grande-Bretagne, 125, 516, 557. Haïti, 122. — Indes orientales, 516. — Italie, 145, 545, 559. — Pays-Bas, 148, 554, 566. — Russie, 527, 547. — Suisse, 543, 556.
— de la société d'encouragement pour l'industrie nationale de France, A. 36, 358.
Buttura, Bibliotheca poetica italiana, 389.
Buxton's (Th. Fowell) Speech in the House of Commons, 125.
Byron (Lord), Revue poétique de son poème de don Juan, 129,
— — *The two Foscari, a tragedy*, 129.
— — Publication prochaine d'une nouvelle tragédie et des mémoires de ce poète, 192.
Bystrom, sculpteur suédois. Statue de Héro, 402.

C.

Cabarrus (Le comte de), Lettres à don Gaspard de Jovellanos, 146.
Cadet-Gassicourt (Notice nécrologique sur), M. 25.
— — *Voy.* Virey.
Cailliaud, Extrait de ses lettres à M. Jomard, 189.
— *Voy.* Voyages scientifiques.
Caisse d'épargne (Compte rendu des opérations de la), 564.
Calendrier israélite, hébreu-français, par D. Drach, 508.
— *Voy.* Le Boyer.
Calligraphie, 403.
Campagne de 1814 (Mémoires pour servir à l'histoire de la), par F. Koch, A. 250.
Capitt (Le) de Sainte-Hélène, pièces authentiques y relatives, 584.
Caraffa. *V.* Solitaire.
Caro (J. F. A.), Instructions philosophiques, 575.
Carte générale de Nord-Jutland, 615.
Castellani, dell' immediata influenza delle selve, 545.
Castration. *Voy.* Mojon.
Catalogue raisonné de tableaux anciens, 556.
Gatenazzi, Éloge du comte Giabattista Giovio, 561.
Cathédrale de Saint-Patrice (Histoire de la), a Dublin, 322.
Catilina, a tragedy, by Georges Croly, 525.
Cesi (La famille), de Rome, 549.
Chaillou des Barres, Essai sur la législation des grains, A. 269.
Chameaux introduits de l'intérieur de l'Afrique en Espagne, 415.
Champollion (J. F.), jeune, Lettre au rédacteur de la *Revue Encyclopédique* relative au Zodiaque de Dendéra, M. 252.
— — découvre l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques, 640.
Charter (The) and By-laws of the London institution, 544.
Chasses, 578, 579.
Châteauvieux (F. Lullin de). *Voy.* Commerce.
— *Voy.* Prévost.
Chauvet (Victor). *V.* Dévouement.
Chimie, 125, 554, 556, 594, 612.
— appliquée à la pharmacie, par W. Rees Price, 125.
— appliquée aux arts, 419.
— pratique (Éléments de), appliquée aux arts et aux manufactures, par J. Millar, 152.
Chine, 129.
Chirurgie. *V.* Sciences médicales.
— (Mémoires de de Francesco Petrinti, 145.
Choix de Discours français, par Thiery, 166.
— des rapports, opinions et discours prononcés à la tribune nationale, A. 71.

Christian, Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée, A. 38
— Traité de mécanique industrielle, A. 475.
Citador (El) historico, 353.
Clairon. *V.* Andrieux.
Clarac, sur la statue antique de Venus Victrix, A. 309.
Cléomède. *V.* Bake.
Cloquet (Hippolyte), Faune des médecins, 356.
Cloquet (J.). *V.* Anatomie.
Clostermeyer (Christian), Wo Hermann den Varus schlug, 135.
Cochon domestique (Observations sur l'instinct du), 390.
Collection de Fragmens des meilleurs écrivains castillans, en vers et en prose, 354.
College of physicians of New-York, 513.
Colombarium parfaitement conservé, retrouvé aux environs de Rome, 410.
Colonie au Brésil, 609.
— d'aliénés à Gheel, 205.
Colonne trajane imitée en marbre, par Liborio Londini de Rome, 411.
Colpani (Jos.). *V.* Nécrologie.
Commandu (Jean). *V.* Nécrologie.
Commerce, 122, 577, 580, 609.
— (Du) des Suisses avec la France, par F. Lullin de Châteauvieux, 544.
— Lettre y relative de A. L. Prévost, 557.
Commission d'antiquités et des beaux arts de Naples, 411.
Compteur inventé par M. Rieussec, 214.
Conjugaison de tous les verbes français d'après la méthode de C. J. Dupont, 545.
Conservatoire des arts et métiers de Paris, 214.
Constantinople (Description topographique et historique de) et du Bosphore, par Joseph de Hammer, 126.
Constitutions de la Turquie, publication prochaine, 219.
Construction d'une nouvelle ville en Tauride, 192.
Constructions nouvelles en Égypte, 594.
Contes (Nouvelles), apologues et mélanges, par J. C. F. L. 167.
Copplaud. *V.* Kebyrbor.
Coq (Le) de village, opéra comique de Favart, arrangé par Dartois, musique de Kreubé, 639.
Coquerel (C.), C. — M. 11. B. 321, 366.
Cortès (Décret des), d'après lequel tous les navires faisant la traite des noirs, seront confisqués, 203.
— *V.* Moreno Guerra.
Costanza rara, nouvelle comédie de Nota, jouée à Turin, 409.
Costumes de l'Empire turc, par Lachaise, 177.
Couder, peintre, Adam et Ève, tableau de la dernière exposition à Paris, 465.
Courier (P. L.). *V.* Pétition.
Crapaud trouvé dans une pierre, 611.
Creutzer, sur les Symboles, la Mythologie et les Croyances religieuses de l'antiquité, traduit en français, 428.
— *V.* Munter.
Croly. *V.* Catilina.
Cubit (William), Description of a tread mill, 557.
Culte. *V.* Théologie.
Cultivateur (Le) français, par P. Le Rond, 573.
Cuvier (G.) Recherches sur les ossemens fossiles, nouvelle édition, 569.
— — et Alex. Brongniart, Description géologique des environs de Paris, 569.

D.

Danemarck, 152, 195, 532, 549, 615.
Dartois (Achille). *V.* Coq.
Daubenton, Instruction pour les bergers, etc., 555.
Davis (J. F.), Romans chinois,

traduits sur les originaux en anglais, 129.
Décombles, l'École du jardin potager, 153.
Découvertes Scientifiques, 154, 199, 394, 419, 640.
Delacroix (Ch.), Etrennes morales, 157.
Delamalle. *V.* Parent-Réal.
Delambre. *V.* Nécrologie.
Deliciæ Pragenses historiam naturalem spectantes, ed. Z. S. et C. B. Prest, 617.
Dellac, Essai sur la législation chinoise, 159.
Delorme, peintre, l'Amour enlevant Céphale, tableau de la dernière exposition à Paris, 457.
Delrieu. *V.* Florestan.
Denis (Ferd.) *V.* Brésil.
Deppen, Von und für Griechenland, 556.
Depping, La Suisse, A. 47.
— L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, lui décerne une médaille d'or, 417.
Description de l'Égypte, 42e à 56e livraisons, 172, 601.
Dessin. *V.* Beaux-Arts.
Destouches, peintre, Jésus-Christ au jardin des Oliviers, tableau de la dernière exposition à Paris, 467.
Destutt Tracy, Principi logici, 561.
Deux (Les) Foscari, tragédie, par Lord Byron, 129.
Dévouement (Le) des médecins français dans la peste de Barcelone, poèmes de Mlle Delphine Gay, de Ed. Alletz, Victor Chauvet, Gaulmier et A. Bignan, 592, 595.
Dialectes (Les) de la langue grecque, par E. Wiedasch, 559.
Dictamen de la sociedad medico-quirurgica de Cadiz, etc. 146.
Dictionnaire biographique, chronologique, etc. italien, par Levati, 560.
— des Belles-Lettres, 572.
— chronologique et raisonné des découvertes, inventions, etc. 154.
— danois, 616.
— classique d'histoire naturelle, par Audoin, Bourdon, etc. 140.
— des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier, 382.
Diesterweg, Die Bücher des Apollonius von Perga, etc. 134.
Diplomatie, 143, 157, 565.
Discours économique et politique sur les finances du royaume d'Espagne, 147.
— prononcé dans la chambre des Communes, par Th. Fowell Buxton, 125.
Dispensary (The New-York), 515.
Divinités (Des) Égyptiennes, par A. Hirt, 540.
Doblado (Leucadio), Letters from Spain, 521.
Documenta philosophica. Voy. Caro.
Dorrow, plusieurs découvertes de cet archéologue dans une petite rivière près d'Aix-la-Chapelle, 618.
Drach (D.). *V.* Calendrier.
— — Le chant de l'amitié, épithalame en hébreu, 608.
Droit Romain (Histoire du) pendant le moyen âge, par M. de Savigny, 155.
— — *V.* Dupin, avocat.
Drolling, peintre, le Blessé de Jéricho, tableau de la dernière exposition à Paris, 466.
Dubuffe, peintre, Apollon et Cyparisse, tableau de la dernière exposition à Paris, 460.
Dufour (Antoine), Les vies des femmes célèbres, manuscrit, 266.
Dumarsais, Essai sur les Préjugés, 559.
Dumersan (T. M.), Le Soldat-Laboureur, 600.
— — C. — A. 509.
— Dupan (Amédée), C. — B. 5[illegible].
Dupin, avocat, Précis historique du Droit romain, 565.
— — Aphorismes de Bacon, A. 512.
— — Lois forestières, etc. 579.
Dupin (Charles), C. — A. 290. — N. 457.
Dupont (C. J.), An original method for conjugating all the french verbs, 545.

E.

Eaux. *Voy.* Garnier.
— et forêts. *Voy.* Baudrillard.
— minérales de Fuen-Santa, par don Joseph Torres, 564.
Eccotton (C.) *Voy.* Lacon.
École forestière de Berlin, 106.
— Militaire (Notice sur l') de West-point, M. 5.
— Normale pour les maîtres d'école, établie à Arau, 406.
— Normale de Paris, 638.
— de Droit de Paris, 639.
— de premier degré fondée à Paris, par A. Boniface, 157.
— Spéciale de commerce (Notice sur l') établie à Paris, 580.
— (L') du Jardin potager, par Decombles, 153.
Écoles d'enseignement mutuel de l'église réformée de Paris, 212.
— gratuites de New-York, 315.
Économie domestique, 153, 216, 404, 419, 421.
— Politique, 141, 579.
— rurale, 123, 216, 221, 352, 573. *Voy. aussi* Agriculture.
Écosse, 274. *Voy. aussi* Grande Bretagne.
Eden (Lord), Principes des lois pénales; Publication prochaine, 219.
Éducation, 320.
— (Essai sur l'), par l'archevêque Znamensky, 547.
Égypte, 172, 339, 340, 394, 601.
Élans d'une nouvelle espèce, arrivés du Haut-Missouri en Angleterre, 395.
Éloges, 143, 144, 166, 349, 561, 589, 629.
Éloquence, 71, 143, 144, 166, 349 372, 561, 589, 629.
Empire (l') Britannique en 1822, par J. Goldsmith, 545.
Encouragement aux sciences, 197.
Encyclopédie (Esprit de l'), par Hennequin, 571.
Enseignement mutuel, 212, 315.
Entomologie, 601, 671.
Envahissement des côtes par la mer, 181.
Environs de Paris (Description géologique des), par Cuvier et Brongniart, 569.
Epistola ad virum ill. Sergium ab Ouvaroff, etc. 554.
Époques remarquables de l'histoire universelle, par Masson, fils aîné, 159.
Erasme, Sur la question de la guerre, 320.
Erskine (Thomas), Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vérité du christianisme, 155.
Espagne, 146, 203, 221, 321, 352, 365, 415, 564.
Esquisses des mœurs, du pays, etc. des provinces de France, par J. Scott, 126.
Établissemens d'instruction et d'utilité publique d'Athènes, 201.
Étangs pétrifiés en Perse, 391.
État intérieur du royaume d'Espagne, 146.
— des finances du royaume d'Espagne, 147.
États-Unis, 5, 95, 181, 313, 390, 515, 536, 609.
Étrennes morales, par Ch. Delacroix, 157.
Europe, 123 188, 316, 395, 557, 611.
— (L') et l'Amérique en 1821, par de Pradt, A. 95.
— *or a general survey of the present situationof the principal powers*, etc. 536.
Ewald, (J. L.) *Voy.* Nécrologie
Expédition géographique et commerciale aux Montagnes rocheuses en Amérique, 609.
— Sandwickoise arrivée au Kamtchatka, 611.
Explicatio litterarum in Romanorum monimentis occurrentium, 143.
Explosion d'une chaudière de machine à vapeur, 612.
Exposition des tableaux (Notice sur l') à Paris en 1822, M. 452.
— *Voy.* Salon.
— dans la galerie Britannique de Londres, 400.

F.

Faber. *Voy.* Ornithologie.

Famiglie celebri italiane, 349.
Farines, Analyse de plusieurs espèces, 419.
Fauna insectorum Europæ; ed. Germar, 617.
Faune des médecins, par H. Cloquet, 356.
Fauvel, vice-consul de France à Athènes, sa lettre à M. Barbié du Bocage, 201.
Fer (Masse de) et de zinc trouvée dans un four où l'on avait brûlé des billets de banque, 612.
Ferme expérimentale du baron de Voght, aux environs de Hambourg, 196.
Ferry, C. — A. 64, 240, 515. — B. 316, 544.
Fièvre essentielle inflammatoire (Essai sur la nature et le siége de la), par P. Reis, 573.
— Jaune, 146, 356.
Figures représentant la cervelle des singes, etc., par F. Tiedemann, 552.
Finances, 147, 159.
Flemming, *Voy.* Nominations académiques.
Florestan, ou le Conseil des dix, opéra par Delrieu et Garcia, 218.
Flourens, C. — A. 469.
Fontana (Carlo). *Voy.* Sestini.
Forêts, 196, 345, 578, 579.
— (De l'influence des), sur le cours des eaux, par Castellani, 345.
Formulaire pour la préparation de plusieurs médicamens nouveaux, par Magendie, trad. en Italien, 346.
Fragonard, tableaux de cet artiste à la dernière exposition à Paris, 462.
Frahn, plusieurs publications prochaines de cet auteur, 614.
France, 36, 71, 126, 149, 205, 240, 321, 355, 415, 414, 569, 627.
Franchii (Joh. Valent.) Examen criticum Junii Juvenalis vitæ, 137.
Franc-Maçonnerie (Idées de la), 336.
Freeschool society of New-York, 313.
Fritot, Science du Publiciste, A. 265.
Fusées volantes, employées comme signaux pour les observations géodésiques, 404.

G.

Gail (J. B.), Le Philologue, 386.
— — (Œuvres de), 596.
Gaillot, peintre, La Vision de sainte-Monique, tableau de la dernière exposition à Paris, 467.
Galerie britannique, 400.
Gall (F. J.), sur les fonctions du cerveau; publication prochaine, 219.
Garcia. *Voy.* Florestan.
Gardanne. *Voy.* Ménopause.
Garnier, Régime des eaux ou des rivières navigables, etc., 577.
Garros (P. A.), ingénieur à Paris. La société des sciences de Harlem lui décerne une médaille d'or, 204.
Gassies, Deux tableaux de cet artiste à la dernière exposition à Paris, 461, 467.
Gau. *Voy.* Antiquités.
Gaulmier. *Voy.* Dévouement.
Gautherot, peintre, Saint-Louis, tableau de la dernière Exposition à Paris, 461.
Gautier, Manuel des plantes médicinales, 356.
Gay (Mademoiselle Delphine). *Voy.* Dévouement.
Généalogie mythologique (Système de la), par Liscovius, 553.
Géodésie, 404.
Géographie, 274, 338, 339, 368, 400, 544, 545, 569, 609, 615.
Géologie, 144, 274, 569.
Georget, C. — B. 557, 572. — N. 205.
Germar. *Voy. Fauna.*
Gerunde de Campazas, *Voy.* Isla.
Gilbert, *Voy.* Nominations académiques.
Gilblas. *Voy.* Llorente.
Gindroz, *Voy.* Réclamation.
Gioja (Melchiorre), Elementi di Filosofia, 347.
Giovio. *Voy.* Catenazzi.
Girardin. *Voy.* Ornithologie.
Golbéry (Ph.), C. — B. 157, 159,

338, 342, 550, 554. — N. 195, 196, 619.
— Voy. Niebuhr.
Goldsmith (J.), *The British empire*, *in* 1822, p. 545.
Grammaire, 339, 545.
— de la langue samscrite, par G. Yates, 316.
Grande-Bretagne, 64, 122, 188, 289, 316, 395, 537, 545, 582, 611.
Grange, Éloge de Vauvenargues, 629.
Gratama (*S.*), *Opuscula academica*, 568.
Gravelle (Traité de la), par W. Prout. trad. de l'anglais, 572.
Gravure, 407, 604.
Grèce, 201, 336, 338, 339, 544, 573, 582, 586, 601.
— État de la nation, 412.
Grecs, Divers écrits y relatifs, 336.
Grilles (Nouvelles) de foyer, 188.
Grimaud, Cours de physiologie, 357.
Gordon, *a tale*, 129.
Guadet. (J.), C. — A. 95
Guerre (La), Plusieurs brochures y relatives, 319, 320.
Guicciardi, Relation historique de la Révolution du royaume d'Italie en 1814, p. 161.
Guide de Pistoja, par F. Tolomei, 145.
Guillemot, Tableaux de cet artiste à la dernière exposition à Paris, 458.
Guizot, De la peine de mort en matière politique, 361.
Gulistan de Saady, nouvelle édition publiée en Perse, par Mirza Djiaffar, 611.
Gulsnet, *Voy.* Tablettes.
Gunn's (*W.*) *Origin and influence of gothic architecture*, 124.
Gastines. *Voy.* Nécrologie.

H.

Haïti, 122, 610.
Hamanns Schriften, 142.
Hammer (*Joseph von*), *Constantinople and the Bosphorus*, *topographically and historically described*, 126.
Hassuna d'Ghiès, Lettre adressée à un philantrope anglais, 558.
Heeren (*A. H. L.*), *Historische Werke*, 552.
Hegel (*G. W. T.*), *Grundlinien der Philosophie des Rechts*, 142.
Heiberg, C. — B. 152, 555, 549. — N. 403, 614.
— Lettre d'un Norvégien de la Vieille-Roche, 581.
Heim, peintre, le Martyre de Sainte-Hippolyte, tableau de la dernière exposition à Paris, 466.
Hennequin, Esprit de l'Encyclopédie, 371.
Henrichs, C. — Les articles signés. H—s.
Herald (*The*) *of Peace*, A. 64.
Héreau (E), Secrétaire-général de la Revue Encyclopédique, C. — B. 169, 373, 591, 593. — N. 421, et les articles signés E. H.
Hermanz de Vargas (François), Mémoire sur l'origine et l'ancienneté de la laine de Mérinos, 352.
Hérodien, traduit en italien, 348.
Hérodote, de Gail, 596.
Hiéroglyphes. *V.* Champollion le jeune.
Hirt (*A.*), *Ueber die Bildungen der Ægyptischen Gottheiten*, 540.
Histoire, 155, 143, 159, 161, 250, 322, 327, 352, 348, 363, 385, 547, 552, 559, 584, 613, 616, 618.
— des premiers siècles de Rome, par Niebuhr, 428.
— philosophique des Empereurs romains, par Toulotte, 364.
— des Mogols d'Orient, par Schmidt, 614.
— de Jean-sans-Terre, par J. Berrington, A. 289.
— du roi Éric, dit Plogpenning, par C. Molbech, 549
— de Milan, par C. de Rosmini, A. 280.
— de Milan, par O. Olcese, 559.
— des Pays-Bas, par P. C. Hooft, 355.
— des Provinces-Unies des Pays-Bas, par Stuart, 355.

— des troubles des Pays-Bas, par L. J. J. Van der Vymcht, 149.
— de Pologne, écrite en hébreu, par Nathan Rosenfeld, 402.
— primitive (Sur l') de Pensylvanie, 514.
— critique de la situation de l'Angleterre au 1er janvier 1816, par Montvéran, 582.
— des événemens de la Grèce depuis les premiers troubles, etc., par C. D. Raffenel, 582.
— de France. V. Tableaux mnémoniques.
— (Précis de l') de la Révolution française, par Rabaut-Saint-Étienne, 365.
— universelle. V. Masson.
— Ecclésiastique, 355.
— Littéraire, 342.
— — des Grecs pendant le moyen âge, traduit de l'anglais de J. Berrington, 586.
— — du quatorzième siècle et de la première moitié du quinzième, par Berrington, traduit de l'anglais, 164.
— naturelle, 149, 172, 173, 174, 175, 355, 556, 402, 551, 569, 616, 617.
Historia de la revolucion francesa, 565.
Hongrie, 404.
Hooft (*P. C.*) *Nederlandsche Historien*, 355.
Hospice de bienfaisance établi à Burges, 203.
Hospital of New-York, 313.
Houblon, poussière jaune des écailles, 419.
Huet (J. B.), C. — A. 499.
Hugo (Abel). V. Romances.
Hugo (Victor), Odes et poésies, 169.
Huile extraite de la pistache de terre, 216.
Hydraulique, 557.
Hygiène (Cours élémentaire d'), par Léon Rostan, 571.

I.

Idoles de Sardaigne. V. Munter.
Iken, Hellenion, ou de la civilisation, etc., des Grecs modernes, 536.
Imprimerie (État de l'), et de la librairie aux États-Unis, 610.
Indes orientales, 316, 390.
Industrie, 36, 38, 192, 215, 358, 473.
Ingemann (B. S.), La délivrance du Tasse, drame danois, 333.
Institut royal de France, 208, 414, 604, 636.
— agronomique de Schleisheim, 404.
Institution royale de Londres, 397, 544.
Instruction élémentaire en Suède, 195.
— primaire, 157, 315.
— publique, 193, 212, 401, 406.
— — aux États-Unis, 181.
— — en Portugal, 626.
— — en Russie, 193.
— — (Établissemens d'), à Tchernigof, 401.
— — à Lausanne, 620.
Instruction pour les bergers, par Daubenton, 573.
Intérêts (Des) secondaires de la France, par F. G. 577.
Inventions, 38, 154, 188, 196, 199, 214, 395, 537.
Irlande, 322, *voy. aussi* Grande-Bretagne.
— Recherches sur ses premiers habitans, par Th. Wood, 544.
Irwing (Washington), Publication prochaine d'un nouveau roman, 191.
Isaure et Olivier, poème, par A. Bignan, 373.
Isla (Jean), Histoire du fameux prédicateur frère Gérunde de Campazas, 369.
Islande, 193, 402.
Italie, 143, 161, 199, 280, 345, 408, 544, 559, 622.

J.

Jack (*J. H.*), *Pantheon der Literaten und Künstler Bambergs*, 342.
Jardinage, 125, 155.
Jomard, C. — M. 455. — B. 188

— Réflexions sur quelques points des lettres de M. Cailliaud, 185.
Journal des discussions et des actes de l'Assemblée nationale des Cortès extraordinaires, 147.
Journaux et Recueils périodiques, en *Allemagne* : *Hermes*, *oder Kritisches Jahrbuch der Litteratur*, publié à Leipsick, 140. — *Hellenion*, 336. — *Hesperus*, publié à Prague, 619. — *Jedidiah*, publié à Berlin, 619. — *Soulamith*, publié à Dessau, 619. — Feuille de conversation, publiée à Leipsick, 619.
— en *Angleterre* : *The Herald of Peace*, A. 64. — *The Edimburgh Review*, 131. — *The new Edimburgh Review*, 131. — Musée, ou Revue de la littérature, 192. — Nombre total des journaux publiés à Londres, 192, 613. — *The monthly Censor*, 326, 546. — *Repository of arts*, etc., 327. — *The monthly Magazine*, 546.
— — en *Espagne* : *El Rey constitucional Fernando septimo*, etc. publié à Madrid, 128. — Gazette officielle des Cortès, 413. — *El Censor*, a cessé de paraître, 413.
— en *France*, Bulletin de la société de Géographie, publié à Paris, 213. Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales, 385. — Journal des Cours publics de jurisprudence, histoire et belles-lettres, 385. — Le Philosophe, 386.
— dans la république de *Haïti* : Le Propagateur Haïtien, 610.
— — en *Italie* : *Giornale Enciclopedico*, publié à Naples, 145. — *Antologia*, publié à Florence, 351. — *Notizie del Giorno*, publié à Rome, 409.
— — dans les *Pays-Bas* : Revue bibliographique, pub. à Bruxelles, 627.
— — en *Russie* : Le Courrier de l'Europe, 328. — Archives du Nord, 547.
Journaux quotidiens. Ancienneté de leur origine, 409.
Juana-Pinilla (*Jos. Lopez*) *Situacion de la hacienda publica*, etc., 147.
Julia Severa, par Simonde de Sismondi, A. 102.
Julien (L'Empereur), Œuvres complètes, traduites du grec en français, par R. Tourlet, A., 481.
Julien (M. A.), Topographie de tous les vignobles connus, 152.
— — manuel du Sommelier, 153.
Jullien (M. A.), Fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique. C. — M. 25. — B. 546, et diverses notes.
— — Essai sur l'emploi du tems, traduit en anglais, 319.
Jurisprudence, 142, 158, 263, 385, 388.
Jurisprudencia natural (*Fundamentos de la*), 352.
Justin. *V.* Nadir.
Justiniani Institutions, 388.
Juvenal (Sur la vie de), par J. V. Franck, 157.

K.

Kaffa, Établissemens d'instruction dans cette ville, 193.
Kamtchatka, 611.
Kants Vorlesungen über die Metaphysick, 141.
Katchenovsky, Le Courrier de l'Europe, 328.
Kebyrbor (Description de l'arbre de), par J. Copplaud, 390.
Kleists (*Heinr. von*) *hinterlassene Schriften*, 142.
Klinckowstroem, C. — M. 5.
Klun (*H. M.*), *Montigni*, *Treurspel*, 568.
Koch (F.), Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1814, A. 250.
Kreubé (Fr.). V. Coq.

L.

La Borde (Alex.), C. — A 269.
Labouderie, Lettres de M. de Saint-Martin, 159.

Lachaise, Costumes de l'Empire turc, 177.
Lacon, or many things in few words, by C. Eccotton, 124.
Lasfage (J. A.), C. — B. 177.
Lamas. *V.* Théran.
La Motte Fouqué (F. de), Betrachtungen über die Türken, 556.
— — V. Ondine.
— — Vingt-un ans, ou le Prisonnier, 172.
Lanci (Michel-Ange), Lettres sur le monument sépulchral en caractères cufiques, apporté d'Égypte à Rome, 551.
Lancrenon, peintre, Borée enlevant Orythie, tableau de la dernière exposition à Paris, 460.
Lando. V. Salon.
Langlois, peintre, Endymion, tableau de la dernière exposition à Paris, 456.
Lanjuinais, C. — A. 265, 512. — B. 552, 579.
Lasteyrie. V. Anatomie.
Laurent (P. E.), Recollections of a classical tour through Greece, etc., 544.
Le Besnier. V. Législation.
Le Boyer (J.), Traité complet du Calendrier, 367.
Lebrun (N. G.), Essai sur le Paysage, 603.
Le Clerc (J. Vict.), C. — A. 481.
Leçons françaises de littérature et de morale, 149.
Législation, 125, 140, 146, 147, 157, 158, 197, 203, 219, 265, 552, 560, 561, 515, 544, 577, 578, 579.
— chinoise (Essai sur la), par Dellac, 159.
— (Traité de) civile et pénale, par J. Bentham, traduit en français, A. 499.
— complète des fabriques des églises, etc., par Le Besnier, 158.
— des grains (Essai historique et critique sur la), par Chaillou des Barres, A. 269.
Legrand (Augustin), Étude graphique de la terre, 569.
Legum leges, sive Baconii tractatus de Fontibus juris universi, A. 512.
Le Normand, C. — A. 56, 475.
Leoni (M.), L'Énéide et les Géorgiques de Virgile, traduites en italien, 550.
Le Rond (P.). V. Cultivateur.
Lesage (Éloge de), par Patin, 589.
— (Discours sur), par Malitourne, 589.
— V. Llorente.
Lethière, peintre, Saint-Louis, tableau de la dernière exposition à Paris, 461.
Letters to count Toreno, etc. *by J. Bentham*, 544.
Lettre adressée à un philantrope anglais, par un voyageur africain, 538.
— d'un Norvégien de la Vieille-Roche, 581.
Lettres écrites d'Espagne, par L. Doblado, 521.
— écrites pendant un voyage en Normandie, en Bretagne, et dans d'autres parties de la France, par Mc C. Stothard, 126.
— de Gaetano Strambio, à un de ses amis, 546.
Levati, Dizionario biografico, cronologico, etc., 560.
Libellus gebensis, 544.
Librairie, 110, 610.
Life and opinions of sir Richard Maltravers, 544.
Liscorius (C. F.) Systema genealogicæ mythologicæ, 553.
Lithographie, 151, 177.
Littérature allemande, 137, 140, 142, 172, 542, 578. — Ancienne, 165, 559, 548, 550, 481, 586, 596, 590. — Anglaise, 128, 129, 151, 171, 192, 525, 526, 527. — Arabe, 219. — Belgique, 149. — Biblique, 545. — Chinoise, 129. — Danoise, 152, 555. — Espagnole, 554, 574, 565. — Française, 71, 102, 149, 166, 167, 169, 227, 295, 572, 575, 574, 576, 577, 579, 585, 416, 421, 424, 426, 525, 536, 587, 589, 591, 592, 593, 599, 600, 629, 639. — Grecque moderne, 558. — Hébraïque, 204, 668. — Hollandaise, 568. — Indienne, 516. — Italienne, 145, 549, 551,

589, 562. -- Persanne, 611. — Polonaise, 149. — Russe, 328. — Scandinave, 616.
Llorente (J. A.), Observations critiques sur le roman de Gilblas, par Lesage, 376.
— — C. — B. 146, 352, 564. — N. 413.
Logique, 561.
Lois forestières, avec les lois sur la chasse et la pêche; par Dupin, 579.
— pénales (Principes des), par Lord-Eden, 219.
Louise et Cécile, par M.me S***, 377.

M.

Machines (Description des) et procédés spécifiés dans les brevets d'invention dont la durée est expirée, par Christian, A. 58.
Madeline, ou Mémoires d'une jeune Écossaise, par Mme Opie, trad. de l'anglais, 171.
Madrid (Jos. Ferd. de), Essai analytique sur la nature de la fièvre jaune, 556.
Magasin Encyclopédique. *Voyez* Table.
Magendie (F.). *Voyez* Formulaire.
Magliari (Pietro), Éloge du chevalier Bruno Amantea, 144.
Magnétisme animal, 141.
Mahul (A.), C.—A. 110.
Maï (Angelo), est nommé membre correspondant de l'académie de Stockholm, 195.
Maison de refuge à Paris, 211.
Maisons de jeu. *Voyez* Boissy-d'Anglas.
Malitourne. *Voyez* Lesage.
Maltravers. *Voyez* Life.
Manifeste populaire adressé au prince royal de Portugal, 314.
Manifesto sencillo, etc., 555.
Manuel chimique pour les essayeurs et les orfèvres, par S. Stratingh, 554.
— diplomatique. *Voyez* Martens.
— du libraire, par Brunet, A. 110.
— du publiciste et de l'homme d'état, 157.
— du sommelier, par M. A. Julien, 155.
Manuscrit de 1504, retrouvé dans les environs de Vire par M. Asselin, 205.
Manzi (Pietro), Erodiano, etc., 348.
Maquart (A. N. F.), C. — B. 374, 376.
— — *Voyez* Pétition.
Marbres de Carrare. *Voy.* Repetti.
Marchi. *Voyez* Tognetti.
Martens (Ch. de), Manuel diplomatique, 563.
Martinez-Marina, *Teoria de las Cortes*, trad. en allemand, 618.
Marulli (Trojano), Examen diplomatico-historique de la lettre d'Arée à Onias, 143.
Mascagni (Paolo), Publication de son grand ouvrage anatomique, 408.
Mason's History of the cathedral of St. Patrick's, 322.
Masson, fils aîné, Époques remarquables de l'histoire universelle, 159.
Mathématiques, 154, 427.
Mattei (Vincenzo de), Il Tiberio di Tacito dagli Annali, 359.
Maximes et réflexions politiques, morales, etc., de Stanislas Leczinski, roi de Pologne, 347.
May day with the Muses, by Robert Bloomfield, 325.
Mécanique, 214.
— industrielle (Traité de), par Christian, A. 473.
Médailles (Choix de), antiques d'Olbiopolis, du cabinet de M. de Blaramberg, à Odessa, 601.
Médecine. *Voyez* Sciences médicales.
Mélanges de Philosophie, etc., par J. H. Meister, 556.
Mémoire sur le besoin de lois somptuaires dans l'état critique actuel de l'Espagne, 146.
— du ministre de l'intérieur du royaume d'Espagne, sur l'état intérieur de la péninsule, 146.
— sur l'ouverture du port de Kertch, en Crimée, 154.
Mémoires, Notices, Lettres et Mélanges (L.): Notice sur l'école

militaire de Westpoint (*Klinckhoustroem*), 5. — Notice sur l'état des nègres affranchis dans les colonies de Sierra-Leone (*C. Coquerel*), 11. — Notice nécrologique sur Cadet-Gassicourt (*M. A. Jullien*), 25. — Notice sur un essai fait en Espagne pour acclimater les vigognes, les alpacos et les lamas (*F. de Theran*), 221. —Notice sur une nouvelle édition des Lettres de Voltaire à l'académie française (*Barbier*), 227. — Lettre relative au zodiaque de Dendéra (*J. F. Champollion, jeune*), 232.—Examen d'une opinion nouvelle sur le zodiaque de Dendéra (*Jomard*), 435.—Notice sur l'exposition des tableaux en 1822 (*P. A.*) 452.

Mémoires et Rapports de sociétés savantes et d'utilité publique : Bulletin de la société d'encouragement de Paris, A. 56. — Mémoires de la société des amis de la paix, de Londres, A. 64.— Troisième Rapport de la société biblique protestante de Paris, 155. — Rapport de la société d'agriculture, etc., du département de la Marne, 179. — Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, 358.—Académie royale des sciences, etc., de Bordeaux, 383. Société des lettres, etc., de Metz, 383. — Mémoires de la société royale d'Upsal, 402. — Mémoires de la société royale de Stockholm, 402. —Quatrième Rapport de la société pour la suppression de la mendicité, etc., de Londres, 543. —Mémoires de la société de littérature hollandaise de Leyde, 568. —Mémoires de l'institut royal de France, 604. — Société royale de médecine, etc., de Toulouse, 607.

Memoirs of the life of Artemi, etc., 524.

Mendicité, 543.

Mennechet (Ed.), La renaissance des lettres et des arts sous François Ier, ode, 591.

Ménopause (De la), ou de l'âge critique de la femme, par Gardanne, 572.

Mère (La) des Machabées, tragédie allemande, par F. L. Z. Werner, 157.

Mérinos. *Voyez* Hermanz de Vergas.

Merville. *Voyez* Quatre âges.

Métaphysique, 141.

Méthode de la nouvelle répartition de la contribution foncière, 159.

Métral (A.), C.—A. 295.—B. 582.

Meyer (J. D.), Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe, 140.

Michaelis (J. D.), Introduction au Nouveau-Testament, 343.

Michelot, C. Rédacteur général des nouvelles scientifiques et littéraires ; articles signés M—r.

Migneret. *Voyez* Molière.

Millar (James), Élémens de chimie pratique appliquée aux arts et aux manufactures, 152.

Mille (Les) et une nuits : publication prochaine, 219.

Minéralogie, 144, 591, 570, 613.

Mines de cuivre de la Grande-Bretagne, 613.

Missions, 159, 189, 198, 404.

— dans l'empire Birman, 182.

Mnémonique, 583.

Mojon (B.), Dissertations sur les effets de la castration dans le corps humain, 559.

Molbech (*Christ.*, *Kong Eric*, 549.

Molière lisant ses comédies à sa gouvernante, gravure par Migneret, 604.

—Traduction de ses comédies en langue polonaise, 194.

Monsieur Tourniquet, comédie, 218.

Montigni, tragédie hollandaise, par Klyn, 568.

Montolieu (Mme de), Œuvres, 152.

Montvéran, Situation de l'Angleterre, 582.

Monumenta regum Poloniæ Cracoviensia, 194.

Morale, 157, 555, 556.

Moreno-Guerra, Compte rendu de ce qui s'est passé dans les sessions des Cortès d'Espagne, en 1821 et 1822, p. 565.

Morgan's Sketches of the philosophy of morals, 316.
Morgues, Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, A. 240.
Mosaïques découvertes aux environs de Salzbourg, 197.
— —aux environs de Dieppe, 627.
—de Lyon et du midi de la France, par F. Artaud, 176.
Mozart (W. A.) *Voyez* Schlesinger.
Müller (*Christ.*), *Reise durch Griechenland*, 338.
Munter (Fr.), Recherches sur l'origine des ordres de chevalerie du royaume de Danemarck, 332.
— — *Epistola ad virum illustrem Sergium ab Ouvarof*, etc., 334.
— —Lettre au professeur Creutzer, sur quelques idoles de Sardaigne, 550.
Muse (La) helvétique, recueil poétique publié à Lausanne, 621.
Musée asiatique de Pétersbourg, 400.
—d'antiquités fondé à Kaffa, 193.
Musique, 177, 400, 411, 426, 604, 639.
Mythologie, 340, 428, 550, 553.

N.

Nadir et Selim, ou Les deux artistes, opéra, par Justin, musique de Romagnesi, 426.
Nagaïsk, nouvelle ville en Tauride, 192.
Napione, *Monumenti dell' architettura antica*, 562.
Navigation des canaux par les bateaux à vapeur, 396.
— interieure du Milanais, 346.
Nayler (George), *Voy.* Sacre.
Necker de Saussure (A. L.), Voyage en Ecosse et aux îles Hébrides, A. 274.
Nécrologie, *Cadet-Gassicourt*, pharmacien, à Paris, M. 25. — *G. H. Spiel*, homme de lettres, à Celle, 197. — *Ch. Seidel*, professeur à Dessau, 198. — *Giuseppe Racagni*, professeur à Bréna, 199. — *C. J. Rich*, savant anglais à Schiraz, 595. — *Jean Commandu*, peintre, à Turin, 411. — *Joseph Vernazza de Freney*, professeur à l'université de Turin, 411. — *Joseph Colpani*, auteur italien, mort à Brescia, 411. — *Gérard Van-Spandonck*, peintre de fleurs, à Paris, 430. — *Delambre*, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Paris, 431. — *C. de Gastines*, écrivain français à Haïti, 611. — *Jos. Louis Ewald*, professeur à Carlsruhe, 620. — Le comte *Giulio Perticari*, littérateur italien, à Rome, 625. — *Michel Maissiat*, professeur à l'école d'application du corps royal d'état-major, à Paris, 640.
Nees d'Esenbeck, sur le sommeil et le songe magnétiques, 141.
Nègres affranchis (Notice sur l'état des), dans les colonies de Sierra-Leone, M. 11.
Newton (I.) *Philosophiæ naturalis principia mathematica*, 537.
Nicati (*C.*), *Specimen anatomico-pathologicum inaugurale*, 537.
Nicolo-Poulo, C. — N. 412.
Niebuhr, Histoire des premiers siècles de Rome, trad. de l'allemand en français par Ph. Golbéry, 428.
Nominations académiques : L'abbé *Angelo Maï*, membre correspondant de l'Académie de Stockholm, 195. — Le professeur *Zetterstrôm*, membre résident de la société des sciences d'Upsal, les professeurs *Scherer* de St.-Pétersbourg, et *Gilbert* de Leipsick, membres correspondans, et M. de *Flemming*, membre honoraire de la même société, 195. — M. *Cordier*, membre de l'Académie royale des sciences de Paris, 414.
Norvège, 581, 614.
Nota, *Costanza rara*, 409.
Nouveau Testament. V. Michaélis.
Nouvelles scientifiques et littéraires (IV) : Abyssinie, 182. — Afrique, 182, 593. — Allemagne, 196, 404, 616. — Brésil, 181. — Bucharie, 595. — Danemarck,

295, 402, 615. — Égypte, 394. — Empire Birman, 182. — Espagne, 205, 415. — États Unis, 181, 390, 609. — France, 205, 414, 628. — Grande-Bretagne, 188, 395, 611. — Grèce, 201, 412. — Haïti, 610. — Indes Orientales, 390. — Italie, 199, 408, 622. — Kamtchatka, 611. — Norvége, 614. — Paris, 208, 414, 656. — Pays-Bas, 205, 414, 627. — Perse, 391, 393. — Pologne, 194, 402. — Portugal, 626. — Russie, 192, 400, 613. — Suède, 194, 402. — Suisse, 198, 486, 620.
Nubie, 601.
Numismatique, 139, 144, 601.

O.

Odes et poésies, par V. Hugo, 169.
Odessa, État actuel de cette ville, 192.
Œuvres de Barbieri, 562.
— de J. B. Gail, 596.
— de madame de Montolieu, 172.
— de Mathurin Régnier, 587.
— complètes de l'empereur Julien, 481.
— Historique de A. H. L. Heeren, 552.
Olcese (Onorato), Storia di Milano, 559.
Olivier (G.) à Koukerk. La société des sciences de Harlem lui décerne un prix, 204.
Ondine, Conte trad. de l'allemand de M. de Lamotte-Fouqué, 172.
Opie (Mc.), *Voy.* Madeline.
Ordres de chevalerie du royaume de Danemarck, recherches sur leur origine, par F. Munter, 332.
Oriele, ou Lettres de deux amans, par D. Secchi, 550.
Origin and progress of the humane society of the city of New York, 315.
Orléans (Nouvelle), 181.
Orlof (Grégoire), Essai sur l'histoire de la musique en Italie, 204.
Ornithologie (Tableau élémentaire d'), par Girardin, 571.
— (Prodrome de l') islandaise, par F. Faber, 402.
Ossemens fossiles, *Voy.* Cuvier.
Ouragan venant de la mer, son effet sur la végétation, 609.
Ozerof, *Voy.* Ali Pacha.

P.

Paganel (Camille), C. — A. 289.
Paix (De la) universelle, 319.
Paléographie, 143, 202, 351.
Palestine, 339.
Panthéon des artistes et des littérateurs de Bamberg, 342.
Paratonnerre portatif, inventé par sir H. Davy, 395.
Parent-Réal, Revue de l'Essai d'institutions oratoires, par Delamalle, 372.
Paris, 208, 414, 569, 656.
Paroles d'un ami aux personnes heureuses, 335.
Patin, *Voy.* Lesage.
Pays-Bas, 148, 205, 354, 414, 566, 627.
Pêche, 578, 579.
Peine de mort, *Voy.* Abolition.
— — *Voy.* Guisot.
Peinture, *Voy.* Beaux-Arts.
Pélerin (Le), tragédie danoise, par J. M. Thiele, 152.
Pensionnat des Dames protestantes de Paris, 215.
Perse, 391, 611.
Persécutions des protestans du Midi de la France, par M. Wilks, 321.
Pestel, Principes de la jurisprudence, trad. en Espagnol, 352.
Pétition à la Chambre des Députés, par A. C. N. Maquart, 385.
— pour des villageois que l'on empêche de danser, par P. L. Courier, 371.
Pertuari, *Voy.* Nécrologie.
Petronti (Francesco), Memorie chirurgiche, 145.
Pezzana (Angelo), Éloge historique de Pietro Rubini, 145.
Phalaris arundinacea, ou herbe à rubans, employée comme fourrage, 611.

Pharmacie, 125, 546.
Phillips (Henri), History of cultivated vegetables, 125.
Philologie, 165, 348, 386, 481, 554, 559, 567, 596, 599.
Philosophie, 519, 547, 559, 491, 556, 573, 575.
— (Elémens de), par M. Gioja, 547.
— morale (Essais sur la), par T. C. Morgan, 516.
— de la nature, *Voy.* Newton.
Physiologie (Cours de), ouvrage posthume de Grimaud, 557.
Physique, 199, 214, 595, 566, 612.
Phytographie médicale, par J. Roques, A. 469.
Pichler (Mc.) *Voy.* Rivaux.
Picot, peintre, Oreste s'endormant dans les bras d'Électre, tableau de la dernière Exposition à Paris, 458.
Pierres Gelives ou Gelisses, *Voy.* Brard.
Plan for the government and liberal instruction, 520.
Planard, *Voy.* Solitaire.
Plantes cultivées (Histoire des), par H. Phillips, 125.
— médicinales (Manuel des), par Gautier, 556.
Platof. *Voy.* Smirnof.
Plutarchi Alcibiades, textum e Cod. Paris. Recognovit etc. C. Buchr, 554
Poder (Del) Judical, 552.
Poèles (Construction des), nouvelle invention faite à Dessau, 196.
Poesias de Quintana, 565.
Poesie, 128, 129, 149, 169, 525, 575, 574, 565, 591, 592, 595.
Poesie Dramatique, 129, 152, 157, 142, 165, 194, 218, 295, 525, 555, 421, 424, 426, 523, 568, 600, 659.
Poésies latines choisies, 344.
Poids et mesures, 198.
— (Traité des), des mesures, de la valeur des monnaies, de l'année des Grecs et de celle des Romains; par F. Wurm, 159.
Politique, 71, 95, 146, 147, 148, 157, 556, 517, 552, 555, 565, 566, 556, 565, 581.
Pologne, 194, 402.
Pompes. *Voy.* Barbier.
Ponceau (P. S. du), A discourse on the early history of Pennsylvania, 514.
Poncelet, Traité des propriétés projectives des figures, 427.
Ponfiki (Éd.). *V.* Topographie.
Portalis (E. J. M), De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique, A., 491.
Portraits des Espagnols célèbres, 555.
Portugal, 626.
Pour (Le) et le Contre, comédie, par Sewrin, 424.
Pradt (De), L'Europe et l'Amérique en 1821, A., 95.
Prejugés. *V.* Dumarsais.
Presl (Z. S. et C. B.). *V. Deliciæ Pragenses.*
Prévost (A. L.), Lettre à M. Lullin de Châteauvieux, 557.
Primisser (A.), Die K. K. Ambraser Sammlung, 142.
Prisonniers, 537, 542.
— Adoucissement apporté à leur sort en Russie, 195.
Prix proposés, par l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 204. — Par la société des sciences de Harlem, 205. — Par la société de médecine de Toulouse, 208. — Par l'Académie française, 416, 417. — Par l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, 417, 418. — Par la société académique d'Aix, 650. — Par la société d'émulation de Cambrai, 651. — Par la société d'agriculture de Cambrai, 632. — Par l'académie royale des sciences de Rouen, 655. — Par la société libre d'émulation, de Rouen, 654. — Par l'académie royale des sciences, etc., de Toulouse, 655.
Projet d'une troupe comique permanente à Florence, 199.
Propriétés (Notions préliminaires sur les) générales des corps, 556.
Proot (W. *V. Voy.* Gravelle.
Putier (Le) dépouillé de ses feuilles par des myriades de très-petites chenilles, 669.

Pycke, avocat de Courtrai : L'académie des sciences de Bruxelles, lui décerne une médaille d'or, 205.

Q.

Quatres âges (Les), comédie, par Merville, 421, 600.
Question d'économie politique, pour la conservation indéfinie des blés, 579.
Quintana, Œuvres poétiques, 565.

R.

Rabaut-Saint-Étienne, Précis de l'histoire de la Révolution française, 565.
Racagni (G.). *V.* Nécrologie.
Raffenel (C. D.), Événemens de la Grèce, etc., 582.
Raoul-Rochette. *V.* Brumoi.
Réclamation du professeur Gindroz de Lausanne, contre un article de la Revue Encyclopédique, 621.
Recueil des décrets et ordonnances royales, rendus en Espagne, pendant les deux dernières années, 147.
— des pièces authentiques sur le Captif de Sainte Hélène, 584.
Rees (Evan), sur les horreurs de la guerre, 519.
Rees Price's (W.) Epitome of Pharmaceutical Chemistry, 125.
Réflexions sur l'évidence intrinsèque de la vérité du christianisme, par Th. Erskine, 155.
Réfuge pour les individus sortis de prison, 542.
Régime des eaux, par Garnier, 577.
Regnier (Mathurin), Œuvres, 587.
Régulus, tragédie, par Lucien Arnault, A. 525.
Reiffenberg (Le baron de). L'Académie des sciences de Bruxelles, lui décerne une médaille d'argent, 205.
Reis (Paul). *V.* Fièvre essentielle inflammatoire.
Religion. *V.* Théologie.
Repetti (Emanuel), Sopra l'Alpe apuana ed i marmi di Carrara, 141.
Répertoire des arts, de la littérature, etc., d'Angleterre, 527.
Report on the penitentiary system, A. 515.
Reproduction (Sur la) de l'homme, par Tinchant, 151.
Retour (Le) de Barcelone, chant français, 604.
Retratos de hombres celebres, 355.
Révolution française, 565, 565.
— du royaume d'Italie, en 1814, par le Comte Guicciardi, traduit de l'italien, 161.
Rhétorique, 166.
Rhoer (C. W. de), caractérisé sous le rapport de ses connaissances historiques, par Van Heusde, 148.
Ricciacum. *V.* Teissier.
Rich (C. J.). *V.* Nécrologie.
Richelieu (Le Duc de), Discours prononcé à l'occasion de sa mort, par le cardinal de Bausset, 161.
Ritgen. *V.* Tableau.
Rivaux (Les), roman de Mme Pichler, traduit en français, 378.
Robinson. *V.* Antiquités.
Roggo, Ueber das Gerichtswesen der Germanen, 142.
Romagnesi. *V.* Nadir.
Romances historiques, traduites de l'Espagnol, par A. Hugo, 574.
Romanciers (Collection des) grecs et latins, 599.
Romans, 102, 167, 171, 172, 219, 550, 576, 577, 578, 599, 600.
— chinois, traduits sur les originaux, par J. F. Davis, 129.
Roques (Jos.), *V.* Phytographie.
Rosenfeld. *V.* Histoire de Pologne.
Rosmini (Carlo), Dell' Istorie di Milano, A. 280.
Rostan (Leon). *V.* Hygiene.
Rouget, peintre, Saint-Louis, tableau de la derniere exposition à Paris, 465.
Rubini (Pietro). *V.* Pezzana.
Russie, 154, 192, 527, 600, 614.

S.

Sacchi (D.). — *V.* Oriele.
Sacre (Histoire du) du roi George IV, par George Nayler, 615.
Saintine (X. Boniface), La renaissance des lettres et des arts sous François Ier, poème, 591.
Saint-Martin. *V.* Labouderie.
Sajou. *V.* Table.
Salfi, C. — A. 280. B. 143, 351, 368, 389, 562. — N. 199, 408, 411, 625, 626.
Salon de 1822, par Landon, 176, 582, 605.
— — *V.* Exposition.
Salpêtre, Nouvelle méthode de le fabriquer par Baffi, 294.
Salverte (Eusèbe), Notice sur la vie et les ouvrages de Cadet-Gassicourt, M. 25.
— — C. — B. 585.
Savigny, Histoire du Droit romain, pendant le moyen âge, 155.
Say (J. B.), Lettre à M. Martelly, sur le commerce de Haïti, 122.
Scaramucci. *V.* Aerostate.
Scheffer, peintre, Saint-Louis, tableau de la dernière exposition à Paris, 461.
Scherer. *Voy.* Nominations académiques.
Schlesinger, Collection des opéras de Mozart, 177.
Schmidt, peintre, Le songe d'Athalie, tableau de la dernière exposition à Paris, 467.
Schmidt, publication prochaine d'une Histoire des Mogols, 614.
Schotz (*J. M. A.*), *Reise*, 559.
Schottky, Description du château Impérial de Luxembourg, 405.
Schweghœuser, fils, sur les Antiquités de la ville de Strasbourg, 579.
— sur les antiquités du département du Bas-Rhin, 580.
Science du Publiciste, par Fritot, A. 265.
Sciences Médicales, 143, 146, 151, 205, 219, 315, 546, 556, 557, 583, 590, 469, 559, 571, 572, 573.
Scott (John), La guerre en opposition, avec la doctrine de Jésus-Christ, 519.
Sketches of manners, scenery, etc, in the French provinces, 126.
Sculpture, 402, 411. *Voyez aussi* Beaux-Arts.
Ségur (Le comte de), C. — A. 102.
Seidel (Ch.). *Voy.* Nécrologie.
Séminaire grec de Pétersbourg, 195.
Sens (Les), poème, 149.
Sépulcre antique grec-romain, découvert à Naples, 410.
Sermones de Trento, 565.
Sestini (Domenico), Description des médailles grecques du musée de M. Carlo Fontana de Trieste, 144.
Sewrin, Le Pour et le Contre, comédie, 424.
Sieber, Voyage dans l'île de Crète, 400.
Sierra-Leone, 11.
Simond (L.), Voyage en Suisse, A. 55.
Siro Comi (Notice sur la vie et les études de), 561.
Sismondi (Simonde de), Julia Severa, A. 102.
— — Histoire des Français, trad. en allemand, 618.
Smirnof (Nicolas), Vie du comte Platof, Hetmann des cosaques, 401.
Société royale des sciences de Londres, 596.
— astronomique, de Londres, 596.
— pour l'encouragement de la littérature et des arts, de Londres, 599.
— Méthodiste, de Londres, 188.
— des missions de l'église Anglicane, 189.
— pour la distribution des livres de prières, de l'église épiscopale d'Angleterre, 189.
— Cambrienne, 190.
— pénitentiaire, de Londres, 190.
— des écoles du dimanche, de Londres, 190.
— pour la conversion des juifs, de Londres, 597.
— Hibernienne, de Londres, 598.
— du port, de Londres, 599.

— pour l'instruction religieuse des villageois, aux environs de Londres, 599.
— africaine, de Londres, 558.
— pour la suppression de la mendicité, etc., de Londres, 543.
— des amis de la paix, de Londres, 64.
— royale des Sciences, d'Upsal, 195, 402.
— royale instituée à Stockholm, pour favoriser l'impression des manuscrits, relatifs à l'histoire Scandinave, 402.
— d'agriculture, de Stockholm, 195.
— royale des sciences, de Copenhague, 615.
— littéraire scandinave, de Copenhague, 616.
— d'antiquité et d'histoire, de Breslau, 616.
— d'histoire naturelle, de Fribourg, en Bade, 616.
— de missions, de Hambourg, 404.
— pour la propagation du christianisme parmi les juifs, de Berlin, 197.
— des amis de l'humanité, d'Overdyk, 197.
— des missionnaires évangéliques, chez les peuples infidèles, établie à Genève, 198.
— des amis des Beaux-Arts, de Genève, 406.
— particulière d'enseignement, d'Arau, 406.
— médico-chirurgicale, de Cadix, son avis relativement à la salubrité publique, 146.
— hollandaise des sciences, de Harlem, 204.
— de littérature hollandaise, de Leyde, 568.
— académique, d'Aix, 629.
— des lettres, etc., de Metz, 585.
— libre d'émulation, de Rouen, 654.
— d'émulation, de Cambrai, 651.
— de médecine, de Toulouse, 208, 607.
— d'agriculture, de Châlons, 652.
— d'agriculture, etc., de Saintes, 654.
— d'agriculture, etc., du départ. de la Marne, 179.
— Asiatique, de Paris, 419.
— philantropique, de Paris, 211.
— de Géographie, de Paris, 215.
— d'encouragement pour l'industrie nationale, de Paris, 56, 558.
— de traduction, de Paris, 215, 219.
— Bibliothèque, britannique et étrangère, 189.
— — galloise, 189.
— — militaire et maritime, de Londres, 599.
— — de Pétersbourg, 615.
— — de Kaffa 95.
— — protestante, de Montauban, 208.
— — protestante, de Paris, 155.
(*Voyez aussi* Académies).
Soldado (El), musulman, 565.
Soldat (Le) laboureur, par T. M. Dumersan, 600.
Solitaire (Le), opéra, par Planard, musique de Caraffa, 426.
Spiel (G. H.). *Voy.* Nécrologie.
Staël (Mad. de). *Voy.* Bailleul.
Stanislas Leczinski, roi de Pologne; extraits de ses mémoires, 547.
Statistique, 152, 192, 595, 594, 547, 615, 617.
Statue antique (Sur la) de Vénus Victrix, par Clarac, A. 509.
Sténographie, 585.
Steuben, peintre, Mercure endormant Argus, tableau de la dernière exposition à Paris, 460.
Stothard's (Mrs. C.) Letters written during a tour in Normandy, Brittany, etc., 1[illegible].
Strambio (Gaetano), Lettere, etc. 546.
Stratingh (S.), Scheidkundig Handboek, 554.
Stuarts Nederlandsche Historie, 555.
Sucre de betterave, 215.
Sucres bruts venant de la Guadeloupe, leurs qualités différentes, 421.
Suède, 191, 204.
Suisse, 198, 545, 546, 556, 629. (La), ou tableau historique pittoresque et moral des canton Helvétiques, par Depping, A. 47.
— (Voyage en), par Simond, A. 55.
Syrie, 559.
Système de peines et de correction

dans les États-Unis, A. 515.
— métrique, nouvellement introduit dans le canton de Vaud, 198.

T.

Table des matières traitées dans le Magasin Encyclopédique, par Sajou, 178.
Tableau de la nature organisée, par Wilbrand et Ritgen, 551.
Tableaux mnémoniques de l'Histoire de France, 583.
Tablettes de bois ou de carton, inventées par M. Gulsnet, 421.
Taddei (Joachim), Recherches chimiques et médicales, 356.
Taillandier (A.) C. — A. 55.
Talma, célèbre tragédien, refuse les offres avantageuses qui lui sont faites pour donner quelques représentations à la Nouvelle-Orléans, 181.
Tasse (Le), hommage à sa mémoire, 408.
Tassos Befrielse, 555.
Taunay (H.). *Voy.* Brésil.
Technologie, 557.
Teissier, Note sur *Ricciacum*, 175.
Théatre de Turin, 409.
— (Le) des Grecs, par le P. Brumoy, 165.
Théatres de Paris, 218, 421, 659.
Théocrite, de Gail, 596.
Théologie, Religion et Culte, 155, 159, 188, 189, 190, 319, 335, 345, 397, 398, 399, 565.
Theran (Francisco de), Notice sur un essai fait en Espagne pour acclimater les Vigognes, les Alpacos, et les Lamas, M. 221.
Thermomètre horizontal, de M. Bunten, 214.
Théry (A. F.), Choix de discours français, 166.
Thiele (*J. M.*) *Pillegrimen*, 132.
Thierry et Guillaume de Hollande, tragédie hollandaise, par Van-Walré, 568.
Thiessé (Léon), C. — A. 525.
Thomas, peintre, Jésus-Christ chassant les marchands du Temple, tableau de la dernière exposition à Paris, 465.
Thucidide, de Gail, 596.
Tibère (Le) de Tacite, par V. de Mattei, 559.
Tiedmann (*Fr.*), *Icones cerebri simiarum*, etc., 552.
Tinchant, Sur la reproduction de l'homme, 151.
Tognetti (F.), Éloge de F. de Marchi, 549.
Tolomei (*Francesco*), *Guida di Pistoja*, 145.
Topographie, 126, 144, 154, 175, 192, 274, 558.
— statistique du royaume de Bohême, par Ed. Ponfikl, 617.
— de tous les vignobles connus, par M. A. Julien, 152.
Torres. *Voy.* Eaux minérales.
Torture. *Voy.* Abolition.
Toulotte, Histoire philosophique des empereurs, 564.
Tourlet. *Voy.* Julien.
Traite des noirs, 558.
— — *Voy.* Cortès.
Travaux à perpétuité. *Voy.* Abolition.
Trébuchet, Notice historique sur Anne de Bretagne, 161.
Tremblement de terre, à Lisbonne, 626.
Triomphe (Le) des femmes, par Charles. . . , 379.
Turcs (Réflexions sur les), par F. de la Motte-Fouqué, 556.
— (Les) dans la balance politique de l'Europe, par J. M. Berton, 566.
Turlot. *Voy.* Abélard.
Turquie, 126, 177, 556, 544.

U.

Universités : d'Upsal, 195. — De Kharkof, 401. — De Soroe, 405. — De Cristiania, 614. — De Copenhague, 616. — de Paris, 658.
Usage (De l'), et de l'abus de l'esprit philosophique durant le XVIIIe siècle, par E. J. M. Portalis, A. 491.

V.

Vaccine employée pour la guérison de la coqueluche, 590.

Vaisseau enseveli dans le sable, à Capelle, dans le Brabant, 414.
Van der Vymekt (L. J. J.), Histoire des troubles des Pays-Bas, 149.
Van Heusde, C. W. de Rhoer geschetst als geschiedskundige, 148.
Van Spandonck. *Voy.* Nécrologie.
Van-Walré. *Voy.* Thierry.
Vène, capitaine du génie français. L'académie des sciences de Bruxelles lui décerne une médaille d'or, 204.
Vengeance (La) de Taran, poème par Édouard Ball, 128.
Ver à soie, Essai de sa culture en Russie, 192.
Vernazza. *Voy.* Bucheron.
— *Voy.* Nécrologie.
Victoires et conquêtes des Français, depuis les Gaulois jusqu'en 1792. p. 584.
Vigognes. *Voy.* Théran.
Villanueva. *Voy.* Voyage littéraire.
Vingt et un ans, ou la Prisonnier, par F. de La Motte Fouque, 172.
Viollet-le-Duc, Œuvres de Mathurin Régnier, 587.
Vipère bouffie. Particularité qui la rend très-dangereuse, 595.
Virey (J. J.), Notice sur la vie et les travaux de Ch. L. Cadet de Gassicourt, 585.
Virgile, L'Éneide et les Géorgiques, trad. en italien, 550.
Volcan d'Oelsfield-Jokel en Islande, 195.
Voltaire (Lettre de) à l'académie française, Notice sur une nouvelle édition, M. 227.
Voyage en Écosse, par A. L. Necker de Saussure, A. 274.
— en Grèce, par C. Muller, 558.
— classique dans la Grèce, etc., par P. E. Laurent, 544.
— dans l'île de Crète, par Sieber, 400.
— dans la contrée entre Alexandrie et Paraetonium, 559.
— en Suisse, par L. Simond, A. 55.
— d'un espagnol dans la partie méridionale de la France, 415.
— commercial dirigé par le conseiller d'état russe, Neri, 595.
— littéraire aux églises d'Espagne, par J. de Villanueva, 555.
— Scientifique de M. Cailhaud en Abyssinie, 182.
— — du même à Syouâh; publication prochaine, 640.
— — de M. Leschenault-de-Latour aux Indes Orientales, 216.

W.

Werner (Feu l'abbé), calligraphie d'Augsbourg, 405.
Werner (F. L. Z.), Die Mutter der Makkabaer, 157.
Wiedasch (Ernest), Die Dialecten der Griechischen Sprache, 559.
Wilbrand. *Voyez Tableau.*
Wilks (Mark), History of the persecutions endured by the protestans, 521.
Wood's (Thomas), Inquiry concerning the primitive inhabitans of Ireland, 544.
Worcester (Noé), Coup d'œil sur la guerre, 519.
Wright (Miss), Quelques jours à Athènes, 575.
Wurm (F.), De ponderum, nummorum, mensararum, ac de anni ordinandi rationibus apud Romanos et Græcos, 15[illegible].

X.

Xénophon, de Gail, 596.

Y.

Yate's Grammar of the sanscrit language, 516.

Z.

Zetterström. *Voyez* Nominations académiques.
Znamenski, Essai sur l'éducation, 547.
Zodiaque de Dendera, 217.
— — (Examen d'une opinion nouvelle sur le), par Jouard, M. [illegible]
— — Lettre y relative, par Champollion, [illegible]
Zoroaste, [illegible]
Zoraide, opéra italien de Donizetti, 411.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU XVe VOLUME.

Page 591, ligne 23, pendant l'année 1821, *lisez* : 1820 ; Paris, 1820. *lisez* : 1821 ; — p. 664, Table des articles contenus dans le Cahier, l. 6, 459, *lisez* : 457 ; — l. 18, ajoutez l'indication de la page où commence l'article cité, 537.

ERRATA DE LA TABLE DES MATIÈRES DU XVe VOLUME.

Page 15, après l'article Michel, on a oublié celui-ci : Michelot (A), C., chargé de la rédaction générale des *Nouvelles scientifiques et littéraires* ; les articles signés A. M—t. — p. 18, au lieu de Pitrat, qui est le nom du libraire, on aurait dû mentionner, à la lettre L, le nom de Lugni, auteur de l'ouvrage cité ; — p. 22, l. 47, première colonne, vernis pour prévenir le fer, *lisez* : pour préserver, etc.

ERRATA DU XVe VOLUME.

Page 47, note, 3 vol. in-8°, *lisez* : 4 vol. in-18 ; prix, 8 fr. — p. 56, l. 20, supprimez les mots : dit-on ; — p. 61, l. 6, Jowarof, *lisez* : Souvarof ; — p. 76, l. 22, supprimez la virgule après le mot mariage ; — p. 78, dernière ligne du texte, pohiber, *lisez* : prohiber ; — p. 110, titre, Biographie, *lisez* : Bibliographie ; — p. 112, en tête, Biographie, *lisez* : Bibliographie ; — p. 129, l. 13, Chinese norcle, *lisez* : Chinese novels ; — p. 131, l. 6, Archibald, constable, supprimez la virgule qui sépare ces deux mots ; — l. 23, Ave-Maria, Lane, supprimez également la virgule ; — p. 140, l. 20, cacher les défauts, *lisez* : relever les défauts ; — p. 142, l. 5, Gerichtsesen, *lisez* : Gerichtswesen ; — p. 144, l. 58, ajoutez le n° d'ordre du Bulletin, 50. — Les n°s 5, 79 et 80 sont répétés dans ce cahier, et le n° 65 omis, ce qui porte le nombre des articles du Bulletin à 84, comme l'annonce la table des articles, au lieu de 82 qu'indique le dernier numéro d'ordre. — La page 167 porte, par erreur, le nombre 187 ; — p. 168, l. 16, des Vosges, *lisez* : de Valogne ; — p. 197, l. 21, ajoutez à la fin de l'article : (*Archives du christianisme*) ; — p. 200, l. 7, Frizi, *lisez* : Frisi ; — p. 210, l. 39, Dupping, *lisez* : Depping ; — la page 301 est appelée, par erreur, 501 ; — p. 325, l. 17, Satzrigen, *lisez* : satirique ; — p. 356, l'ouvrage dont on a mis le titre sous le n° 158, avait déjà été annoncé, avec des détails, sous le n° 154 du Tome XII, p. 402 ; — p. 376, l. 17, M. de Neuchâteau, sur, *lisez* : M. de Neuchâteau reposeraient sur ; — l. 18, ne seraient, *lisez* : et ne ; — p. 383, l. 5, 192, *lisez* : 196 ; — p. 388, l. 19, 194, *lisez* : 199 ; — p. 409, l. 20, théâtre, *lisez* : théâtre ; — p. 410, l. 9, supporient, *lisez* : supportent ; — p. 430, l. 12, après le mot mars, *ajoutez* : 1746 ; — p. 512, l. 18, celle-ci, *lisez* : celles-ci ; — p. 552, l. 57, l'ordre Guelbre, *lisez*, des Guelphes ; — p. 569, l. 22, Boucheroni, *lisez* : Bucheroni ; — p. 613, l. 8, 4 écrits mensuels, *lisez* : 74 ; — p. 628, l. 25, Meneschyns, *lisez* : Enesheim ; — p. 640, l. 20, Phiœ, *lisez* : Philœ ; — Table des articles, l. 3, quarante-quatrième, *lisez* : quarante-cinquième ; — l. 7, Dendér, *lisez* : Dendéra.

1915 4

AP
20
R53
t.15

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY